LE DEVOIR

FAIS CE QUE DOIS

Détenteur d'un permis du Québec

LES VOYAGES hone

1460 avenue Union
Montréal H3A-2B8 Qué
845-8221

TEMPÉRATURE
Au Québec 2 — Si vous étiez à la Guadeloupe 28

Vol. LXIX - No 286 | Neige s'intensifiant en fin de journée. Maximum -3. | Montréal, samedi 9 décembre 1978 | Férie | **25 CENTS**

Tremblay refuse une enquête publique sur Marine Industrie

par Marie-Agnès Thellier

QUEBEC — Même si plusieurs points restent mystérieux après la commission parlementaire qui vient de se réunir à Québec, le gouvernement québécois ne va pas mettre sur pied une commission d'enquête sur la gestion de Marine Industrie dans les six dernières années.

Le député unioniste de Brome Missisquoi, M. Armand Russell, a demandé hier au ministre de l'Industrie et du Commerce, M. Rodrigue Tremblay, de lancer une enquête publique sur les points litigieux et les contradictions contenus dans les documents écrits et dans les témoignages des responsables qui se succédèrent à la tête de Marine et de la SGF depuis 1973. Si ce voeu était refusé, le député UN a déclaré qu'il réclamerait cette enquête publique « par d'autres moyens ». Il se peut donc que ce problème rebondisse devant l'Assemblée nationale.

Car la réponse de M. Tremblay a été claire: le gouvernement ne veut pas se complaire dans le passé et il fait confiance à la Société générale de financement, et notamment à son président, M. Guy Coulombe, pour éclaircir certains points obscure. La SGF a demandé à ses conseillers juridiques non seulement de vérifier les contrats passés par Marine Industrie mais de contrôler le bon usage des fonds publics. « Il n'est pas dans l'intention du gouvernement de partir une chasse aux sorcières après la fin de cette commission parlementaire », a souligné M. Tremblay.

M. Tremblay a dit être satisfait par les points éclaircis pendant la dizaine d'heures d'interrogatoires serrés menés par les quinze membres de la commission parlementaire. Pourtant aucun véritable scandale n'a été prouvé, même si certains dossiers sentent un peu mauvais! Si les commissions dépassaient 3% pour la vente des fameux bateaux grecs alors qu'elles ne se montaient pas à 1% dans le cas des bateaux vendus aux Français, et si ces commissions atteignaient $460,000 par bateau, il est sûr que ce fait seul ne peut expliquer le déficit des chantiers navals de Sorel, surtout dans le contexte international des dernières années où tant de pays doivent subventionner leurs chantiers, obligés de vendre à pertes.

Cependant, trois acteurs principaux manquaient lors des audiences tenues à Québec; bien sûr l'armateur grec Karageorgis dont le fameux contrat panaméen est à l'origine des difficultés financières actuelles, mais aussi M. Yvon Simard qui fut à la tête de Marine pendant

Voir page 6: Tremblay refuse

AU SOMMAIRE

■ Un incendie fait trois morts dans le Vieux-Montréal — page 3

■ L'oeuvre d'un incendiaire: un éditorial de Jean-Claude Leclerc

■ Entre deux cynismes: un commentaire de Lise Bissonnette — page 4

■ La Banque provinciale et Bell auront un nouveau siège social — page 13

CULTURE ET SOCIÉTÉ

Une rencontre historique

Une rencontre historique aura lieu la semaine prochaine à Québec: celle des Amérindiens et du gouvernement québécois. Pour mieux comprendre le dossier, Angèle Dagenais et Clément Trudel ont rencontré l'anthropologue Rémi Savard et compilé les points chauds entre les Indiens et le Québec des Blancs.

— pages 29, 30 et 31

Une prodigieuse aventure de langage

La publication en trois tomes de Monsieur Melville par Victor-Lévy Beaulieu fera date, selon notre chroniqueur littéraire Robert Mélancon. Il s'agit d'un très grand livre, un océan de mots, une fiction encyclopédique qui entreprend de tout dire, une prodigieuse aventure de langage, un texte qui invente à chaque moment sa propre forme.

— page 37

LITTÉRATURE: un roman du poète Pierre Châtillon lu par Lise Gauvin

— Page 35

CINÉMA: la chronique de Richard Guay

— Page 15

CULTURE: le bilan de la Conférence sur les industries culturelles

— Pages 34 et 43

Trudeau passe deux heures avec Giscard

PARIS (LE DEVOIR, CP, AFP, Reuter) — Le président Valéry Giscard d'Estaing a reçu le premier ministre du Canada à l'Élysée vendredi. Les deux hommes ont passé deux heures ensemble, dont 45 minutes en tête-à-tête à l'issue d'un déjeuner qui réunissait quelques convives. Les entretiens ont porté sur l'état de l'économie mondiale depuis le « sommet » de Bonn en juillet et sur les perspectives d'une amélioration de la situation avant le prochain sommet, celui de Tokyo, au printemps.

Le président de la République française et le chef du gouvernement canadien n'ont toutefois pas discuté de la conférence des quatre puissances en Guadeloupe, convoquée la veille par M. Giscard d'Estaing, et à laquelle participent la France, l'Angleterre, l'Allemagne de l'Ouest et les États-Unis. Du côté canadien, on indique que les rumeurs suivant lesquelles M. Trudeau serait déçu et contrarié de l'absence deu Canada à cette rencontre de la Guadeloupe, qu'il aurait même par dépit abrégé sa conversation avec M. Giscard d'Estaing, sont dépourvues de tout fondement. Le gouvernement canadien, précise-t-on dans l'entourage de M. Trudeau, ne peut naturellement pas se formaliser de sa non-participation à une conférence dont seront aussi exclus des pays aussi importants que le Japon et l'Italie.

Du côté français, on a même pris la peine d'indiquer hier que le président Giscard d'Estaing, par déférence pour le visiteur canadien, aurait préféré n'annoncer le sommet de la Guadeloupe que dans quelques jours. Mais le président Carter aurait insisté pour que la communication en soit faite de Paris jeudi. Toutes choses

Voir page 6: Trudeau passe

Après un long entretien avec le président de la République française, M. Valéry Giscard d'Estaing, le premier ministre du Canada, M. Trudeau, a réussi à mystifier par ses propos moqueurs les journalistes canadiens qui l'attendaient à sa sortie de l'Élysée. (Photolaser AP)

Israël pleure Mme Golda Meir

JERUSALEM (d'après Reuter et AFP) — Mme Golda Meir est morte hier à Jérusalem à l'âge de 80 ans des suites d'une hépatite virale consécutive à une forme chronique de leucémie.

Mme Golda Meir

Aussitôt, des messages de sympathie ont afflué du monde entier vers Israël qui vient de perdre ainsi une des figures les plus marquantes de son histoire.

Mme Golda Meir, atteinte de leucémie depuis treize ans, était en traitement alors qu'elle était encore à la tête du gouvernement, notamment lors des heures tragiques de la guerre d'octobre de 1973, a révélé un porte-parole de l'hôpital Hadassah de Jérusalem.

Mme Meir est morte à 16 h 30 heure locale d'une hépatite virale provenant d'un cancer du sang, à cet hôpital où elle était depuis plusieurs jours dans un demi-coma. Au chevet de celle qui a été surnommée la grand-mère d'Israël se trouvaient son fils, sa belle-fille, sa fille et son beau-fils, sa soeur, un neveu et une nièce.

Dès l'annonce de la mort de Mme Meir par la radio israélienne, le pays a été plongé dans le deuil. La radio ne diffuse que de la musique funèbre. Cette annonce à 18 h locale alors que le sabbat était commencé, constitue une entorse à la tradition juive qui interdit l'annonce d'un décès pendant cette période du repos hebdomadaire.

La nouvelle du décès s'est répandue rapidement dans le pays. « Je suis trop abasourdi pour penser aux conséquences de sa mort pour le pays et le mouvement ouvrier », a déclaré dans la rue à un journaliste M. Abraham Yakira, charpentier, comme l'était le père de Mme Meir en Russie.

Le vice-premier ministre israélien, M. Yigal Yadin a convoqué un conseil de cabinet extraordinaire pour ce soir afin de régler l'organisation des funérailles. Le décès de Mme Meir, a-t-il dit, est une « tragédie pour le peuple juif ». M. Yadin et le président de l'État, M. Havon, se sont rendus immédiatement à l'hôpital dès que la nouvelle leur a été communiquée.

Avec Golda Meir disparaît le dernier des fondateurs d'Israël.

En fait, des dernières images que les Israéliens retiendront d'elle, ce sera « la grand-mère », la « vieille dame », comme elle l'avait dit elle-même en s'adressant au président Sadate, lors de la venue à Jérusalem du chef de l'Etat égyptien en novembre 1977.

Les Israéliens avaient été frappés et séduits, par les affinités qui avaient semblé rapprocher les deux personnalités.

Souvent contestée à l'intérieur du pays, Golda Meir avait réussi à établir un courant de sympathie avec de grands personnages du monde entier, par la façon profondément humaine qu'elle avait de faire connaître Israël et ses problèmes, par ses incontestables dons d'orateur, et par la force de son caractère.

« Il n'y a qu'un homme dans mon gouvernement, et c'est Golda », avait coutume de dire David Ben Gourion. Elle était en effet dominée par une volonté indomptable. Mais une enfance assombrie par les pogroms lui avait aussi appris l'inanité des haines et de la violence.

Dès l'adolescence, elle se voua au peuple juif et la vie politique prit rapidement le pas sur sa vie familiale. Ses biographes font peu de place à Morris Meyerson, son mari. Par contre, sa fille, son fils et ses petits-enfants tenaient une grande place dans son coeur.

Brisée par la guerre d'octobre 73, par les responsabilités de son gouvernement dans les défaites des premiers jours, en semi-retraire politique depuis 1974, elle était cependant demeurée le pilier du parti travailliste, celle à qui l'on venait demander conseil, celle aussi à qui rendaient visite toutes les personnalités étrangères venant en Israël.

Mais l'image que garderont d'elle certains vieux Israéliens, ce sera celle de la toute jeune fille, très belle, faisant des discours sionistes passionnés sur les places de Milwaukee, et de la femme courageuse, se rendant en secret, à la veille de la guerre d'indépendance, chez le roi Abdallah de Jordanie pour le supplier de ne pas intervenir.

Du monde entier qui a appris avec affliction le décès de l'ancien premier ministre israélien, Mme Golda Meir, convergent vers Jérusalem de nombreux témoignages de sympathie.

A Oslo, un porte parole du premier ministre israélien, a indiqué que M. Mehahem Begin ne ferait pas de déclaration

Voir page 6: Israël pleure

Paiement exige le retrait du plan de zonage agricole

par André Bellemare

QUEBEC (PC) — Les autorités de la ville de Laval considèrent que la désignation de 55 pour cent de leur territoire comme zone agricole constitue une méfiance envers l'administration de la deuxième plus grande ville du Québec et le maire Lucien Paiement a réclamé, hier, que le gouvernement retire le plan provisoire du zonage agricole sur son territoire.

Accompagné par ses collaborateurs, M. Paiement a paru vexé par « cet excès d'attention » et il l'a fait savoir au ministre de l'Agriculture, M. Jean Garon, devant la commission parlementaire chargée d'entendre des mémoires sur le projet de loi 90 traitant de la protection des terres agricoles.

En retour de ce retrait du plan du ministère, la ville de Laval s'engagerait à soumettre dans les délais prévus à la commission de protection du territoire agricole un plan détaillé d'aménagement montrant les aires suggérées par elle devant être retenues comme zone agricole.

Dans un mémoire de 22 pages, les auteurs ne mentionnent pratiquement pas le projet de loi 90, ne portent pas de jugement sur son contenu ni ne formulent de recommandations mais s'appliquent plutôt à vouloir démontrer que les autorités de la ville de Laval ont « toujours su administrer efficacement » leurs affaires.

« Nous croyons que Laval méritait la même confiance que les autres municipalités de la région de Montréal », a dit le maire de cette ville de 260,000 habitants.

Le mémoire avait été gardé jalousement secret jusqu'au moment de l'intervention du maire Paiement et même le ministre n'en a pas pris connaissance plus tôt, contrairement à la pratique habituelle.

Voir page 6: Paiement exige

Stanké

le premier!

RÉVÉLATIONS INÉDITES SUR LA SECTE DU TEMPLE DU PEUPLE

Marshall Kilduff Ron Javers

L'ENFER DE GUYANA

Le gouvernement ne modifiera pas le mandat de la commission McDonald

OTTAWA (PC) — Le vice-premier ministre, M. Allan MacEachen a affirmé hier aux Communes que le gouvernement n'a nullement l'intention d'amender le mandat de la commission McDonald qui enquête sur les activités illégales et douteuses de la Gendarmerie royale du Canada.

M. MacEachen a tenu à apporter cette précision, à la suite d'une intervention du leader de l'opposition conservatrice, M. Joe Clark, qui cherchait à connaître les intentions du gouvernement à ce sujet.

A l'extérieur des Communes, M. Clark a expliqué qu'il avait eu vent de certaines rumeurs et qu'il voulait s'assurer que la commission puisse poursuivre son travail.

Le président de la commission d'enquête sur la GRC, M. David McDonald, s'est entretenu hier avec l'ex-premier ministre, M. John Diefenbaker. Un porte-parole de ce dernier a laissé entendre que M. McDonald cherchait à s'assurer l'appui des conservateurs en prévision d'un affrontement entre la commission et le gouvernement.
(Photolaser CP)

Plus tôt en journée, les trois membres de la commission d'enquête ainsi que des avocats, avaient rencontré l'ancien premier ministre conservateur M. John Diefenbaker, à son bureau du Parlement.

Le juge David McDonald, de la Cour suprême de l'Alberta, a précisé, à l'issue de la rencontre de quelque deux heures, qu'elle s'inscrivait dans le cadre d'une série de réunions entre sa commission et des membres du Parlement.

Il a ajouté que M. Diefenbaker lui avait fait certaines suggestions nouvelles et intéressantes au sujet du rôle du service de sécurité et du rôle des membres du Parlement vis-à-vis de la police fédérale.

« J'espère que certaines de mes suggestions sont acceptables et seront acceptées », a précisé pour sa part, M. John Diefenbaker, qui a dit qu'il était en mesure de formuler certaines recommandations, compte tenu de ses 39 années aux Communes et de son expérience comme avocat.

Il n'a pas voulu préciser la nature de ces recommandations. Toutefois, il a dit qu'il partageait l'avis de la commission royale d'enquête sur la sécurité du pays publié en 1959, selon lequel le service de sécurité ne devrait pas faire partie d'une force policière.

Cependant il n'a pas voulu élaborer. Il a expliqué, en réponse aux questions des journalistes, qu'il existe un problème pratique lorsque certains suggèrent que les membres du Parlement soient appelés à contrôler, et revoir, dans une certaine mesure les activités d'un service de sécurité.

Il a dit que les secrets, se transformeraient en commérages.

L'opposition soulève une question de privilège sur l'assurance-chômage

OTTAWA (PC) — L'opposition aux Communes a reproché hier au gouvernement d'avoir fait preuve de mépris à son endroit en proclamant une section de la loi sur l'assurance-chômage avant que le comité du Parlement n'ait eu le temps de donner son avis sur cette clause.

C'est le député de Saint-Jean-Est, M. James McGrath, qui a soulevé une question de privilège sur ce point, et il a rapidement obtenu l'appui du Nouveau parti démocratique.

En fait, les députés se sont rendu compte au début de décembre, au moment où ils étudiaient en comité la projet de loi C-14 qui modifie la loi sur l'assurance-chômage, que la clause 2 de cette législation était proclamée et imprimée dans la Gazette officielle depuis le 26 octobre.

Comparaissant devant le comité, le ministre de l'Emploi et de l'Immigration, M. Bud Cullen, a dû présenter ses excuses mais M. McGrath a tenu à porter l'affaire à l'attention de la Chambre des Communes.

Un Bill ne peut être proclamé évidemment avant d'avoir été analysé clause par clause par un comité parlementaire.

En soulevant sa question de privilège, M. McGrath a soutenu que le gouvernement avait ou bien anticiper l'adoption de la législation, ou bien négliger le rôle du Parlement, ou tenter de légiférer par l'intermédiaire d'un arrêté en conseil mais que d'une façon ou d'une autre il s'agit d'un outrage aux privilèges des députés.

Il a signalé en outre que la Chambre des Communes fait face à un dilemne puisqu'elle doit étudier un projet de loi qui a déjà été adopté en partie. Il a donc pressé le président de la Chambre, M. James Jerome, de référer cette affaire au comité permanent sur les privilèges et élections.

M. Jerome a indiqué qu'il allait profiter de la fin de semaine pour se pencher sur cette question.

Pour sa part, M. Bud Cullen a affirmé que le gouvernement avait agi en toute légalité et que la clause proclamée n'est qu'un raffinement d'une clause déjà existante et qu'il n'y a pas matière à une question de privilège.

Le ministre de l'Emploi a reproché par ailleurs à l'opposition d'avoir pris plus d'un mois pour se rendre compte de la situation.

Signalons que plusieurs intervenants ont tenu à prendre la parole sur ce sujet qui a accaparé les travaux de la Chambre pendant quelques heures.

Vaugeois confirme

QUEBEC (PC) — Le ministre des Affaires culturelles Denis Vaugeois fera une déclaration publique la semaine prochaine au sujet des enquêtes faites sur les allégeances politiques des fonctionnaires québécois sous le gouvernement Bourassa.

M. Vaugeois a confirmé partiellement hier à des journalistes les allégations du député conservateur fédéral Elmer McKay voulant que, sous Bourassa, un fonctionnaire du ministère des Affaires culturelles du Québec était chargé de faire enquête sur les allégeances politiques des fonctionnaires québécois.

Le ministre estime toutefois que ces enquêtes n'étaient pas reliées à la Gendarmerie royale du Canada.

M. Vaugeois a qualifié de filtrage les enquêtes dirigées par M. Serge Raymond.

Les hypothèses sont nombreuses sur la succession de Schreyer

WINNIPEG (PC) — La nomination de M. Ed Schreyer au poste de gouverneur général du Canada est encore toute fraiche et les Manitobains s'interrogent sur l'avenir. Deux questions principales leur viennent d'abord à l'esprit.

La première: Qui succédera à leur ancien premier ministre comme chef du Nouveau parti démocratique de la province?

La deuxième est en quelque sorte une résultante de la réponse à la première: Comment ce changement de direction affectera-t-il le parti et l'image que s'en font les électeurs?

Le choix d'un nouveau chef a souvent été le sujet des conversations, même avant que le NPD ne soit défait par les progressistes - conservateurs, aux élections de 1977.

Maintenant que M. Schreyer a quitté la politique active, les hypothèses sont de plus en plus nombreuses.

Quatre noms ont souvent été mentionnés comme successeurs possibles: trois sont des avocats, vétérans de la politique, qui ont fait partie du premier gouvernement Schreyer; l'autre est un nouveau-venu, sortant des rangs des conseillers du NPD.

La tête d'affiche, dans cette course, est un homme de 44 ans, M. Howard Pawley, un excellent administrateur qui se dévoue depuis longtemps pour le parti. Son épouse, Adèle, est une cousine de M. Schreyer.

M. Pawley a été élu pour la première fois à l'Assemblée législative manitobaine en 1969. Comme ministre, c'est lui qui a été le législateur le plus lié à la question de l'assurance automobile publique; plus tard, on le voyait très bien ministre des Affaires urbaines, puis comme procureur général.

Le candidat le mieux connu de la population est âgé de 49 ans. Il s'agit de M. Sidney Green, ancien ministre de la SAnté et des Mines, et député depuis 1966. M. Green a tenté deux fois de se faire élire à la direction du parti, dans les années 60, mais sans succès. On le considère comme un des députés les plus intelligents et les plus prometteurs, mais il n'a jamais pu se débarrasser de l'image d'extrême gauche qu'il donne, une image injustifiée, selon lui-même et d'autres membres du parti.

Les deux autres sont MM. Saul Cherniack, 61 ans, élu pour la première fois en 1962 et ancien ministre des Finances, puis des affaires urbaines, et Wilson Parasiuk, 35 ans, le seul nouveau-venu, ancien directeur du secrétariat au plan du cabinet NPD, élu pour la première fois en 1977. Il est peu connu en dehors du parti.

Aucun de ces politiciens n'a promis officiellement de participer à cette course, mais MM. Pawley et Parasiuk ont donné jeudi l'impression que ça les intéresserait.

Le caucus du NPD projette de se réunir lundi, afin de trouver un successeur temporaire à M. Schreyer. Mais, selon M. Jim Walding, président de cet organisme, le congrès officiel du parti pour le choix d'un chef ne pourra avoir lieu avant l'automne prochain.

Pétrole: le prix canadien devra être inférieur au prix payé aux États-Unis

OTTAWA (PC) — Les consommateurs ont obtenu hier un sursis de six mois avant la prochaine augmentation du prix de l'essence et de l'huile à chauffage.

Hier aux Communes, le ministre de l'Energie, des Mines et des Ressources, M. Alastair Gillespie, a rendu publique la correspondance qu'il a échangée récemment avec son homologue de l'Alberta, M. Don Getty.

C'est ainsi que l'augmentation de $1 du baril du pétrole brut qui devait entrer en vigueur le 1er janvier 1979, a été reportée au 1er juillet 1979.

Cependant le fédéral a accepté que le 1er janvier 1980 le prix du baril du pétrole augmente de $1, encore c'est-à-dire, trois cents du gallon d'essence, pourvu que ce nouveau taux ne soit pas supérieur au prix américain.

« Nous avons accepté de permettre des augmentations seulement si les prix canadiens sont plus bas que les prix payés aux Etats-Unis ou sur les marchés internationaux », a déclaré M. Gillespie aux Communes.

Selon le député néo-démocrate, M. Stuart Leggett, la politique du gouvernement se traduit ainsi: « Il n'y aura pas d'augmentation aujourd'hui si vous votez pour nous demain ».

M. Gillespie a soutenu que ce sont des mesures destinées à protéger les Canadiens.

« L'effet de cette augmentation différée changera d'environ un demi pourcentage l'indice du coût de la vie », a-t-il expliqué.

Il a soutenu en outre, que ce gel aura un « effet favorable » sur la croissance économique et la situation du chômage au pays.

Comme le prix du pétrole n'est pas appelé à augmenter, avant la fin du mois d'août prochain: il y a toujours environ un délai de 60 jours pour écouler les stocks, il n'y aura pas non plus d'augmentation du prix du gaz naturel, tel que prévu le 1er février 1979.

L'Assemblée étudie le budget Parizeau

QUEBEC (PC) — L'Assemblée nationale a entrepris hier l'étude d'un budget supplémentaire de $1,116, 575,000.

Le ministre des Finances, M. Jacques Parizeau, a expliqué que la majeure partie de ce montant, soit $776 millions, était attribuable à l'incorporation dans le budget de la province des comptes de la Régie de l'assurance maladie.

Il ne s'agit pas de dépenses supplémentaires, mais d'un changement de nature comptable », a dit M. Parizeau.

Quant au reste, soit $369 millions, il s'agit vraiment de crédits supplémentaires rendus nécessaires parce que certains programmes du gouvernement ont coûté plus cher que prévu.

Il ne faut pas croire pour autant que le nouveau montant constitue des dépenses supplémentaires puisque la majeure partie de ces fonds provient de crédits périmés, c'est-à-dire inutilisés par certains ministères, selon M. Parizeau.

Le député de Beauce-sud, M. Fabien Roy, en a profité pour déplorer le fait que le budget porte le déficit annuel de 1978-79 à $1,386 milliard.

Selon M. Roy, le seul service de la dette accaparera cette année plus de $673 millions, soit le montant total du budget de la province en 1960. Le député de Beauce-sud croit qu'il s'agit d'un « endettement pyramidal » qui risque d'hypothéquer l'avenir des Québécois.

M. Parizeau a rétorqué que le déficit du Québec était, toutes relations gardées, beaucoup moins important que celui du gouvernement fédéral.

Le gouvernement fédéral a un déficit cette année de $10 milliards. Or comme le Québec représente de 25% à 30% de la population canadienne, le fédéral impose aux Québécois une part du déficit qui varie entre $2,600,000,000 et $3,000,000,000.

PÉTITION

les fées ont soif de liberté

- **Considérant que la liberté d'expression est fondamentale dans une société démocratique,**
- **Considérant que toute forme de censure contribue à étouffer la culture,**
- **Considérant, enfin, que toute personne est libre de lire ou de ne pas lire le texte de cette pièce,**

Nous soussigné(e)s souhaitons la levée immédiate de l'injonction frappant le livre de Denise Boucher "LES FÉES ONT SOIF".

Gilles Archambault	Écrivain	Michèle Lalonde	Écrivain
Gisèle Audet	Criminologue	Louise Langlois Trudel	Agent de recherche
Angèle Arsenault	Chanteuse	Jacques Languirand	Écrivain
Julie Arsenault	Productrice spectacles	Daniele Lareau	Attachée de presse
Pierre Audet	Écrivain	Huguette Laurent	Chômeuse
Serge April	Graphiste	Pauline Lecompte	Sociologue
Jean Basile	Éditeur	Wilfrid Lemoyne	Écrivain
Michel Beaulieu	Écrivain	Louise Labrecque	Étudiante
Roland Benchimol	Libraire	Francoise Loranger	Écrivain
Marie-Claire Blais	Écrivain	Diane Lefloch	Technicienne films
Monique Bosco	Écrivain	Claude Lachance	Comptable
Michele Boyer	Fonctionnaire	Sylvain Lelièvre	Chanteur
Jacques Brault	Écrivain	Monique Lelièvre	Femme
Nicole Brossard	Écrivain	Monique Leyrac	Chanteuse
Alberte Brisson	Peintre	Guy Latraverse	Impresario
Gaston Brisson	Pianiste	Ghislaine Lepriol	Couturière
Charlot Barbeau	Pianiste	Felix Leclerc	Chansonnier, poète
Francine Bourque	Animatrice	Claude Léveillee	Chanteur, pianiste
Alain Bergeron	Auteur	Michèle Laframme	Femme
Marc Bradley	Auteur	Claudette Lariié-Langlois	Animatrice
Gaétane Breton	Chanteuse	Louise Larose	Éducatrice
Claudine Bujold	Conceptrice	Gérard Loiselle	Restaurateur
Pierre Boutin	Professeur Arts Québécois	Nicole Leblanc	Comédienne
Maurice Bolitin	Théologien	Louise Latraverse	Comédienne
Paule Baillargeon	Cinéaste	Jérôme Lemay	Chanteur
Guy Badeaux	Caricaturiste	Pierre Letourneau	Chanteur
Caroline Butson	Étudiante	Raymond Levesque	Chansonnier, poète
Louis Bérubé	Arpenteur	Nicole Levesque	Femme
Jean Antonin Billard	Prof. cinéma	Claude Lattes	Impresario
Geneviève Beullac	Femme	Anne-marie Lorie	Linguiste
Francoise Bert	Comédienne	Louise Landreville	Éditeur
Denise Bourque	Agent de bureau	Roger Landreville	Producteur films
Michèle Bourque	Infirmière	Gisèle Lorie	Acheteuse
Denis Beauchamp	Technicien	Liette Lorez	Chanteuse
Daniel Bourque	Machiniste	Arthur Lamothe	Cinéaste
Robert Bérubé	Artisan	Jean-Pierre Lefebvre	Cinéaste
Vincent Bérubé	Comptable	Michel Laurin	Chauffeur de taxi
Jean Bode	Libraire	Guy Ledoux	Argenteur
Guy Bourgeault	Prof. théologie	André Major	Écrivain
Louis Caron	Écrivain	Daniele Marcotte	Attachée de presse
Roch Carrier	Écrivain	Guido Molinari	Peintre
Paul Chamberland	Écrivain	Yolande Martel	Libraire
Cécile Corneiier	Libraire	Monique Mercure	Comédienne
Marie-Hélène Côte	Sociologue	Chantal Michaud	Travailleuse sociale
Louise Côté	Pour l'équipe de Châtelaine	Gaston Miron	Écrivain
Renée Claude	Chanteuse	Francine Montpetit	Pour l'equipe de Châtelaine
Pierre Corbeil	Directeur technique	Dyne Mousso	comedienne
Jean Chevrier	Auteur	Mousseau	Artiste concepteur
Michel Conte	Chanteur	Jean-Guy Moreau	Imitateur
Alain Crevier	Chanteur	Denise Meloche	Administratrice
Richard Cyr	Chanteur	Claude Martel	Femme
Marjolaine Carle	Attachée de presse	Andrée Matteau	Sexologue
Francine Chaloult	Attachée de presse	Christine McDougall	Apprenti embaumeur
Michel Chartrand	Syndicaliste	Louise Melancon	Théologienne
Robert Charlebois	Chanteur	Madeleine Ouellette Michalska	Écrivain
Janet Coutt	Relationniste	Danielle Oderra	Chanteuse
Laurence Charlebois	Femme	Pierre Quimet	Serveur
Renée Cornelier	Peintre	Maryse Pelletier	Comédienne
Elise Charrette	Comédienne	Jean-marie Poupart	Écrivain
Francois COusineau	Musicien	Marc Proulx	Comédien
Yolande Cohen	Professeur	Louise Phaneuf	Étudiante
Michel Campbell	Prof. théologie	Gabrielle Pascale	Professeur littérature
Pierre Dansereau	Écrivain	Robert Paquette	Chanteur
Antoine Del Busso	Éditeur	Richard Prevost	Restaurateur
Nicole Deschamps	Écrivain	Alain Paré	Impresario
Louise Deschatelet	Comédienne	Serge Paré	Agent de spectacles
Louis Dubé	Libraire	Robert Papen	Linguiste
Albert Duchesne	Libraire	Marie-Andre Paquet	Fee
Suzanne Dulude	Secrétaire	Jacques Perron	Musicien
Yvon Deschamps	Monologuiste	André Pornier	Étudiant
Rejean Ducharme	Écrivain	Louis Pornier	Disquaire
Francois Dompierre	Compositeur	Jean-Marc Piotte	Professeur
Suzanne Dumont	Attachée de presse	Pierre Renaud	Libraire
Martine Dehais	Secrétaire de production	Jean-Pierre Rogel	Journaliste
Jean Dalmain	Comedien	Jean Robitaille	Auteur
Claude Desgagnes	Producteur de film	Gilles Rivard	Chanteur
Francois de Lucy	Peintre	Gilles Robitaille	Binchimiste
Carmélia Di Paola	Femme	France Rondeau	Décoratrice
Anna Di Paola	Étudiante	Pierre Ringuet	Musicien
Diane Dupont	Infirmière	Louis Rousseau	Professeur sciences religieuses
Jacques Duval	Vendeur	Pierre Richard	Syndicaliste
Diane Doris	Secrétaire d'administration	Judi Richards	Chanteuse, compositeur
Thérèse Dumouchel	Éditrice	Beth Roberts	Typographe
Denyse Dalcourt	Étudiante	Michèle Rossignol	Comédienne
Thérèse Desjardins	Agent de voyages	Andre Roy	Critique
Monique Dumais	Théologienne	Ness Roussy	Disquaire
Judith Dufour Vaillancourt	Fac. éducation permanente	Marlyne Renaud	Secretaire
David Evans	Photographe	Roger Richard	Disquaire
Pierre Faucher	Artiste peintre	Marie-Madeleine Raoult	Éditrice
Jacques Ferron	Écrivain	Gaetan Roberge	Libraire
Louise Forestier	Chanteuse	Marie-Andree Roy	Théologienne
Francyne Furtado	Directrice de plateau	Marcel Sabourin	Comedien
Francoise Faucher	Comédienne	René St-Pierre	Libraire
Philippe Faucher	Professeur	Basile Signalas	Coiffeur
Jean-Pierre Ferland	Chanteur	Janou St-Denis	Poete, comédienne
Jean-Fleury	Impresario	Soledad Pocatessa	Traductrice, interprete
Marcelle Ferron	Peintre	Patrick Straram	Critique
Pierre Fauteux	Producteur, ingenieur	Francois Soucy	Sculpteur
André Gagnon	Pianiste compositeur	Fernande Saint-Martin	Historienne d'art
Lizette Gervais	Journaliste	Marie Savard	Poete éditrice
Jacques Godbout	Ecrivain	Sylvie Tard	Professeur
Richard Guay	Journaliste	Guy Trudel	Sociologue
Francine Grimaldi	Journaliste	Diane Talbot	Étudiante
Claude Gauthier	Chanteur	Georges Thurston	Chanteur
Christiane Gagnon	Receptionniste	Fabienne Thibeault	Chanteuse
Jean-Claude Germain	Directeur de théâtre et dramaturge	Jacques Thidale	Comedien
Hélène Grimard	Poete	Gilles Talbot	Producteur
Peter Gnass	Sculpteur	Gaston Therrien	Fonctionnaire
Joelle Ganguillet	Étudiante	Ginette Tremblay	Fonctionnaire
Martin Gendron	Étudiant	Claude Tousignant	Peintre
Chantal Gagnon Boisvert	Relationniste	Pierre Vallières	Ecrivain
Madeleine Gagnon	Poete, prof. de littérature	Evelyne Vallée	Fonctionnaire
Pierrette Gelderblom	Éditrice	Robert Vinet	Comptable
Georges Hébert-Germain	Journaliste	Bonnie Vinet	Femme
Philippe Haeck	Écrivain	André Valois	Poete, cineaste
Marie-Laure Haller	Promotion	Armand Vaillancourt	Sculpteur
Philippe de Hommeim	Prof. M.S.M.H.	Max (Sergei Vincent	Agent de spectacles
Claude Jamsin	Écrivain	Jean-Guy Vaillancourt	Sociologue
Johanne Johnson	Étudiante en lettres	Pauline Vaillancourt	Professeur sciences politiques
Michèle Jean	Historienne	Tiny Vandyk	Photographe
Francois Jobin	Courtier	Laurie Wirdle	Étudiante
Ara Kermoyan	Éditeur	Alexandre Zelkine	Auteur, compositeur
Saud Khan	Débosseleur	Cilou Zelkine	Journaliste
Andréanne Lafond	Journaliste		

MARTINEAU
UN VRAI BRANDY FRANÇAIS.

PIERRE O'NEILL

La consigne de Clark: patte de velours

Tout récemment encore, les sondages, l'un après l'autre, venaient reconfirmer l'impopularité de Joe Clark dans l'opinion publique canadienne. La dépression était en train de miner le moral des troupes. Même certains proches collaborateurs du chef ne se privaient pas pour l'accabler de tous les maux. Mais depuis les résultats du dernier sondage Gallup, les mauvais augures ont fait place à l'euphorie. A son entrée cette semaine à la réunion du caucus national de ses parlementaires, Joe Clark a été accueilli par un tonnerre d'applaudissements. Toutefois conscient de la fragilité d'une remontée qui tient davantage au sentiment de répulsion que les Canadiens éprouvent à l'endroit du premier ministre, Joe Clark a senti le besoin d'apaiser ses députés et de les inviter à la sobriété. Plus encore, il les a suppliés d'éviter les éclats de voix, les attitudes irritantes, les incartades spectaculaires. Ne rien faire qui choque, afficher une impeccable solidarité et une pensée homogène. C'est le message que Joe Clark entend livrer aux réunions du caucus d'ici le déclenchement des élections. Dans ce climat de joie contagieuse, les députés ont par ailleurs acclamé Jacinthe Lavigne qui a subi la défaite contre le créditiste Richard Janelle dans Lotbinière aux élections partielles. Elle a d'abord raconté les difficultés de sa périlleuse campagne, puis a tenté de convaincre cette horde de mâles bleus anglophones qu'il leur fallait essayer de mieux comprendre les aspirations et problèmes du Québec.

■ *Démission de Trudeau, rumeur accréditée*

Les résultats du dernier sondage Gallup ont fait plus que de ressusciter les rumeurs de démission du premier ministre. Après les sondages défavorables des mois précédents et les échecs successifs de deux conférences fédérales-provinciales, la mauvaise nouvelle était de trop et a eu un effet déstabilisateur chez les plus intimes collaborateurs de M. Trudeau, jusque dans le dernier bureau, tout à fait au bout du corridor. Jusqu'ici imperturbables, même lorsqu'ils traitaient de l'avenir de leur patron, les proches de PM sont aujourd'hui dépouillés de cette sérénité. Cela, tout en reconnaissant que le patient est fiévreux et que le sondage du début janvier pourrait lui porter un coup mortel. Il faut dire que les vautours commencent à voler à basse altitude. L'establishment du parti, et notamment les financiers de Bay Street, sont de retour en ville. Ils agissent ainsi comme l'instructeur de baseball qui se rend au monticule pour la troisième fois dans la même partie sous prétexte de vouloir causer avec son lanceur. Le temps est-il venu de l'envoyer aux douches? Ce n'est encore qu'une hypothèse mais plus vraisemblable que jamais. S'ils acceptent de patienter un temps encore, c'est qu'ils ont entendu dire que John Turner dormait tout habillé et qu'ils n'en veulent pas davantage. Coïncidence curieuse, les conseillers québécois de M. Turner ont pris l'avion jeudi soir pour Toronto. Mais il ne faudrait pas oublier tout à fait Donald Macdonald et Otto Lang; il faudrait aussi considérer Keith Spicer comme un aspirant logique au leadership.

■ *Elizabeth, Giscard et Pierre*

A son arrivée au palais de Buckingham, jeudi, le premier ministre Trudeau n'avait qu'une chose en tête: faire avaler à Sa Majesté la reine la nomination du néo-démocrate Ed Schreyer au poste de gouverneur général du Canada. Mais Elizabeth aussi lui réservait une petite surprise et notre premier ministre est estomaqué d'entendre la reine lui proposer de rajeunir la monarchie à sa façon en déléguant le Prince Charles à Ottawa au titre de roi du Canada. A Paris, par contre, les choses se sont merveilleusement bien déroulées. Le dossier jadis litigieux de la visite au Québec du premier ministre français Raymond Barre avait fait l'objet d'une entente préalable à l'entière satisfaction des gouvernements d'Ottawa, de Québec et de Paris. A son entrée dans le bureau du président de la république à l'Elysée, M. Trudeau s'est dit heureux de cet accord qui permettra au premier ministre Barre de rendre visite à M. Lévesque en février 1979. Le succès de cette délicate mission au coeur du périlleux triangle Paris-Ottawa-Québec est attribuable, dit-on, à la virtuosité diplomatique de l'ambassadeur Gérard Pelletier.

■ *Un bureau du PM à Jasper*

Dans l'esprit de Joe Clark, la victoire de son parti aux prochaines élections ne fait plus de doute, non plus que son accession prochaine au poste de premier ministre du Canada. Le leader du PC a néanmoins troublé la quiétude des membres de son entourage en leur confiant, l'autre jour, son intention d'ouvrir un second bureau de premier ministre dans l'Ouest du pays. Pour prouver aux Canadiens de cette région que le gouvernement central est aussi près d'eux que des Ontariens et des Québécois, c'est précisément à Jasper dans son propre comté que le premier ministre Joe Clark se propose d'avoir pignon sur rue. Après avoir cru d'abord à une mauvaise plaisanterie de leur patron, les collaborateurs et conseillers du chef conservateur ont froncé les sourcils en réalisant que c'était sérieux. Il s'agirait au début d'une expérience-pilote qui, dans les premières années du régime, serait tentée sur de brèves périodes. Nixon aussi avait ouvert une deuxième Maison blanche à San Clemente...

■ *Le RC renaîtra de ses cendres*

Chez les créditistes, les leaders passent mais les militants restent. Yvon Dupuis avait abandonné la direction du Ralliement créditiste en 1974 pour fonder le défunt Parti présidentiel. Fabien Roy ne connaît que déboires depuis qu'il a fui les créditistes pour prendre la tête du Parti national populaire avec Jérôme Choquette en 1975. Ces deux échecs auraient dû suffire à faire comprendre à Camil Samson et au colonel Sévigny que les militants ne les suivraient jamais dans l'insolite aventure des Démocrates. Les créditistes n'ont d'ailleurs pas pris de temps à se mettre à la recherche d'un nouveau leader. Ils tentent depuis de convaincre Armand Bois qui a déjà présidé aux destinées du parti en 1972 alors qu'il était encore député à l'Assemblée nationale. A l'époque, il avait été désigné par ses collègues parlementaires pour remplacer Camil Samson qui avait démissionné avec fracas à la suite de querelles internes. Cette pressante invitation de militants créditistes de la région de Québec est en train de séduire Armand Bois qui n'exclut pas un retour en politique.

■ *L'agenda du PM*

Réjoui à la pensée que son ouvrage « La Passion du Québec » s'oriente allègrement vers le sommet du palmarès des best sellers, comblé par des émoluments qui dépassent de $3,000 les revenus annuels de son plus illustre adversaire, le premier ministre du Canada, René Lévesque consacrera l'essentiel de son temps aux travaux parlementaires, à de vigoureux échanges avec ses ministres ainsi qu'aux querelles inter-ministérielles. Un seul point de l'agenda du PM vaut d'être signalé et c'est l'attention que M. Lévesque portera à la Conférence des amérindiens du Québec qui se déroulera au Château Frontenac à Québec. En matinée, jeudi, ces Québécois du Nord seront accueillis par le chef du gouvernement lui-même au salon rouge de la cité parlementaire. M. Lévesque participera en après-midi à une séance plénière de la conférence sur le thème des politiques économiques. Et le soir, conférencier au dîner de clôture, le PM traitera du respect des droits des amérindiens et lèvera le voile sur quelques-uns des projets conçus pour lui par Eric Gourdeau.

■ *La petite semaine de Claude Ryan*

Le chef du Parti libéral du Québec semble avoir pris la résolution de modérer ses transports. Le programme des prochains jours montre en effet des activités clairsemées. C'est à ce point frappant qu'on pourrait se demander si le surmenage n'a pas forcé M. Ryan à prendre quelques jours de repos. Il fut un temps où certains membres de son entourage lui reprochaient le choix de ses auditoires et de ses types d'interventions. On trouvait par exemple qu'il perdait son temps à parler aux anglophones du West-Island. On soutient aujourd'hui avec insistance que M. Ryan n'est ni fatigué, ni malade et qu'il s'agit tout simplement pour un temps de donner priorité à des entretiens privés. Après avoir participé activement à la restructuration et au financement du parti, M. Ryan a maintenant amorcé l'étape suivante qui consiste à donner à la commission politique un rythme de croisière respectacle.

Les pompiers roulent leurs tuyaux d'arrosage après avoir éteint l'incendie survenu hier dans le Vieux-Montréal, à quelques rues de l'église Notre-Dame, qui, la veille, avait été lourdement endommagée par les flammes.
(Photolaser CP)

Celui de l'église Notre-Dame était d'origine criminelle

Un deuxième incendie dans le Vieux-Montréal: 3 morts

La police a confirmé hier que l'incendie qui a dévasté jeudi la chapelle de l'historique église Notre-Dame, dans le Vieux-Montréal, était d'origine criminelle.

Le lieutenant Jean-Yves Saint-Laurent, de la police de Montréal, a déclaré que des enquêteurs avaient découvert que l'incendie avait commencé jeudi matin dans un tas de journaux froissés dans un confessionnal de la chapelle. On n'a pas encore découvert de suspect.

La déclaration de la police confirme les soupçons des prêtres de la paroisse, selon lesquels un incendiaire qui menaçait l'église depuis plusieurs mois avait finalement réussi. Il y a eu cinq tentatives d'incendie depuis un an.

Entre-temps, la police cherche toujours la cause d'un autre incendie survenu hier dans les environs de l'église et qui a causé la mort de deux vieux locataires d'une maison de pension et d'un visiteur plus jeune. Sept habitants de la maison ont été blessés, dont l'un est grièvement atteint.

Le sinistre de vendredi matin a aussi détruit plusieurs boutiques et une épicerie de ce quartier touristique. Les pompiers pensent qu'il a été causé par une défectuosité des appareils électriques.

Selon l'inspecteur Gaston Béland, les flammes auraient pris naissance à l'arrière de l'épicerie pour se propager vers le haut et à l'immeuble adjacent, de bois et de briques, de la rue Notre-Dame.

L'incendie à l'église Notre-Dame, non loin de la maison de pension, a réduit en cendres la chapelle et détruit des oeuvres d'art religieux et des documents historiques de grande valeur. Les flammes se seraient propagées rapidement parce que le bois de la chapelle était sec et verni.

Plusieurs paroissiens qui attendaient la messe du matin ont quitté la chapelle quand ils ont vu de la fumée sortir d'un confessionnal.

L'abbé René Marinier dit que trois fois cette année on a brisé des fenêtres du presbytère pour lancer des journaux et des guenilles en feu. Une autre fois, un incendie a été allumé dans un confessionnal du principal immeuble de l'église.

L'église elle-même a été un peu endommagée mais on pense que les services religieux pourront y reprendre dans une semaine.

La distribution du Journal de Montréal rétablie par injonction

Un arrêt de travail des 65 agents distributeurs du Journal de Montréal, employés par les Messageries Dynamiques Inc., a empêché la livraison de ce quotidien du matin hier, et la partie patronale a dû avoir recours hier à l'injonction pour assurer la livraison du journal aujourd'hui.

En début de soirée, les Messageries Dynamiques faisaient savoir que malgré cet arrêt de travail, l'édition d'aujourd'hui samedi du Journal de Montréal serait livrée, de même que les éditions des journaux Photo-Police, Echo-Vedettes et du TV-Hebdo.

L'injonction qui a été accordée hier, ont précisé les Messageries Dynamiques, « stipule que les agents distributeurs des Messageries Dynamiques ne peuvent empêcher toute livraison des produits distribués par les Messageries Dynamiques Inc. jusqu'au 18 décembre ».

Les agents distributeurs, qui sont payés à commission, réclament de leur employeur une meilleure rémunération. Ils se sont regroupés pour fins de négociation en l'Association des distributeurs de journaux, mais leur mouvement n'a aucun caractère syndical.

Jeudi soir, ils ont refusé deux offres salariales des Messageries Dynamiques, et le journal est resté à l'atelier. Le Journal de Montréal, dont le tirage, a-t-on appris, est de 273,000 exemplaires par jour, n'avait cependant, à l'heure du refus des propositions patronales, été tiré qu'à 55,000 exemplaires.

Les journalistes étaient au travail hier et préparaient l'édition de samedi comme si rien ne s'était produit. A l'extérieur de l'immeuble, les agents distributeurs et les camionneurs palabraient.

Des gardes de sécurité avaient été placés à la porte du journal et l'escouade anti-émeute de la police de la CUM a été appelée, mais ses membres en sont repartis tout aussi vite, le groupe des distributeurs et camionneurs n'ayant rien fait pour troubler la paix.

Aux Messageries Dynamique hier, on expliquait que les agents distributeurs négociaient depuis un mois un nouveau contrat de travail et que les négociations avaient achoppé sur les clauses d'ordre financier.

Un porte-parole des Messageries, société qui appartient à Quebecor, éditeur du Journal de Montréal, a laissé entendre que depuis jeudi soir, quand les distributeurs ont refusé les offres patronales, il n'y a pas eu de rencontre entre les deux parties.

Cette situation durera tant qu'il n'y aura pas entente, et le Journal devra cesser de publier puisque son produit ne sera pas livré, a expliqué ce porte-parole.

L'injonction que les Messageries dynamiques vient d'obtenir permettra à des distributeurs engagés pour l'occasion, d'effectuer ce matin la livraison du quotidien, ce à quoi les distributeurs réguliers s'opposeront.

AUJOURD'HUI

A l'Hôtel de l'Institut (3535, rue Saint-Denis, Montréal) se tient le 3e congrès de l'Association québécoise pour l'application du droit à l'exemption de l'enseignement religieux.

■

Le Conseil scolaire de l'île (1415, rue Jarry est) tient un colloque sur « l'éducation: autonomie locale, sources de revenus autonomes ».

■

De 9 h à 16 h, au 6558A Saint-Denis, bazar pour financer la future Garderie populaire de Saint-Edouard.

■

A l'hôpital Sainte-Justine, le centre de recherche de cet hôpital et du Montreal Children's Hospital accueillent à compter de 13 h le public à une Expo-science sur les soins et la recherche pédiatriques.

■

L'Institut canadien-polonais du bien-être Inc. (5655, rue Bélanger est) célèbre son 35e anniversaire. Conférence de presse à 15 h et réception à 17 h.

■

Fête de Noël à 15 h pour les enfants infirmes à l'école Montréal High 3449, rue de l'Université). Avec la participation de policiers de la CUM et du Kiawanis.

Dimanche

Pour souligner le 30e anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'Homme, trois événements au moins sont à signaler à Montréal: à compter de 12 h 30 (Complexe Desjardins), la Commission des droits de la personne et l'Unesco (Canada) invitent le public à entendre des artistes lire des textes sur les droits de l'homme et à voir des films sur le même thème; le congrès des Coptes chrétiens d'Egypte se déroule à l'hôtel Windsor et porte sur le respect des droits de l'homme; à l'hôtel Méridien (salon Picardie) le ministre québécois de l'Immigration, M. Jacques Couture, a prévu une rencontre (17 h) avec des représentants de syndicats, de groupes ethniques, du Conseil consultatif de l'immigration et de maints autres organismes.

■

A l'hôtel Windsor (Montréal) se tient, à compter de 9 h 30, un colloque sur les médias anglophones, organisé par la Fédération professionnelle des journalistes du Québec (FPJQ).

■

De 10 h à 17 h, au cinéma Capitol (Place d'Youville, à Québec) la CSN convoque ses états-généraux sur le Livre blanc sur la sécurité et la santé au travail.

■

A l'Oratoire Saint-Joseph du Mont-Royal, récitals au Carillon puis office biblique accompagné de danses rituelles (15 h) et récital d'orgue (15 h 30) de Raymond Daveluy.

Au Québec, faut se tenir... en santé
Ministère des Affaires sociales

TÉLÉPHONEZ-NOUS
FRAIS VIRÉS ACCEPTÉS
Centre de Tissage Leclerc Montréal
COURS DE TISSAGE LECLERC
COURS DE TAPISSERIE GOBELIN DÉBUTANT LE 8 JANVIER
9210 Lajeunesse
INSCRIPTION DÈS MAINTENANT
384-9500

JOURNÉE D'ACCUEIL
L'Hôpital Sainte-Justine et son Centre de Recherche
3175, chemin Côte Sainte-Catherine
Montreal Children's Hospital Research Institute
2300 Tupper Street
Samedi 9 décembre 1978 - 13h - 17h
Bienvenue à tous aux deux hôpitaux
LES CANADIENS POUR LA RECHERCHE MÉDICALE
encourage fortement votre participation à cette visite

Voyage d'études de SOCIOLOGIE
Dans un pays SOCIALISTE
Du 15 au 30 mars 1979
Nous allons visiter les institutions en HONGRIE.
Sur le programme:
Village d'enfants, maison des vieillards, pouponnière d'une usine, cour juvénile, maison de correction, etc. Plusieurs excursions touristiques, musique gitane, dîner gastronomique etc...
(3ième année) (APEX)
DATE LIMITE POUR UN PREMIER DÉPÔT DE $100
LE 19 JANVIER 1979 LE SOIR
Avion, hôtel, 3 repas, programme professionnel, interprètes ..... $1,143.
Avion, hôtel, 2 repas, programme professionnel, interprètes ..... $1,087.
Coût pour un conjoint sans les visites professionnelles, avec 2 repas ..... $ 987.
Tél.: 845-3111
HENRI KELENY AGENCE DE VOYAGE
2114 boul. St-Laurent
Montréal Canada H2X 2T2
Cable: Vacation, coin Sherbrooke
Détenteur d'un permis du Québec.
KLM

Collège de Montréal
Institution privée déclarée d'intérêt public
dirigée par les Prêtres de Saint-Sulpice
COURS SECONDAIRE COMPLET
EXTERNAT POUR GARÇONS
EXAMENS D'ADMISSION
Pour Secondaire I, les samedis 13 et 20 janvier 1979
Pour Secondaire II, le samedi 27 janvier 1979
8h45 a.m. Durée de l'examen:
trois heures (9 à 12h)
Apporter le bulletin de l'année en cours et celui de l'année précédente
(si ce n'est déjà fait)
Après entente, des bourses d'études sont disponibles
Renseignements: 933-7397, poste 38
1931 ouest, rue Sherbrooke, Montréal H3H 1E3
(Station de métro Guy)

LE DEVOIR

Fondé par Henri Bourassa le 10 janvier 1910 | Rédacteur en chef: Michel Roy | Rédacteurs en chef adjoints: Jean Francoeur, Lise Bissonnette | Directeur de l'information: Pierre Loignon | Trésorier: Bernard Larocque

Montréal, samedi 9 décembre 1978 ■ 4

L'oeuvre d'un incendiaire?

LA destruction de la chapelle du Sacré-Coeur adjacente à l'église Notre-Dame représente à elle seule une perte largement irréparable. Les citoyens qui observaient sur place, jeudi, la progression de l'élément destructeur regardaient la scène avec une attitude de gravité mêlée de tristesse. Certes les incendies, grands ou petits, entraînent le plus souvent des pertes qu'il faut déplorer; mais certaines disparitions sont à juste titre davantage ressenties. Il en va assurément ainsi de la vieille chapelle de la paroisse des Sulpiciens, ouvrage intimement inscrit dans la trame même de la société montréalaise et de notre histoire.

Heureusement, une grande partie des oeuvres d'arts et, semble-t-il, des autres pièces d'archives ont pu être sauvées. Avec diligence, des services publics et privés d'arts et de patrimoine sont venus prêter secours aux gardiens de ces lieux et des oeuvres d'importance historique qu'ils renfermaient. Toutefois si les pertes et, surtout, si les travaux de restauration sont aussi considérables qu'une première évaluation peut nous le faire craindre, les autorités gouvernementales devront apporter aux Sulpiciens une contribution spéciale.

De manière générale, en effet, l'Etat doit chez-nous prêter son concours à la préservation et à la restauration des ouvrages et des vestiges de tous ordres qui sont la propriété d'institutions religieuses, mais dont la valeur architecturale et historique en font un indéniable patrimoine collectif. La chapelle du Sacré-Coeur était devenue un monument historique. La remise en état des lieux et le coût de restauration des ouvrages et pièces qu'ils renfermaient doivent pour la même raison n'être point laissés à la seule charge des propriétaires, mais être aussi supportés financièrement par nos gouvernements.

Le sentiment d'accablement qui se répand d'ordinaire devant pareils dommages, le prix parfois lourd qu'il faut payer pour les réparer dans la mesure du possible, ne doivent pas porter à des conclusions de résignation ou d'abandon. A quelques reprises dans leur histoire, plusieurs de nos villes se sont relevées de conflagrations pires encore. L'église Notre-Dame elle-même, telle qu'elle s'élève sur la Place d'Armes, reste un monument de courage, de confiance dans l'avenir, de sens de l'histoire et de la continuité, malgré les controverses qu'elle a pu susciter, à l'époque et encore aujourd'hui. De nos jours, cependant des motifs nouveaux doivent inciter la collectivité à appuyer les efforts de restauration et surtout de préservation et de prévention qui s'imposent à l'égard de tout ce patrimoine.

Autant que ces bâtiments modernes que l'Etat et les entreprises ont implantés depuis vingt ans dans la métropole et peut-être bien davantage que ces immeubles trop souvent froids et étrangers, les ouvrages laissés par les générations et les siècles passés sont de nature à donner des racines, un sens d'appartenance, et une inspiration à une société qui en a si grandement besoin. L'impact de l'histoire et de son enseignement dans la jeunesse sera vite émoussé ou tournera à la propagande si les vestiges concrets du passé ne sont pas préservés et tranquillement légués aux générations qui montent et qui aspirent à faire un pays réel au nord des Etats-Unis.

Il n'est pas de renaissance nationale sans un recours et un retour systématiques aux sources, matérielles autant que spirituelles. Après avoir secoué le joug trop sévère de son passé religieux, le Québec doit apprendre à en conserver, avec maintes valeurs toujours vivaces, les « reliques » modestes ou grandioses qu'il nous en reste, des simples registres paroissiaux jusqu'aux tours et aux clochers les plus impressionnants.

■

Paradoxalement, la destruction de la vieille chapelle renvoie à une autre constatation dramatique et non moins importante. Sans que les autorités policières aient pu encore le confirmer, l'on craint que l'incendie dévastateur ait été l'oeuvre d'un incendiaire. Il faudra attendre les conclusions des enquêteurs pour en avoir le coeur net. Mais il n'est pas invraisemblable qu'en effet une main « criminelle » ait été à l'origine du sinistre. En tout cas, plusieurs incendies à Montréal, dont certains d'importance, ont été volontairement allumés. Dans le Vieux-Montréal en particulier, quelques faits troublants ont retenu déjà l'attention.

Ce passé qui s'envole en fumée évoque un contexte social bien actuel qui devrait tout autant faire l'objet des plus vives préoccupations. Qu'ils s'agisse d'entrepreneurs ou de commerçants voulant tirer profit de ces destructions, ou qu'il s'agisse d'incendiaires déséquilibrés, des mesures préventives et curatives devraient être prises en vue de réduire, sinon d'éliminer, ces désastres à l'avenir. Dans le cas de la chapelle du Sacré-Coeur, à supposer qu'il faille retenir l'explication d'une main criminelle, il est peu probable que l'on doive rechercher quelque sombre spéculateur immobilier. L'hypothèse d'un esprit malade s'imposerait plutôt.

Oh, la triste famille des incendiaires détraqués est largement connue de la police. D'un incendie à l'autre, les enquêteurs viennent parfois à bout de rattacher l'effet à son auteur. Mais comme les tribunaux ne peuvent emmurer les « coupables » à perpétuité, même si le crime d'incendie emporte en principe une telle sanction, les individus en cause sont remis en liberté et leur récidive, hélas, risque de ne pas attendre très longtemps. A vrai dire, les incendiaires font courir de plus grands risques pour la vie humaine dans les prisons que dans les rues de la ville. Un service de protection sociale, analogue aux « alcooliques anonymes », ne devrait-il pas être mis sur pied par la police et le ministère des Affaires sociales en vue de protéger les incendiaires contre eux-mêmes, et nous tous en même temps, surtout dans leurs périodes de « crise »?

Des incendies spectaculaires comme celui de la chapelle du Sacré-Coeur nous rappellent les inestimables valeurs qui nous sont léguées du passé. Les drames plus obscurs qui poussent certains des nôtres à mettre en péril autant des vies humaines que d'importantes richesses de notre patrimoine ne devraient pas rester enfouis dans les dossiers de la police ou du palais de Justice. Car leurs motivations sont parfois éclairantes sur l'état de notre ville et sur ses véritables préoccupations.

Jean-Claude LECLERC

L'ANCIEN ET LE NOUVEAU

Entre Jérusalem et Bethléem

par Jean Martucci

Jérusalem, entourée de murailles, fermait ses portes la nuit par crainte des ennemis. Bethléem, petit village paisible, pouvait dormir sans avoir besoin de sentinelles. Et nous qui avons à combattre nos combats humains tout en entrevoyant déjà la paix qui durera sans fin, nous nous sentons toujours quelque part entre Jérusalem et Bethléem.

Jérusalem s'était bâti un temple de pierres avec sanctuaire et clergé, un temple qu'elle voulait durable, un temple qu'elle eut aussi à rebâtir et purifier. Bethléem, pendant ce temps-là, vivait tout simplement d'espérance et de foi: « Et toi, Bethléem Ephrata, de toi sortira pour moi celui qui doit gouverner Israël ». Et nous qui avons à bâtir l'Eglise sans jamais perdre de vue Celui qui viendra, nous nous sentons toujours quelque part entre Jérusalem et Bethléem.

Jérusalem avait un roi investi de pouvoirs et entouré de ministres, avec des notables formant sa cour et des intrigues peuplant son palais. Bethléem ne comptait que des bergers sans prétention « qui vivaient aux champs et veillaient tour à tour à la garde de leur troupeau ». Et nous qui avons à vivre les contraintes de toute société humaine tout en voulant n'être qu'une communauté servante et humble, nous nous sentons toujours quelque part entre Jérusalem et Bethléem.

Jérusalem comptait des savants et des scribes, des penseurs et des chercheurs, qui scrutaient les Ecritures et souvent ne les comprenaient pas. Bethléem vivait tout bonnement comme village natal du roi David et lieu de naissance du Messie attendu comme un nouveau David. Et nous qui avons à scruter notre foi et purifier notre religion, en attendant qu'apparaisse Celui dont elles nous parlent toutes deux, nous nous sentons toujours quelque part entre Jérusalem et Bethléem.

Jérusalem, sise au sommet des collines, témoignait de Dieu et se faisait voir comme fille de Sion et mère de tous les peuples. Bethléem, cachée dans la campagne, passait inaperçue sans même chercher le regard des passants. Et nous qui devons être, en même temps, témoins et discrets, nous nous sentons toujours quelque part entre Jérusalem et Bethléem.

Entre deux cynismes

Cégep par cégep, les étudiants regagnent leurs salles de cours. Une trentaine d'institutions étaient paralysées la semaine dernière; moins d'une vingtaine le demeuraient hier. Le ministre de l'Education a bien voulu hâter quelques retouches déjà prévues et plutôt mineures au système de prêts et bourses, mais il a somme toute réussi à éviter de négocier.

Quand les derniers résistants devront dans quelques jours oublier leurs revendications financières pour se contenter de discuter du rattrapage de leur session de cours, il ne restera guère qu'un goût de cendre de ce mouvement de grève qui s'essouffle aujourd'hui dans l'incohérence. A peine au début de sa renaissance, le mouvement étudiant se sera affaibli lui-même. Les étudiants universitaires ne l'ont que peu ou pas suivi, souvent gênés par le simplisme et l'étroitesse des griefs des cégépiens. Ces derniers se sont eux-mêmes divisés, quelquefois amèrement, à cause de difficultés à vivre la démocratie en leurs rangs.

Mieux que tous les rapports, analyses et livres blancs sur l'enseignement collégial, cet épisode qui tire à sa fin et à la désillusion parle clair et haut des problèmes actuels des cégeps. Les étudiants y sont bernés de toute part. Par des appuis syndicaux relevant du plus pur opportunisme. Par des autorités qui préfèrent louvoyer plutôt que de les mettre solidement en face des réalités. En ramassant leurs billes dans le désenchantement après quelques moments de fête, ils pourront s'en rendre compte et faire là l'un des rares apprentissages utiles des dernières semaines.

Les étudiants avaient une mauvaise cause et elle est devenue très vite évidente. Ils voulaient tout et tout de suite. Ils haussaient les épaules devant tout rappel de priorités et besoins sociaux autres que les leurs. Ils refusaient d'évoquer même l'idée de s'engager à de quelconques services en retour de la gratuité scolaire et de la vie subventionnée qu'ils réclamaient. Ils ignoraient tout des véritables mécanismes de l'accessibilité à l'éducation.

Au lieu de les aider à nuancer leurs requêtes insensées, à les situer et les reformuler dans un contexte beaucoup plus large, les groupes les plus influents auprès d'eux ont préféré tirer profit de la situation pour leur seul et unique intérêt. On a vu les deux grandes syndicats d'enseignants de cégeps, CSN et CEQ, appuyer sans coup férir et sans discuter des revendications sur le fond aussi corporatistes que celles des chirurgiens-dentistes. Il serait intellectuellement intéressant de savoir comment la CEQ, dont les célèbres thèmes sur « l'école au service de la classe dominante » n'ont jamais considéré le système de prêts-bourses comme une iniquité de quelque importance, a opéré sa conversion. Comment ces enseignants « de gauche », qui vont par monts et par vaux répétant que le système scolaire laisse les enfants de la classe ouvrière hors des cégeps et de l'université, ont décidé aujourd'hui de se liguer du côté de ceux qui ont survécu à la sélection et de réclamer pour eux encore plus de privilèges.

Il n'y a guère qu'une explication à cet appui inconditionnel, et elle est marchande. C'est le troc: n'embêtons pas les étudiants aujourd'hui et ils ne nous embêteront pas demain.

L'appui au mouvement de grève a été un simple élément de stratégie: on émet un communiqué, l'association des étudiants est satisfaite et on n'en parle plus. Habituée, un peu indifférente, l'administration ferme le collège, paie les enseignants, fait des hypothèses de calendrier de récupération dont on sait bien qu'elle est toujours factice. Et pour se donner bonne conscience devant la mauvaise cause des étudiants, on les excuse en disséquant sur leur « mal d'être », qui a justement beaucoup à voir avec leur vie au collège, entièrement filtrée par les exigences des relations de travail, ce que tout le monde sait et dont personne ne parle. Il suffit de lire le livre blanc gouvernemental sur l'enseignement collégial pour trouver étalée, si l'on peut dire, cette conspiration du silence dont les étudiants font les frais.

Moins près des étudiants, les autorités collégiales et surtout l'interlocuteur gouvernemental auraient pu jouer franc jeu avec eux, s'engager dans une véritable discussion sur une forme de service civique, par exemple. Mais on a préféré attendre, voir venir, donner des miettes en attendant que le mouvement commence à mal respirer. Là aussi la stratégie a gagné sans faire avancer d'un cran le degré de conscience des étudiants. Elle a atteint des sommets la semaine dernière, quand le Conseil national du Parti québécois, pour atténuer la dureté de la position de l'aile parlementaire, a appuyé à son tour les revendications des cégépiens. Ainsi se préparent glorieusement les référendums.

Ballottés entre deux cynismes, les étudiants apprennent surtout à cultiver le leur. On comprend mieux aujourd'hui qu'ils ne sachent se mobiliser que pour réclamer des sous.

Lise BISSONNETTE

LIBRE OPINION

Le respect de l'autorité

par Jacques Martineau

L'auteur est professeur de philosophie au Cégep de La Pocatière.

■

Je profite de la liberté qui m'est donnée par l'absence des étudiants à leurs cours (ils font ainsi pression sur le gouvernement pour obtenir la reconnaissance de leurs revendications sur les prêts et bourses) pour mettre sur papier quelques idées que je ne suis certainement pas seul à avoir, mais que j'aimerais voir un peu plus répandues et prises en considération.

Y a-t-il encore des Québécois aujourd'hui pour s'inquiéter de voir graduellement les rapports de force et les moyens de pression remplacer, dans les litiges sociaux, l'ouverture à l'autre, la bienveillance, le dialogue et le respect de l'autorité (à priori toujours nécessaire pour l'équilibre d'une société)? Il m'apparaît d'une extrême gravité que la première réaction envisagée aujourd'hui par tous les groupes sociaux d'une certaine importance, dès qu'ils ont l'impression, fondée ou non, de voir leurs intérêts lésés, soit le rapport de force et l'ultimatum. A quel degré de perversion du sens de l'autorité et du bien commun sommes-nous arrivés pour adopter de telles attitudes avec autant de facilité, même de contentement, que nous le faisons quand nous décidons deprendre des vacances? Car pour une bonne partie des étudiants (ils sont cinquante sur mille, m'a-t-on dit, à l'amphithéâtre ce matin) ce conflit est l'occasion d'une fin de semaine allongée.

Mais les étudiants ne sont pas les seuls en cause. Ils ont trouvé des modèles en ce sens fréquemment ces dernières années, surtout du côté syndical. Ce qui m'inquiète, et ce que je ne peux m'empêcher de voir (et de dire) à travers tout cela, c'est l'image d'une société (la nôtre) atteinte de plus en plus du « virus totalitaire » qui aggresse avec force l'humanité depuis surtout quelques décennies.

Combien de pays encore aujourd'hui dans le monde connaissent les libertés et les aisances que nous connaissons ici au Québec? Je ne prétends pas que nous soyons une société sans problème, loin de là. Mais ce qui m'attriste le plus, c'est la confusion, le manque de sagesse, et à la faveur de ces défauts chez le grand nombre, de voir quelques « prophètes de la libération des masses » noyauter avec une idéologie aussi fausse que dangereuse, toutes nos institutions sociales. Et l'idéologie a bien fait son petit bonhomme de chemin: maintenant de plus en plus nombreux sont ceux qui pensent (ou plutôt ont l'obscure impression) qu'une directive gouvernementale est à priori irrecevable parce qu'elle est toujours de quelques façons une manigance d'exploiteurs. Dans une société où les moyens de production (le capital) ne sont pas entre les mains de l'Etat, c'est l'Etat qui est entre les mains du capital. Voilà le postulat manichéen. Et par conséquent, aucun droit de gérance (à commencer par celui du gouvernement) n'est sacré. Au contraire, il faut travailler à les « gruger » sur tous les fronts pour arriver à une société sans classe, où aucun patron (et gouvernement) ne saurait imposer de limites à nos revendications dorénavant toutes satisfaites. Ce sera le grand soir de la libération.

Comment ne pas voir cet esprit sous les revendications (parfois légitimes mais aussi très souvent désordonnées) des étudiants comme de la fonction publique en général (pour ne nommer que ceux-là) à l'égard du gouvernement?

Tout cela est bien attristant parce que de toute évidence, nous devons voir que ce n'est pas en « faisant sauter » dans le rapport de force les structures et l'autorité qu'une société comme nôtre se donne encore légitimement, que nous aurons nécessairement un remplacement meilleur. Ce qui s'est conquis par la force violente ne peut se maintenir que par la même force violente. Et c'est pourquoi (c'est une hypothèse) une autorité qui nous viendrait de nos théoriciens du rapport de force à priori serait nécessairement une autorité établie sur la force violente plus que sur la force du droit. Et si mon hypothèse ne suffit pas à convaincre, j'attire l'attention sur les pays qui ont connu un changement d'autorité à la faveur de l'idéologie du rapport de force et de la lutte des classes. Y a-t-il seulement un pays parmi ceux-là qui connaît des conditions de liberté et de vie se comparant ou même s'approchant des nôtres? Mais le plus vraisemblable reste encore, à la faveur de l'anarchie croissante, un glissement de l'autorité actuelle vers la dictature qui, avec ses inévitables erreurs et abus, nous ferait regretter le temps présent.

Je veux bien m'atteler à la tâche d'améliorer notre société, mais pas dans l'esprit et les moyens de la lutte des classes qui aura été, comme le dit Jean Ethier Blais, une immense « erreur de programmation » dans l'histoire. J'aimerais entendre mes dirigeants syndicaux (comme ceux de l'ANEQ) insister (que dis-je parler! car ils n'y font même pas allusion) un peu plus sur les devoirs que j'ai, que nous avons tous envers une société pour voir nos droits et ceux des autres satisfaits. Evidemment, nous n'aurons pas fait disparaître ce faisant, les inévitables parasites qui dans une société pensent plus à leur intérêt immédiat qu'au bien commun. Mais nous aurons au moins diminué leur nombre, car nous ne serons plus de ceux-là! Et comme le dit le dicton, si on finit toujours par avoir les gouvernements qu'on mérite alors... Alors il y a quelque espoir à l'horizon au lieu du cul de sac évident où nous nous engouffrons actuellement.

BILLET

Moins de médecins !

Le docteur Augustin Roy s'inquiète du rythme de progression des effectifs médicaux au Québec, dix fois plus rapide que celui de la croissance démographique. Il en tire le diagnostic suivant: hypertrophie galopante du corps médical.

Si le président de la Corporation professionnelle des médecins avait consulté la docteur Knock, il aurait perdu ses scrupules. Dans son célèbre code de déontologie, « Le Triomphe de la médecine », l'illustre disciple d'Hippocrate énonce les trois postulats de toute thérapeutique: 1) « Les gens bien portants sont des malades qui s'ignorent. » 2) « Malgré toutes les tentations contraires, nous devons travailler à la conservation du malade. » 3) « La santé n'est qu'un mot, qu'il n'y aurait aucun inconvénient à rayer de notre vocabulaire. Pour ma part, je ne connais que des gens plus ou moins atteints de maladies plus ou moins nombreuses à évolution plus ou moins rapide. »

Une fois ces principes admis, craindre une saturation du collège médical devient une absurdité. La moitié du monde soignant l'autre moitié, voilà ce qu'il faudrait, tous les mortels que nous sommes étant convenus que « la santé est le premier et le plus grand de tous les biens » tout de suite avant l'argent qu'ils abandonnent volontiers aux médecins. **Albert BRIE**

LETTRES AU DEVOIR

■ *Une antonymie*

Quand on qualifie l'avortement d'acte médical et d'acte thérapeutique, on commet une faute de grammaire qu'on appelle antonymie, c'est-à-dire une « juxtaposition de mots inconciliables ». En effet, l'accolement du terme « médical » au mot avortement est inconciliable parce qu'un geste médical ne peut, d'aucune façon, viser à supprimer la vie; il ne peut avoir d'autre objet que de supporter, de protéger la vie. Que le législateur ait statué que l'avortement n'est un crime que dans telle ou telle circonstance, cela n'en fait pas pour autant un geste médical; que ce geste soit posé par un médecin, cela n'en fait pas non plus un geste médical, qu'il s'accomplisse sous les auspices d'une administration hospitalière, cela n'en fait pas non plus un geste médical.

Accoler le mot « thérapeutique » au mot avortement constitue aussi une antonymie. En effet, il est tout-à-fait impensable qu'un acte aboutissant à la mise à mort volontaire et directe d'un être humain puisse être qualifié de « thérapeutique », puisque la « Thérapeutique » est l'ensemble des actions et pratiques destinées à traiter et à guérir les « maladies ». Or, le foetus qu'on tue n'est pas malade!

De tous temps, toutes les écoles de médecine et tous les manuels d'obstétrique ont toujours décrit l'avortement comme une pathologie et se sont évertués à déceler ses causes pour pouvoir le prévenir. Et aujourd'hui, on voudrait nous faire croire, sous prétexte de « pluralisme » et de « conciliation avec la réalité », qu'il faut maintenant classer l'avortement comme un traitement. D'ailleurs, si l'avortement dit « thérapeutique » devait trouver sa place parmi les actes médicaux, la loi des hôpitaux prévoit qu'il ne saurait échapper à l'examen du comité d'appréciation des actes médicaux (art. 119). Or, s'il échappe à cette surveillance, comme ses promoteurs le désirent, c'est justement parce parce que l'avortement, même appelé « thérapeutique » n'est pas un acte médical.

En conclusion, je ne pense pas qu'on puisse envisager de priver quelque malade que ce soit d'un lit d'hôpital au bénéfice d'une parturiente dont on se propose de tuer l'enfant à naître, pas plus qu'on doive permettre à qui que ce soit de venir dans un hôpital y poser un geste non-médical soustrait à l'examen du comité d'appréciation médicale.

Si l'Etat veut absolument légiférer dans ce domaine, qu'il s'affaire à la création d'avortoirs spécialisés, indépendants des hôpitaux et qu'il crée, au sein des cégeps, une chaire d'avortement pour certains élèves auxquels le ministère de l'Education donnera le droit de mettre à mort les enfants à naître, sous la protection de l'article 251 du Code pénal fédéral.

C'est d'ailleurs tout ce qu'autorise cet article, lequel ne constitue pas un empiètement en matière de santé (art. 92 de la constitution canadienne); toute législation provinciale, dans ce domaine, reste autonome et volontaire.

J.A. TREMBLAY

Ste-Foy
décembre 1978

■ *Un mur américain*

Un entrefilet de l'Agence France-Presse paru dans LE DEVOIR du 28 novembre 1978 nous apprenait que les Services américains d'immigration et de naturalisation s'apprêtaient à construire vingt kilomètres de treillage métallique en deux points de la frontière américano-mexicaine soit à San Deigo en Californie et à EL Paso au Texas et ceci pour empêcher tout passage clandestin des Mexicains.

On y disait aussi que les étrangers en situation irrégulière seront désormais forcés de tenter leur chance dans les zones non-urbaines où ils seront plus facilement repérés et appréhendés.

Cette information m'inquiète pour deux raisons. Premièrement les Etats-Unis avec le Président Carter en tête, se font les ardents défenseurs et les pélerins des droits de l'homme dans le monde; il ne se passe presque pas une semaine sans qu'une déclaration de la Maison Blanche ne fasse état au atteintes à ces droits dans plusieurs pays du globe. Comment alors expliquer la construction de ce « treillage » qu'on pourrait facilement comparer, toutes proportions gardées, au célèbre mur de Berlin; bien sûr on ne veut pas empêcher des gens de sortir, mais on veut les empêcher d'entrer. Il n'est pas besoin d'être un expert en politique internationale pour voir l'attrait qu'on les Etats-Unis pour les gens qui vivent dans un pays moins développé: les moyens tels que le cinéma, la télévision, l'information constituent des facteurs de pénétration idéologique déjà amplement discutés ailleurs pour qu'on ne soit pas obligé d'en discuter ici. L'attrait de l'« American Way of life » est certainement une perspective « intéressante » pour ces travailleurs démunis. Mais les autorités américaines trouvent qu'il y a trop de ces gens. Alors on construit un treillage. Beaucoup de gens se sont élevés contre la construction du mur de Berlin parce que, disait-on, on empêchait des hommes et des femmes d'accéder à la liberté. J'espère que ces mêmes personnes vont s'élever contre cette construction qu'envisagent les services américains... Il est vrai que ce ne sont pas des « communistes » qui construisent le mur...

Le deuxième point que je voudrais soulever est la place que cette information a tenue dans LE DEVOIR: comme je l'ai déjà dit, c'était un entrefilet en bas de la page 10 tiré directement d'une agence internationale de presse: il n'y avait pas de commentaire ou d'article sur le sujet. Je ne voudrais pas parler d'information tendancieuse mais, si je me rappelle bien, lors de la construction du mur de Berlin, on en a fait état pendant plusieurs jours, sinon plusieurs mois, et cela souvent en première page. LE DEVOIR se voulant un organe d'information objectif aurait pu donner une importance plus grande à cette nouvelle.

Jean-Paul PROULX

Limoilou, le 30 novembre 1978

■ *Un suicide collectif*

A lire LE DEVOIR, j'ai de plus en plus l'impression que ce journal s'est engagé à promouvoir la cause des « féministes », ces femmes qui disent prôner la libération alors qu'elles sont toutes esclaves et enchaînées par leurs idées elles-mêmes.

Etant fille d'Eve, moi aussi, et, grâce à Dieu, ne souffrant aucunement de l'état suffocant dont elles se plaignent, je suis à me demander ce qu'adviendrait le troupeau féminin... sans hommes sur la planète?

Si 95% des féministes ne considèrent plus l'amour que peut leur apporter l'homme, elles restent tout de même fortement attachées à la sécurité matérielle, au bien-être et souvent aux titres d'honneur que confère le mari. De cela, on ne parle jamais.

L'erreur de ces femmes me semble pire qu'une hérésie et aussi dommageable à l'humanité que le communisme. Hélas, aujourd'hui, les erreurs sont plus louables que les grandes vérités; c'est pourquoi les « féministes » seront toujours aveugles puisque seule la vérité rend libre.

Que le mouvement soit conduit par Mme X ou Mme Y, ce sont des aveugles qui conduisent d'autres aveugles, et toutes s'en vont au précipice... sans que ce soit à la vitesse des disciples de Jim Jones. Il y a tout de même un suicide collectif.

Claire BROSSEAU

■ *Marx n'est pas venu en Amérique*

J'ai été étonné de lire, sous la plume de votre correspondant particulier à Vancouver, qui couvrait le Congrès de l'Internationale Socialiste, que Karl Marx avait assisté en 1876 au Congrès de Philadelphie. Il s'agit d'une erreur historique évidente pour tous ceux qui connaissent tant soit peu l'histoire du mouvement socialiste. En effet, Karl Marx n'a pu assister à la Conférence de Philadelphie puisqu'il ne s'est jamais rendu en Amérique.

Il y a lieu d'ailleurs de préciser que la réunion de Philadelphie, qui prononça la dissolution de la Première Internationale (fondée en 1864), n'était qu'une Conférence élargie de son Exécutif — le Conseil général. Celui-ci avait été transféré en 1872 à New York par décision du Congrès de La Haye de l'Internationale. Ce congrès fut le seul auquel assista Karl Marx et cette décision de transférer le Conseil général à New York était en fait un moyen de faire mourir un organisme déjà dans son déclin.

André P. DONNEUR
Professeur.

Paris, le 21 novembre 1978.

LE DEVOIR est publié par l'Imprimerie Populaire, société à responsabilité limitée, dont le siège social est situé au numéro 211, rue du Saint-Sacrement, Montréal H2Y 1X1. Il est composé et imprimé par l'Imprimerie Dumont, incorporée dont les ateliers sont situés à 9130, rue Boivin, Ville LaSalle. L'agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans LE DEVOIR.

ABONNEMENT: Édition quotidienne: $60 par année, six mois $33, trois mois $21. A l'étranger $65 par année, six mois $36, trois mois $24. Éditions du samedi: $19 par année. Édition quotidienne livrée à domicile par porteur $1.50 par semaine. Tarif de l'abonnement servi par la poste aérienne sur demande. Courrier de deuxième classe, enregistrement numéro 0858. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec.

TÉLÉPHONE: 844-3361
(lignes groupées)

La morale du pourquoi pas

par Jacques Dufresne

Georges Devereux, cité dans le Nouvel Observateur, a attribué le suicide de Jonestown à la remise en question systématique des valeurs dans la société américaine. Pierre Bertrand a proposé dans LE DEVOIR une interprétation semblable. Qu'est-ce donc que cette nouvelle mentalité qui peut nous amener un jour à dire: pourquoi pas le suicide collectif? Est-ce qu'il faut situer le débat sur *Les Fées ont soif* dans cette perspective?

Les actes que nous posons effectivement ne représentent qu'une partie infinitésimale de ceux qui nous passent par la tête à l'état d'ébauches plus ou moins avouables. Pour un désir satisfait que de lubies mises à l'écart! « Tout ce qu'on pourrait lui dire, et lui faire, à cette belle inconnue qui passe dans la rue! Elle aussi peut-être... » On comprend pourquoi Alain disait que « l'âme c'est ce qui dit non au corps. » La censure que l'homme normal s'impose à lui-même est beaucoup plus sévère que celle qui sévit dans le monde du spectacle.

La boîte de Pandore qui est au fond de nous-mêmes est généralement bien fermée. Mais ce n'est pas une voûte. La membrane qui retient les monstres est mince et transparente. On pourrait la comparer au diaphragme, qui réduit à l'essentiel la communication entre le haut et le bas du corps. Une lésion est déjà un éclatement et la cicatrisation est lente. C'est pourtant cette membrane qui fait la différence entre la civilisation et la barbarie.

Le démon préposé à la censure intérieure était autrefois le représentant de Dieu en nous. On l'appelait la conscience. La découverte des autres cultures et des moeurs exotiques l'a fait descendre de son trône. Il doit maintenant consulter un entourage hétéroclite et son avenir n'est plus assuré. C'est ce qui explique pourquoi il y a désormais plusieurs existences dans une seule et même vie. Selon le démon qui tient le gouvernail, on entre au Temple du Peuple, on fait l'amour à la façon de Masters and Johnson, ou on élève des moutons. « Maybe I'll try girls », dit une nymphomane dans un magazine américain. Elle ajoute « I was half-kidding. I had thought about it in *my hunger to experience everything.* » La suite du récit nous apprend qu'elle a effectivement essayé les femmes.

On devient ainsi indifférent à tout ce qui n'est pas un « thrill » nouveau. Bientôt on ne peut plus faire la différence entre vivre et avoir des expériences. Nous avons fait du monde un laboratoire, nous avons transformé la nature en objet d'expérience. Par un juste et inévitable retour des choses nous sommes devenus pour nous-mêmes objets d'expérimentation. Mais là où la conscience naïve pouvait trouver une joie inattendue, l'expérimentateur ne peut trouver qu'une confirmation ou une invalidation de son hypothèse. La déception est absolue, et inévitable pour cette raison. Des spasmes convenus remplacent l'émoi enchanté. L'ennui naquit un jour de la nouveauté.

La morale du pourquoi pas c'est aussi le nivellement des actes. On se refuse de plus en plus à reconnaître la supériorité de certains êtres. Pourquoi aurait-on une attitude différente devant les actes? Les sommets sont-ils plus admissibles dans un cas que dans l'autre? C'est là un vieux thème platonicien. A la cité démocratique correspond un homme démocratique. Ce dernier est tiraillé par une multitude de tendances à la fois contradictoires et indistinctes. A la limite il n'est plus qu'une marionnette. Sa disponibilité à tout le met à la disposition de tous. Il est à la fois l'enfant déchaîné et l'esclave enchaîné.

Il existe aussi un nivellement du savoir. Pourquoi les hiérarchies subsisteraient-elles dans ce seul domaine? Pourquoi y aurait-il des objets de connaissance privilégiés? Nos ingénieux voisins ont donc inventé les trivia, mot qui désigne des jeux consistant à satisfaire sa curiosité intellectuelle avec n'importe quoi. Mickey Mantle était-il marié lorsqu'il a frappé son premier circuit? On peut devenir millionnaire en répondant à des questions pareilles.

Descartes nous avait également prévenu du danger. La liberté d'indifférence, dit-il, est le plus bas degré de liberté. La liberté d'indifférence c'est celle qui consiste à choisir entre des biens dont aucun ne s'impose avec évidence. Indifférent, indifférencié, informe, infantile, ce sont là des synonymes.

Ce phénomène est d'une ampleur et d'une profondeur telles qu'on ne voit pas d'où pourrait venir les remèdes. On peut toutefois s'efforcer de comprendre. Supposons, comme on le croit fréquemment aujourd'hui, qu'il n'existe pas de morale universelle, que ce qui est mal ici peut être bien ailleurs. Cela ne signifie pas qu'un peuple peut sans risques troquer ses valeurs contre celles d'un autre ou arborer à trop fortes doses des éléments exotiques. Une valeur peut être vitale sans être universelle au sens où nous entendons habituellement ce mot. La plupart des cultures primitives ont été détruites par des changements trop brusques et des échanges trop nombreux. Les indiens du Canada ont été décimés par quelques barriques d'alcool.

Comment savoir si une valeur est vitale? Si on exclut la référence à l'universel, il n'y a qu'une réponse à cette question: une valeur est vitale parce qu'elle existe, parce qu'elle est dominante et qu'elle a des racines profondes. Il n'en faut pas plus pour affirmer qu'elle est nécessaire à la survie du groupe qui l'a créée, qu'elle fait partie de ses mécanismes d'adaptation. En Occident, et au Québec plus particulièrement, le culte de la Vierge entre de toute évidence dans cette catégorie.

C'est seulement en se référant à l'absolu, en invoquant la morale universelle qu'on pourrait, théoriquement, porter un jugement sévère sur le culte de la Vierge. Soyons explicite. On peut, en s'inspirant de la morale universelle, condamner l'inceste dans telle tribu primitive, même si on sait qu'il s'agit d'un comportement dominant et bien enraciné. Si on se situe dans une perspective relativiste, il convient au contraire de respecter la pratique de l'inceste. Mutatis mutandis, on pourrait dans le cadre de la même morale universelle condamner le culte marial en arguant, par exemple, qu'il s'agit d'un comportement infantile. Je dis à la rigueur, parce qu'il serait bien difficile de trouver des arguments sérieux pour discréditer un archétype qui a inspiré les cathédrales et dont l'équivalent existe dans les plus grandes traditions. Les iconoclastes perdent toutefois ce dernier recours dès qu'ils entrent dans la perspective relativiste. Désormais, il n'y a plus de différence entre le fait et la valeur. Or le culte de la Vierge est un fait. L'arbitrage ultime appartient à la force et au nombre.

Il faut aussi éviter de sous-estimer la force de l'imaginaire en soi-même. Auguste Comte, celui qui, au dix-neuvième siècle est allé le plus loin dans l'élaboration d'une morale universelle, mais positive, a consacré les dernières années de sa vie à une religion nouvelle, dont il était le fondateur et au centre de laquelle il avait placé une dame, Clotilde de Vaux, dévouée par ses soins de tous les attributs de la Vierge.

Au Québec, la référence à l'universel et à l'absolu a cessé depuis longtemps d'avoir cours parmi les libérateurs du peuple. La logique relativiste dans laquelle ces derniers s'enferment les oblige donc à respecter les moeurs dominantes sous peine de perdre toute crédibilité.

Vraie ou fausse, ce n'est pas le moment d'en discuter ici, l'hypothèse relativiste contient toutefois un avertissement sérieux. Il ne faut pas prendre à la légère les moyens qu'un peuple invente au cours des âges pour se protéger contre l'alcoolisme et la folie ou pour empêcher l'éclatement des communautés. Avant de faire une expérience nouvelle ou de céder à une mode il est toujours sage de se demander si on ne provoquera pas ainsi un télescopage intérieur ou une erreur d'aiguillage qui pourraient être fatale pour nous et pour la société.

Les écueils que l'on rencontre sur ce chemin sont cependant très dangereux. Sous prétexte que telle habitude locale ou nationale a une valeur de survie on peut ériger un faux absolu au nom duquel on opprimera des êtres libres. C'est ce qui s'est produit dans l'Allemagne nazie et à Jonestown. Dans ce dernier cas, ce sont les rites artificiels d'un groupe non moins artificiels qui ont été érigés en absolus. On peut penser que les membres de la secte ont été réduits à cela parce qu'il n'y avait plus d'archétypes authentiques dans leur vie quotidienne.

Outre l'incompatibilité du relativisme avec le rejet des moeurs dominants, ce qu'il faut souligner avec la plus grande insistance c'est le lien nécessaire entre la démythisation, la remise en question, et le recours compensatoire à de faux absolus, qu'ils soient puisés dans la race, dans la secte ou dans le clan. Il faut noter enfin qu'en dehors d'une référence à l'absolu et à l'universel il n'y a pas de tolérance possible.

Voir page 6: La morale

Pas d'association sans souveraineté

par Gilbert Paquette

L'auteur est député du comté de Rosemont à l'Assemblée nationale du Québec

Les récentes déclarations du premier ministre du Québec soulèvent trois questions importantes qu'il importe de bien distinguer: d'abord la liaison entre la souveraineté et l'association; ensuite l'idée d'une autre consultation avant toute démarche unilatérale d'accession à la souveraineté; et enfin l'évaluation du rapport de force après le référendum qui me semble au coeur de la question.

Les Québécois ont toujours recherché un statut politique leur permettant la maîtrise de leur avenir et l'égalité avec les autres nations du monde, y compris le Canada anglais. Dans toute association de type fédéral avec le Canada anglais, cet objectif est impossible à atteindre. Les Canadiens anglais ont leur gouvernement, celui d'Ottawa, qui assure leur cohérence nationale. Ils ne peuvent, avec raison, consentir à l'affaiblir en faveur du Québec qui représente ceux qu'ils considèrent comme une minorité.

Autrement dit, dans tout régime fédéral, nous ne pourrons jamais obtenir pour notre gouvernement national, celui de Québec, toutes les compétences et tous les impôts qui nous permettraient d'orienter notre avenir. L'une des deux nations est souveraine, l'égalité des deux nations exige que l'autre le devienne.

La souveraineté est indispensable au peuple québécois. Elle implique donc que le Québec exerce pleinement et d'une manière totalement autonome l'ensemble des compétences étatiques, tant celles qui sont actuellement exercées à Ottawa que celles qu'il détient déjà. C'est justement cette souveraineté qui permet au Québec d'envisager une association librement consentie, d'égal à égal, avec le partenaire canadien où, sur certaines questions, il exercera sa souveraineté conjointement avec ce dernier.

Une telle association est souhaitable pour les deux nations surtout sur le plan économique, car elle permet à chacune de se donner un gouvernement national complet. L'association est souhaitable mais elle n'est pas indispensable. Le genre d'association que nous recherchons exige la souveraineté des deux partenaires, mais par contre, la souveraineté n'exige pas l'association comme préalable. C'est en ce sens que les deux notions ne sont pas du tout indissociables. Mais il n'est pas interdit de vouloir remplacer le régime fédéral par un nouveau régime cohérent qui intègre les deux notions c'est-à-dire une association entre Etats souverains. C'est la position du Parti québécois depuis le début.

Une association d'Etats souverains n'est pas une association de type fédéral. Elle existe en vertu d'un traité international qui ne peut donc être signé que par des Etats jouissant de la pleine personnalité internationale, c'est-à-dire des Etats souverains. C'est donc dire que la signature formelle du traité d'association ne pourra avoir lieu qu'après la déclaration d'indépendance, c'est-à-dire l'Acte de l'Assemblée nationale du Québec proclamant la souveraineté du Québec.

Il faudra cependant une négociation préalable entre les deux Etats pour établir les clauses du traité d'association. Cette négociation peut se faire avant ou après la déclaration d'indépendance du Québec.

Le programme du Parti québécois, au chapitre de l'accession à l'indépendance, privilégie une négociation préalable à la déclaration d'indépendance et postérieure à un référendum où le gouvernement du Québec « se serait assuré de l'appui des Québécois sur la souveraineté du Québec » (art. 1).

L'article 2 précise le contenu de ces négociations dont: « le rapatriement au Québec de tous les pouvoirs, à l'exception de ceux que les deux gouvernements voudront, pour des fins d'association économique, confier à des organismes communs ». Il s'agit donc d'une négociation simultanée, non de la souveraineté et de l'association, mais du rapatriement des pouvoirs et des modalités de l'association, sur la base de la souveraineté des deux Etats.

L'article 3 prévoit une accession unilatérale à la souveraineté en cas d'échec aux négociations. C'est là affirmer l'indispensabilité de la souveraineté du Québec. Si, contre toute attente, l'association souhaitable s'avérait impossible, la souveraineté, même sans association, est préférable au maintien de toute association de type fédéral, et demeure indispensable. De toute façon, l'histoire d'autres pays nous montre que l'association entre Etats qui ont intérêt à le faire finit toujours par se réaliser. Dans le cas du Québec, après une déclaration unilatérale d'indépendance il est probable qu'on arriverait quand même à un traité d'association quelques années plus tard. Ce serait cependant là une étape supplémentaire inutile si on des chances raisonnables de le faire avant l'accession formelle du Québec à sa souveraineté.

Pour dire les choses autrement, le référendum donne l'occasion au peuple du Québec d'exercer son droit à l'autodétermination. Celui-ci a plusieurs options devant lui: statu quo fédéral, une nouvelle association de type fédéral, la souveraineté-association (une association entre Etats souverains) ou la souveraineté sans association. Le gouvernement du Québec lui proposera d'abord celle que le Parti québécois privilégie depuis le début: la souveraineté-association. Si jamais cette option s'avérait impossible, le Parti québécois propose d'accéder unilatéralement à la souveraineté et le gouvernement devra prendre les moyens démocratiques pour y parvenir, quitte à rechercher une association subséquemment.

La démarche prévue au programme du Parti, est tout à fait cohérente et logique. Le Parti n'a pas à changer son programme parce que le premier ministre a affirmé que, dans le cas très hypothétique d'un échec des négociations, il faudrait au besoin consulter de nouveau la population, par une élection, un référendum ou autrement, sur la nouvelle démarche à entreprendre pour réaliser la souveraineté puis l'association.

Un gouvernement du Québec que l'instransigeance du Canada anglais amènerait à réaliser unilatéralement la souveraineté, devra compter sur l'appui majoritaire de la population. Il s'agit en particulier de demander aux Québécois d'envoyer tous leurs impôts à Québec ce qui permet par la suite au gouvernement « d'exercer méthodiquement l'exercice de tous les pouvoirs d'un Etat souverain ». On comprend facilement qu'un gouvernement puisse alors sentir le besoin d'obtenir un appui supplémentaire de la population.

C'était d'ailleurs l'idée de base du principe du « référendum conditionnel » que le soussigné avait proposé et qui fut adopté par le congrès 74. Selon cette idée, l'élection de 1976 aurait été une élection-référendum et il n'y aurait eu un référendum qu'en cas d'échec des négociations, pour enclencher une démarche unilatérale. La déclaration du premier ministre nous ramène donc à cette idée. Le référendum de 1979 jouera le même rôle qu'aurait joué l'élection-référendum de 1976 et on évoque la possibilité d'une « consultation conditionnelle » subséquente et hautement hypothétique en cas d'échec des négociations.

Il s'agit de se demander si ce qui était acceptable au congrès de 1974, l'est moins aujourd'hui. En fait il n'y a pas d'étape supplémentaire dans les déclarations du premier ministre. L'étape supplémentaire est déjà faite. Elle a consisté, durant la campagne de 76, à dissocier en deux temps l'élection et le référendum qui aura lieu l'an prochain sur l'avenir politique du Québec.

Le référendum portera sur le fait de confier ou non au gouvernement du Québec un mandat qu'il n'a pas eu à l'élection de 1976: celui d'obtenir pour le Québec un régime de souveraineté-association. Cela suppose dans l'ordre:

■ des négociations menant à l'association avec le Canada anglais sur la base de la souveraineté des deux Etats;

■ une déclaration d'indépendance subséquente formalisant le statut souverain du Québec;

■ la signature formelle d'un traité d'association entre les deux Etats souverains.

Il s'agit donc d'un mandat de négociation sur la base de la souveraineté-association.

Certains voudraient que l'on demande tout de suite un accord supplémentaire des Québécois, pour procéder unilatéralement à l'exercice de la souveraineté, au cas où cela serait nécessaire. Dans un tel cas, le pouvoir de négociation du Québec serait selon eux plus fort, en ce sens que le Canada anglais saurait que le gouvernement du Québec est habilité à déclarer unilatéralement l'indépendance. Autrement dit, il vaut mieux selon certains risquer un échec au référendum, quitte à revenir dans un deuxième temps.

On peut soutenir au contraire qu'il y aurait là un risque que cette deuxième consultation, qui pourrait s'avérer nécessaire, porte sur un objet plus faible, d'autant plus qu'elle pourrait être faite par un autre gouvernement. Vaut-il mieux passer d'un référendum « dur » à un référendum « mou »?

La démarche annoncée par le premier ministre, qui est d'ailleurs essentiellement celle qu'avait adoptée le congrès de 74, propose un référendum moins liant suivi au besoin d'une consultation (élection au référendum) définitive en cas de non-respect de la volonté québécoise par le Canada anglais. Dans ce cas, on demanderait aux Québécois l'autorisation de procéder unilatéralement à l'accession à l'indépendance.

Comme au congrès de 74, je soutiens que la détermination que reflète une telle démarche, venant après un appui d'une majorité de Québécois (les 2/3 des francophones) au prochain référendum, constitue une menace suffisamment précise qui augmente le pouvoir de négociation du Québec.

Pour dire oui à un référendum visant à confier au gouvernement du Québec un mandat pour négocier sur la base de la souveraineté-association, les Québécois devront être d'accord avec le principe de la souveraineté du Québec et celui d'une association sur cette base avec le Canada anglais. Les négociateurs québécois n'auront pas le mandat de négocier autre chose.

Bien sûr le référendum n'accordera pas un appui à la souveraineté du Québec dans n'importe quelle sorte de démarche comme le souhaiteraient certains. Ceux-ci craignent qu'alors le Canada anglais ne maintienne son « bluff » actuel et refuse de négocier. C'est là une question d'évaluation de la situation politique qui constitue le coeur du débat autour de la déclaration du premier ministre.

Encore là, il faut souligner les atouts du Québec qui rendent ces négociations hautement probables:

■ l'opinion canadienne-anglaise est beaucoup plus nuancée que celle de la plupart des premiers ministres anglophones; dans un sondage Gallup, en février 77, 44.8% des anglophones contre 39% pensent qu'il serait nécessaire, après un oui au référendum, de faire une union économique Québec-Canda;

■ le degré d'intégration économique actuel amènera des pressions des hommes d'affaires et des syndicats pour éviter le risque d'une rupture du marché commun canadien;

■ les déclarations de personnes comme Richard Hatfield, David Crombie ou John Harney, montrent que certains hommes politique commencent à prendre conscience de la nécessité d'une négociation en cas de référendum positif;

■ l'incohérence d'une attitude de refus de l'association alors que toutes les tentatives de conservation de l'unité canadienne depuis le 15 novembre visent le maintien d'une association et d'une libre circulation des personnes, des marchandises et des capitaux entre le Québec et les différentes régions du Canada;

■ le sentiment démocratique des Canadiens-anglais devant la volonté tout aussi démocratique des Québécois qui viennent de faire un choix (non agressif envers eux) quant à leur propre avenir;

■ le risque d'une deuxième consultation au Québec en cas de refus de négocier, qui consacrerait une rupture de l'ensemble canadien, laquelle apparaîtrait alors normale, inévitable, tant aux yeux des Québécois que des gouvernements étrangers.

Enfin, il me semble surtout réconfortant qu'une telle démarche mette fin à l'ambiguïté autour de la question de l'étapisme. Il y aurait donc au pire deux temps de consultation qui s'enchaînent logiquement et s'appuient mutuellement. Il s'agit bien là d'une accentuation de plus en plus forte de la pression sur le Canada anglais créée par l'élection du 15 novembre 1976, plutôt que d'une décélération que certains pourraient craindre. Cette pression de plus en plus forte accompagne une maturation correspondante des Québécois face à leur avenir politique. Elle respecte l'évolution d'un peuple qui vient d'apprendre, depuis le 15 novembre, qu'il a parfaitement le droit de s'autodéterminer, de choisir son avenir politique. Elle respectera un peuple à qui on proposera de dire oui au seul projet qui peut concrétiser son égalité avec les autres peuples: une association sur la base de sa souveraineté mais dans une démarche maintenant bien précise laquelle pourra être ajustée au besoin avec son accord.

C'est là, j'en suis convaincu, la façon la plus démocratique et la plus rapide d'arriver à cet objectif qui a mobilisé et qui mobilise encore toute une génération de Québécois.

Elles sont plus que trois à avoir soif...

par Judith Dufour-Vaillancourt Monique Dumais et Marie-Andrée Roy

Il semblerait que « des femmes et des hommes de tous âges et de toutes conditions éprouvent présentement une gêne, une souffrance même, devant la présentation d'une pièce de théâtre qui les atteint dans leur dignité de personnes et dans leur foi religieuse ». Nous n'oserions pas douter de la véracité de ces sentiments. Mais l'heure de l'unanimité n'est plus.

Pour notre part, des membres du collectif de L'Autre Parole, après avoir vu *« Les Fées ont soif »*, nous voulons dire notre profond accord avec cette pièce. Nous avons nous aussi des sentiments de révolte et de tristesse mais à l'égard des « censeurs » qui veulent faire taire cette parole audacieusement libératrice.

Nous sommes des femmes chrétiennes et féministes. La pièce « Les fées ont soif » nous a rejointes dans notre vécu de femmes. En faisant craqueler, éclater le lourd masque de plâtre de Marie, Denise Boucher redonne à cette femme son corps, son historicité. Il peut être certes navrant pour ceux qui ont mis tant d'années à modeler un certain visage de Marie, de le voir s'émietter, « perdre la face ». Mais pour nous, Denise Boucher redonne au monde, Marie mère de Jésus. Ce n'est pas la biographie d'un personnage historique que nous offre l'auteur, c'est l'éclatement d'une statue, qui nous l'espérons, laissera émerger une femme au nom de Marie de Nazareth.

Cette malheureuse statue, placée sur un piédestal était loin de nous. « Déstatufier » Marie, c'est la rendre au milieu de ses soeurs, c'est nous permettre de vivre des complicités avec elle. Une Marie parmi le monde, c'est une Marie solidaire du vécu de toutes les femmes. C'est amorcer l'espérance d'une libération collective. L'essentiel est là pour nous.

Nous n'avons pas le goût de faire le jeu de la liste des « pour » et des « contre ». Nous savons parfaitement qu'elle s'allongerait de part et d'autre. Mais nous ne voulons pas laisser croire que tous les chrétiens et toutes les chrétiennes se placent derrière la position des « contre-les-fées-ont-soif ».

Nous ne prétendons pas non plus faire nôtre tous les mots, toutes les répliques de cette pièce. Nous n'avons pas affaire ici à la vérité révélée. Nous sommes invitées à rencontrer la parole d'une culture, d'une femme qui trouve chez-nous de multiples connivences. Après avoir vu « Les fées ont soif » nos connivences sont assez nombreuses pour qu'on puisse dire oui et longue vie à cette pièce et avec un clin d'oeil on salue ces soeurs-fées du théâtre.

LETTRES AU DEVOIR

■ *Les femmes et le pouvoir*

On pouvait s'amuser du cirque et des insanités proférées par un groupe d'extrême-droite à propos de *Les fées ont soif*. Leur devise, « Tradition, famille propriété », disait clairement leur biais. Mais voir quelque archevêque reprendre mot pour mot leur arguement sur un « rôle sacré de la femme » et ce dans les meilleures pages du DEVOIR nous rappelle que ce débat caricatural téléguide un jeu de pouvoir bien concret: celui d'un Etat qui, « soucieux de se rapprocher de l'Eglise » (Camille Laurin), continue à priver les Québécoises du contrôle de leurs grossesses et de leur vie.

Il faudrait que les militantes péquistes s'avouent enfin que lorsque René Lévesque qualifie, avant de les avoir lues, les revendications d'égalité et indépendance de « révolutionnaires », le mot n'a rien d'un compliment et s'adresse bien moins à elles et aux femmes du Québec qu'à leurs opposants qu'il veut déjà rassurer.

-Dominique CORBEIL

Montréal, le 29 novembre 1978

■ *Pour revendiquer des droits*

(Lettre adressée au Service des prêts et bourses aux étudiants ministère de l'Education).

Je vous fais parvenir un chèque au montant de X en remboursement des bourses étudiantes qui m'ont été accordées. Je voudrais en profiter pour vous donner mon opinion au sujet de la contestation étudiante dans les cégeps. Si je suivais la ligne de conduite des étudiants, je refuserais de rembourser mes bourses parce que j'ai aussi droit de contester. Je crois que les étudiants y gagneraient à continuer à assister à leur cours pour apprendre ce que sont le droit et le devoir pour des jeunes qui veulent vivre en société. Je ne nie pas le fait que les étudiants aient le droit de contester. Ce que les étudiants doivent cependant apprendre c'est qu'en recevant des bourses de l'Etat, ils ont le devoir d'aller à l'école. Quant à leur crainte de l'endettement, c'est un manque flagrant de responsabilité. Les étudiants ne veulent pas devoir rien à personne. A mon avis ils sont dans l'erreur parce que tout citoyen dans une société doit quelque chose à quelqu'un. C'est la base même d'une société. A mon point de vue, dans une société progressive plus les citoyens assumeront leurs devoirs, plus ils pourront revendiquer des droits.

Dr Jean JETTE m.v.

Ste-Marie-de-Beauce,
le 28 novembre 1978

Stanké
LA QUALITÉ QUI S'EXPORTE
"Il faut lire ce livre, c'est une excellente radiographie de l'économie canadienne"
Pierre NADEAU

A QUI APPARTIENT LE CANADA?
Denis Beauregard

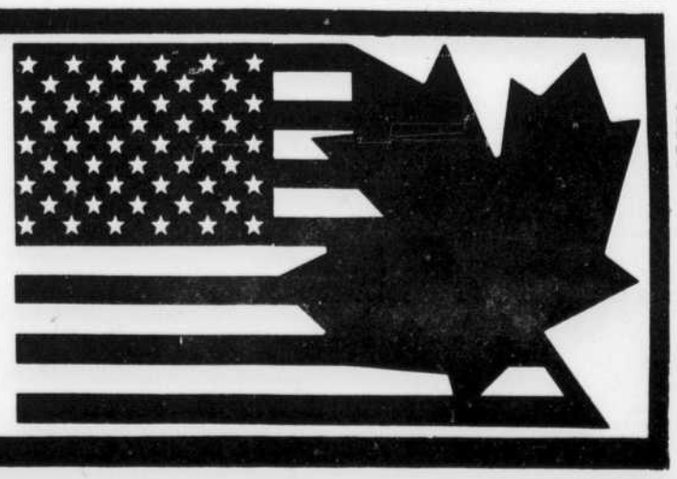

LA MÉTÉO

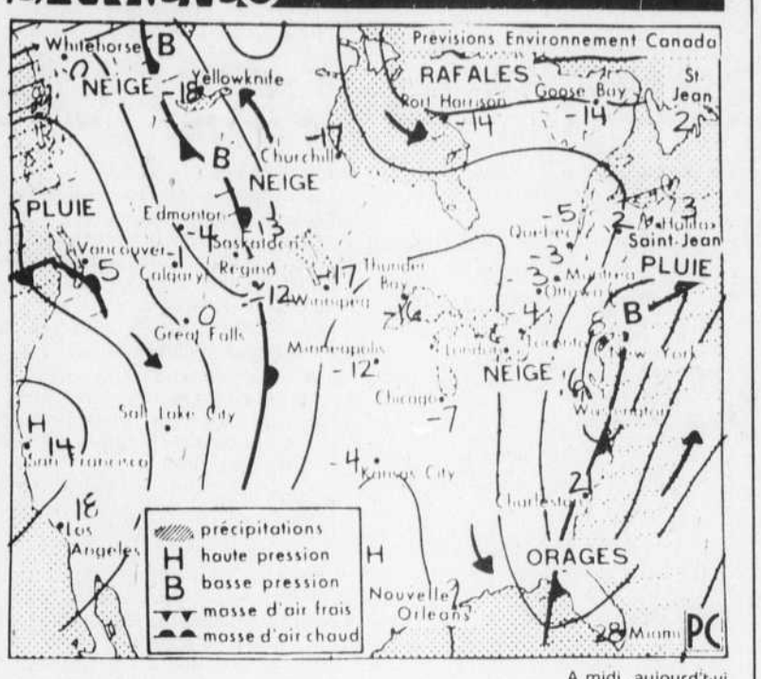

A midi, aujourd'hui

Abitibi-Témiscamingue, réservoirs Cabonga et Gouin: ciel variable. Maximum −10 à −12. Aperçu pour dimanche: ensoleillé et froid.

■

Pontiac-Gatineau, Rivière du Lièvre, Laurentides: nuageux avec quelques flocons de neige. Accumulation d'au moins 5 cm. Maximum −6 à −8. Aperçu pour dimanche: neige suivi d'un dégagement.

■

Outaouais, Montréal, Trois-Rivières, Drummondville, régions montagneuses de l'Estrie-Beauce: neige s'intensifiant en fin de journée. Vents modérés. Accumulation d'au moins 10 cm. Maximum −3 à −5. Aperçu pour dimanche: neige cessant en matinée.

■

Lac Saint-Jean, Mauricie, Parc des Laurentides, Saguenay: neige débutant en soirée. Maximum −9. Aperçu pour dimanche: neige.

Rivière-du-Loup, La Malbaie, Québec: nuageux avec quelques flocons de neige. Maximum −5. Aperçu pour dimanche: neige.

■

Baie-Comeau, Sept-Iles: ciel variable. Maximum −8. Aperçu pour dimanche: neige et poudrerie.

■

Rimouski-Matapédia, Ste-Anne-des-Monts, Parc de la Gaspésie, Gaspé: nuageux avec quelques averses de neige. Maximum −4−6. Aperçu pour dimanche: neige et poudrerie.

■

Basse-Côte-Nord, Anticosti: nuageux avec quelques averses de neige. Maximum −8 à −10. Aperçu pour dimanche: neige et poudrerie.

■

Nouveau-Brunswick: nuageux. Neige commençant en après-midi. Maximum zéro. Aperçu pour dimanche: neige. Vents forts du nord-ouest.

La compagnie Imperial Tobacco menace de poursuivre en justice la société Gamma Two Games Ltd. de Vancouver qui vient de mettre sur le marché un jeu anti-tabagisme qui a pour nom "Smokers Wild". Imperial Tobacco allègue que les noms fictifs de marques de cigarettes utilisées dans ce jeu ressemblent à ceux des marques vendues par elle au Canada. (Photolaser CP)

René Lévesque est le mieux payé des premiers ministres

Aux termes du projet de loi que l'Assemblée nationale vient de voter en première lecture, les traitements des députés provinciaux seront majorés de 6% et celui du premier ministre Lévesque gelé à son niveau actuel, qui est de $4,300 supérieur à celui du premier ministre du Canada, M. Pierre Elliott Trudeau.

Selon une analyse effectuée par La Presse Canadienne, les traitements et allocations accordés aux hommes politiques et aux députés varient d'une province à l'autre.

Au Québec, en vertu d'une formule complexe, MM. René Lévesque, Clément Richard, président de l'Assemblée nationale, Gérard D. Lévesque, chef du caucus libéral, et les ministres du gouvernement provincial vont subir une réduction de paye. Le projet de loi comporte une clause qui gèle leurs traitements au niveau de ceux de 1978.

Ainsi, M. René Lévesque ne recevra, en 1979, que les $76,500 reçus en 1978, contre $72,200 pour M. Trudeau.

Cependant, le premier ministre du Canada et ses collègues du cabinet bénéficient d'un certain nombre d'avantages qui ne sont pas accordés à leurs homologues provinciaux.

M. Trudeau dispose d'une résidence officielle au 24 Sussez Drive, tandis que les députés bénéficient, aux frais du contribuable, de repas à bas prix dans leurs restaurants, d'une coupe de cheveux à $1, de déplacements gratuits en chemins de fer et du voyage gratuit par avion entre Ottawa et leur circonscription.

Quant aux premiers ministres des provinces leurs traitements varient: M. Lévesque touche $76,500; M. William Davis, premier ministre de l'Ontario, reçoit $64,732 et cela va en baissant, en passant par les premiers ministres de l'Alberta, de la Colombie-Britannique, de la Saskatchewan, de Terre-Neuve, du Nouveau-Brunswick, de la Nouvelle-Ecosse, de l'Ile-du-Prince-Edouard, jusqu'à celui du Manitoba, M. Sterling Lyon, qui ne touche que $35,800 par année.

Le barème des traitements des ministres provinciaux suit la même courbe que celui des premiers ministres. Là aussi, le Québec vient en tête avec $27,800 par an et $7,000 non imposables d'allocations pour frais de représentation.

Le projet actuellement débattu par l'Assemblée nationale va porter les traitements des ministres, en 1979, à $29,468 et les allocations non imposables à $7,500.

Les députés fédéraux touchent $26,900 par année et $12,000 de frais de représentation non imposables. Les sénateurs reçoivent les mêmes traitements, mais pas d'allocations.

Les ministres provinciaux les moins bien rémunérés sont ceux de la Nouvelle-Ecosse: $9,600 par an et $4,800 de frais de représentation non imposables.

Les traitements des ministres provinciaux des Prairies et de l'est du Canada varient entre $15,000 et $19,000, tandis que ceux de l'Ontario touchent $26,742 et ceux de la Colombie-Britannique $24,000.

Selon la distance qui sépare sa circonscription de St-Jean-de-Terre-Neuve, le député de Terre-Neuve reçoit une allocation qui varie entre $6,225 et $10,225.

L'Ontario a déposé un projet de loi accordant aux députés une majoration de 4%.

En début d'année, le gouvernement fédéral a majoré les traitements de ses députés de 5%.

Garon est favorable à la création de «forums régionaux»

QUEBEC (PC) — Le ministre de l'Agriculture, M. Jean Garon, serait favorable à la constitution de « forums régionaux » qui agiraient en quelque sorte comme des comités de coordination vis-à-vis de la commission de protection des terres arables prévue dans le projet de loi 90 sur le zonage agricole.

Ces discussions pourraient se faire autour des autorités municipalites qui feraient ensuite des recommandations à la commission provinciale sur divers aspects ou réclamations touchant la protection du sol arable.

On éviterait ainsi d'alourdir davantage les structures des organismes impliqués dans la gestion du zonage agricole, a expliqué M. Garon, qui répondait ainsi aux fédérations des producteurs agricoles de Nicolet et de Saint-Hyacinthe venus soumettre un mémoire, hier, à la commission parlementaire sur le projet de loi 90.

Les porte-parole des deux groupes ont réitéré leur accord presque sans réserve au projet de loi, sauf que l'UPA de Saint-Hyacinthe a réclamé une fois de plus la mise sur pied d'un comité régional pour chacune des régions agronomiques avec mission, notamment, de surveiller l'application de la loi, d'élaborer un plan de développement régional, d'étudier toute demande de modification du territoire zoné agricole

Cette fédération a également demandé que la loi couvre tout le territoire agricole québécois et non pas seulement 25% comme le prévoit le projet de loi dans sa forme actuelle. D'autre part, la Chambre de commerce de la province de Québec a suggéré trois choses:

■ que les municipalités et en particulier les conseils de comté deviennent de véritables corps intermédiaires dans l'application de la politique de zonage agricole;

■ que l'application de la loi soit accélérée par des délais statutaires plus courts, une campagne d'information auprès des intéressés et une organisation permettant un départ rapide et efficace du fonctionnement de la commission de protection du sol agricole;

■ que le droit de révision conféré au gouvernement par l'article 96 du projet de loi soit transféré au pouvoir judiciaire.

Le ministre a réitéré que les spécialistes des sols et du zonage agricole ne courent pas les rues et que la commission sera le mieux placée pour mener à bien l'opération protection des terres arables à cause de la compétence de ses membres.

M. Garon a également fait savoir à la Chambre de Commerce qu'il ne serait pas utile de mettre en place d'autres organismes ou structures pour le bon fonctionnement de la loi.

Le prix Philippe-Hébert au peintre Fernand Leduc

La Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal vient de faire connaître le lauréat du prix Philippe-Hébert pour l'année 1978. Il s'agit du peintre Fernand Leduc qui poursuit, dans le décor champêtre de sa propriété près de Chartres, avec des retours réguliers au Québec, la longue et patiente recherche picturale entreprise à Montréal aux années 1940.

Fernand Leduc est né le 4 juillet 1916 à Montréal. En 1939, il s'inscrit à l'Ecole des Beaux-Arts de Montréal et obtient, en 1943, le diplôme d'enseignement du dessin. De 1942 à 1953, il enseigne cette matière à la commission des écoles catholiques, au collège Notre-Dame et au collège Saint-Denis de Montréal. Il participe à la fondation et aux manifestations du groupe des automatistes, de 1942 à 1950. De 1947 à 1953, il séjourne pour la première fois en France et participe à plusieurs expositions dont Automatisme, à la galerie Luxembourg. Dès son retour à Montréal, il se joint, avec Molinari, Tousignant, Juneau, Toupin, au mouvement des plasticiens. En 1956, il fonde l'Association des artistes non figuratifs de Montréal. Par la suite, il expose au Salon des réalités nouvelles, à Paris (1965-1970), ainsi qu'au Salon comparaisons (1969-1970). Il reçoit, en 1969, la première mention au Festival international de la peinture de Gagnes-sur-Mer (France). De 1970 à 1972, il enseigne au pavillon des arts de l'Université du Québec à Montréal, puis à l'Ecole des Beaux-Arts de Québec, et enfin, à l'Ecole des arts visuels de l'Université Laval.

Le prix Philippe-Hébert, dont Fernand Leduc devient le septième lauréat, a été fondé en 1971 par la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal pour souligner les mérites d'un artiste dont la compétence et le rayonnement dans le domaine des arts plastiques servent les intérêts supérieurs de la nation québécoise. Il comporte une bourse de mille dollars et la remise de la médaille bene merenti de patria. Les anciens lauréats ont été Jean-Paul Lemieux, Alfred Pellan, Jean-Paul Riopelle, Sylvia Daoust, Marcelle Ferron et le père Wilfrid Corbeil.

Le jury qui a recommandé à l'unanimité Fernand Leduc comme lauréat pour l'année 1978, était présidé par M. François-Albert Angers. Les autres membres étaient MM. Otto Bengle, Benoit Duchesne, Raymond Tanguay et Marcel Théoret.

La remise officielle du prix aura lieu dans quelques semaines à l'occasion d'une réception en l'honneur du lauréat à la maison Ludger-Duvernay.

SUITES DE LA PREMIÈRE PAGE

◆ Trudeau passe

que M. Trudeau a parfaitement comprises.

Mais, à sa sortie de l'Elysée, vers 15 heures, les journalistes ont interrogé le premier ministre sur la rencontre des quatre à la Guadeloupe. Il a dit que cette réunion n'avait pas été évoquée au cours de son entretien avec le président. Mais il a dit que la conversation avait notamment porté sur la conférence de la Jamaïque, prévue pour les 28 et 29 décembre et qui doit se consacrer à l'étude du nouvel ordre international. Conférence dont les journalistes n'avaient jamais entendu parler et à laquelle doivent participer le Canada, la Norvège, l'Australie, le Nigéria, le Venezuela et l'Allemagne de l'Ouest.

En boutade, M. Trudeau a déclaré qu'il s'agit là d'un sommet très important « auquel malheureusement le président Giscard d'Estaing n'est pas convié ». La presse a aussitôt vu dans cette réponse la déception du premier ministre canadien.

Le premier ministre et le président de la France n'ont pas abordé non plus la question du retour au Canada de Jacques et Louise Cossette-Trudel, anciens felquistes exilés en France et qui ont exprimé leur désir de se livrer à la justice canadienne.

M. Trudeau passera quelques jours en France.

◆ Tremblay refuse

la période cruciale des commandes et des premiers signes inquiétants, enfin la Société pour l'Expansion des exportations, principal bailleur de fonds pour le client grec.

Au sujet de M. Yvon Simard, un ancien président du conseil de Marine, M. Arthur Simard (qui n'appartient pas à la même famille), a raconté que M. Yvon Simard n'était « pas vraiment là », à la tête de Marine Industrie, et qu'il avait fallu le rechercher en Europe pour lui faire signer sa lettre de démission... Quant à la SEE, un voeu du député libéral Reed Soowen souhaitant que la commission puisse entendre le président de cette société libérale n'a pu avoir de suite mais le SEE pourrait devoir fournir par écrit toutes précisions nécessaires sur son rôle dans l'affaire des six bateaux gréco-panaméens et notamment sur sa défiance envers Marine Industrie soulignée par plusieurs témoins.

Les témoins les plus importants hier ont été les syndicats (CSN) qui ont refusé de juger les administrations qui se sont succédées chez Marine mais qui ont demandé au gouvernement de ne pas tuer la division navale de Marine Industrie. L'entreprise fabrique aussi des wagons et du matériel hydro-électrique. Les syndicats s'en sont pris à la SGF qui ne sert qu'à « rechapper » des entreprises privées et qui faillit à son mandat. Ils ont suggéré sept éléments pour une politique « cohérente » des chantiers navals. M. Tremblay a bien accueilli le solide mémoire de la CSN mais la plupart des suggestions s'adressent au gouvernement fédéral, responsable des transports maritimes. Le syndicat a aussi demandé la spécialisation de chacun des chantiers maritimes et il suggère que celui de Lauzon entretienne les super-pétroliers et méthaniers qui serviront à l'exploitation de l'Arctique.

Les malheurs de Marine Industrie ne sont pas finis. Même si l'on parle d'un déficit accumulé de $100 millions et si les emplois de 1,800 personnes sont menacés à la fin 1979 puisque le carnet de commandes navales est vide, d'autres pertes s'annoncent à l'horizon. Ainsi le contrat en cours pour la Pologne se soldera par une perte d'au moins $8 millions parce qu'il a été conclu sous la pression de la concurrence et que les coûts ont été calculés trop serré.

Le président de la SGF a cependant rappelé que deux seulement des treize filiales afficheraient un déficit en 1978. Mais après avoir encouru des pertes sur toutes ses commandes de navires depuis quelques années, Marine est au bord de la faillite. Aux yeux de M. Gery Coulombe la menace qui pèse sur les 1,800 emplois est due au manque de commandes et non au plan de reconversion industrielle dont les effets ne se feront pas sentir avant 1980.

◆ Israël pleure

avant la fin du sabbat, samedi au coucher du soleil.

« Golda était l'une des plus grandes figures de l'histoire juive et de l'humanité... A chaque fois que la nation était en péril, elle se dressait comme une lionne, » a déclaré le leader de l'opposition travailliste, parti auquel appartenait Mme Meir, M. Shimon Peres.

A Washington, le secrétaire d'Etat Cyrus Vance, qui s'apprêtait à quitter les Etats-Unis pour une nouvelle mission au Proche-Orient a déclaré: « La nouvelle de la mort de Golda Meir nous attriste beaucoup... Prenons ici l'engagement d'aider à apporter une paix véritable au Proche-Orient, un objectif pour lequel Mme Meir s'est battue inlassablement et vaillamment. »

Mme Meir, « était le symbole du courage et de l'idéalisme de l'esprit d'Israël », a déclaré le président Carter. A l'occasion de sa mort, il est approprié de noter que la nation d'Israël à laquelle elle a dédié sa vie est aujourd'hui puissante et libre ». « Nous prions pour que son second grand rêve, l'instauration d'une paix juste et durable au Proche-Orient, soit bientôt réalisé », a ajouté M. Carter.

« C'est avec regret que j'ai appris la mort de Mme Golda Meir. Tout en vous adressant mes sincères condoléances, je dois dire qu'elle a été un adversaire honorable dans les moments de confrontation égypto-israéliens que nous espérons voir disparaître à jamais », écrit le président égyptien, M. Anouar Sadate dans un message de condoléances au chef de l'Etat israélien.

« Alors que nous poursuivons notre action pour l'établissement d'une paix totale et permanente pour les peuples de la région, je me souviens de son rôle qu'on ne peut ignorer, dans le lancement de cette offensive de paix, par la signature du premier accord de désengagement », ajoute-t-il.

« Dès son jeune âge », a estimé le premier ministre canadien, M. Pierre Elliott Trudeau, Mme Meir « a voué sa vie avec ardeur et désintéressement à la cause d'Israël. Elle avait un attachement profond pour son pays et son peuple et elle les a servis avec fidélité, courage et une grande force d'âme ».

Femme directe et de grande simplicité, elle n'avait aucun désir de publicité et aucun goût pour les cérémonies. Douée d'une volonté ferme et puissante et d'un esprit pénétrant et critique, elle a joué un rôle déterminant dans la consolidation de l'Etat d'Israël.

Aux yeux des Canadiens, elle incarnait la volonté de réussite et de prospérité du peuple israélien. Durant les années où elle exerça le pouvoir, les relations entre Israël et le Canada, déjà solides depuis leur début, ne firent que s'identifier et se resserrer. Ses visites au Canada, notamment à l'occasion de son voyage officiel en 1970, vinrent consolider et renforcer le respect et l'affectation que les Canadiens lui portaient déjà.

Puisse son souvenir apporter gloire et bénédiction à son peuple. »

M. Kurt Waldheim, secrétaire général de l'ONU déclare: « Mme Meir était un leader impressionnant dont la sévère consécration à son devoir s'alliait à de chaleureuses qualités humaines ». Pour le chancelier ouest-allemand, M. Helmut Schmidt, « L'Allemagne n'oubliera pas que c'est Mme Golda Meir qui avait en 1973 accueilli en Israël le chancelier Willy Brandt, premier chef du gouvernement de RFA à avoir été invité en visite officielle en Israël ».

M. James Callaghan, premier ministre britannique, estime qu'Israël « a perdu un véritable défenseur de son peuple qui a consacré sa vie entière à la création et au développement de l'Etat hébreu ». M. François Mitterrand, premier secrétaire du Parti socialiste français, souligne « la place irremplacable » que Mme Meir « laisse dans le mouvement socialiste international ».

« Mme Golda Meir est sans nul doute un des grands personnages féminins de l'histoire » a déclaré le chancelier autrichien, M. Bruno Kreisky. Mme Meir s'est toujours préoccupée de la paix et « en particulier aux moments critiques », a-t-il ajouté.

« Avec Mme Golda Meir, c'est une des grandes figures de l'histoire d'Israël qui disparaît. Elle appartenait à la génération des pionniers. Toute sa vie, elle a incarné les convictions ardentes et le patriotisme intransigeant. Elle demeurera pour la nation israélienne le symbole de la volonté et du courage, écrit le président français, M. Valéry Giscard d'Estaing, dans son message de condoléances.

A New York, la plus grande ville juive du monde, la mort de l'ancien premier ministre a provoqué la consternation. « Golda Meir a rejoint les immortels. Ses dons de visionnaire et son courage étaient légendaires », a déclaré M. Theodor Mann, president de la conférence des principales organisations juives américaines. « Elle était une américaine qui comprenait le sens du mot démocratie et la force que donne la liberté à une nation. Elle était une Juive qui a consacré toutes ses forces à la dignité de ce peuple. Elle était une sioniste qui a contribué à créer un Etat », a-t-il ajouté.

M. Howard Squadron, président du Congrès juif américain dont Mme Meir avait été l'un des fondateurs il y a 60 ans, a affirmé: « elle a consacré sa vie au peuple juif avec fierté, dignité et acharnement ».

Mme Golda Meir était née à Kiev en Ukraine. Elle avait huit ans lorsque son père, petit menuisier juif, décida d'émigrer aux Etats-Unis. Devenue institutrice à Milwaukee, elle est déléguée à la section américaine du congrès juif mondial puis émigre en Palestine en 1921 avec son mari, Morris Meyerson.

Membre du Kibboutz de Marhavia, elle rejoint à 26 ans l'Histadrouth (confédération générale du travail) qu'elle représentera à l'étranger, notamment aux Etats-Unis, de 1932 à 1934.

Chef du département politique de l'Agence juive en 1946, elle devient le premier ambassadeur d'Israël en URSS d'août 1948 à mars 1949. Elle entre alors au gouvernement israélien comme ministre du Travail, puis des Affaires étrangères en juin 1956, poste qu'elle abandonnera dix ans plus tard pour des raisons de santé.

Après avoir assuré de 1966 à 1968 le secrétariat général du Parti socialiste « Mapai », elle accepte d'être premier ministre à la mort de Levi Eshkol en mars 1969 et le restera plus de cinq ans.

Elle donne sa démission en avril 1974, après la « guerre du Kippour », qu'on lui a reproché d'avoir mal préparée.

◆ Paiement exige

« Nous ne pouvons vous cacher que le dépôt du projet de loi 90 et en particulier du plan provisoire concernant le territoire de Laval a eu quant à nous un effet pour le moins contrariant non seulement à cause du fait qu'il soustrait à la juridiction de Laval, en matière d'aménagement, une importante partie de son territoire et qu'il paralyse partiellement, pour un temps du moins, son développement mais surtout parce qu'il compromet l'avenir de Laval et l'oblige à remettre en question ses options de développement... » a fait savoir M. Paiement.

Ce dernier a ajouté que le plan provisoire préparé par le ministère de l'Agriculture nie les efforts de Laval depuis sa création en vue de la réalisation d'une ville intermédiaire « harmonieusement autour d'un centre-ville réunissant les principales activités motrices de l'économie locale ».

Le maire Paiement a voulu démontrer par ailleurs que la ville de Laval n'a pas négligé l'exploitation agricole sur son territoire en procédant à un zonage de ses sols arables depuis 1970.

M. Paiement a déposé sur la table de la commission une copie d'une étude préliminaire préparée par la ville en 1977 sur un projet de zonage agricole ainsi que des quatre plans qui l'accompagnent.

La ville de Laval n'est pas opposée au principe de la protection des terres agricoles dans certaines parties de son territoire.

« Mais, a expliqué le maire Paiement, nous croyons que les modalités d'application de la loi projetée peuvent devenir un sérieux handicap dans notre poursuite d'un aménagement rationel du territoire que nous avons à administrer et compromettre l'objectif de ceux qui, il y a 13 ans, lors de la fondation de Ville de Laval, ont présidé à sa naissance et ont voulu soustraire à une urbanisation sauvage un territoire qui avait été morcelé au cours des années ».

◆ La morale

Suite de la page 5

Je tiens à compléter ces raisonnements par une réflexion personnelle sur l'affaire *Les Fées ont soif*. Si, comme le prétend Maurice Champagne, Denyse Boucher est vraiment une prophétesse, si l'élévation de sa pensée, la qualité de son style et de sa personne sont le fait d'un être qui a atteint un degré enviable de liberté, elle fera elle-même les concessions que le contexte québécois exige; elle ne voudra pas compromettre sa mission par des excès inutiles qui pourraient provoquer l'avènement d'une seconde noirceur. Ce sont les êtres éclairés qui doivent être indulgents à l'égard de ceux qui ne le sont pas. On ne perd rien en attendant une journée de plus pour dissiper une illusion chez un plus faible que soi. On peut même profiter de ce loisir pour forger la vérité qui la remplacera. Il est d'ailleurs grand temps que les libérateurs du peuple s'occupent de remplir le vide qu'ils créent dans les êtres.

Quant à l'injonction, ce n'est pas encore une tragédie, ni un drame mais tout juste un melodrame qui va faire vendre le livre, en causant il est vrai quelques ennuis au distributeur. Il y a des femmes dans toutes les librairies et les libraires sont eux-mêmes des hommes libéraux. Qui voudra croire que ce milieu va se soumettre à une injonction plus fragile encore que celles qui sont contestées tous les jours dans le monde du travail. Le bûcher est encore loin et le destin d'Antigone n'attend pas Denise Boucher. Le dénouement de l'histoire révèlera sans doute que les protestataires sont désormais du côté des faibles dans notre société.

SUCO

9 décembre

par la PC et l'AP

Il y a cinq ans aujourd'hui, le 9 décembre 1973, pendant la guerre du Yom Kippour, des avions israéliens bombardaient Damas et, de source syrienne, on annonçait que des dizaines de civils avaient été tués.

1965 — Nikolai Podgorny remplace Anastas Mikoyan à la présidence du praesidium du soviet suprême;

1962 — Le Tanganyika, aujourd'hui la Tanzanie, devient une république.

1961 — L'Union soviétique rompt ses relations avec l'Albanie;

1919 — La délégation américaine quitte la conférence de paix de Versailles;

1917 — Les Turcs abandonnent Jérusalem aux Britanniques;

1905 — En France, signature de la loi du petit père Emile Combes en vue de la séparation de l'Eglise et de l'Etat;

1792 — Première incinération officielle aux Etats-Unis.

Ils sont nés un 9 décembre: John Milton, poète anglais (1608-1674); Johann Joachim Winckelmann, archéologue allemand (1717-1768); l'acteur américain Douglas Fairbanks Jr. 1909.

L'AGAQ incite les 16 élèves à ne pas retourner à Cornwall lundi

par Guy Deshaies

L'Association des Gens de l'Air du Québec, par l'entremise de son président, M. Roger Demers, a suggéré hier, aux aspirants contrôleurs aériens de l'Institut de Cornwall de ne pas retourner à l'école de Cornwall lundi prochain comme l'exige l'administration fédérale.

Toujours dans le dossier des 16 étudiants québécois qui ont quitté leurs cours à Cornwall en alléguant qu'ils étaient victimes de discrimination, le président de l'AGAQ a fait savoir, hier, à ces étudiants que l'administration fédérale refusait la solution proposée par l'AGAQ, à savoir la poursuite des cours à l'école régionale de Dorval pour ces 16 jeunes gens, d'ici au moins les conclusions des enquêtes menées parallèlement par le ministère des Transports et le commissaire aux langues officielles relativement aux accusations de discrimination portées par les étudiants francophones.

M. Demers a fait part des entretiens qu'il avait eus en matinée avec M. André Dumas, administrateur fédéral du transport aérien pour le Québec, et il a mis en doute les affirmations de M. Dumas selon lesquelles le centre de Dorval ne dispose pas du personnel et de l'équipement nécessaires pour prendre immédiatement ces 16 élèves.

M. Demers a prétendu tenir l'assurance de la direction du centre de formation de Dorval que les places étaient disponibles dès lundi matin pour les 16 élèves qui affirment subir une discrimination caractérisée à Cornwall surtout de la part d'instructeurs qui sont d'anciens contrôleurs unilingues anglophones de Dorval qui n'ont pu admettre le bilinguisme aérien et ont été recyclés au titre d'instructeur. La moyenne des huit élèves anglophones ontariens de l'Institut de Cornwall est nettement supérieure à celle des francophones dont quatre ont subi des échecs. Le cour est exclusivement unilingue anglais à Cornwall.

Les étudiants francophones, devant le refus d'Ottawa de rester à Montréal, prendront une décision dimanche quant à l'attitude à prendre mais en fin d'après-midi, hier, le ministre Otto Lang faisait savoir que si les étudiants retournaient à l'Institut de Cornwall deux instructeurs bilingues seraient affectés à l'Institut de même qu'un coordonnateur francophones de la région du Québec.

Hier, M. Demers a été catégorique. « Si, dit-il, on reconnait le bien-fondé d'instituer une enquête à deux paliers sur les cas de discrimination envers les francophones, on ne peut retourner ces élèves dans le même milieu sans connaître les conclusions des enquêteurs ».

D'autre part le président de l'AGAQ a promis l'aide et l'appui complets de l'AGAQ à ces élèves et il a donné comme exemple la poursuite devant les tribunaux civils au cas où les étudiants seraient renvoyés.

Dans une perspective plus générale les dirigeants de l'AGAQ voient dans les problèmes des étudiants francophones une des dernières armes des opposants au bilinguisme aérien et aussi ils relient directement ces problèmes aux demandes des contrôleurs québécois largement contrôlé par le centre de Moncton présentement.

Quant aux élèves qui ont échoué à Cornwall M. Demers a fait valoir que les enquêtes pourraient fort bien démontré qu'ils ont été victimes de discrimination et qu'en conséquence ils n'ont pas à subir un délai irréparable en attendant les conclusions.

Ce dossier s'ajoute à un certain nombre de recherches que conduit présentement l'Association des Gens de l'Air du Québec sur la situation de l'aviation générale mais l'AGAQ s'inquiète de plus en plus du fait que le Québec ne contrôle pas son transport aérien même régional et risque de se retrouver dépendant de compagnies étrangères selon diverses transactions à venir.

Minibus Forest veut doubler son budget

par Marie Laurier

Lentement mais sûrement, parfois péniblement, les deux frères Jacques et Jean-Marc Forest ont établi à Montréal un système de transport pour handicapés.

Ils entreprennent leur 6e année aux commandes de Minibus Forest et réclament au ministère des Transports une subvention de l'ordre de $1,158,122 pour les 15 prochains mois, soit le double du budget qui leur était imparti pour la même période précédente.

Dans l'esprit du président de l'organisme, M. Jacques Forest, le montant demandé est loin d'être exagéré, compte tenu de l'immensité du territoire de surface à desservir, encore qu'il n'est pas complètement comblé. A l'heure actuelle, la flotte comprend 15 véhicules « actifs » et deux de réserve et l'on voudrait en ajouter une douzaine d'ici le 1er mars 1980.

Les prévisions budgétaires de Minibus Forest ont été soumises hier au ministre des Transports du Québec, M. Lucien Lessard mais déjà un de ses représentants a assuré les frères Forest du maintient de leur service.

Pour étayer sa requête, M. Jacques Forest fait remarquer à son correspondant dans une lettre qui accompagne son dossier budgétaire détaillé que « le projet de loi assurant l'exercice des droits des personnes handicapées n'est pas encore en vigueur ». Par conséquent, les organismes publics de transport ne sont donc pas tenus de présenter dès maintenant un plan de développement visant à assurer le transport des personnes handicapées.

On sait que la Loi 9 prévoit l'organisation du transport des handicapés par les municipalités dans des délais qui ne sont pas précisés. Pour ce qui regarde la Ville de Montréal, cette question est toujours en suspens et une copie de la lettre envoyée à M. Lessard est adressée à M. Lawrence Hanigan président de la Commission de transport de la Communauté urbaine de Montréal (CTCUM).

En attendant que la Ville soit tenue de financer un réseau de transport pour handicapés, Minibus Forest continuera d'assurer la suppléance. Cependant, sur un effectif de quelque 40,000 citoyens pouvant se prévaloir de ce service, 5,000 d'entre eux seulement l'utilisent. Ce sont surtout des travailleurs et des étudiants qui constituent une clientèle régulière et quotidienne, à raison de 50 cents du passage — 40 cents en carnet de billets — tandis que d'autres montent à bord des véhicules pour se rendre à leur centre de loisirs, dans les cliniques où ils doivent se présenter pour des examens médicaux ou des exercices de rééducation physique.

Le territoire couvert par Minibus Forest s'est progressivement agrandi depuis cinq ans de manière à couvrir toute l'île de Montréal, jusqu'à ses limites au nord, la Rivière-des-Prairies, au sud, le fleuve Saint-Laurent, à l'est Pointe-aux-Trembles et à l'ouest, Notre-Dame de Grâce. « Nous refusons dix fois plus de demandes que nous pouvons en accepter, commentait hier Jacques Forest en déplorant de devoir agir ainsi. Tous ces appels nous prouvent toutefois la nécessité d'un tel service de transport. Aussi longtemps que la ville n'offrira pas de réseau aux handicapés, je crois que cette responsabilité incombe à la province. »

Minibus Forest est devenu un modèle du genre et il ne se passe pas une semaine sans que des handicapés ou des organismes privés d'autres villes du Québec et même d'autres provinces ne viennent s'enquérir auprès des frères Forest de leur façon de procéder, voulant établir un système semblable dans leur milieu.

Aussi le jour où la Ville de Montréal s'occupera enfin du transport des handicapés, elle n'aura plus qu'à cueillir les fruits de l'expérience de Jacques et Jean-Marc Forest, eux-mêmes handicapés.

Des soucis financiers à l'horizon?

L'Université de Montréal s'inquiète

Malgré le résultat de l'exercice financier 1977-78 et une situation financière actuelle relativement saine, les perspectives financières restent au premier plan des préoccupations de la direction de l'Université de Montréal.

Dans son rapport annuel pour l'exercice qui vient de se terminer, l'Université de Montréal souligne en effet que les corrections apportées par le ministère de l'Éducation à ses subventions à l'université pour l'année 1978-79 se traduiront par un manque de quelque $5 millions pour la prochaine année pour l'université, sans tenir compte de ses écoles affiliées.

Un premier budget laissait prévoir un excédent de $6 millions des dépenses sur les revenus. L'université a dû se résoudre à réduire sensiblement ses dépenses et prélever une somme considérable sur le surplus accumulé. Malgré ces sacrifices, l'université n'a pu adopter un budget équilibré pour l'exercice en cours.

Le recteur de l'université, M. Paul Lacoste, s'inquiète de ce que cette situation se prolonge. Depuis assez longtemps, écrit-il dans une lettre qui préface le rapport annuel, les subventions accordées à certains postes ont cessé de correspondre à la hausse des coûts, d'où les sévères mesures d'austérité que l'université à dû imposer ».

M. Paul Lacoste, recteur de l'Université de Montréal

L'année 1977-78, écrit-il encore, « a été marquée par des contrastes. Commencée dans un climat qui favorisait des projets intéressants, elle s'est terminée dans l'inquiétude engendrée par des perspectives budgétaires aussi défavorables qu'inattendues ».

Se faisant, à ce propos, le défenseur de l'enseignement supérieur « plus nécessaire que jamais au progrès de l'ensemble de la société », M. Lacoste insiste dans son rapport sur la nécessité pour nos universités de poursuivre leur effort de rattrapage.

Les revenus de l'université, pour 1977-78, se sont élevés à $156,141,000 dont 74.5% proviennent de subventions du gouvernement du Québec. Les subventions accordées par divers autres organismes gouvernementaux ou privés, principalement pour fins de recherches, se sont chiffrées par $19,309,000 et représentent 12.3% des revenus. Le poste des frais de scolarité a légèrement décru et ne compte plus que pour 6.1%.

Les dépenses, y compris celles des fonds en fiducie et les intérêts sur les emprunts à long terme, ont atteint la somme de $155,485,000 dont 73.2% ont été consacrés directement à l'enseignement et à la recherche. Les autres dépenses assurent le fonctionnement des services aux étudiants, des entreprises auxiliaires, des services administratifs et de l'entretien des bâtiments et terrains.

La population étudiante a continué à augmenter sensiblement, l'université, l'école Polytechnique et l'Ecole des hautes études commerciales ont accueilli 36,842 étudiants, soit un accroissement de 6.7% par rapport à l'année précédente.

Le corps professoral de carrière, y compris celui des deux écoles affiliées, compte 1,882 membres auxquels il faut ajouter 619 professeurs de clinique de la faculté de médecine et plus de 2,200 chargés de cours.

L'université a décerné 3,862 baccalauréats, 1,334 maîtrises et 94 doctorats.

Le budget de la recherche atteint $22.3 millions, y compris celui des deux écoles affiliées.

LES TRIBUNAUX

■ *Un casse-tête chinois*

Une Chinoise déjà mariée dans son pays, mais qui s'était remariée au Canada avec un autre Chinois, question de justifier son entrée au pays, a vu ce second mariage annulé hier, par le juge Claude Benoit, de la Cour supérieure.

Woon Sen Yee Wong demandait l'annulation de son mariage à Bing Hum, célébré à Montréal le 21 septembre 1959, soit le jour de son arrivée au pays, pour la bonne raison qu'elle était alors mariée légalement à Dip Wah Wong, depuis octobre 1946, ce mariage n'ayant été dissous ni par divorce ni par décès.

Ce mariage avait été célébré selon la coutume existant à l'époque, à Hau San, en Chine, c'est-à-dire devant l'autel des Ancêtres et sans qu'aucun écrit n'atteste la cérémonie.

Puis, le mari avait quitté la Chine pour les Etats-Unis en 1951, tout en conticontinuant toujours à soutenir sa famille.

A la suite de son second mariage de 1959, Woon Sen Yee Wong avait contacté son premier mari, puis était devenue enceinte d'un troisième enfant, Jimmy, né le 25 juin 1960.

Et maintenant, c'est le premier mari, Dip Wah Wong, qui fait des démarches pour venir s'établir à Montréal avec son épouse et ses trois enfants.

Pendant ce temps, le deuxième époux, Bing Hum, est disparu dans la nature, l'épouse ajoutant qu'elle ne sait même pas ce qui est advenu de lui.

Aussi, considérant qu'au moment du second mariage, la requérante était déjà mariée, que son premier époux était vivant et qu'aucun divorce n'avait été prononcé, qu'elle s'était remariée dans le but de s'établir au Canada et que le vrai mari, c'est-à-dire le premier, reconnait être marié à celle-ci et qu'il n'a jamais divorcé, le juge Benoit dit n'avoir d'autre choix que d'annuler le deuxième mariage célébré en 1959, compte tenu également que le représentant du procureur général n'a formulé aucune opposition à la demande de Mme Woon Sen Yee Wong.

■ *Poursuites abandonnées*

Charles Donald Reisenberg, un Montréalais dans la trentaine, a bénéficié hier, devant le juge Joseph Tarasofsky, d'un abandon de procédures à son endroit, alors qu'il devait répondre à une accusation d'importation de hashish.

Soupçonné de faire partie d'un important réseau spécialisé en cette matière, Reisenberg avait été appréhendé au Maroc espagnol, il y a environ deux ans, et avait été condamné à trois ans et demi d'emprisonnement.

Cependant, le changement de régime en Espagne lui permit de bénéficier d'une importante remise de peine et c'est au bout de quelques mois qu'il fut libéré.

En tant que treizième suspect dans le réseau, Reisenberg avait été appréhendé à son arrivée à Montréal et aussitôt mis en accusation.

Toutefois, son procureur, Me Bryan Heller, devait faire valoir hier que son client, ayant déjà été accusé et condamné dans un autre pays pour le même délit, soit celui d'avoir importé des drogues, ne pouvait par le fait même être accusé une deuxième fois pour un délit pour lequel il avait déjà été jugé. Et le juge Tarasofsky a abondé dans le même sens.

Apparemment, les trafiquants dissimulaient la drogue dans le réservoir d'essence de véhicules « camper », avec lesquels ils se rendaient à l'étranger sous le prétexte de prendre des vacances. Ils avaient cependant soin de faire revenir le véhicule à bord de bateaux, plusieurs semaines après leur retour au pays, et n'avaient plus qu'à aller le réclamer dans le port.

C'est à la suite d'intenses observations que la police avait réussi à mettre leur manège au jour.

■ *Vol au Palais*

Un individu de 25 ans, Mauro Arancio, a comparu hier, devant le juge André Chaloux, pour répondre à une accusation de vol, méfait qu'il aurait commis jeudi, dans le bureau des journalistes, au Palais de justice de Montréal.

Profitant de l'absence de tous les reporters répartis dans les différentes cours, Arancio s'est emparé d'un magnétophone et d'un micro appartenant à la Société Radio-Canada et évalués à environ $300.

Mais les agents Armando Zaïno et Jean Jodoin, du service de sécurité, l'ont pris sur le fait et il a été aussitôt appréhendé.

Arancio, qui possède des antécédents judiciaires, est retourné aux cellules hier matin et c'est lundi que le tribunal décidera s'il doit lui consentir un cautionnement.

Presqu'au même moment où cette comparution se déroulait, des policiers de la Communauté urbaine de Montréal appréhendaient, de leur côté, tout juste en face du Palais de justice, un individu de 27 ans, qui venait de commettre un vol à main armée dans une banque.

Le voleur s'était présenté quelques minutes plus tôt à la succursale de la Banque Canadienne Nationale, au 272 rue Saint-Paul est, et, après avoir simulé posséder une arme, il s'était emparé de 10 rouleaux de 25 cents, soit un montant de $100, et avait pris la fuite à pied. Le comptable de l'établissement se mit aussitôt à ses trousses, puis un agent de la circulation entra également dans la course. L'homme fut finalement maitrisé en face du 44 rue Notre-Dame est, où deux patrouilleurs n'eurent plus qu'à le cueillir.

■ *Horaire des Fêtes*

A l'occasion de la période des Fêtes, la Cour des sessions de la paix ne tiendra aucune audience, depuis midi et demi le 21 décembre jusqu'au 3 janvier.

Cependant, la salle des comparutions sera ouverte les 23, 26, 27, 28 et 30 décembre, de même que les 2, 3, 4 et 5 janvier. A noter que le 6 janvier, fête de l'Epiphanie, il n'y aura aucune comparution. Il faut se souvenir qu'une personne, appréhendée après la fermeture des tribunaux le 23 décembre, soit le samedi, devra demeurer en cellule, tout dépendant évidemment de la gravité de l'offense, jusqu'au mardi suivant. Il en sera de même entre le 30 décembre et le 2 janvier.

Par ailleurs, les enquêtes préliminaires des détenus pourront être entendues les 21, 27 et 28 décembre, tout comme on réglera des affaires diverses, au même moment, en Chambre de pratique.

Quant à la Cour supérieure, juridiction criminelle et civile, de même qu'à la Cour provinciale, un juge sera disponible et il pourra être rejoint par le Service de sécurité ou en s'adressant au Plumitif.

Pour sa part, le bureau des Petites créances de Montréal sera ouvert les 22, 26 et 29 décembre, de même que le 2 janvier.

Enfin, les mariages civils, au cours de cette période, ne seront célébrés que les 22, 23, 29 et 30 décembre.

— par Bernard Morrier

Pour les enfants: des livres d'un genre nouveau.

Les Éditions ATLAS présentent les deux premiers volumes d'une série destinée aux enfants et à la famille. Chacun de ces ouvrages forme un tout pouvant être acquis séparément. Associé aux autres (de nouveaux volumes sont prévus ayant pour thèmes l'histoire du monde et des hommes, la nature, les animaux et les plantes, la géographie, les sciences, les arts et les spectacles, les sports et les jeux), il devient un élément d'une véritable encyclopédie thématique pour les enfants.

Mais la principale originalité de ces ouvrages est ailleurs: conçus par une équipe d'enfants, de parents, d'éducateurs et de professionnels de l'édition, ils offrent à leur jeune public, ainsi qu'aux parents, la réponse la mieux adaptée à la curiosité des uns et la responsabilité des autres.

Le but de ces livres est aussi distractif que pédagogique: chaque volume présente, enrichi par une grande quantité d'illustrations, par des cartes, par des jeux instructifs, des articles d'information et des reportages. Les images sont multiples: photos et séquences photographiques, reproductions d'oeuvres d'art, croquis et dessins d'humour.

Ainsi les enfants pourront non seulement lire, mais jouer, et faire participer leur famille à leurs lectures et à leurs jeux.

Entre la période de rentrée des classes et celle des fêtes de fin d'année, ces deux beaux livres sont appelés à connaitre le plus franc des succès.

Chaque volume: relié, couverture illustrée en couleurs et plastifiée; plus de 500 illustrations en noir et en couleurs. Format: 23 x 29 cm. $23.80 le volume.

en vente chez tous les libraires ou directement aux

encyclopédies populaires inc.

6596 boul. St-Laurent, Montréal, H2S 3C6 — Tél.: 270-4347

Vous pouvez les recevoir chez vous!
Remplissez seulement ce coupon et retournez-le à

Les Encyclopédies Populaires Inc.
6596 boul. St-Laurent, Montréal, Qué. — H2S 3C6

☐ LE LIVRE DES MAISONS $23.80

☐ LE LIVRE DES IMAGES $23.80

NOM:.....
ADRESSE:.....
VILLE:.....
CODE POSTAL:..... TÉL.:.....
Ci-joint la somme de .....

Stanké
LA QUALITÉ QUI S'EXPORTE

Tout le monde en parlera demain

Huguette Hirsig
ASTROPSYCHOLOGIE
Les cycles planétaires dans la vie humaine

L'OTAN n'escamotera pas les droits de l'homme à la réunion de Madrid

BRUXELLES (AFP) — L'OTAN a pris cette semaine à Bruxelles deux initiatives témoignant d'une volonté d'empêcher la « bureaucratisation » de la politique de détente dans les rapports Est-Ouest.

L'une, d'origine ouest-allemande, relancera le débat international sur les droits de l'Homme. L'autre, d'origine britannique, a pour but de sortir de leur enlisement les négociations de Vienne entre l'OTAN et le Pacte de Varsovie pour une réduction des effectifs militaires en Europe centrale (MBFR). Mais elle est assortie d'une réserve sérieuse.

Dans le premier cas, les ministres des Affaires étrangères des quinze pays de l'OTAN sont convenus, selon un communiqué, « qu'il est important de préparer avec soin la réunion de Madrid » devant faire le point, en 1980, des progrès accomplis depuis la conférence de 35 Etats à Helsinki, en 1975, sur la sécurité et la coopération en Europe (OSCE). Le ministre ouest-allemand, M. Hans-Dietrich Genscher, cité par des collaborateurs, veut « éviter qu'on escamote la discussion Est-Ouest sur les droits de l'homme », comme ce fut le cas lors d'un premier bilan en 1977 à Belgrade. L'idée, approuvée à l'OTAN, est de convoquer pour Madrid non plus des experts mais si possible les chefs d'Etat ou les ministres des Affaires étrangères des pays de la CSCE afin de « politiser » le débat.

Dans le deuxième cas, le chef de la diplomatie britannique, M. David Owen, a proposé, pour la deuxième fois en six mois, une réunion des ministres des Affaires étrangères des pays de l'OTAN et du Pacte de Varsovie participant aux MBFR. Il s'agit de donner à ces pourparlers, qui durent depuis cinq ans, « une impulsion politique ».

Cette proposition n'a pas recueilli le même succès que la première. Les alliés, en général, trouvent l'idée intéressante. Mais ils ont préféré la « geler » en attendant des « progrès substantiels » dans la discussion actuelle entre experts sur le nombre de soldats en présence. Les chiffres de l'Est et de l'Ouest ne concordent pas. Et, selon des experts de l'OTAN, c'est à l'Union soviétique de revoir ses chiffres.

Les Etats-Unis estiment, selon de bonnes sources, que Moscou n'acceptera pas cette proposition, craignant au demeurant qu'on y évoque, comme à la CSCE, la question des droits de l'homme. La France, qui ne participe pas aux MBFR, a rappelé sa proposition d'une « conférence de désarmement de l'Atlantique à l'Oural ». Pour elle, la détente ne se conçoit pas avec des relations entre « blocs » mais avec des relations bilatérales entre Etats socialistes d'une part, et des Etats occidentaux de l'autre.

Dans cet esprit, les pays de l'OTAN n'ont pas pris officiellement position sur le différend entre la Roumanie et ses partenaires du Pacte de Varsovie. Mais M. Warren Christopher, sous-secrétaire d'Etat américain, résumant les discussions ministérielles, a dit à la presse: « Nous assistons en Europe de l'Est à une tendance allant vers une plus grande indépendance de chaque Etat. La situation évoluera lentement ».

Vis-à-vis de la politique d'ouverture de la Chine à l'égard de l'Occident, « les pays de l'OTAN, selon un ministre, doivent définir une position chacun en ce qui les concerne, et, en tout cas, ne pas jouer la Chine contre l'URSS ». M. Luns, secrétaire général, a précisé que « l'OTAN ne donnera aucune consigne concernant la fourniture d'armes à la Chine ».

A propos de l'Iran, le secrétaire-général a déclaré qu'il était légitime que des pays qui dépendent si étroitement du pétrole iranien s'inquiètent de l'agitation qui règne dans ce pays et de l'éventuelle apparition d'un gouvernement peu favorable aux thèses occidentales.

En résumé, le Conseil de l'OTAN a réaffirmé les grands principes de l'Alliance et pris quelques petites initiatives. Mais, selon les observateurs, l'annonce simultanée d'un Sommet occidental à quatre à la Guadeloupe, les 5 et 6 janvier, ne laisse aucun doute sur les véritables origines des grandes décisions.

URSS: dissidents contre la loi sur la citoyenneté

MOSCOU (Reuter) — Des dissidents soviétiques ont marqué le trentième anniversaire de la charte des Nations unies sur les droits de l'homme en demandant hier aux autorités d'abolir la nouvelle loi retirant la citoyenneté soviétique pour des délits politiques.

Cet appel inclu dans un document publié par le « groupe de surveillance des accords d'Helsinki » de Moscou, qui a été remis aux correspondants occidentaux, proteste contre « la non-réalisation des principes de la charte en Union soviétique ».

« L'abolition de toutes les résolutions concernant la perte de la citoyenneté pour des raisons politiques » réclamée par les dissidents vise la nouvelle loi sur la citoyennaté promulguée la semaine dernière par le gouvernement soviétique. La loi énumère notamment les actions pour lesquelles un citoyen soviétique peut perdre sa nationalité, une sanction qui a été souvent employée à l'égard des dissidents. Elle stipule entre autre que les citoyens soviétiques doivent « sauvegarder les intérêts de l'Etat soviétique, faciliter le renforcement de son pouvoir et être fidèles à leur patrie socialiste ».

« La nouvelle loi légalise ce qui dans le passé a été fait de façon illégale », a déclaré l'un des signataires, le mathématicien Naum Meiman.

Adressée aux gouvernements occidentaux et soviétique ainsi qu'aux Nations unies, la pétition du groupe d'Helsinki convie à signer tous ceux qui en URSS comme à l'étranger « essayent avec nous de faire de la charte des droits de l'homme une réalité ».

Parmi les signataires figure le physicien Andrei Sakharov, prix Nobel et l'un des chefs de file des dissidents en URSS.

$1 milliard pour sauver la démocratie turque

BRUXELLES (AFP) — Les pays de l'OTAN cherchent un milliard de dollars pour assainir les finances d'un des leurs, la Turquie, et voler au secours de la démocratie dans ce pays, indique-t-on dans les milieux diplomatiques de Bruxelles.

Le montant de cette somme a été arrêté par les experts du secrétariat général de l'OTAN, de concert avec les autorités turques et les dirigeants de grandes instances internationales, telles le Fonds monétaire international (FMI), la Banque mondiale et l'Organisation pour la coopération et développement économiques (OCDE), au vu du véritable marasme économique en Turquie.

De façon générale, les ministres des Affaires étrangères de l'OTAN, réunis jeudi et hier à Bruxelles, considérant les « difficultés économiques de certains pays membres » (NDLR: la Turquie, le Portugal et la Grèce) ont reconnu, dans un communiqué, qu'« une amélioration des conditions économiques et sociales est d'importance fondamentale pour la stabilité de la démocratie ».

Ils ont souligné « la nécessité d'assurer une base saine à l'économie de ces pays et de les aider dans leur croissance économique ».

Mais la démocratie, selon des commentateurs à l'OTAN, est davantage en péril en Turquie qu'ailleurs. La petite guerre entre extrémistes de droite et de gauche y a fait déjà plus de sept cents morts cette année. Le chômage est de l'ordre de 15 à 20 pour cent, l'inflation aura dépassé 50 pour cent en un an et la dette extérieure représente huit à dix ans d'exportations.

Le président Carter, qui a reproché à ses services secrets de ne pas l'avoir informé à temps du danger de « déstabilisation » en Iran, s'inquiète tout autant, dit-on, pour son allié la Turquie.

Les Etats-Unis, selon M. Warren Christopher, sous-secrétaire d'Etat, ont récemment débloqué un nouveau crédit de 50 millions de dollars mais la tâche première, selon lui, est de renégocier le calendrier du remboursement de la dette extérieure turque.

La Turquie aurait aimé que les pays les plus riches de l'OTAN créent un consortium du genre de celui que des « pays amis » du Zaïre sont en train da constituer en faveur de ce pays d'Afrique. Mais il faudra plusieurs mois, assurent des experts à Bruxelles, pour définir les voies bilatérales et multilatérales de ce petit « plan Marshall ».

13 Orions pour les Pays-Bas

LA HAYE (Reuter) — Le cabinet néerlandais a décidé hier d'acheter 13 avions Orion américains pour remplacer l'avion de reconnaissance Neptune dont était doté la marine des Pays-Bas.

Cette décision a mécontenté fortement la compagnie néerlandaise Fokker qui aurait préféré l'achat du Bréguet — Atlantic français. Dans un communiqué, Fokker a exprimé sa très grande déception. Elle souhaitait que la France participe à la construction de la nouvelle version du F-28 Fellowship.

Les 13 Orions fabriqués par Lockheed coûteront 786 millions de florins alors que le même nombre d'Atlantic serait revenu à 1,14 milliard de florins.

Mais la France avait offert d'acheter 18 Fokker — 27 pour l'entraînement de ses forces aériennes et promis que Fokker construirait des portions de l'aile de l'Atlantic, si les Pays-Bas choisissaient cet avion.

Blumenthal à Bucarest

VIENNE (d'après Reuter et AFP) — Le secrétaire américain au Trésor, M. Michael Blumenthal est arrivé hier à Bucarest pour une visite destinée à souligner le soutien des Etats-Unis à la politique roumaine d'indépendance vis-à-vis de l'Union soviétique.

« Je viens en Roumanie à la demande du président Carter afin de réaffirmer au peuple roumain et au président Ceausescu l'importance que les Etats-Unis accordent à l'indépendance de la Roumanie et à l'amitié américano-roumaine », a déclaré M. Blumenthal à l'aéroport.

La visite impromptue de M. Blumenthal, à l'invitation du gouvernement roumain et « en qualité d'envoyé du président des Etats-Unis », comme le souligne Bucarest, apporte un élément nouveau à la crise ouverte au sein du Pacte de Varsovie par l'attitude roumaine lors du dernier sommet de Moscou.

M. Ceausescu y avait alors refusé une augmentation des charges militaires et une restructuration du commandement du Pacte. En portant le différend sur la place publique, à son retour à Bucarest, il a sans doute mobilisé à son profit les sentiments nationalistes de son peuple et éveillé, au delà des frontières, la sympathie des nombreux pays dont la Roumanie a su se ménager l'amitié.

Mais le chef de l'Etat roumain n'ignore pas la gravité de la décision qu'il a prise. Ce litige donne en effet une ampleur nouvelle aux divergences Moscou-Bucarest sur la Chine et le conflit sino-soviétique.

Pour tous les observateurs, M. Ceausescu, en invitant un « envoyé du président Carter », a voulu marquer à ses alliés — et surtout à Moscou — qu'il pouvait compter, dès lors qu'il défend l'indépendance de son pays, sur l'atout puissant de l'amitié des Etats-Unis.

S'ils excluent, en général, que cette visite pèse sur les relations soviéto-américaines, les observateurs s'interrogent en revanche à propos de son incidence sur le contentieux Bucarest-Moscou, estimant le plus souvent qu'elle ne contribuera pas à apaiser le ressentiment du Kremlin.

Collège André-Grasset
COLLÈGE PRIVÉ RECONNU D'INTÉRÊT PUBLIC

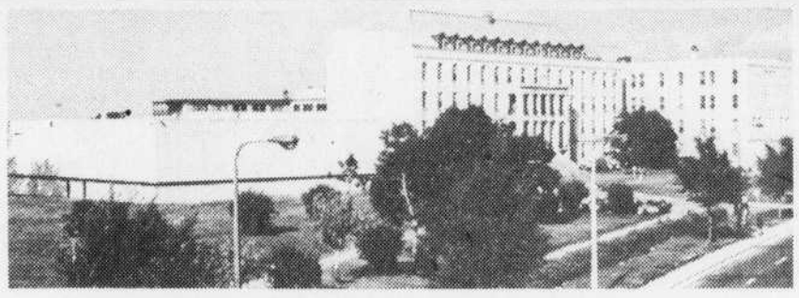

COLLÈGE GÉNÉRAL DE NIVEAU CEGEP
PRÉPARANT AUX FACULTÉS UNIVERSITAIRES

1) SCIENCES DE LA SANTÉ
2) SCIENCES PURES
3) SCIENCES HUMAINES
4) SCIENCES DE L'ADMINISTRATION
5) ARTS ET LETTRES

ADMISSION 1979-80
AVANT LE 1er MARS

S'adresser au bureau de l'admission — A compter du 3 janvier 1979
1001 est, BOUL. CRÉMAZIE MTL H2M 1M3 (métro Crémazie)
Du LUNDI au VENDREDI, de 9 heures à 17 heures — TÉL. 381-4293

Collège André-Grasset
COLLÈGE PRIVÉ RECONNU D'INTÉRÊT PUBLIC

ÉDUCATION PERMANENTE

COURS DU SOIR SESSION: HIVER-1979

ARTS
510-902 Organisation spatiale — lundi
520-301 Hist. de l'Art et esthétique III — mercredi

LETTRES
607-101 ESPAGNOL élémentaire I — mardi
607-201 ESPAGNOL élémentaire II — lundi
607-401 ESPAGNOL intermédiaire II — mercredi
601-202 FRANÇAIS: Théâtre — mardi
601-911 FRANÇAIS écrit — lundi
601-935 FRANÇAIS: Analyse du phénomène québécois dans la littérature — jeudi

MATHÉMATIQUES
201-101 Compléments de mathématiques — mardi et jeudi

SCIENCES HUMAINES
381-902 ANTHROPOLOGIE: Intr. à l'anthropologie sociale et culturelle — mercredi
320-216 GÉOGRAPHIE et tourisme — jeudi
330-951 HISTOIRE du Québec 1867 — nos jours — mercredi
340-101 PHILOSOPHIE et connaissance — lundi
340-201 PHILOSOPHIE: L'homme et l'univers — mercredi
340-301 PHILOSOPHIE et l'homme — jeudi
340-401 PHILOSOPHIE: Valeurs et idéologies — mardi
385-942 POLITIQUE: Les systèmes politiques du Québec et du Canada — mercredi
350-903 PSYCHOLOGIE sociale — lundi
387-962 SOCIOLOGIE: Introduction à la société — jeudi

Début des cours: Semaine du 15 janvier 1979

Renseignements et demande de prospectus:

Secrétariat de l'Ed. permanente
Collège André-Grasset
1001 est, boul. Crémazie
Montréal. H2M 1M3
Tél.: 381-4293

École des Hautes Études Commerciales
Affiliée à l'Université de Montréal

HEC

les conférences HEC

Une tribune à laquelle l'École des Hautes Études Commerciales de Montréal invite des chefs d'entreprise, des professionnels, et des professeurs d'université prestigieux à traiter de sujets qui marquent et marqueront l'évolution de la gestion de nos entreprises et de leur environnement social, économique et politique.

Tous ceux qui s'intéressent à la vie économique, sociale et politique du Québec y sont particulièrement invités, aussi bien que les universitaires spécialisés en économie et en gestion, les professeurs de CEGEP et leurs élèves, les cadres de nos entreprises, grandes, petites et moyennes, nos professeurs, nos étudiants et nos diplômés.

troisième conférence

Mardi 12 décembre
de 17:30 à 19:00

"La politique de marketing dans la conjoncture actuelle au Québec"

entrée libre

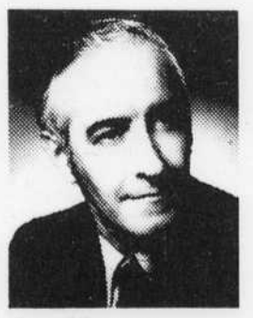

Yves Ménard
Président, directeur général
TIW Industries Ltd

et aussi...

Mardi 6 février 1979	"L'entreprise privée face à l'évolution rapide de son environnement social et politique"	Roger Hamel Directeur général pour le Québec Compagnie pétrolière Impériale Ltée
Mardi 6 mars 1979	"La mobilité interne, facteur de formation et de promotion des cadres dans l'entreprise canadienne"	Claude Mercier Vice-président exécutif Impérial Tobacco
Mardi 10 avril 1979	"L'environnement économique, social et politique de l'entreprise d'ici la fin du siècle"	Le Professeur Nicolas Georgescu-Roegen de l'Université Vanderbilt de Nashville, Tennessee

renseignements généraux

Le stationnement est possible au stationnement étagé de l'Université de Montréal, à l'angle des rues Jean Brillant et McKenna.

Les conférences seront présentées dans l'amphithéâtre 3068 au 3e étage de l'École, de 17:30 à 19:00.

Pour tous renseignements téléphoner ou écrire à:

Dominique Ferrand
Adjoint au secrétaire général
Relations Publiques
5255 avenue Decelles
Montréal
Tél.: 343-3838

Assad annule sa visite à Moscou

BEYROUTH (Reuter) — A la suite d'un différend sur la fourniture à Damas d'armes ultra-modernes soviétiques, le président Hafez Assad a annulé une visite qu'il projetait d'effectuer, à la mi-décembre, à Moscou, apprend-on dans les milieux diplomatiques arabes de Beyrouth.

Le chef de l'Etat syrien envisageait de se rendre dans la capitale soviétique en compagnie de M. Saddam Hussein, vice-président du conseil de commandement de la révolution irakienne, à l'invitation des dirigeants du Kremlin.

« Toutefois, dit-on de même source, il semble que la principale raison de l'annulation de la visite du président Assad à Moscou soit l'absence de progrès, du côté soviétique, pour la réalisation des promesses faites par le Kremlin de livrer à la Syrie des armements perfectionnés ».

La controverse syro-soviétique sur les livraisons d'armes affecte de plus en plus les relations entre Damas et Moscou dans de multiples domaines, ajoute-t-on à Beyrouth. Le 30 novembre dernier, la Syrie a rappelé son ambassadeur à Moscou, M. Jabr Kafri. Depuis cette date, le diplomate se trouverait toujours à Damas. Cette nouvelle tiédeur se refléterait aussi dans le ton de la presse syrienne. La dernière visite à Moscou du président Assad remonte au 6 octobre. Le communiqué commun publié à cette occasion avait indiqué que le chef de l'Etat syrien avait abordé avec le président Leonid Brejnev le dossier de l'aide militaire soviétique. « Des décisions ont été prises sur ce point », précisait le communiqué.

Le mois dernier, ayant déjà le sentiment que les Soviétiques revenaient sur leurs promesses le général Hikmat Shehabi, chef d'état-major syrien, avait abrégé son séjour à Moscou.

Informé de l'échec de la mission de son chef d'état-major, le président Assad aurait alors insisté sur l'application des décisions prises en octobre et dont la teneur n'a jamais été rendue publique.

De source bien placée, on ajoute qu'il y a une quinzaine de jours, l'URSS avait commencé à réexaminer le dossier des livraisons d'armes à la Syrie et à l'Irak à la suite de la signature, le 26 octobre dernier, de la charte nationale d'union associant Damas et Bagdad. Ce document prévoit notamment la mise en place d'une union militaire des deux pays, jadis rivaux.

La décision du Kremlin s'expliquait, avait-on indiqué à l'époque, par la volonté des Soviétiques de mieux coordonner leurs livraisons d'armes en les alignant sur le modèle des fournitures aux pays du Pacte de Varsovie. Les Soviétiques se disaient prêt à livrer des armements perfectionnés à l'Irak et à la Syrie tout en pronant une coordination triangulaire visant à éviter des doubles emplois coûteux et à garantir le meilleur déploiement possible d'armes;

Il y a quelque temps, M. Hussein avait envisagé de se rendre à Damas au lendemain de la visite en Syrie d'une délégation irakienne. Les entretiens, présidés par M. Abdel-Halim Khaddam, ministre syrien des Affaires étrangères, et M. Tarek Aziz, membre du conseil de commandement de la révolution irakienne, ont débouché sur la signature d'un accord de coopération bilatérale. Toutefois, la présence de M. Hussein à Damas n'a pas été signalée.

Fusillade au Liban: ambassadeur blessé

BEYROUTH (AFP) — L'ambassadeur d'Arabie séoudite au Liban, le général Mohamed Ali Chaer, a été atteint par des balles tirées contre l'hélicoptère de l'armée libanaise au dessus de Jounieh (20 km environ au nord de Beyrouth), à bord duquel il se trouvait en compagnie de l'ambassadeur du Koweit.

Ce dernier, M. Abdel Hamid Boueijane, qui a pu être joint par téléphone à Jounieh, à l'hôpital Notre Dame où a été admis le diplomate séoudien, a précisé que le général Chaer a été blessé à la jambe gauche par un éclat de balle.

L'ambassadeur n'était pas visé personnellement, pas plus que son homologue koweitien qui l'accompagnait, affirme un communiqué de l'armée diffusé à Beyrouth. Cet incident, précise-t-on, fait suite à une série d'accrochages survenus dans le nord de la capitale libanaise, entre les milices du front libanais (conservateur) et l'armée.

Les tirs dirigés contre l'hélicoptère font suite à une tension qui a régné dans la journée à Jounieh, zone contrôlée par les chrétiens, à la suite de l'arrestation par l'armée libanaise d'un responsable militaire phalangiste qui a été emmené par hélicoptère au ministère libanais de la Défense. En signe de représailles, des miliciens ont enlevé plusieurs officiers et soldats de l'armée et érigé des barrages dans la ville. A la tombée de la nuit, les barrages ont été démantelés sur ordre de M. Pierre Gemayel qui s'était rendu plus tôt à l'hôpital de Jounieh pour s'enquérir de l'état de l'ambassadeur séoudien.

Par ailleurs, les circonstances de l'explosion qui s'est produite hier matin sur la route internationale Beyrouth-Damas n'étaient toujours pas connues en fin d'après-midi dans la capitale libanaise. Quatre personnes, un « casque vert », deux civils et un gendarme libanais ont été blessés par l'explosion, indique un communiqué de la force arabe de dissuasion (FAD). Quatre voitures de tourisme et un camion des forces arabes ont également été endommagées par la déflagration, ajoute le communiqué. La FAD ne précise pas si l'explosion a eu lieu au passage de ces véhicules ou si ceux-ci étaient en stationnement devant un café. Selon certaines informations, il s'agirait d'un attentat et c'est ce café qui était visé.

La radio phalangiste donne une version totalement différente. Il s'agirait, selon elle, d'une explosion qui se serait produite à l'intérieur d'un char syrien de la FAD blessant légèrement ses quatre occupants.

Le général Gholam-Reza Azhari, premier ministre iranien. (Photolaser AP)

Iran: l'armée autorise les manifestations religieuses

TEHERAN (d'après Reuter et AFP) — Le gouvernement militaire iranien a annoncé hier soir qu'il autorisait les processions de deuil prévues demain et lundi dans tout le pays. Cette mesure lève l'interdiction qui pesait sur les processions en vertu de la loi martiale.

Un communiqué radiodiffusé demande aux fidèles « d'empêcher les fauteurs de trouble de s'infiltrer dans leurs rangs et d'attenter aux biens et à la vie des autres ». Le communiqué porte la signature du premier ministre, le général Gholam Reza Azhari qui avait auparavant interdit toute manifestation pendant les deux jours de deuil à la mémoire d'Hussein, petit fils du prophète Mohammed.

La préfecture de police aussitôt la décision gouvernementale annoncée, a interdit pour la journée de demain l'usage des motocyclettes et des camionnettes par crainte qu'elles ne soient utilisées par des terroristes pour tirer et s'enfuir rapidement. Mise à part cette hantise des provocations, les manifestants qui sans aucun doute crieront de violents slogans contre le chah défileront-ils dans le calme?

Sur les longs parcours (certains font plus de deux kilomètres) les huit processions qui convergeront vers le monument Shayyad passeront devant des façades encore détruites et noircies par les incendies qui avaient été allumés lors des incidents du 11 novembre. Certaines portent encore des traces d'impact de balles.

L'armée surveillera de près le déroulement de ces processions. Les militaires se montrent particulièrement actifs et l'on a pu voir réapparaître hier aux portes de Téhéran les énormes chars Chieftain britanniques avec d'innombrables rangers, membres des bataillons d'élite.

Ainsi la route reliant la ville ancienne de Qom à Téhéran était barrée hier soir par des chars et des automitrailleuses qui empêchaient les automobiles de pénétrer dans les quartiers sud de la capitale.

Ces mouvements militaires interviennent alors qu'une cinquantaine d'arrestations ont été opérées hier dans les milieux alliés au Front national au bazar. Certaines des personnes détenues étaient déjà libérées dans la soirée ou allaient l'être, indiquait-on dans les milieux de l'opposition. Elles avaient participé, notamment à des réunions organisées chaque vendredi par un écrivain polémiste, Sayed Djavadi.

D'autre part, quatre personnes ont été tuées au cours d'une manifestation à Ispahan, indiquait-on dans les milieux de l'opposition. Enfin, d'innombrables rumeurs font état d'un départ du chah de la capitale, si ce n'est de l'Iran, mais elles ne sont pas confirmées officiellement et sont du reste du domaine du secret d'Etat. L'empereur, selon l'une de ces rumeurs, aurait quitté le palais de Téhéran où il réside pour l'île de Kish, distante de quelque mille cinq cents kilomètres de Téhéran, où il passe souvent des vacances avec sa famille.

A Ispahan, une bombe incendiaire a gravement endommagé en outre l'immeuble de quatre étages de la Gruhan Aircraft Corporation, société américaine qui forme les pilotes et le personnel d'entretien des 80 chasseurs Tomcats de l'armée de l'air iranienne. Huit Américains ont pu quitter le bâtiment sains et saufs avant que la foule n'y mette le feu, apprend-on de source diplomatique.

Des milliers d'étrangers vivant en Iran, surtout des femmes et des enfants, ont décidé de quitter le pays avant les deux plus importantes journées de deuil à l'occasion desquelles on s'attend à des manifestations politiques.

Plus que la récente campagne d'intimidation lancée contre les étrangers, ce sont surtout les perturbations de la vie quotidienne qui semblent avoir motivé leur décision.

La compagnie aérienne Panam a-t-on appris à Istanbul a commencé hier une navette entre Téhéran et Istanbul afin d'évacuer les milliers d'étrangers qui souhaitent quitter le pays. Bien que de source autorisée on déclare qu'il ne s'agit pas d'une évacuation à proprement parler, on présume que la compagnie agit à la demande du gouvernement américain.

Enfin, le président Carter est très inquiet des « interprétations erronées » de déclarations qu'il a faites jeudi sur le chah d'Iran. Le président a enjoint au département d'Etat de publier un nouveau communiqué reaffirmant le soutien américain au chah, a déclaré hier M. Jody Powell, porte-parole de la Maison-Blanche.

Jeudi, le président Carter avait déclaré qu'il ne savait pas si le chah pourrait survivre à l'agitation du moment et avait ajouté: « C'est une chose qui est entre les mains du peuple iranien ». Ces remarques, ajoutées à d'autres sur la question des droits de l'homme en Iran, ont laissé croire que le président prenait ses distances vis-à-vis du chah.

Hier, le Washington Post écrivait que, selon des sources proches de l'administration, ces déclarations traduisaient « une révision déchirante » de la position de la Maison-Blanche sur l'avenir du Chah

Begin recevra le Nobel sans Sadate à ses côtés

OSLO (d'après AFP et Reuter) — Le premier ministre d'Israël, M. Menahem Begin, est arrivé hier à Oslo où l'on déplore vivement que le président égyptien Anouar Sadate ne soit pas venu également pour recevoir, demain, le prix Nobel de la paix qui leur a été attribué conjointement.

La cérémonie de remise du prix de la paix, que le comité Nobel aurait souhaité être une confirmation de cette paix qui se fait attendre, se trouve en effet quelque peu tronquée par l'absence de l'un des colauréats. Nombreux sont ceux qui estiment ici que le président Sadate mérite en fait le prix bien plus que M. Begin voire même que lui seul aurait dû l'obtenir. Plusieurs journaux ont déjà parlé de « scandale » ou d'« absurdité » à propos d'une cérémonie à laquelle M. Begin participera seul, même si M. Sadate s'y fera représenter par son conseiller politique, M. Sayed Marei.

Un sondage d'opinion publié hier à Oslo indique que 66 pour cent des Norvégiens ne sont pas d'accord avec la décision d'attribuer le prix Nobel de la paix à MM. Sadate et Begin. 34 pour cent l'approuvent, 19 pour cent des personnes interrogées estiment que le prix aurait dû être décerné seulement au chef de l'Etat égyptien.

De l'aéroport d'Oslo, M. Begin a été conduit en hélicoptère jusqu'au palais royal, dans le centre de la capitale, où il séjournera. C'est également par hélicoptère qu'il se rendra aux cérémonies de remise du prix dimanche. Les organisations palestiniennes à Oslo projettent de manifester contre sa visite et des mesures de sécurité très strictes, sans précédent en Norvège ont été prises.

Son séjour à Oslo, dont il repartira lundi pour recevoir à Jérusalem le secrétaire d'Etat américain Cyrus Vance, qui aura auparavant rencontré le président Sadate, coincide avec une intense activité diplomatique dont les Etats-Unis espèrent qu'elle permettra aux deux parties de respecter l'échéance qu'elles s'étaient fixée à Camp David: la signature d'un traité de paix dans les trois mois, c'est-à-dire d'ici le 17 décembre.

« En ce qui concerne Jérusalem, a dit M. Begin, à son départ de Jérusalem, nous aurions pu signer un traité de paix la semaine dernière et nous pourrions le signer la semaine prochaine. Si l'échéance n'est pas respectée, déclare-t-on de source israélienne autorisée, c'est l'Egypte qui se sera responsable parce qu'elle veut modifier un projet de traité déjà jugé acceptable par Israël. »

Quelques heures avant son départ pour le Proche-Orient, M. Vance a été reçu par le président Carter qui lui a donné ses dernières instructions.

Le 17 décembre avait été fixé, lors du sommet de Camp David, comme dernière limite à la signature d'un traité de paix. Jeudi, le président Carter a souligné qu'un dépassement de cette date pourrait avoir des conséquences graves.

Le séjour au Proche-Orient du secrétaire d'Etat américain pourrait être plus long que prévu (il aurait dû se terminer au milieu de la semaine prochaine), et remettre à l'honneur les navettes diplomatiques chères à Henry Kisinger, secrétaire d'Etat des président Nixon et Ford.

Israël averti par le Conseil de sécurité

NATIONS UNIES (AFP) — Le Conseil de sécurité de l'ONU a mis Israël en demeure, hier soir, de cesser immédiatement de faire obstruction au déploiement normal de la Force intérimaire des Nations unies au sud-Liban et de se conformer aux résolutions du Conseil de sécurité concernant cette région.

Cette mise en demeure est contenue dans une déclaration du président du Conseil de sécurité, M. Ruediger von Wechmar (RFG) qui a été adoptée par consensus avant que le Conseil ne se saisisse de la question de la prorogation du mandat de la FINUL proprement dite.

« Le Conseil estime que le libre déploiement de la FINUL dans tout le sud du Liban contribuera beaucoup à rétablir l'autorité du gouvernement libanais et à préserver la souveraineté libanaise à l'intérieur des frontières internationalement reconnues du Liban. Le Conseil demande donc, à tous ceux qui ne coopèrent pas pleinement avec la FINUL, en particulier à Israël, de cesser immédiatement de gêner les opérations de la FINUL dans le sud du Liban et exige qu'ils se conforment intégralement et sans délai aux résolutions 425 et 426 ».

En outre, le Conseil de sécurité demande aux Etats qui en ont la possibilité « d'user de leur influence et de faire pression sur les intéressés » afin que la FINUL puisse accomplir sa mission sans entrave. Il décide enfin de rester saisi du problème et de réexaminer la situation, « si besoin est » avant le 19 janvier 1979 « afin d'étudier des moyens pratiques propres à assurer la pleine application de ses résolutions ».

LES TOURNESOLS INC.
(danseurs et musiciens folkloriques)
Toutes les fêtes: congrès, fêtes de Quartiers, anniversaires de Paroisses, réussissent toujours mieux avec la participation de
LA TROUPE FOLKLORIQUE "LES TOURNESOLS"
Dix années d'expérience en danses du Québec
Animation et musique de chez-nous.
Renseignements: Mme Jacqueline Gingras
365-4226 ou 366-8342

GOETHE INSTITUT MONTREAL
COURS D'ALLEMAND
à partir du 3/4 janvier 1979
• COURS DE LANGUE
• COURS DE CONVERSATION
Inscriptions:
jusqu'au 5 janvier 1979
Place Bonaventure
Entrée La Gauchetière & Université
Renseignements: 866-1081

Le COLLÈGE FRANÇAIS
185 ouest Fairmount - Métro Laurier - St-Joseph
— reconnu d'intérêt public
— membre de l'A.I.E.S. et de l'A.C.Q.
— mixte, avec programme et Examens du Ministère
— et pensionnat pour le Primaire et le SECONDAIRE
organise des
EXAMENS D'ENTRÉE en SECONDAIRE I
les samedis 8 et 15 décembre
de 9 h 30 à 12 h 30
(se présenter avec le dernier bulletin)
Autres inscriptions:
— Sec. II, III, IV, V (sur présentation du bulletin)
— COLLÉGIAL I et II
(session d'hiver — début des cours le 15 janvier)
— Sciences de la Santé
— Sciences pures et appliquées
— Sciences de l'Administration
— Sciences humaines
— Lettres — Langues
N.B. 1- Ouverture d'un Pensionnat au Secondaire pour septembre 1979.
2- Autobus scolaires pour les villes suivantes: St-Hilaire — Beloeil — St-Basile — St-Bruno — Boucherville — Ste-Julie — Longueuil — Brossard — St-Lambert — Ste-Thérèse — St-Eustache, Ville Laval.
Pour renseignements, inscriptions et prospectus:
Tél.: 272-0754, 272-1455, 272-3848, 274-9401

CARTES PROFESSIONNELLES ET D'AFFAIRES

L'ÉTOILE DES PHOTOCOPIEURS
"MITA"
Le choix des graphistes!
La copie est plus claire que l'original et coûte .04¢
Une des plus pratiques!
VENTE-LOCATION • LOCATION
CANADA DACTYLOGRAPHE INC.
7035 av. du Parc, Mtl
270-1141
Stationnement
Ouvert samedi de 9 à 12

Brevets d'invention
MARQUES de COMMERCE
Robic, Robic
ET ASSOCIÉS
1514, avenue McGregor
Montréal H3G 1X5 934-0272

721-9630
ENTREPRENEUR-ÉLECTRICIEN
JEAN K. MALOUF INC.
entretien.
industriel - commercial
résidentiel
Plus de 30 ans d'expérience
Bureau
6305, 25e Ave, Rosemont
Montréal

ANNONCEZ DANS LE DEVOIR, QUELQU'UN VOUS LIRA

ÉCOLE SECONDAIRE CLASSIQUE
VILLA MARIA
4245, boul. Décarie
Montréal. H4A 3K4
Institution privée, déclarée d'intérêt public, dirigée par les Soeurs de la Congrégation de Notre-Dame.
COURS SECONDAIRE COMPLET
Externat pour filles
EXAMENS D'ADMISSION
Pour le Secondaire I:
DATE: 13 janvier 1979
HEURE: 8 h 45. DURÉE: L'avant-midi.
FRAIS: $10.00.
On doit s'inscrire aux examens d'admission en téléphonant au Bureau des Admissions de l'école.
Téléphone: 484-3891

école nationale de théâtre
auditions
pour l'année scolaire 1979-80
interprétation
décoration
technique
écriture dramatique
DATE LIMITE DES INSCRIPTIONS: LE 15 FÉVRIER
RENSEIGNEMENTS:
5030, rue SAINT-DENIS
Montréal, Qué. H2J 2L8
Tél.: 842-7954

Stanké
LA QUALITÉ QUI S'EXPORTE
Pauline Cadieux
auteur de LA LAMPE DANS LA FENÊTRE
FLORA récit

La place Tien An Men a retrouvé le calme depuis que les autorités chinoises y ont interdit la tenue de manifestations spontanées, qui avaient fleuri lors du «printemps de Pékin», il y a quinze jours. (Téléphoto AP)

Deng Xiaoping vit à Beijing
Teng Hsiao-ping vit à Pékin

PEKIN (AFP) — Si vous lisez bientôt l'information suivante: « M. Deng Xiaoping a regagné Beijing après une visite à Guangzhou dans la province méridionale du Guangdong », n'allez pas croire que la Chine a changé de capitale ou qu'un nouveau vice-président a été nommé: il faudra lire en fait: « M. Teng Hsiao-ping a regagné Pékin après une visite à Canton dans la province méridionale du Kwangtung ».

Il s'agit là d'un exemple du dernier en date des casse-têtes chinois, la généralisation de la transcription phonétique dite « pinyin » des caractères chinois.

Le « pinyin » remplacera à partir du 1er janvier toutes les autres transcriptions en alphabet latin utilisées jusqu'alors dans les documents officiels et la presse chinoise en langues étrangères.

La communauté étrangère de Pékin — diplomates, journalistes et représentants commerciaux — vient de se plonger dans l'étude des véritables manuels scolaires qui lui ont été distribués par les autorités chinoises en prévision de ce changement.

Trois brochures donnent la nouvelle orthographe des noms des 45 principaux dirigeants chinois, les grands noms géographiques et un tableau de concordance entre le « pinyin » et les autres systèmes de transcription.

Avant d'être entrée dans les habitudes, la transcription « pinyin » risque de causer quelque perplexité aux lecteurs étrangers. Les lettres de l'alphabet latin y sont employées selon un système de valeurs propre et non selon leur prononciation dans les langues occidentales.

Ainsi lira-t-on « Hangzhou » là où les francophones lisaient Hangtchéou dans la transcription de l'école française d'Extrême-Orient, les anglophones Hangchow dans la transcription Wade-Giles, et les hispanophones Jangchou.

La généralisation du pinyin sonnera donc le glas des transcriptions occidentales, résultats de décennies de laborieux travaux des spécialistes de la langue chinoise des siècles derniers. La première transcription du chonois était l'oeuvre du jésuite italien Matteo Ricci, au début du 17ème siècle.

Le pinyin a été conçu par des linguistes chinois dans les premières années du régime, tout d'abord pour mettre fin à la multiplicité des transcriptions employées, et également pour le substituer à long terme aux idéogrammes.

Un premier pas vers son emploi systématique avait été accompli en 1976, lorsque les postes chinoises avaient préconisé la rédaction des adresses postales en pinyin, tant pour le courrier intérieur que pour celui en provenance de l'étranger.

Le passage au pinyin, un bouleversement qui portera ses fruits dans de nombreuses années quand tous les restes des transcriptions occidentales auront disparu, n'épargne guère que quelques noms familiers aux étrangers: Shanghai et Taïwan restent, de même que les noms des présidents Mao et Hua, mais pas leurs prénoms: « Zédong » (au lieu de Tsétoung) pour Mao et « Guofeng » (au lieu de Kuo-feng) pour Hua.

En revanche, Chiang Ching, la veuve de Mao aujourd'hui destituée et dont le nom ne figure pas dans les nouvelles orthographes que doivent apprendre les étrangers, se lira « Jiang Qing ».

Enfin, les noms de deux figures historiques célèbres en Occident ne changeront pas d'orthographe: Sun Yat-sen, le vénéré « père de la république », et Tchiang Kai-shek.

Un mot chinois est déjà connu dans le monde entier sous sa transcription pinyin: il s'agit du « dazibao », littéralement « journal en grands caractères », ces affiches manuscrites qui fleurissent épisodiquement sur les murs de Chine et en particulier ces jours-ci à Pékin.

Un dazibao prie Carter de s'occuper des droits de l'homme en Chine

PEKIN (AFP) — Un « groupe des droits de l'homme » chinois a lancé par voie de dazibao un appel au président Carter et au Congrès américain pour qu'ils « s'occupent de l'état des droits de l'homme en Chine ».

Le dazibao de deux affiches, apposé sur le mur démocratique du carrefour Changan-Hsi Tan, à Pékin, s'intitule « Communication d'un citoyen au président des Etats-Unis Jimmy Carter » et a été retiré de l'affichage après quelques heures.

Il demande au chef de la Maison-Blanche de ne pas protester seulement pour des personnalités déjà mondialement connues, comme les dissidents soviétiques Sakharov, Chtcharansky ou Ginsburg et contre une « oppression ratée » mais de protester contre une « oppression réussie » en Chine populaire, où l'expression d'une opinion différente peut mener jusqu'à l'exécution.

Lu peu avant minuit jeudi par deux diplomates occidentaux, ce dazibao avait disparu vendredi aux premières heures de la matinée. Déjà dans la nuit, des commentaires réprobateurs avaient été écrits sur deux affiches, tels que: « N'avez-vous pas honte de dire cela? Etes-vous vraiment Chinois? »

Rappelant le récent discours du président Carter sur les droits de l'homme, le dazibao estime que ces droits ne sont pas limités par la géographie et les frontières mais sont une exigence commune à tous les hommes de la terre.

Les auteurs du dazibao poursuivent: « Dans un pays qui considère le marxisme comme une nouvelle religion et qui se sert de méthodes d'oppression au nom du prolétariat, tout citoyen qui exprime une opinion différente peut être considéré comme ayant commis un crime contre-révolutionnaire et peut être arrêté, emprisonné, puni, ou envoyé en exil voire même exécuté. ...La Chine représente le quart de l'humanité. Le peuple chinois ne veut pas répéter la vie tragique du peuple soviétique dans l'archipel du Goulag ».

Après avoir demandé au Congrès d'adopter une loi faisant de la cause des droits de l'homme « une politique nationale américaine », les auteurs du dazibao invitent le peuple américain « grand et libre » à « chérir » la liberté comme étant « la chose la plus précieuse. Président Carter, vous avez déjà assez bien réussi mais tous les peuples du monde assoiffés de droits humains ont de bonnes raisons d'exiger de vous que vous fassiez encore mieux », concluent les auteurs du dazibao qui saluent le peuple américain et adressent leurs « meilleures pensées » à la femme et aux enfants du président Carter.

Le « groupe des droits de l'homme » chinois existe à travers un « groupe clandestin » dont certains Chinois ont entendu parler depuis dimanche dernier, a révélé un Chinois, hier soir, devant le « mur de la démocratie » à Pékin, au correspondant de l'AFP.

L'interlocuteur a été rencontré face à un dazibao sur lequel était inscrite une réponse à l'affiche apposée, dans la nuit de jeudi à vendredi, par ce « groupe des droits de l'homme » à l'intention du président Carter et réclamant qu'il s'inquiète de ces droits en Chine. Ce texte a disparu mais déjà, un véritable débat s'est instauré à son propos.

Dans une réponse condamnant sur un ton violemment nationaliste, la lettre ouverte au président Carter, il dénonce « l'empereur démocrate Jimmy Carter » et enjoint le « groupe des droits de l'homme » à quitter la Chine le plus tôt possible pour les Etats-Unis... » puisque c'est là que vous voulez être ».

Ce « citoyen » mécontent a rappelé le grand passé de la Chine et ajoute « et vous, vous mendiez auprès des impérialistes, quelle honte. Minables. Vous prenez la direction opposée à celle du président Mao et du premier ministre Chou En-lai, et celle ouverte par les vieux révolutionnaires ».

L'interlocuteur chinois, parlant tout à fait librement au milieu de la foule chinoise, a considéré le nouveau texte comme « très réactionnaire et venant d'un homme arriéré ».

Il a révélé que le discours du président Carter sur la politique des droits de l'homme avait été publié jeudi par l'organe d'information destiné aux cadres de haut niveau en Chine. Les auteurs de la supplique au président Carter, estiment-on, ont donc accès à cet organe.

Version officielle d'un incident relatif à la mort de Lin Piao

PEKIN (Reuter) — Les circonstances de la mort du maréchal Lin Piao, considéré longtemps comme le dauphin de Mao, ont été partiellement révélées hier par la presse chinoise muette jusqu'à présent sur ce sujet.

Le quotidien du Peuple, organe du parti communiste, et le journal de l'armée de libération indiquent que l'avion Trident, transportant le maréchal qui fuyait après une tentative manquée de coup d'Etat, a explosé au-dessus de la Mongolie. Aucune précision n'est donnée sur les raisons de cette « explosion ».

Les deux journaux écrivent également qu'un pilote d'hélicoptère, à qui l'on a récemment décerné à titre posthume le titre de « combattant loyal », a été tué par des partisans de Lin Piao pour avoir refusé de les conduire en territoire étranger.

Il s'agit des premières informations rendues publiques sur les circonstances de la mort du maréchal Lin Piao, héros de la longue marche en qui l'on voyait à l'époque un successeur possible de Mao Tsétoung.

Les deux journaux pékinois rapportent que le maréchal s'était enfui après l'échec d'une tentative de coup d'Etat « trahissant sa mère patrie pour se jeter dans les bras des révisionnistes et sauver sa vie ».

Selon certaines informations publiées à l'époque, l'appareil du maréchal aurait été abattu par des chasseurs chinois lancés à sa poursuite. Selon d'autres, l'avion, à court de carburant, se serait écrasé accidentellement en Mongolie.

Les deux quotidiens indiquaient hier que peu après le départ de Lin Piao, trois de ses partisans se sont présentés sur une base militaire de Pékin.

Ils ont réveillé un officier, pilote d'hélicoptère et montrant un ordre écrit de la main du maréchal, lui ont ordonné de préparer son appareil pour une « mission urgente ».

Le pilote, le commandant d'escadre Chen Hsiu-wen, s'est habillé et a embarqué les trois hommes dans son hélicoptère obéissant aux consignes de ses passagers, il n'a pas utilisé sa radio ni allumé les feux de positions de l'appareil.

L'hélicoptère a décollé rapidement car un des hommes impatient de partir a actionné lui-même la commande de décollage avant que le moteur ait chauffé suffisamment, précisent les deux journaux.

Les quotidiens ajoutent que Chen ne savait pas que les trois hommes étaient des partisans de Lin Piao et « pouvait encore moins savoir que quelques heures auparavant, Lin Piao et sa femme s'étaient enfui à bord d'un Trident, après l'échec de leur coup d'Etat, et que leur appareil avait explosé au-dessus de la Mongolie ».

Le pilote a pris comme on le lui avait ordonné, la direction du nord-ouest mais lorsqu'on lui a intimé l'ordre de mettre le cap sur Oulang Bator, capitale de la Mongolie, « les choses devinrent claires pour Chen Hsiu-wen qui immédiatement signala à la tour de contrôle de l'aéroport du Cang Chiakou: « à court de carburant, je dois atterrir pour refaire le plein ».

Le chef du groupe, Chou Yu-chih, sortit alors son pistolet et menaça de tuer Chen. Celui-ci à l'insu de ses passagers prit cependant la direction du sud vers la base de Pékin. « Pourquoi tournez vous en rond? » interrogèrent les trois hommes. Le pilote répondit qu'ils risquaient d'être interceptés et qu'il lui fallait échapper aux poursuivants.

Lorsqu'ils furent sur le point d'atterir à Pékin, l'un des trois passagers appuya sur la manette des gaz et l'hélicoptère reprit de l'altitude en se dirigeant vers le nord.

« Une bataille acharnée commença alors pour le contrôle de l'appareil. Chen manoeuvra de façon à atterrir dans la région de Huaijou, dans les environs de Pékin mais quand l'hélicoptère ne fut plus qu'à une trentaine de mètres le traître Chou Youchih tira sur lui et le tua ».

L'armée rétablit ses tribunaux

PEKIN (AFP) — La discipline est à nouveau la force principale de l'Armée chinoise qui a rétabli depuis le 20 novembre ses tribunaux militaires, supprimés pendant la Révolution culturelle.

Le Quotidien du Peuple a annoncé jeudi ce rétablissement des tribunaux et des parquets militaires, dans un article qui fustige indirectement la Révolution culturelle, car il évoque, sans la nommer, « l'anarchie politique » qui régnait alors. L'organe du parti avait déjà consacré mercredi une pleine page à la restauration des organes judiciaires civils, notamment au rétablissement du ministère de la Justice, également supprimé sous la Révolution culturelle.

L'article souligne que le rétablissement des organes judiciaires dans l'Armée populaire de Libération est une « importante mesure » conforme à la nouvelle constitution chinoise adoptée début 1978, et qu'il est accompagné dans l'Armée par une campagne de dénonciation de Lin Piao et de la Bande des Quatre.

« La clique anti-parti de Lin Piao et la Bande des Quatre, écrit le Quotidien du Peuple, frappait et persécutait les cadres chargés de la sécurité, du parquet et du tribunal, voulait faire peur (NDLR: expression signifiant traîner dans la boue) sur le plan politique les départements de la sécurité de notre armée, les tribunaux et parquets militaires, et les détruire sur le plan organisationnel ».

Le Quotidien du Peuple indique encore que le rétablissement des procédures judiciaires vise à « protéger efficacement les intérêts légitimes et la démocratie sociale de tous les cadres et de tous les combattants de l'armée et à fustiger l'ennemi de classe et les criminels dans leurs activités de sabotage, ainsi qu'à mener une lutte ferme contre tout acte d'infraction à la loi et aux règlements ».

Le Quotidien du Peuple annonce encore une accélération des vérifications des affaires et le redressement des « injustices, faux procès et verdicts erronés fabriqués par Lin Piao et la Bande des Quatre ».

D'autre part, le plus jeune membre du bureau politique du PC chinois, M. Ni Chih-Fu, 46 ans, ancien responsable de la milice de Pékin, a été traité de « boucher criminel » sur une affiche d'une rare violence apposée jeudi à Pékin, qui l'accuse également d'avoir voulu participer à un coup d'Etat armé avec la veuve de Mao, Chiang Ching. « Il voulait mettre sur pied un bataillon armé pour le coup d'Etat de l'impératrice. Pour ce coup d'Etat, il tenait prêt 100 chars attendant l'ordre de manoeuvre », affirme l'affiche qui attire beaucoup de lecteurs.

« C'est un boucher criminel qui a réprimé la révolution de Tien An Men », écrit l'auteur du dazibao, qui signe « un militien qui a participé à l'incident de Tien An Men », les manifestations du 5 avril 1976, récemment réhabilitées comme événements « révolutionnaires ».

L'auteur dénonce la promotion ultra-rapide de l'ancien ouvrier tourneur de « bas échelon » de l'usine Yong Ting à Pékin. M. Ni Chih-fu, rappellent les observateurs, a donné son nom à un outil de forage, la « fraise Ni Chih-fu », qui lui valut sa promotion d'ingénieur, puis son ascension politique depuis la Révolution culturelle.

LE JARDIN
IL GIARDINO
Cuisine italienne raffinée
du jeudi au dimanche
le chanteur international
TONI ET SA GUITARE
Facilités de stationnement
475 ouest, rue Sherbrooke pour réservations: 842-0420

10 1/4% INTÉRÊTS COMPOSÉS ANNUELLEMENT
période de 5 ans
dépôt minimum $500
Vos intérêts sont capitalisés automatiquement avec nos certificats de dépôt à intérêt composé.
Les certificats de dépôt à intérêt composé du Trust Général du Canada permettent à vos intérêts de gagner de l'intérêt. Par exemple, UN DÉPÔT DE $1000 VAUDRA $1629 DANS 5 ANS.
Nous offrons aussi d'autres certificats pour des périodes allant de 30 jours à 5 ans. Pour rencontrer un conseiller ou obtenir plus de renseignements, téléphonez-nous et demandez le poste 2000 (nous acceptons les frais d'appel).
Montréal: 909 ouest, boul. Dorchester, 866-9641
Outremont: 1, Vincent d'Indy, 739-3265
TRUST GÉNÉRAL DU CANADA
Institution inscrite à la Régie de l'assurance-dépôts du Québec
Membre de la Société d'assurance-dépôts du Canada

Soirée inaugurale du
COMITÉ QUÉBÉCOIS pour un CHILI DÉMOCRATIQUE
VENDREDI 15 DÉCEMBRE 78 - 19h.30
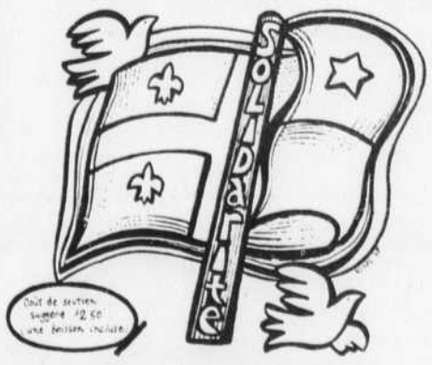

CHANSONNIERS CHILIENS et QUÉBÉCOIS
et GRANDE DANSE
Ça va "swigner" !
à La POLYVALENTE ÉMILE NELLIGAN
4750 HENRI JULIEN (coin VILLENEUVE)
(métro MT-ROYAL)
BILLETS EN VENTE AUX ENDROITS SUIVANTS:
LIBRAIRIE LAS AMERICAS, 2015 BOUL. ST-LAURENT, TÉL.: 844-5994
LIBRAIRIE ESPANOLA, 3779 ST-DOMINIQUE, TÉL.: 849-3383
HOGAR LATINO, 56 EST RACHEL, TÉL.: 845-1564
NOUVELLES FRONTIÈRES, 185 EST ONTARIO, TÉL.: 844-3636
ASS. DES CHILIENS DE MTL, 2000 HÔTEL DE VILLE, TÉL.: 843-6309

S.I.A.F. ANTIQUITÉS
importation d'antiquités françaises
Meubles rustiques anciens importés de France meubles, bibelots, bronzes, cuivres, table de ferme, tableau, etc.
354 rue de l'Inspecteur
entre Peel et Université
Montréal,
866-0572
ouvert toutes les semaines
Jeu. ven. de 10h à 21h
Sam. de 10h à 17h

ITHQ
Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec
Admission pour septembre 1979
inscription — avant le 1er mars 1979
L'Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec vous offre 6 programmes sanctionnés par des diplômes du ministère de l'Éducation (scolarité gratuite)
Gestion des entreprises
(niveau collégial)
— 430.01 Hôtellerie
— 430.02 Services alimentaires
— 414.00 Tourisme
Métiers de l'alimentation
(niveau secondaire V — professionnel long)
— Cuisine professionnelle
— Pâtisserie-boulangerie
— Service de restaurant
Conditions d'admission
— Être résidant canadien
— S'inscrire avant le 1er mars 1979
— Se qualifier auprès du Comité de sélection
— Au niveau collégial: avoir réussi le secondaire V avec le cours de mathématiques 522
— Aux cours des métiers de l'alimentation: avoir réussi le niveau secondaire IV général ou professionnel avec le cours de mathématiques 412
Renseignements
Bureau du registraire
Service des admissions
Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec
401, rue de Rigaud
Montréal H2L 4P3
Tél.: (514) 873-4163 poste 320
Vous pouvez aussi vous adresser au responsable de l'information scolaire de votre institution.
Tourisme Québec

À huit jours de la conférence de l'OPEP

Vers une hausse de 10% du pétrole

par
Jean-Louis Lemarchand

PARIS (AFP) — Les pays exportateurs de pétrole vont mettre fin au gel des prix, en vigueur depuis janvier 1976, et adopter une hausse d'environ 10% pour l'ensemble de l'année 1979, estiment les observateurs, à huit jours de l'ouverture à Abou Dhabi, le 16 décembre, de la conférence ministérielle de l'OPEP.

Un compromis semble se dégager au sein de l'organisation représentant 50% de la production mondiale de brut, après les nombreuses tractations de ces dernières semaines: l'augmentation serait modérée et graduelle (par trimestre ou par semestre) pour éviter un choc trop brutal à l'économie mondiale et prévenir des opérations spéculatives des compagnies pétrolièrea à la veille des réunions de l'OPEP.

Ce schéma devrait être affiné au cours des discussions en marge de la Conférence des pays arabes exportateurs de Pétrole (OPAPEP) qui se tiendra en « lever de rideau » de l'OPEP à partir du 12 décembre, également dans la capitale des Emirats Arabes Unis.

Cette organisation veille à l'harmonisation des politiques économiques de ses dix membres, dont trois non-membres de l'OPEP (Bahrein, Egypte, Syrie) et au développement d'une industrie pétrolière mais n'a pas pour objet de prendre des décisions sur les prix du brut.

L'abandon du gel des prix du baril de brut (12.70 dollars pour la qualité témoin, l'arabian light), était apparu inéluctable à l'issue de la précédente conférence semestrielle de l'OPEP à la mi-juin à Genève. Principal producteur de l'OPEP, l'Arabie Saoudite, soutenue par les Emirats Arabes Unis, avait obtenu gain de cause en faveur du statu quo, en tirant parti de l'excédent du marché mondial pétrolier provoqué par l'atonie de la demande occidentale et des apports des zones non-OPEP (Mer du Nord, Alaska, Mexique).

La pression des « durs » de l'OPEP s'était néanmoins accrue et les délégations algérienne et libyenne avaient critiqué en termes à peine déguisés l'attitude politique des Saoudiens. Aucun des treize pays de l'organisation ne nie plus que le pouvoir d'achat du baril de brut est retombé à environ cinq dollars de 1973 (avant le quadruplement) par suite de la décote de la devise américaine, unité de compte du prix du brut.

Deux nouvelles données viennent d'illustrer cet automne la dégradation de la situation financière des pays exportateurs de pétrole: six des treize membres de l'OPEP (Algérie, Indonésie, Nigeria, Vénézuela, Equateur, Gabon) accusent cette année un déficit de leur balance des paiements. Quant aux dépôts de l'OPEP auprès du secteur bancaire international ils ont diminué lors du second trimestre 1978, pour la première fois depuis 1973 selon la Banque des règlements internationaux.

Pourtant, même l'Irak, qui demandait une augmentation de 25% semble s'être rallié à une position modérée pour, selon son ministre du pétrole M. Trayeh Abdul Karim, maintenir l'unité de l'OPEP. Un autre pays assez fermé sur les prix, le Koweit, serait tombé d'accord avec l'Arabie Séoudite sur une augmentation de 5 à 8% sur l'ensemble de 1979 à la suite de conversations entre le prince héritier séoudien Fahd et le premier ministre koweitien Cheikh Abdoullah Al Sabah. Le Vénézuela souhaite une hausse trimestrielle de 2 à 3% (soit 10 à 12% par an).

« Les résolutions de l'OPEP à Abou Dhabi manifesteront une compréhension à l'égard de la situation économique mondiale », a déclaré pour sa part le 5 décembre le ministre du pétrole des Emirats, M. Maneh Al Oteiba, à la suite de visites en Irak, en Arabie-Saoudite, en Iran, en Libye et en Algérie.

On remarque également à la veille de cette grande semaine pétrolière, l'absence de déclarations publiques de l'Iran, le second producteur de l'OPEP. Les recettes pétrolières de Teheran ont été largements amputées par les récentes grèves et notamment le mouvement en cours depuis le 2 décembre qui réduit de 6 à 3 millions de barils/jour sa production. Cette réserve peut s'expliquer par la volonté de ne pas mécontenter les Etats-Unis qui considèrent comme inacceptable une hausse dépassant 7 à 8% pour 1979 et de ne pas provoquer l'opposition politique interne.

Les débats à Abou Dhabi promettent de toute façon d'être très animés: l'OPEP ne constitue pas une organisation politiquement homogène. Mais la conjoncture politique au Proche-Orient devrait inciter « durs » et « modérés » à faire preuve d'unité.

Construction au coût de 20 millions d'un complexe sportif au Mont-Avila

Des capitaux suisses contribueront à un investissement de $20 millions pour la construction d'un centre sportif à Piedmont, dans les Laurentides au nord de Montréal.

Le projet du Mont-Avila comporte deux phases dont la première est en voie d'être complétée, a déclaré cette semaine le président de la compagnie « Centre sportif Mont-Avila Inc. », M. Marcel Lamoureux.

Un ancien employé de la maison Lévesque, Beaubien, M. Lamoureux a mentionné que la réalisation du projet avait été rendu possible grâce à l'apport de la maison d'investissement suisse « Etablissement Marcasit » dont le président est Me Oswald Buhler.

Selon M. Lamoureux, un véritable centre sportif sera établi à Piedmont, au Mont-Avila, qui jouit déjà depuis plusieurs années d'une excellente renommée en tant que centre de ski. Déjà cinq millions de dollars ont été investis cette année dans cette petite municipalité des Laurentides lors de la phase I du programme de cette compagnie. Cette phase comprenait, outre le réaménagement des facilités de ski elles-mêmes, la construction d'un pavillon regroupant tous les services nécessaires aux sportifs et une piscine extérieure de dimensions semi-olympiques ouverte douze mois par année.

Le centre de ski, en opération depuis quinze ans, employait environ 15 personnes. Aujourd'hui le Centre sportif Mon-Avila Inc. compte plus de 60 employés, créant ainsi 45 nouveaux emplois. Le nombre d'employés atteindra 80 au début de l'année 1979 créant ainsi à cette date 65 nouveaux emplois permanents. De plus, durant la période hivernale, traditionnellement reconnue comme une période de chômage élevé, 25 emplois supplémentaires à temps partiel sont prévus.

La phase II, le dernier volet du programme qu'a établi le Centre sportif Mont-Avila Inc., comporte la construction de courts intérieurs de tennis et de squash, d'une aréna à deux patinoires et d'un hôtel de 150 chambres. Cette deuxième phase qui sera amorcée au printemps 1979 représente des coûts de plus de 15 millions de dollars. L'exploitation de l'aire des sports tels que le tennis, le squash, le hockey, le patinage artistique et l'opération d'un hôtel de cette envergure assurera au moins 160 nouveaux emplois permanents pour cette région des Laurentides.

La phase I (80 employés en janvier 1979), qui est déjà complétée est constituée de:

- le réaménagement de l'équipement d'entretien
- l'achat de nouvel équipement (niveleuse)
- l'installation d'un nouveau télé-siège à deux places
- la construction d'un édifice comprenant:
  a) bureaux administratifs
  b) cafétéria (500 personnes)
  c) salle de repos et cases
  d) salons privés
  e) salle de premiers soins
  f) boutique (location et réparation d'équipement)
  g) école de ski
  h) bain tourbillon et bain sauna
  i) piano-bar
  j) restaurant italien
  k) garderie
- une piscine chauffée extérieure de dimensions semi-olympiques ouverte à l'année.

La deuxième phase, dont la mise en oeuvre sera amorcée au printemps 1979 assurera l'emploi d'environ 160 personnes. Cette phase comprendra la construction et l'aménagement de:

- cinq courts de tennis intérieurs
- cinq courts de squash intérieurs
- une aréna à deux patinoires
- un hôtel de 150 chambres
- un restaurant pivotant au haut de la tour de l'hôtel
- une remontée mécanique additionnelle
- l'exploitation de nouvelles pentes de ski

Don de $45,000 à la chaire des assurances de l'U. Laval

QUEBEC — Le Groupe Commerce a fait un don de $45,000 à la chaire des assurances de la Faculté des sciences de l'administration de l'Université Laval.

M. Guy St-Germain, président et directeur général du Groupe Commerce, entreprise québécoise qui est une des plus importantes sociétés d'assurance du Québec dans le domaine des incendies, accidents et risques divers, a annoncé la nouvelle à l'occasion de l'inauguration de nouveaux bureaux de la société à Québec.

M. St-Germain a souligné que par ce geste fait également au nom des courtiers de la région de Québec, le Groupe Commerce voulait témoigner de façon tangible son admiration et son appui aux créateurs de cette chaire qui est unique au Canada.

Le don a été fait à un fonds spécial de fiducie dont seuls les intérêts sont utilisés pour financer la mise en place de la pédagogie et la recherche.

La chaire des assurances de la Faculté des sciences de l'administration de l'Université Laval a été créée en 1975. Les cours ont commencé en janvier 1977 et depuis cette date plus de 400 étudiants se sont inscrits aux divers cours qui se donnent en options au niveau du baccalauréat et qui portent sur la gestion du risque et de l'assurance.

Depuis l'instauration de cet enseignement, plus de 22 diplômés de la Faculté des sciences de l'administration ont opté pour une carrière dans le domaine des assurances. La demande, en provenance de diverses parties du Canada, s'accroît de jour en jour pour des finissants.

Les titulaires de cette chaire ont mis au point une nouvelle pédagogie pour la formation des courtiers d'assurance et ont contribué au perfectionnement de l'enseignement destiné aux C.L.U. et aux fellows.

Le don du Groupe Commerce porte à près de $500,000 les sommes souscrites pour amendement qui ouvre toute cette chaire à ce jour.

Prévoyants: un siège régional à Québec

La compagnie d'assurance Les Prévoyants du Canada vient d'entreprendre une décentralisation de ses activités qui se traduira notamment par la création de 40 nouveaux emplois dans la région de Québec.

Selon le président de l'entreprise, M. Marcellin Tremblay, le bureau de Québec deviendra dans le cadre de ce projet une sorte de mini-siège social.

FISCALITÉ

L'épargne-logement (2)

par Yves Séguin

Cette chronique sur l'impôt est une collaboration spéciale de l'Association québécoise de planification successorale. Elle paraît chaque semaine, le vendredi. En raison d'un contretemps, elle est publié aujourd'hui. Cette semaine, M. Yves Séguin, avocat et conseiller en fiscalité chez Normandin Séguin & Associés nous parle des régimes enregistrés d'épargne-logement.

■

Nous avons discuté, lors d'un article précédent, des principales caractéristiques du Régime enregistré d'épargne-logement, communément appelé Reel.

Pour n'en rappeler que l'essentiel, mentionnons qu'un contribuable canadien, âgé d'au moins 18 ans, peut déduire de son revenu de l'année les contributions versées dans un Reel, jusqu'à concurrence de $1,000 par année, sans toutefois dépasser $10,000 durant la vie du Reel qui est de 20 ans.

Pour être éligible, le contribuable ou son conjoint ne doit détenir aucun droit de propriété dans un immeuble résidentiel. D'ailleurs, les contributions versées dans le Reel du conjoint ne sont plus déductibles. En outre, il n'est plus permis de transférer les fonds d'un Reel dans un Régime enregistré d'Epargne-Retraite (Reer). L'inverse est toutefois autorisé. Lorsque le contribuable veut retirer des fonds, il doit mettre fin au Reel et encaisser le montant globalement. Si les fonds servent à l'achat d'une propriété résidentielle dans les 60 jours de la fin de l'année du retrait, ils ne seront pas ajoutés au revenu aux fins de calcul de l'impôt.

Dans le cas contraire, tous les fonds du Reel deviennent imposables lors du retrait sauf s'ils sont investis dans une rente à versements invariables.

Les parents qui ont à leur charge des enfants âgés d'au moins 18 ans ont avantage à leur faire souscrire un Reel si le revenu des enfants diminue l'exemption que peuvent réclamer les parents.

En effet, les contributions de l'enfant à un Reel diminuent son revenu. Etant donné que l'exemption des parents est relative au revenu de l'enfant, les versements dans un Reel préserve donc l'exemption des parents.

Un contribuable peut également planifier le retrait des fonds.

Ainsi, après avoir versé $1,000, par exemple le 31 décembre (1978), qui est la date limite, vous versez un autre $1,000 au début du mois de janvier (1979). En février (1979) vous retirez les fonds pour acheter une maison.

Lors du calcul des impôts pour les années 1978 et 1979, vous pourrez déduire ainsi les $2,000 versés au Reel, à raison de $1,000 par année.

Si un contribuable se disqualifie, lorsque par exemple il devient propriétaire d'une maison, il n'est pas obligé de retirer les fonds. Il peut les laisser accroître dans le Reel pendant 20 ans. Ainsi le Reel peut constituer un revenu substantiel à la retraite.

Il faut se rappeler également que les intérêts payés sur un emprunt effectué pour investir dans un Reel ne sont pas déductibles.

Si dans les trois ans de l'annulation du Reel vous achetez une résidence, vous pourrez alors réclamer la déduction des montants ajoutés au revenu lors du retrait des fonds du Reel.

En terminant, rappelons que les versements doivent être effectués avant le 31 décembre.

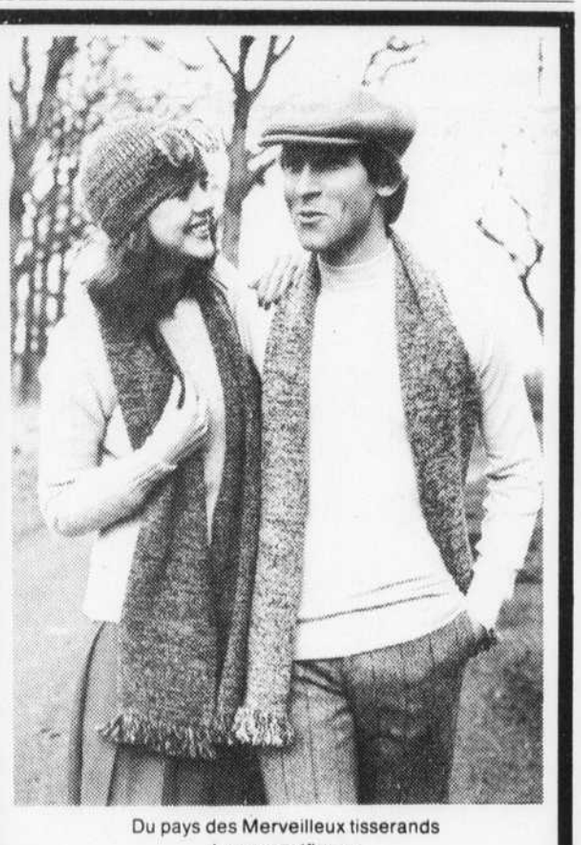

Du pays des Merveilleux tisserands
Les magnifiques
CHANDAILS PRINGLE
La Fierté de l'ÉCOSSE

Le talent des artisans Écossais superbement mis en valeur dans tous nos modèles. Reconnus de par le monde entier pour leur travail artistique de la laine, les gens de Pringle ont créé des chefs-d'oeuvre comme ceux que vous pouvez voir ci-haut.

Faites des heureux pour Noël !

Les dernières créations des chandails Pringle sont en vente dès aujourd'hui à Montréal, et sont disponibles dans la plupart des bons magasins tels:

DAMES	*HOMMES*
LA BOUTIQUE ÉLIZABETH	JOHN DARLINGTON, QUÉ.
JOHN DARLINGTON	ARMAND BOUDRIAS
TWEEDY CLOTHES	MARC BOVET
EATON	HENRI VÉZINA
SIMPSON	MARION WILKIE
BOUTIQUE OLIVIER, QUÉ.	RAYMOND CÔTÉ, QUÉ.
FRANCE DEL MODES	A. GOLD & SONS

Pringle of Scotland Ltd.

LES DISTRIBUTIONS CLÉMENT INC., Montréal, P.Q., 526-0404

UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL
FACULTÉ DE L'ÉDUCATION PERMANENTE

FORMATION PERSONNELLE ET PERFECTIONNEMENT PROFESSIONNEL HIVER 1979

CONNAISSANCE DU QUÉBEC
- Littérature et société québécoise - 3 cr.
- Réalités sociales québécoises - 3 cr.
- Le Québec d'hier, de 1867 à 1960 - 3 cr.
- Droit québécois: histoire et sociologie - 3 cr.

COOPÉRATION
- Actualité coopérative IV -- 1 cr.
- Le droit de la coopération - 3 cr.
- Les coopératives et le développement socio-culturel - 3 cr.

CULTURE ET CIVILISATION
- Culture et contre-culture - 3 cr.

ÉDUCATION
- Bibliothèque scolaires II: utilisation - 3 cr.
- L'organisation scolaire: système social - 3 cr.
- Valeurs chez les jeunes - 3 cr.

LANGUE ANGLAISE
- Pratique de l'anglais écrit - 60 h.
- *Anglais écrit I - 60h
- *Anglais écrit II - 60h

* Test de classement obligatoire pour ces deux derniers cours le 9 janvier à 19h à l'Immeuble principal.

LANGUE FRANÇAISE
- Pratique du français écrit - 60h
- Le français écrit - 3 cr.
- *Grammaire et rédaction françaises - 3 cr.
- *Stylistique française - 3 cr.

* Test d'admission pour ces deux derniers cours le 10 janvier à 19h.

LINGUISTIQUE
- Linguistique différentielle - 3 cr.
- Phonétique, phonologie - 3 cr.

LOISIR
- Dimensions fondamentales du loisir - 3 cr.
- Principes d'organisation des loisirs - 3 cr.
- Loisir et activités physiques - 3 cr.
- Loisir et techniques audio-visuelles - 3 cr.
- Rôle social du travailleur en loisir - 3 cr.
- Pédagogie du loisir - 3 cr.

MONDE DU TRAVAIL
- Principes de l'administration et de l'organisation - 3 cr.
- Administration du personnel - 3 cr.
- Droit du travail I - 3 cr.
- Psychologie du travail - 3 cr.
- Relations humaines dans l'organisation - 3 cr.

PSYCHOLOGIE
- Dynamique des relations humaines - 3 cr.
- Communication - 3 cr.
- Communication avec soi et autrui - 3 cr.
- Psychologie sociale - 3 cr.

PUBLICITÉ
- Persuasion et publicité - 3 cr.
- Introduction à la publicité - 3 cr.
- Langage visuel en publicité - 3 cr.

RELATIONS PUBLIQUES
- Instruments des relations publiques - 3 cr.
- Initiation aux relations publiques - 3 cr.

SCIENCES SOCIALES
- Economique I - 3 cr.
- Eléments de sociologie - 3 cr.
- Référence et bibliographie I: sciences sociales - 3 cr.

STATISTIQUES
- Statistique de la vie quotidienne - 15 h
- Introduction à la statistique - 3 cr.

TECHNIQUES ET MÉTHODES
- Animation des assemblées délibérantes - 3 cr.
- Entraînement au travail en équipe - 3 cr.
- Méthode de travail intellectuel - 15 h
- Méthode de recherche - 3 cr.
- Études et recherches personnelles - 3 cr.
- Techniques d'évaluation et de recherche - 3 cr.

Date limite d'inscription: le 19 décembre

Renseignements:
FACULTÉ DE L'ÉDUCATION PERMANENTE
3333, chemin Queen Mary, 6e étage — Tél.: 343-6090

Stanké
LA QUALITÉ QUI S'EXPORTE

Ne ronfle plus s'il te plaît

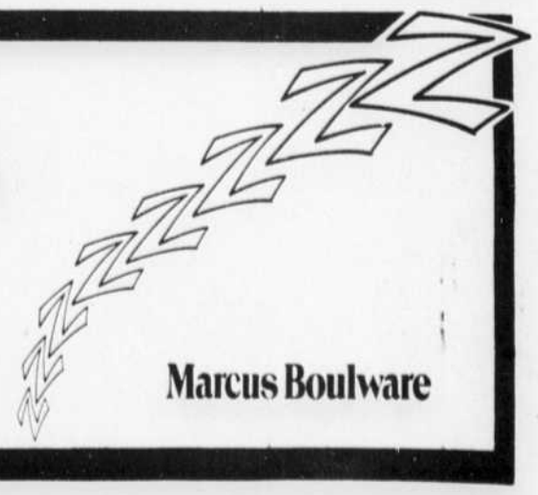

Un livre pour... dormir!

Marcus Boulware

TORONTO

Flambée de l'or

Les cours ont atteint hier leur sommet des huit dernières semaines sur la Bourse de Toronto, où régnait une grande animation. L'indice TSE 300 a gagné 4.57 à 1,295.04, malgré un fléchissement de 4.24 points du Dow Jones à Wall Street.

Parmi les quatre groupes d'importance de l'indice général de 14 compartiments, les métaux et minéraux ont gagné 4.6 à 1,082.69; les pétroles et gaz, 2.665 à 1,790.43; les services financiers, 2.43 à 1,189.88 et les produits industriels, 1.45 à 1,026.17.

Les aurifères ont pris 53 points alors que l'immobilier et la construction ont emporté près de 35 points pour marquer la tendance chez les huit groupes en progression. Les seuls titres perdants ont été les transports et les marchandises.

Fluctuation des valeurs; sur 659 titres observés hier, on signalait 244 gains, 186 fléchissements et 227 titres stables, la veille, on avait enregistré 215 gains, 202 reculs et 226 titres stables, pour un total de 643 actions.

Le volume des transactions a totalisé 4.661 millions d'actions évaluées à $4.1 millions, soit une hausse par rapport au 3.29 millions de titres valant $37.01 millions transigés lundi.

Parmi les industrielles Asbestos Corp. a gagné 2 1-4 à $50; Black Photo A, 1 1-8 à $16; Westfair Foods A, 1 à $26; Algoma Steel, 3-4 à $27 1-4 et Bell Canada, 3-4 à $65 1-4.

Union Oil a perdu 1 à $18 3-8; Ford Motor Co. of Canada, 1 à $69 1-2; General Motors, 3-4 à $65; Canadian Pacific Ltd., 1-8 à $25 et Federal Industries A, 3-8 à $5 3-8.

Parmi les mines d'or, Dome a pris 3 1-2 à $88; Campbell Red Lake, à $36 3-8 et Sigma Mines Québec, 1 1-8 à $36 1-2. Westfield Minerals a perdu 1-2 à $6 et Northgate Explorations, 3-8 à $6 7-8.

Enfin parmi les pétroles Candel Oil a gagné 1 à $255, Petroleum Oil and Gas, 20 cents à $4.15 et Total Petroleum North America, 1-8 à $16 7-8. Amalgamated Bonanza Petroleum a perdu 5-8 à $34 7-8 et Czar Resources, 1-4 à $6 5-8.

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
A.G.F.M	1470	300	295	300	
Abacus	986	440	425	425	−10
Aby Gln w	500	340	340	340	
Abitibi	11246	$19⅛	18¾	19	
Acklands	3050	$15	15	15	− ¼
Action Trd	z100	88	88	88	
Adanac M	2500	47	47	47	
Afton Min	300	$13	12¾	12¾	− ⅜
Agnico E	13014	$6⅛	5¾	6⅛	+ ⅜
Agra Ind A	200	$6¾	6⅝	6⅝	
Ahed C	900	155	140	145	−15
Akaitcho	1000	85	85	85	+ 2
Albany	8100	50	50	50	+1½
Alt Energy	7390	$18¼	18⅛	18⅛	
Alta Gas A	30089	$14⅞	14½	14¾	+ ⅛
Alta G C p	100	$75	75	75	+ 1
Alta G E p	700	$25	25	25	
Alta G F	124	$27½	27½	27½	
Alta G 9.76	1570	$27½	27½	27½	− ¼
Alta G 6¾	5303	24	23¾	24	
Alta Nat	510	$45½	45⅜	45½	+ ⅛
Alcan	18680	$40	39¾	40	+ ⅛
Algo Cent	610	$19½	18¾	19½	+ ½
Algoma St	3894	$27½	26½	27¼	+ ¾
AStel p	z50	$27	27	27	
All-Can B	200	$5¼	5¼	5¼	
Almin 4½ p	500	$38⅜	38⅜	38⅜	
Alum 3rd p	900	$27¾	27¾	27¾	
Am Bonza	7630	$35½	34½	34⅜	− ⅜
Am Larder	7500	30	30	30	
Am Eagle	11700	210	206	206	+ 1
Am Leduc	32800	28½	26½	26½	− 1
Andres W A	1835	$12⅜	12¼	12½	
Andres W B	920	$12½	12¼	12½	+ ¼
Ang CT 4½	100	$27½	27½	27½	
Ang CT 265	100	$30	30	30	−1½
Ang U Dev	2300	295	290	290	− 5
Aquitaine	13040	$21⅞	21½	21¾	+ ¼
Args 260 p	100	$31¾	31¾	31¾	− ¾
Argus B pr	200	$33½	33½	33½	
Asamera	52650	$19¼	18⅝	18⅝	− ¼
Asbestos	17455	$53¼	48	50	+2¼
Ashland C	z5	$33	33	33	
Atco A	3125	$17⅛	16⅞	17⅛	+ ⅛
Atl C Cop	500	38	38	38	− 5
Atlas Yk	27000	37	32	35	+ 2
BP Can	8763	$20¾	20½	20½	
Banister C	1100	$9⅛	9	9⅛	
Bank BC	1130	$38¾	37⅞	37⅞	− ½
Bank Mtl	26240	$25¾	25⅜	25¾	+ ¼
Bank N S	20449	$23½	23⅛	23¼	+ ¼
Bankeno	1000	206	205	205	− 2
B Cdn Nat	4650	$16¼	16	16	− ½
Barex	11000	6	6	6	
Bary Expl	500	98	98	98	+ 1
Bathrst p	100	$13¾	13¾	13¾	− ¼
Baton B	21300	$12½	12¼	12¼	− ¼
Bay Mills	100	$15⅜	15¼	15¼	+ ¼
Belding A	210	300	300	300	−50
Bell Canad	33258	$65⅜	64½	65¼	+ ¾
Bell A pr	z69	$64⅜	64⅜	64⅜	
Bell C pr	200	$30½	30¼	30½	+ ½
Bell 2.28	300	$32¼	32¼	32¼	− ⅛
Bell 1.80	2200	$23¼	23¼	23¼	
Bell 1.96	7000	$27½	27⅜	27½	+ ¼
Biltmore I	100	$5¾	5¾	5¾	+ ¼
Biltmo A p	200	$5½	5½	5½	
Black P A	900	$16	15½	16	+1⅛
Bomac A	600	$6¾	6½	6½	+ ⅛
Bombr	821	$10	10	10	+ ¼
Bovis Cor	1025	62	62	62	
Bow Valy	2160	$22⅜	22	22⅜	+ ⅛
Bow-m pr	110	$42	42	42	
Bralor Res	1000	$8⅛	7⅞	8	− ⅛
Bramalea	1300	$13⅛	13	13⅛	+ ⅜
Brameda	3900	145	141	145	+ 4
Brascan A	9759	$16⅞	16⅜	16¾	− ⅛
Brscn 8½	100	$27¼	27¼	27¼	
Brenda M	4900	$12½	12⅜	12½	+ ⅛
Brinco	4250	$6⅞	6½	6¾	+ ⅛
BCFP	3630	$18½	18	18⅜	− ⅛
BC Phone	431	$17¼	17¼	17¼	
BCPh 5.15	100	$65	65	65	+ 1
BCPh 6.80	z25	$21¾	21¾	21¾	
Broul Reef	z200	30	30	30	
Brunswk	626	$5⅝	5⅜	5⅜	
CAE A	8974	$19½	19¼	19¼	+ ½
Cad Frv	12100	$10¼	9⅞	10¼	+ ½
Cad Frv A	34500	$10⅛	10	10	
Cal Pow A	9100	$40¼	40	40⅛	+ ⅛
Cal P 4 p	z10	$54	54	54	
Cal P 4½ p	z87	$60¾	60¾	60¾	
Cal P 7 p	160	$96¼	96¼	96¼	−2½
Cal P 7½ p	120	$101⅛	101⅛	101⅛	
Cal P 10 p	10	$112¼	112¼	112¼	− ¾
Cal P 9.80	45	$107¼	107¼	107¼	
Cal P 9.75	530	$107	106½	106½	−1½
Cal P 2.36	500	$29⅜	29½	29⅜	− ⅜
Calvert	6000	47	46	47	+ 1
Cam Mine	6500	26	25	26	+ 1
Camflo	1500	$13½	13⅛	13½	+ ⅛
C Chib A	950	$5¼	5⅛	5¼	+ ⅛
Camp RL	1275	$36⅜	36	36⅜	+ 2
Can Cem A	2026	$12⅜	12⅜	12⅜	+ ⅛
CDC pr B	335	$105½	105	105½	+ ⅜
Can Malt A	150	$32	32	32	
C Nor West	4700	$9⅞	9¾	9⅞	
C Pakrs C	3500	$21⅝	21½	21⅝	+ ⅛
Can Perm	4157	$17⅜	17	17¼	
C Perm 6¼	700	$24¾	24¾	24¾	
CS Pete	27900	$5⅜	5	5⅛	− ⅛
Can Trust A	18275	$24	23¾	23¾	
C Trust 7¼	2700	$21¾	21½	21½	− ⅛
C Tung	3391	$23⅝	23⅜	23⅜	+ ⅛
CCablesy A	1800	$16⅛	16¼	16⅜	+ ¼
C Cable w	z120	38	38	38	
Cdn Cel	435	$8⅜	8¼	8¼	− ⅛
C Curtis	1200	70	70	70	
C Formost	2800	$7½	7⅜	7½	+ ¼
C Homestd	8200	$9⅝	9½	9½	− ¼
C Hydro	100	$12½	12½	12½	+ ⅜
CI Bk Com	58286	$30⅛	30⅛	30¼	
CIL	16555	$22¼	22⅛	22⅛	
CI Powr A	3500	180	175	180	+ 5
C Manoir A	150	$5⅞	5⅞	5⅞	− ⅛
C Marconi	800	$8⅞	8⅝	8¾	− ⅛
C Merrill	3600	$23¼	23	23	− ¼
C Nat R	37500	310	295	310	
C Occdental	1459	20	20	20	+ ½
CP Inve	13500	$24½	23⅜	24¼	+ ¼
CP Inve pr	125	$16¼	16¼	16¼	
CP Ltd	37740	$25⅛	24¾	25	− ⅛
CPL A p	100	$10½	10½	10½	
C Reserve	200	$13⅜	13½	13½	− ⅛
Cdn Sup O	790	$7½	7½	7½	− ½
Cdn Tire	230	$24¼	23¾	24¼	
Cdn Tire A	19094	$25⅞	25⅝	25⅝	− ⅛
C Utilties	2850	$16⅝	16½	16½	
C Util 9.24	z40	$26½	26½	26½	
C Util 7.30	100	$25	25	25	− ¼
CWN G 4 pr	278	$10	10	10	
Candel Oil	1556	$25	25	25	+ 1
Canray	26700	185	170	185	+10
Canron A	300	$27	27	27	
Cara	2630	$8	7⅞	7⅞	− ⅛
Carl OK	9250	450	445	445	
Carl A p	370	$26¾	26⅜	26⅜	+ ⅛
Carl B p	325	$31⅜	31⅜	31⅜	− ⅜
Carma A	10490	$10⅜	10	10⅜	+ ⅛
Carrier JD	200	275	275	275	+25
Cassiar	3200	$9½	9¼	9½	+ ¼
Celanese	650	360	360	360	− 5
Cent Pat	100	140	140	140	−13
Centurion	1400	400	400	400	
Chnclr	2000	205	205	205	+ 5
Charter Oil	400	240	230	230	− 5
Chib M	1000	33	33	33	
Chieftan D	1000	$26⅜	26¾	26¾	
Chieftain p	1300	$104	104	104	
Chimo	1000	116	116	116	− 3
Chromaco	300	225	225	225	
Chrysler	6033	$10⅜	10⅜	10⅜	+ ⅛
CHUM B	800	$12¼	12	12¼	+ ½
Coch Will	z300	50	50	50	
Cockfield	200	450	450	450	+20
Coin Lake	3500	10	10	10	− 1
Comb Met	18500	34	31	34	+3½
Cominco	12830	$31⅞	31½	31¾	+ ¼
Cominco A	100	$27	27	27	
Com Cap	4000	$7¾	7¾	7¾	
C Holiday I	200	$7⅛	7⅛	7⅛	− ⅛
CHIns A p	550	$25	25	25	+ ½
Coniagas	1000	62	62	62	+ 3
Conuco Ltd	3600	$5⅛	5⅛	5½	− ⅛
Con Bath A	72891	$13⅞	13⅝	13⅞	+ ⅛
Con Bath p	220	$19⅛	19⅛	19⅛	− ⅛
Con Fardy	9500	295	275	290	+15
C Durham	79900	153	140	149	+ 8
C Marben	2000	47	46	46	
C Morisn	100	146	146	146	
Cons Pipe	100	$7¾	7¾	7¾	
C Rexspar	4520	72	70	70	
Con Distrb	16500	$15⅛	14⅞	15	− ¼
Cons Gas	19740	$19⅜	19	19¼	
Con Gas B	500	$80	80	80	
Con Gas D	3150	$25	25	25	
Conwest	100	$5½	5½	5½	
Cop Fields	4800	410	385	410	+20
Corby vt	255	$24½	24⅜	24½	
Coseka R	22117	$5⅜	5½	5⅜	
Costain Ltd	4100	$10¾	10¾	10¾	+ ¼
Craigmt	13775	$6	5¾	5⅞	− ⅛
Crain R L	2200	$11	10¾	10⅞	− ⅜
Crestbrk	2300	$10	10	10	
Crwn Life	z92	$59½	58¾	58¾	
Crush Intl	1300	$11½	11½	11½	− ⅛
Cuvier M	3000	38	38	38	
Cyprus	500	$10⅜	10	10¼	+ ¼
Czar Res	5650	$6⅞	6⅜	6⅝	− ¼
Dalmy C	200	$7¼	7¼	7¼	+ ¼
Daon Dev	4720	$14	13½	13½	
Daon 8⅝ p	600	$8¾	8¾	8¾	
D Eldona	27400	115	105	113	+ 9
Denison	1386	$73¼	72½	73¼	+ 1
Dicknsn	9940	$5⅞	5⅜	5¼	+ ⅛
Dist Tr A	500	$10	9¾	10	+ ½
Doman I	1500	$7¾	7¼	7¼	+ ¼
Dome Mine	2100	$88½	87	88	+3½
Dome Pete	13385	$87⅛	86¼	86⅜	
D Bridge	355	$29½	29¼	29½	+ ⅛
D Citrs A	750	$5⅛	5⅛	5⅛	
DE xplor	2000	19	19	19	+ 1
Dofasco A	15275	$32	31¼	31¼	− ½
Dofasco p	110	$65¾	65¾	65¾	−1½
Dom Store	4464	$16⅝	16⅜	16⅜	
D Textie A	4689	$11½	11⅛	11½	+ ¼
Domtar	6319	$23⅛	22⅞	23⅛	+ ⅛
Domtar pr	z40	$12¼	12¼	12¼	
Dunde Pal	1166	34	34	34	− 3
Du Pont	1475	$15⅛	15⅛	15⅛	+ ⅛
Dylex L A	21700	$13½	13⅜	13½	
Dynamar	7900	144	141	143	+ 3
E-L Fin	1800	$13	12⅝	12⅞	− ¼
E-L Fin w	17024	111	75	90	−22
East Mal	5300	205	197	205	+13
East Sul A	402	200	200	200	−10
Estn Prov	2900	$5⅝	5½	5½	+ ⅛
Econ Inv p	100	$30	30	30	− ½
Ego Res	28850	$5⅜	5½	5⅜	+ ¼
Elhm A	1900	400	380	380	−25
Elks Stors	1000	$11¼	11¼	11¼	
Emco w	400	200	200	200	
Extndcar	z78	$13⅛	13⅛	13⅛	
Falcon C	7710	$6½	6¼	6⅜	− ⅛
Fibrg Nik A	1610	$31⅝	31½	31½	+ ⅛
Fed Ind A	3815	$5⅝	5⅜	5⅜	− ⅜
Fidelity Tr	100	450	450	450	+10
Fidelity Trp	500	$19	19	19	
Finning T	6350	$25	24¼	24¼	
F City F wt	400	360	360	360	
F City Tr B	500	$8⅞	8⅞	8⅞	− ⅛
F Mar	13000	51	50	50	− 1
Foodex p	2000	$8⅜	8¼	8⅜	
Ford Cnda	675	$70	69½	69½	− 1
Francana	16628	$10⅛	9½	10⅛	− ⅛
G M Res	500	395	380	395	+15
GSW Cl A	300	$6½	6½	6½	+ ⅜
GSW Sp	z10	$85	85	85	
Gaz 5½ p	165	$57¼	57¼	57¼	
GMC	795	$65¼	65	65	− ¾
Genstar L	9825	$35⅛	34⅞	34⅞	− ¼
Gerin 1st p	600	$9⅛	9	9	+ ⅛
Gesco Dis	100	325	325	325	
Giant Yk	870	$10⅞	10⅜	10⅞	+ ⅛
Gibraltar	6100	$5⅞	5¾	5¾	+ ⅛
Goldund M	29000	71	66	71	+ 5
Granduc	3950	65	65	65	
Gt Oil Sds	6200	$9⅛	9⅛	9⅛	+ ⅛
GL Paper	570	$40	40	40	− ¼
GL Pap w	600	$8½	8½	8½	
GN Fin	2540	185	178	180	+ 5
Gt West S	3100	285	280	280	− 4
G West wt	z100	57	57	57	
G Goose 9¾	100	$10¾	10¾	10¾	+ ⅜
Greyhnd	z10	$20	20	20	
Guar Trst	z28	$7⅞	7⅞	7⅞	
Guar Trp	100	$20¼	20¼	20¼	− ¼
Gulf Can	5483	$35¼	34⅞	35⅛	+ ⅛
Gulfstr	634205	50	37½	40	−12
HCl Hldg	2500	$10	9⅝	10	+ ⅛
HCl Hld w	1700	$7	6¾	7	+ ¼
Halifax D	300	255	255	255	
H Group A	1000	390	370	370	−20
Hardee	545	81	81	81	− 2
Hard Crp A	51700	290	290	290	+10
Harlequin	7185	$14½	13⅞	14¼	− ¼
Harris J A	2900	$6¼	6¼	6¼	
Hatleigh A	1540	$6⅜	6⅜	6⅜	+ ⅛
Hawker A	350	$8⅜	8¼	8⅜	+ ⅛
Hawker pr	z55	$69½	68¼	68¼	
Hayes D A	1122	$10	10	10	
Highmont	43950	176	163	176	+14
Holinger A	200	$39½	39½	39½	+ ½
Home A	1126	$45½	45¼	45½	+ ¼
Home B	z5	$41½	41½	41½	
H Bramor	1200	400	390	390	+15
Hud Bay A	1467	$20¼	20⅛	20⅛	− ¼
H Bay Co	5827	$21¾	21⅜	21½	− ¼
HB Oil Gas	9110	$53¾	53¼	53½	− ⅜
Husky Oil	1445	$44½	43½	44½	+ ¼
Husky A pr	600	$39½	39½	39½	
Husky B pr	150	$39½	39½	39½	− ¼
Husky E w	500	$24⅞	24⅞	24⅞	
Hydra Ex	5020	49	45	49	+ 9
Hy's Ltd	100	315	315	315	
IAC	14197	$18	17¾	18	+ ⅛
IAC 4½ p	300	$73	73	73	+ 3
ITL Ind	500	350	350	350	+15
IU Intl	1930	$11¾	11⅜	11¾	
Imasco A	1400	$38¼	38¼	38¼	+ ¼
Imasco 5 p	z110	$38	38	38	
Imp Gen	3300	$22¾	22½	22½	
Imp Oil A	34430	$24	23⅝	24	+ ⅛
Imp Oil B	400	$23⅞	23⅞	23⅞	
INCO A	49152	$18	17¾	17⅞	+ ⅛
Inco 7.85	1051	$24½	24¼	24½	+ ¼
Indal	4055	$13⅛	13	13	
Industmin	425	$13⅜	13⅜	13⅜	− ⅜
Inglis	500	$12	12	12	+ ¼
Inland Gas	3110	$11	10⅞	11	
Inter-City	4270	$8⅜	8¼	8⅜	+ ⅛
Inter C B w	2400	$5⅜	5¼	5⅜	
Intrmetco	500	$11	10⅞	11	+ ¼
IBM	340	$323	320	320	− 3
Int Mogul	4100	$5⅛	5	5⅛	+ ⅛
I Mogul A	150	$13¾	13¾	13¾	
Int Pipe A	65585	$16⅛	16¼	16⅜	+ ⅛
Ipsco	38298	$18¼	18⅛	18¼	+ ⅛
Int Pipe r	10548	37	37	37	
Iron Bay T	100	$6⅜	6⅜	6⅜	+ ⅛
Island Tel	200	$16	16	16	− ¼
ISO	6800	195	188	190	+ 2
Ivaco A	900	$12	12	12	
J Q Res	z100	57	57	57	
Jannock A	1125	$21	21	21	
Jannock B	z18	$20¾	20½	20¾	
Jannock 8	1452	$14⅞	14⅞	14⅞	
Jannock w	1268	$12	11⅞	12	+ ½
Jorex Ltd	3500	33	32	32	− 2
Joutel	156034	26½	22	22½	+2½
Kaiser Re	10335	$15¾	15⅜	15¾	
Kam Kotia	8200	460	445	460	+10
Kaps Tran	4600	117	116	117	− 1
Keen Ind	z100	33	33	33	
Keeprite B	300	$12¼	11⅜	12¼	+ ⅜
Kelly D A	100	$7½	7½	7½	
Kelsey H	200	$21	20¾	20¾	− ⅜
Kerr A A	1706	$11	10⅞	11	+ ⅛
K Anacon	z66	14½	14½	14½	
Labatt A	5010	$20⅛	19¾	19⅞	− ⅛
Labatt A p	100	$19⅜	19⅜	19⅜	− ⅜
Lacana	7000	$6¼	5⅜	5¾	− ¼
Lacana w	2900	475	450	460	+20
Laidlaw A	300	$16⅞	16⅞	16⅞	+ ⅛
LOnt Cem	1200	480	475	480	+10
L Shore	3000	280	277	277	+29
Lakehead	5000	21	21	21	+ ½
Lasitr Km	1500	57	56	56	
Laurasia	6500	24	24	24	
Lau Fin	3325	$9⅞	9¾	9⅞	+ ⅛
Lau F 2.00	475	$33¼	33¼	33¼	+ ¼
Leigh Inst	1420	$8⅛	8	8	− ⅛
Leons Frn	500	$14¼	14¼	14¼	
Levy A pr	100	$6⅝	6⅜	6⅝	+ ⅛
Liberian	2232	$7⅛	7	7	− ⅛
LL Lac	1254	245	245	245	− 5
Lob Co A	1200	435	435	435	
Lob Co B	500	430	430	430	− 5
Lob Co pr	z25	$27⅝	27⅝	27⅝	
Lob Ltd Ap	z50	$18¼	18¼	18¼	
Lob Ltd Bp	200	$19½	19½	19½	+ ¼
Lochiel	4300	279	275	279	− 1
Loeb M	z75	$8	8	8	
Lytton M	3530	25	25	25	+ 1
MDS Health	125	$7¼	7¼	7¼	− ¼
MICC	1300	$10¼	10⅛	10¼	− ¼
MICC A	1150	$26	25⅞	26	+ ⅛
MICC 8⅜	300	$24	23⅝	23⅝	− ⅛
Maclarn B	200	$46	46	46	+ 2
Mclan H A	5200	$18½	18	18½	+ ½
MB Ltd	7945	$22¾	22½	22½	
Madeline	1500	60	56	60	+ 5
Madsen	600	88	88	88	+ 6
Magna Int	200	$43½	43½	43½	+ ½
Magna A	670	$48	48	48	
Magnason	200	300	300	300	
Magnetcs	13700	145	136	145	+10
Maislin I	485	350	350	350	
Maistc Wil	500	266	266	266	+ 4
Malartic	z14	72	72	72	
Maritime	158	$23½	23½	23½	
Martim A p	500	$10	9¾	10	+ ½
Mar T 940	300	$10¾	10¾	10¾	
Mass Fer	66687	$10½	10¼	10¼	− ⅜
Mas F A	11025	$18½	17¾	17¾	− ⅜
Mas F B	13475	$18	17¼	17¼	− ⅞
Matgmi A	22885	$15½	15⅜	15⅜	− ⅛
Mc Adam	1500	27	27	27	+ ½
McGraw H	300	$9	9	9	
Mc Intyre	5270	$24¼	23½	24	− ¼
McLaghln	200	$7½	7½	7½	
McLghl 9 p	300	$19	19	19	− ⅛
Melcor	4500	$12⅝	12½	12½	
Mentor	100	300	300	300	
Mercantil	26030	$13½	13	13½	+ ½
Merland E	6750	$9⅜	9¼	9⅜	+ ⅛
Met Trust	101	$34½	34½	34½	
Midcon	400	150	150	150	
Minrl Res	2300	161	161	161	− 9
Moffat A	400	$9	8¾	8¾	− ⅜
Molson A	10580	$24½	24¼	24½	+ ½
Molson B	1195	$22½	22¼	22½	+ ½
Monarc W	200	145	145	145	+20
Monenco A	130	$12¼	12¼	12¼	+ ¼
Mtl Trust	200	$21¾	21¾	21¾	− ¼
Moore	24191	$33½	33	33⅜	+ ⅛
Mt Wright	3000	19	18	19	+ 1
Multi Acc	600	$7	7	7	− ⅛
Murphy	600	$12	12	12	
N B Cook	100	150	150	150	− 5
NBU Mine	99600	145	120	140	+22
NRD Min	5000	65	57	62	+ 7
Nat Drug	200	$11¾	11⅝	11¾	− ⅛
Nat Pete	2700	61	58	58	− 4
Nat Sea A	1200	$17½	17¼	17¼	
Nat Sea r	4710	11	10	11	+ 1
Nat Trust	z5	$20½	20½	20½	
Nemco	12300	278	271	271	− 3
Neomar	100	140	140	140	− 5
NB Tel	664	$22⅜	22¼	22¼	
NB Tel A p	500	$18½	18½	18½	− ¼
N Kelore	2500	15	14	15	+ 2
N Provid D	4000	31	31	31	− 2
N Que Ragl	800	140	138	138	+ 2
N York Oil	9825	269	260	263	− 2
Nfld LP A	1100	$18⅜	18⅛	18⅛	− ⅛
Nfld Tel	400	$10⅜	10⅛	10¼	− ¼
Nick Rim	4000	16½	16	16	− 1
Noble M	16000	101	95	100	+ 5
Noma A	3800	$9⅜	9¼	9¼	
Noranda A	7327	$36⅞	36¼	36½	− ¼
Norbaska	6500	44½	44	44	−1½
Norcen	51597	$18½	17¾	18⅜	+ ½
Norcen B	325	$24½	24½	24½	
Norcn 150	450	$28	28	28	+ ⅜
Norlex	3000	8	8	8	
Normick P	200	$5⅞	5⅞	5⅞	
NC Oils	7950	$10⅜	10⅛	10¼	+ ⅛
Nor Tel	581	$36	35¾	36	+ ½
NTecm B w	825	$15½	15	15½	+ ¾
Northgat	2810	$7	6⅞	6⅞	− ⅛
Northld	2500	15	14½	14½	
NW Util p	z10	$50	50	50	
Nowsco W	600	$20½	20½	20½	
Nu-West A	750	$18	17⅜	17⅝	− ⅛
Nufort Res	1000	16½	16½	16½	− ½
Numac	8000	$29⅝	28¼	28¾	− ¼
OPI A	1400	$18½	17¾	18½	+ ½
Oak wood P	16414	440	435	440	+10
Obrien	1500	162	161	162	
Ocelot A	1200	$15½	15	15½	+ ⅛
Ocelot B	2025	$14¾	14⅜	14⅜	
Okanagan	600	$9¾	9⅜	9¾	+ ⅛
Orchan A	14910

La Banque d'ici et Bell Québec auront un nouveau siège social

par Michel Nadeau

Deux nouveaux gratte-ciel se dessineront d'ici 1982 dans le profil de Montréal suite à l'annonce hier par la Banque Provinciale et de Bell Canada d'un projet de construction de deux tours à bureaux au centre de la métropole québécoise.

Le nouveau complexe sera érigé au coût de $100 millions dans le quadrilatère formé par les rues University, La Gauchetière, Côte du Beaver Hall et Vitré, près de la Place Bonaventure, l'actuel siège social de Bell Canada et la Tour de la Bourse.

La tour de l'Ouest, occupée par Bell Canada, comptera 34 étages pour une superficie brute totale de 110,000 mètres carrés (1,000,000 de p.c.). Il faut noter que l'immeuble abritera le siège administratif de la région du Québec alors que le personnel du siège social de Bell Canada, qui est encore en poste à Montréal, continuera d'être logé dans le vieil immeuble de la Côte du Beaver-Hall.

La tour de l'Est deviendra le siège social de la Banque Provinciale. Cette institution occupera environ 40% de l'espace de 56,000 mètres carrés (600,000 pieds carrés) et le reste sera loué à différents locataires. Pour la « banque d'ici », c'est le deuxième projet immobilier d'importance en deux ans avec l'édifice du centre d'informatique présentement en construction, derrière l'hôtel de ville de Montréal.

Le terrain choisi est la propriété de Bell Canada à l'exception d'un petit lopin de 5,200 p.c. qui appartient à la firme Trizec. Or, il appert que celle-ci montrerait certaines réticences à vendre cette parcelle de terre en raison d'un désaccord avec Bell sur des propriétés ailleurs au Canada.

Les travaux de démolition iront en s'accentuant et on prévoit démarrer les travaux au milieu de l'an prochain.

La conception du complexe a été confiée à la firme d'architectes, David Boulva, Cleve de Montréal.

L'ensemble du complexe sera relié par des couloirs souterrains à la station de métro du Square-Victoria et de la Place Bonaventure.

Présentement, le personnel de Bell est réparti dans une douzaine d'édifices à Montréal. Le projet d'un siège social pour « Bell Québec » comme certains se plaisent à appeler la nouvelle direction administrative, est à l'étude depuis plusieurs années. Bell a pris la décision d'aller de l'avant lorsque récemment la Banque Provinciale donnait son accord à un projet conjoint. La banque de la rue St-Jacques songeait depuis quelques années à quitter le vieil immeuble du Canadien Pacifique qu'elle occupe depuis trente ans.

Chacun des deux partenaires sera propriétaire de sa tour.

On espère que les aires commerciales du complexe deviendront le maillon souterrain entre la Place Bonaventure et la Tour de la Bourse.

Les édifices des deux tours permettent une grande souplesse d'aménagement: peu de colonnes, aires spacieux...

En annonçant la nouvelle, le président de la Banque Provinciale, M. Michel Bélanger a souligné que le moment choisi était opportun. Ce projet permettra d'aider à la relance de l'industrie de la construction dans la région tout en permettant à la banque d'avoir une excellente qualité de construction.

Le président de la Banque provinciale, M. Michel Bélanger (à droite) et le président du conseil d'administration de Bell Canada, M. Jean de Grandpré montrent la tour que leur compagnie respective occupera dans un complexe immobilier de $100 millions dévoilé hier à Montréal.

Complexe pétrochimique québécois

Ottawa autorise l'achat de Commercial Alcohols par Gulf

En autorisant Gulf Canada à prendre le contrôle d'un important prodicteur d'alcool industriel québécois, Commercial Alcohol, le gouvernement fédéral vient d'aider le Québec à créer un consortium Gulf-Union Carbide-Société générale de financement pour développer l'industrie pétrochimique.

L'Agence de tamisage des investissements étrangers a en effet autorisé hier la compagnie Gulf à contrôler la compagnie de Ville-LaSalle Commercial Alcohol, convoitée par une quinzaine d'autres firmes.

L'investissement de $20 millions dans une entreprise fabricant des alcools utilisés dans l'industrie des cosmétiques et des produits pharmaceutiques semble à première vue n'avoir aucune influence possible sur la participation de Gulf au développement d'un complexe pétro-chimique comparable à celui de Sarnia, ce qui pourrait représenter jusqu'à $1 milliard d'investissements.

Mais, selon le ministre de l'industrie et du commerce du Canada, Jack Horner, cet investissement de Gulf permettra au Québec de réaliser son projet pétrochimique et notamment la création du consortium. Sans analyser encore les raisons politiques qui amènent cette « bénédiction » du ministre fédéral à un projet québécois qui n'a pas encore été débattu publiquement, il semble que le gouvernement québécois ne peut que se réjouir d'une plus forte implication de Gulf Canada au Québec. Telle était l'opinion du Conseiller du ministre de l'Industrie et du Commerce Rodrigue Tremblay hier soir.

La commission parlementaire sur le projet de loi 108 modifiant la charte de la SGF a poursuivi ses travaux hier. Le président de la SGP Guy Coulombe a présenté dans un rapport les lignes directives d'une reconversion industrielle de la SGF.

Expansion de Sealtest à Montréal

Les Laiteries Dominion, une firme torontoise, a annoncé cette semaine l'agrandissement de son usine montréalaise pour la fabrication de yogourt « Light & Lively » qui était auparavant produit en Ontario.

Cette filiale à 84% de la firme américaine Kraft Co. a ainsi investi $250,000 afin d'installer les équipements nécessaires à la fabrication des yogourts.

Dominion utilise la marque de commerce « Sealtest » pour commercialiser ses produits au Québec, en Ontario et dans les Maritimes. Sealtest est la propriété de Kraft.

En annonçant la nouvelle, le directeur général de la compagnie à Montréal, M. Guy Bergeron a déclaré que les dix variétés de yogourt seront dorénavant fabriqués à l'usine de la rue Saint-Jacques.

« Mais ce qui demeure quand même le plus important, est le fait que cette usine ne produira pas seulement pour le Québec, nous y produirons tous les « Light & Lively » qui sont vendus dans la vallée d'Ottawa ainsi que dans les Maritimes. Nous faisons un pas de plus dans l'atteinte d'un de nos objectifs, soit l'exportation en Ontario et dans les Maritimes de produits laitiers entièrement québécois aussi bien dans leur contenu que dans leur production. Nous avons, il y a plusieurs mois, débuté ces exportations en fournissant à ces parties du pays les différentes variétés de crème glacée que nous produisons. » devait préciser M. Bergeron.

Par cette addition, les Laiteries Dominion désirent compléter sa production québécoise et offrir ainsi aux consommateurs une gamme complète de produits du Québec.

VIENT DE PARAÎTRE

LA CONVICTION IDÉOLOGIQUE,
par Colette Moreux

Si une idéologie réussit ce n'est pas parce qu'elle est «vraie» d'une manière ou d'une autre mais parce que l'être humain est pour ainsi dire prédisposé à l'idéologie grâce à un attribut spécifique et universel, la faculté symbolique.

Un volume de $8,50.

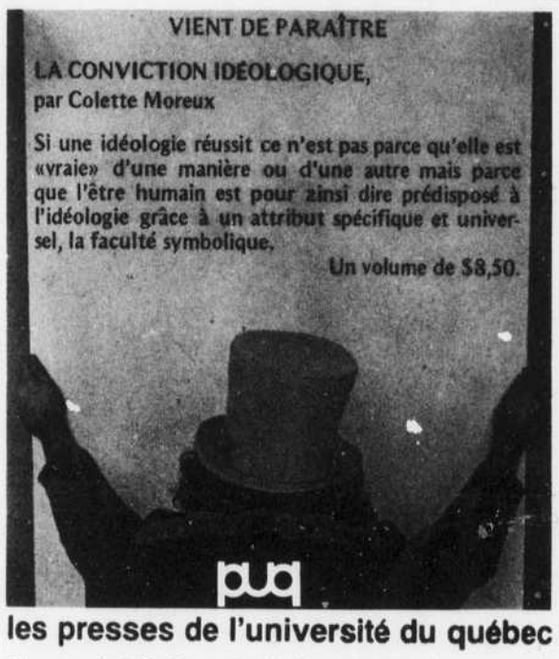

les presses de l'université du québec

Case postale 250, Succursale N, Montréal, H2X 3M4 Québec.

AVIS
AUX COMPAGNIES, INDUSTRIES, COMMERÇANTS, PROFESSIONNELS

ENFIN!
LA SOLUTION
A VOS FACTURES
TELEPHONIQUES
EXCESSIVES!

NE PAYEZ QUE POUR VOS INTERURBAINS!

VOTRE TELEPHONE SOUS VOTRE CONTROLE!

SANS AFFECTER LES APPELS LOCAUX OU INTERURBAINS AUTORISES!

PROTEGEZ ELECTRONIQUEMENT VOS LIGNES TELEPHONIQUES!

TELESTOP

842-3439

Echec
au gaspillage
de l'électricité

Aux Galeries Chagnon, à Lévis,
on économise
plus de 550 000 kWh par année

Voici un exemple concret qui montre comment, par des moyens simples et ingénieux, on peut arriver à accomplir les mêmes tâches et réaliser d'importantes économies d'électricité.

Au centre commercial Les Galeries Chagnon, à Lévis, on a élaboré un programme sérieux en vue d'éliminer le gaspillage d'électricité.

Monsieur Rolland Jolicoeur, directeur régional de la Corporation Cadillac-Fairview Ltée qui administre ce centre commercial, commente ainsi les résultats obtenus:

«Nous évaluons nos économies d'électricité à plus de 550 000 kilowattheures par année. Pour arriver à ce résultat, il aura fallu diminuer sensiblement le nombre de projecteurs utilisés pour éclairer les galeries, sans pour autant nuire à la bonne marche des affaires et au va-et-vient de la clientèle. Même l'éclairage fourni par les lampadaires du parc de stationnement a été réduit en fonction des besoins réels. De plus, nous profitons d'un meilleur équilibre du système ventilation-climatisation-chauffage. Tout cela est le résultat d'initiatives auxquelles la direction et le personnel ont collaboré.»

Mme Céline Bégin, directeur général des Galeries Chagnon, décrit à MM. Rolland Jolicoeur (au centre de la photo), directeur régional de Cadillac-Fairview, et Yves Lafortune, de l'Hydro-Québec, les différents programmes entrepris pour réduire avec succès le gaspillage de l'électricité.

Saviez-vous qu'au total, les kilowattheures économisés dans ce centre commercial, représentent la consommation moyenne annuelle de 2 000 nouvelles bouilloires électriques?

Pour pouvoir satisfaire nos besoins futurs, il nous faut utiliser l'électricité de façon plus rationnelle. C'est une richesse que l'on doit préserver, au travail comme à la maison.

Posons-nous la question: avons-nous les moyens de gaspiller l'électricité?

Hydro-Québec...

Pour vivre
le Québec
ensemble

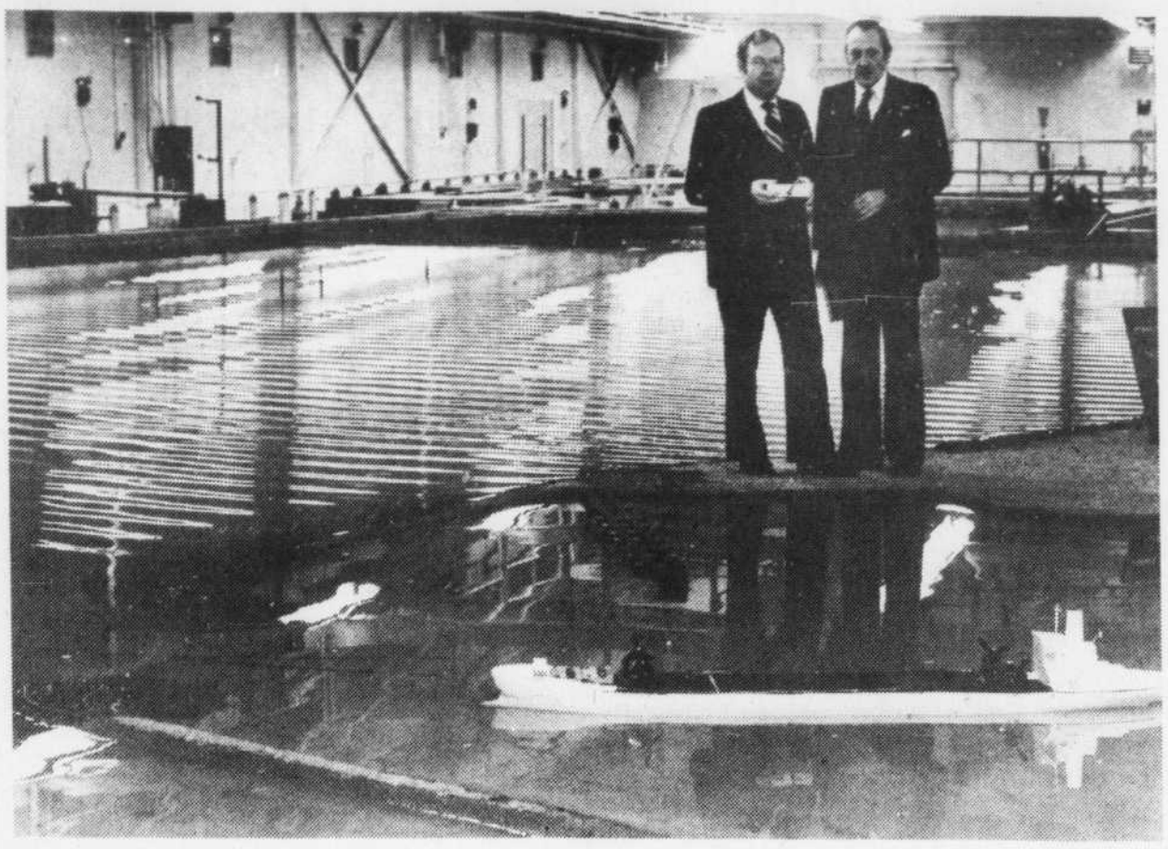

Le ministre fédéral des Transports, M. Otto Lang, a visité, hier, à Montréal, le modèle réduit du port en eau profonde de Gros Cacouna au Centre de recherches hydrauliques de la garde côtière canadienne. Le bassin, prévu en 1963 pour des navires de 35,000 tonnes, pourra accueillir des cargos géants de 100,000 tonnes comme l'ont montré les études faites au Centre. M. Lang a fait savoir que les négociations avec le Québec relativement à la cession de lots d'eau était sur le point de se terminer et que la compagnie Misener Ltd. allait entreprendre la première phase de l'aménagement du bassin qui a été construit par le gouvernement en vue de recevoir les premiers navires à gros tonnage en septembre 79. On voit M. Lang, ci-dessus, en compagnie du Dr Yves Godbout, maire de Rivière-du-Loup.

(Photo Jacques Grenier)

Réforme de la loi de l'instruction publique

La CEQ soupçonne Québec de préparer un «coup bas»

par Paule des Rivières

Le gouvernement espère adopter avant les Fêtes un projet de loi modifiant la loi de l'instruction publique et de ce fait les règles du jeu de la prochaine négociation dans le secteur de l'enseignement.

Les amendements déposés en première lecture le 14 novembre dernier visent à dépoussiérer une loi devenue désuète à plusieurs égards, surtout depuis la dernière ronde de négociations, puisqu'elle régit le régime d'emploi des salariés de l'enseignement.

L'arrivée tardive et inattendue de ce projet de loi a suscité la consternation et le mécontentement de la CEQ dont le président, M. Robert Gaulin, a fustigé l'attitude cachottière du gouvernement, le moment choisi pour déposer son projet et le contenu qui, estime-t-on à la CEQ, est nettement favorable à l'employeur.

« Une fois de plus, l'Etat confond son rôle de législateur et celui d'employeur », a déclaré M. Gaulin, peu avant que cette question ne soit discutée par les 250 délégués du conseil général de la Centrale de l'enseignement du Québec.

En fait, le bureau national de la CEQ a proposé de faire pression pour obtenir le gel des amendements proposés, qu'on soupçonne le gouvernement de vouloir sanctionner sans tambour ni trompettes dans le contexte échevelé d'une fin de session. A l'appui de ses soupçons, la CEQ signale n'avoir pas été informée à l'avance de ce dépôt, que la Fédération des commissions scolaires catholiques du Québec aurait elle aussi appris plus tard.

Le projet arrive un peu comme un cheveu sur la soupe en ce sens qu'il est déposé dans une période de prénégociations, qui a pour but de permettre aux parties syndicale et patronale d'en venir à une entente sur les objets qui seront négociés localement.

En effet, bien que leur convention collective ne viendra à terme qu'à la fin de juin 1979, le nouveau calendrier des négociations oblige les parties à faire le partage des champs de négociation avant le 31 décembre précédant l'expiration du contrat, faute de quoi le gouvernement peut unilatéralement trancher sur ce qui sera discuté localement.

Or, les amendements proposés à la loi de l'instruction publique nécessiteront, s'ils sont adoptés, un réexamen du partage des objets de négociation. Soulignant, à titre d'exemple, que les dispositions relatives à l'engagement, au renvoi, à la mutation, aux principes de l'affectation sont jusqu'à présent encadrés par la disposition provinciale d'application universelle que constitue la loi de l'instruction publique, ce qui ne serait plus le cas avec une loi amendée.

En bref, les enseignants s'interrogent sur la raison de ce geste qui vient compliquer encore plus une mécanique de négociations déjà très contraignate.

Du côté gouvernemental, une des personnes ayant travaillé à l'élaboration du projet de loi a tenu à récuser toute velléité de manigances en rappelant qu'il y avait déjà consensus depuis pas mal de temps sur la nécessité de rendre légalement négociable le régime d'emploi des enseignants.

Cette personne a cependant admis que des « impératifs techniques » avaient empêché le dépôt du projet avant le 14 novembre et il a reconnu que « ça nécessitera sans doute des ajustements mineurs » dans le partage des objets de la négociation.

Quant à la FCSCQ, elle a réuni ses dirigeants hier pour étudier les implications du projet mais elle ne semble pas y voir d'inconvénients majeurs pour l'instant.

La CEQ dénonce aussi un amendement qui ouvre toute grande la porte à la mobilité verticale du personnel d'une commission en permettant par exemple au principal de remplir un poste vacant d'enseignant, même si des enseignants désirent le poste.

1 camion contre 25 magasins...

SAINT-GEORGES-DE-BEAUCE (Reuter) — Au volant d'un camion blindé, un homme a détruit hier quelque 25 magasins d'un centre commercial de Saint-Georges-de-Beauce, causant près de deux millions de dollar de dégâts. L'incident s'étant produit vendredi au petit matin, seul le veilleur de nuit était présent dans le centre commercial et personne n'a été blessé.

« Il a traversé ces murs comme s'ils étaient en beurre », a plus tard déclaré le directeur du centre commercial, M. Roger Bolduc. Il a réussi à éviter les piliers d'acier. Ce gars savait ce qu'il faisait ». L'homme, âgé d'une vingtaine d'années, a été arrêté.

La prénégociation est mal engagée chez les enseignants protestants

Les prénégociations sont mal engagées dans le secteur scolaire protestant: les parties patronale et syndicale sont en complet désaccord sur la nature et la quantité des clauses qui devraient faire l'objet d'ententes locales plutôt que provinciales au cours des prochaines négociations.

Le président de la Provincial Association of Protestant Teachers (PAPT) a en effet, au cours d'une conférence de presse, dénoncé le refus systématique de l'employeur devant toute proposition de négociation locale.

Le leader Donald Peacock et les négociateurs des 6,000 enseignants protestants ont conclu que leur employeur tente d'éliminer toute entente locale afin de centraliser la totalité des objets de négociations, ce qui, soulignent-ils, ne correspond pas tout à fait à l'engagement pour les projets éducatifs locaux devant répondre aux « besoins du milieu ».

Les enseignants ont soumis à la Quebec Association of Protestants School Boards (QAPSB) une liste d'une quinzaine de points qu'ils estiment sages de négocier localement, ce que refuse l'employeur qui préfère parler d'arrangements locaux plutôt que d'ententes.

Les enseignants, dont le contrat vient à terme en juin 1979, ont inclus dans cette liste les mécanismes de participation à la gestion de l'école, les procédures et critères d'engagement sous réserve de ceux conclus dans le cadre de la sécurité d'emploi, les dossiers personnels, la répartition des congés, les mécanismes locaux de grief.

On y retrouve également l'aménagement de l'année, la semaine et la journée de travail et la répartition des fonctions et responsabilités dans l'école.

Le président du syndicat a invité les parents dont les enfants fréquentent des écoles protestantes à intervenir auprès de leur commission scolaire afin de faire plier la partie patronale.

La convention collective des enseignants protestants, dont la moitié travaille à Montréal, vient à terme à la même date que celle de la CEQ et les deux syndicats ont pris l'habitude de former un cartel.

NETTOYEUR
P. M.
Service d'une heure au comptoir
Service de chemises
8309 ST-DENIS
381-1322

À quand un hôpital dans le Sud-Ouest de la ville?

par Marie Laurier

Un comité de citoyens du Sud-Ouest de Montréal a entrepris une lutte pour obtenir un hôpital dans la région.

Estimant que ce besoin se fait sentir depuis un bon quart de siècle et qu'il a fait l'objet de promesses électorales répétées depuis 1953, la population de ce territoire s'inquiète de devoir être traité dans des hôpitaux en majorité anglophones.

Il s'agit du Montreal General, du Reddy Memorial, du Queen Elizabeth et du Lachine General qui ont un total de 1,505 lits alors que les trois centres hospitaliers francophones, Verdun, Général de LaSalle et Saint-Joseph de Lachine n'ont que 626 lits.

Une proportion de 70% des 243,000 résidents de la région sud-ouest est francophone.

« Même si les lits de Verdun étaient réservés, comme il le faudrait, à des malades aigus, le nombre de lits serait trop faible par rapport au Québec qui a 4,4 lits par 1,000 habitants », fait remarquer le comité pour justifier la construction d'un autre hôpital.

La lutte pour obtenir cet établissement s'est surtout polarisée entre 1968 et 1970 alors que le Parti québécois n'était pas au pouvoir mais appuyait cette requête. « Aujourd'hui, souligne le comité, la situation s'aggrave de façon alarmante: comme pour le reste de la province, nous sommes touchés par les coupures dans les services de santé faites par le PQ et commencées par les Libéraux ».

Une pétition circule présentement dans le milieu pour recueillir le plus de signature possible d'ici le 12 décembre, alors que le Comité pour un hôpital dans le sud-ouest présentera sa requête au ministre Jacques Couture, député de Saint-Henri.

Les pétitionnaires rappellent que M. Couture a appuyé la lutte pour l'hôpital en 1970.

Une commande pour «Ariane»

WASHINGTON (AFP) — « Intelsat » a commandé deux vols de la navette spatiale américaine et un vol de la fusée européenne « Ariane » pour mettre les trois derniers satellites de la série « intelsat-5 » en orbite entre 1981 et 1982, annonce officiellement l'organisation internationale.

La décision a été prise tard hier après-midi par le conseil des gouverneurs de l'organisation internationalde télécommunications par satellites qui assure la gestion du réseau mondial de télécommunications et celles de certains réseaux domestiques pour quelques-uns de ses 102 pays membres.

« Intelsat » disposait d'une somme globale de 82 millions de dollars pour acheter les lanceurs de ces trois derniers « Intelsat-5 ». Elle a décidé de la répartir sur deux nouveaux lanceurs de satellites, l'un réutilisable, la navette spatiale américaine, l'autre plus conventionnel, la fusée européenne « Ariane ».

Le communiqué publié par le conseil des gouverneurs souligne que la décision a été d'autant plus difficile à prendre que ni l'un ni l'autre de ces deux lanceurs n'a encore été essayé dans l'espace.

En fait, la décision avait été prise jeudi, mais elle ne pouvait être rendue publique par l'organisation avant que le procès-verbal de la réunion n'aient été relu. Ce fut le cas hier après-midi.

Le communiqué publié par « Intelsat » précise que l'achat par l'organisation des deux vols de la navette spatiale américaine implique qu'une fusée « Atlas Centaur » — traditionnel lanceur des satellites de l'organisation jusque-là — sera fournie par l'agence spatiale américaine au cas où la navette ne serait pas prête pour la mise en orbite du premier des trois derniers « Intelsat-5 ».

NOUVEAUTÉ
LE MOT DU JOUR

Réflexions sur les lectures évangéliques de la semaine

EN COLLABORATION

Collection LECTURES BIBLIQUES # 5

400 pages — $17.50

Ce volume voudrait être un instrument de travail pour l'aumônier, le responsable de communauté paroissiale, pour le prêtre qui célèbre l'eucharistie avec un groupe.

Ce sont des réflexions sur les évangiles de chaque jour.

Il peut être aussi un volume de méditation et tout chrétien pourra y trouver le mot dont il a besoin pour méditer sa vie en partant de l'évangile du jour. Par cette piste de réflexion, chacun pourra actualiser pour soi-même, dans sa propre vie, l'histoire de l'évangile.

En vente chez votre libraire habituel ou bien adresser votre commande à
ÉDITIONS PAULINES
3965 est, boul. Henri-Bourassa, Montréal, H1H 1L1, Qué.
Tél.: 322-7341

CERTIFICATS
10 * 1/4 %
3-4-5 ANS
PLACEMENT ET INTÉRÊTS GARANTIS
AUCUNS FRAIS
* Taux sujets à changement sans préavis. Les certificats émis n'en sont jamais affectés.
D'autres options à des taux forts sont offerts. Renseignez-vous auprès des Fiduciaires ou à l'un des 110 bureaux de la Banque d'Épargne.
UN ATOUT DANS VOTRE VIE
Fiduciaires
LE TRUST DE LA BANQUE D'ÉPARGNE
1253, avenue McGill College, Montréal, Tel.: 878-3351
401, boulevard Labelle, Place Rosemère, Tel.: 621-0715
6633 est, rue Sherbrooke, Montréal, Tel.: 253-1720

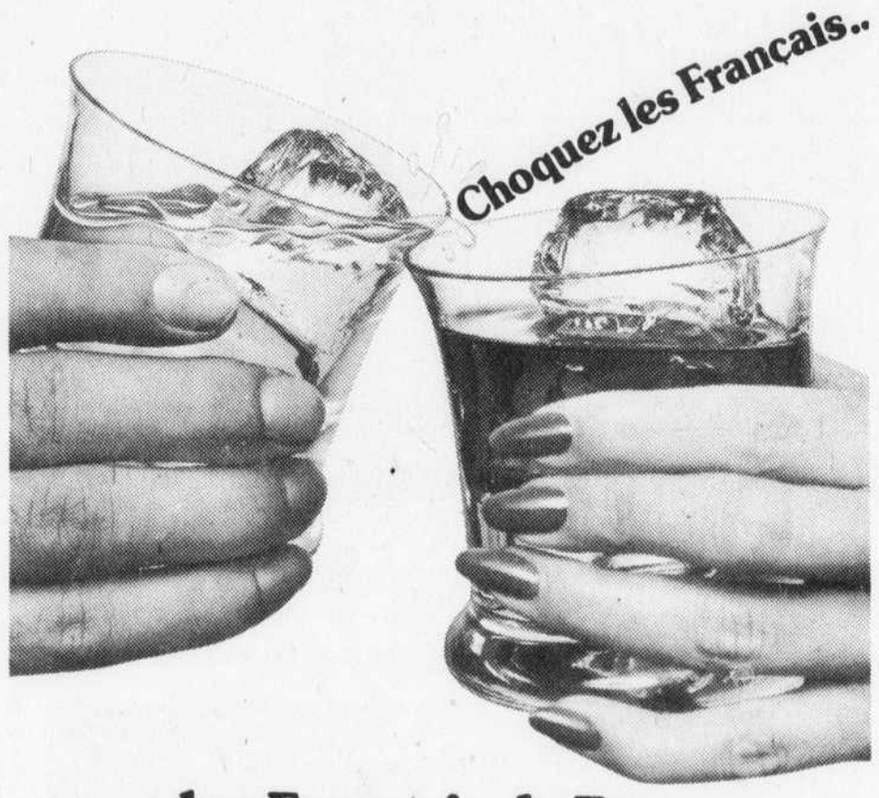

...les Français de France.
Les apéritifs NOILLY PRAT
blanc ou rouge

Rouge, blanc ou moitié-moitié, sur glace.
L'apéritif très français... mis en bouteille en France.

LE DEVOIR

CAHIER 7

Montréal, samedi 9 décembre 1978

Comme un beau cadeau de Noël

par
Richard Gay

Cher Téo de Jean Beaudin (Le Dauphin 2)
L'âge de la machine de Gilles Carle (Le Dauphin 2)
Iphigénie de Michael Cacoyannis (Elysée)
Robert et Robert de Claude Lelouch (Elysée)
Pourquoi pas! de Coline Serreau (Complexe Desjardins)
La Belle Emmerdeuse de Roger Coggio (Complexe Desjardins)
The Big Fix de Jeremy Kagan (Côte-des-Neiges)
Up in smoke de Lou Adler (Loews)
Death on the Nile de John Guillermin (Claremont)
1900 de Bernardo Bertolucci (Cinéma Outremont)

■

Alors que le milieu du cinéma québécois discute fébrilement autour du document « Vers une politique du cinéma au Québec », alors que la Conférence sur les industries culturelles vient tout juste de prendre fin, alors qu'on veut favoriser plus que jamais non seulement la création d'un plus grand nombre de films québécois mais aussi une plus large distribution des produits cinématographiques d'ici, je ne sais s'il faut considérer comme un signe des temps ou tout simplement comme un beau cadeau de Noël la sortie dans une salle commerciale de deux films québécois.

Il s'agit de *Cher Théo* du réalisateur Jean Beaudin et de *L'âge de la machine* de Gilles Carle qui composent, depuis hier, un programme conjoint au cinéma Le Dauphin 2. Ces deux films produits par l'Office national du film sont, en fait, un court métrage dans le cas du film de Carle et un moyen métrage pour ce qui est du film de Beaudin. C'est pourquoi il nous faut parler ici d'un programme conjoint et non d'un programme double dans le sens habituel du terme. Une initiative comme celle-ci mérite notre encouragement d'autant plus que le cinéma québécois regorge de courts et moyens métrages qui, jumelés, pourraient constituer des programmes conjoints d'un intérêt tout à fait indéniable.

Le décor de *Cher Théo* que Beaudin a réalisé avant de tourner *J. A. Martin photographe*, est simple, nu, précis: une chambre d'hôpital. Deux patients, une vieille personne alitée et une jeune accidentée, établissent lentement et avec des petits riens des rapports qui deviendront d'une grande tendresse et aussi très émouvants pour le spectateur. Déjà Beaudin faisait preuve dans ce moyen métrage du rythme maîtrisé, de l'économie de moyens et de l'émotion intense mais retenue qui ont fait l'impact et la beauté de *J. A. Martin photographe*. Et, en effet, ceux qui ont apprécié *J. A. Martin* seront immanquablement touchés par *Cher Théo*.

Avec *L'âge de la machine*, on retrouve un Gilles Carle amusé et amusant qui sait faire sourire par un propos léger. C'est peut-être cette facette de Carle que je préfère, le Carle de *La vie heureuse de Léopold Z*, par exemple. Ici Carle nous ramène en 1932 avec une intrigue qui mêle une sorte de délinquante, un jeune policier et surtout un Willie Lamothe qui, comme toujours, crève l'écran: qu'on se souvienne de *La mort d'un bûcheron!*

Pour ceux qui apprécient le cinéma québécois quand il se fait léger et plein de fraîcheur, rappelons que le film d'André Mélançon, *Comme les six doigts de la main*, continue d'être présenté le dimanche après-midi au Cinéma Outremont.

■

Mais puisqu'à part *Cher Théo* et *L'âge de la machine*, les mêmes films semblent s'obstiner à rester accrochés à nos écrans, faisons le point. Si vous n'avez pas encore vu *Diabolo Menthe*, le premier long métrage réalisé par la jeune cinéaste française Diane Kurys, *Neuf Mois*, le film de Marta Meszaros qui, en 1977, remportait le grand prix de la critique internationale au festival de Cannes, *Servante et Maîtresse*, la réalisation de Bruno Gantillon intensément interprétée par Andréa Ferréol et Victor Lanoux, si vous n'avez pas encore vu *A Wedding* de ce cinéaste toujours captivant qu'est Robert Altman, *Interiors*, le premier film dramatique de Woody Allen ou bien *Sonate d'automne* où Liv Ullman et Ingrid Bergman ont été merveilleusement dirigées par Ingmar Bergman, je n'hésite pas un seul instant à vous recommander chaleureusement ces films dont il a déjà été question dans ces pages.

■

Si, par ailleurs, vous avez déjà vu ces réalisations du fait qu'elles sont à l'affiche depuis déjà quelques semaines, vous vous demandez sans doute si, parmi les autres productions, il reste des films qui méritent le déplacement. *Le Dernier amant romantique* ne vous inspire peut-être pas confiance pas plus qu'*Il voulut être une femme* et, croyez-moi, vous avez raison.

Toutefois quelques films actuellement sur nos écrans présentent quand même un certain intérêt même si l'intensité de leur réalisation n'est en rien comparable à celle de *Servante et maîtresse* ou *Sonate d'automne*. Je pense tout d'abord à *Iphigénie*, un ensemble visuel et dramatique superbement orchestré par le cinéaste grec Michael Cacoyannis.

Du côté cinéma français, rappelons la présence sur nos écrans de *Robert et Robert* où l'interprétation sensible de Charles Denner et Jacques Villeret surtout fait presqu'oublier le scénario étiré de Claude Lelouch. *Pourquoi pas!* étonne par l'aisance avec laquelle Coline Serreau suggère la possibilité d'une vie à trois — une femme et deux hommes — ainsi que par la sobriété avec laquelle la réalisatrice propose une réflexion sur les nouvelles voies du couple. Pour ce qui est des comédies françaises, il faut retenir avant tout *La Belle emmerdeuse* qui, sans être un film très original, intéresse par les implications de sa situation de base et le jeu complice de Roger Coggio et Elisabeth Huppert.

Quant aux productions américaines, *The Big Fix* du jeune cinéaste Jeremy Kagan constitue une agréable surprise. Dans cette réalisation qui examine ce que sont devenus les contestataires des années soixante, Richard Dreyfus qui a trop souvent tendance à caricaturer ses personnages, interprète un détective privé avec un mélange saisissant de sérieux et d'ironie, ne bascule jamais complètement dans la dérision totale et fait de ce personnage un de ses meilleurs rôles jusqu'ici. *Up in smoke* connaît, pour sa part, un succès tout à fait inattendu. Cette comédie grotesque et farfelue, centrée sur le duo comique de Cheek Marin et Toomy Chong, a au moins le mérite d'être la première comédie entièrement basée sur la marijuana et ses adeptes: le rire provoqué est libérateur! Avis aux amateurs, avis aux autres aussi. Enfin, comme nous l'expliquions dans notre chronique de samedi dernier, les passionnés d'Agatha Christie seront sans doute amusés par la luxueuse production cinématographique de *Death on the Nile* où Peter Ustinov, dans la peau d'Hercule Poirot, s'impose avec un talent tout simplement irrésistible.

■

Mercredi et jeudi soirs prochains, le Cinéma Outremont présentera *1900* l'oeuvre grandiose du cinéaste italien Bernardo Bertolucci. Avec cette production magistrale d'une durée de cinq heures et vingt minutes, Bertolucci a voulu illustrer, à travers l'évolution de deux principaux personnages interprétés par Robert De Niro et Gérard Depardieu, l'histoire de l'Italie du vingtième siècle, mais aussi ces deux grands courants qui marquent et divisent l'évolution de notre monde contemporain: le capitalisme d'une part, le socialisme de l'autre. Certains ont beaucoup critiqué cette réalisation de Bertolucci et, en fait, il n'est pas sûr, que cette production qui a coûté près de dix millions de dollars, serve efficacement les intentions idéologiques du cinéaste. Mais comment résister à la générosité de cet opéra cinématographique et au souffle lyrique, épique et romantique de ses images qui témoignent de l'Histoire autant dans les gestes du quotidien que dans l'élan de son devenir.

Une scène de «L'âge de la machine», une production de l'ONF réalisée par Gilles Carle.

LA BOÎTE À ÉCHOS

Aïda, cette oeuvre lyrique de Verdi que les amateurs réentendent toujours avec le même plaisir, sera de nouveau à l'affiche de **l'opéra du Métropolitan,** le samedi 16 décembre à 14 heures, au FM de Radio-Canada (100,7). Une nouvelle occasion d'écouter en direct de la scène new-yorkaise, cette fresque égyptienne tour à tour émouvante, pittoresque et grandiose.

Deux actrices qu'on avait bien connues

C'est une oeuvre de Roger Dumas: *Deux actrices qu'on avait bien connues* que les auditeurs de CBF-FM/100, 7 écouteront à l'émission **Escales**, le lundi 11 décembre à 19 heures.

Ces deux actrices se prénomment Germaine et Noëlla. Aujourd'hui sexagénaires et pauvres, elles étaient hier encore, jeunes, belles et adulées. Après avoir en vain cherché refuge chez Antoine, ne vont-elles pas connaître un nouveau départ grâce au metteur en scène Koky? Mais un destin implacable s'acharne parfois sur certains êtres...

Distribution: Denyse Saint-Pierre-Colbert, Yvette Thuot, Marcel Huard, Jean Galtier, Denis Larue et Lise Thouin.

Réalisation: Madeleine Gérôme.

Animateur: Raymond Charette.

Réalisation: Paul-Henri Chagnon.

■

La célèbre Alicia de Larrocha, qu'on applaudissait récemment à Montréal et sur nos ondes, sera de nouveau la soliste d'un concert diffusé à CBF-FM/100,7. Invitée en effet de **l'Orchestre symphonique de Boston,** le dimanche 17 décembre à 20 heures, la pianiste y jouera, sous la direction de Neville Marriner, le fameux Concerto No 19 K. 459 de Mozart.

Animateur: Henri Bergeron.

Réalisation: André F. Hébert.

■

Piet Mondrian et le stijl, ainsi s'intitule l'émission de la série **Entretiens** qu'on écoutera à CBF-FM/100,7 le jeudi 14 décembre à 19 h 30 (seconde diffusion: dimanche 17 décembre, 11 heures). Animée par Richard Salesses, cette intéressante demi-heure sera consacrée à Mondrian, le novateur et l'un des principaux animateurs du mouvement pictural dit le stijl ou le style.

Invité: Hans Jaffé.

Réalisation: Fernand Ouellette.

■

C'est une oeuvre diffusée trop rarement, le *Poème de l'Amour et de la Mer* d'Ernest Chausson, que les mélomanes auront l'occasion d'écouter à l'émission **Orchestre de chambre de Québec**, le dimanche 17 décembre à 11 h 30, au FM de Radio-Canada (100,7). Jacqueline Martel, soprano québécois, sera la soliste de cette page merveilleuse.

Au pupitre: Françoys Bernier.

Réalisation: Pierre Boutet.

Que faisiez-vous en 1963?
Frédérique avait 15 ans. Anne 13...
POUR TOUS
Diabolo Menthe
Un film de DIANE KURYS
Le PARISIEN 5
486 STE-CATHERINE O. 866-3856
1.30, 3.30, 5.30, 7.30, 9.30, Samedi, dernier programme 11.30.

UN CADEAU DES FÊTES POUR TOUTE LA FAMILLE
LES PRODUCTIONS PRISMA PRÉSENTENT
pour tous
Comme les six doigts de la main
un film de ANDRÉ MELANÇON
le cinéma OUTREMONT 1248 ouest, rue Bernard 277-4145
dimanche après-midi à 14h00 et à 16h00
prix d'entrée $2.00 et moins de 14 ans $1.00

SHIRLEY MacLAINE ANNE BANCROFT
POUR TOUS
11 nominations aux OSCARS 1978
le tournant de la vie
MIKHAIL BARYSHNIKOV LESLIE BROWNE
MARTHA SCOTT ANTOINETTE SIBLEY ALEXANDRA DANILOVA MARSHALL THOMPSON
ANTHONY ZERBE L'AMERICAN BALLET THEATRE
Second film: Intervention Delta avec James Coburn, Charles Aznavour
Le tournant de la Vie — Sam. et dim.: 1h. 5h. 9h. Sem.: 8h45.
Intervention Delta — Sam. et dim.: 3h20, 7h20. Sem.: 7h.
CINÉMA LUMIÈRE
1313 Bélanger (angle Chambord)
Métro Jean-Talon, autobus 95
272-1080

SEM.: 7h15 - 9h30
SAM.: 5h15 - 7h30 - 10h
DIM.: 1h00 - 3h10 - 5h20 - 7h30 - 9h40
elysée 1
35 MILTON / 842-6053
UN FILM DE MICHAEL CACOYANNIS
POUR TOUS
6e Semaine
IRENE PAPAS
TATIANA PAPAMOSKOU
IPHIGENIE
"Iphigénie domine l'intelligence et le coeur... et soulève le cri d'inquiétude d'un homme épris de liberté et de justice... Michael Cacoyannis signe sa meilleure oeuvre..." PIERRE PERET

SEM.: 7h15 - 9h30
SAM.: 5h15 - 7h30 - 10h00
DIM.: 1h00 - 3h10 - 5h20 - 7h30 - 9h40
elysée 2
"ROBERT ET ROBERT appartient sans conteste aux meilleurs moments dans l'oeuvre de CLAUDE LELOUCH.." LUC PERRAULT/LA PRESSE
"Courez voir ROBERT ET ROBERT", UN DES MEILLEURS LELOUCH, magistralement interprété par des acteurs de premier ordre... JOUR DE FRANCE
CHARLES DENNER JACQUES VILLERET JEAN-CLAUDE BRIALY
POUR TOUS
SOLITUDE RENCONTRE DISCRÉTION MARIAGE
3e mois
un film de CLAUDE LELOUCH
ROBERT et ROBERT
FRANCIS PERRIN GERMAINE MONTERO REGINE MACHA MERIL
FRANCIS LAI JEAN-CLAUDE NACHON

UN IMMENSE SUCCÈS MONDIAL!
■ Un vibrant appel à l'amour. Richard Guay/CINE-MAGAZINE
■ Bouleversant - Du GRAND BERGMAN! Francine Grimaldi/CBF-BONJOUR
■ Ingrid BERGMAN et Liv ULLMAN: Elles sont splendides. Pascal Perrault/JOURNAL DE MONTREAL
■ L'une des oeuvres les plus émouvantes du cinéma. Manon Pedet/DIMANCHE-MATIN
■ Ingrid Bergman à son meilleur dans ce nouveau CHEF-D'OEUVRE d'Ingmar Bergman. Judith Crist/New York Daily News
■ LE TRIOMPHE D'INGRID BERGMAN! William Wolf/Cue
■ Ingrid et Liv se surpassent... Des performances STUPÉFIANTES ET ADMIRABLES. Archer Winston/New York Post
■ LE MEILLEUR BERGMAN depuis bien des années.. Jack Kroll/Newsweek
■ UN FILM D'UNE IMPORTANCE IMMENSE! Le plus grand rôle d'Ingrid Bergman.. Bergman dirigeant Bergman pour la première fois, demeurera l'un des grands événements cinématographiques de la décennie! Rex Rend/
■ UN CHEF-D'OEUVRE! Vincent Canby/New York Times
■ Le meilleur film que j'ai vu cette année. Bernard Drew/Gannett
Une mère, sa fille... Au nom de l'Amour, les cœurs s'ouvrent les sentiments s'affrontent... C'est le moment de vérité.
POUR TOUS
PIERRE DAVID présente
Sonate d'Automne
un film de INGMAR BERGMAN avec LIV ULLMANN et INGRID BERGMAN
le DAUPHIN Salle Renoir
BEAUBIEN PRÈS D'IBERVILLE 721-6060
Sem.: 7.30 - 9.30
Sam.-Dim.: 1.30 - 3.30
5.30 - 7.30 - 9.30

4 GAGNANT PRIX DE L'ACADEMIE DONT Meilleur Film de l'Année
WOODY ALLEN "ANNIE HALL"
DIANE KEATON
aussi
"NEW YORK, NEW YORK"
LIZA MINNELLI ROBERT DE NIRO
Un film de MARTIN SCORSESE
NEW YORK - SEM. 7h15 - SAM. 7h15 - DIM. 2h45 - 7h15 — ANNIE HALL - SEM. 9h30 - SAM. 5h30 - 9h30 - DIM. 1h10 - 5h30 - 9h30
Cinéma 7e art 722-0302 3180 rue BELANGER

18 ANS
Midnight Express
Sem.: 5.00 - 7.15 - 9.30
Sam.-Dim.: 12.30 - 2.45 - 5.00 - 7.15 - 9.30
Version Originale sous-titre français à la Place Victoria seulement!
PLACE VICTORIA
PLACE VICTORIA 878-1451
Sem.: 7.15 - 9.30
Sam.-Dim.: 12.30 - 2.45 - 5.00 - 7.15 - 9.30
SQUARE DECARIE 1
DECARIE SUD DE JEAN-TALON 341-3190
STATIONNEMENT INTÉRIEUR GRATUIT
PLACE DU CANADA
VIA CHÂTEAU CHAMPLAIN 861-4595

SEM.: 7.15 - 9.15 - SAM.-DIM.: 1.15 - 3.15 - 5.15 - 7.15 - 9.15
JAMAIS JE NE T'AI PROMIS UN JARDIN DE ROSES
14 ANS
CRÉMAZIE
ST-DENIS - CRÉMAZIE 388-4210
BROSSARD 2
BOUL. TASCHEREAU (MAIL CHAMPLAIN) 465-5906

L'ÂGE DE LA MACHINNE DE GILLES CARLE
GAGNANT DE 6 GRANDS PRIX AU FESTIVAL CANADIEN
CHER THÉO DE JEAN BEAUDIN
RÉALISATEUR DE J. A. MARTIN, PHOTOGRAPHE
PRIMÉ À CANNES
RÉUNIS DANS UN PROGRAMME CONJOINT METTANT NOTAMMENT EN VEDETTE WILLIE LAMOTHE
L'AGE DE LA MACHINNE 28 minutes
CHER THEO 50 minutes
Office national du film du Canada
National Film Board of Canada
le DAUPHIN Salle McLaren
BEAUBIEN PRÈS D'IBERVILLE 721-6060
Sem.: 8.00 - 9.30
Sam.-Dim.: 1.15 - 3.00 - 4.45 - 6.15 - 8.00 - 9.30

pourquoi pas!
Un film écrit et réalisé par COLINE SERREAU
18 ANS
6e sem.
SAMI FREY • CHRISTINE MURILLO • MARIO GONZALEZ • NICOLE JAMET
Cinéma du COMPLEXE
desjardins 1
BASILAIRE 1 288-3141
12:25 - 2:10 - 3:55
5:40 - 7:25 - 9:10

LES CINÉMAS FRANCE FILM
la comédie dont tout le monde parle
Une comédie drôlement sympathique
8e sem.
L'HUMANITÉ
TOUS
ROGER COGGIO
la Belle Emmerdeuse
avec ROGER COGGIO ELISABETH HUPPERT
une sélection Prima Film
Cinéma du COMPLEXE
desjardins 2
BASILAIRE 1 288-3141
12:15 - 2:10 - 4:05
6:00 - 7:55 - 9:50

JILL CLAYBURGH
PRIX D'INTERPRÉTATION FÉMININE
CANNES 78
la femme libre
Un film de PAUL MAZURSKY
Cinéma du COMPLEXE
desjardins 3
BASILAIRE 1 288-3141
12:20 - 2:35 - 4:50
7:05 - 9:20

Gilles Bériault présente
POUR TOUS
grand prix de la critique international festival Cannes 77
3e sem.
neuf Mois
V.O. S.T.F.
une sélection Prima Film
du film de Marta Meszaros
Cinéma du COMPLEXE
desjardins 4
BASILAIRE 1 288-3141
12:35 - 2:20 - 4:05
5:50 - 7:35 - 9:20

"Du grand et du beau cinéma."
"Le plus beau film de Fred Zinneman."
POUR TOUS
JULIA
JANE FONDA VANESSA REDGRAVE
JASON ROBARDS HAL HOLBROOK
12:45 - 2:50 - 4:55
7:05 - 9:10
st-denis 3
1590 RUE ST-DENIS 845-3222

Achille Bonita Oliva: au-delà de l'avant-garde

par
René Viau

Au présent, l'art se fait et se défait. Des courants se manifestent, d'autres disparaissent. Des interrogations persistent. L'art est vu, consommé. En Europe, aux Etats-Unis, l'avant-garde devient une notion pémimée, une fuite en avant. Les grands mouvements de la fin des années soixante: hyper-réaliste, minimal, formaliste, art-conceptuel... se subdivisent en sous-groupes en sous-mouvement sous ... de plus en plus difficile à désigner. Le système qui sous-tend l'art est aussi en cause.

Crise de l'art. Art de la crise. Chacun y perd plus ou moins son latin. Romain d'adoption, Italien d'origine, Achille Bonito Oliva: critique d'art influent, notamment au *Corriere della Sera*, à *Studio International*, *organisateur de nombreuses expositions dont une exposition thématique autour de la récente biennalle de Venise, auteur de multiples ouvrages incluant un récent volume sur l'oeuvre de Marcel Duchamp, un autre sur le problème des avant-gardes: The different avant-garde: Europe and America* retrouve le sien dans cette confusion sournoise. Observateur passionné de la scène artistique, Achille Bonito Oliva a bien voulu répondre à nos questions. Il était de passage à Montréal, poursuivant, à l'invitation du ministère des Affaires extérieures une tournée « d'exploration » à travers le Canada.

— Vous vous intéressez à la notion d'avant-garde, en art: et établissez une comparaison entre l'avant-garde américaine et européenne. En quoi le contexte économique et social influence-t-il une avant-garde spécifique?

— Dans mon livre sur les avant-gardes différentes, je m'attache à décrire les relations entre l'art et l'art d'avant-garde et le contexte économique, social et politique, où il se produit. On ne peut parler d'une homologation de l'art d'avant-garde quoiqu'il existe une homologation du marché, entre l'Europe et l'Amérique parce que le tissu culturel, politique et anthropologique est très différent. En Europe, il existe une matrice culturelle typiquement idéaliste alors qu'en Amérique cette matrice culturelle est pragmatique. Ainsi, en Europe, l'avant-garde se pose la question de la destination de l'art, de la fonction de l'art, de la condition de l'artiste dans la société. En Amérique, la situation est beaucoup moins idéologique, l'artiste pense d'avantage au produit fini, à l'expérimentation. L'artiste veut être un spécialiste, sans se poser de questions fondamentales sur sa position.

En rapport avec le marché, l'artiste européen a une conscience négative du marché. Selon lui, le marché de l'art produit une aliénation artistique, l'art devient une marchandise. L'artiste américain au contraire, doté d'une mentalité puritaine, se donne bonne conscience par la qualité de son produit. Il veut être le premier. Il a un rapport de neutralité avec le marché. Acceptant la spécialisation de l'art, il est davantage intéressé vers son langage. En Europe, par contre, l'artiste ressent cette spécialisation comme une coupure d'avec le système social.

La différence entre l'art d'avant-garde européen et américain dépend aussi d'autres caractéristiques. Sur le langage, l'histoire et la nature, les positions sont distinctes. Prenons le langage, un des trois lieux de la différence. Sur le langage, l'art européen a une position instrumentale. En art conceptuel, avec un artiste comme Joseph Kosuth, en Amérique, l'analyse de la notion de l'art est très concentrée. En Europe cette analyse est en rapport avec la société. Citons par exemple Hans Haacke, (un artiste allemand vivant à New York, qui met l'analyse conceptuelle au service d'idéaux politiques,) et Daniel Buren (il utilise des lignes anonymes et standardisées qui, à l'intérieur d'une galerie sont perçues comme des oeuvres d'art. A l'extérieur de la galerie, ces lignes prennent une toute autre lecture).

Ces artistes se servent des instruments conceptuels de l'art pour définir non seulement la notion de l'art mais en même temps son contexte social.

Sur le « lieu » de l'histoire, là encore, les positions ne s'accordent pas. En Amérique l'histoire est utilisée comme chronique, comme en témoigent « les nouveaux dadaïstes ». Le « pop art » a un rapport de neutralité avec l'espace urbain. L'espace quotidien en Europe est traité avec une mentalité plus critique, plus dialectique. Avec l'histoire les rapports sont problématiques. Avec la nature, les Américains, dans le « land-art » retrouvent l'anthropologie du cow-boy. La nature est un espace ouvert, un espace primaire, non contaminée...

-La nouvelle frontière...

- en Europe, la nature n'existe pas, mais il existe une notion culturelle de la nature. Pour les artistes américains, nous avons une définition de la nature « anaturaliste », en Europe la définition de la nature est « anaturée ». Toutes les relations que nous avons avec la réalité passent toujours à travers les échelons de la culture. Ce n'est pas un rapport direct mais un rapport toujours indirect et réfléchi.

-Comment analysez-vous la structure du marché de l'art? La consommation de l'art?

L'art n'existe pas seulement comme produit. Cependant, l'art étant une production matérielle, il s'insère dans un système de relations entre certains éléments. Ce sont l'oeuvre d'art, le marché, le collectionnisme, la critique et le public.

L'oeuvre d'art se pose naturellement avec sa centralité dans tout le système de relations avec les autres éléments. Ceux-ci sont constitutifs de la notion d'art. En ce moment l'oeuvre d'art vit une situation de grande liberté. Nous sommes dans une période historique de crise économique, morale et politique, voire sociale et esthétique. La mentalité d'avant-garde n'existe plus. L'avant-garde, tributaire de ce que j'appellerais le « darwinisme linguistique », cette idéologie n'existe plus. Tout comme Darwin qui croyait que l'homme descend du singe, l'art d'avant-garde énonçait, en son langage, que l'évolution se faisit d'une façon linéaire; partant du point A pour aller vers le point B. En ce moment l'artiste n'a plus cette mentalité ausi concentrée et répressive. Il a avec la culture et l'histoire de l'art un rapport très ouvert et relaxé. Il est très disponible, utilisant les signes abstraits, les signes figuratifs, l'histoire de l'art, l'objet, le dessin... tout, avec une grande liberté. C'est une période très riche.

La critique a un rôle notarial et cadastral. C'est un travail de registration. Sa fonction est double. C'est une fonction vitale et mortelle. La fonction vitale est socratique puisqu'elle explique l'oeuvre et sa signification au grand public. C'est un travail de documentation et d'information qui est très utile. Après avoir expliqué l'oeuvre d'art elle consigne objectivement l'oeuvre d'art au marché. Elle n'est pas complice. Elle est objective. C'est un rapport sadique avec l'oeuvre d'art. C'est un safari. Le critique pourchasse l'oeuvre, en prend le sens. L'artiste doit courir, en avant, pour faire des autres choses. Le ciritique consigne à l'histoire des oeuvres éphémères: actions, performances... C'est un travail d'immortalité.

La critique est toujours un exercice du pouvoir, qui se fait au niveau de la sélection et de la décision du degré de la qualité d'une oeuvre. L'objectivité de la critique par rapport à l'oeuvre (et non au marché) n'existe pas. C'est une peur d'affronter les problèmes de la partialité. Le critique n'est pas hors du contexte social! Depuis le début des années 70, la position de l'art est plus complexe, ce qui a diminué la

position de force de la critique, qui est maintenant plus subtile.

— Depuis les années 70, la critique influence certainement moins le marché

— Les galeries ont pris beaucoup d'autonomie. Le marché c'est très fort. Quelquefois c'est le marché qui influence la critique, décide de ses goûts.

Le marché fonctionne avec la même idéologie que celle qui constitue l'oeuvre d'art, d'une façon idéaliste. Cela repose sur l'universalité, l'objectivité et la nécessité. Le marché est universel, international. Il est objectif puisqu'il présente l'oeuvre sans rapport d'affectivité dans une situation d'irréalité. La nécessité, c'est la possibilité, que donne à l'artiste le marché, de gagner de l'argent.

Le public a un rapport très complexe avec l'oeuvre d'art. Celle-ci est, maintenant une oeuvre ouverte, qui attend la présence du public pour compléter sa structure. Sans le public, l'oeuvre d'art n'existe pas. Psychanalytiquement le public s'approprie la part créatrice de l'oeuvre. C'est un cannibalisme métaphorique. C'est à cause de la spécialisation. Dans sa contemplation, le public exerce un niveau de créativité passive alors que l'artiste est spécialisé dans la créativité active. La société a voulu cette bipolarité.

— Les collectionneurs ne s'approprient-ils pas matériellement cette créativité active?

— Le collectionnisme, c'est une activité de thésaurisation, typiquement établie dans une société capitaliste. Le bourgeois délègue sa créativité à l'artiste. Le bourgeois s'accapare de l'oeuvre, il la met dans sa maison. C'est une thésaurisation privée. L'oeuvre perd ainsi toute relation avec le système social. Le collectionnisme permet au bourgeois d'avoir une aventure intellectuelle très sécuritaire. Il ne court plus aucun risque. L'art est très commode dans une maison. C'est un voyage dans un fauteuil.

Si l'art est l'expression du désir, le collectionnisme en est la photocopie. L'argent, ici, est une projection phallique. Cela ressemble au mariage!

— Et l'art dans tout cela. Si l'avant-garde est dépassée, quelle attitude valable devrait la remplacer?

— L'art le plus valable en ce moment, c'est l'art qui a la conscience d'agir dans une réalité très complexe. L'art doit reconquérir l'espace d'une activité non plus formelle mais libératoire. Il ne s'agit pas de libération politique, puisqu'il existe pour cela une activité spécifique, mais je parle de libération de l'inconnu, des structures de l'imaginaire... cela doit être une fonction de l'art. L'art doit reconquérir un rapport avec la subjectivité. Après l'art impersonnel des années 60 qui travaillait seulement sur les structures du langage. Présentement, du moins en Italie, une génération d'artiste utilise d'une façon très précise les structures du langage, les mettant en relation avec les structures de la subjectivité. Il lui faut reconquérir l'espace de la subjectivité à travers un langage très libre, utilisant l'histoire de l'art comme un dépôt où il peut tout prendre, et ce, sans la mauvaise conscience de la marginalité. L'art est aussi une pratique dynamique de la sensibilité.

«Tendances actuelles»: Ignorance ou mensonge?

par
Richard Martel
L'auteur est professeur à l'UQUAM et l'UQUAC et rédacteur de la revue *Intervention*.

Le texte qui suit parle d'une exposition ayant pour titre « Tendances Actuelles » et vise à démontrer le pourquoi et le comment du choix des oeuvres exposées au Musée d'Art Contemporain lors de cette manifestation. Il va sans dire que le désir de vouloir exposer l'art québécois qui se fait est fort louable mais il nous faut cependant réfléchir sur les motifs du choix en question.

Pour le québécois, 1978, c'est synonyme d'Automatisme et du Refus Global — comme de tout ce que ces événements impliquent. En fait, l'histoire du développement de l'art au Québec est la plupart du temps en fonction des références au passé et ce passé, c'est celui de 1948: le trentenaire du Refus Global de Borduas permet donc la référence historique. C'est l'aspect sécurisant. En effet, pour amener la consécration des valeurs nouvelles, rien de mieux que d'insérer ces nouveautés par une appartenance au passé. Le référent: l'automatisme. Nous avançons ici que le cautionnement des nouveaux poulins par l'entremise du pouvoir sacré du musée, de la critique et en bref, de tout l'appareil culturel s'effectue dans un but marchand ou du moins, à des visées de sécurisation.

Au Trentenaire du Refus Global on greffe les Tendances Actuelles. Le spectateur qui se rend ainsi au Musée d'Art Contemporain de Montréal du 9 novembre au 14 janvier (10 décembre étant la date ultime pour voir les tendances en peinture et gravure) pourra ainsi regarder le « neuf » en présence de l'ancien officiel (la culture de l'élite). C'est le fils présenté à la société des amateurs d'art par son père. Comme si toute production dans le domaine de l'art ne devait s'effectuer que par les références à l'histoire de l'art avec tout ce que ces notions impliquent de sécurisant ou de mortuaire. Cependant la surprise attend celui qui a enfin hâte de voir le nouveau ou, du moins l'actuel. Ainsi Gilles Toupin, dans un article dans la Presse samedi le 25 novembre 1978, a bien raison lorsqu'il signale que « cette première partie de Tendances actuelles dans la majorité des cas nous ramène à l'art des années 50, un peu comme si la mode retro faisait aussi des rangs dans le domaine de la peinture et de la gravure ». Nous endossons évidemment son point-de-vue, surtout lorsque nous pouvons appuyer de quelques données. Par exemple, dans l'exposition Tendances Actuelles (peinture-gravure) nous remarquons des artistes reconnus comme Ferron, Barbeau et Pierre Gauvreau, qui sont nés respectivement en 1922, 1925 et 1924 et qui sont tous signataires du Refus Global de Borduas.

En passant, je me demande si on aurait inclus Paul-Emile Borduas à l'exposition s'il n'était déjà plus de ce monde. Nous découvrons d'autres artistes des années 48, des membres du groupe Prisme d'Yeux; son auteur Jacques de Tonnancourt (1917) et son chef de file Alfred Pellan (1909). Pourquoi ne pas avoir inclus Jean-Paul Lemieux! Nous constatons aussi la présence de deux signataires du manifeste Plasticien de 1955, il s'agit de Jean-Paul Jérôme (1928) et Fernand Toupin (1930). Autre sécurisante présence des plasticiens Molinari (1933), Denis Juneau (1925) et des peintres officiels des années 60: Jacques Hurtubise (1939), Ulysse Comptois (1931), Jean Mc Ewen (1923), Claude Goulet (1925), Rita Letendre (1929) et j'en passe. En somme c'est l'aspect histoire de l'art, les valeurs sûres reposant dans les représentants des mouvements importants de l'art québécois (l'Automatisme, Prisme d'Yeux, les Plasticiens). Tendances Actuelles se résumerait-il à ce que les artistes du passé font maintenant en 1978? Non, on y remarque quelques nouveaux moins connus et des intermédiaires plus ou moins cotés.

Autre cautionnement: la preuve historique. Ainsi, les oeuvres des Automatismes des années 1947 à 1949 — l'exposition — insistent sur les faits réels qu'appuie l'écrit savant; ou du moins, la recherche de l'historien. Par exemple, la parution cet automne du livre de François-Marc Gagnon sur Borduas — et son lancement au Musée d'Art Contemporain lors de l'ouverture de l'exposition — amène la preuve historique. Il faut bien rassurer les investisseurs d'art, autant en profiter pour mener tout ça avec brio. On résume: une exposition, un livre qui rassure et, des valeurs nouvelles. Notre point-de-vue est que l'exposition des oeuvres du passé (le référent historique) et sa preuve par l'écrit (la recherche savante du professeur d'université) insèrent les nouveaux artistes dans la tradition formelle et historique et rassurent l'investisseur. Pourquoi ne pas avoir inclus des peintres figuratifs (Dubois, Daoust, Moisan etc.)? Parce que la preuve historique nécessite l'« isme », l'esthétique du groupe, l'école, la tendance commune.

Autre cautionnement: la parution du livre pour collectionneur de Vie des Arts. Ainsi, des 16 peintres figurant dans le livre de Vie des Arts, on remarque Alleyn, Bellefleur, Gagnon, Goulet, Hurtubise, Letendre, Molinari, Pellan, Tonnancourt qui sont aussi présents à l'exposition Tendances Actuelles. Pourquoi avoir omis Gaucher (son cautionnement récent au Musée des Beaux Arts), Riopelle (déjà reconnu), Fernand Leduc, Louis Jaque et Lemieux?

Bref, l'exposition Tendances Actuelles n'est que l'illustration du fonctionnement de l'appareil culturel dans notre mode de production. Les sciences humaines garantissant l'objet d'art nouveau par le référent historique pour introduire les nouveaux artistes dans le marché de l'art. L'objet de l'art étant évidemment ici la peinture. Sauf pour la présence de Suzy Lake (pourquoi pas Vazan ou Goodwin) qui est une valeur sûre.

Tendances Actuelles d'une exposition, d'un livre savant, d'un livre pour collectionneur amenant les pratiques référentielles, la peinture, dans le déroulement mécanique de l'histoire de l'art. On comprend peut-être le pourquoi des De Heush, Kiopini, Beland de ne pas figurer dans l'exposition. Tendances Actuelles où l'on ne retrouve que des valeurs du passé assez lointain et récent pour nous éloigner du quotidien et de l'implication dans le renouvellement de l'art. Pire encore. Des graveurs figurant à l'exposition, personne à l'extérieur de Montréal. Certains graveurs comme Carmen Coulombe, Lauréat Marois, Bill Vincent, Paul Cloutier et j'en passe, auraient pu s'y trouver à leur aise. Pendant ce temps, les artistes à l'extérieur de Montréal continuent à produire en attendant peut-être un Musée d'Art Contemporain à Québec ou à Chicoutimi. Tendances Nouvelles pour le marché et non pour l'émergence d'un discours neuf et des implications de renouvellement qu'occasionne l'expression artistique. Gaucherie ou mensonge, ignorance ou chauvinisme, vaste entreprise de marchands, que sais-je? Attendons donc de voir les sculpteurs et les photographes.

EXPOSITION d'HIVER
d'ANTIQUITÉS de MONTRÉAL
7-10 Décembre 1978
Place Bonaventure, Montréal

Plus de 100 principaux antiquaires d'Amérique du Nord offrent une sélection des plus diverses d'antiquités jamais montrées au Canada.

Heures d'ouverture
Jeudi, 7 décembre 18 h - 22 h
Vendredi, 8 décembre 11 h - 22 h
Samedi, 9 décembre 11 h - 22 h
Dimanche, 10 décembre 11 h - 18 h

Admission $2.00 enfants 75¢

Une réalisation Ob-No promotions (514) 933-6375

LE CLUB DES ARTS
OEUVRES
MAURICE AGNAN RAYMOND DUPUIS
CEZYL TESTEAU
Jusqu'au 12 décembre
1410 RUE GUY, SUITE 15-16, 933-6405
OUVERT TOUS LES JOURS DE 11:00 À 18:00h.

RON MARTIN
jusqu'au 23 décembre du mar. au sam. de 11h à 17h30
galerie marielle mailhot
1460 ouest, rue Sherbrooke, Montréal 844-2287

COURS PRIVÉS
Dessin et Peinture
HÉLÈNE LAMONTAGNE
Tél.: 729-6053

oeuvres de
GILLES GAGNÉ
du 14 au 30 décembre
GALERIE ANDRÉ-GEORGES
224 ouest rue St-Paul, Montréal, tél.: 845-3996
du mardi au dimanche de 12h à 18h

oeuvres choisies de
RENÉ RICHARD
jusqu'au 16 décembre
GALERIE ART & STYLE
896 ouest, rue Sherbrooke Tél. 849-2598

Louis Bruens
Investir dans les œuvres d'art

Des conseils pratiques, des tableaux comparatifs et une grille originale d'évaluation permettent de comprendre ce domaine bien particulier et fascinant du marché de l'art. 170 pages. Format 7" sur 9". Reproductions et illustrations techniques sur papier glacé. $19.70

Commande postale
Nom:
Adresse:
Code postal:
Chèque inclus:
N° Chargex: Expiration:
N° Master Charge: Expiration:

En vente dans les bonnes librairies à Montréal.

Chèque ou mandat à l'ordre de: François L. de Martigny, éditeur (ltée) 60, rue St-Jacques, suite 102 Montréal H2Y 1L5

Commande téléphonique avec Chargex ou Master Charge seulement.

849-8065

Galerie d'Art Les Deux B
PETITS FORMATS
SAINT-ANTOINE-SUR-RICHELIEU (514)787-3459
Ouvert du mercredi au dimanche inclusivement de 14h à 22h

Galerie d'Art Alexandre
Nouvelles acquisitions
HENRI MASSON
S. COSGROVE
RENÉ RICHARD
CHERIFF SCOTT
M.A. FORTIN
SUZOR CÔTÉ
Le Mail Cavendish
5800 Boul. Cavendish, Côte St. Luc Tel: 482-0175
Lun. à mer. de 9.30 à 18h. Jeu., ven. de 9.30 à 21h. Sam de 9 à 17h.

«L'ŒIL»
4427 St-Denis • 282-1756

Gravures originales de
LEONOR FINI
Choix de plus de 50 sujets
À partir de $150.00 (encadrer)
LUNDI-SAMEDI 11h-17h.
OU SUR RENDEZ-VOUS

GALERIE L'AQUATINTE
Cadeaux de choix
«l'art en petits formats»
Exposition-vente
1320 ouest, Sherbrooke, 271-0584
du Mar. au Vend. de 12h à 18h Sam. de 10h à 17h et sur rendez-vous

Thérèse Guité
EXPOSITION DE BATIK
"Légendes du Québec"
PROLONGATION D'UNE SEMAINE
JUSQU'AU 16 DÉCEMBRE
DU LUNDI AU SAMEDI
de 10h à 17h
Galerie des Artisans du meuble québécois
88 est, rue Saint-Paul, Vieux Montréal 866-1836

Un atelier de lutherie unique

par
Ginette Stanton

QUEBEC — C'est vrai que le violon possède une âme! Je l'ai vue de mes yeux vue — cette petite cheville de bois logée sous la corde *mi* et qui transmet toutes les vibrations de l'instrument aux autres éléments qui le composent — à l'intérieur des violons fabriqués par Jacques, Mario et André à l'*Atelier de lutherie* de monsieur De Lellis.

Monsieur De Lellis ressemble à Gepetto, le créateur et le papa de Pinocchio mais ce qui sort des mains de monsieur De Lellis, n'est pas pantin de bois mais violons et guitares! Son amour du métier et du travail bien fait, ce maître-luthier italien (pardon, romain!) le transmet actuellement à trois jeunes québécois qu'il appelle ses garçons.

L'Atelier de lutherie de la rue St-Pierre à Québec, est probablement la seule école du genre en Amérique du nord. Elle est née il y a à peine un an, de l'entêtement de Silvio De Lellis à vouloir enseigner son art malgré diverses expériences plus ou moins heureuses en terre canadienne et qui l'ont conduit de l'Ontario à Québec en passant par Montréal « où, dit-il, je n'ai jamais pu m'habituer à vivre. »

Au grand désespoir de Silvio De Lellis, son école possède une existence bien précaire! Et ce, en dépit d'une liste d'attente de plus de soixante-dix élèves dont quelques européens. Une subvention de $35,000 du ministère des Affaires culturelles et de $25,000 du ministère canadien de la main-d'oeuvre ont permis au luthier de mettre son projet à exécution. Malheureusement, l'apport financier du dernier organisme se situant dans le cadre d'un projet-pilote, l'argent n'est pas versé cette année. Le maître et ses apprentis (mais oui, c'est vraiment le *compagnonnage!*) sont inquiets pour l'avenir: « nous ne savons pas ce qui va nous arriver, m'avoue Jacques. Actuellement, nous avons juste une garantie verbale que le ministère des Affaires culturelles va continuer à nous subventionner jusqu'à la fin de notre cours qui dure trois ans. »

Parce que ça prend trois ans à devenir luthier! Trois ans, cinq jours par semaine, huit heures par jour, pour arriver à bien connaître toutes les spécificités des bois utilisés pour bien travailler ces bois d'où naîtront violons et guitares. « Ce métier est très exigeant, m'ont avoué Jacques et André. Nous n'avions pas idée du travail que pouvait représenter la fabrication d'un seul violon ».

— « Combien de temps as-tu mis pour faire celui-ci? » que je demande à Jacques en caressant la volute sculptée du violon qu'il m'a donné à examiner.

« Ça m'a pris à peu près quatre mois. Tu sais, si on considère simplement sa valeur commerciale, ce violon vaut environ $2,000. (ici la journaliste a vite repris son stylo et remis le violon à l'apprenti-luthier!) Il existe une grande différence entre un violon fabriqué en usine et un violon fait-main selon toutes les données de la lutherie. La machine sans cerveau ne peut fournir à l'instrument, même à partir d'un excellent bois, toute la qualité acoustique que le luthier lui donne, même à partir d'un bois de second ordre ».

Dans la lutherie, il existe des lois générales pour tous les bois — un violon aura un son plus aigu ou plus cristallin selon que le bois utilisé est gras ou sec et que sa fibre est serrée ou large — mais aucune loi précise ne guide le luthier quant à la façon d'interpréter ces bois. Ici, tout est affaire d'intuition et l'artisan va créer sa pièce à partir de la perception qu'il a de la sonorité du bois choisi: « Chacun des violons que nous faisons a des difficultés de fabrication particulières. Bien qu'ils possèdent la même forme et que techniquement ils soient semblables, deux violons faits par deux personnes différentes n'auront pas la même sonorité. C'est comme le concerto no 1 de Bach interprété par deux violonistes distincts ».

Le bois! Silvio De Lullis n'en revient pas des richesses du pays et il est presque scandalisé de voir qu'ici personne n'a jamais songé à faire la coupe du bois pour la lutherie. Car, de même que le vin doit atteindre un certain nombre d'années avant que d'atteindre à sa maturité, le bois doit reposer près de cinq ans avant que l'on puisse procéder à cette coupe particulière.

Si jamais l'école de lutherie de Québec devenait permanente, — les érables et les sapins de nos forêts deviendraient peut-être violons et guitares. L'on n'aurait plus besoin alors d'importer le bois de lutherie d'Allemagne car Silvio De Lellis veillerait lui-même au grain!

Si vous avez envie de voir les garçons de monsieur De Lelliis pratiquer l'art de la lutherie, vous pouvez les rencontrer au sixième Salon des artisans qui a ouvert ses portes hier soir, à Place Québec.

Photo Jacques Nadeau

à ne pas manquer
oeuvres récentes de
UMBERTO BRUNI R.C.A.
Jusqu'au 10 décembre
Mar. Merc. 10h à 18h · Jeu. Vend. de 10h à 21h · Sam. de 10h à 17h · Dim. de 13h à 17h
Galerie Colbert
1396A Ouest rue Sherbrooke 843-8777
En face du Musée des Beaux Arts de Montréal

LA GALERIE DE STE-ADÈLE
vous invite au vernissage
des petits formats de
GILLES E. GINGRAS
Rencontre avec l'artiste
samedi le 9 décembre à partir de 14 hres
80 rue Morin, Ste-Adèle, P.Q.
Tél.: 229-4341

PETITS FORMATS
jusqu'au 31 décembre
galerie
bernard
desroches 842-8648
1194 rue Sherbrooke Ouest, Mtl.

Exposition
ROLAND PICHET RCA
du 9 au 18 décembre 1978
LA GALERIE MICHEL BIGUE
315 RUE PRINCIPALE, ST-SAUVEUR DES MONTS P.Q.
TÉL.: 227-5409
OUVERT: LUNDI, JEUDI & DIMANCHE 10 hrs à 18 hrs
VENDREDI & SAMEDI 10 hrs à 22 hrs

MMMMMM
CARTES DE NOËL
ARTISTIQUES,
ORIGINALES,
DE BON GOÛT.
EXPO-CADEAUX
GALERIE MORENCY
1564, rue Saint-Denis, Montréal 845-6442
lundi au samedi de 10 à 17 heures 845-6894
MMMMMM

atelier galerie
laurent tremblay
QUE DE BELLES CHOSES...
EXPOSITION-VENTE
DES MÉTIERS D'ART
Jusqu'au 22 décembre
Déjeuners-musique les dimanches à partir de 11h
4809 marquette 521-8786
tous les jours de 13h à 18h; jeu. et vend. de 13h à 22h

SUCCESSION DE
LAWLEY
1906 1971
MONTRÉAL, COMTÉ CHARLEVOIX,
ÎLE DE SABLE, CÔTE ATLANTIQUE
Mar. au ven. 9h à 5h30 Samedi 9h à 5h
Fermé le dimanche et lundi
NOUS ACHETONS PEINTURES DE QUALITÉ
GALERIE DOMINION
Le plus grand choix de peintures et sculptures dans
la plus grande galerie d'art au Canada
1438 ouest, rue Sherbrooke 845-7471 et 845-7833

VASTE COLLECTION
DE GRAVURES, DE PEINTURES,
ET DE SCULPTURES
une excellente suggestion de cadeau
ELCA LONDON
770 Lucerne Ville Mont-Royal Québec H3R 2H6
Tél.: 731-2537

MAURICE CULLEN
par Hugues de Jouvancourt
Édition de luxe tirée à 115 exemplaires. 190 pages. Papier Vélin Lana pur fil. Format 11 pouces ½ x 10. 53 photos en couleurs. 110 en noir et blanc. Relié avec deux sérigraphies en couleurs spécialement exécutées par le peintre LORNE BOUCHARD.

RENÉ RICHARD
par Hugues de Jouvancourt
À l'occasion des fêtes de la fin d'année, offrez à vos parents et amis, un beau volume retraçant les aventures du peintre dans le Grand Nord canadien. Livre relié de 156 pages, 41 reproductions en couleurs, 109 en noir et blanc. Couverture cartonnée. Format: 11 pouces x 9½. Prix: $39.99.

BON DE COMMANDE
ÉDITIONS DE LA FRÉGATE INC. C.P. 157 Station H
Montréal H3G 2K7. Tél.: 861-0791
Veuillez me faire parvenir .....exemplaires du livre RENÉ RICHARD.
Prix de l'exemplaire $39.99.
Nom.....
Adresse.....
Ci-inclus mon chèque ou mandat-poste.
Ou payable sur livraison.
ÉDITIONS LA FRÉGATE INC.
C.P. 157 Station H Montréal
H3G 2K7 - Tél.: 861-0791

LUC ARCHAMBAULT
Montages céramique récents
du 8 au 23 décembre
au
Salon des Métiers d'Art du Québec
Place Bonaventure, Montréal
Regroupement de 14 céramistes Québécois (La Palette)
et du 8 au 20 décembre
Salon des Artisans de Québec
Place Québec, Qué. kiosque 14

JUSQU'AU 17 DÉCEMBRE
EXPOSITION DES FÊTES
MANOIR ROUVILLE - CAMPBELL. GALERIE D'ART
125 Richelieu sud, Mont St-Hilaire, 467-8832
Heures d'ouverture: Vendredi 7 h à 9h p.m.
Samedi et dimanche: 1h à 8h p.m.
Sur rendez-vous pendant la semaine.

ENCADREMENTS
PERSONNALISÉS
REPRODUCTIONS - GRAVURES
AFFICHES ORIGINALES.
1024 OUEST, AVENUE LAURIER 279-2188
705 OUEST, RUE STE-CATHERINE 849-8243
STATION McGILL NIVEAU MÉTRO
atelier 66 DOC
master charge CHARGEX

EXPOSITION
ANDRÉ MICHEL
(Huiles et dessins)
Lancement du livre à édition limitée
Paysages et Visages Montagnais
jusqu'au 16 décembre
la galerie d'art
Clarence Gagnon
1261, avenue Bernard, Outremont Tél.: 270-2962

l'image
La Premiere Galerie Populaire
REPRODUCTIONS ENCADRÉES DE
JEAN-PAUL LEMIEUX
(un grand choix de sujets)
de $25 à $55.
SERVICE D'ENCADREMENT
Nous sommes à deux pas du métro Laurier.
809 rue Laurier est 271-2001

EXPOSITION
Sur la montagne 46" x 39"
OEUVRES RÉCENTES DE
Honey Fox-Moscowitz
JUSQU'AU 16 DÉCEMBRE
GALERIE KASTEL INC.
1366 avenue Greene, Westmount 933-8735
du lundi au samedi de 9.30 à 17 h.

Gravures originales
canadiennes et européennes
Albums de luxe
Livres d'art
4935 ouest, rue Sherbrooke
Westmount (Québec)
H3Z 1H2
(514) 483-1318
galerie
gauze
inc.
Pointe sèche par
Monique Charbonneau

Peter Lee, Rodney Schutt et Pete Mahovlich

Des ex-Canadiens arrachent une nulle au Forum

par François Lemenu

La majorité des directeurs généraux ont une peur presque maladive de transiger avec le Canadien de Montréal, Keith Allen, des Flyers de Philadelphie, a réalisé des transactions avec toutes les équipes du circuit à l'exception du Canadien. Son homologue à Pittsburgh, Baz Bastion ne semble pas éprouver la même crainte et à la lumière des récents succès de l'équipe, le directeur général des Penguins n'hésiterait certainement pas à renouveler l'expérience avec la direction du Bleu-Blanc-Rouge.

La raison est fort simple. Peter Lee, Peter Mahovlich et Rod Schutt, trois joueurs acquis du Canadien, ont permis aux Penguins de faire match nul 3-3 hier soir au Forum, et de prolonger à six leur série de parties sans défaite. Lee a marqué deux buts et a participé à celui de Mahovlich, cependant que Schutt a mérité trois passes. Bob Gainey, Guy Lafleur et Pierre Mondou ont répliqué pour le Tricolore. Pour Lafleur, il s'agit d'une 18ème but, haussant son total de points à 43, soit quatre de plus que Marcel Dionne et Guy Chouinard.

L'on se rappellera que le Canadien avait obtenu au début de la saison dernière Pierre Larouche en échange de Mahovlich et d'un certain Peter Lee, certes choisi le joueur junior par excellence au pays en 1976 mais qui n'avait guère d'avenir dans l'organisation du Canadien.

Or ce même Lee compte aujourd'hui 17 buts et s'il maintient ce rythme, il dépassera les 30 buts qu'espérait son entraineur Johny Wilson.

« Lee est un joueur très opportuniste et sa fiche tant chez les juniors que dans les ligues mineures est une preuve de son talent, explique Wilson. Partout où il est passé, il a marqué des buts. C'est d'ailleurs parce que nous avions confiance en ses moyens que nous n'avons pas hésité à échanger Jean Pronovost. Nous devions absolument créer une ouverture afin de donner à Lee l'occasion de jouer ».

Cette chance, Lee, qui est originaire de Ellesmire en Angleterre, ne la rate pas. Il en va de même de Rod Schutt, que les Penguins ont obtenu contre un premier choix au repêchage. En 23 parties, Schutt a maintenant 17 points et il forme avec Lee et Greg Malone un trio très efficace. Enfin Mahovlich occupe le premier rang des pointeurs des Penguins malgré un genou qui continue de l'ennuyer.

Du côté du Canadien, ce match nul n'a rien d'encourageant 48 heures avant l'important match contre les Islanders. A l'exception de Lafleur et de Mondou, le Tricolore a joué un match bien ordinaire, ce qui est déjà beaucoup dire des défenseurs. Les joueurs blessés manquent évidemment, mais le Canadien devra s'y faire car les absences risquent de se prolonger!

Le Canadien a pris les devants à 6:09 du premier tiers grâce au but de Bob Gainey compté bien involontairement. Gainey a en effet dirigé malgré lui une passe de Pat Hughes derrière Denis Herron alors que le gardien de Penguins devait porter attention aux joueurs qui se bousculaient à l'entrée de son filet.

Le premier but de Peter Lee fut en revanche sans bavure. Un tir puissant d'une quarantaine de pieds qui n'a pas quitté la glace.

Les pénalités ont joué un rôle dans le match, même si l'arbitre Andy Van Hellemond n'a décerné que cinq mineures. Ainsi Guy Lafleur a marqué son 18ème but de la saison en l'absence de Rick Chapman. Lafleur a tiré depuis la ligne bleue et la rondelle a heurté l'arrière Russ Anderson avant de glisser très lentement entre les jambières de Herron.

Rick Chartraw et Rod Langway sont deux arrières qui manquent d'expérience et les Penguins ont su en profiter en marquant à deux reprises en avantage numerique en deuxième période pour prendre les devants 3-2. D'abord Lee, en l'absence de Chartraw, chassé pour avoir retenu Pete Mahovlich filant seul vers Larocque, a marqué à 13:30. Puis Mahovlich durant une pénalité à Langway a déjoué Larocque à son troisième lancer avec l'aide de Lee et Rod Schutt.

Les Penguins n'ont pu conserver l'initiative du jeu acquise au deuxième vingt et dès la troisième minute de jeu, Pierre Mondou a provoqué l'égalité en réalisant le dernier but de la rencontre.

ECHOS — Doug Risebrough, Yvan Cournoyer, Pierre Larouche, Guy Lapointe et Jacques Lemaire n'étaient pas en uniforme. Lapointe ignore toujours s'il pourra prendre part au match de dimanche contre les Islanders de New York, qui sont invaincus à leurs 13 dernières parties. Le retour au jeu de Larouche pourrait être retardé car son genou blessé le fait encore terriblement souffrir... Deux joueurs manquaient à l'appel dans le camp des Penguins; Greg Sheppard, acquis des Bruins de Boston, a raté les sept derniers matchs des Penguins en raison d'une fracture à un doigt, et le défenseur Randy Carlyle, obtenu des Maple Leafs de Toronto, soigne une blessure à une cheville depuis deux semaines...

Canadien 3, Pengouins 3

Première période

1—MONTRÉAL: Gainey (6)
Hughes, Robinson 6:09
2—PITTSBURGH: Lee (16)
Schutt 7:60
3—MONTRÉAL, Lafleur (18)
Savard, Mondou 17:03
Pénalités: Kindrachuk Pit, Hughes Mon 14:34, Chapman Pit 16:36.

Deuxième période

4—PITTSBURGH: Lee (17)
Bladon, Schutt 13:30
5—PITTSBURGH: Mahovlich (6)
Schutt, Lee 18:59
Pénalités: Chartraw Mon 12:58, Langway Mon 17:13

Troisième période

6—MONTRÉAL: Mondou (12)
Schutt, Savard 2:11
Aucune pénalité

Pittsburgh		8	13	4—25
Montréal	12	10	8—30	

Gardiens/ Herron, Pittsburgh, Larocque, Montréal.

Le voilier d'Alain Colas à la dérive?

RENNES (AFP) — Le pétrolier panaméen Nyuta a lancé un message radio capté par une station des Açores signalant qu'il avait aperçu à 14 h. 45 (heure française) un voilier qui semblait dériver et apparemment sans personne à bord. Ce message précisait que le voilier avait deux mats noirs, détail correspondant aux caractéristiques du Manureva d'Alain Colas. La situation donnée par le pétrolier faisait état de 41,45 degrés et 32,22 dans le nord ouest des Açores.

■

Quatre équipes féminines de gymnastique artistique du Québec participeront les 16 et 17 prochains à une importante rencontre intitulée « Invitation Cepsum 78 », à l'Université de Montréal. Les Jeunes Airs de Ville LaSalle, l'Alpha de Saint-Léonard, les Gymnix de Montréal et le Salto de Québec compétionneront lors de cette rencontre qui regroupera des jeunes gymnastes dont l'âge varie de 12 à 14 ans. La compétition débutera à 14 h pour se terminer vers 16 h 30, samedi et dimanche.

■

L'Association régionale de gymnastique Montréal Concordia organise une clinique théorique et pratique sur les accidents sportifs, la prévention et les premiers soins, dimanche au Centre d'éducation physique et des sports de l'Université de Montréal, de 13 h à 17 h. Cette clinique s'adresse particulièrement aux moniteurs et entraîneurs en gymnastique artistique. Pour informations: 376-5905.

■

Le club de ski du Centre Immaculée-Conception organise sa première excursion dimanche au Mont-Gabriel. Le départ sera donné au centre dimanche à 7 h 15. Pour informations: 621-1563.

Gordie Howe des Whalers de la Nouvelle-Angleterre est sur le point de déjouer Dave Dryden des Oilers d'Edmonton et de marquer son 1,043ème but en carrière, jeudi. (Photolaser AP)

La série LNH-URSS

Les Rangers ont la faveur du public

NEW YORK (CP) — Trois membres des Rangers de New York sont en tête du scrutin visant à choisir les joueurs qui participeront à la série de trois parties qui opposera les étoiles de la Ligue nationale à la formation nationale de l'Union soviétique en février prochain, au Madison Square Garden de New York.

L'ailier gauche Pat Hickey, le centre Ulf Nilsson et le défenseur Ron Greschner des Rangers ont en effet recueilli le plus grand nombre de voix bien que quelques unes des 17 équipes n'ont pas encore retourné leurs bulletins.

Un peu plus de 100,000 bulletins ont été enregistrés, et outre les trois joueurs des Rangers, sont en tête l'ailier droit Guy Lafleur du Canadien de Montréal, son coéquipier Larry Robinson et le gardien Tony Esposito des Black Hawks de Chicago.

Le scrutin, organisé auprès du public de la LNH, a commencé à la mi-octobre et prendra fin le 14 janvier prochain. Il servira à déterminer les trois joueurs d'avant et les deux défenseurs qui commenceront les matchs. Les deux gardiens ayant recueilli le plus de votes feront partie de l'équipe, mais l'entraîneur se réservera le droit de choisir le gardien partant.

Le directeur général des Islanders de New York, Bill Torrey occupera les mêmes fonctions avec l'équipe de la LNH. Il sera secondé par Harry Sinden des Bruins de Boston et par Cliff Fletcher des Flames d'Atlanta.

L'entraîneur de l'équipe n'a pas encore été choisi cependant.

Le premier match de la série sera présenté le 8 février, le second le 10, et le troisième le 11. Les billets se vendront entre $10 et $25.

Voici les premiers résultats du scrutin:

Centre: 1—Nilsson, Rangers; 2—Bobby Clarke, Philadelphie; 3—Ivan Boldirev, Chicago; 4—Guy Charron, Washington; 5—Phil Esposito, Rangers.

Aile gauche: 1—Hickey, Rangers; 2—Bill Barber, Philadelphie; 3—Steve Shutt; 4—Clarke Gillies, Islanders de New York; 5—Richard Martin, Buffalo.

Aile droite: 1—Lafleur, Montréal; 2—Anders Hedberg, Rangers; 3—Mike Bossy, Islanders; 4—Robert Sirois, Washington; 5—Terry O'Reilly, Boston.

Défense: 1—Greschner, Rangers; 2—Robinson, Montréal; 3—Phil Russell, Chicago; 4—Brad Park, Boston; 5—Robert Picard, Washington; 6—Guy Lapointe, Montréal; 7—Denis Potvin, Islanders; 8—Borje Salming, Toronto; 9—Jim Watson, Philadelphie; 10—Bob Dailey, Philadelphie.

But: 1—Esposito, Chicago; 2—Bernard Parent, Philadelphie; 3—Ken Dryden, Montréal; 4—Mike Palmateer, Toronto; 5—Gerry Cheevers, Boston.

HOCKEY

Ligue Nationale

Jeudi
Rangers NY 5, Philadelphie 2
Islanders NY 7, St-Louis 1
Boston 6, Detroit 5
Los Angeles 3, Buffalo 3
Vancouver 4, Chicago 2
Hier
Montréal 3, Pittsburgh 3
Atlanta au Colorado
Ce soir
Rangers NY à Detroit
Islanders NY à Toronto
Boston à Philadelphie
Atlanta à Los Angeles
Washington à Vancouver
Buffalo à Pittsburgh
Chicago à St-Louis
Colorado au Minnesota
Dimanche
Islanders NY à Montréal
Philadelphie à Rangers NY
Detroit à Chicago
Minnesota à Boston
Toronto à Buffalo

Lesmeneurs
(Parties d'hier non comprises)

	b	p	pts
Lafleur, Mtl.	17	25	42
Dionne, LA	20	19	39
Chouinard, Atl.	16	23	39
MacMillan, Atl.	13	25	38
Federko, StL	12	26	38
Sittler, Tor.	15	20	35
McDonald, Tor.	14	21	35
Trottier, NYI	14	19	33
McNab, Bos.	15	17	32
Taylor, LA	13	19	32
Potvin, NYI	11	21	32

Association Mondiale

Jeudi
Winnipeg 9, Indianapolis 4
N.-Angleterre 5, Edmonton 3
Birmingham 4, Cincinnati 2
Ce soir
URSS en N.-Angleterre
Cincinnati à Québec
Edmonton à Birmingham
Dimanche
Québec à Winnipeg
Edmonton à Indianapolis
Cincinnati à Birmingham

Ligue Majeure du Québec

Jeudi
Verdun 5, Montréal 3
Sherbrooke 3, T.-Rivières 1
Cornwall 4, Hull 3
Hier
Chicoutimi 4, Trois-Rivières 2
Québec 5, Shawinigan 3
Dimanche
Sherbrooke à Verdun
Laval à Hull
Montréal à Shawinigan
T.-Rivières à Cornwall
Chicoutimi à Québec

Les meneurs

	b	p	pts
Ftorek, Cin.	12	36	48
Cloutier, Qué.	26	18	44
Mark Howe, NA	18	24	42
Nilsson, Wpg	10	28	38
Tardif, Qué.	17	20	37
Lacroix, NA	13	21	34
Lukowich, Wpg	19	13	32
Sullivan, Wpg	17	14	31
Bernier, Qué.	14	15	29

LIGUE NATIONALE

Section James Norris

	pj	g	p	n	pp	pc	pts
MONTRÉAL	27	17	6	4	110	71	38
LOS ANGELES	25	12	10	3	100	82	27
PITTSBURGH	27	9	13	5	96	102	23
DETROIT	26	6	13	7	81	94	19
WASHINGTON	27	6	17	4	76	123	16
Section Charles Adams							
BOSTON	26	17	4	5	114	79	39
TORONTO	28	13	11	4	93	89	30
BUFFALO	25	8	10	7	71	74	23
MINNESOTA	24	8	14	2	69	89	18
Section Lester Patrick							
ISLANDERS NY	24	16	3	5	113	71	37
RANGERS NY	25	15	6	4	103	67	34
ATLANTA	27	15	10	2	110	87	32
PHILADELPHIE	27	13	10	4	85	78	30
Section Connie Smythe							
VANCOUVER	27	12	13	2	89	93	26
CHICAGO	24	9	10	5	75	87	23
ST-LOUIS	28	6	18	4	87	135	16
COLORADO	27	4	18	5	73	124	13

ASSOCIATION MONDIALE

	pj	g	p	n	pp	pc	pts
CINCINNATI	27	14	10	3	104	98	31
N.-ANGLETERRE	26	13	8	5	113	95	31
QUÉBEC	25	14	9	2	102	87	30
WINNIPEG	25	11	11	3	107	93	25
EDMONTON	23	12	11	0	86	81	24
BIRMINGHAM	23	10	12	1	91	90	21
INDIANAPOLIS	23	4	17	2	68	119	10

LIGUE MAJEURE DU QUÉBEC

Section Lebel

	pj	g	p	n	pp	pc	pts
VERDUN	33	20	9	4	174	122	44
MONTRÉAL	32	18	10	4	182	138	40
CORNWALL	32	13	18	1	147	190	27
LAVAL	34	12	20	2	162	210	26
HULL	33	6	23	4	116	201	16
Section Dilio							
TROIS-RIVIÈRES	32	24	5	3	234	106	51
SHERBROOKE	32	20	8	4	184	193	44
QUÉBEC	33	16	13	4	156	135	36
CHICOUTIMI	31	11	16	4	128	152	26
SHAWINIGAN	34	7	25	2	125	221	16

Les Expos obtiennent Jim Mason

Carew refuse l'offre des Giants

ORLANDO (AP) — N'en déplaise au propriétaire des Twins, Calvin Griffith, Rod Carew est toujours la propriété des Twins du Minnesota.

Le champion frappeur de la Ligue américaine s'est en effet prévalu de son droit d'annuler la transaction de mercredi en refusant, hier, au terme d'une discussion de trois heures le contrat de $3.5 millions pour cinq ans que lui a officiellement offert Bob Lurie, le propriétaire des Giants de San Francisco.

C'est du moins ce qu'a laissé entendre le directeur de relations publiques chez les Giants, Tom Mee, en précisant que Carew avait rompu les négociations. Les Giants n'ont cependant pas perdu espoir de le mettre sous contrat, Carew ayant indiqué qu'il « est possible qu'il change d'avis. »

Selon Mee, Carew s'est dit flatté de l'offre qu'on lui a faite, donnant plutôt comme explication qu'il préférait au cours des prochains jours s'entretenir avec quelques joueurs des Giants afin d'en connaitre davantage sur la ville et le Clandlestick Park où l'équipe dispute tous ses matchs.

En se prévalant de son droit de veto dont jouissent les joueurs ayant au moins 10 ans d'expérience dans la Ligues majeures, Carew a failli annuler une autre transaction des Twins en vertu de laquelle l'équipe a fait l'acquisition du gaucher Jerry Koosman, des Mets, en retour de deux joueurs, dont le lanceur Greg Field. Les Mets préféraient un autre lanceur, Phil Nastu, lequel aurait dû normalement être impliqué dans l'échange contre Carew.

Insatisfait du salaire qu'on lui verse au Minnesota, Carew a manifesté son intention de jouer son année d'option, en 1979, s'il demeure toujours la propriété des Twins. C'est dire qu'il deviendrait agent libre en 1980.

Sept fois champion frappeur de la Ligue américaine, il aurait haussé ses exigences salariales après avoir appris que Pete Rose avait pu obtenir des Phillies de Philadelphie un contrat de $3.2 millions pour quatre ans.

Quant au propriétaire des Twins, Calvin Griffith, il s'est dit déçu d'apprendre le refus du joueur étoile, lequel ne pourra maintenant être échangé à un club de la Ligue nationale avant la seconde période d'échange inter-ligue, prévue en mars prochain.

Par ailleurs, les Expos ont continué d'étonner leurs partisans en faisant l'acquisition d'un autre joueur d'expérience, l'inter Jim Mason, des Rangers du Texas en retour d'un voltigeur des ligues mineures, Mike Hart.

Solide en défensive et capable, à l'occasion de frapper un coup sûr opportun, Mason n'a pas joué à la mesure de son talent, l'an dernier, ne frappant que .190 en 55 parties dans la Ligue américaine, ce qui est quand même mieux que Pepe Frias.

FOOTBALL

Ligue Nationale

Aujourd'hui
Baltimore à Pittsburgh
Minnesota à Detroit
Dimanche
Buffalo en N.-Angleterre
Dallas à Philadelphie
Jets NY à Cleveland
St-Louis à Giants NY
Washington à Atlanta
Green Bay à Chicago
Houston en N.-Orléans
Kansas City à Denver
Oakland à Miami
Seattle à San Diego
Tampa Bay à San Francisco
Lundi
Cincinnati à Los Angeles

LIGUE NATIONALE
Division Américaine
Section est

	pj	g	p	n	pp	pc	moy.
N.-ANGLETERRE	14	10	4	0	329	239	.714
MIAMI	14	9	5	0	326	245	.643
JETS de NY	14	8	6	0	318	297	.571
BALTIMORE	14	5	9	0	212	365	.357
BUFFALO	14	4	10	0	257	314	.286
Section Centrale							
(X)PITTSBURGH	14	12	2	0	300	165	.857
HOUSTON	14	9	5	0	242	241	.643
CLEVELAND	14	7	7	0	281	271	.500
CINCINNATI	14	2	12	0	184	249	.143
Section ouest							
DENVER	14	9	5	0	241	174	.643
SEATTLE	14	8	6	0	312	302	.571
OAKLAND	14	8	6	0	278	240	.571
SAN DIEGO	14	7	7	0	273	275	.500
KANSAS CITY	14	4	10	0	221	280	.286
Division Nationale							
Section est							
(X)DALLAS	14	10	4	0	323	188	.714
PHILADELPHIE	14	8	6	0	237	216	.571
WASHINGTON	14	8	6	0	246	249	.571
GIANTS de NY	14	5	9	0	234	278	.357
ST. LOUIS	14	5	9	0	206	258	.357
Section Centrale							
MINNESOTA	14	8	5	1	260	234	.607
GREEN BAY	14	8	5	1	235	224	.607
CHICAGO	14	5	9	0	225	264	.357
TAMPA BAY	14	5	9	0	228	236	.357
DETROIT	14	5	9	0	212	272	.357
Section ouest							
(X)LOS ANGELES	14	11	3	0	266	211	.786
ATLANTA	14	8	6	0	199	231	.571
N.-ORLEANS	14	6	8	0	252	261	.429
SAN FRANCISCO	14	1	13	0	199	314	.071

(X)-Champion de section.

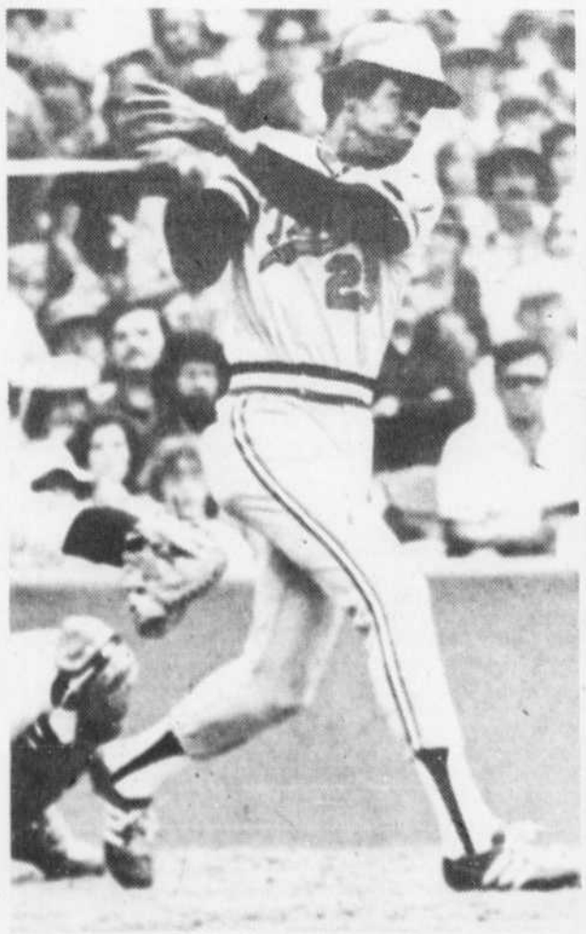

Rod Carew a refusé l'offre de $3.5 millions des Giants de San Francisco et il poursuivra ainsi sa carrière au Minnesota. À moins bien sûr que les Giants ne lui fassent changer d'idée en mars prochain, période au cours de laquelle seront permis les échanges inter-ligues. (Photolaser AP)

Coupe Davis: E.-U. et G.-B. ex-aquo

PALM SPRINGS (Reuter) — Le Britannique Buster Mottram a effectué une remontée spectaculaire pour remporter la victoire, hier, en finale interzone de la Coupe Davis et ainsi permettre à la Grande-Bretagne de niveler les chances 1-1 avec les Etats-Unis à Rancho Mirage, en Californie.

Mottram a battu l'Américain Brian Gottfried en cinq sets 4-6, 2-6, 10-8, 6-4 et 6-3 dans le deuxième match de simple de la journée.

Les Etats-Unis avaient gagné le premier match lorsque le jeune John McEnroe, 19 ans, a battu le Britannique John Lloyd en trois sets, 6-1, 6-2 et 6-2. Servant puissamment et retournant de façon parfaite, McEnroe a entièrement dominé la rencontre même s'il en était à son premier match en coupe Davis.

Par ailleurs, en demi-finale de la zone sud-américaine, l'Argentine a pris une avance de 2-0 sur le Brésil, à Buenos Aires, en vertu de victoires remportées par Ricardo Cano contre Carlos Kirmayir, 3-6, 6-3 et 6-2 et Jose Luis Clerc contre Casio Motta 6-1, 6-0 et 6-0.

COMPTABLES AGRÉÉS

BELZILE, ST-JEAN SPERANO ET ASSOCIÉS
Comptables agréés
ALAIN BELZILE, C.A.
ROBERT ST-JEAN, C.A.
GILLES SPERANO, C.A.
JACQUES BRANCHAUD, C.A.
2345 est, Bélanger
Montréal 729-5226

LUCIEN DAHMÉ, C.A.
Comptables agréés
276 ouest, rue St-Jacques
Suite 110 845-4194

PROVOST, LAVOIE, LAROSE & POIRIER
Comptables Agréés
Jean Provost, C.A.
Jacques Larose, C.A.
Henri Lavoie, C.A.
Raymond Poirier, C.A.
6000 est, Métropolitain
254-7559

samson, bélair & associés
Comptables agréés

MONTRÉAL—QUÉBEC—RIMOUSKI—SHERBROOKE—TROIS-RIVIÈRES
OTTAWA—SEPT-ÎLES—COATICOOK—MATANE

Avis publics

Voir autres Avis légaux, en page 20

DANS L'AFFAIRE DE LA FAILLITE DE:
JOSEPH HILI, Machiniste,
808 Bois de Boulogne, Appartement 2,
Pont-Viau, Laval, Québec

AVIS DE LA PREMIERE ASSEMBLEE DES CREANCIERS

AVIS est par les présentes donné que JOSEPH HILI a fait cession de ses biens le 30ième jour de novembre 1978 et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 18ième jour de décembre 1978, à neuf heures quarante cinq (9:45) de l'avant-midi, au bureau su syndic C.A. Michaud, 110 ouest, Place Crémazie, suite 320, Montréal, Québec.
Le 4 décembre 1978. C.A. MICHAUD - SYNDIC
BUREAU DE:
C.A. MICHAUD - SYNDIC
110 ouest, Place Crémazie, suite 320
Montréal, Québec Tél : 382-6141

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTREAL

COUR SUPÉRIEURE

NO: 500-12-082578-786
DAME FRANCE VAN KOLEN, ménagère résidant et domicilié au 587 du Rang Bellevue à St-Victor de Sorel, district de Richelieu

Requérante
VS
MONSIEUR ROGER AMBLARD, résidant et domicilié au 3664 rue De Bullion dans les cité et district de Montréal.

Intimé

REQUETE POUR SIGNIFICATION PAR LA VOIE DE JOURNAUX
(Article 139 C.P.C.)

LA REQUERANTE EXPOSE RESPECTUEUSEMENT:
1. — Attendu qu'il appert du rapport de signification de la requête en divorce en l'instance que l'intimé est de lieux inconnus, qu'il n'a pas de domicile, ni place d'affaires, ni résidence ordinaire connus dans la Province de Québec.
2 — Attendu qu'il y a lieu en conséquence de permettre la signification de la présente requête en divorce par la voie des journaux suivant le mode prévu à l'article 139 C.P.C.;
POUR CES MOTIFS, PLAISE A CETTE HONORABLE COUR:
ACCORDER la présente requête;
ORDONNER que la requête en divorce en l'instance soit signifiée par publication d'une ordonnance enjoignant à l'intimé de comparaître dans un délai de soixante (60) jours et l'informant qu'une copie de la requête a été laissée au Greffe à son intention;
ORDONNER que ladite publication se fasse dans le journal "Le Devoir".
MONTREAL, CE 28 NOVEMBRE 1978
(s) Gagné, Gagné & Nault
PROCUREURS DE LA REQUERANTE
RONALD CHASSE, P.A.

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTREAL

COUR PROVINCIALE

NO: 500-02-041746-780
DAME SIMONE DUMONT BEAUDIN, ménagère épouse divorcée de Monsieur Henri Beaudin, résidant et domiciliée au 1607 rue de l'Ecole, route no. 1, Ville Ste-Catherine, district de Montréal.

Demanderesse
VS
DAME NICOLE RICHARD, ménagère, résidant et domiciliée au 5505 rue Milon appartement 2, Brossard, district de Montréal.
ET
MONSIEUR ROGER LECOURTOIS, résidant et domicilié aux mêmes lieux.

Défendeurs

REQUETE POUR SIGNIFICATION PAR LA VOIE DES JOURNAUX, ARTICLE 139 C.P.C.

LA DEMANDERESSE EXPOSE RESPECTUEUSEMENT:
1. — Attendu qu'il appert du rapport de signification du bref d'assignation et de la déclaration en l'instance que les défendeurs sont déménagés du 5505 rue Milon, app. # 2, à Brossard, district de Montréal, et que ladite rue Milon à Brossard n'existe pas.
2. — Attendu qu'il y a lieu en conséquence de permettre la signification de la présente requête en divorce par la voie des journaux suivant le mode prévu à l'article 139 C.P.C.;
POUR CES MOTIFS, PLAISE A CETTE HONORABLE COUR:
ACCORDER la présente requête;
ORDONNER que la déclaration et le bref en l'instance soient signifiés par publication d'une ordonnance enjoignant aux défendeurs de comparaître dans un délai de soixante (60) jours et les informant qu'une copie dudit bref et de ladite déclaration a été laissée au Greffe de cette Cour pour chacun d'eux.
ORDONNER que ladite publication se fasse dans le journal "LE DEVOIR".
LE TOUT avec dépens contre les défendeurs.
MONTREAL, CE 29 NOVEMBRE 1978
RONALD CHASSE, P.A.
(S) Gagné, Gagné & Nault
PROCUREURS DE LA DEMANDERESSE

AVIS

AVIS est donné que CHI KONG CHOW, étudiant, domicilié et résidant au 8040 est, rue Sherbrooke, # 3, à Montréal, district de Montréal, s'adressera au Ministre de la Justice de la province de Québec, en vue d'obtenir du lieutenant-gouverneur en conseil un décret changeant son nom en celui de WILLIAM CHI KING CHOW.
MONTREAL, ce 4 décembre 1978
FLORENT PHILIBERT,
Hargreaves, Bélanger, Leduc,
Philibert, Lestage,
6850 est, rue Sherbrooke,
Suite 350,
Montréal - H1N 1E3
Tél.: 253-2261

LOI SUR LA FAILLITE
AVIS AUX CREANCIERS
DE LA PREMIERE ASSEMBLEE

Dans l'affaire de la faillite de:
JEAN-GUY LACAS
Avis est par les présentes donné que JEAN-GUY LACAS, 200 Rang St-Joseph, St-Marc sur Richelieu, Cté Verchères, P.Q., a fait cession de ses biens le 1er jour de décembre 1978 et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 18ième jour de décembre 1978, à 9.45 heures de l'avant-mici, au bureau du syndic soussigné, 1305 rue Girouard, Saint-Hyacinthe, P.Q.
Laurent Langevin, L.S.C., Adm. A.
Syndic.
Bureau
1305 rue Girouard,
Saint-Hyacinthe, P.Q.
Tél.: 774-4300

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTREAL

COUR SUPÉRIEURE

NO: 12-82886-783
ELISE BRETON

Requérante
-vs-
HECTOR BOYER

Intimé

REQUETE POUR OBTENIR PERMISSION DE SIGNIFIER PAR LA VOIE DES JOURNAUX PAR ORDRE DE LA COUR:

L'intimé, Hector Boyer, est par les présentes requis de comparaître dans un délai de soixante (60) jours de la dernière publication.
Une copie de la requête en divorce a été laissée à son intention au bureau de la direction générale des Greffes, au Palais de Justice de Montréal, au no. 1, rue Notre-Dame est, Montréal.
PRENEZ DE PLUS AVIS qu'à défaut par vous de signer et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits la requérante procédera à obtenir contre vous, par défaut, un jugement de divorce accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'elle sollicite contre vous.
MONTREAL, le 1er décembre 1978
A. BEAULIEU
Protonotaire-adjoint
Me Michel Brunet
31, rue St-Jacques
Suite 300
Montréal, Québec
H2Y 1K9

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTREAL

COUR SUPÉRIEURE
Chambre de la Famille
(Divorces)

NO: 500/12-082476-783
GERARD DEMERS, présentement sans emploi, domicilié et résidant au numéro 4277 de la rue St-Hubert, appartement 1 dans les cité et district de Montréal, H2J 2W6.

REQUERANT,
-vs-
DAME LUCILLE MONTMORENCY, autrefois domiciliée et résidant dans les cité et district de Montréal, et aujourd'hui d'adresse inconnue.

INTIMEE

PAR ORDRE DE LA COUR

L'intimée DAME LUCILLE MONTMORENCY est par les présentes requise de comparaître dans un délai de soixante (60) jours de cette publication. Une copie de la requête en divorce a été laissée à la Division des DIVORCES à son intention. PRENEZ DE PLUS AVIS qu'à défaut par vous de signifier et de déposer votre COMPARUTION ou CONTESTATION dans les délais susdits, la partie requérante procédera à obtenir contre vous, par défaut, un jugement de divorce accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'elle sollicite contre vous.
MONTREAL, le 5 décembre 1978
(S) Jocelyne Guenet
Protonotaire-Adjoint
Mes Poirier, St-Pierre & Carrière,
avocats,
4444 De La Roche,
Montréal, P. Qué. H2J 3J1

LA SOCIÉTÉ MUTUELLE D'ASSURANCE CONTRE L'INCENDIE DE MASKINONGÉ

AVIS DE FUSION

Prenez avis que "LA SOCIÉTÉ MUTUELLE D'ASSURANCE CONTRE L'INCENDIE DE MASKINONGÉ, corps légalement constitué ayant son siège social à Louiseville, comté Maskinongé a fait approuver par les membres dûment convoqués en assemblée générale spéciale, une convention décrétant l'acceptation de "LA COMPAGNIE D'ASSURANCE MUTUELLE CONTRE LE FEU, LA FOUDRE ET LE VENT DE STE-GENEVIÈVE DE BERTHIER, LA COMPAGNIE D'ASSURANCE MUTUELLE CONTRE LE FEU, LA FOUDRE ET LE VENT DE ST-CUTHBERT, LA COMPAGNIE D'ASSURANCE MUTUELLE CONTRE LE FEU, LA FOUDRE ET LE VENT DE ÎLE DUPAS DE BERTHIER, LA COMPAGNIE D'ASSURANCE MUTUELLE CONTRE LE FEU, LA FOUDRE ET LE VENT DE STE-ANNE-D'YAMACHICHE DE ST-MAURICE, LA COMPAGNIE D'ASSURANCE MUTUELLE CONTRE LE FEU, LA FOUDRE ET LE VENT DE STE-ÉLISABETH DE JOLIETTE, LA COMPAGNIE D'ASSURANCE MUTUELLE CONTRE LE FEU, LA FOUDRE ET LE VENT DE ST-AMBROISE DE KILDARE DE JOLIETTE, LA COMPAGNIE D'ASSURANCE MUTUELLE CONTRE LE FEU, LA FOUDRE ET LE VENT DE ST-FÉLIX DE VALOIS DE JOLIETTE", à se fusionner avec notre Société conformément aux dispositions de la Loi des assurances (1974, chapitre 70).
La Société Mutuelle d'Assurance contre l'incendie de Maskinongé a l'intention de demander par requête commune, au Ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions Financières, de confirmer ladite convention.
Signé le

Le Secrétaire,
Gérard Picotte.

LA COMPAGNIE D'ASSURANCE MUTUELLE CONTRE LE FEU, LA FOUDRE ET LE VENT DE LA PAROISSE DE STE-GENEVIÈVE DE BERTHIER
LA COMPAGNIE D'ASSURANCE MUTUELLE CONTRE LE FEU, LA FOUDRE ET LE VENT DE LA PAROISSE DE ST-CUTHBERT DE BERTHIER
LA COMPAGNIE D'ASSURANCE MUTUELLE CONTRE LE FEU, LA FOUDRE ET LE VENT DE LA PAROISSE DE ÎLE DUPAS DE BERTHIER
LA COMPAGNIE D'ASSURANCE MUTUELLE CONTRE LE FEU, LA FOUDRE ET LE VENT DE LA PAROISSE DE STE-ANNE D'YAMACHICHE DE ST-MAURICE
LA COMPAGNIE D'ASSURANCE MUTUELLE CONTRE LE FEU, LA FOUDRE ET LE VENT DE LA PAROISSE DE STE-ÉLISABETH DE JOLIETTE
LA COMPAGNIE D'ASSURANCE MUTUELLE CONTRE LE FEU, LA FOUDRE ET LE VENT DE LA PAROISSE DE ST-AMBROISE DE KILDARE DE JOLIETTE
LA COMPAGNIE D'ASSURANCE MUTUELLE CONTRE LE FEU, LA FOUDRE ET LE VENT DE LA PAROISSE DE ST-FÉLIX-DE-VALOIX DE JOLIETTE

AVIS DE FUSION

Prenez avis que "LA COMPAGNIE D'ASSURANCE MUTUELLE CONTRE LE FEU, LA FOUDRE ET LE VENT DE STE-GENEVIÈVE DE BERTHIER, LA COMPAGNIE D'ASSURANCE MUTUELLE CONTRE LE FEU, LA FOUDRE ET LE VENT DE ST-CUTHBERT DE BERTHIER, LA COMPAGNIE D'ASSURANCE MUTUELLE CONTRE LE FEU, LA FOUDRE ET LE VENT DE ÎLE DUPAS DE BERTHIER, LA COMPAGNIE D'ASSURANCE MUTUELLE CONTRE LE FEU, LA FOUDRE ET LE VENT DE STE-ANNE D'YAMACHICHE DE ST-MAURICE, LA COMPAGNIE D'ASSURANCE MUTUELLE CONTRE LE FEU, LA FOUDRE ET LE VENT DE STE-ÉLISABETH DE JOLIETTE, LA COMPAGNIE D'ASSURANCE MUTUELLE CONTRE LE FEU, LA FOUDRE ET LE VENT DE ST-AMBROISE DE KILDARE DE JOLIETTE, LA COMPAGNIE D'ASSURANCE MUTUELLE CONTRE LE FEU, LA FOUDRE ET LE VENT DE ST-FÉLIX DE VALOIS DE JOLIETTE", corps légalement constitués ayant leur siège social dans les comptés municipaux de Berthier, Joliette et St-Maurice ont respectivement fait approuver par leurs membres dûment convoqués en assemblée générale spéciale, une convention décrétant leur fusion avec la Société Mutuelle contre l'incendie de Maskinongé, conformément aux dispositions de la Loi sur les assurances (1974, chapitre 70).
Les sept (7) compagnies d'assurance mutuelles ont l'intention de demander par requête commune au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions Financières, de confirmer ladite convention.
Signé le

Les Secrétaires

Notaire Claude Joyal, Gérald Bergeron, Claire Hérard, Mme Louis Allary, Mathias Ferland, Denis Simard, Léo Héneault.

AVIS PUBLIC

VILLE DE PIERREFONDS

Avis est par les présentes donné que les immeubles ci-dessous décrits, situés dans la Ville de Pierrefonds, seront vendus à l'enchère publique, en la Salle du Conseil de l'Hôtel de Ville sise au 11072 boulevard Gouin ouest, le MERCREDI 13 DÉCEMBRE 1978, à DIX HEURES DE L'AVANT-MIDI (10:00 a.m.) pour satisfaire au paiement des taxes municipales et scolaires avec intérêts, plus les frais encourus ou qui pourront être encourus, à moins que ces taxes, intérêts et dépens ne soient payés avant la vente.

LOT		SUBDIVISION PROPRIÉTAIRES	DÉSCRIPTION
127	33	Albert Marceau Ltée	
128	53		
127	34	Albert Marceau Ltée	
128	52		
128	50	Albert Marceau Ltée	
128	51	Albert Marceau Ltée	
62	58	Avalon Construction Inc.	
77	206-2	Avalon Construction Inc.	
62	59	Avalon Construction Inc.	
321	45		
184	26	Mme René Bermeulen (Wilhelmine Van D)	
172	36	Bona Realties Ltd. & C. Vermette	
200	1	M. Denis Brennan	18191-18195 Gouin
200	2		
200	3		
200	4	M. Denis Brennan	5051 Dauville
185	186	Briar Land Developments Inc.	
186	193		
185	187	Briar Land Developments Inc.	
186	194		
185	188	Briar Land Developments Inc.	
à			
185	191	inclusivement	
185	217	Briar Land Developments Inc.	
à			
185	228	inclusivement	
185	230	Briar Land Developments Inc.	
à			
185	246	inclusivement	
185	250	Briar Land Developments Inc.	
à			
185	258	inclusivement	
185	260	Briar Land Developments Inc.	
à			
185	265	inclusivement	
186	148	Briar Land Developments Inc.	
à			
186	153	inclusivement	
186	160	Briar Land Developments Inc.	
à			
186	182	inclusivement	
186	190	Briar Land Developments Inc.	
à			
186	192	inclusivement	
185	229	Briar Land Developments Inc.	
186	147		
185	247	Briar Land Developments Inc.	
186	156		
185	248	Briar Land Developments Inc.	
186	157		
185	249	Briar Land Developments Inc.	
186	158		
185	259	Briar Land Developments Inc.	
186	159		
P177		Mr. Edward Burley	

PARTIE 177:
BORNEE: au nord-ouest par le lot 177-12, au nord-est par partie du lot 176-56, au sud-est par partie du lot 177-342 (boulevard Pierrefonds) et au sud-ouest par partie du lot 177 (rue Laniel).
MESURANT: 86.5 pieds dans sa ligne nord-ouest, 52.2 pieds dans sa ligne nord-est, 87.8 pieds dans sa ligne sud-est et 50.6 pieds dans sa ligne sud-ouest. Contenant en superficie 4,185.4 pieds carrés.

P 94 P101 Ebrahim Charafathkah

PARTIE DU LOT 94
* De figure irrégulière, bornée au nord-ouest par une partie non subdivisée du lot originaire 93; au nord-est par une autre partie du lot 94 (CNR) et dans une autre ligne nord-est par les lots 92-328, 92-322, 92-325, 92-326, 92-327, 92-329, 92-126, 92-282, 92-281 et une partie du lot 92-330; au sud-est par une autre partie du lot 94; au sud-ouest, au sud et dans une autre ligne sud-est par le lot 93-1; dans une autre ligne sud-ouest par la partie du lot 101 décrite ci-dessous.
Cette partie du lot mesure trente-cinq pieds (35') au nord-ouest sur le lot 93; trois cent quatre-vingt-huit pieds et cinq dixièmes de pied (388.5') le long de la voie ferrée (CNR); mille soixante-dix-sept pieds (1077') dans sa 2e ligne nord-est; cent dix pieds (110') dans sa 1ère ligne sud-est, quatre-vingt-treize pieds (93'), quatre-vingt-douze pieds et six dixièmes de pieds (92.5') et dix-huit pieds (18') respectivement sur le lot 94-1 dans ses lignes sud-ouest, sud et sud-est et mille deux cent cinquante-cinq pieds (1255') dans sa ligne sud-ouest sur le lot 101. Contenant en superficie six arpents carrés et trois dixièmes d'arpent, carré mesure anglaise, plus ou moins (6.3 arpents carrés).

PARTIE DU LOT 101:
De figure quadrilatérale, bornée au nord-ouest par une partie du lot 93; au nord-est par la partie du lot 94 décrite ci-dessus; au sud-est par une partie du lot 101-1 et au sud-ouest par les lots 101-118, 101-111 et d'autres parties du lot 101.
Cette partie de lot mesure cent quinze pieds et huit dixièmes de pied (115.8') au nord-ouest, mille deux cent cinquante-cinq pieds (1255') au nord-est, cent vingt-huit pieds et sept dixièmes de pied (128.7') au sud-est et mille deux cent quarante-cinq pieds (1245') au sud-ouest. Contenant en superficie trois arpents carrés et quatre dixièmes d'arpent carré, mesure anglaise, plus ou moins. (3.4 arpents carrés)

92	313	M. Réal Charbonneau
32	276	M. Réal Charbonneau
201	54	M. Robert Charonneau
P186		Davar Construction Inc.
184	68	M. Albert De Backer
185	86-1	Deltair Corporation
33	P 2-7	Dolarmeaux Dev. Inc.
34	P47	

PARTIE 33-2-7-:
BORNEE: au sud-est par le lot 33-2-7-1, au sud-ouest par partie du lot 34-47 et au nord-est par partie du lot 33-66 (boulevard Gouin).
MESURANT: 49.1 pieds dans sa ligne sud-est, 111.44 pieds dans sa ligne ouest et 100 pieds dans sa ligne nord-est. Contenant en superficie 2,452 pieds carrés.

PARTIE 34-47:
BORNEE: au sud-ouest par partie du lot 34, propriété du Canadien National, au nord-ouest par le lot 34-41, au nord-est par partie du lot 33-2-7 et au sud-est par le lot 34-47-1.
MESURANT: 100 pieds dans sa ligne sud-ouest, 260.9 pieds dans sa ligne nord-ouest, 111.44 pieds dans sa ligne nord-est et 214.1 pieds dans sa ligne sud-est. Contenant en superficie 23,832 pieds carrés.

139	8	Donskill Construction (Qué) Ltd.
139	9	Donskill Construction (Qué) Ltd.
139	10	Donskill Construction (Qué) Ltd.
140	11	
140	12	Donskill Construction (Qué) Ltd.
à		
140	14	inclusivement
116	84	Donskill Construction Québec Limited
119	59	
116	85	Donskill Construction Quebec Limited
119	47	Donskill Construction Quebec Limited
120	18	
123	63	
119	48	Donskill Construction Quebec Limited
120	19	
119	49	Donskill Construction Quebec Limited
120	20	
119	50	Donskill Construction Quebec Limited
120	21	
119	51	Donskill Construction Quebec Limited
120	22	
119	52	Donskill Construction Quebec Limited
120	23	
119	53	Donskill Construction Quebec Limited
120	24	
119	54	Donskill Construction Quebec Limited
120	25	
119	55	Donskill Construction Quebec Limited
120	29	
119	56	Donskill Construction Quebec Limited
120	30	
119	57	Donskill Construction Quebec Limited
119	58	Donskill Construction Quebec Limited
120	27	Donskill Construction Quebec Limited
123	31	
120	28	Donskill Construction Quebec Limited
123	14	Donskill Construction Quebec Limited
123	15	Donskill Construction Quebec Limited
123	16	
123	17	Donskill Construction Quebec Limited
123	18	Donskill Construction Quebec Limited
124	19	
123	19	Donskill Construction Quebec Limited
124	20	
123	20	Donskill Construction Quebec Limited
123	21	Donskill Construction Quebec Limited
124	21	
123	22	Donskill Construction Quebec Limited
124	22	
123	23	Donskill Construction Quebec Limited
123	24	Donskill Construction Quebec Limited
124	23	
123	25	Donskill Construction Quebec Limited
à		
123	28	inclusivement
123	29	Donskill Construction Quebec Limited
123	30	Donskill Construction Quebec Limited
124	47	
123	32	Donskill Construction Quebec Limited
123	33	Donskill Construction Quebec Limited
124	68	
123	34	Donskill Construction Quebec Limited
124	67	
123	43	Donskill Construction Quebec Limited
à		
123	49	inclusivement
124	39	Donskill Construction Quebec Limited
à		
124	45	inclusivement
124	48	Donskill Construction Quebec Limited
124	49	Donskill Construction Quebec Limited
127	45	
124	50	Donskill Construction Quebec Limited
127	46	
124	51	Donskill Construction Quebec Limited
127	46	
124	51	Donskill Construction Quebec Limited
127	47	
124	52	Donskill Construction Quebec Limited
127	48	
124	53	Donskill Construction Quebec Limited
127	49	
124	54	Donskill Construction Quebec Limited
127	50	
124	55	Donskill Construction Quebec Limited
127	51	
124	56	Donskill Construction Quebec Limited
127	52	
124	58	Donskill Construction Quebec Limited
124	60	Donskill Construction Quebec Limited
124	61	Donskill Construction Quebec Limited
127	12	Donskill Construction Quebec Limited
127	13	Donskill Construction Quebec limited
127	14	Donskill Construction Quebec Limited
128	24	
127	15	Donskill Construction Quebec Limited
127	16	Donskill Construction Quebec Limited
128	27	
127	17	Donskill Construction Quebec Limited
128	28	
127	18	Donskill Construction Quebec Limited
128	37	
127	19	Donskill Construction Quebec Limited
128	36	
127	20	Donskill Construction Quebec Limited
128	35	
128	13	Donskill Construction Quebec Limited
129	3	
128	14	Donskill Construction Quebec Limited
129	4	
128	15	Donskill Construction Quebec Limited
à		
128	23	inclusivement
128	25	Donskill Construction Quebec Limited
128	26	Donskill Construction Quebec Limited
128	29	Donskill Construction Quebec Limited
à		
128	34	inclusivement
P 29		Mme Edgar Mondor (Juliette Dumais)

PARTIE DU LOT 29:
MESURANT: 30 pi. de largeur par une profondeur de 76.98 pi. dans sa ligne nord-ouest et 77.28 pi. dans sa ligne sud-est, mesure anglaise.
BORNEE: en front dans sa ligne sud-ouest par une partie du lot 355 (boulevard Gouin), dans sa ligne nord-ouest et nord-est par une partie du lot 29, propriété de la Ville de Pierrefonds, et dans sa ligne sud-ouest par une autre partie du lot 29.
Contenant en superficie 2,314 pi. carrés.

67	152	Mr. Alec Engelstein
67	153	Mr. Alec Engelstein
67	172	Mr. Alec Engelstein
à		
67	180	inclusivement
67	184	Mr. Alec Engelstein
à		
67	186	inclusivement
87	153	Gepner Realties Inc.
330	11	
87	154	Gepner Realties Inc.
179	330	Gepner Realties Inc.
180	106	
180	141	Gepner Realties Inc.
180	142	Gepner Realties Inc.
181	138	Gepner Realties Inc.
181	140	Gepner Realties Inc.
181	175	Gepner Realties Inc.
181	176	Gepner Realties Inc.
182	216	Gepner Realties Inc. parc
181	177	
183	16	Gepner Realties Inc. parc
183	17	
180	74	Gepner Realties Inc.
87	144	Gepner Realties Ltd.
92	315	
330	14	
87	132	Gepner Realties Ltd.
67	139	Mr. J. H. Goldstein
à		
67	143	inclusivement
67	182	Mr. J. H. Goldstein
87	90	Joseph Kalichman
87	91	
P229		Lago Corp

PARTIE 229:
De figure irrégulière, comprenant toute la partie du lot 229 au sud-est de la route d'accès provinciale conduisant à la route Transcanadienne. Cette dite partie du lot 229 est bornée en front au nord par ladite route provinciale; au nord-est par une partie du lot 228 et dans son autre ligne nord-est par le cadastre officiel de la Paroisse Ste-Anne; au nord-ouest par une partie du lot 228; dans ses lignes sud-est et dans une autre ligne nord-est par le cadastre officiel de la Paroisse de Ste-Anne et au sud-ouest par le cadastre officiel de la Paroisse de Ste-Anne.
Cette dite partie de lot mesure deux cent deux pieds et trente-trois centièmes de pied (202.33 pi) le long d'une courbe d'un rayon de 3,874.72 pieds et six cent dix-huit pieds (618.0pi) dans une ligne droite le long de ladite route d'accès provinciale; trois mille trois cent quarante-quatre pieds (3,344.0pi) au nord-est sur le lot 228, cent trente-trois pieds et six dixièmes de pied (133.6 pi) au nord-ouest sur le lot 228, cent soixante-trois pieds et trois dixièmes de pied (163.3 pi), cinq cent soixante-sept pieds et sept dixièmes de pied (567.7 pi), cent vingt-cinq pieds et sept dixièmes de pied (125.7 pi) et soixante-dix-neuf pieds et trois dixièmes de pied (79.3 pi) dans ses lignes nord=est et sud-est sur le cadastre officiel de la Paroisse de Ste-Anne et quatre mille vingt-neuf pies (4,029 pi) au sud-ouest sur le cadastre officiel de la Paroisse de Ste-Anne.
Cette dite partie de lot 229 contient en superficie cinquante-huit arpents, plus ou moins (58 ar+−).

184	113	Florent Lambert
107	293	M. Normand Lavole
69	20	Les Entreprises Roger Pilon Inc. 4981 St. Barnabas
69	21	Les Entreprises Roger Pilon Inc. 4979 St-Barnabas
69	22	Les Entreprises Roger Pilon Inc. 4977 St. Barnabas
69	23	Les Entreprises Roger Pilon Inc. 4975 St. Barnabas
69	24	Les Entreprises Roger Pilon Inc. 4973 St. Barnabas
69	18	Les Entreprises Roger Pilon Inc. 4985 St. Barnabas
71	13	
71	14	Les Entreprises Roger Pilon Inc. 4987 St. Barnabas
69	98	Les Entreprises Roger Pilon Inc.
à		
69	106	inclusivement
69	107	Les Entreprises Roger Pilon Inc. 4960 St. Barnabas
P69		Les Entreprises Roger Pilon Inc.

PARTIE 69:
De forme irrégulière borné vers le Nord-Est par partie du lot 65, vers le Sud-Est par le Boulevard Pierrefonds étant le lot 69-3, vers le Sud-Ouest par les lots 69-26 à 69-45, vers le Nord-Ouest par le lot 69-7 et une autre partie du lot 69; mesurant trois cent vingt-cinq pieds et quatre-vingt-douze centièmes de pied (325.92) et trois cent trente-cinq pieds et quatre-vingt-onze centièmes de pied (335.91) dans sa ligne brisée Nord-Est, cent deux pieds et soixante-dix centièmes de pied (102.70) dans sa ligne Sud-Est, quatre cent neuf pieds et sept centièmes de pied (409.07), soixante pieds et vingt centièmes de pied (60.20) et cent quatre-vingt-treize pieds et cinquante-huit centièmes de pied (193.58) dans sa ligne brisée Sud-Ouest, quatre-vingt-huit pieds et six centièmes de pied (88.06) dans sa ligne Nord-Ouest; contenant une superficie de soixante-trois mille huit cent quinze pieds carrés (63,815 pi;2).

69	7	Les Entreprises Roger Pilon Inc.
à		
69	16'	inclusivement
69	83	Les Entreprises Roger Pilon Inc.
à		
69	97	inclusivement
71	12	Les entreprises Roger Pilon Inc.
P130		Les Entreprises Roger Pilon Inc.

PARTIE 130:
De figure irrégulière, borné en front au nord-ouest par le Boulevard Pierrefonds (P. 130-89); au nord-est par la rue Aragon (130-97; au sud-est par le lot 131-61 et au sud-ouest par une partie non subdivisée du lot 133.
Cette partie de lot mesure quatre-vingt-cinq pieds et sept centièmes de pied (85.07') le long d'une courbe d'un rayon de 5,093.79 pieds au nord-ouest; quatre-vingt-dix-sept pieds et vingt-sept centièmes de pied (97.27') au nord-est, cent un pieds et soixante-sept centièmes de pied (101.67') au sud-est et cent-cinq (105') plus ou moins au sud-ouest. Contenant en superficie neuf mille trois cent vingt-deux pieds carrés, plus ou moins, mesure anglaise (9,322 pi. ca.)

105	79	Les Entreprises Roger Pilon Inc.
69	17	Les Entreprises Roger Pilon Inc.
71	11	
69	111	Les Entreprises Roger Pilon Inc.
71	29	
69	112	Les Entreprises Roger Pilon Inc.
71	30	
69	113	Les Entreprises Roger Pilon Inc.
71	31	
69	114	Les Entreprises Roger Pilon Inc.
71	32	
69	115	Les Entreprises Roger Pilon Inc.
71	33	
69	116	Les Entreprises Roger Pilon Inc.
71	34	
69	117	Les Entreprises Roger Pilon Inc.
71	35	
69	118	Les Entreprises Roger Pilon Inc.
71	36	
69	119	Les Entreprises Roger Pilon Inc.
71	37	
69	120	Les Entreprises Roger Pilon Inc.
71	38	
70	13	
69	121	Les Entreprises Roger Pilon Inc.
70	14	
69	122	Les Entreprises Roger Pilon Inc.
70	15	
69	123	Les Entreprises Roger Pilon Inc.
70	16	
67	P188	Mac Ent. Limited

PARTIE 67-188:
De figure irrégulière, borné en front au sud-est par une partie du lot 67-25 (rue); au sud-ouest par le résidu du lot 67-188; au nord-ouest par la Rivière-des-Prairies et au nord-est par le lot 67-187.
Cette dite partie de lot mesure douze pieds (12.0 pi.) le long d'une courbe d'un rayon de 66 pieds et trente-six pieds (36.0 pi.) étant une ligne droite sur la rue (P 67-25); cent vingt-trois pieds (123.0 pi.) au sud-ouest; soixante-quatre pieds plus ou moins (64 pi +−) sur la Rivière et quatre-vingt-seize pieds (96.0 pi.) au nord-est.
Cette dite partie de lot contient en superficie cinq mille sept cent soixante pieds carrés, mesure anglaise (5,760 pi. ca.)

P133 Mansfield Bldg. Materials Ltd.

PARTIE DU LOT 133:
MESURANT 153.93 pi. dans sa ligne sud-est et 97.43 pi. dans sa ligne sud-ouest, 150.81 pi. dans sa ligne nord-ouest, et 85.88 pi. dans sa ligne nord-est; contenant une superficie de 13,324.0 pi. carrés.
BORNEE vers le sud-est par le lot 133-1 (rue), vers le sud-ouest par une partie du lot 139, vers le nord-ouest par une partie du lot 133, vers le nord-est par le lot 131-59.

P139 Mansfield Bldg. Materials Ltd.

PARTIE DU LOT 139:
MESURANT 149.59 pi. dans sa ligne sud-est et 92.68 pi. dans sa ligne sud-ouest, 150.51 pi. dans sa ligne nord-ouest, et 97.43 pi. dans sa ligne nord-est; contenant en superficie 13,820.0 pi. carrés.
BORNEE vers le sud-est par le lot 139-5 (rue), vers le sud-ouest par une partie du lot 140, vers le nord-ouest par une partie du lot 139, vers le nord-est par une partie du lot 133.

P140 Mansfield Bldg. Materials Ltd.

PARTIE DU LOT 140:
MESURANT 100.25 pi. dans sa ligne sud-ouest, 244.21 pi. dans sa ligne sud-est, 38.84 pi. dans sa ligne sud-ouest, 265.31 pi. dans sa ligne nord-ouest, 156.66 pi. dans sa ligne nord-est; contenant en superficie 12,624.0 pi. carrés.
BORNEE vers le sud-ouest par le lot 140-70, vers le sud-est par les lots 140-70, 140-69, 140-68, 140-67, vers le sud-ouest par le lot 140-10 (rue), vers le nord-ouest par une partie du lot 140, vers le nord-est par une partie du lot 139.

Deux sujets brûlants ont dominé la conférence de l'Unesco

Propos recueillis par Madeleine Gobeil

La vingtième session de la Conférence générale de l'Unesco vient de s'achever après cinq semaines de travaux. Les 1837 délégués représentant 146 États membres ont participé à 259 séances dont 19 de nuit et adopté un budget de 303 millions de dollars pour le programme de 1979-1980 proposé par le directeur général, M. M'Bow. Deux sujets brûlants ont dominé cette Conférence: le projet de déclaration sur la contribution des médias au renforcement de la paix et le projet de déclaration sur la race et les préjugés raciaux. Mais une grande partie de la Conférence générale — moins spectaculaire — a porté sur les projets du programme dans les domaines qui sont de la compétence de l'Unesco.

La délégation canadienne était conduite par M. Yvon Beaulne, ambassadeur et délégué permanent auprès de l'Unesco depuis 1976.

Agé de 59 ans, Yvon Beaulne est entré au ministère des Affaires extérieures depuis trente ans. Il a servi dans divers postes, notamment en Italie, en Argentine, et à la Havane avant d'être nommé ambassadeur au Venezuela, en République Dominicaine, au Brésil et aux Nations Unies. Il vient d'être réélu à la Commission des droits de l'homme aux Nations Unies.

MM. Guy Beaulne, attaché culturel à la délégation du Québec à Paris, Napoléon Leblanc, professeur à l'Université Laval, président de la conférence générale de l'Unesco, et son Excellence monsieur Yvon Beaulne, ambassadeur et délégué permanent du Canada à l'Unesco.

— Quel bilan tirez-vous de cette vingtième Conférence générale?

Yvon Beaulne: Un bilan positif. Les représentants des Etats membres de l'Unesco ont ouvert de nouvelles perspectives à l'action commune dans une foule de domaines. En même temps, ces représentants ont mis le point final à des discussions qui traînaient depuis des années sur des questions de race et d'information. Jusqu'à tout récemment tous les efforts en vue d'arriver à une déclaration sur la race s'étaient heurtés à la volonté de certains de faire basculer le débat du côté du conflit du Moyen-Orient. Cette fois, on s'en est tenu au mandat confié à l'Unesco et on a réussi à s'entendre sur un texte qui renferme encore quelques faiblesses, je l'avoue, mais qui au moins n'établit pas l'égalité des hommes sur les sables mouvants des théories scientifiques qui se succèdent, ni sur des données idéologiques. Ce texte est porteur d'avenir. Pour ce qui est du grand débat sur l'information, les délégations socialistes qui cherchaient à imposer leur conception d'une presse dévouée aux intérêts d'un parti unique censé représenter les intérêts des masses ont fini par approuver un texte exempt de l'esprit étatique et dirigiste qui avait entaché toutes les propositions antérieures. Ce qui est assez remarquable, c'est que ni les unes ni les autres n'ont voulu remporter de victoire ou imposer leurs propres conceptions.

— Mais l'acharnement qui a entouré toutes les discussions sur l'information n'est-il pas le signe évident de la complexité des problèmes de la communication?

Yvon Beaulne: En effet. J'ai été frappé par l'éclairage projeté sur des problèmes qui sont ressentis d'une manière aigüe dans le tiers monde. On sait que la maîtrise du présent et de l'avenir des pays en développement dépend dans une large mesure des possibilités offertes en matière de communication. Qu'en est-il chez nous au Canada? Dans l'optique de la démocratie canadienne il est indispensable que la Presse soit libre, que l'information circule afin que le gouvernement puisse connaître les besoins et les aspirations de la population. Les organes de presse, de radio et de télévision, même au Canada, exercent-ils leur action dans l'indépendance et la liberté qui doit être la leur avec toute la rigueur et le sens des responsabilités qu'exige ce qui m'apparaît en somme comme une mission? D'autre part, malgré les moyens dont disposent les médias au Canada, parviennent-ils vraiment à faire entendre la voix des Canadiens dans les autres pays? Pour les pays du Tiers-Monde, il est impossible de se faire entendre et l'un des résultats de la présente session c'est sans doute d'avoir incité les pays qui disposent de grandes ressources humaines et financières à venir en aide aux pays démunis d'une manière efficace et concertée.

— Les débats n'ont-ils pas fait apparaître que dans le domaine de l'information, les pays en développement partagent plutôt l'optique des pays socialistes?

Yvon Beaulne: Le nombre des pays démocratiques diminue dans le monde, et comme dans la plupart des pays qui ont accédé à la souveraineté, la puissance, le pouvoir résident dans l'Etat dans tous les domaines, il est normal que les thèses étatiques des pays socialistes jouissent d'une plus grande faveur.

— Mais de très grands problèmes préoccupent ces pays, que ce soit celui du transfert des technologies ou celui des multinationales qui lui est lié.

Yvon Beaulne: Les solutions restent à inventer. Nous n'avons fait que dissiper des mythes et il va falloir maintenant trouver des moyens de corriger les inégalités. Ce ne sont pas des discussions abstraites qui vont apporter des solutions.

— On dit que le Canada a été très actif lors de cette Conférence.

Yvon Beaulne: Notre pays s'est trouvé à l'honneur. Je ne puis passer sous silence le rôle qu'a joué le professeur Napoléon Leblanc, de l'Université Laval, président de la Conférence générale. Devant l'affrontement qui menaçait lors du débat sur la Déclaration sur l'Information, c'est lui qui a amené les groupes qui cherchaient à trouver des accomodements à s'entendre sur un texte commun. Ce que tous les délégués ont admiré, c'est l'absolue sincérité de Napoléon Leblanc, sa confiance en l'Unesco et la patience avec laquelle il a cherché la conciliation et l'entente. Elu contre un candidat arabe, il a réussi dès le début de la Conférence à établir des rapports d'une extrême cordialité avec les délégations des pays arabes. Quant à la délégation canadienne, qui comprenait des experts de plusieurs provinces et du gouvernement fédéral, elle a cherché à faire avancer dans tous les domaines le concept de l'égalité d'accès des hommes et des femmes à l'éducation, à la science, à la culture, à l'emploi. La délégation a insisté sur le côté « pratique » des divers programmes de l'Unesco, sur la « modernité » dans les méthodes, ce qui a été merveilleusement dramatisé par l'attribution du prix Kalinga à Fernand Séguin durant la session. Et puis il y a eu le charmant sol, Marc Favreau qui a apporté son humour poétique lors d'une soirée très réussie.

— Depuis que vous dirigez la Délégation du Canada à l'UNESCO on dit que vous avez tenté d'associer à votre action les gouvernements de toutes les provinces.

Yvon Beaulne: C'est ma conception du fédéralisme. Il faut que les gouvernements provinciaux jouent le rôle qui leur est dévolu par la Constitution; s'il est vrai qu'au plan international c'est le ministère des Affaires extérieures qui demeure le porte-parole du Canada, lorsqu'il s'agit de domaines qui relèvent entièrement ou partiellement de la compétence des gouvernements provinciaux, il faut que ces gouvernements participent à l'élaboration et à la mise en oeuvre des politiques communes. Un progrès remarquable se dessine à l'heure actuelle. Les préparatifs de la Conférence générale remontent à l'été dernier et les représentants des provinces ont participé à des séances d'études sous l'impulsion de la Commission canadienne. Le Conseil des ministres de l'Education a présenté des observations, formulé des propositions et suggéré des lignes de conduite. La délégation canadienne à l'Unesco a eu conscience d'exécuter un mandat net et précis de la population et de ses gouvernements. De plus, au cours de l'année qui vient de s'écouler j'ai eu l'avantage de recevoir à Paris un grand nombre de ministres et de fonctionnaires provinciaux et de les présenter au Directeur général et à ses collaborateurs.

— Vous restez très attaché aux relations multilatérales? Certains mettent plus d'espoir, pour les problèmes des pays en développement, dans les relations bilatérales.

Yvon Beaulne: En l'état actuel des choses ce qui importe pour ceux qui ont un rôle d'action et de stimulation auprès de nos compatriotes c'est de rayonner à la dimension du monde... L'Unesco n'est pas un club de pays riches mais plonge dans le monde réel avec ses misères, sa faim intolérable, sa soif non pas seulement de biens matériels mais d'élévation spirituelle. Il est bénéfique pour les Canadiens de s'y intéresser, de s'arracher les oeillères afin de se découvrir eux-mêmes en découvrant les autres, en agissant pour les autres. Ce grand bain d'humanité qu'est une telle Organisation accélère la prise de conscience des défis auxquels nous sommes confrontés.

Droits de l'homme

Le trentième anniversaire de la Déclaration n'est pas une célébration

Le 10 décembre 1948, l'Organisation des Nations unies (ONU) proclamait la Déclaration universelle des droits de l'homme. En ce trentième anniversaire, Amnistie internationale, organisme voué à la défense des prisonniers d'opinion à travers le monde, lance un pressant appel à l'opinion publique dont seule la force peut réussir «à mettre un terme à l'hypocrisie internationale relative aux droits humains».

Trois décennies après la proclamation de la Déclaration universelle des Droits de l'Homme, des hommes et des femmes, innombrables, sont emprisonnés à cause de leurs convictions.

Ils sont détenus pour leurs opinions dans un grand nombre de pays à travers le monde, dans des prisons surpeuplées, des camps de travail et des bagnes isolés.

Des milliers sont retenus sur décision de l'administration, souvent par des dirigeants militaires, et sont privés de la possibilité d'avoir recours aux tribunaux ou d'y interjeter appel.

D'autres sont dans des hôpitaux psychiatriques ou détenus dans des camps de détention secrets.

Beaucoup doivent subir de continuelles et systématiques tortures.

De plus en plus, des leaders politiques et de simples citoyens sont victimes d'enlèvements, de disparitions et de meurtres perpétrés par le gouvernement en place ou l'opposition.

Ces actes sont des insultes à la société humaine. Ils avilissent l'ensemble du processus politique à l'intérieur de la communauté des nations.

■

Nulle part dans les principes qui guident la destinée des nations, il n'existe de justification à l'arrestation, à la détention artitraire, à la torture et au meurtre.

La Charte des Nations-Unies a consacré le respect individuel et collectif de ses membres par la reconnaissance des droits et des libertés fondamentales de tous les individus.

La violation de ces droits et libertés est une injure portée à tous les hommes et une menace pour la paix et la stabilité internationales.

Il y a eu des progrès. La Loi internationale des Droits de l'Homme est finalement entrée en vigueur et 52 gouvernements ont ratifié les conventions qui la composent. Tous les gouvernemts, membres des Nations Unies, ont unanimement déclaré qu'il ne pouvait y avoir, en aucune circonstance, justification pour l'emploi de la torture. Ils ont adopté les « règles minimales de base pour le traitement des prisonniers. »

Les Nations-Unies, l'Organisation internationale du Travail et l'Unesco ont mis sur pied des mécanismes pour être en mesure de s'occuper des plaintes de violations des droits de l'homme.

Des propositions ont été faites à l'Organisation des Nations-Unies pour définir un code international sur la conduite des officiers des forces de l'ordre et sur les principes assurant la protection de toutes les personnes soumises à quelque forme de détention ou d'incarcération que ce soit.

La Concention américaine des Droits de l'Homme est désormais appliquée; le Conseil de l'Europe s'est occupé de plusieurs causes portées devant sa Commission des Droits de l'Homme. Ailleurs, la mise sur pied de mécanismes régionaux pour la protection des droits de l'homme a été endossée par des gouvernements adhérant aux Nations Unies.

Ce progrès est d'une importance vitale. L'établissement de normes internationales de droits de l'homme et la mise en place de moyens pour la protection de ces droits donne corps à la vision de la Déclaration universelle des Droits de l'Homme.

Il y a trente ans, c'est cette déclaration qui faisait reconnaître la nécessité de respecter les droits inaliénables de tous les êtres humains, sans distinction de race, de nation et de croyance. Elle proclamait que le respect de la dignité de la personne humaine constituait la base de la liberté, de la justice et de la paix dans le monde.

■

Cet engagement en faveur de la dignité humaine n'a pas été respecté: la liberté, la justice et la paix constituent les promesses les moins bien tenues de notre époque.

Les victimes d'injustices économiques, sociales et politiques se sont même vues enlever le droit de se défendre.

On sait qu'il y a des prisonniers d'opinion dans au moins 71 pays. Dans au moins 50 pays, on permet et on perpètre des emprisonnements sans procès.

Des multitudes de prisonniers d'opinion sont soumis à des détentions prolongées en attendant leur procès. Des allégations de torture proviennent de plus du quart des pays dont les gouvernements ont voté pour la protection des droits de l'homme. Presque tous font usage de la peine de mort et, dans plusieurs pays, les disparitions et les exécutions sommaires sont devenues pratique courante.

Le 30ème anniversaire de la déclaration Universelle des Droits de l'Homme n'est pas une occasion de célébration.

Cet Anniversaire devrait constituer la commémoration de tous ceux qui ont connu la mort ou qui ont été réduits au silence dans les rues et dans les prisons, dans les donjons, les camps et les chambres de torture. Chaque exécution constitue une aberration et une honte. Chaque geste de torture a défiguré notre commune humanité.

Chaque voix réduite au silence nous a diminués.

■

Nous, les membres d'Amnistie internationale, sommes déterminés à faire en sorte que cette commémoration des victimes qui ont souffert et qui continuent de souffrir, en dépit de la Déclaration universelle des Droits de l'Homme, soit le signal d'un changement.

Nous exigeons la libération immédiate et inconditionnelle de tous les prisonniers d'opinion, où qu'ils soient détenus.

Nous exigeons la cessation de tous les actes de torture et de cruauté infligés à des prisonniers.

Nous exigeons que tous les prisonniers détenus sans accusation et sans jugement soient soumis à un procès équitable et public devant une cour compétente, indépendante et impartiale, dans le respect intégral du droit de se défendre.

Nous réaffirmons notre opposition intégrale à l'imposition et au châtiment de la peine de mort.

Nous sommes déterminés à faire en sorte que ces principes soient respectés par tous les gouvernements, les mouvements politiques et les citoyens.

Il n'y a que la force de l'opinion publique informée qui puisse réussir à mettre un terme à l'hypocrisie internationale, relative aux drtoits humains.

Nous nous consacrons totalement à cette cause.

Réfugiés au Québec

QUEBEC (PC) — Le Québec a accueilli plus de 36% des réfugiés politiques admis au Canada depuis 1977, révèlent des statistiques rendu publiques par le Parti québecois.

Le Québec a en effet accueilli 2,303 des 6,356 réfugiés au Canada ou des personnes admises « pour des raisons humanitaires ».

Ce sont des citoyens d'origine libanaise qui ont le plus facilement trouvé la route du Québec. Plus de 1,637 des 3,716 venus au Canada ont choisi le Québec, probablement à cause du français qui est la langue commune aux Québécois et aux Libanais.

Le Québec a également accueilli 343 réfugiés Vietnamiens et 153 Chiliens.

Le Québec est la province canadienne qui reçoit depuis 1977 le plus de réfugiés politiques, avec ses 2,303 nouveaux arrivants. Suivent l'Ontario (2,107), l'Alberta (996), la Saskatchewan (316), le Manitoba (296) et la Nouvelle-Ecosse (162).

Les provinces de l'Atlantique reçoivent très peu de réfugiés politiques, probablement à cause de leur territoire restreint.

Ainsi, un seul réfugié, un Libanais, s'est installé à l'Ile-du-Prince-Edouard tandis que seulement 4 s'établissaient à Terre-Neuve, soit un Libanais et trois Vietnamiens.

Avis légaux – Avis publics – Appels d'offres

Voir autres Avis légaux, en page 19

AVIS

PRENEZ AVIS QUE Aldershot Carry-All Service Limited, détentrice du permis 16385-V, conjointement avec ses actionnaires s'adresse à la Commission des Transports du Québec pour que soient transférées 303 actions communes de ladite compagnie à Aldershot Transportation Inc., laquelle est contrôlée par Ronald Henderson qui détient 1,000 actions communes.

Tout intéressé peut contester cette demande de transfert déposée à ladite Commission dans les cinq (5) jours de la troisième parution de cet avis, en s'adressant à la Commission des Transports du Québec, 505 est, rue Sherbrooke, Place du Cercle, Montréal, H2L 1K2.

1ère publication: Jeudi, le 7 décembre 1978
2ème publication: Vendredi, le 8 décembre 1978
3ème publication: Samedi, le 9 décembre 1978

ADRIEN R. PAQUETTE, C.R.
Procureur

AVIS

AVIS est par les présentes donné que SCIMEDICA INC., une corporation constituée en verte de la Loi des Compagnies du Québec, et ayant son siège social dans la Ville de St-Laurent, s'adressera au Ministère des Consommateurs, Coopératives et Institutions Financières de la Province de Québec, pour obtenir la permission d'abandonner sa charte selon les dispositions de la Loi des Compagnies du Québec.

DATE A MONTREAL
ce 1er jour de décembre 1978

(signé) Rhoda Levi
Secrétaire

ALMEDIC LTD.
AVIS

AVIS est par les présentes donné que ALMEDIC LTD., une corporation constituée en vertu de la Loi des Compagnies du Québec, et ayant son siège social dans Ville St-Laurent, s'adressera au ministère des Consommateurs, Coopératives et Institutions Financières de la Province de Québec, pour obtenir la permission d'abandonner sa charte selon les dispositions de la Loi des Compagnies du Québec.

DATE A MONTREAL
ce 1er jour de décembre 1978.

(SIGNE) RHODA LEVI
SECRETAIRE

AVIS DE REQUETE
EN CHANGEMENT DE NOM

Nous donnons avis que FERNAND SINCENNES, sans emploi, résidant et domicilié au 1023 rue Beauregard à Longueuil, district de Montréal, s'adressera au Lieutenant-gouverneur en Conseil pour obtenir un décret changeant son nom en celui de FERNAND TREMBLAY.

MONTREAL, ce 4 décembre 1978

LORD, TOULET & FOURNIER
Procureurs du requérant

Mes Lord, Toulet & Fournier, avocats,
Procureurs du requérant,
1010 est, rue Ste-Catherine, ch. 530,
MONTREAL, P.Q.

MINIBUS FOREST INC. s'adresse à la Commission des transports du Québec dans le but d'être autorisé à donner le service suivant: Permis saisonnier, catégorie spécialisé, transport d'handicapés par wagonnettes spécialement agencées, dans Montréal et tous les endroits situés dans un rayon de cinq milles de ladite ville et retour. Ce service sera donné sept (7) jours par semaine pour une durée de 364 jours et sera opéré 20 heures par jour à raison d'un minimum de 15 voyages par jour pour les fins prévues au règlement 19.

1ère publication 7 décembre 78
2ème publication 8 décembre 78
3ème publication 9 décembre 78

Jacques Forest, p.d.g.

IMMEUBLES GULF, LAPRAIRIE INC.

Avis est par les présentes donné que la compagnie IMMEUBLES GULF, LAPRAIRIE INC., corporation constituée en vertu de la Loi des compagnies de la province de Québec, ayant son siège social au 222 Ste-Marie, Laprairie, Québec, demandera au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières de la province de Québec, la permission d'abandonner sa charte conformément aux dispositions de la Loi des compagnies du Québec et cela, à compter de la date à être fixée par le ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières.

Montréal, Québec, ce 30 novembre 1978.

Pierre Venne, Secrétaire

AVIS D'ENREGISTREMENT

Avis est par les présentes donné, conformément aux dispositions de l'article 1571d du Code Civil, de l'enregistrement au Bureau d'Enregistrement pour la Division d'Enregistrement de Montréal, le 28 novembre, 1978, sous le no. 293136? d'un contrat de Re-transport et Re-transfert de Comptes à recevoir, par lequel Scotia Factors Limited a revendu, re-transféré et re-assigné à Modes Bilboquet (Canada) Ltd "toutes les créances, comptes de livres et comptes à recevoir précédemment transférés et assignés à Scotia Factors Limited par la dite Modes Bilboquet (Canada) Ltd. d'après un contrat daté le 1er jour de février, 1978, et enregistré au Bureau d'Enregistrement de Montréal sous le no. 2850537.

MONTREAL, le 4 décembre, 1978

LOI SUR LA FAILLITE
Avis aux créanciers

Dans l'affaire de la faillite de: AIME PONTBRIAND, préposé à la buanderie, et DAME GINETTE (MASSE) PONTBRIAND, ménagère, mariés sous le régime de la séparation de biens, résidant et domiciliés au 4133 Richelieu, Montréal, Québec.

Avis est par les présentes donné que AIME PONTBRIAND et DAME GINETTE (MASSE) PONTBRIAND ont fait cession de leurs biens le 4 décembre 1978, et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 21 décembre 1978 à 9:30 heures de l'avant-midi, au bureau du syndic soussigné.

Daté à Montréal, ce 5 décembre 1978.

H.H. SILVER, C.A. syndic.

BUREAU:
H.H. SILVER, C.A. syndic
Suite 300
8225 Mayrand,
Montréal, H4P 2C7.
Tél: 737-3611

C.T.Q.
PERMIS SPECIAL

La requérante, Sprung's Transport & Movers Limited, R.R. #6, Owen Sound, Ontario, détentrice du permis no. 20895-V, s'adresse à la Commission des Transports du Québec dans le but d'être autorisée à donner le service suivant:

TRANSPORT RESTREINT — LONGUE DISTANCE — ROUTE RESTREINTE — CONTRAT —

De la frontière Québec-Ontario (ports d'entrée: Rivière Beaudette et Hull) à Rivière du Loup, Baie St-Paul, Daveluyvil, Beauceville, St-Jérôme, Mont-Laurier, Hull et Laurier Station, pour le transport de vitres non emballées, transportées exclusivement dans des semi-remorques de type "A" frame, appartenant ou en possession légale de Canadian Pittsburg Industries, pour le compte de Canadian Pittsburg Industries, et retour avec marchandises avariées et/ou refusées.

Point d'origine en Ontario: Owen Sound
Durée: 364 jours

Tout intéressé peut contester cette demande de permis spécial déposée à ladite Commission, dans les cinq (5) jours de la troisième parution de cet avis, en s'adressant à la Commission des Transports du Québec, 505 est, rue Sherbrooke, Montréal.

1ère publication: 7 décembre 1978
2ème publication: 8 décembre 1978
3ème publication: 9 décembre 1978

CORBEIL, GROLEAU & DUFRESNE
465 St-Jean, Suite 605
MONTREAL, P. Québec

VILLE DE MONTRÉAL
SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS

APPEL D'OFFRES

LA RÉFECTION DE LA PISCINE DU CENTRE PÈRE-MARQUETTE
INDEX: B-1943-1

La date d'ouverture — ■ 9 janvier 1979
Les conditions et les exigences sont contenues dans les documents que l'on peut obtenir aux bureaux de la — ■ Division Technique Architecture ■ Sise au 755 rue Berri, suite 191 (téléphone: 872-2236)
Contre un dépôt remboursable de — ■ $200.00
Sous forme de chèque visé à l'ordre du — ■ Directeur des Finances de la Ville de Montréal.

Un cautionnement ou un chèque visé de $45,000.00 doit accompagner chaque soumission.

FOURNITURE ET INSTALLATION D'UN SYSTÈME D'ÉCLAIRAGE DE VOIES PUBLIQUES SUR LES RUES MONKLAND, D'OXFORD À BENNY
Soumission no 3942

La date d'ouverture — ■ 19 décembre 1978
Les conditions et les exigences sont contenues dans les documents que l'on peut obtenir aux bureaux de la — ■ Division Technique Mécanique-Électricité ■ Sise au 755 Berri, suite 352 Montréal, P.Q.
Contre un dépôt remboursable de — ■ $50.00
Sous forme de chèque visé à l'ordre du — ■ Directeur des Finances de la Ville de Montréal.

Un chèque visé au montant de $4,200.00 devra accompagner chaque soumission.

Quel que soit le mode d'expédition que le soumissionnaire choisit d'adopter, toute soumission doit, pour être validement reçue, se trouver physiquement le jour fixé pour son ouverture, entre les mains du secrétaire administratif à son bureau, chambre 202, Hôtel de Ville, 275 est, rue Notre-Dame, Montréal, avant l'heure de midi. Les soumissions seront ouvertes à midi au bureau du greffier de la Ville à la chambre 120.

HÔTEL DE VILLE DE MONTRÉAL
LE 9 DÉCEMBRE 1978

Le Greffier,
Marc Boyer, C.R.

Carrières et Professions

Les postes sont offerts également aux hommes et aux femmes

Voir autres Carrières et Professions, en pages 22, 23, 24 et 25

CHIRURGIEN-DENTISTE

Dentiste associé demandé pouvant travailler 32 heures par semaine en banlieue est d'Ottawa. Doit de préférence, être bilingue et dynamique. Revenu intéressant et équipement ultra-moderne. S.V.P. contacter:

Dr. Michel M. Guay
1-613-446-5148

IMPORTANTE COMPAGNIE D'ASSURANCE SUR LA VIE

recherche, pour son service de traduction de Montréal, un:

RÉVISEUR

Ayant une expérience confirmée en matière de révision et de traduction, spécialement en assurance.

Une bonne pratique de la rédaction est en outre exigée.

Excellentes conditions de travail.

Adresser C.V. et prétentions à:

Chef du service de traduction
B.P. 411
Place Bonaventure
Montréal, H5A 1B8

AVOCAT

Le Centre de Services Sociaux Ville-Marie est à la recherche d'un avocat en vue de travailler dans son contentieux.

Sous l'autorité du Directeur du contentieux, le candidat ayant deux à trois années d'expérience, sera appelé à travailler en étroite collaboration avec le Directeur de la protection de la jeunesse à l'implantation de son département. De façon générale, il participe au traitement des affaires juridiques du C.S.S.V.M. Une expérience à la Cour et le bilinguisme sont des conditions essentielles. Il s'agit d'un poste permanent offrant des possibilités intéressantes pour un jeune avocat.

Le salaire et les avantages sociaux sont à discuter.

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae, avant le 21 décembre 1978, à:

Maureen Cohen, Assistante
Planification de la Main-d'Oeuvre
Centre de Services Sociaux Ville-Marie
855 est, rue Ste-Catherine
Montréal H2L 4N4

LE CONSEIL SCOLAIRE DE LA RIVE NORD

160 avenue Sprude, Elliott Lake, Ontario
École Secondaire W. C. Eaket, Blind River, Ontario

recherche pour le 2 janvier 1979

DEUX PROFESSEURS

qualifiés pour enseigner une combinaison de deux des matières suivantes:

- **Anglais**
- **Français**
- **Dactylographie**
- **Éducation physique (garçons)**

Faire parvenir vos demandes à:

M. G. Lefèbvre
Directeur adjoint
École Secondaire W.C. Eaket
Blind River, Ontario P0P 1B0
Tél.: (705) 356-1042

W.C. Eaket, *Président* — **W. Mair**, *Directeur de l'Éducation*

DIRECTEUR

DES SERVICES DE RÉADAPTATION

Notre centre d'accueil de réadaptation offre des services d'internat (136) et des services externes à des handicapés mentaux de 5 à 18 ans.

Supérieur immédiat: Directeur général.

Nature de la fonction:
Planifier, coordonner et contrôler les activités relatives à la vie de groupe des bénéficiaires de l'établissement dans le but de promouvoir leur réadaptation physique, intellectuelle, psychologique et sociale.

Exigences:
- Posséder un diplôme de deuxième cycle dans le domaine de l'enfance inadaptée ou l'équivalent.
- Avoir une bonne connaissance du milieu rééducatif institutionnel et non institutionnel.
- Être en mesure d'assumer un réel leadership auprès de son personnel quant à l'établissement de politique rééducative.
- Posséder de solides notions de gestion de personnel (v.g. gestion par objectifs).

Salaire: Selon les normes salariales du ministère des Affaires sociales.

Faire parvenir curriculum vitae, avant le 2 janvier 1979, à:

Arthur Robillard
Directeur général
Institut Doréa Inc.
C.P. 1000
Franklin Centre,
Cté Huntingdon. G0S 1E0

Coordonnateur(trice)

DES PROGRAMMES DE TECHNIQUES INFIRMIÈRES

Le Service de Soins Palliatifs de l'Hôpital Royal Victoria est à la recherche d'un(e) infirmier(ère) pour développer, coordonner et évaluer les programmes d'enseignement.

Qualifications:
- Entièrement bilingue (français-anglais écrits et parlés)
- Connaissance des relations interpersonnelles, facilité à s'exprimer en public, habileté à rédiger et à enseigner.
- 5 ans d'expérience clinique
- Diplôme universitaire de préférence.

Si vous êtes intéressé, appeler:

842-1231, postes 1838, 1662, 1558
DIMANCHE, 10 DÉCEMBRE 1978
de 11:00 A.M. à 2:00 P.M. **seulement**

Association professionnelle des Technologistes médicaux du Québec

recherche

CONSEILLER TECHNIQUE

Fonctions:
- informer, conseiller les membres.
- participer à la préparation et l'application de la convention collective.

Exigences:
- Connaître le domaine de la biologie médicale serait un atout.
- Expérience en relation de travail ou formation connexe serait appréciée.

Lieu de travail:
Un poste pour la Région de Québec principalement.
La personne devra être disponible à voyager à travers la province.

Salaire:
- À discuter selon expérience et antécédents.

Faire parvenir curriculum vitae avant le 3 janvier 1979 à:

Comité de Sélection
A.P.T.M.Q.
1595, St-Hubert, Suite 100
Montréal, Qué.
H2L 3Z2

LE COLLÈGE MILITAIRE ROYAL DE SAINT-JEAN

demande les services d'un

PROFESSEUR DE PHYSIQUE

pour la deuxième session de l'année scolaire 1978-79, en remplacement d'un professeur en congé.

Période d'emploi: 1er janvier au 30 juin 1979.
Traitement: selon le curriculum vitae.
Diplôme requis: un doctorat en physique est souhaitable.
Langue d'enseignement: le français.
Clôture du concours: quand le candidat souhaité aura été trouvé.
Enseignement: cours de physique au niveau collégial ou universitaire.
Expérience: l'expérience dans l'enseignement au niveau collégial ou universitaire est un avantage.

Prière de faire parvenir sa demande (et son curriculum vitae) en utilisant la formule de demande d'emploi (PSC 367-4110) de la Commission de la Fonction publique du Canada, disponible dans les bureaux de poste, à:

Le Principal et directeur des études
Collège militaire royal de Saint-Jean
Saint-Jean, Québec.
J0J 1R0

LE COLLÈGE DE JOLIETTE

demande un:

CONSEILLER EN INFORMATION SCOLAIRE ET PROFESSIONNELLE

À temps partiel (4 jours par semaine) pour la période suivante: de janvier à mai 1979.

Nature du travail:
Les emplois de conseiller en information scolaire et professionnelle sont des emplois de professionnel qui comportent plus spécifiquement des fonctions d'assistance individuelle ou collective aux étudiants dans le choix de leur carrière scolaire et professionnelle par la diffusion et la présentation de renseignements concernant la description et les exigences des programmes académiques et des divers secteurs du monde du travail.

Qualifications requises:
- Diplôme universitaire terminal de premier cycle dans un champ de spécialisation appropriée, notamment:
  - Information scolaire et professionnelle.
  - Orientation.
- Expérience souhaitable au secteur collégial.

Envoyer curriculum vitae au plus tard, jeudi le 14 décembre 1978, à 17 heures, à:

Bureau du personnel
Concours: Conseiller en Information scolaire et professionnelle
Collège de Joliette
20, rue St-Charles Sud
Joliette, Qué. J6E 4T1

AVOCAT(E)

Éditeur de publications juridiques spécialisées est à la recherche d'un(e) avocat(e) bilingue. Le(la) candidat(e) devra traduire et résumer des cas de Cour.

Lieu de travail: Don Mills, Ontario.

Salaire et autres avantages à discuter.

Les intéressés(es) sont priés(es) de fournir un curriculum vitae à:

M. K. Lata
CCH Canadian Limited
6, Garamond Court
Don Mills, Ontario M3C 1Z5

INSTITUT DE CARDIOLOGIE DE MONTRÉAL

requiert pour son service de soins infirmiers un (e)

COORDONNATEUR (TRICE)

EN FORMATION ET EN ÉVALUATION DES SOINS

Fonctions:
Sous l'autorité immédiate du Directeur du service des soins infirmiers le (la) coordonnateur (trice) de l'évaluation de la qualité des soins est responsable de planifier, coordonner et donner la formation afin d'assurer la compétence du personnel.

Exigences:
- Membre en règle de l'O.I.I.Q.;
- Cours post-scolaire en cardiologie exigé;
- Formation universitaire premier cycle en sciences infirmières ou andragogie souhaitable;

Salaire:
- Expérience pertinente en milieu hospitalier.

Classe 12, selon les principes et règles du M.A.S. relatifs à la détermination du salaire des cadres.

Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leur curriculum vitae, avant le 22 décembre 1978, au:

Directeur du Service
des Soins Infirmiers
Institut de Cardiologie
de Montréal
5000 est, rue Bélanger
Montréal, Qué. H1T 1C8

FUTUR CLSC ST-ÉDOUARD

Trois postes pour une durée de trois mois.

1 poste d'organisateur communautaire:

bacc en sciences humaines
champ d'intervention: entraide familiale, voir à la formation de groupes d'entraide dans le quartier, mise en commun des ressources familiales.
une très bonne connaissance du quartier est essentielle.

1 poste d'organisateur communautaire:

bacc en sciences humaines
champ d'intervention: aller chercher les ressources nécessaires pour mettre sur pied des rencontres sur le thème de la santé axée sur l'éducation.

1 travailleur communautaire:

DEC avec spécialisation en techniques sociales ou expérience pertinente du milieu.
champ d'intervention: mise sur pied d'un centre de références pour le quartier, voit à la réception et à l'orientation de la clientèle.
une très bonne connaissance du quartier est essentielle.

Faire parvenir toutes les demandes par la poste avant samedi le 16 décembre à:

CLSC ST-ÉDOUARD
7335 de Normanville app. 5,
Montréal, H2R 2V1

COMMISSION SCOLAIRE RÉGIONALE HARRICANA

recherche un:

DIRECTEUR DES SERVICES ÉDUCATIFS

Dimension de l'organisme:
- 4,200 étudiants réguliers
- Une clientèle adulte de 320 étudiants

Attributions:
- Sous l'autorité du Directeur général, le Directeur des services éducatifs est responsable de la gestion de l'ensemble des programmes d'enseignement, d'apprentissage et d'activités étudiantes incluant l'aide financière, ainsi que des ressources affectées à ce service.
  de plus,
- Il participe à l'élaboration des objectifs et des politiques de la Commission;
- Définit les objectifs et les politiques propres à son service compte tenu des politiques et objectifs généraux de la Commission;
- Établit ses programmes et en évalue les résultats;
- Assiste et conseille le Directeur général, les cadres des écoles et de la Commission sur toute matière ayant trait à la gestion des services éducatifs.

Qualifications minimales requises:
- Diplôme universitaire terminal de premier cycle dans un champ de spécialisation appropriée;
- Expérience pertinente d'au moins cinq (5) ans;

Entrée en fonction: le 1er janvier 1979.
Conditions de travail:
Selon la politique administrative et salariale du ministère de l'Éducation.

Les candidatures accompagnées du curriculum vitae devront parvenir avant le 15 décembre 1978, à:

Rodolphe Corriveau
Directeur général
800, 1ère rue est
Amos, J9T 2H8

Québecor inc.

Directeur de l'Information

Les Éditions du Réveil

Québecor, dont la réputation n'est plus à faire dans le domaine des Journaux et Imprimeries, est à la recherche d'un Directeur de l'Information pour sa filiale du Saguenay.

Le/a candidat/e idéal/e aura au moins une formation du niveau CÉGEP en Journalisme et plusieurs années d'expérience, reliées à la mise en page, l'évaluation et la correction des textes.

Ce/tte Directeur/rice aura la responsabilité de l'Information pour les trois hebdos de cette filiale et aura à superviser plusieurs journalistes. Une connaissance de la Région du Saguenay et une bonne expérience en relations de travail, seraient souhaitables.

La rémunération attachée à ce poste saura satisfaire ceux qui gagnent actuellement, environ $21,000.00. Si ce poste vous intéresse, nous vous prions de faire parvenir votre curriculum vitae aux:

Les Éditions du Réveil,
Att. Monsieur Serge Côté,
73 rue du Vieux Pont,
Jonquière, Qué.
G7X 3M7

LA COMMISSION SCOLAIRE MARIE-VICTORIN

requiert les services d'un

DIRECTEUR GÉNÉRAL

qui cumulera également les fonctions de directeur de l'enseignement et de directeur du personnel.

L'emploi de directeur général d'une commission comporte la responsabilité totale de la gestion (planification, organisation, direction, contrôle, évaluation) de l'ensemble des programmes et des ressources de l'organisme pour l'ensemble des unités administratives, des établissements et des champs d'activité: l'enseignement, la vie étudiante, le personnel, les finances, l'équipement, l'informatique, le secrétariat général, conformément aux dispositions légales et réglementaires en vigueur.

L'employeur:
La Commission Scolaire, située sur un territoire s'étendant de St-Antoine de Tilly à Leclercville, dispense de l'enseignement élémentaire à environ 1,300 élèves, regroupés dans 8 écoles. Le Centre administratif est situé à Issoudun, comté Lotbinière (25 milles de Québec).

Qualifications requises:
- Diplôme universitaire de 1er cycle, mais de préférence de 2e cycle;
- Dix (10) années d'expérience, de préférence dans le milieu de l'éducation, dont au moins cinq (5) dans un emploi de cadre;
- Une habileté à résoudre des problèmes administratifs et techniques complexes.

Traitement:
Selon les normes du ministère de l'Éducation du Québec.

Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur curriculum vitae avant le 20 décembre 1978 à 16 h 30 min. à:

Commission Scolaire Marie-Victorin
a/s Service du Personnel
268, Bois-Franc
ISSOUDUN, Comté Lotbinière, P.Q.
G0S 1L0

LA SOCIÉTÉ D'AMÉNAGEMENT DE L'OUTAOUAIS

DEMANDE

Un agent de développement économique

Fonctions:
Sous l'autorité du directeur de l'expansion industrielle et commerciale:
- Participe à la préparation du programme d'action économique;
- S'occupe de l'aménagement, du développement et de l'administration des parcs industriels et des zones commerciales du territoire desservi par la S.A.O.;
- Rencontre les hommes d'affaires, les dirigeants d'industries et les chefs de file de la communauté;
- Participe à la préparation des documents de promotion économique;
- Visite les industriels et les commerçants qui auraient intérêt à s'installer dans la région;
- S'intéresse à l'expansion des industries et des commerces existants.

Exigences:
Le (la) candidat(e) devra, de préférence, avoir un diplôme universitaire en science économique ou en sciences de l'administration et/ou formation et expérience jugées équivalentes. De plus, le(la) candidat(e) devra avoir l'esprit de travail d'équipe et d'organisation communautaire et devra pouvoir s'exprimer couramment en français et en anglais.

Traitement: Selon qualifications et expérience.

Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur offre par écrit, accompagnée de leur curriculum vitae, au plus tard le 3 janvier 1979, au:

Directeur de l'administration
Société d'aménagement
de l'Outaouais
768, boulevard St-Joseph
Case postale 1666
Hull (Québec)
J8X 3Y5

Société d'aménagement de l'Outaouais
Gouvernement du Québec

Carrières et Professions

Les postes sont offerts également aux hommes et aux femmes

Voir autres Carrières et Professions, en pages 21, 23, 24 et 25

SECRÉTAIRE ET DIRECTEUR DU CONTENTIEUX

Notre client est une entreprise progressive, membre d'un important groupe national oeuvrant dans le secteur des services. En poste au siège social de Montréal et sous l'autorité immédiate du président, le nouveau titulaire sera responsable de toutes les activités reliées au secrétariat et au contentieux de la société. Il agira également comme conseiller en matière juridique litigieuse et non-litigieuse ainsi que dans les secteurs réglementaires touchant plus particulièrement l'entreprise.

Le candidat que nous recherchons est licencié en droit et membre en règle du Barreau du Québec. Il possède un minimum de cinq (5) ans d'expérience pertinente dans la gestion d'un contentieux, en plus d'une connaissance pratique au niveau d'un secrétariat. Il connait la législation fédérale et provinciale en matière fiscale, immobilière et corporative. Idéalement, il est familier avec les portefeuilles d'assurances générales et responsabilité. Fort stratège et habile négociateur, il possède l'art de convaincre et de solutionner des problèmes à la fois complexes et diversifiés.

Le traitement et les avantages offerts sauront intéresser les candidats d'un calibre supérieur, désireux de relever un nouveau défi et de progresser à la mesure de l'entreprise.

Ce poste est également offert aux hommes et aux femmes.

Toute demande sera traitée avec une discrétion absolue et devra être adressée au soussigné.

Bureau de Montréal
1405 rue Peel, Bureau 402
Montréal, Québec H3A 1S5
Tél.: 845-8249
Dossier No. 128 EL
Attention: Claude Paradis

Piché, Charron & Associés
Conseillers en gestion - Bureaux à Montréal et Québec

VICE-PRÉSIDENT DES OPÉRATIONS
SIÈGE SOCIAL DE MONTRÉAL

Notre client est bien connu dans un secteur de pointe relié aux communications pour son dynamisme et sa croissance rapide. Afin de répondre aux besoins créés par l'avènement d'une technologie d'avant-garde, on vient de créer le poste de vice-président des opérations. Le nouveau titulaire sera sous l'autorité du président et aura l'entière responsabilité de la direction de plus de 600 employés répartis à travers la province dans les unités d'opérations et regroupant les services à la clientèle, les ventes, la production ainsi que les services de soutien techniques et administratifs nécessaires au bon fonctionnement de l'entreprise.

Le candidat idéal est diplômé universitaire en génie ou dans une science administrative appropriée, en plus de détenir un M.B.A. Il possède plusieurs années d'expérience pertinente comme généraliste à un poste supérieur de gestion dans une grande entreprise orientée principalement vers le consommateur et les services à la clientèle. Il a déjà démontré sa capacité de planifier et de diriger des opérations d'envergure, d'en contrôler les coûts et le rendement, tout en favorisant l'accroissement des ventes. De préférence, il est familier avec la technologie complexe et la législation reliées aux communications électroniques. Habile stratège et gestionnaire émérite, il communique avec une grande facilité à tous les échelons de l'entreprise et de la société.

Le traitement et les conditions d'appoint offertes sont à la mesure du défi et de l'importance accordés à ce nouveau poste.

Ce poste est également offert aux hommes et aux femmes.

Toute demande sera traitée avec une discrétion absolue et devra être adressée au soussigné.

Bureau de Montréal
1405 rue Peel, Bureau 402
Montréal, Québec H3A 1S5
Tél.: 845-8249
Dossier no. 126 EL
Attention: Claude Paradis

Piché, Charron & Associés
Conseillers en gestion - Bureaux à Montréal et Québec

CONTRÔLEUR
CHAINE CANADIENNE DE RESTAURANTS

Notre client est une entreprise opérant une chaîne de restaurants prospères à travers le Canada. Nous recherchons un contrôleur pour le siège social de cette société, située au Nouveau-Brunswick. Le titulaire sera principalement responsable au président de la coordination et de la consolidation des budgets et des états financiers périodiques, de la comptabilité générale, de la planification financière et de la vérification interne, ainsi que du contrôle et des politiques bancaires. Il a sous son autorité un personnel spécialisé hautement compétent qui l'assiste dans ses fonctions administratives et comptables.

Le candidat recherché est un homme d'affaires averti, détenteur d'un titre de C.A. ou de R.I.A. Il possède une solide expérience dans le secteur industriel, de préférence auprès d'une entreprise à succursales multiples, où il coordonne la production des états financiers et des budgets, en effectue l'analyse périodique et recommande les correctifs nécessaires. Il est un chef de file naturel, possédant une forte personnalité et capable de diriger. Il a à son actif des réalisations concrètes dans le domaine de la finance et du contrôle.

Ce poste s'adresse particulièrement aux gestionnaires bilingues dont le revenu actuel est de $25,000 et plus, qui désirent se tailler une carrière prometteuse au sein d'un groupe jeune et dynamique.

Ce poste est également offert aux hommes et aux femmes.

Toute demande sera traitée avec une discrétion absolue et devra être adressée comme suit:

Bureau de Montréal
1405 rue Peel, Bureau 402
Montréal, Québec H3A 1S5
Tél.: 845-8249
Dossier no. 131 EL

Piché, Charron & Associés
Conseillers en gestion - Bureaux à Montréal et Québec

PROGRAMMEUR ASSISTANCE TECHNIQUE SURNUMÉRAIRE: Soir et samedi

FONCTION:
Sous la responsabilité du responsable de l'informatique, le programmeur titulaire de ce poste fournit une assistance technique aux étudiants de l'Ecole de technologie supérieure et voit à divers travaux de programmation.

SCOLARITÉ — EXPÉRIENCE
- D.E.C. en informatique avec un minimum de deux (2) années d'expérience pertinente ou
- Etudes en voie de compléter un baccalauréat dans un champ de spécialisation appropriée avec une (1) année d'expérience pertinente.

AUTRES
- Connaissance des langages de contrôle JCL/OS (IBM) et KCL/KRONOS (CDC).
- Expérience des compilateurs Fortran.
- Facilité de communication.

TRAITEMENT
Selon l'échelle de salaire des employés du groupe technique en vigueur à l'Ecole de technologie supérieure: $7.02 à $11.08 de l'heure.

TECHNICIEN EN AUDIO-VISUEL

FONCTION:
Sous la responsabilité du directeur des Communications, le technicien en audio-visuel voit à l'entretien et au bon fonctionnement des équipements audio-visuels et au système de prêt aux usagers.

SCOLARITÉ:
D.E.C. en techniques audio-visuelles ou en électronique.

EXPÉRIENCE:
Minimum de trois (3) années d'expérience pertinente.

AUTRES:
Connaissances théoriques et pratiques du fonctionnement des appareils habituellement utilisés en audio-visuel.
Sens de l'organisation
Posséder certaines aptitudes pédagogiques
Capacité de communication

TRAITEMENT:
Selon l'échelle des employés du groupe technique en vigueur à l'Ecole de technologie supérieure: $6.15 à $9.91 de l'heure.

LIEU DE TRAVAIL:
Montréal

Les personnes intéressées à ces postes doivent faire parvenir leur curriculum vitae avant 17h00 le 15 décembre 1978 au:

Service du personnel
Ecole de technologie supérieure
130 est, rue Ste-Catherine
Montréal, Qué.
H2X 1K9
Université du Québec

Cégep régional de la Côte-Nord

POSTES D'ENSEIGNANTS
(hiver 1979)

Droit
Droit des affaires: discipline
(401-916-76): numéro du concours
Charges d'enseignement: deux groupes, 6 périodes-semaine
Qualifications requises: être avocat de profession et posséder une certaine expérience du droit des affaires.

Comptabilité
Comptabilité pour fonds: discipline
(410-613-74): numéro du concours
Charges d'enseignement: 1 groupe, 3 périodes-semaine
Qualifications requises: posséder un diplôme universitaire de premier cycle, en administration avec spécialisation en comptabilité.

Techniques de secrétariat:
Rédaction de documents: discipline
(412-441-77): numéro du concours
Charges d'enseignement: 1 groupe, 4 périodes-semaine
Qualifications requises: posséder un diplôme universitaire de premier cycle.

Dessin
Dessin (1): discipline
(511-221-78): numéro du concours
Charges d'enseignement: 1 groupe, 3 périodes-semaine
Qualifications requises: posséder un diplôme universitaire de premier cycle en arts plastiques ou en arts visuels.

Anglais
Anglais: discipline
(604-201-71): numéro du concours
Charges d'enseignement: 3 groupes, 9 périodes-semaine
Qualifications requises: posséder un diplôme universitaire de premier cycle en lettres, anglais ou en enseignement de l'anglais, langue seconde.

Mathématiques
Calculs différentiels et intégrals (1): discipline
(201-103-77): numéro du concours
Charges d'enseignement: pleine charge, 3 groupes, 15 périodes-semaine
Qualifications requises: posséder un diplôme universitaire de premier cycle confirmant une spécialisation en mathématiques. La préférence sera accordée aux candidats détenants un diplôme de 2e cycle dans cette discipline.

Histoire
Évaluation sociale, économique et politique du Canada jusqu'à 1850: discipline
(330-920-75): numéro du concours
Charges d'enseignement: 3 périodes-semaine
Qualifications requises: posséder un diplôme universitaire de 1er cycle en histoire.

Techniques infirmières
discipline:
Profession infirmière et maladies:
(180-201-75): numéro du concours
Charges d'enseignement: 12 périodes-semaine
Soins infirmiers pédiatriques
(180-401-75): numéro du concours
Charges d'enseignement: 3 périodes-semaine
Qualifications requises:
— posséder un permis de pratique de l'O.I.I.Q.
— avoir une expérience valable du travail d'infirmier.
— la préférence sera accordée aux candidats détenants un diplôme de 1er cycle (diplôme universitaire) en sciences infirmières.

Techniques infirmières
Soins infirmiers obstétricaux
(180-301-75)
Charges d'enseignement: demi-charge, 7 périodes-semaine
Qualifications requises:
— posséder un permis de pratique de l'O.I.I.Q.
— avoir une expérience valable du travail d'infirmier.
— la préférence sera accordée aux candidats détenants un diplôme universitaire de 1er cycle en sciences infirmières.

Techniques infirmières
Discipline
Soins infirmiers médicaux chirurgicaux: cours
(180-601-75)
Charges d'enseignement: pleine charge, 13 périodes-semaine
Qualifications requises:
— posséder un permis de pratique de l'O.I.I.Q.
— avoir une expérience valable du travail d'infirmier.
— la préférence sera accordée aux candidats détenants un diplôme universitaire de 1er cycle en sciences infirmières.

Techniques infirmières
Discipline
Nutrition normale: cours
(180-990-74)
Charges d'enseignement: 1 groupe, 2 périodes-semaine
Qualifications requises: posséder un diplôme universitaire de 1er cycle en techniques ou en nutrition.

Biologie et chimie
Micro-biologie et immunologie: cours
(101-942-78)
Charges d'enseignement: 1 groupe - théorie, 2 groupes - laboratoire
Cours: chimie organique II (202-302-75): numéro du concours
Qualifications requises: posséder un diplôme universitaire de 1er cycle en biologie avec spécialisation appropriée. La préférence sera accordée aux candidats détenants un diplôme universitaire de 2e cycle.

Les candidatures à l'un ou l'autre de ces postes doivent être adressées à M. Laurent Martineau, directeur-adjoint, Campus Mingan, 25 de la Vérendrye, Sept-Iles, Québec, Téléphone: (418) 962-9848, et être accompagnées d'un curriculum vitae **complet** (incluant les attestations d'études); la date d'entrée en fonction pour chacun de ces postes est le 15 janvier et le début des cours est fixé au 22 janvier 1979.

Fermeture des concours: le 14 décembre 1978 à 17 heures.

Mme Castonguay, secrétaire.

Une association industrielle reconnue oeuvrant dans le domaine de la protection du milieu, requiert les services d'un:

DIRECTEUR

Le poste:
— Assumer la direction générale des activités de l'association qui s'occupe de l'étude de l'environnement;
— Bureau à Montréal

Le candidat:
Ce poste intéressera les personnes dynamiques ayant oeuvré durant au moins 5 ans, en tant que gestionnaire à des niveaux intermédiaires ou supérieurs d'une entreprise et capables de cumuler des fonctions aussi diverses et intéressantes que:
— Le contrôle, avec l'aide du personnel technique du laboratoire, de toutes les opérations de l'association;
— La gestion des ressources humaines et financières ainsi que l'élaboration et le contrôle des budgets;
— Les relations avec les compagnies, les membres, les gouvernements et le public en général.

Les exigences:
— Une excellente connaissance du français et de l'anglais est requise;
— Une expérience pertinente dans le domaine de la protection de l'environnement serait souhaitable et pourrait pallier à l'absence d'un diplôme universitaire.

Traitement:
— Le salaire serait établi en fonction des qualifications et de l'expérience du candidat;
— Une gamme complète d'avantages sociaux.

Les candidats intéressés sont priés de faire parvenir leur curriculum vitae à l'adresse suivante:

DOSSIER 3112
Le Devoir
C.P. 6033, Montréal H3C 3C9

Commission de Transport de la Communauté Régionale de l'Outaouais

DIRECTEUR(TRICE) GÉNÉRAL(E) ADJOINT(E)

Responsabilités:
Sous la responsabilité du Président-directeur général le Directeur général adjoint assume le lien entre les différents chefs de service et la Commission élabore des programmes d'activité, le tout en conformité avec les politiques et les directives émises par la Commission de Transport de la Communauté Régionale de l'Outaouais.

Exigences:
Détenir un diplôme universitaire en administration, nécessitant 17 années d'étude, ou toute autre préparation jugée équivalente et ayant une affinité avec les responsabilités de l'emploi.
Le candidat aura en plus 5 années d'expérience dans le domaine ou à un poste similaire.

Rémunération:
Selon les normes de rémunération en vigueur pour ce poste.

Inscription:
Veuillez faire parvenir votre demande d'emploi, accompagnée de votre curriculum vitae avant le 20 décembre 1978 à:

M. Pierre Caron,
Président-directeur général,
Commission de Transport
de la Communauté Régionale
de l'Outaouais,
111, rue Jean-Proulx,
Hull, Québec. J8Z 1T4

N.B.: Une description détaillée des responsabilités peut être obtenue en s'adressant à M. Pierre Caron, P.-D.G. à l'adresse mentionnée ci-haut.

COMMISSION SCOLAIRE SAINTE-FOY

PRINCIPAL

La Commission scolaire Sainte-Foy sollicite des candidatures, sans discrimination de sexe, en vue de combler ses effectifs de cadres d'établissement de niveau 1 (principal).

SOMMAIRE DE LA FONCTION:
Sous l'autorité immédiate du Directeur du réseau des services éducatifs, le Principal est responsable de l'organisation administrative, pédagogique et financière de son école. Il assume la gestion du personnel des divers champs d'activités de l'école conformément aux politiques, règles et conventions collectives en vigueur et suivies à l'intérieur de son école, avec la Commission et avec le milieu desservi par l'école.

QUALIFICATIONS REQUISES:
— Détenir une autorisation personnelle permanente d'enseigner, décernée par le Ministre.
— Posséder une formation exigeant au moins seize (16) ans de scolarité.
— Posséder une expérience d'au moins cinq (5) ans comme enseignant ou professionnel, dont au moins trois (3) ans comme enseignant, de préférence au primaire.
— L'expérience du candidat recherché traduira un intérêt marqué envers l'innovation pédagogique et une ouverture sur la gestion impliquant les divers agents de l'éducation.
— Posséder une habileté à résoudre des problèmes d'ordre pédagogique et administratif.
— Posséder les aptitudes et traits de personnalité requis pour l'exercice de la fonction.

CONDITIONS DE TRAVAIL:
— Salaire: $19,290 - $30,852, selon les qualifications, l'expérience et l'affectation.
— Autres conditions: selon la Politique administrative et salariale du MEQ et les règles en vigueur à la Commission.
— Entrée en fonction immédiate.

Toute personne intéressée à soumettre sa candidature voudra bien le faire par écrit, en soumettant un curriculum vitae complet accompagné de photocopies de diplômes et autres documents pertinents.

Les offres de services seront reçues jusqu'à 16h30, le lundi 18 décembre 78. Les candidatures de personnes actuellement à l'emploi de la Commission scolaire seront considérées en premier lieu.

SERVICES DU PERSONNEL
COMMISSION SCOLAIRE SAINTE-FOY
1000, Avenue Joli-Bois
C.P. 9588
Sainte-Foy G1V-2M2

Le Centre des Langues Feuille d'Érable Ltée
est à la recherche de

PROFESSEURS

Français, langue seconde

Exigences:
Les candidats doivent posséder un baccalauréat et de l'expérience dans l'enseignement du français, langue seconde.

Lieu de travail: Montréal.

Les personnes intéressées (hommes ou femmes) doivent appeler le lundi, 11 décembre 1978, au numéro:

931-5182

Carrières et Professions

Les postes sont offerts également aux hommes et aux femmes

Voir autres Carrières et Professions, en pages 21, 22, 24 et 25

ORGANISATEUR (TRICE) COMMUNAUTAIRE

Fonction:
Animation des réunions d'information et mobilisation des locataires aux prises avec des problèmes de logement.
Exigences:
Diplôme universitaire en organisation communautaire ou l'équivalent, et/ou expérience pertinente; bilingue; disponibilité pour travailler certains soirs.
Durée de l'emploi:
4 mois, avec possibilité de rendre l'emploi permanent.
Salaire: environ $200. par semaine.

Le candidat doit envoyer son curriculum vitae, avant le 16 décembre 1978, à:

L'Association des Locataires de Côte-des-Neiges, 3600, Van Horne, suite 200, Montréal H3S 1R6

Collège Saint-Jean-sur-Richelieu
COLLEGE D'ENSEIGNEMENT GENERAL ET PROFESSIONNEL

Le Collège Saint-Jean-sur-Richelieu recherche les services de professeurs pour la session H-79 dans les disciplines suivantes:

Mécanique (pleine charge)

241-291	7 p./s.	Machines-Outils (laboratoire)
241-291	4 p./s.	Machines-Outils (théorie)
241-292	2 p./s.	Machines-Outils (théorie)
242-101	4 p./s.	Sc. graphiques

Mécanique (temps partiel)

241-281	6 p./s.	Traitement thermique
241-461	3 p./s.	Organisation scientifique du travail

Électrotechnique (pleine charge)

243-210	6 p./s.	Analyse de circuits (théorie)
243-210	8 p./s.	Analyse de circuits (laboratoire)

Électrotechnique (temps partiel)

243-420	3 p./s.	Électronique Ind. II (théorie)
243-420	4 p./s.	Électronique Ind. II (laboratoire)
243-430	2 p./s.	Machines et contrôles CA (laboratoire)

Psilogie (temps partiel — 6 p./s.)

Dactylo (temps partiel — 4 p./s.

Techniques infirmières (pleine charge) — 601

Techniques infirmières (pleine charge) 17 semaines — 201

Techniques infirmières (temps partiel) 9 p./s. — 501

Qualifications requises: Diplôme universitaire pertinent.

Faire parvenir votre curriculum vitae au plus tard le 12 décembre 1978, à:

Jules Roy
Directeur des Services du personnel
Collège Saint-Jean-sur-Richelieu
C.P. 1018
Saint-Jean-sur-Richelieu, Que.
J3B 7B1

Université de Montréal

École de Criminologie

Agent de recherche

Qualifications requises:
— Études supérieures en Droit.
— Bonnes connaissances en criminologie et en méthodes de recherches (quantitatives).

Adresser son Curriculum Vitae à:

l'École de criminologie
Université de Montréal
3150, Jean Brillant
Montréal, Qué.
a/s M. Fréchette

RELATIONS DE TRAVAIL

Recherche et analyse

Se rapportant au directeur du Service des relations de travail, le titulaire aura à développer les programmes de recherche et d'analyse reliés aux activités du service.

Parmi les attributions principales, figurent la mise sur pied d'un service d'analyse des conventions collectives; l'établissement de méthodes et normes reliées aux avantages, coûts et alternatives des divers projets; l'exécution et le contrôle des travaux requis par la législation entourant les relations de travail et divers travaux de recherche et d'analyse.

Les candidats seront détenteurs d'un diplôme universitaire de premier cycle en relations industrielles, administration, psychologie ou sociologie et posséderont une expérience pertinente en recherche et analyse ainsi qu'en supervision de personnel.

Ce poste est également offert aux hommes et aux femmes.

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae à:

L'Agent de recrutement

Banque Canadienne Nationale
500, Place d'Armes, Montréal, Québec H2Y 2W3

DIRECTEUR DU BUREAU DES RELATIONS DE TRAVAIL

SOMMAIRE DE LA FONCTION:
Sous la responsabilité du secrétaire général, cette personne agit comme directeur du Bureau des Relations de Travail et comme conseiller auprès des autorités de l'Université.

TÂCHES ET RESPONSABILITÉS PRINCIPALES:
— Diriger une équipe s'occupant de tout ce qui est relations de travail;
— Voir à la rédaction des divers projets d'une convention collective;
— Négocier et interpréter les conventions collectives de travail;
— Constituer un dossier sur chaque point d'une clause de convention qui semble faire problème;
— Recevoir et administrer les griefs à travers les différentes étapes prévues aux conventions collectives de travail y compris les arbitrages;
— Conseiller les différents organismes et les autorités de l'Université sur toute question de relations de travail;
— Rencontrer les directeurs de services, directeurs de départements et vice-doyens pour prévenir ou régler les griefs;
— Représenter l'Université et participer à divers comités internes et externes en ce qui a trait aux relations de travail;
— Exécuter des recherches appropriées au travail.

QUALIFICATIONS REQUISES:
— 1er diplôme universitaire de type professionnel ou un diplôme universitaire de 2e cycle;
— Une expérience pertinente dans le domaine des relations de travail.

TRAITEMENT:
À déterminer selon les qualifications, l'expérience et l'échelle de salaires des cadres de l'Université du Québec à Montréal.

Les candidatures accompagnées d'un curriculum vitae doivent être envoyées au Secrétariat général avant le 18 décembre 1978 à 17:00 au bureau 7210, Pavillon Louis-Jolliet ou C.P. 888, Succursale A, Montréal, Qué. H3G 3P8.

Université du Québec à Montréal

L'HÔPITAL HONORÉ MERCIER INC.

St-Hyacinthe, Québec

DIRECTEUR ADJOINT

service du personnel

L'Hôpital est à la recherche d'une personne dynamique pour se joindre à son équipe de gestion des ressources humaines.

Le (la) candidat (e) devra assister le directeur du personnel dans l'exercice de ses fonctions et plus particulièrement en matière de relations patronales/syndicales.

Qualifications requises:
Détenir un diplôme universitaire de 1er cycle en relations industrielles ou en administration de personnel et posséder un minimum de deux (2) ans d'expérience dans le domaine des relations de travail.

Traitement:
Classe 14: minimum, $19,450., maximum, $27,417. selon les qualifications et l'expérience (sujet à revision, rétroactivement au 1er juillet 1978).

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae avant ou au plus tard, le 15 décembre 1978, au:

Directeur du personnel
Hôpital Honoré Mercier Inc.
2750 Laframboise
St-Hyacinthe, Québec
J2S 4Y8

LA VILLE DE québec

GÉRANT ADJOINT

La Ville de Québec sollicite des candidatures d'administrateurs en vue de combler un troisième poste de gérant adjoint récemment créé.

L'emploi de gérant adjoint comporte de nombreuses responsabilités dans le domaine de la direction, de l'administration et du contrôle de certains services municipaux à vocation similaire. Dans le cadre de ses fonctions, le gérant adjoint doit planifier et coordonner un ensemble d'activités; il participe étroitement à la détermination des objectifs et politiques pour l'organisation et conseille les autorités municipales sur tout domaine relevant de son champ d'exercice.

Le candidat recherché possède un diplôme universitaire de deuxième cycle en administration; une bonne expérience reliée aux tâches de l'emploi, dont quelques années à un niveau de direction. (Toute combinaison de formation et d'expérience jugées équivalentes pourra être considérée.) Aptitudes et qualités personnelles appropriées, dont un état physique satisfaisant.

* La Charte de la Ville prévoit que le titulaire doit avoir son domicile dans la Ville de Québec ou l'y établir dans les six mois de sa nomination.

Le traitement sera établi selon les qualifications du candidat retenu.

Faire parvenir un curriculum vitae, sous pli confidentiel, avant le 15 décembre 1978, au gérant de la Ville, monsieur **Jacques Perreault, bureau 321, Hôtel de Ville de Québec, 2, rue Desjardins, Québec, G1R 4S9 et mentionner le numéro de dossier 410-14-78.**

Personnel de direction supérieure

Concours ouverts aux hommes et aux femmes

Commission de la fonction publique du Québec

Directeur régional de la main-d'oeuvre

CONCOURS H6200QK/JD
MINISTÈRE DU TRAVAIL ET DE LA MAIN-D'OEUVRE — Poste à Sherbrooke.
FONCTIONS — Sous l'autorité du directeur général de la main-d'oeuvre, planifier, organiser, diriger et contrôler la mise en application des programmes de main-d'oeuvre. À cette fin, diriger et coordonner les activités des centres de main-d'oeuvre de la région; représenter le ministère dans la région auprès des partenaires socio-économiques; participer à l'élaboration des politiques de main-d'oeuvre et d'emploi en fournissant au ministère des données de base permettant d'ajuster ses politiques aux besoins du milieu.
EXIGENCES — Diplôme universitaire en sciences de l'administration, en sciences sociales ou en toute autre discipline appropriée; vaste expérience reliée aux fonctions du poste, dont quelques années dans un poste de direction. Une expérience exceptionnelle et une compétence reconnue dans le domaine peuvent suppléer à l'absence de diplôme universitaire.
TRAITEMENT — Pouvant atteindre $40,929. Date limite pour l'inscription: 22 décembre 1978.

Directeur du personnel syndiqué du réseau des Affaires Sociales

CONCOURS H6200QL/JD
MINISTÈRE DES AFFAIRES SOCIALES — poste à Québec.
FONCTIONS — Sous l'autorité du sous-ministre adjoint à la direction générale des relations de travail, coordonner la participation du ministère aux négociations avec le personnel syndiqué du réseau des affaires sociales; orienter le travail d'application et d'interprétation des conventions signées; préparer les négociations futures.
EXIGENCES — Diplôme universitaire en administration ou en toute autre discipline appropriée; vaste expérience reliée aux fonctions du poste, notamment en matière de négociations et d'application des conventions collectives, dont quelques années à un niveau de direction; de préférence, posséder une connaissance du milieu des affaires sociales.
TRAITEMENT — Pouvant atteindre $49,505. Date limite pour l'inscription: 22 décembre 1978.

Chef du service de la technologie industrielle

CONCOURS H6210AJ/JD
MINISTÈRE DE L'INDUSTRIE ET DU COMMERCE — Direction générale des pêches maritimes. — poste à Québec (transfert éventuel à Gaspé)
FONCTIONS — Sous l'autorité du directeur de la recherche, diriger et coordonner les activités du service visant à augmenter la rentabilité de l'industrie de transformation des produits marins. À cette fin, mettre au point de nouvelles techniques de conservation, de transformation et de transport des produits marins; concevoir de nouveaux appareils et équipement de conservation et de transformation; conseiller les entreprises oeuvrant dans ce secteur; diriger l'exécution des programmes de contrôle de la pollution et de la toxicité des coquillages.
EXIGENCES — Diplôme universitaire en sciences pures ou appliquées ou en toute autre discipline appropriée; posséder un minimum de 7 années d'expérience reliée aux fonctions du poste, notamment dans le domaine de la transformation.
TRAITEMENT — Pouvant atteindre $37,188. Date limite pour l'inscription: 22 décembre 1978.

Responsable de la division des mass-médias écrits

CONCOURS H6210KF/JD
MINISTÈRE DES COMMUNICATIONS — poste à Québec.
FONCTIONS — Sous l'autorité du directeur du développement des médias, superviser une équipe d'agents de recherche chargée de préparer des politiques et des programmes d'actions pour le développement des mass-médias écrits québécois; effectuer dans le milieu et auprès des autres ministères les contacts et interventions affectant le développement de la presse écrite.
EXIGENCES — Diplôme universitaire en communication, en sciences humaines ou dans une discipline appropriée; posséder un minimum de 7 années d'expérience reliée aux fonctions du poste, de préférence dans le domaine des mass-médias écrits.
TRAITEMENT — Pouvant atteindre $37,188. Date limite pour l'inscription: 22 décembre 1978.

Si le nombre de candidatures soumises par des citoyens canadiens est suffisant pour combler les postes vacants, la Commission limitera sa sélection à ces personnes.

S'inscrire auprès de la COMMISSION DE LA FONCTION PUBLIQUE DU QUEBEC, 1050 rue Conroy, Québec, G1R 4Z8 à l'aide du questionnaire OFFRE DE SERVICE qu'on peut se procurer dans les centres de main-d'oeuvre, dans les caisses populaires ou à l'un des bureaux de la Commission. Il est nécessaire d'indiquer le numéro et le titre du concours.

Centre des services sociaux de l'Outaouais

Dans le cadre de l'application de la Loi sur la Protection de la Jeunesse,

LE CENTRE DES SERVICES SOCIAUX DE L'OUTAOUAIS est présentement à la recherche de candidats pour combler, aussitôt que possible des postes permettant au C.S.S.O. de rencontrer les exigences de la Loi sur la Protection de la Jeunesse.

1. Réception des signalements

1.1 Nombre de postes: 2
1.2 Lieu de travail: Hull
1.3 Titre d'emploi:
Technicien(ne) en assistance sociale
1.4 Fonctions:
Recevoir les signalements et en évaluer la pertinence et l'urgence selon les politiques en vigueur à la Direction de la Protection de la Jeunesse.
1.5 Qualifications:
Détenir un diplôme d'études collégiales en technique de l'assistance sociale et posséder de l'expérience pertinente.
Un de ces postes requiert la capacité d'intervenir auprès d'une clientèle d'expression française et anglaise.

2. Analyse sommaire Évaluation-orientation Prise en charge

2.1 Nombre de postes: 18
2.2 Titre d'emploi:
Agent de relations humaines (A.R.H.): 15 postes
Technicien(ne) en assistance sociale: 3 postes
2.3 Répartition des titres d'emploi par lieu de travail:
*Hull: 10 agents de relations humaines
2 techniciens en assistance sociale
*Gatineau: 3 agents de relations humaines
Mont-Laurier: 1 agent de relations humaines
Maniwaki: 1 agent de relations humaines
*1 technicien en assistance sociale
*au total sept (7) de ces postes requièrent la capacité d'intervenir auprès d'une clientèle d'expression française et anglaise.
2.4 Fonctions:
Selon les politiques en vigueur dans le cadre de la Loi sur la Protection de la Jeunesse, évaluer d'une façon sommaire ou plus poussée toutes situations de jeune (0-18 ans) dont la sécurité ou le développement sont considérés comme compromis ou à qui on impute un acte contraire à une loi ou à un règlement en vigueur au Québec et prendre les mesures qui s'imposent.
Prendre en charge tout jeune (0-18 ans) dont la sécurité ou le développement est compromis, là où il y a incapacité ou défaillance de l'enfant ou des personnes qui en ont la charge de droit ou de fait.
2.5 Qualifications:
T.A.S.: Technicien(ne) en assistance sociale
Détenir un diplôme d'études collégiales en technique de l'assistance sociale
A.R.H.: Agent de relations humaines
Détenir un diplôme universitaire soit en service social (13 postes) soit en criminologie (10 postes).

Veuillez faire parvenir toute demande avant le 13 décembre 1978;

Direction des Ressources Humaines
Centre des Services Sociaux de l'Outaouais
105 boulevard Sacré Coeur
Hull, Québec
J8X 1C5

C·I·L

Ingénieur en tuyauterie

Service de l'ingénierie, Toronto

La création de ce nouveau poste a pour but d'optimiser le rendement des réseaux de tuyauterie dans les diverses installations de produits chimiques de la CIL.

Le titulaire du poste, en tant que spécialiste, aura l'entière responsabilité de l'établissement et de l'application de normes sur la tuyauterie pour le service. En outre, il suivra les nouveaux projets de la conception à la réalisation et sera la personne ressource relativement à la maintenance des installations actuelles.

Les candidats doivent être diplômés en génie mécanique, être admissible à l'APEO, compter plusieurs années d'expérience comme responsable de la conception de réseaux de tuyauterie, connaître les techniques informatiques associées à la conception des réseaux et avoir une parfaite connaissance des codes et règlements afférant à ce domaine. Une expérience en supervision du travail d'experts-conseils serait un atout.

Pour savoir si ce poste offert au sein de la plus importante compagnie de produits chimiques au Canada peut convenir à l'épanouissement de votre carrière, veuillez faire parvenir votre candidature et votre curriculum vitae au:

Superviseur du recrutement
Canadian Industries Limited
B.P. 200, Station "A"
Willowdale, Ontario
M2N 5S8

Carrières et Professions

Les postes sont offerts également aux hommes et aux femmes

DIRECTEUR DU PERSONNEL

Une importante compagnie multinationale de produits alimentaires et ménagers recherche activement un Directeur du personnel expérimenté pour son usine de Montréal.

Le titulaire devra administrer les politiques de la Compagnie en matière de gestion du personnel, de relations de travail, de programmes de bénéfices et de salaire. Il sera responsable du recrutement, de la formation et du développement du personnel, ainsi que de la sécurité industrielle.

La personne recherchée est bilingue; elle a de l'initiative et une personnalité dynamique. Elle a acquis une expérience progressive et diversifiée dans un contexte manufacturier. Elle sait écouter et communiquer efficacement tant avec l'ouvrier qu'avec le cadre supérieur et est habile à interpréter les objectifs de la Compagnie.

Le salaire sera basé sur l'expérience et les qualifications, en plus des avantages marginaux des plus complets.

Faire parvenir votre curriculum vitae à:

DOSSIER 3113
Le Devoir,
C.P. 6033, Montréal. H3C 3C9

Voir autres Carrières et Professions, en pages 21, 22, 23 et 25

RADIO NORD

DIRECTEUR DE LA PROGRAMMATION

Le Réseau Radio-Nord (secteur télévision) est présentement à la recherche d'un directeur de la production et de la programmation de la station.

La personne idéale devra coordonner les activités du service.

En plus d'une très bonne formation de base, elle devra posséder des aptitudes à la direction du personnel relevant de ses fonctions et faire preuve d'organisation.

Lieu de travail: Rouyn-Noranda.

La rémunération sera en fonction de la compétence et de l'expérience acquises.

Les candidats intéressés à ce poste devront faire parvenir leur curriculum vitae, avant le 12 décembre 1978, à:

Monsieur Gilles Poulin
Directeur général
Radio-Nord Inc. — CKRN-TV
Case postale 70
ROUYN, (Québec)
J9X 5C2

REPRÉSENTANTS
en Communication Visuelle

Nous recherchons quelques représentants qui partagent nos objectifs.

Nous créons des images publicitaires de qualité supérieure. Nous faisons des conceptions dynamiques et appropriées. Nous produisons photos, affiches, annonces pour magazines, brochures, dépliants, etc. Nous nous spécialisons dans le domaine de la mode et du commercial. Nous répondons aux besoins les plus exigeants. Nous pouvons produire ce qui se fait de mieux... à vous de le vendre.

Prendre rendez-vous avec

LUC
527-0638

SECRÉTAIRE JURIDIQUE

SALAIRE POUVANT ATTEINDRE JUSQU'À $15,000. PAR ANNÉE, AVEC BÉNÉFICES MARGINAUX.

Étude légale bien établie, emplacement de choix au Vieux Montréal, recherche une secrétaire possédant d'excellentes aptitudes (bilingue, sténo française et anglaise) ainsi qu'une solide expérience.

Les personnes intéressées sont priées de communiquer avec:

Me Ginette Lafortune

844-2331

UNIVERSITÉ DE SHERBROOKE

DÉPARTEMENT DE GÉOGRAPHIE

Professeur régulier à temps complet

Le Département de géographie de l'Université de Sherbrooke demande, **pour le 1er septembre 1979**, un professeur régulier à temps complet.

Fonctions

Enseigner la géographie urbaine et la géographie sociale au 1er cycle; diriger les séminaires de géographie sociale au 2e cycle.

Qualifications

Ph.D. en géographie ou l'équivalent; expérience de l'enseignement au niveau universitaire; expérience de la direction de thèses et de recherches; connaissance des méthodes quantitatives en géographie.

Traitement

Selon les normes de la convention collective actuellement en vigueur à l'Université de Sherbrooke.

Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leur curriculum vitae **avant le 15 janvier 1979** au:

Directeur / Géographie
Faculté des arts
Université de Sherbrooke
Sherbrooke (Québec)
J1K 2R1
Téléphone: (819) 565-4571

1954-1979

UNIVERSITÉ DE SHERBROOKE

SCIENCES DE L'ÉDUCATION

NOMINATION DU DOYEN

Un comité de mise en candidature a été constitué, selon les règlements de l'Université, en vue de la nomination d'un doyen à la Faculté des sciences de l'éducation. Présidé par le recteur, le Comité comprend deux professeurs de cette Faculté, MM. Jean-Claude Bachand et Roger Charlebois, un étudiant, M. Serge Meunier, et un membre extérieur à l'Université désigné par le Conseil de la Faculté, M. Pierre Rodrigue.

Toute personne ou tout organisme intéressés à faire des recommandations, commentaires ou suggestions relativement à cette nomination sont invités à les présenter au Comité par écrit ou en audience.

Pour une audience auprès du Comité, prendre rendez-vous **avant le 21 décembre 1978** auprès du secrétaire du Comité, M. Jean-Claude Bachand. Téléphone: (819) 565-5047.

Les interventions faites par écrit doivent parvenir **au plus tard le 12 janvier 1979** à M. Jean-Claude Bachand, à l'adresse indiquée ci-dessous.

Les personnes intéressées à présenter leur candidature au poste mentionné doivent faire parvenir leur curriculum vitae détaillé **au plus tard le 12 janvier 1979** à:

M. Jean-Claude Bachand, secrétaire
Comité de mise en candidature
Faculté des sciences de l'éducation
Université de Sherbrooke
Sherbrooke (Québec)
J1K 2R1

1954-1979

La commission scolaire Marie Victorin

requiert les services d'un:

DIRECTEUR GÉNÉRAL

qui cumulera également les fonctions de

directeur de l'enseignement

et de

directeur du personnel.

L'emploi de directeur général d'une commission comporte la responsabilité totale de la gestion (planification, organisation, direction, contrôle, évaluation) de l'ensemble des programmes et des ressources de l'organisme pour l'ensemble des unités administratives, des établissements et des champs d'activités: l'enseignement, la vie étudiante, le personnel, les finances, l'équipement, l'informatique, le secrétariat général, conformément aux dispositions légales et réglementaires en vigueur.

L'employeur:
La Commission scolaire située sur un territoire s'étendant de St-Antoine de Tilly à Leclercville, dispense de l'enseignement élémentaire à environ 1.300 élèves regroupés dans 8 écoles.
Le centre administratif est situé à Issoudun, comté de Lotbinière (25 milles de Québec)

Qualifications requises:
Diplôme universitaire de 1er cycle mais de préférence de 2ème cycle.
dix années d'expérience, de préférence dans le milieu de l'éducation dont au moins 5 dans un emploi de cadre.
Une habileté à résoudre des problèmes administratifs et techniques complexes.

Traitement:
Selon les normes du Ministère de l'éducation du Québec.

Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur curriculum vitae avant le 20 décembre à 16:30 heures, à:

Commission scolaire Marie Victorin
a/s Service du personnel
268 Bois Franc, Issoudun
comté de Lotbinière, G0S 1L0

Université de Montréal

Les Presses

Chef du Service Commercial

Fonctions:
Sous direction administrative, régit le service commercial des Presses, soit les activités de publicité, promotion, vente et mise en marché; élabore, organise, met en oeuvre et contrôle toutes activités et démarches qui favorisent le succès commercial de la politique de publication des Presses.

Qualifications requises:
Posséder un diplôme universitaire de premier (1er) cycle en sciences commerciales ou dans une autre discipline appropriée.
Plusieurs années d'expérience dans les domaines de l'édition, de l'information, de la publicité.
Excellente connaissance parlée et écrite de la langue française et anglaise.

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae avant le 15 décembre 1978 au:

Directeur
Service du personnel
Université de Montréal
C.P. 6128, Montréal, Qué.

Concours de recrutement

Concours ouverts aux hommes et aux femmes

Commission de la fonction publique du Québec

Professionnel de la vérification fiscale

CONCOURS H1030A/JD
MINISTÈRE DU REVENU — postes à Québec et à Montréal.
FONCTIONS — À titre d'agent de la gestion financière dans le domaine des impôts, des taxes et des droits fiscaux; vérifier et enquêter sur les opérations des entreprises afin de s'assurer que les lois et règlements sont respectés en matière fiscale; dans le domaine de la législation, étudier les déclarations fiscales faisant l'objet d'un litige; participer à la rédaction des lois fiscales, des règlements, des guides ou communiqués d'interprétation.
EXIGENCES — Membre de l'Ordre des comptables agréés du Québec OU diplôme universitaire de premier cycle en sciences comptables ou commerciales OU baccalauréat en commerce dont l'obtention requiert un minimum de 15 années d'études et 2 années d'expérience pertinente OU membre d'une association professionnelle de comptables et quelques années d'expérience pertinente. Une expérience exceptionnelle et une compétence reconnue dans le domaine concerné peuvent suppléer à l'absence de diplôme universitaire. Inclure une photocopie de sa carte de membre et de l'original de ses attestations d'études.
TRAITEMENT — De $14,436 à $25,944.
Date limite pour l'inscription: 28 décembre 1978.

Spécialiste en marketing social

CONCOURS H1043AR/JD
MINISTÈRE DES COMMUNICATIONS — poste à Québec.
FONCTIONS — À titre d'agent d'information, réunir et rendre accessible aux utilisateurs (directeurs des communications des ministères et organismes, analystes média) les données et les études de marché permettant une description précise des marchés visés par les projets de publicité gouvernementale ainsi que l'orientation des objectifs et stratégies de communication et de média; analyser des programmes de publicité (objectifs, stratégies, axes de communications, clientèle et autres); conseiller les ministères et organismes dans la planification des projets de publicité et de communications en fonction des marchés visés.
EXIGENCES — Diplôme universitaire de premier cycle en administration spécialisée en marketing; 3 années d'expérience pertinente en marketing appliqué aux communications. Une ou des années d'études complémentaires à celles exigées peuvent compenser l'expérience pertinente requise en totalité ou en partie. Une expérience exceptionnelle et une compétence reconnue dans le domaine concerné peuvent suppléer à l'absence de diplôme universitaire. Inclure une photocopie de l'original de ses attestations d'études.
TRAITEMENT — De $10,309 à $24,626.
Date limite pour l'inscription: 5 janvier 1979.

Analyste des médias électroniques

CONCOURS H1043AT/JD
MINISTÈRE DES COMMUNICATIONS — poste à Québec.
FONCTIONS — À titre d'agent d'information, participer à l'élaboration d'un répertoire des médias électroniques (radio-TV); élaborer et analyser des plans d'achat de médias; déterminer et analyser des disponibilités de temps offert par les médias; conseiller les ministères et organismes sur l'élaboration et l'évaluation de grilles de diffusion.
EXIGENCES — Diplôme universitaire de premier cycle en communication, marketing ou en toute autre discipline appropriée; 3 années d'expérience pertinente en planification des budgets médias en radio et en télévision. Une ou des années d'études complémentaires peuvent compenser l'expérience pertinente requise en totalité ou en partie. Une expérience exceptionnelle et une compétence reconnue dans le domaine concerné peuvent suppléer à l'absence de diplôme universitaire. Inclure une photocopie de l'original de ses attestations d'études.
TRAITEMENT — De $19,062 à $24,626.
Date limite d'inscription: 5 janvier 1979.

Spécialiste du milieu bio-physique

CONCOURS H1243BK/JD
SERVICES DE PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT — postes à Québec.
FONCTIONS — À titre de spécialiste en sciences physiques, dans le cadre d'une politique bio-environnementale, réaliser et coordonner au sein d'une équipe multidisciplinaire des études et des projets reliés aux substances toxiques; évaluer l'impact des substances toxiques sur le milieu et la santé; établir des normes pour assurer la protection de l'environnement tout en tenant compte des aspects socio-économiques.
EXIGENCES — Diplôme universitaire de deuxième cycle d'au moins 60 crédits en sciences de l'environnement, en sciences de l'eau ou dans une autre discipline appropriée et une année d'expérience pertinente aux fonctions, notamment dans le domaine des substances toxiques et de leurs effets sur le milieu OU diplôme universitaire de deuxième cycle de 45 crédits en sciences de l'environnement, en sciences de l'eau ou dans une autre discipline appropriée et 2 années d'expérience pertinente aux fonctions, notamment dans le domaine des substances toxiques et de leurs effets sur le milieu OU diplôme universitaire de premier cycle en sciences de l'environnement, en sciences de l'eau ou dans une autre discipline appropriée et 3 années d'expérience pertinente aux fonctions, notamment dans le domaine des substances toxiques et de leurs effets sur le milieu. Une ou des années d'études complémentaires à celles exigées peuvent compenser l'expérience pertinente requise en totalité ou en partie. Inclure une photocopie de l'original de ses attestations d'études.
TRAITEMENT — De $20,780 à $28,033.
Date limite pour l'inscription: 22 décembre 1978.

Vérificateur fiscal

CONCOURS H2090A/JD
MINISTÈRE DU REVENU — postes à Montréal et à Québec.
FONCTIONS — À titre d'agent-vérificateur, rencontrer à leur place d'affaires les contribuables ou mandataires afin d'effectuer la vérification et l'analyse des livres comptables, des états financiers et des déclarations de revenus de contribuables non salariés tels que des professionnels, des individus en affaires, des corporations ainsi que des mandataires pour fins de cotisation et de perception; s'assurer que les retenues, les contributions et les droits ont été effectués et remis conformément aux lois et aux règlements.
EXIGENCES — Diplôme d'études collégiales en techniques administratives option finance OU certificat de fin d'études secondaires équivalant à une 11e année ou à Secondaire V et 6 années d'expérience pertinente. Une année de scolarité postsecondaire ayant les sciences ou les techniques comptables comme matières dominantes équivaut à 2 années d'expérience et 2 années de scolarité équivalent à 4 années d'expérience. Inclure une photocopie de l'original de ses attestations d'études.
Les conditions d'admission à ce concours pour les fonctionnaires du Gouvernement du Québec sont celles prévues au règlement de classification du corps d'emploi des agents-vérificateurs.
REMARQUE — Les titulaires de ces postes doivent voyager durant l'exercice normal de leurs fonctions.
TRAITEMENT — De $10,309 à $16,756.
S'inscrire immédiatement. Date limite pour l'inscription: 28 décembre 1978.

Agent de recouvrement fiscal

CONCOURS H2850/JD
MINISTÈRE DU REVENU — postes à Québec et à Montréal.
FONCTIONS — Percevoir les sommes dues au ministère du Revenu en vertu des diverses lois fiscales. À cette fin, effectuer des enquêtes chez les contribuables débiteurs et délinquants, notamment en procédant à la recherche et à l'analyse d'informations comptables en vue de déterminer des modalités de recouvrement; utiliser les recours administratifs et judiciaires prévus.
EXIGENCES — Diplôme d'études collégiales en techniques administratives de préférence avec option finance et une année d'expérience pertinente

OU

certificat de fin d'études secondaires équivalant à une 11e année ou à Secondaire V et 7 années d'expérience pertinente notamment dans les domaines de la comptabilité et de la finance. Une année de scolarité postsecondaire ayant les techniques administratives et comptables comme matières dominantes équivaut à 2 années d'expérience et 2 années de scolarité équivalent à 4 années d'expérience. Inclure une photocopie de l'original de ses attestations d'études.
Les conditions d'admission à ce concours pour les fonctionnaires du Gouvernement du Québec sont celles prévues au règlement de classification du corps d'emploi des agents de recouvrement fiscal.
REMARQUE — Les titulaires de ces postes doivent voyager durant l'exercice normal de leurs fonctions.
TRAITEMENT — De $13,409 à $17,949. S'inscrire immédiatement.
Date limite pour l'inscription: 28 décembre 1978.

Si le nombre de candidatures soumises par des citoyens canadiens est suffisant pour combler le poste vacant, la Commission limitera sa sélection à ces personnes.

S'inscrire auprès de la COMMISSION DE LA FONCTION PUBLIQUE DU QUÉBEC, 1050 rue Conroy, Québec, G1R 4Z8 à l'aide du questionnaire OFFRE DE SERVICE qu'on peut se procurer dans les centres de main-d'oeuvre, dans les caisses populaires ou à l'un des bureaux de la Commission. Il est nécessaire d'indiquer le numéro et le titre du concours.

La commission vous invite à prendre connaissance de ses autres concours en communiquant avec l'un de ses bureaux régionaux.

Une carrière d'agent de bord à Air Canada, pour vous, peut-être?

Air Canada recherche des personnes sérieuses, désireuses de recevoir la formation d'agent de bord.

Les candidats idéals ne craignent pas les responsabilités et savent relever les défis. Il font en outre preuve d'assurance, d'entregent et sont animés du désir sincère de servir le public. Il remplissent nécessairement les conditions préalables énumérées ci-dessous. En plus, avoir une bonne présentation, s'exprimer avec facilité, parler plus d'une langue constituent des atouts importants.

Si vous croyez satisfaire aux exigences et êtes disposé à subir une formation très intensive, à assumer un travail exigeant et à assurer un rôle qui demande une grande souplesse, remplissez le formulaire ci-dessous et joignez-y une enveloppe affranchie, portant votre adresse. Un formulaire de demande d'emploi vous sera expédié.

AIR CANADA

Air Canada, Bureau d'emploi du personnel de cabine, 1, Place Ville-Marie, Montréal (Québec), H3B 3P7

CONDITIONS PRÉALABLES:

- ☐ Citoyenneté canadienne ou statut d'immigrant reçu au Canada
- ☐ Diplôme de fin d'études secondaires ou l'équivalent
- ☐ Expérience minimale d'une année à temps plein sur le marché du travail ou une année d'études post-secondaires
- ☐ 158.7 cm (5'2") — 180.8 cm (6'1") (sans chaussures) et poids correspondant
- ☐ Jeune, soignée, épanouie, sans, excellente santé et endurance
- ☐ Acuité visuelle minimale de 6/15 (20/50) pour chaque oeil. Le port des lunettes n'est pas permis. Port de lentilles cornéennes autorisé mais exigeant une acuité visuelle minimale de 6/10 (20/30) avant correction (consulter un optométriste au besoin)
- ☐ Disponibilité pour affectation à l'extérieur de sa localité

Nom_____

Adresse_____

Ville_____ Prov._____ Code Postal_____

TRÉSORIER

Notre cliente, la Ville de Ste-Agathe-des-Monts, ayant un budget de $2,800,000 et une population de 5,400 âmes, est à la recherche d'un trésorier.

NATURE DU POSTE
Sous l'autorité du conseil municipal, le trésorier planifie, dirige, coordonne et évalue l'ensemble des activités relatives à la trésorerie, à la préparation du budget, à la comptabilité et à la gestion du personnel.

FONCTIONS
1. Il planifie, dirige, coordonne et contrôle les activités de tous les chefs de services en vue d'atteindre les objectifs approuvés par le conseil municipal.
2. Il transmet au conseil municipal ses observations et ses suggestions en plus de mettre sur pied tout système comptable ou autre, permettant d'améliorer la gestion de la ville.
3. Il assiste aux réunions du conseil de façon à recevoir ses directives et à faire rapport écrit ou verbal de son administration.
4. Il dirige le personnel sous sa responsabilité.
5. Assisté des chefs de services, il prépare un budget annuel et voit à ce que le budget approuvé, soit respecté.
6. Il assume toutes les responsabilités qui incombent à ce poste selon la Loi des Cités et Villes.

QUALIFICATIONS REQUISES
— Connaissance de la Loi des Cités et Villes.
— Diplôme universitaire en sciences commerciales ou administratives, ou avoir obtenu ou être en voie d'obtenir une reconnaissance professionnelle en comptabilité (C.A., C.G.A., R.I.A. ou l'équivalent en expérience).
— Minimum de trois à cinq ans d'expérience dans le domaine municipal.

TRAITEMENT
— Selon les qualifications et l'expérience
— Bénéfices marginaux et avantages sociaux appréciables.

Faire parvenir votre application, accompagnée d'un curriculum vitae avant le 20 décembre 1978, à:

MALLETTE, BENOÎT, BOULANGER, RONDEAU & ASSOCIÉS
Comptables agréés
Case postale 270, 4, rue Le Passage,
Ste-Agathe-des-Monts, J8C 3C5, Qué.

90% des enfants en classes d'accueil choisissent ensuite l'école française

par Paule des Rivières

Le pourcentage des élèves qui se dirigent vers le secteur scolaire français au terme d'un stage dans les classes d'accueil de la CECM continue de progresser régulièrement et a atteint près de 90% cette année.

Ces précisions sont contenues dans le rapport sur la situation dans les classes d'accueil déposé jeudi par M. Robert Attar, directeur de l'accueil et de l'information aux immigrants.

Le rapport indique en effet que des 1,004 élèves inscrits en septembre 1977 dans une classe d'accueil, 902 sont effectivement entrés à l'école française l'année suivante, alors que 102 ne s'y sont pas présentés.

Aujourd'hui, le total des enfants inscrits dans une classe d'accueil pour se familiariser avec la langue française s'élève à 2,104 dont 763 en prématernelle et 539 en maternelle. Les enfants de ces deux groupes sont pour la plupart des canadiens non francophones de diverses origines.

Fait à noter, pour la première fois depuis la mise sur pied de ces classes en 1969, ce sont les enfants d'origine grecque qui s'y retrouvent en plus grand nombre, suivis par ceux d'origine espagnole, anglaise, italienne, portugaise et créole.

Les responsables du service d'accueil à la CECM suivent naturellement avec la plus grande attention l'évolution de l'immigration au pays.

Le Canada a reçu beaucoup moins d'immigrants en 1977 et en 1978 que par les années antérieures et le Québec a été touché par ce phénomène puisqu'il a accueilli 19,248 immigrants en 1977, comparativement à 29,282 en 1976. Les chiffres de 1978 n'étaient pas disponibles jeudi mais le directeur du service d'accueil a parlé de 180,000 nouveaux arrivants pour 1979, dont 15,000 au moins pour le Québec. En fait, le Québec serait disposé à ouvrir ses portes à 15,000 d'entre eux alors que le gouvernement fédéral préférerait que la province en accueille 18,000.

SOS pour les enfants

«J'ai peur que Maman s'en aille...»

par Rolf-Peter Henkel

STUTTGART (Reuter) — Quel est l'enfant ayant le coeur lourd qui n'a pas rêvé d'une voix secourable qui l'aiderait à résoudre ses problèmes, comme par enchantement?

Cette bonne fée existe, et elle habite à Stuttgart. Les enfants de cette ville n'ont qu'à composer un numéro de six chiffres sur le cadran du téléphone pour entrer en contact avec elle. La voix qui leur répond est celle de Mme Ingeborg Haffner, membre de la Société ouest-allemande pour la protection de l'enfant. Installée dans un ancien orphelinat, elle reçoit les appels pendant deux heures, trois après-midis par semaine. Mme Haffner est prête à écouter, à consoler et à conseiller.

Presque toujours, c'est un gros chagrin, même si les problèmes sont tous loin d'avoir une même intensité dramatique. Il y a, par exemple, la voix émouvante de l'enfant au bord des larmes parce qu'il a peur que sa maman le quitte. Une autre fois, c'est une voix pas moins émue qui s'affole parce que le canari ne veut pas manger ses graines.

Un troisième appel est plus pathétique à entendre. L'enfant raconte qu'il n'en peut plus de voir ses parents ne jamais cesser de se quereller. C'est ensuite une petite fille qui se plaint qu'à la suite du divorce de ses parents, elle ait été confiée à son père plutôt qu'à sa mère.

Faisant le bilan des premières semaines du téléphone S.O.S. pour les enfants, Mme Haffner déclare: « Incontestablement, il y avait une lacune à combler. »

La Société pour la protection de l'enfant a déjà mis en service une vingtaine de lignes comparables dans toute l'Allemagne de l'Ouest, mais Mme Haffner pense que les besoins sont urgents et que les autorités publiques devraient financer l'établissement d'autres téléphones S.O.S.

M. Norbert Zimmering, qui est le président de la société dans la région de Stuttgart, estime qu'il y a chaque année environ 6,000 cas d'enfants maltraités, mais dont, très souvent, on ne sait jamais rien. Il dit que ces cas seraient découverts beaucoup plus facilement si les enfants savaient que quelqu'un est prêt à les écouter.

Une habitante des environs des Stuttgart, Mme Ellen Sigle, dit qu'elle a une longue expérience du contact avec les enfants. Son numéro de téléphone est publié dans la presse locale. Depuis une dizaine d'années, elle est « la bonne dame » qui répond à leurs appels. Les enfants ne sont pas les seuls à s'adresser à elle. Il arrive que des adultes lui téléphonent, à titre anonyme, pour lui signaler le cas d'enfants qui sont battus ou délaissés dans leur quartier.

Mais chaque fois que des enfants ou des adultes appellent Mme Sigle pour lui faire part de cas nécessitant l'intervention de la Société pour la protection des enfants, elle mène d'abord une enquête pour s'assurer qu'il ne s'agit pas d'une mauvaise plaisanterie, d'un voisin cherchant à se venger ou simplement d'un enfant qui invente des histoires. Elle est aidée dans ce travail par des personnes qui agissent confidentiellement, comme des détectives privés, et qui, avant de s'adresser aux parents, interrogent d'abord les enseignants et tous ceux qui sont dans l'entourage de l'enfant.

Parfois, la société a recours à un subterfuge. Par exemple, dit Mme Sigle, elle paye un abonnement à un club de natation.

« Le fait que la trace de coups puisse apparaître au grand jour quand l'enfant se sera déshabillé peut suffire à dissuader les parents qui manient un peu trop facilement les coups de bâton », déclare-t-elle.

La plupart du temps, les enfants qui demandent du secours par le téléphone parlent des disputes entre leurs parents ou de leur inquiétude parce qu'ils ont de mauvaises notes à l'école.

Mme Sigle reste constamment en contact avec des psychologues, des enseignants et les responsables de l'Office de la jeunesse. Bien souvent, les « bonnes dames » du téléphone ne peuvent que leur transmettre les renseignements qui leur sont donnés.

Elle ajoute: « Le premier commandement est de ne pas abuser de la confiance de l'enfant. Nous ne devons rien faire qui puisse contrarier leurs souhaits. La pire chose est de les décevoir. »

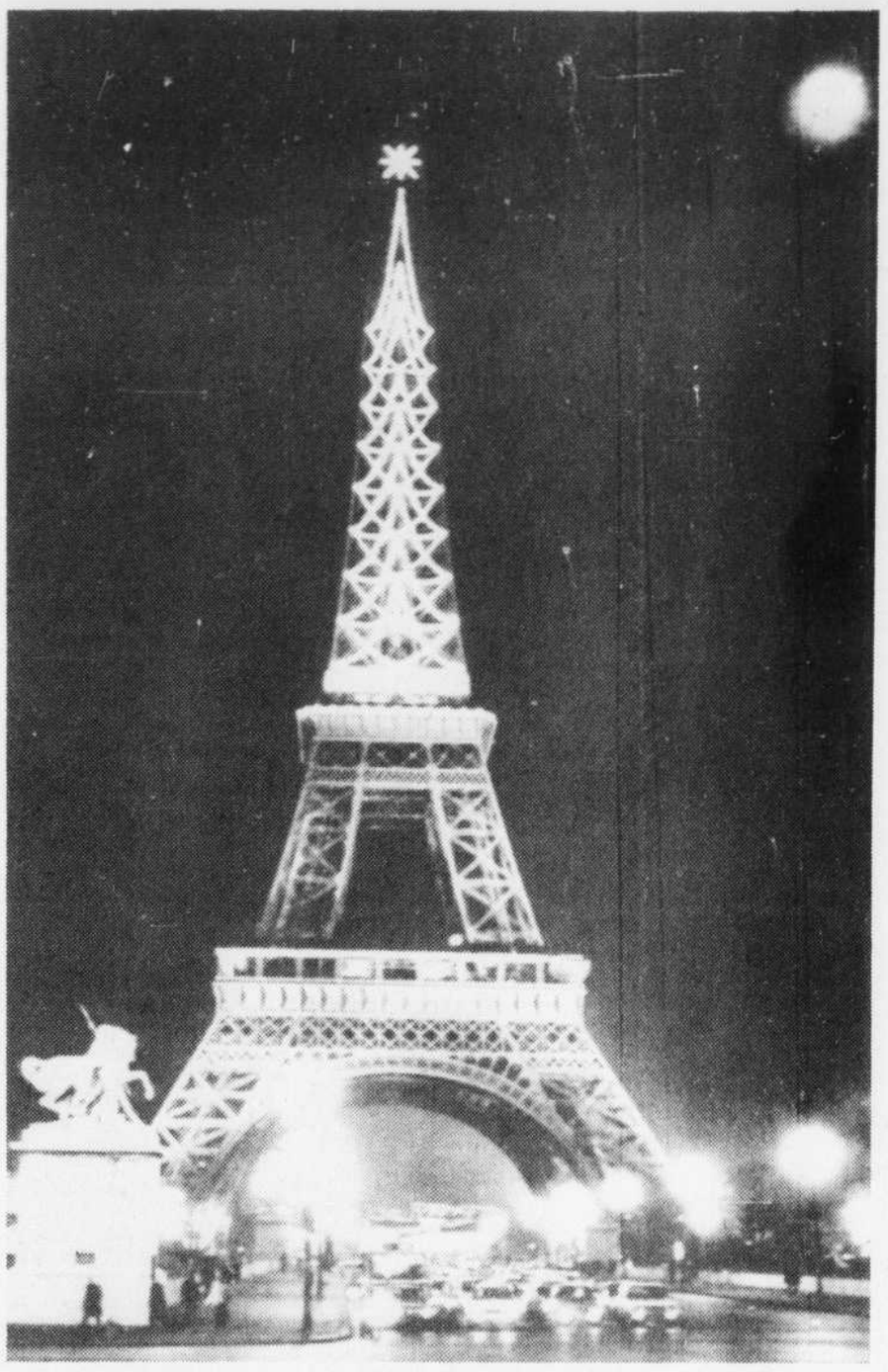

On croit rêver. Mais c'est bel et bien la tour Eiffel. Parée de bougies pour le temps des Fêtes, elle égaie ainsi le ciel parisien. (Photolaser AP)

Certaines formes de publicité destinée aux enfants seront encore autorisées par la loi

QUEBEC (PC) — Le ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières, Mme Lise Payette, a déposé jeudi un important amendement à la clause du projet de loi 72 qui concerne la publicité destinée aux enfants de moins de 13 ans.

En effet, le projet de règlement rattaché à ce projet de loi sur la protection du consommateur précise un certain nombre de situations dans lesquelles la publicité destinée aux moins de 13 ans continuera à être permise.

C'est la cas des publications destinées aux enfants dont l'objet principal ne réside pas dans la publicité.

De même, la publicité à but commercial adressée aux jeunes et dont l'objet est d'annoncer un spectacle ou une émission qui leur est destinée sera encore admise ainsi que les vitrines, étalages, emballages et étiquettes connues à leur intention.

Toutes ces formes de publicité devront cependant se conformer à une quinzaine de règles définies dans la réglementation. Elles ont trait, notamment, au degré d'incitation à l'achat exercé auprès des jeunes, au caractère plausible des éléments publicitaires employés et aux attitudes morales que ces messages peuvent comporter.

La commission parlementaire chargée de l'étude du projet de loi 72 a adopté non moins de 115 articles dans la seule journée de jeudi et on s'attend à ce que la pièce législative puisse être déférée en Chambre la semaine prochaine pour son adoption finale en troisième lecture.

Gros-Louis est réélu

QUEBEC (PC) — M. Max Gros-Louis a été réélu en fin de semaine pour un huitième mandat de deux ans au poste de « grand chef » du village Huron, en banlieue de Québec.

M. Gros-Louis, qui avait été réélu sans opposition il y a deux ans, a dû toutefois faire face cette année à une vive contestation de la part de l'équipe de « la relève », dirigée par son adversaire, M. Donat Sioui.

Ce dernier a récolté 199 voix, seulement vingt de moins que le « grand chef » réélu.

Par ailleurs, l'opposition au sein du conseil de bande sera de nouveau composée de quatre membres.

L'équipe de « la relève » a fait élire ou réélire quatre de ses candidats au poste de "petits chefs » contre trois pour l'équipe de M. Gros-Louis.

Quatre cent trente-trois électeurs se sont prévalu de leur droit de vote sur une possibilité de 454.

Le nouveau-né de l'Aquarium...

A cause de la naissance, le 17 novembre dernier, du bébé dauphin de Brigitte, l'aquarium de Montréal a dû modifier temporairement le spectacle habituel du cirque marin.

Pour favoriser la survie du rejeton, les savantes prouesses de l'équipe de dauphins ont été remplacées par un commentaire de 15 minutes sur la reproduction et la naissance des dauphins à gros nez. Tout au cours de ces explications, le public peut voir évoluer Brigitte et son petit à travers la partie vitrée du grand bassin, qui se trouve au-dessus du niveau du sol.

L'aquarium est ouvert du mercredi au dimanche inclusivement et le nouveau spectacle du cirque marin est présenté aux heures habituelles: 11 h, 13 h 30, 14 h 30 et 15 h 30, les mercredis, jeudis et vendredis; 13 h 30, 14 h 30, 15 h 30, et 16 h 30, le samedi; 12 h, 13 h 30 et 16 h 30, le dimanche.

A noter, que le jour de Noël et le jour de l'An, l'aquarium sera fermé.

DESSINATEUR EN ÉLECTRICITÉ

Dessinateur en électricité demandé avec expérience pour travail dans les Cantons de l'est.
S'adresser à:

Les Dessins Drummond inc.
2960 Boul. Lemire,
Drummondville, P. Qué.
J2B 7J6 Tél.(819) 477-3315

COMPTABLE

Nous sommes un centre de rénovation de la région des Bois Franc et recherchons les services d'un comptable sérieux et dynamique, pour prendre charge de notre service de comptabilité.

Le candidat:
- Homme ou femme possédant un sens développé de l'organisation, de la supervision et du contrôle.
- Désireux de participer à l'élaboration d'un système de gestion efficace.

Les fonctions:
Coordonner et assurer la surveillance de toutes les opérations relatives à la comptabilité, la paye, la préparation des états financiers mensuels et autres rapports de gestion.
Superviser le travail de deux collaborateurs.

Conditions:
- Salaire selon qualifications et expérience ($12.000 à $15.000).
- Programme d'assurance collective payé à 100% par l'entreprise.
- Autres avantages.

Qualifications et expérience:
- Détenir un diplôme d'études collégiales avec option appropriée et 5 ans d'expérience dans un bureau de comptable, commerce ou industrie.
ou
- Un diplôme de niveau universitaire ou d'une association de comptable (ou en voie de l'obtenir) et 2 ans d'expérience pratique. (Une plus grande expérience peut remplacer l'absence de scolarité.)

Faire parvenir votre curriculum vitae, à:

Laurent Beaudoin, contrôleur
a/s J.E.C. Giroux Ltée
9, rue Giroux
Victoriaville, G6P 3B8

CARRIÈRES ET PROFESSIONS
Les postes sont offerts également aux hommes et aux femmes

Voir autres Carrières et Professions, en pages 21, 22, 23 et 24

CARRIERE PROMETTEUSE

Quantum Management Services est une entreprise canadienne solidement établie dont le succès dans son domaine est reconnu par une croissance et une expansion rapides.
Nous sommes présentement à la recherche d'une personne bilingue qui peut saisir une occasion unique pour se créer une carrière dans les affaires. Nous donnons un entraînement complet qui assure le succès des ventes, ainsi que sur les entrevues et les placements de qualité.
Le candidat choisi sera hautement motivé et dynamique pour rencontrer les exigences du milieu dynamique des ventes. Vous serez porté au défi par des rémunérations au-dessus de la moyenne lesquelles sont basées directement sur votre habileté à produire.
Votre candidature sera traitée dans la stricte confidence.

APPELER SANDY RYAN au (514) 878-1122

quantum MANAGEMENT SERVICES LTD Suite 750 Place du Canada Montreal

CEGEP DE VICTORIAVILLE

PROFESSEUR en électrotechnique

Matière:
Électrotechnique Eh-79-46.
No du cours:
243-230 / 243-410
14 heures / semaine

Les offres de services doivent parvenir avant le 15 décembre au bureau du:

Directeur du personnel,
Cegep de Victoriaville,
475 est, rue Notre-Dame,
Victoriaville, Qué.

Pourquoi ne pas offrir un cadeau qui fait plaisir à longueur d'année?

AVEC SES 300 NUMÉROS

LE DEVOIR

est le cadeau par excellence

Il suffit de remplir et de poster le coupon ci-dessous avant le 20 décembre. Sur réception, nous ferons parvenir au destinataire une carte de souhaits en votre nom lui annonçant la bonne nouvelle.

LE DEVOIR - C.P. 6033, MONTRÉAL P.Q. H3C 3C9

TARIFS D'ABONNEMENT

3 MOIS = **$21.00** ☐
6 MOIS = **$33.00** ☐
12 MOIS = **$60.00** ☐

À l'étranger le tarif aérien est en sus.

L'abonnement est offert par:
Nom: .....
Adresse .....
..... code postal .....

L'abonnement est offert à:
Nom .....
Adresse .....
..... code postal .....

ANNONCES CLASSÉES RÉGULIÈRES

286-1201

- Chaque parution coûte $3.00, maximum 25 mots
- Tout mot additionnel coûte 0.10 chacun
- Minimum: 2 parutions

ANNONCES CLASSÉES DU DEVOIR

Les offres d'emplois sont ouvertes également aux hommes et aux femmes.
Avis: Les annonceurs sont priés de vérifier la première parution de leurs annonces.
Le Devoir se rend responsable d'une seule insertion erronée.
Toute erreur doit être soulignée immédiatement.
S.V.P. téléphoner à 286-1201

ANNONCES CLASSÉES ENCADRÉES

286-1201

- Chaque parution coûte $6.40 le pouce
- Il n'y a pas de frais pour les illustrations.

Voir autres annonces classées, en page 27.

APPARTEMENTS À LOUER

COTE-DES-NEIGES — Queen Mary, meublé, très propre et joli 2½, $235. Bail annuel. 457-5513. 11-12-78

McGREGOR, 1530 le Maricourt, beau site, près centre-ville, appartements spacieux dans immeuble luxueux, tout équipé, air climatisé, piscine chauffée avec jardin-terrasse, sauna, alcôve 2½, 4½ avec électricité, immédiatement. 932-0933. 845-3151. J.N.O.

BROSSARD, 4½, tout compris $205. 1 mois gratuit. Cuisinière et réfrigérateur fournis, autobus en face de l'appartement. 465-1037, après 6 hres et fin de semaine. 11-12-78

OUTREMONT, grand 4½, 2 salles de bain, balcon, garage disponible. 271-9458. 11-12-78

N.D.G. Magnifique haut de duplex, 7½ complètement rénové. Boiseries originales, foyer. Libre: $400. chauffé (à discuter). 3583 Décarie, 489-4526 soirs et fins de semaine. 11-12-78

QUEEN MARY, 4½, chauffé, ascenseur, repeint, coin tranquille. 737-2322. 10-11-78

ST-LAMBERT, 4½ moderne, immeuble béton, cuisinière, réfrigérateur, lave-vaisselle, piscine, stationnement intérieur, etc. $255. 2 mois gratuit. 672-2902 27-12-78

AIDES DOMESTIQUES

GOUVERNANTE DEMANDÉE pour demeurer dans très belle résidence au lac des Deux-Montagnes. Chambre, salle de bain et télévision fournies. 3 enfants d'âge scolaire, la maman reste à la maison. 622-9536. 20-12-78

RESIDENTS de Laval-Duvernay: Connaissez-vous notre agence? Femmes de ménage et gardiennes adultes sont notre unique occupation depuis 2 ans. 687-4621. Services domestiques de Laval, 400 boul. Labelle. 11-12-78

AMEUBLEMENTS À VENDRE

MEUBLES NON PEINTS: Vendons et fabriquons. Vaste choix (commodes, bureaux doubles et triples, bibliothèques, mobiliers de cuisine, etc). Avons aussi matelas toutes grandeurs à prix d'aubaine 207 est, Beaubien. Tél: 276-9067 ou 790 Atwater 935-6716 et 10,192 St-Michel, 387-2841 J.N.O.

Chaise Wassily. Téléphonez à 270-2586. 10-12-78

ANIMAUX À VENDRE

Chiots, Terre-Neuve, à vendre, enregistrés et pur sang, mâle et femelle, prix raisonnable, appelez 1-819-889-2653. 11-12-78

DASHUND (chien-saucisse), chiots enregistrés, vaccinés, tatoués, lignée championne. Siamois, chatons 2 mois. 526-1555 — 277-0977. 11-12-78

ANIMAUX À VENDRE

CHEVAUX A VENDRE. Les Ecuries Bréard. 652-3720 27-12-78

ANTIQUITÉS

MEUBLES EN PIN: armoires, encoignure, armoirettes, buffet deux corps, lit d'enfant, coffres, huches, commodes, petites tables, berçantes, chaises, autres. 659-2651. 18-12-78

UNE MONTRE EN OR de noblesse. De renommée mondiale, Chopard de Genève, pour homme, très élégante, 18 carats, massive, très lourde, or blanc, avec bracelet assorti. Heure d'Amérique du Nord et d'Europe. Payée $4,800., jamais portée, toute neuve. Sacrifierais. 935-9406. 11-12-78

MEUBLES QUEBECOIS 18e - 19e: petite encoignure vitrée, vaisselier vitré, coffres à panneaux soulevés, banc de sceau, lits de bois, table, ber. (Couleurs d'origine). 481-2807 11-12-78

ANTIQUITÉS DEMANDÉES

Achetons antiquités de toutes sortes — (argent comptant) — bibelots — bronzes — tableaux — petits meubles — gravures par Louis Icart — bijoux — cuivres — lampes — tapis — etc. Claude Morrier — 661-4363. JNO

ANTIQUITÉS À VENDRE

Les Noël d'antan à: La Belle Époque, Rigaud, route 40 sortie 12 vers Ottawa, 451-4101. 11-12-78

ARTICLES À VENDRE

POÊLES À BOIS, haute efficacité, fabrication canadienne, neufs, à partir de $300. Téléphonez au: 625-5658 entre 9 et 5 hres. 11-12-78

AVIS

METROPOLITAIN NEWS
1248 Peel
coin Ste-Catherine
Journaux — Revues — périodiques — Cartes — Revues de mode
Arrivent tous les jours par jet de tous les coins du monde.
NEW YORK — LONDON — PARIS
Les journaux arrivent à 10:30 am tous les jours (incluant le dimanche)
New York - Sunday Times - et Washington - Sunday Post - disponibles toutes les semaines
Ouvert 8 a.m. à 12 p.m.
Dimanche — MÊMES HEURES
11-12-78

UNE BIBLE GRATUITE. Ecrivez à: H.O.P.E. Bible Mission, Boîte 4364, Station "E", Ottawa, Ontario, K1S 5B4. 11-12-78

CHALETS À LOUER

CHALET 4 saisons à louer, Bromont, entièrement meublé avec toutes commodités. Près de ski, golf, équitation. Petit lac dans le domaine. 1-514-263-6080. JNO

BUREAUX À LOUER

Upper Lachine 5576
Espaces de bureaux à louer. 1,800 p.c., 2ième étage. $5.00/p.c., ou $750.00/mois, ou $9,000./année.
Pour informations, s'adresser à M. L'Africain:
486-1143
18-12-78

OUTREMONT
Trois bureaux avec salles d'attente, idéal pour professionnels; 552, chemin Ste-Catherine (près Rockland). $200.-$250./mois chacun.
Tél.: 274-1608
11-12-78

CHALETS À LOUER

STE-AGATHE, vacances-repos. Luxueux Bavarois, meublés Thibault. Cheminée pierre, toit cathédrale. Semaine, fin semaine/ski. Dépliants sur demande. Tél: 256-6825 — 819-326-5836. 21-12-78

STE-MARGUERITE, 5 personnes, foyer, lave-vaiselle, exceptionnellement propre, 15 déc. — 15 janv. $1,000 ou 15 déc. —15 avril $2,000. 271-6529 ou 1-228-3771. 11-12-78

VAL-MORIN, 2-3-4 chambres à coucher, foyer, tout compris, tél.: 653-0512 à St-Bruno. 10-12-78

CHALETS À VENDRE

LAC CHAPLEAU, LAURENTIDES. Un des plus beau chalet, cèdre de Colombie, hivernisé, 3 chambres, cuisine, salle de bain, salon foyer pierre, tapis, chauffage électrique, tout confort, sur terrain boisé 2½ acres, 380 pieds sur le lac, $40,000. Téléphone le soir 733-3360. 11-12-78

CHAMBRES ET PENSIONS

Petit déjeuner et souper, lessiveuse, sécheuse, grande liberté, $45. par semaine, 273-8981. 11-12-78

COURS PRIVÉS

PROFESSEUR INTERESSE D'OFFRIR COURS SPÉCIALISÉS pour étudiants en besoin ou adultes (anglais, français, mathématiques, sciences). Aussi culture physique, si intéressé. 384-3062. 11-12-78

PROFESSEUR D'ANGLAIS, accent sur la conversation, grammaire et prononciation. Cours privés ou en groupe. 521-0082 11-12-78

COMMERCES À VENDRE

ENTREPRISE
Air climatisé, service industriel et commercial, clientèle très intéressante. Pour plus d'informations, écrire à:
Dossier C-221
Agence Valrain,
C.P. 117,
Brossard, J4Z 3J1
11-12-78

CONDOMINIUM À LOUER

Fort Lauderdale, Galt Mile sur la mer, luxueux, 1 chambre, 1½ salle de bain, meubles neufs, vue magnifique de la mer et de la ville, longue saison ou annuel. 484-7272, 486-5287. 11-12-78

DEMANDES D'EMPLOI

Ferais ménage à la journée, bonnes références. 254-1537, 259-5785. 10-12-78

DÉMÉNAGEMENTS

A bas prix, appeler Pierre Déménagement, en tout temps, estimation gratuite. 761-3431. J.N.O.

Petit déménagement 1½ à 4½, estimation gratuite. Demandez Jean-Paul, 670-7729. 16-12-78

DIVERS

TIMBRES canadiens et étrangers à vendre, de belle valeur. 324-8727 11-12-78

CADEAU DE NOEL IDEAL, B.B.Q. grill en fer forgé, ajustable, s'adapte à tous foyers. $49. 667-4344. 10-12-78

Nous offrons la livraison gratuite, à domicile ou au bureau, de votre café préféré. Moka, Java, Colombien... Pour un service économique, il suffit d'appeler: CAFE MAISON à 522-3986 ou 524-4866 J.N.O.

ENTRETIENS-RÉPARATIONS

Décapage de meubles & boiseries, rénovations domiciliaires et travaux généraux de finitions. 274-0525, 274-3886. 11-12-78

ESPACES DE BUREAUX À LOUER

St-Joseph, coin St-Laurent, 17,940 pi. ca., idéal pour professionnels, 2e étage. Air climatisé, chauffage, entretien, électricité inclus. Libre immédiatement $275. mensuel. 342-0004. 11-12-78

ÉQUIPEMENTS DE BUREAUX

A bas prix, bureaux, chaises, plusieurs armoires, coffre-fort neuf et usagé, à prix d'escompte, 4532 St-Denis, 845-8463 Richard. J.N.O.

ESPACES COMMERCIAUX À LOUER

À bas prix, entreposage chauffé pour auto, bateau, camion, moto, roulotte, meubles aussi pour déménagement. Inf: 761-3431 18-12-78

FERMES À VENDRE

OKA, très belle terre à culture de 50 arpents, avec un bungalow pierre et brique, 2 garages, 215 pommiers, fraises, framboises, bâtiments et équipement au complet, endroit magnifique, M.L.S. Rita Lauzon 430-5545 ou 473-5937 ou Rosaire Turcot 430-5545 ou 435-7024 DES ROSIERS, Le Maître Courtier 11-12-78

FOURRURES

Manteau de chat sauvage femme, ¾, grandeur entre 10 et 12, très bonne condition, $300. Appelez à 935-7223. 11-12-78

ROBES DE VELOURS, créés à Paris pour un roi, pour un film jamais fini. Les deux sont lourdes et longues, faites pour personnes minces, grandeur 37-38. Manches larges et grand revers, taille ajustée, doublure satin. Fourrure de renard arctique blanc, épaisse en larges bords sur manches et revers sur une robe. Jamais portées. 935-9406 11-12-78

SWAKARA noir lustré, première qualité, modèle ajusté, 10-12 ans, impeccable: $1,950. comptant. Aussi jaquette et chapeau en OCELOT. Prix à discuter. Tél: 761-6261 11-12-78

Manteau, à ½ prix pour vente rapide, grandeur 10-12, condition parfaite, couleur "black-diamond", coupe classique, 845-7608 de préférence le matin. 11-12-78

GARDERIE

Cherche une personne fiable, très disponible pour garder chez-moi, un enfant de 2 ans. Bonnes conditions de travail. Lieu de travail: Outremont. Appelez de préférence le soir à 270-5710. 11-12-78

Cherche dame d'un certain âge, douce, qui aime les enfants, pour s'occuper chez-moi, d'une fillette de 3 mois, 3 jours par semaine. Aucun travail ménager. Références indispensables. N.D.G. 481-4436 après 18 hres. Ne pas téléphoner dimanche. 11-12-78

GARDIENNE DEMANDÉE avec expérience auprès des bébés. Horaire flexible. Salaire avantageux. Téléphone à 277-3681 entre 9 hres et 17 hres. 16-12-78

INSTRUMENTS DE MUSIQUE

Piano Yamaha
U3HS. 9 ans de garantie sur pièces, hauteur 50", $2,500.
Tél.: 463-3036
11-12-78

Orgue "Baldwin" modèle fanfare, $4,800. 733-7661 ou 733-2735. 11-12-78

LOGEMENTS À LOUER

VILLE ST-LAURENT, 3½, 4½, studio à louer, piscine intérieure, bain sauna, chauffé, électricité, taxes payées, près du centre d'achat Vertu. 1,100 Goulet. Tél.: 332-3078 bureau de location: 336-8308. J.N.O.

N.D.G. haut de duplex 7½, foyer, $315. libre 15 décembre. 487-6228. 12-12-78

VILLE SAINT-LAURENT, 4½-5½ à louer toutes taxes payées, chauffé, piscine, autobus devant la porte. 2345 Ward. Tél.: 747-6079. J.N.O.

AVENUE Victoria, près Westmount, haut duplex, vue arrière dégagée, 8½ pièces, 2 salles de bain, libre $450. 481-1270. 11-12-78

LONGUEUIL, 5½ neufs, entrée laveuse-sécheuse, tapis mur-à-mur. Appelez à 651-0446. 3-1-79

LONGUEUIL, 4½, 5½ neufs, entrée laveuse-sécheuse, tapis mur-à-mur. Appelez à 651-0446. 3-1-79

LONGUEUIL, spacieux 5½, résidentiel, 674-9282. 11-12-78

OUTREMONT, 5½ meublé, bas de duplex, entièrement rénové, chauffage électrique, commerçants & transport à la porte. $250. Tél.: 277-0968. 10-12-78

CHOMEDEY OUEST, grand 6½, éclairé, haut duplex, nouvellement décoré, appareils électro-ménagers, garage, près écoles, centre d'achats et transport. Appelez 681-0477. 11-12-78

6 pièces fermées, chauffées, 2ième étage, 220, 158 est, Faillon, près parc Jarry, $200. par mois. 684-6957. 14-12-78

LOGEMENTS À LOUER

CÔTE-DES-NEIGES, Kent, duplex, bas, chauffé, 8 pièces, 2 balcons, jardin, 220, occupation janvier 79. $425. 738-2565 11-12-78

DUPLEX A LOUER, 3 chambres à coucher, spacieux, occupation immédiate. 486-7689 ou 731-8603 11-12-78

LOCAL À LOUER

STE-CATHERINE EST, 4299 (coin Létourneau), approximativement 2000 p.c., excellente condition. Idéal pour pharmacie, docteur, épicerie, variétés. Visite en tout temps. 274-3681. 12-12-78

LOGEMENT À PARTAGER

Appartement 4½ pièces, joli et propre, Des Erables et Laurier. Désirerais une étudiante. $60 par mois. 521-4513 appelez le matin de 8 à 9h30 A.M. 11-12-78

MAISONS À LOUER

STE-FOY, disponible immédiatement, 3 chambres à coucher, foyer, tapis, 1½ salle de bain, grandes pièces. Chauffé, éclairé, $450. 523-7077 8-12-78

STE-ANNE DE BEAUPRÉ, ancienne maison restaurée 25 x 30, 2 étages plus sous-sol non fini. Vue sur fleuve, Cap Tourmente, Mont Ste-Anne. Meublée, foyer, 2 salles de bains. $575. par mois à l'année. S'adresser à 418-827-3974. 14-12-78

BORD DU RICHELIEU, 224 Richelieu, Mont St-Hilaire. Cottage 2 chambres, garage, frais peint, occupation immédiate. $295. Inf: Yvan Girardin, Bureau: 861-9684 — résidence: 270-6271 11-12-78

ILE BIZARD, 30 minutes centre-ville. Jolie maison près rivière. 6½ pièces. Grand terrain boisé. Occupation immédiate. $300. 691-2607. 11-12-78

MAISONS À PARTAGER

Magnifique maison victorienne, complètement meublée. Avec cour, foyer, salle à dîner, etc. Grande chambre à coucher privée. Près d'un parc, tranquille, près du centre-ville Prix très raisonnable à discuter. 935-7223 11-12-78

Magnifique maison victorienne, complètement meublée. Avec cour, foyer, salle à dîner, etc. 5 chambres à coucher, studio, possibilité de chambre noire, salle de travail, etc. Près d'un parc, tranquille, près du centre-ville. Prix très raisonnable à discuter. 935-7223 12-12-78

MAISON DE CAMPAGNE À LOUER

STE-EULALIE, ancienne maison, 7 pièces, confortable, toutes commodités, chauffage électrique et bois. Vacances tranquilles, reposantes, près Transcanadienne, sortie 129. 653-6510. 10-12-78

OCCASIONS D'AFFAIRES

Besoin immédiat $12,000 personnel ou $60,000. Financement. Projet sérieux. 274-3874 12-12-78

OFFRES D'EMPLOIS

SECRÉTAIRE
La Délégation commerciale d'Autriche, recherche une secrétaire parfaitement bilingue (français et anglais) avec une bonne connaissance de l'allemand. Expérience dans le secrétariat requise. La candidate devra travailler de façon indépendante et elle sera responsable des traductions française et anglaise. Excellentes conditions de travail et excellent salaire.
Résumé écrit seulement.
La Délégation Commerciale d'Autriche,
1010 Sherbrooke ouest,
suite 1410,
Montréal. H3A 2R7
13-12-78

REPRÉSENTANT(E) VENDEUR (EUSE)
Représentant(e) d'expérience demandé(e) pour la vente de photocopieurs et fournitures, dans un territoire protégé. Salaire et commission. Doit posséder auto. Pour rendez-vous: **Mlle Lalande: 747-0683.**
11-12-78

secrétaire juridique
— Sténo, dactylo
— Bilingue
— Minimum 3 ans d'expérience.
— Bénéfices marginaux intéressants.
842-9914
11-12-78

ARTISTE
Possédant expérience en séparation de couleurs et travail de répétition sur écran rotatif de textile et aussi en gravures. Atmosphère de travail très agréable. **Studio situé à Montréal, N.D.G. Tél.: 488-9533.**
11-12-78

OFFRES D'EMPLOIS

GERANT DE COORDINATION. Personne bilingue, responsable de l'établissement des horaires et de la supervision des activités de camionnage, pour une compagnie de Longueuil. Aptitude à transiger facilement avec les autres. Connaissance en comptabilité serait un atout. Mlle Kerr, 674-4943. 13-12-78

DIRECTEUR DE CAMP: Camp spécialisé pour enfants diabétiques, situé près de Ste-Agathe dans les Laurentides, recherche un directeur bilingue, sur place juillet et août, 6½ semaines et à temps partiel pour la planification des préparatifs pré-camp. Salaire négociable. Adressez demande d'emploi avec curriculum vitae et références à la secrétaire du camp, 4845 Ouest Sherbrooke, Montréal (Québec) H3Z 1G6. Renseignements: (514) 932-4768. 11-12-78

SECRETAIRE LEGALE, parfaitement bilingue, requise par un bureau à Westmount Square. Au moins 1 année d'expérience. Appelez M. Kravitz à: 937-9210. 11-12-78

PRÊTS HYPOTHÉCAIRES

A-1 absolument confidentiel $1,200.00 à $600,000. 1ère 10¾% 2ième. Mlle Léona Laberge, courtier, 486-1106, jour-soir. J.N.O.

Abaissement 10¾% 1ère, 2ième hypothèque, balance de vente, rapidement, jour ou soir, tél.: 729-4338 J.N.O.

SERVICES DIVERS

LE RESSAC, achat et vente de livres et disques usagés. 317 Ontario est (près de St-Denis). 844-4541 11-12-78

TABLEAUX - PEINTURES

Prévost Antoine: aquarelle. Dumas Antoine: acrylique sur papier. 679-7330. 11-12-78

SOCIÉTÉ-LOISIRS

FACE À FACE
Un service de rencontre respectable et efficace pour se faire de nouveaux amis. Pour les gens libres et sérieux.
Sur rendez-vous
1117 ouest, rue Ste-Catherine, suite 420, Montréal, Québec.
Appelez **288-5253**
Autres succursales:
Toronto, Hamilton et New York.
Dépliant disponible. 11-12-78

AMASO: Service de rencontres, sérieux. Marthe Gaudette, 822 est, Sherbrooke, suite 5. Tel.: 878-2801 ou 524-3852. Sherbrooke 565-7598.

OFFRES D'EMPLOIS

SECRÉTAIRE DE DIRECTION
Service médical

Un fabricant de produits pharmaceutiques bien connu demande une secrétaire de direction pour le vice-président et directeur médical.

Les personnes considérées doivent posséder au moins cinq ans d'expérience comme secrétaire en milieu médical, être familières avec la terminologie de ce milieu et pouvoir rédiger elles-mêmes la correspondance.

La compagnie en question doit s'installer aux environs de Toronto d'ici un an. La personne choisie aura droit au remboursement de frais de déménagement.

Nous offrons une politique salariale et des avantages sociaux des plus intéressants, notamment une indemnité de vie chère.

Si vous êtes intéressés, appelez:

Superviseur du personnel
747-6565, ext.-267

300 BOUL. LAURENTIEN, Montréal, Québec, H4M 2L6

SMITH KLINE & FRENCH CANADA LTD.

11-12-78

SK&F
a SmithKline company

TECHNICIEN(NE)
Instrumentation-contrôle

Union Carbide du Canada Limitée a présentement un poste vacant à son usine pétro-chimique située à Montréal est.

Le poste: Au service de la maintenance. La tâche consiste à détecter les pannes et à effectuer les réparations sur les instruments électroniques et pneumatiques.

La personne: La personne devra être diplômée d'une école technique ou d'un CEGEP et posséder un DEC en instrumentation et contrôle, avec un minimum de deux ans d'expérience dans l'industrie.

Avantages sociaux complets. Salaire variant de $7.68 à $9.26 l'heure, selon l'expérience et les qualifications.

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae à:

UNION CARBIDE

Monsieur Jack Ward
Superviseur au service du personnel
UNION CARBIDE DU CANADA LIMITÉE
Boîte postale 700
Pointe-aux-Trembles, Québec H1B 5K8
11-12-78

SECRÉTAIRE BILINGUE

Poste de secrétaire parfaitement bilingue à combler pour l'INSTITUT DU DROIT AÉRIEN & SPACIAL. Le poste exige un diplôme d'école commerciale en bilinguisme parfait, une sténographie et dactylographie parfaites, ainsi une expérience du dictaphone, au moins 4 ans d'expérience en secrétariat. Entrée en fonction immédiate, milieu de travail sympathique, congés payés intéressants et une gamme complète d'avantages sociaux.
Prière de faire parvenir directement votre candidature à l'adresse suivante:

UNIVERSITÉ McGILL
Bureau des ressources humaines (emplois)
Pavillon de l'administration
bureau 418
845 Ouest Sherbrooke
Montréal H3A 2T5
11-12-78

Vous aimez les contacts. Vous êtes dynamique et sociable. Vous avez une solide expérience du travail de bureau, en général et vous savez vous organiser. Votre français est **irréprochable** et votre anglais excellent.
Alors, vous avez toutes les qualités requises pour occuper le poste de SECRÉTAIRE ADMINISTRATIVE, à pourvoir **immédiatement,** au sein de notre compagnie de traduction.
Votre travail consistera à recevoir des commandes de traduction, à sélectionner le traducteur compétent, dans chaque cas, puis, à assurer la gestion des travaux, en liaison étroite avec les clients et les collaborateurs extérieurs, jusqu'à la facturation.
Téléphonez à
Traductor 284-1957
11-12-78

TABLEAUX - PEINTURES

ATTENTION COLLECTIONNEURS! Songez-vous à ouvrir votre propre galerie-d'art? Vous pouvez vous procurer des oeuvres originales de grands maîtres: Picasso, Chagall, Miro, Calder, Dali, Moore, Riopelle, etc. de même qu'un très grand choix d'art moderne et contemporain. International art 353-3413 11-12-78

TERRES À VENDRE

CANTONS DE L'EST, près frontière américaine, 22 acres, environnement paisible & magnifique, 35 milles au sud de Sherbrooke. Téléphone: 1-819-658-3750 12-12-78

RICHMOND, entre les Monts Scotch et Bellevue, 33 acres boisés, résidentiel, sur route pavée, roulotte, gaz et électricité installés, ruisseau, $15,000. Conditions à discuter. 1-819-562-4353. i1-12-78

PROPRIÉTÉS À VENDRE

A. E. LePAGE
COURTIER EN IMMEUBLE

ST-LAMBERT RIVE SUD
OUVERT AUX VISITEURS - Dimanche le 10 déc. de 2 P.M. à 4 P.M.
904 boul. Queen. Commencez bien le nouvel an avec ce cottage — 4 chambres, grande entrée, escalier en spirale, salle familiale avec foyer en pierre des champs, cuisine planifiée et lavoir au rez de chaussé. Aussi comme boni, piscine creusee neuve "Valmas", garage etc. Prix maintenant réduit à $119,000. A VOIR! **Richard Hinch 672-0321 ou 672-4170 A.E. LePage.**

HAMPSTEAD
Luxueuse résidence. 11 pièces, 2 cheminées, 4½ salles de bain, cuisine fonctionnelle moderne plus dinette, sous-sol fini, garage double avec porte automatique, impeccable. **Denyse Genest 481-0241/482-6388.**
Van Horne — près Université et centre d'achats, duplex 5½/5½/3½, garage double, fenêtres aluminium, excellent état. **Denyse Genest 481-0241 /482-6388.**
11-12-78

★★★★★★★★★★★★
UN COMMUNICATEUR...
André B. Thomas
pour la vente de votre maison ou l'achat d'un immeuble
Marketing / Relation d'aide
Evaluation / Négociation
20 ans de métier, avec "du flair et une volonté d'intégrité"
Agent au
TRUST GÉNÉRAL
Courtier
866-9641 • 731-6307
★★★★★★★★★★★★
11-12-78

*** DANS LES LAURENTIDES ***
— POUR NOËL —
Petit domaine de 7 acres et plus très privé, mais facile d'acces, tous les sports à votre portée, 400 pieds sur le bord du lac, maison canadienne superbe avec maison d'été et petite grange, endroit très recherché, il faut voir appelez le **soir 482-0678 ou à la campagne 1-819-326-2642.** 11-12-78

BROSSARD, luxueux condominium 3 étages, foyer, 4 salles de bains, service de piscine et tennis, $50,000. Possibilité de location. Jour: 283-2895 — Soir: 671-2428 11-12-78

St-Jean, 25 minutes du Pont Champlain, bungalow pierre de champs & briques, 5 pièces complètement décorées, foyer au sous-sol, lave-vaisselle, grande remise de jardin, potager, arbres et arbustes, après 17 h. 1-348-5765. 11-12-78

ST-HILAIRE: Aubaine — réduit à $59,700. — split brique — 8 grandes pièces — garage — grand terrain boisé — occupation printemps 1979. ALBERT SIMON 467-2156 658-8216 MLS IMM. SELECT COURTIERS 11-12-78

ST-HILAIRE: Canadienne brique — aubaine — 8 belles pièces — foyer — 2½ salles bain — chauffage électrique — garage — occupation 1979 — grand terrain. ALBERT SIMON 467-2156 658-8216 MLS IMM. SELECT COURTIERS 11-12-78

De particulier à particulier, bungalow brique, 4 chambres à coucher, sous-sol fini, foyer, garage, grand terrain paysagé, nord-ouest de Montréal. Téléphonez entre 9h AM & 5h PM au 871-1550. 18-12-78

St-Charles — Maison 10 pièces, 2 foyers, 2 salles de bain, superbes jardins 77,350 p.c., serres commerciales, boutique $85,000. Yvan Boulanger 584-3456, 467-1120. HUGUETTE ST-GERMAIN MONTREAL TRUST COURTIER 11-12-78

Un mot vous échappe... le petit Robert le rattrape.

LES MOTS CROISÉS

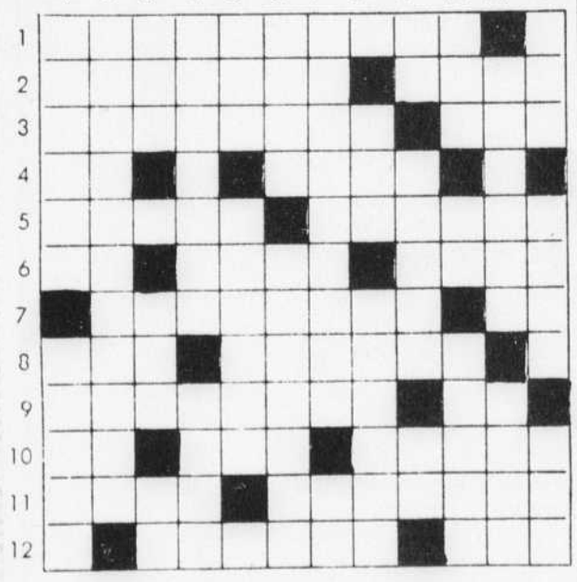

Horizontalement

1—Oiseau.
2—Qui occasionne des frais. — Arbre de Malaisie.
3—Nombre. — Colère.
4—Note de la gamme. — Télévision.
5—Sorte de canard. — Qui possède un ou plusieurs noyaux.
6—Thallium. — Jetas en l'air, avec force, les pieds de derrière. — Élévation.
7—Durée qui n'a ni commencement ni fin. — Ruisselet.
8—Conscience. — Rendu plus doux.
9—Qui désole. — Rubidium.
10—Préfixe privatif. — Condiment. — Ota l'écale de.
11—Individu. — Canon court qui effectue un tir vertical ou un tir plongeant.
12—Courber en arc. — Liquide qui s'extrait des viandes.

Verticalement

1—Contraction brusque du diaphragme. — Terme de civilité.
2—En vain.
3—Roue à gorge d'une poulie. — Les tiens. — Coups de baguette.
4—Trace creusée dans le sol par les roues des voitures. — Tenter avec audace.
5—Propre. — De la campagne.
6—Chaussée empierrée, établie en travers d'un fleuve. — D'Andalousie.
7—Action d'étendre. — Béryllium.
8—Bienheureux. — Personne chargée de surveiller les intérêts d'un mineur non émancipé.
9—Parcouru des yeux. — Insuccès. — Caesium.
10—Mèche de cheveux rebelle. — Adverbe de lieu. — Te rendrais.
11—Zèle, enthousiasme. — Couleur.
12—Tente avec audace. — Sorte de boîte. — Arme de jet portative.

Solution d'hier

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	F	O	U	R	G	O	N	N	E	T	T	E
2	O	R	T	E	I	L	■	U	■	A	R	T
3	R	A	I	L	L	E	R	I	E	■	O	H
4	C	I	L	I	E	■	E	■	T	O	U	E
5	A	S	I	A	T	I	Q	U	E	■	P	R
6	T	O	T	■	I	N	U	S	I	T	E	■
7	■	N	E	P	E	R	I	E	N	■	A	I
8	C	■	S	U	R	I	N	■	T	A	U	D
9	O	B	■	C	E	■	Q	U	E	L	■	E
10	R	E	■	E	■	N	U	L	■	O	P	E
11	P	■	■	A	C	H	E	V	E	R	A	■
12	S	■	■	R	■	R	E	U	S	S	I	■

Les radios communautaires décident de mettre leurs efforts en commun

par Denis Goulet
collaboration particulière au Devoir

Refermées sur elles-mêmes dans leur région respective, faisant face quotidiennement aux problèmes causés par le manque de ressources financières, les radios communautaires du Québec ont décidé, ces jours derniers, de réagir en se donnant un Comité de concertation chargé d'étudier la situation très précaire où elles se trouvent et de proposer des mécanismes permettant une intervention commune dans des secteurs où elles évoluaient jusqu'à maintenant dans la plus parfaite désorganisation.

Répondant à l'invitation de « l'Etoile filante », la nouvelle radio de Rimouski, une vingtaine de groupes ont tenté de partager les acquis de l'expérience quasi héroïque que constitue présentement au Québec la tentative de mettre sur pied une radio alternative, implantée dans une communauté. Pour le moment, sept de ces radios diffusent régulièrement, les autres en étant à différentes étapes d'organisation devant les conduire à la reconnaissance éventuelle du CRTC.

Le mandat de ce Comité de concertation est essentiellement d'examiner à court terme une série de questions jugées urgentes par l'assemblée des radios, dont l'éventuelle création d'un réseau de radio éducative par le Québec et la nouvelle politique d'aide aux médias de ministère des Communications. Le Comité vient combler en partie le vide laissé il y a cinq ans par le sabordage du Conseil de développement des médias communautaires.

Si les 80 délégués présents à Rimouski ont accueilli avec soulagement cet embryon d'organisation, l'atmosphère n'était cependant pas au triomphalisme. La majorité des radio diffuse présentement avec des moyens de fortune et toutes, sans exception, doivent faire appel à l'assistance financière systématique de différents organismes étatiques, en particulier des programmes d'aide au ministre des Communications du Québec.

L'autofinancement est d'ailleurs perçu comme un but nettement utopique par un bon nombre de radios communautaires dont la dépendance envers l'Etat est loin d'aller en se résorbant. La survie de la vingtaine de groupes existants n'est pas dû qu'à leur dynamisme surprenant et à leur réelle implantation dans le milieu communautaire ou régional; elle ne peut s'expliquer qu'en tenant compte de la volonté de plus en plus évidente du gouvernement québécois d'occuper tout le champ des médias communautaires.

A preuve, les subventions consacrées par le ministère des Communications du Québec au développement des médias communautaires sont passées de $350,000 l'an dernier à $740,000 pour le présent exercice financier. M. Denis L'Homme, directeur général du développement et des politiques au MCQ, a de plus déclaré aux délégués réunis à Rimouski que les demandes faites par son ministère au Conseil du Trésor pour l'an prochain se chiffraient à plus du double de cette somme, soit $1,500,000.

Le representant du MCQ a clairement indiqué que le développement des médias communautaires devenait la nouvelle priorité du ministère et il a confirmé que le ministre O'Neil annoncerait d'ici peu une importante réorientation des programmes d'aide destinés aux journaux, radios et télévisions oeuvrant en secteur communautaire.

M. L'Homme s'est refusé à toutes précisions additionnelles mais une analyse des développements récents de ce programme d'aide laisse prévoir que cette réorientation ira dans le sens d'une politique de subventions stables, accordées aux médias pour plus d'une année, ce qui devrait permettre à ces derniers une planification minimale, impraticable dans l'actuel système d'octrois annuels et hypothétiques.

Ces nouvelles largesses du ministère des Communications suivent de près l'annonce de la réglementation québécoise en matière de télévision à péage et doivent être également rapprochées des études présentement en cours au bureau du ministre Laurin sur la mise en place d'un réseau de radio éducative sur tout le territoire québécois. Toutes ces mesures semblent s'inscrire dans une stratégie globale qui dépasse de beaucoup l'intérêt, aussi réel soit-il, du ministère des Communications pour ces efforts de démocratisation que constituent les expériences communautaires actuelles.

Quelques participants au colloque ont d'ailleurs souligné la fragilité de la situation créée par cette conjoncture. Certains ont aussi reconnu l'ambiguïté de radios qui, tout en affichant bien haut une volonté jalouse d'autonomie, n'en vivent pas moins dans les faits aux crochets de l'Etat. Des représentants de Jonquières et de Maisonneuve ont bien demandé un débat de fond sur le type de radios qu'on veut créer mais la majorité des radios présentes l'ont refusé, soit par incapacité de le mener ou par crainte des remises en cause qui pourraient en découler.

Johnson presse les hôpitaux de négocier

QUEBEC (PC) — Le ministre du Travail, M. Pierre-Marc Johnson, a pressé hier l'Association des hôpitaux du Québec de s'asseoir à la table des négociations et de négocier de bonne foi avec les syndiqués des ententes sur les services essentiels en cas de grève légale.

M. Johnson a également invité les syndicats des hôpitaux à faire en sorte que le climat des pourparlers soit « acceptable ».

M. Johnson, qui répondait aux questions du leader parlementaire de l'Union nationale, M. Maurice Bellemare, a indiqué que certains centres hospitaliers avaient déjà convenu d'ententes sur les services essentiels avec leurs travailleurs.

Par contre, d'autres centres hospitaliers n'ont encore entrepris aucune négociation avec leurs syndiqués sur le sujet, ce que M. Johnson a qualifié de « malheureux ».

En vertu de la loi 50, votée par l'Assemblée nationale le 23 juin 1978, les parties du secteur hospitaliser doivent négocier une entente définissant les services à maintenir en cas de grève ou de lock-out.

Un Conseil sur le maintien des services essentiels, créé par la loi 50, peut « exiger la conclusion d'une entente comme condition préalable à l'exercice du droit de grève ».

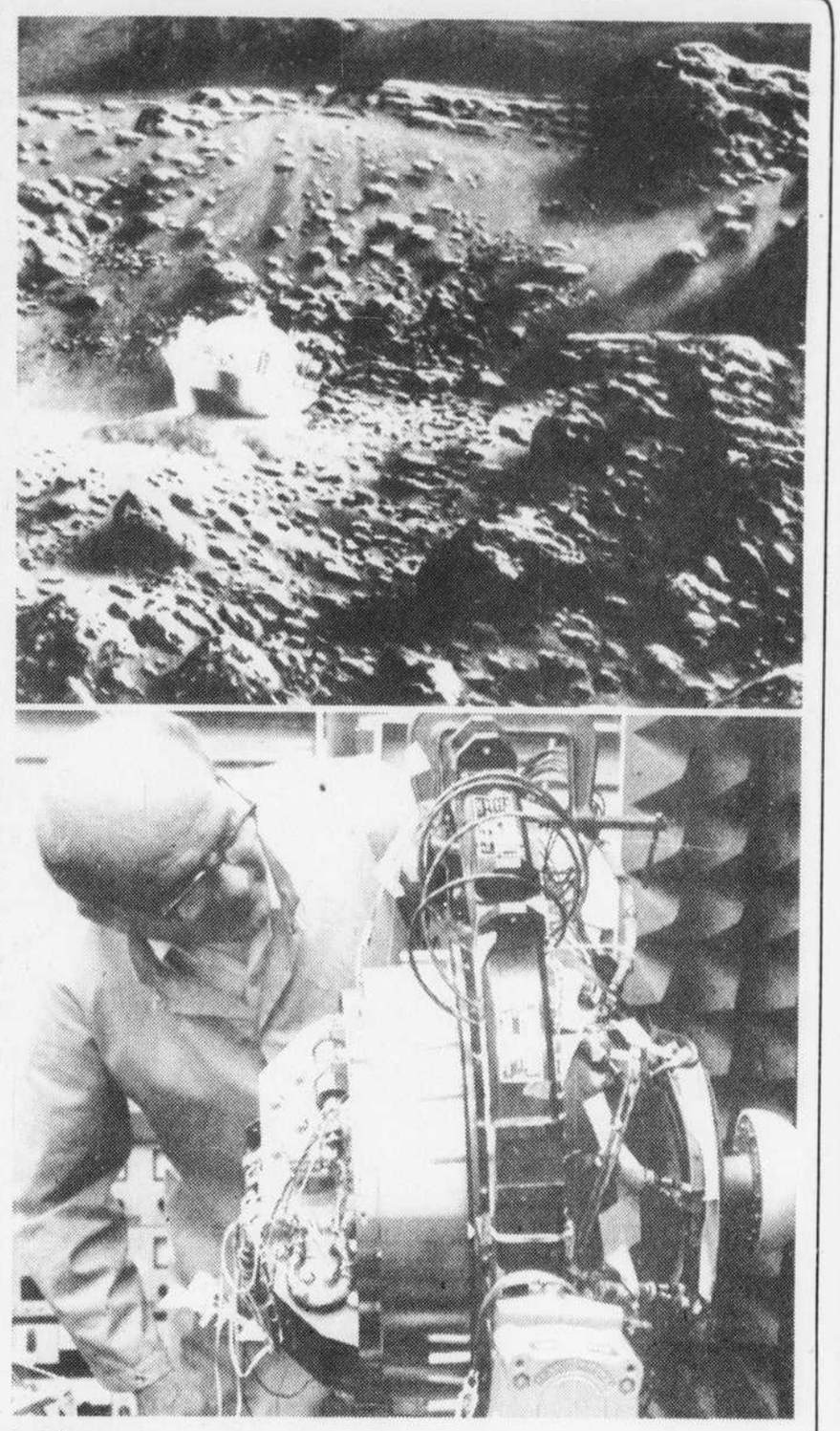

Vénus démythifiée

C'est aujourd'hui que pénètrent dans l'atmosphère de Vénus les trois sondes lancées par la NASA dans l'espoir de dévoiler quelques-uns des mystères de «l'étoile du berger». L'illustration du haut, réalisée par un artiste, montre une des sondes posée sur le sol vénusien. En réalité, on estime que les sondes ont peu de chances de résister à l'impact. Ci-dessus, un technicien examinant, avant le lancement, un des appareils de transmission installés à bord des sondes. (Photolaser AP)

Décembre, mois de la générosité et du partage

Le mois de décembre amène chaque année une multitude de campagnes de souscription pour venir en aide à des organismes à caractère humanitaire. La plupart d'entre eux ont lancé leur appel à la générosité du public plus enclin sans doute à partager à la veille des réjouissance des Fêtes.

Ainsi, les *Petits frères des pauvres* qui organisent leur traditionnel diner de Noël pour les personnes âgées, sont toujours prêts à recevoir des dons au 4624, rue Garnier, Montréal.

■ L'hôpital de Montréal pour enfants (Montreal Children's) compte sur les bénéfices de sa levée de fonds annuelle *Tiny Tim* pour offrir aux jeunes patients des services toujours plus complets et raffinés. Cette campagne qui se déroule jusqu'au 15 décembre veut recueillir $200,000 qui serviront notamment au programme d'aide familiale, aux cliniques et à l'urgence. Adresse: 2,300, rue Tupper, Montréal H3H 1P3.

■ La campagne d'*Oxfam-Québec* aura lieu jusqu'au 15 décembre, sous le thème « J'aide ou j'aide pas! » Un encan et une vente de timbres usagés provenant de tous les pays du monde a déjà eu lieu pour recueillir des fonds que l'on fait encore parvenir à l'adresse suivante: Oxfam-Québec, 169 rue Saint-Paul est, Montréal H2Y 1G8.

■ Le quatrième Skiathon alpin annuel en faveur de la section québécoise de l'*Institut national canadien pour les aveugles* (INCA) a lieu aujourd'hui au Mont Habitant. Cet événement a pour but d'obtenir les fonds nécessaires pour doter les aveugles d'un service de bibliothèque. Une transformation complète s'effectue présentement dans la technique, grâce à la disponibilité des « Livres parlants » enregistrés sur bandes magnétiques pour les non-voyants. Les skieurs de tout âge sont les bienvenus au Skiathon et ils sont invités à se trouver des commanditaires qui s'engageront à payer un certain montant de leur choix pour chaque descente. On prévoit que chaque participant pourra faire de 20 à 25 descentes durant cette journée qui durera de 9 h à 16 h.

■ D'autre part, Yvan Ducharme, artiste bien connu de la radio et de la télévision, a accepté la présidence générale de la campagne annuelle de souscription 1979 de la Société canadienne du cancer, division du Québec. Le comédien affirme « qu'il ne parle pas à travers son chapeau quand il s'agit de cancer », ayant subi l'ablation d'un poumon il y a deux ans.

† DÉCÈS

JULIEN, Lucien — A Longueuil, le 6 décembre 1978 à l'âge de 54 ans, est décédé, M. Lucien Julien époux de Diva Rotondo. Outre son épouse, il laisse dans le deuil ses enfants: Nina et Pierre, ainsi que ses frères et soeurs, beaux-frères et belles-soeurs et plusieurs neveux et nièces. Les funérailles auront lieu samedi le 9 décembre. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire Ed Darche et Fils Inc. No 258 rue St-Charles ouest, Longueuil, pour se rendre à l'église St-Antoine où le service sera célébré à 3:00 heures, et de là au cimetière St-Antoine de Longueuil, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Salon fermé de 5 à 7 heures.

LEGAULT, J. Armand. — A Montréal, le 7 décembre 1978 à l'âge de 74 ans, est décédé, M. J. Armand Legault ex-Grand Chevalier de Colomb, Conseil Chicoutimi 1889. Epoux en 1ère noce de Madeleine Boulianne et en seconde noce de Stella Venne. Outre son épouse, il laisse dans le deuil, ses enfants: René (époux de Jocelyne Delwaide), Raymonde (épouse de Marc Pagé), Pierre (époux de Marlène Toupin), Luc (époux de Lilianne Dufour), Louise (épouse de Serge Guay) ainsi que 12 petits-enfants, ses soeurs: Adrienne, Bernadette (Mme Blondin), son frère Adrien (époux de Gasy Gareau), Germaine (épouse de Jules Portelance) et Irène, sa belle-soeur Gilberte Legault. Exposé samedi à 2:00 heures p.m. au salon Urgel Bourgie Ltée, 400 est Henri-Bourassa où une cérémonie aura lieu au salon dimanche le 10 décembre courant à 10:00 heures p.m. et sera réexposé lundi soir à 7 heures au salon Gravel et Fils, 304 rue Racine, Chicoutimi. S.V.P. Pas de fleurs, des dons à Centraide (493 Sherbrooke ouest) seraient appréciés.

REMERCIEMENTS

Père Roger Forté S.J.

Les membres de la Compagnie de Jesus, le personnel de la Procure des Missions Jésuites, les soeurs, les frères et les autres membres de la famille Forté, les parents, amis et bienfaiteurs, remercient sincèrement les personnes qui leur ont témoigné leur sympathie lors du décès du Père Roger Forté, S.J., survenu le 23 novembre 1978, soit par offrande de messes, tributs floraux, dons aux oeuvres missionnaires jésuites, visite au salon funéraire ou assistance à la messe des funérailles. Veuillez considérer ces remerciements comme personnels.

LE DEVOIR

OFFRE SPÉCIALE POUR TOUT NOUVEL ABONNEMENT SOUSCRIT ENTRE LE 13 NOVEMBRE ET LE 15 DÉCEMBRE

AVEC UN ABONNEMENT DE TROIS MOIS: Un dossier de la collection du Devoir, intitulé: POPULATION ET FAIT FRANÇAIS AU CANADA

AVEC UN ABONNEMENT DE SIX MOIS: Deux dossiers de la collection du Devoir, intitulés:
1. POPULATION ET FAIT FRANÇAIS AU CANADA
2. LA LANGUE DU CIEL

AVEC UN ABONNEMENT DE DOUZE MOIS: La collection reliée des trois dossiers du Devoir
1. POPULATION ET FAIT FRANÇAIS AU CANADA
2. LA LANGUE DU CIEL
3. VERS UNE CHARTE DE LA LANGUE FRANÇAISE AU QUÉBEC

TARIFS D'ABONNEMENT

3 mois	$21.00
6 mois	$33.00
12 mois	$60.00

POSTEZ LE COUPON SANS TARDER À "LE DEVOIR" PROMOTION 78
C.P. 6033 MONTRÉAL H3C 3C9

NOM .....
ADRESSE .....
VILLE ..... CODE .....
TÉLÉPHONE .....

ANNONCES CLASSÉES DU DEVOIR

Avis: Les annonceurs sont priés de vérifier la première parution de leurs annonces.
Le Devoir se rend responsable d'une seule insertion erronée.
Toute erreur doit être soulignée immédiatement.
S.V.P. téléphoner à
286-1201

Voir autres annonces classées, en page 26

PROPRIÉTÉ À VENDRE

ST-HYACINTHE: Luxueuse résidence de 13 pces située dans un quartier résidentiel, unique sur le bord de l'eau. Intérieur richement décoré... Extérieur: mur de soutènement, descente de bateaux, magnifique terrasse à l'arrière. Idéal pour professionnel. Inf.: **Lyse G. Michon 1-514-773-3777, 1-514-773-0675 M.L.S. Immeubles Bas Richelieu (1978) Ltée, Courtier.** 11-12-78

STE-MARTHE SUR LE LAC. A qui la chance? Joli bungalow, seulement $29,000. M.L.S. Mariette Latour, 667-3333 ou 625-6471. DES ROSIERS, Le Maître Courtier. 11-12-78

V.M.R., vente privée, superbe cottage unique en brique solide, bien entretenu, haut plafond, 12 grandes pièces, 3 étages, piscine creusée chauffée, $129,500. 342-0004 16-12-78

Westmount, visite libre, dimanche 1-4, 385 Ave. Clarke, charmant DUPLEX, 4-6, excellente condition, occupation immédiate, G. Tremblay 937-6597 bureau; 935-8541. 10-12-78

PROPRIÉTÉS À VENDRE

ST-LEONARD. Triplex, 1x9, 1x5½, 1x4½ pièces, possibilité de bachelor, propriété de construction supérieure air climatisé et insonorisée, beau terrain, bien située, M.L.S., Daniéla Baert, 667-3333 ou 688-5195. DES ROSIERS, Le Maître Courtier. 11-12-78

ST-GABRIEL DE BRANDON: Vaste propriété, style Nouvelle Angleterre, bordée d'une haie de cèdres, 2 étages, 5 pièces, foyer, bibliothèque en chêne, garage double. Docteur Neveur 1-754-4473. $35,000. 18-12-78

MONT ST-HILAIRE, magnifique split level dans un environnement de choix, avec 5 chambres et une immense salle familiale, 2 foyers réchauffent cette maison qui offre aussi un garage double. 655-2004. 11-12-78

POINTE CALUMET, Joli bungalow 5½ pièces, meublé, avec vue imprenable sur le lac des Deux Montagnes, extérieur déclin de cèdre, grand terrain 75x 140, EXCLUSIVITÉ Rosaire Turcot 430-5545 ou 435-7024 ou Rita Lauzon 430-5545 ou 473-5937 DES ROSIERS, Le Maître Courtier 11-12-78

POINTE CALUMET, Magnifique bungalow 4½ pièces, meublé, avec très grand terrain de 100 pieds de façade sur le lac des Deux Montagnes, beaucoup d'arbres adultes, M.L.S. Rita Lauzon 430-5545 ou 473-5937. DES ROSIERS, Le Maître Courtier. 11-12-78

PROPRIÉTÉS À VENDRE

ST-DONAT, canadienne, 3 chambres à coucher, foyer, grand terrain boisé, 585-6476 ou (819) 424-2119 11-12-78

AUTEUIL. Split level 1965, 9 pièces, garage au niveau, terrain 10,221 pi. ca., M.L.S., Mariette Latour, 667-3333 ou 625-6471. DES ROSIERS, Le Maître Courtier. 11-12-78

BELOEIL: Bungalow, 6 pièces, sous-sol semi-fini, 31 X 38, arbres matures, faites une offre, 464-3437, 434 de Rouville PAS D'AGENT. 11-12-78

BELOEIL CENTRE: Split briques — 5 chambres coucher — 2 foyers pierres — sous-sol fini — garage double — paysagement face au golf. BERNARD FUSEILLER 467-9720 467-2156 IMM. SELECT COURTIERS 11-12-78

Beloeil — Cottage, style unique sur le bord du Richelieu. Faut voir Christyan Rivet 467-1120 467-0948 MONTREAL TRUST COURTIER 11-12-78

DUVERNAY OUEST, 455 Epernay, rue tranquille, près Joubert, split level 8 pièces, sous-sol fini avec foyer, garage, lave-vaisselle neuf, beau terrain, $60,000. Aucun agent. Visible mercredi, jeudi. 12-12-78

L.D.R., bungalow 4 c.c., salle à manger, bureau au sous-sol avec voûte béton, coin de rue, idéal pour professionnel. Thérèse Pagé 337-4641/667-3394. Fiducie du Québec, courtier 11-12-78

MONTREAL, 27 unités, revenu $61,860. très bonne opportunité, possibilité rendement 30%. Richard Déry 337-4641/681-4253. Fiducie du Québec, courtier 11-12-78

PROPRIÉTÉS À VENDRE

POINTE CALUMET, Magnifique split level 5½ pièces, garage et abri d'auto, avec 7 chalets d'été meublés de 4½ pièces, revenu annuel environ $6,000. immense terrain de 21,000 p.c. avec vue panoramique sur le lac Deux-Montagnes, vraie occasion pour jeune couple ambitieux et sérieux, très bon placement, EXCLUSIVITE Rosaire Turcot 430-5545 ou 435-7024 ou Rita Lauzon 430-5545 ou 473-5937. DES ROSIERS, Le Maître Courtier 11-12-78

ST-BASILE LE GRAND — Vivre au bord du Richelieu, avoir vue et accès à la rivière, c'est un rêve que vous pouvez réaliser. Pascal-André Boissé 467-1120 467-6694. MONTREAL TRUST COURTIER 11-12-78

PROPRIÉTÉS À REVENUS À VENDRE

RÉNOVATEURS — Zone subside, Ste-Catherine Est 4299, (coin Létourneau) 7 logements, 2 magasins, loyers actuels $15,000, prix demandé: $97,000, comptant et prix négociable. 274-3681. 12-12-78

Abri fiscal, Laval, 16 unités, chauffage électrique, près CEGEP et centre d'achat, comptant $40,000. T. Murray 332-9600, 844-8407. Société Nationale de Fiducie, courtier. 10-12-78

PROPRIÉTÉS DE CAMPAGNE À VENDRE

BROMONT Cottage canadien centenaire, boiserie d'époque, grande maison avec grand terrain, idéal pour famille de skieurs, $42,600. Louis R. Gabanna, 1-224-4150 ou 332-1311. TRUST GENERAL COURTIER 11-12-78

SUR SCÈNE

CAFÉ DE LA PLACE, Place des Arts — "Un caprice" et "Il faut qu'une porte soit ouverte ou fermée" d'Alfred de Musset. Tous les jours 19 h 30, 21 h 30. Relâche dimanche. Jusqu'au 9 décembre. "Moi, Bertolt Brecht", spectacle musical et dramatique d'après Bertolt Brecht, du 11 déc. au 15 janvier.

CAFÉ DU PORT, 356 Berri (845-8765) — Patricia Reynolds, samedi; François Senneville, flûte traversière et Evan Green, guitare (jazz), jeudi. Sukay (Folklore sud américain) vendredi. Tous les spectacles sont à 21 h 30 et 23 h 00.

CENTAUR, 453 St-François-Xavier (288-1229) — "Travesties" de Tom Stoppard, jusqu'au 17 déc. Du mardi au samedi: 20 h 00. Dim.: 19 h 00. Matinée, mer.: 13 h 00, et sam.: 14 h 00.

CENTRE D'ESSAI CONVENTUM, 1237 Sanguinet (284-9352) — "C'est pour quand le progrès"?, création et production du Théâtre à l'ouvrage. Sam.: 19 h 00, 22 h 00. Dim.: 21 h 30. Relâche du 13 au 17 déc. Cinéma de quartier: "Une forêt pour vivre", "Night cap" Dim.: 17 H 00. "Jos Carbone" Dim.: 19 h 00.

ÉGLISE ST-GERMAIN D'OUTREMONT, Côte Ste-Catherine et Vincent d'Indy — Concert grégorien de la Chorale de la paroisse St-Germain d'Outremont et des étudiants du séminaire de paléographie. Direction: Clément Morin, jeudi 20 h 30. Entrée libre.

EL CASINO, 316 ouest, Ste-Catherine (866-8228) — Cano, samedi et dimanche. Michel Rivard, du 13 au 17 déc. Ven. sam.: 21 h 30, 24 h 00. Sem. dim.: 21 h 30, 23 h 30.

LA CHACONNE, 338 est, Ontario (843-8620) — L'Ensemble médiéval San Cuer avec Judith Cohen, Ariane Din, Suzanne Palmer et Michelle Sauvé (musique du 13, 14, 15e siècle). Sam. dim.: 21 h 00. Philippe Lefèvre, pianiste, mer. jeu. ven.: 21 h 00. Oeuvres de Bach, Mozart, Beethoven, Debussy, Liszt.

LA CASANOUS, 485 ouest, Sherbrooke (844-3691) — Jocelyn Bérubé, Louis Baillargeon et Vincent Beaulne, samedi. Normand Grégoire, vendredi le 15 déc. Spectacles à 22 h 00, 24 h 00.

LE PONT TOURNANT, 940 boul. Wilfrid Laurier, Beloeil (467-4504) — "La solitude d'un flagman électrique" de François Beaulieu, par le Théâtre de La Rallonge, ce soir 21 h 00. Les 15 et 16 décembre.

LA GRANDE PASSE, 411 est, Ontario (844-6284) — Brèche, ce soir 22 h 00, 24 h 00.

L'IMPRÉVU, Hôtel Iroquois, 446 Pl. Jacques-Cartier (861-5416) — Sloche (Jazz-Rock), jusqu'à dimanche. Melody Pearson, du 12 au 17 décembre. Sem. dim.: 22 h 00, 24 h 00. Ven. sam.: 22 h 30, 1 h 00. Cinéma-Rock: "The last waltz", du 10 au 14 déc. à partir de 20 h 30. Entrée libre.

LE SOLEIL LEVANT, 286 ouest, Ste-Catherine (861-0657) — Max Roach, jusqu'au 10 déc. Son Seals Blues Band, du 12 au 17 déc. Tous les soirs de 20 h 00 à 3 h 00.

MONUMENT NATIONAL, 1182 boul. St-Laurent (861-4638) — "La Dispute" et "Le Préjugé vaincu" de Marivaux par les élèves de l'École Nationale de Théâtre. Du 12 au 16 déc.

ORATOIRE SAINT-JOSEPH, 3800 Reine-Marie (733-8211) — Dimanche 11 h 00, Les Petits Chanteurs du Mont-Royal, sous la direction de Gilbert Patenaude, interpréteront la Messe "Ecce quam bonum" de Hassler. A 15 h 00, Office biblique accompagné de danses rituelles. A 15 h 30, récital d'orgue avec Raymond Daveluy. A 10 h 45, 12 h 00, 14 h 30, 16 h 00, récital au Carillon avec Claude Aubin et Andrea McCrady.

PATRIOTE, 1473 est, Ste-Catherine (523-1131) — Talaboum Dié, samedi 20 h 00. Et du 13 au 23 déc. Semaine: 21 h 00.

PATRIOTE EN HAUT, — "Pour vous parents et amis", création collective. Du mercredi au dimanche 20 h 00. Jusqu'au 23 décembre.

PLANÉTARIUM DOW, 1000 ouest, St-Jacques (866-4848) — "L'étoile des Mages" tous les soirs en français 21 h 30 et en anglais 20 h 15. Mar. jeu.: 12 h 15. Mer. ven.: 14 h 15. Sam.: 14 h 15, 16 h 30. Dim.: 13 h 00, 15 h 30, 16 h 30. Relâche lundi. Jusqu'au 7 janvier.

RESTAURANT TANNHAUSER, 2112 Clark (288-3366) — Concert du Lieder Ensemble de Montréal, dim.: 15 h 30. Programme: Mozart, Schubert, Ravel, Bizet, Saint-Saëns, Lalo, Verdi, Lehar.

SALLE ANDRÉ-MATHIEU, Collège Montmorency, 475 boul. de l'Avenir, Laval (667-1610) — "Au-delà des mots" (mime), samedi: 19 h 30. Garden et Del Priora (Harmonica et guitare), lundi 20 h 00.

SALLE DE CONCERT POLLACK, 555 ouest, Sherbrooke (392-8224) — Musique des Andes, dimanche 20 h 00 avec le groupe Nacahuazu. Ensembles d'instruments divers, mardi 17 h 00, 18 h 00. Oeuvres de Francaix, Ibert, Ravel, Milhaud, Bach, Pezel, Tull. The Art of 16th Century Vocal Ornamentation, commentaire par Paul Helmer, mercredi 20 h 30. Elise Bédard, soprano; Elfrieda Langemann, soprano; Susan Sawatzky, soprano; Don Pilarz, lute. Oeuvres de Wert, Luzzaschi, de Milan, Da Rore.

SALLE WILFRID PELLETIER, Place des Arts, 175 ouest, Ste-Catherine (842-2112) — Dalida, samedi: 18 h 30, 22 h 00. Dimanche: 20 h 30 et du 14 au 17 déc. Jeudi et vendredi: 20 h 30. L'OSM, dir.: Uri Mayer, soliste: Robert Silverman, pianiste, dimanche 14 h 30. Oeuvres de J. Sibelius, F. Liszt, Rossini-Respighi. L'OSM, dir.: Eliahu Inbal, soliste: Horacio Gutierrez, pianiste, mardi et mercredi 20 h 30. Oeuvres de J. Haydn, S. Prokofiev, A. Dvorak.

SALLE CLAUDE-CHAMPAGNE, 200 Avenue Vincent-d'Indy, Outremont — Ensemble vocal de Radio-Canada, direction: Jean-François Sénart, vendredi 20 h 30. Concert de Noël.

THÉÂTRE D'AUJOURD'HUI, 1297 Papineau (523-1211) — "Mâmours et conjuguat" de Jean-Claude Germain, jusqu'au 17 décembre. Tous les soirs 20 h 30. Relâche lundi.

THÉÂTRE DENISE PELLETIER, 4353 est, Ste-Catherine (253-8974) — Salle Denise Pelletier — "Marie Tudor". Relâche samedi et dimanche. Le Tamanoir présente: "Les sourceries", les 15, 16, 17 et 18 décembre.

THÉÂTRE DENISE PELLETIER, Salle Fred Barry — Le Théâtre sans fil présente: "Contes de la tente des vapeurs", du 5 au 23 décembre. Tous les soirs 20 h 30. Relâche dimanche et lundi.

THÉÂTRE EXPÉRIMENTAL DE MONTRÉAL, 320 est, Notre-Dame (879-1306) — "La ligue nationale d'improvisation", collectif, jusqu'à la fin décembre. Lun.: 21 h 00, ven.: 24 h 00.

THÉÂTRE MAISONNEUVE, Place des Arts, 175 ouest, Ste-Catherine (842-2112) — Serge Laprade, ce soir 18 h 30. La société Pro Musica présente: Scott Ross, claveciniste et Michel Langevin, guitariste, dimanche 16 h 30. Au programme: Bach, Boccherini, Giuliani, Bach, Weiss-Ponce, Soler. L'Orchestre de chambre McGill, dir.: Alexander Brott, solistes: Canadian Brass, lundi 20 h 30. Oeuvres de A. Corelli, F. Handel, Pachelbel. Angèle Arsenault, les 14, 15, 16 et 17 décembre. Jeudi et vendredi 20 h 30. Conférences Courvoisier: Henri de Toulouse-Lautrec (1864-1901) petit homme et géant, dimanche 11 h 00.

THÉÂTRE DU NOUVEAU MONDE, 84 ouest, Ste-Catherine (861-0563) — "Les fées ont soif" de Denise Boucher. Sam.: 17 h 00, 21 h 00. Dim.: 19 h 00. "Le dindon" de Georges Feydeau, du 15 déc. au 28 janv. Sem.: 20 h 00. Sam.: 17 h 00, 21 h 00. Dim.: 19 h 00.

THÉÂTRE PORT-ROYAL, Place des Arts, 175 ouest, Ste-Catherine (842-2112) — "Un sur six" pièce de Ron Clark et Sam Bobrick, traduction de René Dionne. Du 13 au 17 décembre. Du mercredi au dimanche 20 h 30.

THÉÂTRE DE QUAT'SOUS, 100 Avenue des Pins (845-7278) — "La crique" de Guy Foissy. Tous les soirs 20 h 00. Relâche lundi. Jusqu'au 23 décembre.

THÉÂTRE DE QUAT'SOUS, Aux 4 Saoûls Bar — "Au Bordelamer" de Jacques Prévert, jusqu'au 23 décembre. Lun.: 21 h 00. Jeu. ven., sam.: 23 h 30.

THÉÂTRE DU RIDEAU-VERT, 4664 St-Denis (844-1793) — "Les dames du jeudi" de Loleh Bellon. Du mardi au samedi 20 h 00. Dim.: 19 h 00. Jusqu'au 16 décembre. Pour enfants: "Il était une fois en Neuve-France" de Diane Pouchard, tous les dimanches 14 h 30.

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC, Salle Lafontaine, 1301 est, Sherbrooke (282-8113) — Pour enfants: le Théâtre National du Mime présente "Surprise", dimanche 14 h 00. L'Ensemble de percussion McGill (musique contemporaine), vendredi 20 h 00.

UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL, Faculté de musique, 2375 Côte-Ste-Catherine — Salle 1020 — Soirée de duos romantiques, Danielle Demers, mezzo-soprano et Michel Ducharme, barythonbasse, mardi 20 h 30. Au programme: Brahms, Cornelius, Dvorak, Mendelssohn et Schumann. Jacques Verdon et Lise Boucher interprètent 3 sonates op. 30 pour violon et piano de Beethoven, mercredi 20 h 30. Jasmine Perron, violon; Ghislaine Sauvé-Schurch, piano, vendredi 20 h 30. Au programme: Bach, Mozart, Paganini, Brahms et Kabalevsky. Entrée libre.

CINÉMA

ATWATER I, Plaza Alexis Nihon (935-4246) — "The naked peacock" Sem.: 13 h 15, 15 h 20, 17 h 20, 19 h 20, 21 h 15.

ATWATER II, Plaza Alexis Nihon (931-3313) — "Paradise Alley" Sam. dim.: 13 h 15, 15 h 15, 17 h 15, 19 h 15, 21 h 15. Lun. à ven.: 19 h 15, 21h 15.

AVENUE, 1224 Avenue Greene, Westmount (937-2747) — "Who is killing the great chefs of Europe" Sam. dim.: 13 h 00, 15 h 00, 17 h 00, 19 h 00, 21 h 00. Sem.: 19 h 00, 21 h 00.

BEAVER, 5117 Avenue du Parc (844-1932) — "Ride to Ecstasy" 12 h 00, 14 h 50, 17 h 40, 20 h 30. "Afternoon tease" 13 h 25, 16 h 15, 21 h 55.

BERRI, 1280 St-Denis (288-2115) — "Opération dragon" 14 h 40, 18 h 10, 21 h 45. "La main de fer" 12 h 50, 16 h 20, 19 h 50.

BIJOU, 5030 Papineau (526-9131) — "Georgina la nonne perverse" 12 h 30, 17 h 50. "Votre plaisir mesdames" 14 h 10, 19 h 35. "Le rallye des joyeuses" 15 h 50, 21 h 50.

BONAVENTURE I, 1 Place Bonaventure (861-2725) — "Wild geese" Sam. dim.: 13 h 15, 15 h 45, 18 h 15, 20 h 45. Lun. à ven.: 18 h 15, 20 h 45.

BONAVENTURE II, — "Automn sonata" Sam. dim.: 13 h 00, 15 h 00, 17 h 00, 19 h 00, 21 h 00. Lun. à ven.: 17 h 00, 19 h 00, 21 h 00.

BROSSARD I, Mail Champlain, 6600 Boul. Taschereau (465-5906) — "L'empire du grec" Sam. dim.: 13 h 40, 17 h 40, 21 h 40. Lun. à ven.: 21 h 40. "Le flic se rebiffe" Sam. dim.: 15 h 30, 19 h 30, Lun. à ven.: 19 h 30.

BROSSARD II, — "Jamais je ne t'ai promis un jardin de roses" Sam. dim.: 13 h 15, 15 h 15, 17 h 15, 19 h 15, 21 h 15. Lun. à ven.: 19 h 15, 21 h 15.

BROSSARD III, — "Opération dragon" Sam. dim.: 14 h 20, 18 h 05, 21 h 50. Lun. à ven.: 18 h 05, 21 h 50. "La main de fer" Sam. dim.: 12 h 30, 16 h 10, 19 h 55. Lun. à ven.: 19 h 55.

CARREFOUR, 318 ouest, Ste-Catherine (866-8057) — "Emmanuelle" Sam. dim. 14 h 40, 19 h 45. Lun. à ven.: 19 h 45. "Emmanuelle l'anti-vierge" Sam. dim.: 16 h 25, 21h 15, Lun. à ven.: 21 h 15. "Goodbye Emmanuelle" 18 h 00.

CHAMPLAIN I, 1815 est, Ste-Catherine (524-1685) — "L'empire du grec" 13 h 45, 17 h 45, 21 h 45. "Le flic se rebiffe" 15 h 35, 19 h 35.

CHAMPLAIN II, — "Nos plus belles années" 13 h 35, 17 h 25, 21 h 15. "Le cercle noir" 15 h 40, 19 h 25.

CHATEAU I, 6956 St-Denis (271-1103) — "Mystère du triangle des Bermudes" 14 h 10, 17 h 45, 21 h 15 "Dimanche de la violence" 12 h 30, 16 h 00, 19 h 30.

CHATEAU II, "Légitime violence" 12 h 25, 15 h 25, 18 h 25, 21 h 25. "Les motos de la violence" 14 h 00, 17 h 00, 20 h 00.

CINEMA LUMIÈRE, 1313 Bélanger (272-1080) — "Le tournant de la vie" Sam. dim.: 13 h 00, 17 h 00, 21 h 00. Sem.: 20 h 45. "Intervention delta" Sam. dim.: 15 h 30, 19 h 00, Sem.: 19 h 00.

CINEMA DE PARIS, 896 ouest, Ste-Catherine (861-2996) — "Genesis in concert" 13 h 15. "Rod Stuart and Faces" 14 h 00, 16 h 20, 18 h 40, 21 h 00.

CINEMA 7e ART, 3180 est, Bélanger (722-0302) — "Annie Hall" Sem.: 21 h 30. Sam.: 17 h 30, 21 h 30. Dim.: 13 h 10, 17 h 30, 21 h 30. "New York, New York" Sem. sam.: 19 h 15, Dim.: 14 h 45, 19 h 15.

CINÉMATHÈQUE QUÉBÉCOISE, 1700 St-Denis (844-8734) — Cinéma d'animation, 50e anniversaire de Mickey Mouse: mar.: 19 h 30. "Umberto D" Mer.: 19 h 30. "Jusqu'au coeur", "Le train du Labrador" Mer.: 21 h 30. "Le sang du condor", "L.B.J." Jeu.: 19 h 30. "Adalen 31" Jeu.: 21 h 30. "Un soir un train" Ven.: 19 h 30 "Monterey pop" Ven.: 21 h 30.

CONSERVATOIRE D'ART CINÉMATROGRAPHIQUE, 1455 Boul. de Maisonneuve (879-4349) — Relâche Samedi. "Make mine music" Dim.: 15 h 00. "A drama of jealousy" Dim. 19 h 00. "The dolls" Dim.. 21 h 00.

CLAREMONT, 5038 ouest, Sherbrooke (486-7395) — "Death on the Nile" Sam. dim.: 13 30, 16 h 00, 18 h 35, 21 h 05. Sem.: 18 h 35, 21 h 05.

COMPLEXE DESJARDINS I, Complexe Desjardins (288-3141) — "Pourquoi pas" 12 h 25, 14 h 10, 15 h 55, 17 h 40, 19 h 25, 21 h 10.

COMPLEXE DESJARDINS II, — "La belle emmerdeuse" 12 h 15, 14 h 10, 16 h 05, 18 h 00, 19 h 55, 21 h 50.

COMPLEXE DESJARDINS III, — "Une femme libre" 12 h 20, 14 h 35, 16 h 50, 19 h 05, 21 h 20.

COMPLEXE DESJARDINS IV, — "Neuf mois" 12 h 35, 14 h 20, 16 h 05, 17 h 50, 19 h 35, 21 h 20.

COTE-DES-NEIGES I, 6809 Côte-des-Neiges (735-5528) — "The naked peacock" Sam. dim.: 13 h 00, 15 h 00, 17 h 00, 19 h 00, 21 h 00. Lun. à ven.: 17 h 00, 19 h 00, 21 h. 00.

COTE-DES-NEIGES II, — "Big fix" Sam. dim.: 13 h 10, 15 h 10, 17 h 10, 19 h 10, 21 h 10. Lun. à ven.: 17 h 10, 19 h 10, 21 h 10.

CREMAZIE, 8610 St-Denis (388-4210) — "Jamais je ne t'ai promis un jardin de roses" Sam. dim.: 13 h 20, 15 h 20, 17 h 20, 19 h 20, 21 h 20. Lun. à ven.: 19 h 20, 21 h 20.

DAUPHIN I, 2396 est, Beaubien (721-6060) — "Sonate d'automne" Sam. dim.: 13 h 30, 15 h 30, 17 h 30, 19 h 30, 21 h 30. Lun. à ven.: 19 h 30, 21 h 30.

DAUPHIN II, "Cher Théo" et "L'âge de la machine": Sam. dim.: 13 h 15, 15 h 00, 16 h 45, 18 h 15, 20 h 00, 21 h 30. Sem.: 20 h 00, 21 h 30.

DORVAL I, 260 Dorval, Dorval (631-8586) — "Comes a horseman": Sam. dim.: 12 h 45, 14 h 50, 16 h 55, 19 h 00, 21 h 05. Sem.: 19 h 00, 21 h 05.

DORVAL II, "Magic": Sam. dim.: 13 h 00, 15 h 00, 17 h 00, 19 h 00, 21 h 00. Sem.: 19 h 00, 21 h 00.

DORVAL III, "French quarters": Sam. dim.: 13 h 00, 15 h 00, 17 h 00, 19 h 00, 21 h 00. Sem.: 19 h 00, 21 h 00.

DÉCARIE SQUARE I, Centre Décarie Square, 6855 Clanranald (341-3190) — "Midnight Express": Sam. dim.: 12 h 30, 14 h 45, 17 h 00, 19 h 15, 21 h 30. Lun. à ven.: 19 h 15, 21 h 30.

DÉCARIE SQUARE II, "Wild geese": Sam. dim.: 13 h 15, 15 h 40, 18 h 30, 21 h 00. Lun. à ven.: 18 h 45, 21 h 10.

ÉLYSÉE I, 35 Milton (842-6053) — "Iphigénie": Sem.: 19 h 15, 21 h 30. Sam.: 17 h 15, 19 h 30, 22 h 00. Dim.: 13 h 00, 15 h 10, 17 h 20, 19 h 30, 21 h 30.

ÉLYSÉE II, "Robert et Robert": Sem.: 19 h 15, 21 h 30. Sam.: 17 h 15, 19 h 30, 22 h 00. Dim.: 13 h 00, 15 h 10, 17 h 20, 19 h 30, 21 h 30.

GREENFIELD I, 519 Taschereau, Greenfield Park (691-6129) — "Mystère du triangle des Bermudes": Sam. dim.: 13 h 35, 17 h 10, 20 h 55. "Les impitoyables": 15 h 25, 19 h 05. Sem.: 19 h 05.

GREENFIELD II, "Cabine de bain à Bangkok": Sam. dim.: 13 h 00, 15 h 50, 18 h 40, 21 h 30. "Soirée choquante": Sam. dim.: 14 h 30, 17 h 20, 20 h 10. Sem.: 18 h 40, 20 h 10.

GREENFIELD III, "Magic": Sam. dim.: 13 h 15, 15 h 10, 17 h 05, 19 h 00, 21 h 00. Sem.: 19 h 00, 21 h 00.

GUY, 1435 Guy (931-2912) — "Bad Penny": 12 h 00, 14 h 45, 17 h 30, 20 h 15. "Teenage sexmaids": 13 h 35, 16 h 20, 19 h 15, 21 h 55

JEAN-TALON, 4255 est, Jean-Talon e. (725-7000) — "Le dernier amant romantique": Sam. dim.: 12 h 00, 15 h 15, 18 h 30, 22 h 00. Lun. à ven.: 18 h 30, 22 h 00. "L'intrépide": Sam. dim.: 13 h 50, 17 h 05, 20 h 30. Lun. à ven.: 20 h 30.

KENT, 6100 ouest, Sherbrooke (489-9707) — "Dog day afternoon": 17 h 00, 21 h 05. "Straight time": 15 h 05, 19 h 10. Samedi dès 17 h 00. Dimanche dès 15 h 05. Sem.: 19 h 00, 21 h 00.

LA CITÉ I, 3575 Avenue du Parc (844-2889) — "Goin'south": Sam. dim.: 13 h 15, 15 h 10, 17 h 10, 19 h 05, 21 h 05. Sem.: 19 h 05, 21 h 05.

LA CITÉ II, "Revenge of the pink panther": Sam. dim.: 13 h 40, 15 h 35, 17 h 30, 19 h 25, 21 h 20. Sem.: 19 h 25, 21 h 20.

LA CITÉ III, "Foul play": Sam. dim.: 12 h 50, 14 h 50, 16 h 50, 18 h 55, 21 h 00. Sem.: 18 h 55, 21 h 00.

LAVAL I, 1600 le Corbusier, Chomedey (688-7776) — "Mystère du triangle des Bermudes": Sam. dim.: 13 h 50, 17 h 35, 21 h 20. "Dimanche de la violence": Sam. dim.: 15 h 40, 19 h 25. Sem.: 19 h 25. Samedi dernier spectacle 21 h 20.

LAVAL II, "Il voulut être une femme": Sam. dim.: 12 h 25, 15 h 25, 18 h 30, 21 h 40. "Elles s'en donnent à coeur joie": Sam. dim.: 13 h 40, 16 h 50, 20 h 00. Samedi dernier spectacle: 21 h 40.

LAVAL III, "Grease": Sam. dim.: 13 h 00, 15 h 00, 17 h 00, 19 h 00, 21 h 00. Sem.: 19 h 00, 21 h 00. Samedi dernier spectacle 23 h 05.

LAVAL IV, "Servante et maîtresse": Sam. dim.: 12 h 20, 15 h 15, 18 h 15, 21 h 20. "Rêveries érotiques": Sam. dim.: 13 h 50, 16 h 50, 20 h 00. Sem.: 18 h 15, 20 h 00. Samedi dernier spectacle: 21 h 20.

LAVAL V, "Légitime violence": Sam. dim.: 12 h 05, 15 h 15, 18 h 25, 21 h 35. "Les motos de la violence": Sam. dim.: 13 h 45, 16 h 55, 20 h 05. Sem.: 18 h 25, 20 h 05. Samedi dernier spectacle: 21 h 35.

LAVAL-ODÉON I, Centre 2000, 3195 ouest, boul. St-Martin Chomedey (687-5207) — "L'empire du grec": Sam. dim.: 13 h 15, 17 h 15, 21 h 20. Lun. à ven. 21 h 20. "Le flic se rebiffe": Sam. dim.: 15 h 15, 19 h 20. Lun. à ven.: 19 h 20.

LAVAL-ODÉON II, "Nos plus belles années": Sam. dim.: 13 h 30, 17 h 25, 21 h 15. Lun. à ven.: 21 h 15. "Le cercle noir": Sam. dim.: 15 h 30, 19 h 25. Lun. à ven.: 19 h 25.

LOEW'S I, 954 ouest, St-Catherine (861-7437) — "Message from space": 12 h 30, 14 h 40, 16 h 50, 19 h 00, 21 h 10. Samedi dernier spectacle: 23 h 20.

LOEW'S II, "Comes a horseman": 12 h 40, 14 h 50, 17 h 00, 19 h 10, 21 h 20. Samedi dernier spectacle: 23 h 30.

LOEW'S III, "Grease": 12 h 20, 14 h 30, 16 h 40, 18 h 50, 21 h 00. Samedi dernier spectacle: 23 h 05.

LOEW'S IV, "Up in smoke": 13 h 10, 14 h 50, 16 h 30, 18 h 10, 19 h 50, 21 h 30. Samedi dernier spectacle: 23 h 10.

LOEW'S V, "Saturday night fever": 12 h 30, 14 h 40, 16 h 55, 19 h 05, 21 h 15. Samedi dernier spectacle: 23 h 30.

LONGUEUIL, 1 Place Longueuil, Longueuil (677-7933) — "Les détraqués": Sam. dim.: 18 h 30, 21 h 50. Lun. à ven.: 18 h 25, 21 h 55. "Le temps du massacre": Sam. dim.: 13 h 30, 16 h 45, 20 h 10. Lun. à ven.: 20 h 00.

MAJESTIC, 3166 est, Henri-Bourassa (381-6116) — "Pour Pâques et à Trinita": Sem.: 19 h 30. Sam. dim.: 13 h 20, 19 h 30. "Deux super flics": Sem.: 21 h 20. Sam. dim.: 15 h 15, 21 h 20. "Le cogneur": Ven. sam. dim.: 17 h 20.

MERCIER, 4260 est, Ste-Catherine (255-6224) — "Les détraqués": Sam. dim.: 15 h 05, 18 h 30, 21 h 50. Lun. à ven.: 18 h 25, 21 h 25. "Le temps du massacre": Sam. dim.: 13 h 30, 16 h 45, 20 h 10. Lun. à ven.: 20 h 00.

MONKLAND, 5504 Monkland (484-3579) — "Grease": Sam. dim.: 13 h 15, 15 h 15, 17 h 15, 19 h 15, 21 h 15. Sem.: 19 h 15, 21 h 15.

OMEGA I, Plaza K-Mart, Longueuil — "Le dernier amant romantique": Ven.: 18 h 05, 21 h 35. Sam. dim.: 14 h 40, 18 h 15, 21 h 35. Lun. à jeu.: 21 h 00. et "Attention les yeux": Ven.: 20 h 05. Sam. dim.: 13 h 05, 16 h 35, 20 h 05. Lun. à jeu.: 19 h 30.

OMEGA II, "Tamara": Ven.: 18 h 20, 20 h 50. Sam. dim.: 13 h 00, 15 h 40, 18 h 20, 20 h 50. Lun. à jeu.: 19 h 25, 21 h 50 et "Jeunes filles cherchent position": Ven.: 19 h 25, 22 h 00. Sam. dim.: 14 h 15, 16 h 55, 19 h 25, 22 h 00. Lun. à jeu.: 20 h 35.

OUIMETOSCOPE I, 1204 Ste-Catherine (525-8600) — "Anie Hall": Sam. dim.: 13 h 30, 15 h 30, 17 h 30, 19 h 30, 21 h 30.

OUIMETOSCOPE II, "Quoi": Sam.: 15 h 00, 19 h 30, 21 h 45 et "Un mari, c'est un mari": Dim.: 13 h 00, 15 h 00, 17 h 00, 19 h 00, 21 h 00.

OUTREMONT, 1248 ouest Bernard (277-4145) — "Audrey Rose": Sam.: 19 h 00. "L'aventure c'est l'aventure": Sam.: 21 h 30. Pour enfants: "Comme les six doigts de la main": Dim.: 14 h 00, 16 h 00. "Julia": Dim.: 19 h 00 et "L'aventure c'est l'aventure": Dim.: 21 h 30.

PALACE, 698 ouest, Ste-Catherine (866-6991) — "I miss you hugs & kisses": 14 h 45, 18 h 05, 21 h 30 et "The life taker": 13 h 00, 16 h 20, 19 h 45.

PAPINEAU I, 4519 Papineau (527-8635) — "Cabine de bain à Bangkok": Sam. dim.: 12 h 50, 15 h 40, 18 h 30, 21 h 20 et "Soirée choquante": Sam. dim.: 14 h 20, 17 h 10, 20 h 00. Sem.: 18 h 30, 20 h 00.

RAPINEAU II, "Le grand sommeil": Sam. dim.: 14 h 40, 18 h 05, 21 h 35 et "Le bison blanc": Sam. dim.: 12 h 55, 16 h 25, 19 h 50. Sem.: 18 h 05, 19 h 50.

PARADIS I, 8215 Hochelaga (354-3110) — "Le dernier amant romantique": Sem.: 18 h 30, 22 h 00. sam. dim.: 14 h 20, 18 h 00, 21 h 30 et "Situation grave mais non désespérée": Sem.: 20 h 20. Sam. dim.: 12 h 30, 16 h 15, 19 h 45.

PARADIS II, "Je suis timide mais je me soigne": Sem.: 18 h 30, 21 h 50. Sam. dim.: 14 h 50, 18 h 20, 21 h 50 et "Quatre milliards en quatre minutes": Sem.: 20 h 10. Sam. dim.: 13 h 00, 16 h 30, 20 h 00.

PARADIS III, "Georgina la nonne perverse": Ven.: 21 h 30. Sam. dim.: 18 h 00, 22 h 30 et "Votre plaisir mesdames": Ven.: 20 h 00. Sam. dim.: 16 h 20, 21 h 00 et "Le rallye des joyeuses": Ven.: 18 h 30. Sam. dim.: 19 h 30.

PARALLELE, 3682 St-Laurent (843-4725) — Samedi: Exposition de photos de musiciens de Jazz, jusqu'à la fin janvier de 13 h 00 à 17 h 00. Films de Bob Parent dimanche 20 h 30: "Exsemabfi: Festa no. 1", "Exsemabfi: Symmetry no. 1", "Exsemabfi: Asymmetry no. 1", "Transformations on a Soho street".

PARISIEN I, 480 Ste-Catherine (866-3856) — "Mystère du triangle des Bermudes": 14 h 20, 18 h 10, 22 h 00 et "Femme du dimamche": 12 h 20, 16 h 10, 20 h 00. Samedi dernier spectacle: 22 h 00.

PARISIEN II, "Quelle chaleur": 13 h 20, 16 h 15, 19 h 10, 22 h 00 et "Lili": 14 h 35, 17 h 25, 20 h 20. Samedi dernier spectacle: 22 h 00.

PARISIEN III, "Intérieur d'un couvent": 12 h 40, 14 h 35, 16 h 25, 18 h 10, 20 h 00, 21 h 45. Samedi dernier spectacle: 23 h 30.

PARISIEN IV, "Il voulut être une femme": 1 h 50, 15 h 50, 18 h 50, 21 h 50. et "Cochonneries campagnardes": 14 h 15, 17 h 15, 20 h 20. Samedi dernier spectacle: 21 h 50.

PARISIEN V, "Diabolo menthe": 13 h 30, 15 h 30, 17 h 30, 19 h 30, 21 h 30. Samedi dernier spectacle: 23 h 30.

PLACE DU CANADA, Place du Canada (861-4595) — "Midnight Express": Sam. dim.: 12 h 30, 14 h 45, 17 h 00, 16 h 15, 21 h 30. Lun. à ven.: 19 h 15, 21 h 30.

PLACE VICTORIA, Place Victoria (878-1451) — "Midnight Express": Sam. dim.: 12 h 30, 14 h 45, 17 h 00, 19 h 15, 21 h 30. Lun. à ven.: 17 h 00, 19 h 15, 21 h 30.

PLACE VILLE-MARIE I, 1 Place Ville-Marie (866-2644) — "Interiors": 13 h 15, 15 h 10, 17 h 05, 19 h 05, 21 h 00.

PLACE VILLE-MARIE II, "A wedding": 12 h 10, 14 h 20, 16 h 30, 18 h 45, 21 h 00.

PUSSYCAT, 4015 St-Laurent (845-5215) — "Bad Penny": 12 h 00, 14 h 50, 17 h 40, 20 h 30 et "Orai contract": 13 h 35, 16 h 25, 19 h 15, 22 h 00.

RIVOLI I, 6906 St-Denis (277-3125) — "Quelle chaleur": 13 h 10, 16 h 00, 18 h 50, 21 h 40 et "Lili": 14 h 25, 17 h 15, 20 h 05.

RIVOLI II, "Servante et maîtresse": 15 h 00, 18 h 15, 21 h 30 et "Les voluptueuses": 13 h 25, 16 h 40, 19 h 55.

SAINT-DENIS II, 1590 St-Denis — "Le dernier amant romantique": 13 h 55, 17 h 45, 21 h 30 et "Les 21 heures de Munich": 12 h 10, 15 h 55, 19 h 45.

SAINT-DENIS III, 1590 St-Denis — "Julia": 12 h 45, 14 h 50, 16 h 55, 19 h 05, 21 h 10.

SALLE BREBEUF, Collège Brébeuf, 5575 Decelles (737-0950) — "Un autre homme, une autre chance": Sam.: 19 h 00, 21 h 30. Dim.: 15 h 00, 19 h 00, 21 h 30.

SNOWDON, 5225 Décarie (482-1322) — "Where does it hurt": Sam. dim.: 13 h 00, 14 h 30, 16 h 10, 17 h 50, 19 h 25, 21 h 10. Sem.: 19 h 25, 21 h 10.

VAN HORNE, 6150 Côte-des-Neiges (731-8243) — "In praise of older women": Sam. dim.: 13 h 00, 15 h 00, 17 h 00, 19 h 00, 21 h 00. Sem.: 19 h 00, 21 h 00.

VERDUN, 3851 Wellington, Verdun (768-2902) — "L'inévitable catastrophe": Sam. dim.: 13 h 40, 17 h 30, 21 h 25. Lun. à ven.: 21 h 20. et "Les naufragés de l'île perdue": Sam. dim.: 15 h 40, 19 h 35. Lun. à ven.: 19 h 30.

VERSAILLES I, 7265 est, Sherbrooke (353-7880) — "Mystère du triangle des Bermudes": Sam. dim.: 13 h 35, 17 h 25, 21 h 15 et "Les impitoyables": Sam. dim.: 15 h 00, 19 h 20. sem.: 19 h 20.

VERSAILLES II, "Il voulut être une femme": Sam. dim.: 12 h 50, 15 h 45, 18 h 40, 21 h 40 et "Monsieur madame et la bonne": Sam. dim.: 14 h 15, 17 h 10, 20 h 10. Sem.: 18 h 40, 20 h 10.

VERSAILLES III, "Légitime violence": Sam. dim.: 14 h 50, 18 h 00, 21 h 10 et "Les motos de la violence": Sam. dim.: 13 h 25, 16 h 35, 19 h 45. Sem.: 18 h 00, 19 h 45.

VIAU, 226 des Laurentides, Pont-Viau (669-3866) — "Le dernier amant romantique" et "La 7e compagnie au clair de lune": Ven.: 19 h 30. Sam.: 18 h 30, 21 h 50. Dim.: 12 h 45, 16 h 10, 19 h 40. Lun. à jeu.: 19 h 15.

VILLERAY, 8042 St-Denis (388-5577) — "Les détraqués": Sam. dim.: 14 h 05, 18 h 30, 21 h 50. Lun. à ven.: 18 h 25, 21 h 25 et "Le temps du massacre": Sam. dim.: 13 h 30, 16 h 45, 20 h 10. Lun. à ven.: 20 h 00.

WESTMOUNT SQUARE, 1 Westmount Square, Westmount (931-2477) — "Slow dancing in the big city": 13 h 05, 14 h 50, 16 h 50, 19 h 00, 21 h 00.

YORK, 1487 ouest, Ste-Catherine (937-8978) — "Magic": 13 h 00, 15 h 00, 17 h 00, 19 h 00, 21 h 00.

EXPOSITIONS

MUSEE D'ART CONTEMPORAIN, Cité du Havre (873-2878) — Henri Michaud: peintures récentes, jusqu'au 10 décembre. Trentenaire du Refus Global, jusqu'au 14 janvier. "Tendances actuelles au Québec" jusqu'au 10 décembre. "Gravures actuelles au Québec", jusqu'au 10 décembre. "L'imagerie québécoise du livre pour la jeunesse", jusqu'au 3 janvier. "Photographies du XXe siècle": 188 photographies américaines réalisées entre 1893 et 1974. Du 14 déc. au 14 janv. Dimanche 14 h 00, cours sur la littérature enfantine par Mme Chaké

LE DEVOIR

CAHIER 3

CULTURE ET SOCIÉTÉ
Montréal, samedi 9 décembre 1978

Le Québec et ses premiers occupants

Si j'étais Indio

Ici, au Sud, on ne vante Tupac Amaru ou Cuauhtemoc; parfois aussi Benito Juarez, quand je parle de pouvoir et d'autodétermination. Juarez, tu sais, ce président du Mexique auquel la faune diplomatique doit le si beau lietmotiv: « Le respect du droit d'autrui, c'est la paix ».

Toi, au Nord, tu vis dans un pays que les Cris ont nommé « la terre propre », le Canada. Ta race y a fondu, ou presque, telle les Galibi de Guyanne et les Yaquis, du nord-ouest mexicain. Hostilité, fourberie, cupidité, tu connais!

Comme j'ai pleuré, toutefois, quand j'ai appris que certains de tes fils avaient gagné la lointaine Indochine pour y combattre du côté des agresseurs. J'y ai vu là une conséquence de ton statut particulier. Je suppose que si tu n'entends pas végéter, parqué dans ton réduit, tu dois te lier docilement à une civilisation qui nous a ménagé un premier contact sentant la poudre à canon. Plus tard, ce fut la fission de l'atome et, dans la même foulée, la souillure du napalm et des grenades à fragmentation, les expéditions dignes des Bandeirantes!

Dis-moi, frère du Nord, que notre fierté n'est pas vaine, que tous les Wounded Knee seront vengés, qu'il sera désormais interdit de tolérer un tiers monde dans une société d'abondance, une « société juste » comme on a dit chez toi avant que ton bon ami Harold Cardinal ne s'emporte et cloue le bec aux assimilateurs méprisants.

Si vous avez été spoliés, nous l'avons été aussi. Certains de nos dirigeants politiques ont daigné corriger, du moins dans la Constitution, ces rapines déguisées en devoir. Cela nous a d'ailleurs valu des parcelles de terre (ejidos) dont Zapata aurait rougi, lui qui tenait tant à se battre pour la « terre et la liberté ».

Le Blanc a saisi que nous avons de la patience à satiété; il se plaît à croire à notre résignation, à un certain fatalisme, se surprenant chaque fois qu'un autre Blanc nous tende la main sans arrière-pensée. En théorie, nos droits ne peuvent être facilement gommés depuis que l'Inca Garcilaso a flétri le rapt et l'assassinat d'Atahualpa. Chez vous, ne m'as-tu pas raconté qu'un certain Donnacona, digne vieillard, avait été enlevé par des visiteurs désireux de l'exhiber dans une royale métropole?

Je voudrais que tu ne te fasses pas illusion. Les langues fourchues existent toujours; elles excellent dans les subtilités qui ni le nahuatl ni le naskapi n'ont prévues. Méfie-toi. Tu es à la merci d'interprètes et de traducteurs, la plupart du temps. Peut-être es-tu plus habile que moi a déceler les « cumplidos », ceux qui respectent la parole donnée. Tant mieux.

Tous ces Indiens d'Amazonie tombés sous l'offensive des partisans de la « transamazonienne », sans pouvoir clamer pour que s'émeuvent les défenseurs des Indiens. Pourquoi? Ordre et progrès? Progrès et sécurité obligent. Raison et force. C'est écrit, c'est décrit sous les bonnets phrygiens qui surplombent les « alcaldes ». Nos alcaldes portent surtout le casque du croisé moderne, aujourd'hui. Je te le certifie, foi d'Indio.

On m'a raconté qu'en Italie, des jeunes astucieux s'étaient baptisés « Indios » pour mieux dérouter les tenants de l'immobilisme. Je ne m'en offusque pas. Ce ne serait pas réflexe digne de vos « alouettes en colère » prisonnières des temples de paroles d'où elles ne peuvent sortir.

Foi d'Indio, je me ferai serpent à plumes, j'investirai les officines des conjurés, les huttes où se trament la nouvelle traite. Tu as su? Au Pérou, deux millions d'Indios pourraient se voir nier le droit de vote parce qu'ils ont été peu ou pas scolarisés. Au fond, ils sont fûtés à leur façon, ces « criollos »; ce sont eux qui détiennent la clé du savoir qui mène au pouvoir. Explique-moi pourquoi, chez vous, tu dis qu'accepter d'aller voter, cela signifie trahir, t'aliéner tes frères, t'éloigner de ta mère-terre!

Il ne manque le souffle d'un Neruda, l'audace d'un Thoreau pour te faire part d'un mouvement profond qui se dessine. Naîtront de nouveaux volcans. Surgiront des ondes de choc vers les rives où se sont ancrés des navires-prisons, en pleine Araucanie!

Transmets à tes frères mon chaleureux « abrazo ». Dis-leur que dans nos sierras, nous ne sommes plus des « oiseaux sans nid » (titre de l'un des premiers romans indigénistes paru à Lima à la fin du XIXème siècle). Vive la nation indienne du Canada!

Ecris-moi. Nous sommes tous dans l'attente de nouvelles, en rapport avec ces tuteurs qui multiplient cajoleries et tracasseries. Poindra, un jour, l'ère du « mano en la mano », comme le souhaitait jadis ce géant de France que j'ai vu sur le Zocalo. Mon Président avait vanté la sagesse de ce chef qui avait déjà offert aux Arabes la « paix des braves ». Mon Président était sans doute informé de manière partiale puisque ce même géant parlait de force de dissuasion qui ressemblait fort à l'expédition sur Hiroshima. Mon souhait le plus vif, c'est qu'on épargnera cette apocalypse à nos fils et à nos filles.

Clément Trudel

Une rencontre historique

La Rencontre des Amérindiens du Québec et du gouvernement québécois prévue les 13, 14 et 15 décembre prochains au Château Frontenac mettra en présence quelque 135 représentants des Bandes québécoises, des responsables d'associations indiennes du Québec et une brochette imposante de ministres et de députés du gouvernement québécois.

Initiateur de la rencontre, le SAGMAI (Secrétariat des activités gouvernementales en milieu amérindien et inuit) tient ainsi à satisfaire un désir exprimé par les Indiens venus rencontrer le ministre Laurin au sujet de la Loi 101, en septembre dernier.

Le programme de la rencontre comprendra un dîner d'ouverture offert par le gouvernement québécois, une visite de l'Assemblée nationale, deux plénières (l'une à caractère économique et politique, l'autre à caractère culturel et social), une rencontre avec le premier ministre, un souper en compagnie des ministres et députés plus directement concernés par les Amérindiens de leurs comtés et des membres de l'Opposition.

Les ministres qui auront à débattre des dossiers économiques et politiques sont MM. Robert Burns (Réforme parlementaire), Yves Bérubé (Richesses naturelles), Bernard Landry (Développement économique), Jacques Léonard (Aménagement), Yves Duhaime (Tourisme, chasse et pêche); les dossiers culturels et sociaux, MM. Jacques-Yvan Morin (Education), Camille Laurin (Développement culturel), Louis O'Neill (Communications), Denis Vaugeois (Affaires culturelles) et Denis Lazure (Affaires sociales).

Du côté amérindien, trois représentants de chacune des 41 bandes du Québec (par bandes, on entend les regroupements d'Indiens en réserves, villages ou établissements) sont invités à Québec en plus de trois responsables des cinq associations indiennes reconnues par le gouvernement: la Confédération des Indiens du Québec (présidée par M. Andrew Delisle); le Conseil Attikamek-Montagnais (M. René Cimon); le Grand Conseil des Cris (M. Billie Diamond); The Micmac Alliance of Gaspé (M. Vitesote) et le Conseil des Abénakis (M. Walter Watso). Etant invités par le gouvernement, les représentants amérindiens à cette rencontre auront tous leurs frais de transport et séjour absorbés par l'état.

Fondé le 18 janvier dernier, remplaçant la défunte Direction générale du Nouveau-Québec, le SAGMAI comprend un personnel d'une douzaine de cadres et professionnels, dirigés par M. Eric Gourdeau, secrétaire-général associé au Conseil exécutif. M. Gourdeau relève directement dans ses fonctions du premier ministre de la province, M. René Lévesque. Le personnel du SAGMAI, responsable des dossiers amérindien et inuit comprend en outre, M. Roger Beaudoin qui s'occupe plus spécifiquement des communautés Inuit et des trois représentants québécois postés au-delà du 55e parallèle (à Radisson, Poste-de-la-Baleine et Fort Chimo); M. René Raymond, chargé du dossier des Métis; Mme Anne-Marie Awashish, contractuelle, qui voit aux problèmes de la Femme autochtone; et à la coordination des quatre Centres d'amitié autochtones du Québec; MM. François Lévesque et Raymond Gagnon qui en plus de s'occuper du dossier « santé », voient à la mise en application des législations découlant des deux conventions signées par le Québec avec les Amérindiens (la Convention de la Baie James et la Convention du Nord-Est québécois — Naskapis de Schefferville); M. Bernard Matthieu chargé du relogement des Naskapis de Schefferville, des Cris de Fort George et des Inuit de Poste-de-la-Baleine et de la mise sur pied de la Société de développement autochtone de la Baie-James; Mme Johanne Chevrier, chargée des dossiers de la francisation; M. Edouard Paul, Montagnais, engagé sur une base contractuelle, M. Claude Marcil, également contractuel chargé des relations publiques; M. Jean-Marc Lessard, administrateur; et MM. Gaston Moisan et Jolicoeur, prêtés pour quelques mois par deux ministères pour étudier les questions de la pollution des lacs et de l'environnement dans le Nouveau-Québec.

Le Secrétariat des activités gouvernementales en milieu amérindien et inuit, a une vocation administrative mais aussi politique puisqu'il agit comme organisme-conseil auprès du premier ministre. C'est un ministère sans en porter le titre.

A.D.

Vers une souveraineté-association?

par
Angèle Dagenais

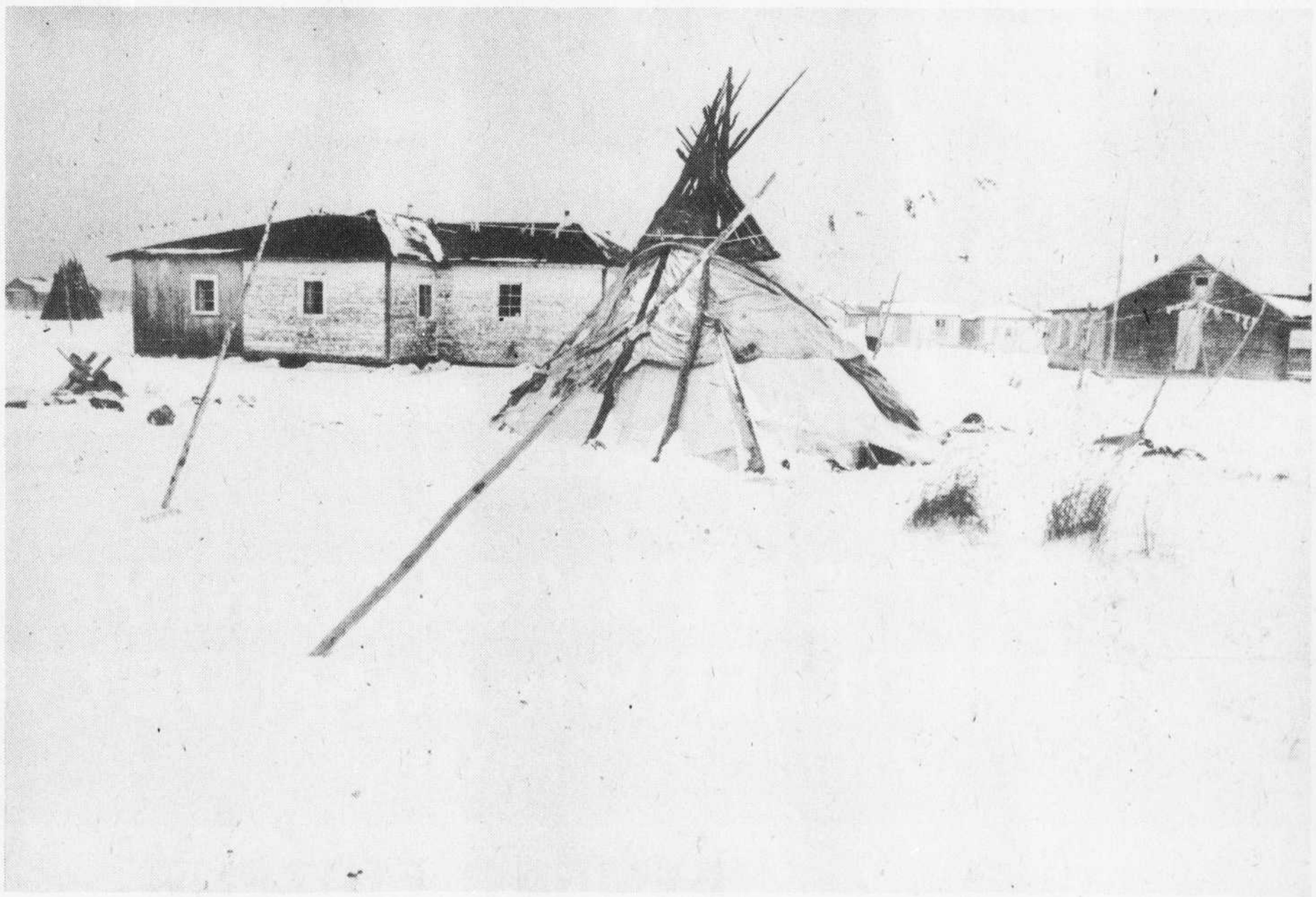

Anthropologue bien connu au Québec, Rémi Savard est un spécialiste des questions amérindiennes. A sa façon, il replace dans un contexte historique et politique la « Rencontre » qui doit se tenir jeudi et vendredi prochains à Québec. Avec le bagou et la faveur qu'on lui connaît il livre ici sa pensée.

« Jusqu'à l'époque de l'abbé Groulx, le « sauvage », comme cette appellation l'indique, a été vu comme personnage d'arrière-plan, un personnage négatif soulignant ainsi davantage le caractère héroïque de la colonisation.

Lorsque le territoire fut complet et normalisé — après 1912 — l'image de l'indien devint subitement sympathique, gardien du patrimoine écologique, vivant en symbiose avec son milieu, etc. Le Blanc lui offrait un hommage posthume après avoir été le principal agent de sa décimation, en mettant de l'avant ses réalisations artisanales — belle couleur locale préservée par les Canadiens — dans les foires internationales.

Après la guerre, une démographie galopante chez les Amérindiens force le gouvernement fédéral, tuteur depuis 1876, à repenser complètement le « problème » indien sur le territoire. On avait tout fait au début de l'Union pour que le problème indien se règle très vite. L'assimilation complète devait se faire en quelques décennies. Mais voilà qu'un siècle plus tard, les Indiens sont non seulement encore là mais plus nombreux que jamais.

Le livre blanc fédéral de 1969 visait à faire des Indiens des « citoyens à part entière ». On parle même de fermer le ministère des Affaires indiennes cinq ans plus tard pour en finir une fois pour toutes avec le dossier indien. On ne reconnait de droits qu'aux Indiens qui ont signé des traités. Les droits aboriginaux, ça n'esiste pas.

Mais les années 60 marquent également la naissance des mouvements autonomistes amérindiens qui réclament justice et respect de la part des Blancs. Face à ces premières revendications, le fédéral change son fusil d'épaule et déclare qu'il reconnaîtra les droits des indigènes mais pour mieux les éteindre en les rachetant. Les Indiens répliquent que leurs terres ne sont pas à vendre. La tribu des Dénés de la vallée du Mackenzie fait parler d'elle quand la question d'établir un pipeline dans les territoires du Nord-Ouest se pose; un rapport célèbre, rédigé par le juge Thomas R. Berger, leur donne raison de réclamer leurs droits territoriaux et condamne l'attitude politique qui a prévalu jusqu'à maintenant dans les rapports que les Blancs ont établis avec les Amérindiens.

Puis vint le problème de la Baie James au Québec. Jamais auparavant une province n'avait signé un traité avec les Amérindiens; le Québec est pionnier en ce domaine. Les autochtones en ont profité pour revendiquer des pouvoirs politiques: ils voulaient rien de moins que l'auto-détermination. Ayant toujours vécu en situation d'esclaves ou de colonisés ils veulent désormais prendre leurs destinées en main et gérer leurs affaires localement. Mais ils veulent aussi la souveraineté-association sachant fort bien qu'ils ont des intérêts à partager avec les Blancs. La Convention de la Baie James ne leur offre rien de tout ça: elle les divise en municipalités, leur établit des CRSSS (centres de services sociaux et de santé), des société de développement, etc. — toutes institutions blanches pour des Blancs, transplantées en milieu amérindien.

Mais la Convention de la Baie James a été signée avant que les tenants québécois de la souveraineté-association prennent le pouvoir. C'est le nouveau gouvernement, par ailleurs, qui a sanctionné les lois qui rendent applicable la Convention...

Le Québec veut rapatrier le maximum de responsabilités en matière autochtone. Mais ce rapatriement semble également se présenter comme un transfert de tutelle — du fédéral au65 provincial — sans qu'il y ait la moindre apparence de changer le schéma de maître à valet des relations protocolaires existantes. Je ne vois pas quel intérêt le Québac a à jouer les petits caporaux? Il est en contradiction flagrante avec les principes de maturité politique qu'il met de l'avant pour lui-même.

Au moyen de leurs gouvernements locaux, les autochtones veulent pouvoir discuter de leurs richesses naturelles, de royautés, de développement régional. Leurs difficultés ne viennent pas du fait qu'ils soient pauvres mais bien qu'ils soient très riches. Ils ne sont pas dupes de leurs richesses, dans tous les sens du mot. Le type de structures politiques qu'ils veulent développer est décentralisé et fédératif. L'état centralisé fort n'est pas leur lot, il a toujours été identifié à la structure coloniale. Le principe moteur de la sociologie autochtone est un respect quasi obsessif des individus et des villages, regroupements d'individus. Les décisions politiques chez eux ne s'établissent que par consensus.

La « Rencontre » de cette semaine vise à sensibiliser les autochtones avec l'appareil politique avec lequel ils traiteront désormais. On va leur faire faire une sorte de visite industrielle des institutions québécoises. Il ne faut pas oublier que les autochtones votent au provincial depuis 1969. On va faire se rencontrer des gens qui ne se sont jamais rencontrés officiellement auparavant.

Qu'est-ce que l'on entend par *normaliser les relations entre Amérindiens et Québécois?* — Administrer ces gens-là comme les autres Québécois?

Pourquoi n'a-t-on pas invité l'association des Métis et des Indiens sans statut (l'Alliance laurentienne) ou l'Association des femmes autochtones? A-t-on peur d'avoir à toucher à la Loi indienne fédérale? Quelle sorte de contrat social le Québec s'apprête-t-il à passer avec ses voisins?

J'ai l'impression que le gouvernement québécois se fera poser des tas de questions au cours de cette rencontre... On n'agite pas le drapeau de la souveraineté en Amérique sans une certaine dose de responsabilité.

Avec la conscience historique, s'est développée chez les autochtones une volonté politique aussi irréversible que l'est celle des Québécois. Le Red Power est très réel, il ne faudrait pas le sousestimer encore une fois ».

L'idée du «Sauvage» véhiculée par les historiens

Dans un ouvrage qui paraîtra en 1979 chez Hurtubise-HMH, Donald B. Smith retrace l'idée du « Sauvage » véhiculée par les historiens, depuis les Relations des Jésuites jusqu'à la Révolution Tranquille. Les conclusions de ce travail, que LE DEVOIR reproduit in extenso, sont que l'Amérindien a été dépeint de façon contradictoire et, souvvent, à partir de critètes moraux visant à ramener les Canadiens français dans le chemin de la vertu.

■

Les principales sources documentaires sur la période « héroïque » de la Nouvelle-France, et particulièrement les *Relations* des Jésuites, présentent des portraits contradictoires des autochtones. En réalité, les rédacteurs jésuites ont une double personnalité, étant à la fois humanistes et prêtres. Leur vision des premiers habitants du Québec est donc ambivalente: astreints à la règle de pauvreté et formés aux humanistes classiques, ils voient dans les Indiens les Romains de la République, les chrétiens du Nouveau Testament. Par contre, ces prêtres qui ont traversé l'océan pour évangéliser un continent ne voient que des « païens » dépravés, sous l'empire de Satan.

Lafitau et Charlevoix, missionnaires jésuites du début du XVIIIe siècle, qui tous deux ont eu l'occasion de connaître eux-mêmes les autochtones, rejettent une grande partie des condamnations de leurs prédécesseurs. Ils sont également conscients des dangers qui menacent l'orthodoxie et veulent réfuter les arguments des déistes et des athées en proclamant l'universalité de la révélation divine. Influencés par l'esprit du Siècle des lumières, ils s'efforcent à tout prix de souligner les aspects positifs de la vie des Indiens. Les auteurs comme Raynal, Châteaubriand et "Dainville" vont beaucoup plus loin lorsqu'ils créent un Indien idéalisé dont ils se servent pour critiquer la société de leur temps.

Michel Bibaud, le premier historien canadien-français, plagie Charlevoix et lui emprunte son Indien. L'« Indien français » disparaît toutefois avec la nationalisation de l'histoire du Québec dans les écrits de Garneau. Il reste encore des traces de Lafitau et de Charlevoix, ainsi que de Raynal et de Châteaubriand, tant chez F.-X. Garneau que chez Ferland, le père de l'école conservatrice. Toutefois, l'impression dominante qui se dégage de leurs deux oeuvres est négative. Les successeurs conservateurs de Ferland, Maurault et Casgrain, suppriment quant à eux tous les commentaires bienveillants de leurs prédécesseurs.

A la fin du XIXe siècle, l'enthousiasme des historiens canadiens-français pour les origines héroïques du Québec atteint de nouveaux sommets. Dans son introduction aux *Héros d'autrefois; Jacques Cartier et Samuel de Champlain* (1913), de Joseph Dumais, l'abbé Arthur D'Amours résume l'idée que ses contemporains se font du « sauvage »:

Oh! quels français et quels chrétiens que ces premiers canadiens!... Français et catholiques, catholiques et français, toujours. ... Dans leur ignorance et leur barbarie, les sauvages dégénérés voyaient la croix d'un oeil de mécontentement et même de haine, ils osèrent l'injurier et s'attaquer à elle. Nos pères estimèrent avec fierté que leur première gloire et leur premier devoir était de protéger la croix, de la relever, lorsqu'elle tombait, de la faire respecter et honorer de tous.

Benjamin Sulte, le seul historien canadien-français de la fin du XIXe siècle qui n'ait pas fréquenté un collège classique, rejette la théorie contemporaine conventionnelle qui voulait que religion et nationalité n'aient fait qu'un depuis l'arrivée des Français dans le Nord-Est de l'Amérique du Nord. Pour Sulte, les premiers explorateurs n'étaient pas inspirés par des motifs religieux, mais économiques;

Néanmoins, chez Sulte comme chez Garneau, le libéralisme ne l'amène pas à remettre le « sauvage » en question. Bien au contraire, Sulte va plus loin que ses contemporains à cet égard, et ses Indiens sont encore plus féroces que les leurs. On entrevoit dans ses récits des barbares attirant traîtreusement de braves colons français dans des embuscades pour ensuite torturer hommes et femmes avant de disparaître dans les bois, couverts du sang de leurs victimes.

Dans l'esprit des historiens de la fin du XIXe et du début du XXe siècle, le « sauvage » est l'incarnation de tous les vices des mauvais Canadiens français. Les historiens forment une infime partie de l'élite canadienne-française dominante et les autochtones leur servent à prévenir les Canadiens français des dangers qui les guettent s'ils quittent leurs terres ou s'ils abandonnent la foi catholique. Ces auteurs croient que la religion catholique, l'agriculture et l'ordre établi sont les piliers de la nation. Ils croient également que le Québec est menacé par l'exode rural, qui entraîne la migration des jeunes hommes vers les chantiers et, ce qui est plus grave, vers les villes. Cette tendance à s'éloigner du contrôle direct du clergé des inquiète.

A la même époque, les théories raciales se répandent à l'extérieur des frontières du Québec. Croire que quiconque a des antécédents autochtones est biologiquement inférieur devient une opinion respectable. Aussi, ceux des Canadiens français qui craignent d'être calomnieusement accusés de descendre des « sauvages » réagissent-ils violemment. Le secrétaire de la *Société géographique de Québec*, Eugène Rouillard, prend la tête d'une croisade visant à faire disparaître de la carte du Québec tous les noms de lieu indigènes. L'abbé Groulx tempête contre tous ceux qui insinuent que le métissage était répandu en Nouvelle-France. Toutefois, Groulx renonce à sa campagne quand Henri d'Arles (nom de plume d'un Dominicain) et Olivar Asselin signalent que Chapleau et Laflèche comptent des ancêtres indiens.

Après la 2ième Guerre mondiale, les hypothèses raciales sont entièrement discréditées (au Québec par Jacques Rousseau) et la question est reléguée aux oubliettes.

Les répercussions du concept du « sauvage » se feront sentir dans toute leur ampleur au XXe siècle, plutôt que durant la période où il est né, la seconde moitié du XIXe siècle. En effet, c'est le développement des écoles avec son corollaire, l'étude obligatoire de l'histoire du Canada dans toutes les écoles, qui entraîne la diffusion de l'image du « sauvage » dans tout le Québec. Le mauvais Indien est devenu un stéréotype connu de toutes les classes sociales, celui du méchant qui a découpé en morceaux les ancêtres des Québécois et brûlés vifs leurs prêtres.

Dans les ouvrages d'histoire du Québec, les plaidoyers que Maximilien Bibaud et Napoléon Legendre ont écrits au XIXe siècle en faveur des autochtones sont l'exception plutôt que la règle, et leur influence est nulle. D'ailleurs il n'existe qu'une seule édition des livres de Bibaud, tandis que l'essai de 1884 de Legendre est resté enterré dans une revue savante à peu près impossible à obtenir.

Il faut attendre les années 40, c'est-à-dire un demi-siècle après Legendre, pour voir les romanciers québécois Ringuet et Léo-Paul Desrosiers contester avec succès la validité historique du « sauvage ». Leur intuition de romancier leur donne un sens de l'humain qui les amène à considérer les autochtones comme des êtres humains, à l'exemple de leur prédécesseur Lafitau. Plus tard, Jacques Rousseau suivra leurs traces et présentera les premiers Québécois sous un jour favorable, à la lumière des expériences qu'il a vécues parmi eux et qui donnent à ses descriptions des autochtones un relief certain.

Depuis, les Canadiens français des années 60 ont accepté les valeurs d'une société nord-américaine urbaine industrielle, en rejetant les vieilles valeurs rurales et catholiques de la fin du XIXe siècle. Aujourd'hui, seule une infime minorité continue d'exalter les vertus agricoles et de proclamer que le catholicisme est le principal éléments de la culture canadienne-française. On n'accuse plus ouvertement les indigènes d'avoir refusé la croix et la charrue. Pourtant, la façon cavalière dont on a traité dernièrement les droits des Cris de la baie James donne à penser que les attitudes défavorables aux Indiens susbistent en profondeur, inspirées par des défauts bien humains, les préjugés et l'appât du gain.

Depuis un siècle, la qualité des ouvrages historiques s'est beaucoup améliorée. Autrefois, l'histoire était le fait d'amateur autodidactes tout-à-fait inconscients de l'importance de respecter les textes historiques, de la nécessité de donner des références précises et de présenter des index exhaustifs et précis. Les amateurs manquaient d'esprit critique. La plupart d'entre eux ne cherchaient que les faits susceptibles de glorifier le passé québécois. L'exemple des autochtones leur servait constamment à démontrer la puissance transformatrice de l'Eglise catholique, les bienfaits de l'agriculture et les ravages de la boisson.

L'après-guerre a vu naître les départements d'histoire de l'Université Laval et de l'Université de Montréal, qui ont diffusé les criètes internationaux de la recherche historique. Pourtant, on se demande si l'historien d'aujourd'hui peut vraiment comprendre les autochtones, limité qu'il est par son optique purement documentaire et dominé par les valeurs et les postulats d'une société matérialiste.

Ainsi, on publiait récemment une histoire économique du Québec de 1850 à 1893 où il n'est fait mention des autochtones qu'une seule fois. L'ouvrage de la même série chez Fides qui traite de la période antérieure, de 1760 à 1850, ne fait que cinq allusions à ce groupe qui occupait à lui seul plus de quatre-vingt-dix pour cent du territoire québécois d'aujourd'hui. Les autochtones n'apparaissent nulle part dans une étude moderne de Guy Frégault sur la Conquête. Même en 1969, dans un ouvrage sur la période qui a suivi la Conquête, l'auteur les appelle encore « sauvages » — Michel Brunet dans « Les Canadiens après la Conquête » (Fides, 1969).

L'historien québécois, tout particulièrement, a la responsabilité de présenter dans ses ouvrages une vision réaliste des premiers Québécois et non pas de les ignorer complètement ou de les traiter de « sauvages ». Il peut reconstituer leur passé en faisant appel aux ressources de l'archéologie et de l'anthropologie, en se livrant à un examen détaillé des documents et en communiquant avec les autochtones âgés.

Dans le Québec d'aujourd'hui, il paraît étrange que ce soit encore un romancier qui ait assez d'imagination pour dépasser les frontières des idées reçues. En effet, dans une récente critique des *Relations des Jésuites*, Victor-Lévy Beaulieu déplore que peu de gens connaissent la signification des beaux noms de lieux indigènes du Québec, comme Kamouraska, Chibougamau, Rimouski et Hochelaga: « C'est dommage car cette ignorance nous prive d'une autre dimension de ce que nous sommes, nous cache une réalité de ce pays » (Le Devoir, 20 janvier 1973).

Si nous voulons dépeindre de façon réaliste le passé des autochtones, il est indispensable de connaître en détail leurs croyances et leurs coutumes. Quand ils ont laissé peu ou pas de documents écrits, il faut tenir compte de leur tradition orale. Les historiens doivent s'initier à la fois aux traditions et aux documents et connaître les hommes autant que les archives.

Mais les hommes de la pierre, de l'eau et des bois ne continueront-ils pas de toute manière à échapper à des scribes issus d'une société technologique?

Donald B. Smith

Une nouvelle édition du *Tunnel*

par Gloria Escomel

Une nouvelle édition du *Tunnel*, de Ernesto Sabato, vient de paraître cette semaine en librairie. Ce premier roman de l'écrivain argentin, paru en 1948, qui fit l'admiration de Graham Greene et de Camus, fut traduit et publié en 1953 par Gallimard, sur les recommandations de Camus. Depuis longtemps épuisé, ce roman est l'objet d'une réédition, par le Seuil, qui détient le copyright français des deux autres romans de Sabato, *Alejandra* et *L'Ange des ténèbres*. Ainsi se trouve reconstituée, dans notre langue, la trilogie, dont *Le Tunnel* constitue le premier volet.

Trilogie est peut-être un mot bien hâtif, car entre *Le Tunnel* et *Alejandra*, il n'y a pas, à première vue, de véritable suite « événementielle ». Mais, dans « Le Rapport sur les aveugles » — la deuxième partie de *Alejandra* —, il nous est proposé par Fernando — le personnage principal — une interprétation machiavélique du drame de Castel, héros du *Tunnel*. Un détail qui pouvait paraître sans importance, dans ce récit, (le fait que le mari trompé soit aveugle) acquiert pour Fernando une signification primordiale, c'est là dessus que se fonde son délire persécutoire. Dans *L'Ange des ténèbres*, Sabato ayant décidé de se camper au milieu de ses personnages et des fantasmes de ses deux précédents romans, il reviendra, en tant qu'auteur-narrateur sur les conjonctures de Fernando sur Castel, pour en élaborer d'autres à son tour, ainsi, Castel semble devenir, à travers l'oeuvre ultérieure de Sabato, une sorte de héros primordial, dont on ne cesse d'interroger le drame.

Le Tunnel n'est donc pas, simplement, le premier roman d'une trilogie, mais la genèse de fantasmes qui traversent l'oeuvre en son entier. Castel, sa maîtresse Maria, Allende, l'aveugle, puis le moindre élément de ce drame de jalousie et de meurtre passionnel, vont acquérir, par ce procédé, une importance de plus en plus hallucinatoire.

Pour certains, *Le Tunnel* reste un des romans les plus sobres et les plus réussis de Sabato.

Ce qui le caractérise le mieux, en effet, c'est une certaine condensation des formes, que les romans suivants font voler littéralement en éclats. La construction du *Tunnel* est rigoureuse: en un premier temps, nous assistons à la recherche, par Castel, de cette inconnue rencontrée au cours d'un vernissage, et qui, seule, a remarqué sur une toile du peintre, le petit détail que lui considérait essentiel au sens de son tableau. Cette recherche, menée systématiquement à travers Buenos-Aires, nous est racontée sur un style de roman policier, et cependant, nous assistons déjà à la naissance d'une fantasmagorie qui perdra Castel dans la deuxième partie du roman, où Maria Iribarne, identifiée et atteinte, devenue la maîtresse du peintre, apparaîtra encore plus inaccessible dans sa « réalité » qu'elle ne l'était dans son « irréalité ». Dans une suite de dialogues, implacablement menés, le malentendu se tisse entre les deux amants. Histoire qui pourrait être banale, si la névrose de Castel avait été moins bien dépeinte, si elle n'était sauvée du lieu-commun par la pénétration lucide et ambiguë de ce mécanisme vertigineux. Posséder autrui, appréhender l'être dans la totalité, par le biais de l'amour, coïncider avec l'être aimé, lui communiquer une soif d'absolu, qui, dans la quotidienneté de la vie, ne peut se traduire que par des paroxysmes, voilà quelles sont les hantises de Castel, qui le conduiront au meurtre de Maria Iribarne.

Ce meurtre, qui la fige dans la légende, est peut-être un acte créateur. Maria, insaisissable maîtresse, deviendra, une fois morte, l'être fixé dans le temps que Castel aura le temps d'analyser et de « disséquer » à loisir, de réinventer, en quelque sorte, comme un auteur pourrait le faire avec ses personnages. Malheureusement, ni les fantômes ni les fantasmes ne se tiennent tranquilles, et Castel, Maria, Allende, reviendront hanter Sabato qui les évoquera souvent ultérieurement.

C'est pourquoi lire **Le Tunnel** est indispensable, si l'on veut posséder certaines clés de l'oeuvre de Sabato.

MICHEL TREMBLAY
La grosse femme d'à côté est enceinte

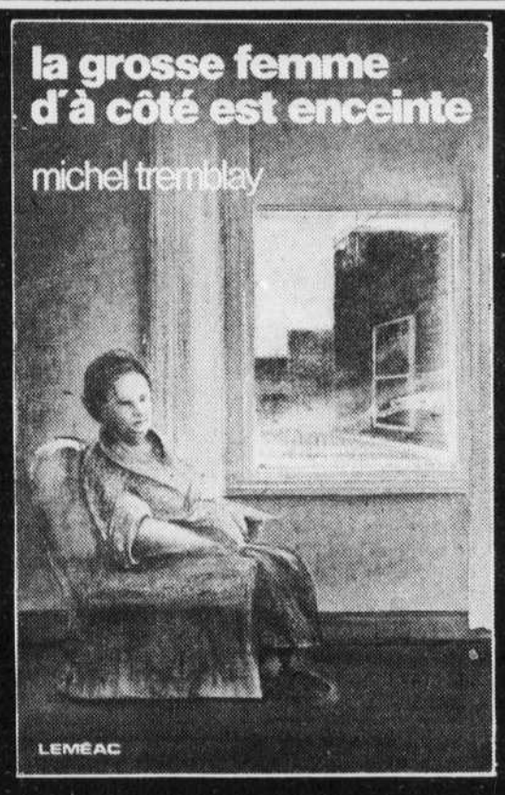

DÉJÀ 25 000
EXEMPLAIRES VENDUS
•
SUR LA LISTE DES BEST-SELLERS, SAMEDI LE 2 DÉCEMBRE:
• EN PREMIÈRE PLACE DANS "LE JOURNAL DE MONTRÉAL"
• EN DEUXIÈME PLACE DANS "LE SOLEIL"
• EN TROISIÈME PLACE DANS "LA PRESSE"

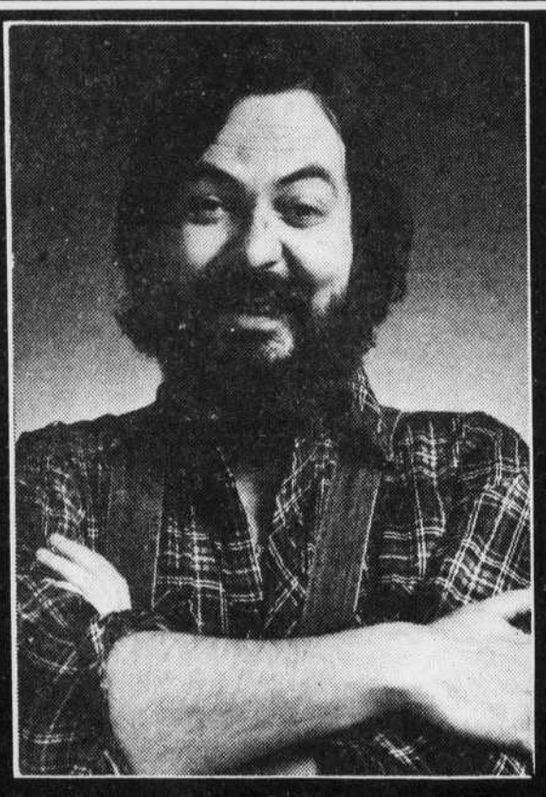

DE L'AVIS UNANIME
LE MEILLEUR ROMAN DE L'ANNÉE
PRIX $11.95

LEMÉAC, ÉDITEUR
En vente dans toutes les librairies Leméac: Sept-Iles, Hauterive, Val-d'Or et Montréal
Commandes postales: Les Éditions Leméac Inc., 5111 Durocher, Montréal, Québec, H2V 3X7 (273-2844)
Nom: ..... Adresse: ..... Ville: ..... Code postal: .....
Ci-joint $11.95 (La grosse femme d'à côté) ☐ Chèque ☐ Mandat ☐ Master Charge ☐ Chargex No: ..... Signature: .....
VENEZ RENCONTRER MICHEL TREMBLAY AU SALON DES ARTISANS DE QUÉBEC, AU CENTRE DES CONGRÈS, LES 9, 10 ET 11 DÉCEMBRE

Le Québec et les Amérindiens: les dossiers chauds

Un autre Baie James en pays Montagnais

Les Montagnais de la Côte-Nord s'opposent aux futurs projets hydro-électriques de l'Hydro-Québec sur les rivières Romaine, Moisie, Natashquan, Magpie et Petit Mécatina. D'après l'Hydro-Québec, ces projets s'inscrivent déjà comme les « grandes entreprise de la fin du siècle » en hydro-éléctricité au Québec. Sur la rivière Romaine les travaux pourrait commencer en 1980. Les Montagnais ne s'opposent pas au développement de la région mais exigent que le Québec reconnaissent explicitement leurs droits territoriaux et qu'il transige avec eux en partenaires égaux dans le respect intégral de la nature et de leurs modes de vie.

De la même façon, les Montagnais s'opposent formellement au déboisement anarchique des forêts perpétré par la compagnie Rayonier-Québec (filiale de ITT) sur un territoire de 27,000 milles carrés, concédé par la province de Québec en 1971 pour la coupe du bois. Les Montagnais revendiquent leurs droits sur les trois-quarts des terres concédées à ITT qui s'étendent de Baie Comeau aux frontières sud-est du Labrador. Les terres ainsi saccagées font fuir le gibier et bouleversent complètement l'écologie de la région. Les Montagnais considèrent que ce pays leur a été « enlevé » sans qu'aucune permission n'ait jamais été demandée.

Extinction des droits territoriaux des «tiers»

La Convention de la Baie James signée le 11 novembre 1975 a des incidences directes sur des tribus et individus qui n'étaient pas signataires à la table:

— les Indiens sans status; les Métis; les autochtones résidant dans les territoires couverts par la Convention qui ne sont ni Cris ni Inuit; les habitants des trois villages dissidents de Povungnituk, Saglouc et Ivujivik qui ont refusé de voter; les autochtones qui ne résident pas sur le territoire couvert par la Convention mais qui y ont des droits: les Attikameks, les Montagnais et les Algonkins du Québec, les Naskapis et les Montagnais du Labrador, les Inuit du Labrador et des Territoires du Nord-Ouest (Ile Belcher et sud de l'île de Baffin).

Contradictoire, une annexe de la Convention (art 2.14) qui n'a pas été sanctionnée par l'Assemblée nationale du Québec, engage le gouvernement du Québec a négocier toute revendication des « tiers » à l'endroit du territoire couvert par la Convention de la Baie James alors que l'article 2.6 de la Convention comporte cette extinction des droits territoriaux comme condition préalable à tout le restant de l'entente. Le gouvernement québécois n'a jamais éclairci cette contradiction.

Il a par ailleurs signé avec les Naskapis de Schefferville, dans la plus grande discrétion le 31 janvier 1978, la Convention du Nord-Est québécois.

Sur le même principe que la Convention de la Baie James, celle-ci règle le contentieux des droits territoriaux des Naskapis sur le territoire de la Baie James. Historiquement, les Naskapis étaient trappeurs sur la côte de la Baie d'Hudson; ils émigrèrent ensuite à Fort Mackenzie, puis à Fort Chimo, enfin, à Schefferville où ils partagent une réserve avec des Montagnais. L'indemnisation à recevoir par les Naskapis pour l'extinction de leurs droits sur le territoire de la Baie James est de l'ordre de $9 millions répartis sur dix ans. Les 375 résidents Naskapis de Schefferville songeant à se reloger et un comité de Relogement étudient présentement différents sites aux alentours de Schefferville. Québec et Ottawa sont disposés à verser chacun un million de dollars pour défrayer le coût de relogement, s'il y a lieu. Les Naskapis ont jusqu'en 1980 pour prendre position sur cette question. Les signataires de la Conventtion du Nord-Est québécois étaient MM. Hugh Faulkner pour Ottawa et M. Joseph Guanish pour le Conseil de bande Naskapi. C'est la Loi 42 adoptée par l'Assemblée nationale du Québec le 23 juin dernier qui a sanctionné cette Convention.

À qui sont ces terres

Ce ne sont pas des chimères ou velléités de « bons sauvages » que les réclamations territoriales et l'établissement des titres indiens au Québec et au Canada mais de dures réalités inscrites dans ce qui nous a tous liés juridiquement à différents moments de notre histoire nord-américaine, notamment la Proclamation royale de 1763 et l'Acte de l'Amérique du Nord Britannique. A preuve, tous les traités et conventions « passés » avec les Indiens n'ont servi qu'à *éteindre* ces titres, c'est-à-dire abolir les revendications territoriales que nourrissent toujours les Amérindiens qui habitent ce continent depuis 7,000 ans mais que les Blancs ont dépossédés et refoulés vers des régions de plus en plus nordiques. La Convention de la Baie James par exemple n'a fait que créer des réserves additionnelles au Québec (les terres de Catégorie I) sous le couvert d'immenses cadeaux monétaires.

Lorsque les Indiens parlent de revendications territoriales en 1978, ils n'entendent évidemment pas par là, « jeter les Blancs à la mer » mais négocier d'égal à égal avec eux l'aménagement de ce territoire qui est le leur, dont ils sont propriétaires de plein droit, s'il n'a pas été déjà cédé par un traité ou une convention — n'en déplaise aux spéculateurs de tous acabits.

Selon le rapport du juge Thomas R. Berger se rapportant à l'Enquête sur le pipeline de la Vallée du Mackenzie: « Les autochtones du Nord exigent désormais que le règlement de leurs revendications se conçoive comme une refonte complète de leur relation avec les autres Canadiens, comme la conclusion d'un contrat social fondé sur l'affirmation claire de leur statut de peuple distinct dans l'histoire de l'humanité, de peuple ayant le droit de décider de son avenir, d'assurer son égalité et non son assimilation dans la société canadienne... »

(...) « Touchant d'abord et avant tout les terres mais ne s'y limitant pas, leurs intérêts englobent les ressources renouvelables et non renouvelables, l'éducation, l'hygiène, et les services sociaux, l'ordre public et, pardessus tout, la forme et la composition des futures institutions politiques dans le Nord » (...)

Commentant la Convention de la Baie James, le juge Berger ajoute ceci: « Les négociateurs de la province de Québec ont affirmé que le refus de la Convention de la Baie James par les parties autochtones *n'empêcherait pas* la réalisation de la centrale hydro-électrique et de surcroît priverait ces derniers des avantages de la convention. Une telle attitude ne se distingue guère de celle des commissaires des traités du siècle dernier, affirmant que le refus des Indiens de signer des traités n'empêcherait pas la colonisation ».

Les Indiens, par ailleurs, ne reconnaissent pas tous les traités et conventions qu'ils ont été forcés de signer depuis les débuts de la colonisation blanche en Amérique, sous les pressions et les systèmes juridiques des Blancs.

posent farouchement aux dispositions de la loi 101 qui les concernent particulièrement l'article 91 qui les forcera à apprendre une troisième langue alors que leurs deux langues « nationales » sont l'institut et l'anglais (langue de communication nivelant les dialectes entre différents groupes inuit de l'Arctique). Ils prétendent en outre que la Loi 101 ne respecte pas leurs droits linguistiques autochtones.

Les Inuit « dissidents » de Povungnituk, Saglouc et Ivujivik qui n'ont pas signé la Convention de la Baie James reconnaissent une seule langue officielle pour leur peuple: l'inutituut. En conséquence, ils considèrent que les articles 82, 83, 90 et 91 (qui concernent les autochtones) n'ont pas leur place dans une charte de la langue *française* au Québec. Et, tout comme les Québécois, ils ne veulent pas que la responsabilité et la tâche de légiférer sur *leur* langue et *leur* culture reviennent à d'autres qu'à eux-mêmes. Ils ne souscrivent pas du tout aux allégations des porte-paroles de la NQIA voulant que l'anglais soit la langue de communication des Inuit de l'Alaska au Groenland. Il existe des dialectes différents, prétend-ils, mais ils n'empêchent pas la communication entre les gens du Nord. Ils précisent que s'il fallait adopter une langue seconde dans l'Arctique pour permettre aux différents groupes esquimaux de communiquer entre eux il serait plus judicieux d'apprendre le danois que l'anglais car le Danois est la langue seconde du groupe le plus important de L'Arctique, celui qui habite le Gorenland. Ils ajoutent enfin qu'il est faux de laisser croire comme le fait la NQIA que l'anglais est parlé par tous les Inuit du Nouveau-Québec: les plus vieux ne parlent que l'inutituut et les jeunes « baraguinent » une langue que très peu maitrisent suffisamment pour être de bons interprètes.

Les autres Amérindiens du Québec sont exemptés de l'application des dispositions de la Loi 101 dans leurs réserves, comme les Cris et les Inuit. Ce qui veut dire, pratiquement parlant, qu'ils peuvent recevoir un enseignement dans la langue de leur choix sur leurs réserves qui disposent parfois d'écoles élémentaires lorsque le nombre d'habitants le permet. Sinon ainsi que pour effectuer des études secondaires, collégiales et universitaires qui ne peuvent se faire qu'à l'extérieur des réserves, les Indiens du « sud » sont soumis aux mêmes dispositions de la Loi 101 que tous les autres québécois.

Les Indiens sont pour la plupart qualifiés pour recevoir un enseignement dans la langue anglaise, s'ils le désirent, mais refusent par principe de se soumettre aux technicalités (signature des certificats d'admissibilité à l'enseignement anglais, exigés par la Loi 101) parce qu'ils refusent d'être traités comme des nouveaux immigrants alors qu'ils sont les premiers occupants de ce pays (A ceci, M. Eric Gourdeau du SAGMAI leur a répondu qu'ils étaient simplement traités comme tous les autres Québécois).

Le mouvement de protestation qui a débuté sur la réserve Mohawk de Caughnawaga s'est étendu au cours de l'automne à plus d'une demi-douzaine d'autres réserves de Maniwaki à Maria. Il a précipité la formation d'une école secondaire à Caughnawaga (école projetée déjà pour les années à venir) desservant quelque 350 enfants. Sans modifier la Loi 101 pour agréer les demandes des Indiens du « sud », le gouvernement s'est « résigné » et n'exige plus les certificats d'admissibilité à l'extérieur des réserves pour les étudiants indiens, d'après nos sources de renseignement.

Pour une poignée de dollars

La Commission des droits et libertés de la personne et la Ligue des droits de l'Homme ont demandé au cours de l'année la réouverture de la Convention de la Baie James, voire l'annulation du contrat. Ces organismes dont la réputation n'est plus à faire appuient leur argumentation sur ces données: 1) que les populations autochtones ont dû subir le matraquage politico-judiciaire des gouvernements et tribunaux consécutif au début des travaux à la Baie James (La Convention a été signée cinq ans après le début des travaux); 2) que la politique de signature de traités avec les Indiens a toujours exigé, comme condition préalable à toute entente, le don pur et simple des terres des autochtones aux Blancs et le refoulement de ceux-ci dans des réserves délimitées par les Blancs ou des relogements dans des terres moins appropriées; 3) que la Convention affecte des peuples qui n'étaient pas signataires, disposant de leurs droits.

De plus, la L des DH ne reconnaît pas la valeur du vote de ratification des autochtones (24% des Cris, 40% au total avec le vote Inuit) appelés à se prononcer sur la Convention de la Baie James; le texte n'a jamais été traduit en langue inutituut et les Inuit, à l'exception de ceux de Fort Chimo n'ont jamais vu autre chose qu'une version abrégée de la Convention de la Baie James qu'ils considèrent avoir été forcés de signer sans même connaître dans le détail ce qu'ils signaient.

La Ligue des droits de l'Homme reconnaît le principe du droit à l'auto-détermination pleine et entière des peuples et pour cette raison demande la réouverture de la Convention de la Baie James signée le 11 novembre 1975. Par ailleurs, les articles 991 et 994 du Code civil prévoient les situations par lesquelles les contrats peuvent être annulés: « L'erreur, la fraude, la violence ou la crainte et la lésion sont des causes de nullité des contrats, sujettes aux restrictions et règles contenues en ce code ».

« La violence ou la crainte est une cause de nullité, soit qu'elle soit exercée ou produite par la partie au profit de laquelle le contrat est fait, ou par toute autre personne ».

La Ligue des droits de l'Homme exige du gouvernement québécois qu'il transforme toute sa législation existante et tous ses projets de législation en matière autochtone en programmes de coopération technique et financière entre peuples souverains voisins, évitant ainsi de s'ingérer dans les affaires intérieures des peuples autochtones, sans pour autant tomber dans l'indifférence à leur endroit.

Minamata se répète au Québec

La pollution par le mercure des cours d'eau du Québec et plus particulièrement de ceux des régions de Matagami, Lebel-sur-Quevillon, Waswanipi, Lac Simon, Fort Rupert, Kiniwaki, Chibougamau, Mistassini, Grande-Rivière-à-la-Baleine, par les industries chimiques reliées à la production des pâtes et papiers est deux fois plus préjudiciable aux Indiens qu'aux autres Québécois parce qu'ils se nourrissent d'un aliment naturel, bon marché et facilement disponible — *le poisson*. Pour régler le problème, on propose aux Indiens d'arrêter de manger de ce poisson contaminé les privant par le fait même de leur nourriture de base et de leur occupation ancestrale — la pêche — tout en ne garantissant pas leur santé pour autant.

Pendant ce temps, Domtar, CIP, CIL, Alcan, Standard Chemical, etc. continuent à « égarer » 24 tonnes de mercure par année dans la nature (par évaporation, rejet dans les cours d'eau ou dépôt dans des fosses de surface). Les compagnies invoquent à leur décharge qu'elles ne sont pas les pires pollueuses au Canada et même qu'il y en a de « pires » qu'elles...

Où en est rendu le dossier du mercure?

La « défense des Indiens » a, depuis le XVIème siècle, fait l'objet de controverses au centre desquelles se trouve l'évêque de Chiapa (Mexique): Bartolomé de las Casas. On doit à Marcel Bataillon et à André Saint-Lu un dossier (*collection Archives*, chez Julliard, 1971) qui pallie le silence des archives sur certains aspects de la quasi-extinction des Indiens dans plusieurs coins d'Amérique. Las Casas recherchait pour l'Indien « une sujétion plus supportable » et doutait qu'il y eût une « juste guerre » contre les premiers occupants du territoire récemment revendiqué par les Espagnols. Son rêve d'une vraie paix avec les autochtones (Vera Paz, au Guatemala), devait concrétiser son projet mais il fut compromis dès le départ.

Voici comment Bataillon explique (page 10) que Bartolomé de las Casas ait pour ainsi dire trouvé son chemin de Damas, en 1514: « Il cherche un texte pour un sermon à ses compatriotes (de Séville) et tombe sur ce verset de *l'Ecclésiastique* (34,18): « offrir un sacrifice sur le fruit de l'iniquité, c'est faire une offrande souillée »... Méditant sur cet avertissement et sur l'injustice établie, il se persuade enfin que tout ce que les Espagnols commettaient à l'encontre des Indiens était injuste et tyrannique... Sa première conversion... le pousse à renoncer publiquement à *ses* Indiens pour donner plus de poids à sa mise en accusation du système avec lequel il entend rompre »...

The Forgotten People

Le Québec compte autant de Métis et d'Indiens sans statut (30,000) que d'Indiens « statués ». Au Canada, la proportion est la même, 250,000 Indiens sans statut et Métis, 250,000 Indiens avec statut.

Depuis l'Acte indien passé en 1876, c'est le gouvernement fédéral qui décide qui est Indien et qui ne l'est pas. Les autochtones qui ne sont pas reconnus comme Indiens et qui par conséquent ne sont pas susceptibles d'avoir recours aux droits et « avantages » que leur confère le système (exemption de taxes, droits de chasse et pêche, etc) forment quatre catégories:

— les individus de descendance indienne (Métis) qui ont conservé le mode de vie autochtone bien qu'ils ne soient pas reconnus comme tels;

— les Indiens qui étaient absents lors des recensements fédéraux et qui n'ont pas reçu leur « numéro de bande » (les Indiens sont nomades une grande partie de l'année, c'est connu);

— les Indiens affranchis, qui ont renoncé à leur identité indienne pour bénéficier des mêmes avantages que les Blancs;

— les Indiennes qui ont choisi d'épouser un Blanc et qui perdent ainsi leur statut d'Indiennes même si elles sont de pur sang indien; leurs descendants sont identifiés comme Blancs également. Par contre, les Indiens qui marient des blanches intègrent automatiquement leurs épouses au clan indien.

Les gouvernements fédéral et provinciaux (maintenant) ne transigent qu'avec les Indiens statués par le biais du ministère des Affaires indiennes. Les autres ont à faire face aux lourdes machines administratives régulières comme n'importe quel autre citoyen lorsqu'ils ont affaire au gouvernement, sauf qu'ils sont Indiens et vivent pour la plupart sur les réserves comme leurs frères « Indiens ».

Au Québec, l'Alliance laurentienne des Métis et des Indiens sans statut, fondée en 1972 s'efforce de réunir tous les laissés pour compte de l'indianité « légale ». Ses objectifs sont les suivants; reconquérir la fierté ancestrale et la dignité; se faire reconnaître comme autochtones da plein droit lors de revendications de droits territoriaux; lutter à tous les niveaux pour l'amélioration de leurs conditions de vie (ils sont économiquement les plus faibles); aider et encourager chaque communauté à se prendre en charge; utiliser au maximum les droits de « citoyens-canadiens-à-part-entière » et s'en servir comme tremplin; revendiquer de nouvelles politiques tenant compte des particularités et besoins des communautés.

Les Métis et Indiens sans statut estiment qu'il n'appartient pas aux Blancs de définir les caractères juridico-politiques de l'Indianité. Dans un nouveau partage des responsabilités dans la société, il y aura certainement lieu de redresser des injustices graves perpétrées au nom de la mission colonisatrice.

Une autre association qui milite en faveur de modifications substantielles à la Loi indienne est l'association des femmes autochtones du Québec dont l'action est appuyée par le Conseil du Statut de la femme, le Conseil consultatif de la situation de la femme, la Ligue des droits de l'Homme, etc. La perte du statut d'Indienne à la suite d'un mariage avec un blanc est ressentie comme une cruelle injustice surtout que la réciproque n'est pas vraie. Selon les termes de Monique Sioui qui milite activement dans cette assocation « On nait Indienne, on meurt Indienne. Etre Indien c'est pas un club avec carte de membre! »

Angèle Dagenais

Une requête bâclée

La Ligue des droits de l'Homme a demandé récemment la réouverture de l'enquête du coroner dans le cas des noyades de deux Montagnais survenues le 9 juin 1977 sur la rivière Moisie. La Ligue des droits de l'Homme a acquis la conviction que cette enquête, impliquant deux agents du ministère du Tourisme, de la chasse et de la pêche, n'a pas été conduite avec toute la rigueur requise. Le verdict rendu par le notaire Raymond Y. Goudreault de Sept-Iles avait trait à la « mort accidentelle par asphyxie » des deux victimes, après avoir établi qu'elles étaient ivres, alors que l'analyse du sang transmise aux agents de la Sûreté du Québec ne justifiait pas que l'on parle d'ivresse. Certaines irrégularités dans la conduite des garde-pêche et de leur supérieur s'ajoutent également au dossier. Le procureur général du Québec, M. Marc-André Bédard, a un pouvoir discrétionnaire de demander à ce que l'on reprenne l'enquête ou pas.

L'historien Marcel Trudel a publié aux Presses de l'Université Laval: *« L'esclavage au Canada français »*. Sous le même titre paraissait en 1963 (Editions de l'Horizon) une version abrégée où Trudel recense près de 2000 esclaves possédés par des gouverneurs, des intendants, des membres du clergé et des grandes familles.

Sur la condition sociale de ces esclaves, l'historien fait remarquer (p. 101): « Ce qui nous cause le plus d'étonnement, c'est de constater que l'esclave meurt très jeune: les 1,587 individus dont l'âge au décès nous est connu, meurent à l'age de 19,3 ans. Autant dire que l'esclave ne voit pas ses 20 ans! C'est le sauvage qui meurt le plus jeune: à 17,7 ans, alors qu'en moyenne le nègre atteint l'âge de 25,2 ans. Les sauvages succombent facilement devant toute maladie des Blancs: en 1733, 58 sauvages meurent de la picote, mais seulement 2 nègres »...

Sur une période de 125 ans, 2,472 Indiens et 1,132 « nègres » ont été soumis à la servitude par nos ancêtres.

La Loi 101 chez les Cris les Inuit et les autres

La Loi 101 reconnaît aux signataires de la Convention de la Baie James — les Cris et les Inuit — la possibilité d'être instruits dans leur langue maternelle, le cri ou l'inutituut l'anglais ou le français. L'article 91 de la loi requiert qu'ils introduisent progressivement, à leur rythme, le français dans le fonctionnement de leurs associations pour pouvoir communiquer éventuellement en français avec le gouvernement québécois.

Les Cris se disent entièrement satisfaits des dispositions de la Loi 101, leur objectif à long-terme étant de devenir trilingues. Ils prétendent que l'intérêt pour la langue française croît rapidement chez eux, certaines de leurs écoles étant françaises et le personnel du Grand Conseil des Cris à Val d'Or est déjà francophone.

Les Inuit représentés par la Northern Quebec Inuit Association (NQIA), signataire de la Convention de la Baie James, s'op-

LES CARNETS DE JEAN ÉTHIER-BLAIS

Des fessées qui se perdent

Qu'est-ce qu'un pessimiste? Un homme qui broie du noir, qui ne voit des apparences que leur aspect négatif, un homme qui s'attend toujours au pire. Alceste est pessimiste. Là où un sourire pourrait rétablir l'équilibre, il préfère la grogne. Célimène veut s'amuser, elle a vingt ans. Lui, qui est aussi un homme jeune, ne pense qu'à s'enfuir au fond d'une campagne afin d'échapper à la méchanceté des hommes. Il la grossit à plaisir pour avoir raison et leur donner tort. Il n'est pas réaliste. Je ne crois pas que les hommes soient bons. Ils sont passables; qualités, défauts et beaucoup d'indifférence. Ce qui est qualité pour l'un est défaut pour l'autre. Là comme ailleurs, la relativité est loi. C'est la philosophie de la raison, qui permet de vivre dans un semblant de bonheur. Ne rien attendre de la vie, c'est s'éviter de mauvaises surprises. J'appelle cela un sain réalisme. Ceci dit, en manière de préambule, est-ce être pessimiste, ou réaliste, que de constater que le Québec (serait-ce le monde entier?) vit au centre d'une sorte de vide extraordinaire?

Je regarde autour de moi et je ne vois rien. J'aime les livres et pendant des années, je me suis fait un plaisir singulier de lire ceux qui paraissaient au Québec, de les décortiquer, d'en dire ce que je pensais. Je le faisais en-dehors de toute idéologie et de toute grille, n'ayant jamais cru qu'il fallait que je singe à tout prix les Français et leur emprunte le vocabulaire abscons de leurs critiques primaires. Je lisais les livres moi-même, sans tuteur. Ni Christeva, ni Todorov, ni aucune de ces « lumières » de la prétention n'ont jamais retenu mon attention. Je les méprise. Je lisais nos romanciers et nos poètes en fonction de notre histoire, de notre sensibilité, de la qualité du langage, de la vérité des situations, du style, qui est à la fois parole écrite et ordonnance du texte. J'aimais lire. Porté par une sorte d'enthousiasme qui me faisait croire que j'avais raison, j'entrais dans une librairie, dans quelque ville ou village que je me trouvasse, ouvrais un livre, lisais, en parlais au libraire, souvent l'achetais et l'emportais. Ma bibliothèque est pleine d'ouvrages reçus, certes, mais sans doute autant d'ouvrages acquis. Je constate qu'il y avait alors dans ma démarche une sorte d'euphorie, mélange de fierté et de besoin de suivre l'évolution de nos écrivains, comme un vieux beau qui suit une jolie femme et qui tourne vite les coins parce qu'il a peur de la voir disparaître. Gabrielle Roy, Rina Lasnier, Claire Martin, Anne Hébert, Toupin, Aquin, André Major, Godbout, Miron, Paul-Marie et Gatien Lapointe, combien d'autres qui ont cessé d'crire!

Est-ce l'approche de la vieillesse? Est-ce le triomphe du pessimisme? Aujourd'hui, j'entre dans une librairie, je vais au rayon des auteurs québécois, je regarde les titres, je feuillette les livres, je cherhce l'instant privilégié dans sa lecture qui fait que tout s'enchaîne et qu'on veut continuer à lire, qu'on se sent dans un monde dont il faut explorer le paysage. Je ne trouve rien. Je n'ai rien trouvé. Je me suis acharné, j'ai lu, tristes soirées, les oeuvres de nos jeunes auteurs; Rijic ne m'a pas déplu, le reste m'a paru sans intérêt aucun. Voilà des jeunes gens et des jeunes filles qui écrivent, qui racontent leur vie et qui n'ont pas vécu. C'est la quadrature du cercle enfin résolue! Ils ne voient autour d'eux rien qu'eux-mêmes, d'où l'impossibilité où ils se trouvent de créer des personnages. Le style, n'en parlons pas, c'est du charabia. Nous somme en plein dans le tourbillion de la génération des ratés. J'ai souvent dénoncé le processus qui mène à la publication de n'importe quoi, grâce à un régime de subventions pour ainsi dire automatiques. Je n'y reviendrai pas, mais il est certain que l'écriture est un art qu'il n'est pas donné de pratiquer à tout un chacun. Vingt fois, à écrit Boileau et c'est là le chiffre le plus bas. Nos auteurs qui font paraître leurs livres en France et qui sont soumis au régime des corrections, des lectures et re-lectures savent ce qu'écrire veut dire. Ici? Quelles sont les maisons d'édition qui ont de véritables lecteurs? Certains jeunes directeurs littéraires se plaignent de cette carence. On leur répondra que la littérature passe loin derrière les intérêts du livre d'école. C'est pourtant un beau métier que celui de lecteur dans une maison d'édition qui se respecte. Ni Camus ni Malraux n'ont eu honte de lire les manuscrits de Gallimard et de faire travailler des auteurs.

Et l'enseignement? Ce qu'on m'en raconte presque chaque jour est déplorable, par exemple un cours de grammaire consacré aux graffiti. Est-ce possible? Il semble que cela soit. D'une façon générale, je constate qu'à la suite de l'excellent travail accompli par Monseigneur Parent et son équipe, le niveau de l'enseignement dans le Québec est tombé comme Le Satan de Hugo dans un grand gouffre. Ne pourrait-on constituer une autre commission dont l'objet serait de photographier l'enseignement à une heure donnée? Une nuée d'inspecteurs s'abattrait sur les salles de cours et saisirait les professeurs in vivo. Cette enquête nous réserverait, j'en suis sûr, de jolies surprises. On protesterait, on crierait à la liberté de l'enseignement. La liberté de l'enseignement, c'est d'enseigner. Lorsqu'on se rend compte d'un peu près du niveau des connaissances des étudiants qui sortent des CEGEPS, on se dit que ce sont là des victimes de la paresse et de l'incurie et des professeurs et des parents.

Il n'est donc pas surprenant que nos jeunes romanciers ne sachent pas écrire, on ne le leur a tout simplement pas appris. Grammaire? Connais pas! Orthographe? Connais pas! Histoire? Connais pas! Géographie? Connais pas, sauf les plages du Maine ou les environs de Miami! Philosophie? Rien sinonHegel et Marx (sans savoir l'allemand, bien sûr). C'est ainsi pour tout. Comment, lorsqu'ils auront quarante ans et qu'ils devront affronter l'univers étranger, ces jeunes gens nous représenteront-ils? Il n'est pas surprenant que les Québécois veuillent de plus en plus s'isoler, refermer sur eux les portes de la vie. Qu'auront-ils à offrir au monde? Comment le monde réagira-t-il devant ce néant que nous sommes en train de devenir?

Voilà ce à quoi je pense lorsque, tenant un livre entre mes mains, je n'arrive pas à tourner la page. Et moi qui ai connu autrefois des analphabètes qui pleuraient parce qu'on ne leur avait pas appris à lire. Et de voir aujourd'hui ce gâchis. Les élèves des CEGEPS, m'a-t-on dit, font la grève. J'étais ravi, car je pensais qu'ils voulaient ainsi protester contre l'enseignement inférieur dont ils étaient les victimes. Peut-être, me disais-je, ces jeunes gens ont-ils analysé les programmes des écoles secondaires russes, chinoises, allemandes, françaises et veulent-ils accéder à ce niveau de connaissance et de structuration intellectuelles. J'ai dû déchanter. Il n'est question que d'argent et de lutte pour le pouvoir. Il y a des fessées qui se perdent.

■

Serena, cette délicieuse amie, est allée voir l'exposition Henri Michaux, au Musée d'art contemporain. Il faut vous dire que c'est une mordue de la peinture; elle a même écrit, pour son plaisir, un petit ouvrage sur Odilon Redon, qu'elle n'a fait lire qu'à ses amis. Elle aime aussi en Michaux le poète. C'est donc dans la joie qu'elle s'est rendue dans ces régions inaccessibles où les bureaux ont choisi de placer le Musée d'Art contemporain, de façon à y attirer les foules. Voici ce que Serena me raconte: « Michaux recrée dans sa peinture l'univers bizarre, apeurant qui est celui de ses poèmes. Lorsque Mathieu a paru, Malraux s'est écrié: Enfin, un calligraphe occidental! — Malraux avait tort, car Michaux avait, dès 1925, inventé le genre. Il a su retrouver l'espace oriental, celui qu'on voit se dérouler dans les kakemonos. Parfois, cet espace est fait de trois plans superposés, parfois de cinq, comme sur une portée de musique. Les lignes s'enchevêtrent de façon à susciter l'imagination et chacun peut voir dans les calligraphies de Michaux ce qu'il veut, en fonction de son humeur et de ses besoins. Un pêcheur sur sa barque, avec sa ligne; ou des armées qui s'affrontent, qui luttent, qui se déciment et s'enfuient. Mais partout, cette impression forte et présente d'un malheur qui pèse sur vos têtes. En ce sens, Michaux est l'homme de la fin. C'est là une calligraphie d'éternité. Serena. »

J. E.-B.

DEUX COQS D'OR

686 LÉVEILLÉ, TERREBONNE, J6W 1Z8 (514) 866-4148

A NOEL...
...UN LIVRE

DOUZE SUGGESTIONS
POUR UN NOEL HEUREUX

CES LIVRES SONT DISPONIBLES CHEZ VOTRE LIBRAIRE HABITUEL OU AUX LIBRAIRIES SUIVANTES:

LIBRAIRIE MONET Centre commercial Normandie 2594, De Salaberry Montréal 337-0476	**LIBRAIRIE DU SCORPION** Centre Laval 1,600, boul. Le Corbusier Laval 688-5422
LIBRAIRIE DUCHARME Place Versailles 7275, rue Sherbrooke est Montréal 351-0350	**BERTRAND** Disques et livres Place Bonaventure
LIBRAIRIE DU SCORPION Mail Champlain 2150, boul. Lapinière Brossard 672-9222	**LIBRAIRIE RENAUD-BRAY** 5219, chemin de la Côte-des-Neiges Montréal 342-1515
LIBRAIRIE SONS ET LETTRES 4100, rue Wellington Verdun 769-2321	**LE PARCHEMIN** Station métro Berri-de-Montigny Montréal 845-5243
LIBRAIRIE DU SCORPION Les Galeries d'Anjou 8001, les Galeries d'Anjou Anjou 351-4170	**BERTRAND** Disques et livres Place Ville-Marie

LA GRANDE PARADE DES MOTS	11.95
LE GRAND LIVRE DES ANIMAUX	23.50
365 HISTOIRES	12.95
LE DICTIONNAIRE DES ANIMAUX	13.95
LE LIVRE DES MOTS	11.95
365 CHOSES A SAVOIR	14.95
LE GRAND LIVRE DES PLANTES	23.50
LE GRAND LIVRE DE TOUT	23.50
LE GRAND LIVRE DES CONTES MERVEILLEUX	23.50
LA GRANDE PARADE DES METIERS	8.95
LA GRANDE PARADE DES SPORTS	8.95
LA GRANDE CUISINE DES PETITS CHEFS	8.75

VLB ÉDITEUR

la petite maison de la grande littérature

Des livres pour les Fêtes !

Duplessis
par Denys Arcand
Un Duplessis dont, sans pitié, on découvre la grandeur et la misère. La célèbre série télévisée qui a mis en vedette Jean Lapointe dans le rôle de Duplessis. Texte intégral, 60 photos, déjà un best-seller.
500 pages — $12.95

Chers nous autres
par Robert Blondin et Gilles LaMontagne
En deux tomes, 500 lettres écrites par des Québécois ordinaires. Une critique unanime: «Chers nous autres a le grand mérite de nous faire cheminer, reconnaître la démarche de toute la famille, de tout le peuple québécois» (Martin Munger, *Focus*). Un autre succès de librairie.
Tome 1, 300 pages — $11.95
Tome 2, 300 pages — $11.95

Albéric Bourgeois, caricaturiste
par Léon-A. Robidoux
La vie et l'oeuvre de Bourgeois, le plus célèbre caricaturiste québécois. 300 caricatures et dessins. «Comme tout ce qui sort de chez VLB Éditeur, le livre de Robidoux est un livre magnifique» (Gilles Racette, *La Presse*).
300 pages — $11.95

Monsieur Melville
par Victor-Lévy Beaulieu
Dix ans d'écriture, une lecture-fiction de Herman Melville, le grand auteur américain qui a écrit *Moby Dick*. Traduction des poèmes de Melville par Michel Garneau. Un précédent dans l'histoire de l'édition québécoise.
Tome 1 (Dans les oreilles de Moby Dick) 228 pages — $6.50
Tome 2 (Lorsque souffle Moby Dick) 300 pages — $6.50
Tome 3 (L'après Moby Dick ou la souveraine poésie) 252 pages — $6.50

Souvenir du San Chiquita
par Louis Gauthier
«Le Souvenir du San Chiquita se pose dans notre mémoire comme un rêve du relatif, un rapport de l'individuel au cosmique, un rêve actuel, rose et fuschsia. Un très beau livre» (Claude Beausoleil, *Le Devoir*). Un roman à lire.
150 pages — $5.50

Journal de l'année passée
par Geneviève Amyot
Le roman d'une jeune femme, entre le chic restaurant Bernier et son petit appartement de Québec. «Ce monologue extrêmement émouvant... une nouvelle réussite» (Réginal Martel, *La Presse*).
160 pages — $5.50

Macbeth
par Michel Garneau
La traduction québécoise de la célèbre pièce de Shakespeare. Illustré par Maureen Maxwell. Un grand et beau livre. Parution le 15 décembre.
160 pages — $7.50

Dictionnaire de la langue québécoise rurale
par David Rogers
Deux mille mots québécois, un répertoire impressionnant... tout à la fois instructif et divertissant. Un grand succès.
260 pages — $9.95

Race de monde
par Victor-Lévy Beaulieu
Le roman qui a inspiré l'auteur de la série télévisée. Des personnages qu'on suit toutes les semaines à la télévision de Radio-Canada. Une oeuvre truculente, rabelaisienne... parfois obscène.
192 pages — $4.50

Contes et récits
par Faucher de Saint-Maurice
Quelques-uns des meilleurs contes québécois du XIXe siècle. Une redécouverte d'un grand auteur de chez nous. Présenté par Serge Provencher.
320 pages — $8.95

BON DE COMMANDE
Veuillez me faire parvenir les ouvrages suivants:
.....
.....
.....
Voici mon chèque ☐ mon mandat postal ☐ au montant de.....
NOM.....
ADRESSE.....
.....
VILLE..... CODE POSTAL.....
Envoyez à:
VLB ÉDITEUR
5840 est, Gouin,
Montréal-Nord
H1G 1B6

LANGAGE

Pour un bon recyclage: la Télé et le Café

par
Paul Morisset

Avouons-le franchement: à divers degrés, nous aurions tous besoin d'un bon recyclage en français. Nos vieilles notions, si péniblement acquises sur les bancs d'écoles, auraient besoin d'un sérieux dépoussiérage. Et que dire de tout ce que nous n'avons jamais appris — et que nous aurions toujours voulu savoir — en fait d'orthographe, de vocabulaire, de syntaxe?

Aujourd'hui, deux excellents moyens s'offrent à nous pour refaire ou parfaire notre bagage linguistique. Ce sont le cours *Français pour tous, français pour tout* de la Télé-université, composante de l'Université du Québec, et le *Cours autodidactique de français écrit*, ou *Café*, du Service d'éducation continue de l'Université de Montréal.

Pour suivre ces cours originaux, nul besoin de hanter les couloirs aseptisés des universités. Tout se fait à la maison et selon le rythme de chacun, à l'intérieur de limites fort raisonnables. Nul besoin, pour s'inscrire, de diplôme ou d'études préalables. Quant aux frais de scolarité, ils sont assurément à la portée de toutes les bourses: $17.50 pour chacune des trois parties du *Café* et $50 (plus $7.50 de frais d'inscription) pour *Français pour tous, français pour tout.*

Cependant, au-delà de ces points communs, les deux cours diffèrent sensiblement par leurs objectifs, leur présentation et leur contenu. Le *Café* vise de manière spécifique à l'amélioration du français écrit, la norme recommandée étant le « français commun à la majorité des francophones » du monde. L'objectif du cours de la Télé-université est beaucoup plus global et, d'une certaine manière, plus ambitieux. Il s'agit d'inculquer à l'étudiant le souci constant d'améliorer sa maîtrise du français parlé et écrit, et de lui donner un minimum d'outils pour le faire.

Pour atteindre ce but, *Français pour tous, français pour tout* mise sur l'« auto-animation »: chaque étudiant fait partie d'une « cellule » formée de compagnons de travail ou d'amis et dont les membres s'aident et s'encouragent mutuellement. Un petit journal dynamique, « La Conjonction », assure la liaison entre les diverses cellules. De plus, chacun peut consulter l'équipe de la Télé-université par téléphone.

Outre la documentation écrite — abondante et vivante, mais de rédaction plutôt inégale à cause de la multiplicité des auteurs — l'étudiant reçoit des cassettes ainsi que l'« Auto-Correct-Art », espèce de puzzle en plastique pour corriger les exercices de manière amusante. Pour les exercices de rédaction, on lui propose une « grille d'observation », questionnaire détaillé qui lui aide à évaluer ses propres textes et ceux des autres.

Le cours lui-même est divisé en neuf « unités » consacrées à l'histoire du français, au fonctionnement de la langue, à l'orthographe, au vocabulaire, aux phrases, etc. Selon la responsable du cours, Reine Bélanger, l'unité la plus appréciée des étudiants est celle qui porte sur la nature et l'utilisation des dictionnaires, des grammaires et autres « outils de référence et de perfectionnement ».

Le *Café*, lui, n'a rien du ton personnel et volontiers sentimental du *Français pour tous, français pour tout*. Fortement informatisé, il a toute la rigueur et le détachement de l'ordinateur.

Ce cours conçu par le professeur Bernard Dupriez est axé essentiellement sur l'apprentissage individuel. D'entrée de jeu, l'étudiant subit un « test de cheminement » qui est corrigé par un ordinateur. Celui-ci indique alors à l'étudiant, selon ses points forts et ses points faibles, quels exercices il doit faire dans son cahier, et lesquels il peut tout simplement sauter. Apparemment enthousiasmés, deux tiers des étudiants répondent de toute façon à la totalité des questions.

Le cours est entièrement constitué de questions « à trou » avec réponses à choix multiple, accompagnées de la bonne réponse avec une explication succinte. Divisées en trois niveaux de difficulté, elles ont toutes été testées au préalable sur plusieurs centaines de personnes. Les 5,000 questions, réparties dans trois cahiers, portent sur l'orthographe, la grammaire, la syntaxe et la correction du vocabulaire, et sont agencées scientifiquement de manière à assurer un apprentissage maximal.

Il ne s'agit donc pas d'un cours de composition ou de création, note Bernard Landriault, responsable du *Café*. Les exercices préférés des étudiants, enchaîne Odette Legendre, chargée des relations publiques, portent sur l'orthographe et les accords grammaticaux, et les plus impopulaires sur la ponctuation...

Le Café et le *Français pour tous, français pour tout* attirent une clientèle extrêmement variée, dont une forte proportion, semble-t-il, de secrétaires et d'enseignants. Les deux cours pénètrent progressivement dans les entreprises et les ministères, où leurs résultats sont jugés encourageants. Mais le grand problème demeure le temps: plus de 100 heures de travail pour chacun des cours. C'est beaucoup, bien sûr, mais la plupart de ceux qui les ont suivis ont trouvé que le jeu en valait bien la chandelle.

On peut s'inscrire à *Français pour tous, français pour tout* n'importe quand de septembre à mai en s'adressant au Service du registrariat de la Télé-université, 3465 rue Durocher à Montréal (téléphone: 282-7749) ou 3108 chemin Sainte-Foy à Québec (téléphone: 657-2990).

Quant au *Café*, la date limite d'inscription pour le prochain trimestre est le 15 décembre, c'est-à-dire vendredi prochain. Il faut écrire au Service d'éducation continue de la Faculté des arts et des sciences de l'Université de Montréal, case postale 6211, succursale A, à Montréal (téléphone 343-7393).

Rectificatif

Dans la chronique Langage de la semaine dernière, nous écrivions que la Société des traducteurs du Québec avait amorcé la deuxième étape de son évolution en instituant des examens d'admission et d'agrément en 1978. C'était une coquille: il aurait fallu lire 1968.

Livres reçus

Le crime était signé, Charles de Richter, Marabout
Soleil-haut, Jean-Claude Sordelli, Marabout
Gai-L'amour, Maurice Genevoix, Marabout
Lorsque les tambours se tairont, Maria Ardizio, Plein Vent Laffont
L'enfant contre la nuit, Susan Cooper, Robert Laffont
La damnation au quotidien, Alain Gagnon, Pierre Tisseyre
Le grand midi, Roger Mondoloni, Pierre Tisseyre
C'est ici que le monde a commencé, Adrien Thério, Jumonville 1978
La vie mode d'emploi, Georges Perec, Hachette
Rue Saint-Denis, Contes fantastiques, André Carpentier, L'arbre HMH
Le déserteur, Claude-Henri Grignon, Stanké
Leur promesse, Danielle Steel, Stanké
Coma, Robin Cook, Beauchemin
Chevaux blancs dans la nuit, Pavel Vejinov, Seghers
Set international, Collectif Change, Seghers/Laffont
De l'eau salée dans les veines, Roland Jomphe, Leméac
L'option, Jean-Pierre Charbonneau, Gilbert Paquette, Ed. de l'Homme
Petite rhétorique de nuit, Yvon Boucher, Pierre Tisseyre
Mobiles du discours philosophique, Robert Hébert, Hurtubise HMH
Sou Nu King, Dr. Maurice Mussat, Seghers

BANDES DESSINEES

La Psycho, Denis Huisman, Hachette

Littérature pour enfant

Les contes de Perrault présentés par Bruno Bettelheim, Seghers

Le cahier
CULTURE ET SOCIÉTÉ
du journal
LE DEVOIR
est dirigé par
Jean Royer

■ Nous rappelons à nos correspondants que les lettres adressées à "Culture et Société" doivent être signées et comporter, de manière lisible, les nom, adresse et numéro de téléphone de l'auteur. Il nous est impossible de publier les lettres anonymes.

vient de paraître
Christian Morrissonneau
La Terre promise: Le mythe du Nord québécois
Coll. Éthnologie
éditions hurtubise hmh
380 ouest st-antoine montréal

En librairie
TROIS LIVRES CADEAUX
DES ÉDITIONS DU BORÉAL EXPRESS

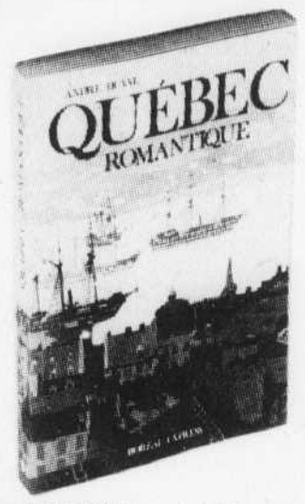

QUÉBEC ROMANTIQUE, par André Duval. Panorama de la vie sociale et culturelle de la ville de Québec au 19e siècle. Abondamment illustré de gravures d'époque. Vol. 16.5 x 22.5 cm, 288 p. **$14.75** ☐

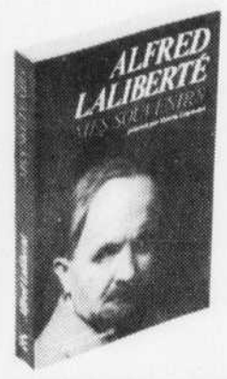

ALFRED LALIBERTÉ: MES SOUVENIRS
présenté par Odette Legendre. L'autobiographie passionnante de l'un de nos plus grands artistes. Vol. 12.5 x 19 cm, 272 p., ill.
$7.50 ☐

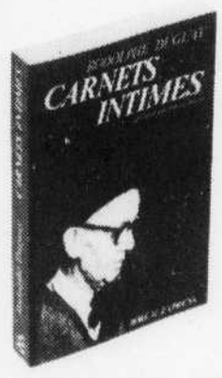

DODOLPHE DUGUAY: CARNETS INTIMES
présenté par Hervé Biron. Le célèbre artiste de Nicolet raconte son apprentissage et ses années difficiles à Paris. Vol. 12.5 x 19 cm, 272 p., ill.
$8.25 ☐

BON DE DOMMANDE
à retourner à Diffusion Dimedia, 539, boul. Lebeau, Ville Saint-Laurent, Qué. H4N 1S2
Veuillez m'expédier les titres cochés. Ci-joint, mon chèque de $..... au nom de Diffusion Dimedia.
Nom:.....
Adresse:.....

PRIX GONCOURT 1978

patrick modiano
rue des boutiques obscures

L'écho d'une vie décroit jusqu'à s'éteindre tout à fait. A supposer que quelqu'un puisse revenir sur terre après sa mort, que retrouverait-il de lui dans les lieux qui lui étaient familiers et dans la mémoire des autres?

«Ce roman est du Modiano plus vrai que nature, un condensé de ses qualités, de ses procédés, de ses angoisses. Pareille adéquation d'une histoire à un talent, d'un «sujet» à son auteur (et non le contraire) est rare: elle démontre l'intelligence d'un écrivain qui ose être soi-même et sait admirablement choisir son terrain.» François Nourissier *Le Point.*

214p. $13.25

Gallimard

À NOËL DITES-LE AVEC DES LIVRES
LIBRAIRIE DUSSAULT
• À MONTRÉAL
LA GRANDE LIBRAIRIE À RAYONS
8955, boul. Saint-Laurent
Tél.: 384-8760
Métro Crémazie
Autobus 53, 54, 55, 98, 100
• HULL • OTTAWA • SHERBROOKE • TROIS-RIVIÈRES

ROMAN
PRIX "ESSO"
DU CERCLE DU LIVRE DE FRANCE
1978
$5.95
Négovan Rajic
les hommes-taupes

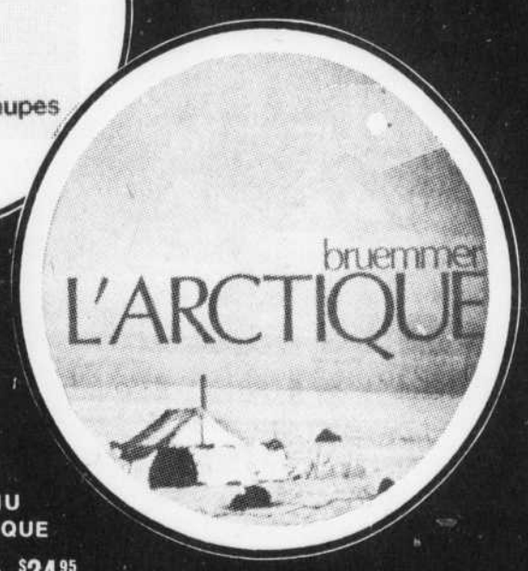

SPLENDIDE ALBUM
UN MONDE INCONNU À NOS PORTES: L'ARCTIQUE
RÉDUIT DE $29.95 à $24.95

Librairie Garneau
• ALMA • CHICOUTIMI • LÉVIS • QUÉBEC • RIMOUSKI • TORONTO
À MONTRÉAL ET DANS LA RÉGION
• Complexe Desjardins, à Montréal
• 1691 est, rue Fleury, à Montréal
• Métro Henri-Bourassa, à Montréal
• Promenades Saint-Bruno, à Saint-Bruno
• Carrefour du Nord, à Saint-Jérôme

BON DE COMMANDE
EDITIONS FRANCE-AMERIQUE
☐ L'ANNÉE DE L'OPÉRA ET DE LA DANSE $45.00
☐ CHEVAUX HADDELSEY $35.00
☐ LE JAPON $19.95
☐ MERVEILLES MONDE $19.95
☐ PEINTURES HAÏTIENNES $35.00
☐ AGAM $24.95
☐ ÎLES SOUS LA MER $55.00
NOM.....
ADRESSE.....
.....
CI-JOINT $..... ☐ chèque ☐ mandat
170, Benjamin Hudon, Montréal H4N 1H8 Tél.: 331-8507

L'ANNÉE DE L'OPÉRA ET DE LA DANSE
Plus de 200 spectacles qui, en 1978, ont triomphé à Paris, à Bayreuth, à New-York, à Milan... sont présentés et illustrés avec fiche technique et bibliographie. (23 x 27 cm).
CALMANN-LEVY

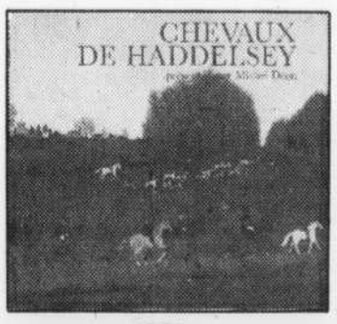

LES CHEVAUX D'HADDELSEY
C'est en Colombie-Britannique, que Haddelsey commença à peindre, et c'est avec la tribu des indiens Haislas qu'il a découvert son style. Reconnu parmi les grands peintres naifs, il est aujourd'hui représenté dans de nombreux musées du monde. Voici réunis ces plus beaux tableaux. (30 x 27 cm).
SUN/VILO

LE JAPON
Moderne et traditionnaliste: deux faces du Japon d'aujourd'hui. Ce livre tout en couleurs est avant tout un guide de voyage remarquablement documenté, c'est aussi une brillante présentation du pays. (34 x 29 cm).
JEUNE AFRIQUE

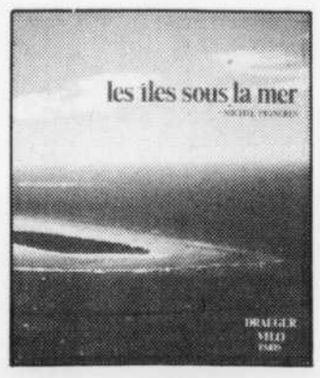

LES ÎLES SOUS LA MER
A la découverte toute en couleurs d'un sixième continent, bien réel et merveilleux, pour ceux qui rêvent d'aventures et d'évasion. Sous les mers, un monde insolite aux formes inconnues. (24 x 27 cm).
DRAEGER/VILO

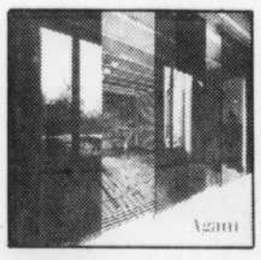

AGAM
Agam a été le point de départ d'une nouvelle vague qui s'est mise à jouer avec le temps, l'espace et la lumière. Par le texte et surtout la photo, les étapes de sa création et de sa géniale aptitude à inventer des formes animées pour la peinture et la sculpture. (20.5 x 22.5 cm).
MESSINE/VILO

PEINTURES HAITIENNES
Le phenomène creatif haitien est exceptionnel, par son exhubérance, sa luxuriance. Il étonne, puis il émerveille. Cet ouvrage reproduit environ 150 peintures. (21.5 x 27.5 cm).
DELROISSE/VILO

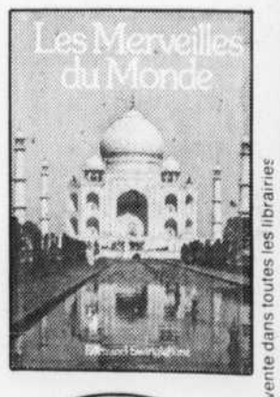

LES MERVEILLES DU MONDE
Pas moins de soixante dix merveilles, prodige de l'ingéniosité humaine ou miracle de la nature, dénombrées par les hommes du XXème siècle, dans cet étonnant album en couleurs. (22 x 30 cm).
PRINCESSE

en vente dans toutes les librairies

ÉDITIONS FRANCE-AMÉRIQUE

Roger Caillois: une esthétique de la contemplation

par
Albert Léonard

Roger CAILLOIS, **Le Fleuve Alphée,** Paris, Gallimard, 1978.

■

Voici un homme qui a fait le tour de la pensée et qui aboutit à un bilan. Successivement poète surréaliste, sociologue, poéticien, esthéticien démystificateur du roman et de la poésie, mystique à rebours, Roger Caillois en est arrivé à écrire ses « pages de la longue confidence » qui ne sont rien moins qu'une dénonciation de l'acte d'écrire et de vouloir peser, ce faisant, sur le destin des hommes. Ecrire est une occupation dérisoire et seul le silence est grand, quoiqu'impossible. Un écrivain a écrit pendant des années et tout d'un coup s'aperçoit qu'il est détaché de tout cela et que toute cogitation qui se concrétise dans les mots est vaine. Il se veut comme le fleuve Alphée qui est sorti de la mer et qui y retournera pour se perdre irrémédiablement dans quelque anfractuosité rocheuse où il se diluera, « éponge », « source inverse ». Le symbole est clair: les dérives de l'esprit, les songeries poétiques qui se perdent dans un irréalisme congénital, le mensonge romanesque, le désir de convaincre par l'écriture, tout cela relève d'un imaginaire déviant, tout cela est bouillonnement mental inutile. D'où l'idéal final de Caillois: la contemplation des minéraux est l'acte suprême de l'esprit.

La « récompense souhaitée » consiste à admirer l'intemporalité des pierres, leur distanciation par rapport aux passions de la pensée: « Beauté des pierres, archives suprêmes, qui ne portez aucun texte et qui ne donnez rien à lire... ».

La littérature, l'art et ses multiples productions renvoient à l'histoire. On les aime pour leur qualités esthétiques, pour leur beauté, leur solitude, leur retentissement dans la conscience. Seul l'objet est pur, enchante, provoque la rêverie, a un caractère magique, engendre le détachement des passions humaines. Le poème peut, à l'occasion, rejoindre la fascination de l'« objet-fée » pourvu qu'il « fournisse un appât à l'imagination ». Mais l'objet rare, unique, pur, s'offre à toutes les manipulations et affine les sensations tactiles jusqu'à un point indescriptible, les sensations visuelles jusqu'à une contemplation épurée de tout subjectivisme et de toute scorie métaphysique et Caillois de nommer les objets qui l'ont obsédé depuis l'enfance: le mousqueton, le hachoir thibétain, le masque du duel qui représentent pour lui une contre-nature comme les « géodes éventrés et les polyèdres étincelants des cristaux isolés ». Dans sa rigueur, Caillois exclut de son choix les objets d'origine végétale et ne retient du monde animal que l'éperon du narval, les coquillages de mollusques, la corne, l'ivoire, les carapaces, bref tous les objets qui ont pour eux la dureté, la complexité des structures, la négation du temps. Caillois fuit tout romantisme face à la nature végétale dont il ne retient que la notion d'aridité ou la matière devenue pierre: le jaspe, l'opale, les fleurs éphémères, les arbres à l'aubier plein de sève et ligneux, les arbustes des savanes, les herbes aussi nombreuses que variées et pétries d'humidité visqueuse ne l'attirent guère et ne peuvent, sauf exception rarissime, le fasciner tant il est sidéré par la pureté indestructible et la résistance miraculeuse des objets introducteurs en rêve, aux arabesques de l'imagination, aux spéculations sur la vanité de la métaphysique et de la théologie. Ce sont bien les pierres qui l'ont distrait de la poésie et du monde des idées pour lui permettre de contempler dans leur essence indestructible les « archives suprêmes » de l'humanité: le quartz fait de prismes, les cristaux, les agates, les marbres, les gemmes, tous ces minéraux « tableaux involontaires de la nature somnambule ».

Ces pierres qui ne sont pas sans rapport avec la peinture abstraite, ces pierres qui révèlent une écriture faite de courbes, d'angles, d'arêtes, de géodes, ces pierres révélatrices d'une architecture insurpassable et indestructible. C'est dans leur contemplation que Caillois trouvera ce qu'il appelle « l'immense répertoire des formes » d'où toute fantaisie est exclue tant sont pures la rectitude des structures moléculaires et la géométrie haussée à son plus haut degré. Cette attirance pour les formes parfaites est fondée sur la reconnaissance de la supériorité de l'immuable, voire de l'inéluctable sur le mobile et le fluent. Le minéralogiste est l'homme qui admire à la fois la complexité des formes et leur perrennité, leur ordre constant ou leur désordre asymétrique. Cela ne peut qu'inciter au rêve, que faire réfléchir au thème de la durée immobile de pauvres humains égarés dans leurs phantasmes et leurs désirs du changement à tout prix, nous qui sommes réduits à l'émotivité des choix transformateurs, aliénés par notre soumission à l'éphémère. L'homme est l'être qui vit dans le dynamisme de la vie, donc dans la reconnaissance de la valeur du changement, source de notre angoisse et de notre précarité. Tout cela doit être surmonté, voire anéanti au profit de la sérénité du regard contemplatif. Passer du surréalisme à l'impossibilité de reconnaître la prévalence du discontinu sur le continu et l'immuable, c'est un itinéraire intellectuel radical au bout duquel luit un sentiment d'unité et de permanence. La science, arrivée au terme de sa progression, atteint par la raison ce que les pierres laissent voir alors que l'écriture n'est qu'un combat avec les mots dans la déréliction et le désespoir de ne pouvoir atteindre la souveraineté forte dans la communication tant sont grandes les tentations d'errances de la pensée, les dérapages sémantiques. On n'écrit que dans la nuit du langage, pensait Bataille, dans l'angoisse et l'incertain, dans le drame de la solitude, dans le spasme du cri intérieur et du désespoir devant l'impossible.

Si Caillois a choisi les « pierres comme référence », c'est qu'il ne veut pas risquer de s'égarer dans le piège du subjectivisme et la recherche de l'originalité face aux arts plastiques ou littéraires qui subissent inévitablement des mutations dues aux modes changeantes, voire à la tentation du succès. Les arts dépendent trop souvent de l'éphémère et, ce qui était porté aux nues il n'y a pas si longtemps, est recusé aujourd'hui au nom d'une modernité illusoire. Toute production humaine est essentiellement transitoire et tributaire des glissements idéologiques et esthétiques provoqués par l'arrogance des sciences humaines à la fois si peu scientifiques et si peu humaines. Les arts, vus globalement dans leur durée historique, sont essentiellement faits d'une succession de choix contradictoires et passionnés, de mutations qui dépendent d'un goût morbide pour le nouveau, de systèmes prisonniers d'un vocabulaire comminatoire.

C'est donc le goût de la durée qui a orienté un esthéticien vers le primat de l'immobilité et de la stabilité qu'on ne trouve que dans ces pierres muettes dont l'architecture miraculeuse défie les siècles. L'écrivain aspire à la paix intérieure, à l'ataraxie, au sentiment de vacuité et dénonce les reptations de l'esprit qui, à peine fixé sur ses idéaux, y renonce pour le chant des Sirènes. L'histoire de l'humanité pensante n'est qu'une succession de trahisons et d'erreurs parce que la conscience écrivante, convaincue qu'elle s'exprime dans la plénitude de l'individuel, ne veut pas voir combien les forces extérieures au moi la conditionnent. « Tout penseur pense seulement une unique pensée » écrivait Heidegger. Or, à la réflexion, on pourrait lui opposer que cette unique pensée est l'arc-en-ciel de toutes les autres, un « bouleversement mental », une cogitation provisoire au milieu de l'anarchie verbale et de la logorrhée contemporaine. Le monde des idées, tout exaltant qu'il soit, finit par engendrer le silence à cause du pullulement de plus en plus inquiétant de productions idéologiques dont il devient impossible de maîtriser la prolifération démentielle. Le XX° siècle a atteint le sommet du délire verbal et de la confusion des valeurs. Le monde de la pensée ressemble pour Caillois à la forêt vierge où la prolifération des essences végétales empêche la maturation des grands arbres. Il faut donc se taire et fuir l'imposture des mots pour atteindre au bonheur de la contemplation de la matière inerte dans ses concrétions durables qui défient le temps parce que la matière minérale ne vit pas, est dépourvue de l'esprit capable de la transformer. Si l'univers est, comme le pense J. Monod, le fruit du hasard et de la nécessité, il se pourrait bien que l'agitation humaine puisse un jour nous conduire à l'opposé de l'évolution, dans le désastre de la dilution et de la dégénérescence. Un nouveau déluge nous attend peut-être à longue échéance et pourrait nous réduire à l'extinction, à la mort définitive. C'est une idée que Caillois emprunte à la pensée bouddhiste qui a programmé son propre anéantissement après cinq millénaires.

Roger Caillois se définit comme un « mystique matérialiste », comme un homme qui désire que l'on cesse d'écrire en vain et de s'agiter pour choisir le regard porté sur les pierres qui ne mentent jamais. Le paradoxe — et non le moindre — c'est qu'il ait fallu qu'il écrive le *Fleuve Alphée* pour dire qu'écrire est une entreprise dérisoire alors qu'il démontre qu'il est un maître-écrivain qui manie le langage avec une finesse incomparable. N'est-il pas l'auteur des *Impostures de la poésie*, d'un *Art poétique* et d'une *Esthétique généralisée?* Si les pierres sont l'origine et la fin de toute une conception matérialiste de l'univers, le dire en succombant aux charmes de l'écriture royalement maîtrisée n'en constitue pas moins un péché d'infidélité! Il rejoint par certains côtés le désespoir intégral du Cioran du *Précis de décomposition* et d'autres essais dans lesquels la thématique de la vanité de dire et d'agir est omniprésente. Saluons en Roger Caillois un styliste supérieur mais déplorons son goût morbide du néant et son athéisme serein qui réduit l'homme, comme disait Sartre, à une *passion inutile*.

Peut-on vivre sans certitudes qui prouvent que *l'homme dépasse infiniment l'homme?* Pour ma part, je ne le crois vraiment pas. La contemplation des pierres n'éteindra pas dans l'âme humaine la quête éternelle du sens.

catherine paysan

il faut lire ...

L'histoire d'un ancien clown, comédien raté, qui, chassé de l'appartement où il a vécu pendant très longtemps va se réfugier dans une église désaffectée. «Catherine Paysan aborde avec un immense bonheur d'expression, les thèmes majeurs: l'amour, la guerre, la solitude, la vieillesse, la mort. **Un livre tendre et cruel.**» Le Nouvel Observateur.

$9.95 **DENOËL**

vient de paraître

Rina Lasnier
Paliers de paroles
volume II poèmes

éditions hurtubise hmh
380 ouest st-antoine montréal

Les albums de Chick Bill sont en vente partout PRIX: $ 5.95 DISTRIBUTION GRANGER

POUR LES AMATEURS D'HISTOIRE ET D'ETHNOLOGIE...

LEMÉAC A PUBLIÉ

• Par le directeur du Musée de la Mer (Havre-Aubert)

144 pages — **$6.95**

• Par le directeur du Musée de la Mer (Havre-Aubert)

164 pages — **$7.95**

• Le merveilleux de notre folklore et de notre littérature populaire

198 pages — **$9.95**

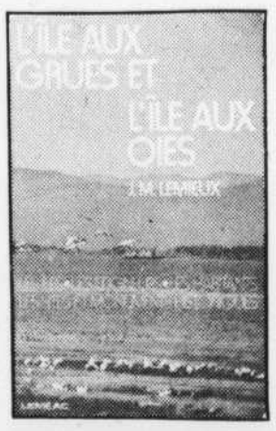

• Les îles les seigneurs les habitants les sites et monuments

190 pages — **$7.95**

DES COINS DU QUÉBEC QU'IL FAUT CONNAÎTRE

Nom:.....
Adresse:.....
.....
Ville:..... Code:.....

☐ Capitaines des hauts fonds $6.95
☐ Pièges de sable $7.95
☐ Le légendaire de la Beauce $9.95
☐ L'Île aux Grues... $7.95

ÉDITIONS LEMÉAC
5111, rue Durocher, Mtl. H2V 3X7
DIFFUSION: 273-2844
Ci-joint:
☐ MANDAT ☐ MASTER CHARGE
☐ CHÈQUE ☐ CHARGEX NO .....
Signature: .....

En vente dans toutes les librairies et les librairies Leméac, Val-d'Or, Sept-Îles, Hauterive et Montréal.

Les artisans de la plume vous invitent au Salon des artisans de Québec, au Centre des Congrès, du 8 au 20 décembre.

Sur les traces de la chasse-galerie

par
Lise Gauvin

Pierre Châtillon, **Philédor Beausoleil,** Laffont-Leméac, 1978, 235 p.

■

Jacques Ferron, prophète de la vie antérieure, ne croyait peut-être pas si bien dire lorsqu'il écrivait un jour, *du fond de son arrière-cuisine:* « La chasse-galerie à laquelle je me suis joint, tel un étourneau, n'a pas fini de nous charrier. C'est un moyen de locomotion qui mène à tout, à la grammaire, à la logique, à Nicolas Boileau et bien entendu, à l'art du conte, lequel se rattache à la mythologie ». (1) Qui mène à tout: ce moyen de locomotion fantaisiste peut devenir, comme le rêve et comme l'écriture, recherche et expérience de la totalité. Charles-Auguste Beausoleil, dernier héros de Pierre Châtillon (2), en sait quelque chose qui, pour avoir une nuit de tempête l'hiver négligé pendant une heure d'attiser le feu de son poêle, se voit lancé dans une course effrénée, sur son beau tracteur rouge, à la recherche de sa compagne emportée par le Vent du Nord. Paysan bourru, solitaire, appliqué avec une énergie tenace à lutter contre la poudrerie sauvage d'une « aube noire de février », Charles-Auguste Beausoleil avait, la veille comme presque chaque jour, repris le « combat dérisoire de l'homme s'acharnant sur sa planète perdue à perpétuer la lumière dans le noir de l'univers ». Combat de St-Georges, complice de son dragon rouge, contre les forces obscures de la nuit et du Temps aveugle. Lutte dérisoire pourtant, parce que sans cesse à recommencer. Mais soudain tout bascule dans ce quotidien démesuré et Charles-Auguste Beausoleil, animé d'une colère digne des Titans, part à la poursuite de Marguerite, sa compagne disparue.

Son aventure rocambolesque tient à la fois de la quête mythique et du cinéma muet, d'Auguste, l'empereur, et de Charlot, le clown. Emporté dans un tourbillon dont il arrive à peine à suivre le rythme fou, Charles-Auguste rencontre, au cours de ses voyages, les loups-garous, les bûcherons de la Chasse-galerie, Jos Montferrand, Alexis-le-Trotteur, Rose Latulippe, en qui il reconnaît sa femme Marguerite jeune, et surtout la Corriveau, merveilleuse Corriveau attachée à rendre la vie douce au géant Beaupré à travers les barreaux légers de sa cage d'oiseau. Pierre Châtillon s'amuse à recréer les légendes, à en inverser le sens connu, à leur insuffler un souffle puissant de vie et de jeu. Il les anime — au sens *d'anima* et d'animation — par son irrespect même. Et à travers elles il retrouve, en poète, ces mythes que l'humanité inventa au cours des siècles pour s'affranchir de son angoisse. Comment ne pas voir en effet se profiler sous les multiples masques des héros les traits de Faust et de Marguerite, d'Orphée et d'Euridyce, et ceux de Prométhée, un Prométhée dont je ne vous dirai pas ici s'il est délivré ou non, mais dont l'histoire se confond étrangement avec celle de l'Oiseau bleu.

Mais fermons plutôt cette armoire aux sortilèges qui nous fait entrevoir, au détour d'un chapitre, la pleine lune « s'ouvrant, porte énorme, devant le traîneau fantôme (qui) laisse passer la Mort et sa captive puis se referme en grinçant derrière eux comme la porte ronde d'un donjon ». Ou encore ce Tit-Noir Leblanc, philosophe réversible « pour vous servir », « vautré dans (son) fumier » ou « le nez retroussé dans ses fumées ». Et même aussi Dieu le Père, le moins drôle des personnages de Pierre Châtillon.

Fête de l'imagination donc, chasse-galerie inépuisable que ce récit auquel on s'étonne que la maquette de la couverture rende si peu justice en représentant, à la manière des portraits figés entrevus dans les boutiques des photographes de campagne, un canot d'aluminium qui avance à coups d'éclairs sur le corps énorme d'une femme nue ressemblant à une noyée. C'est là réduire dangereusement l'espace créé par le livre et en détruire la polysémie. Mais là n'est pas la seule gaucherie de ce roman (?) qui, à trop vouloir dire, se perd dans une dispersion dont l'effet finit par être plus agaçant qu'hallucinant. L'expérience de la totalité ne se fait pas sans risque. L'auteur additionne et juxtapose souvent plus qu'il ne fusionne et transforme. Peut-être faudra-t-il que le romancier réapprenne que c'est en disant le fragment que l'on atteint la somme et que c'est en suggérant le monde qu'on le reconstruit. Il n'en reste pas moins que *Philédor Beausoleil,* aux confins de la prose ricanante et de la poésie, invente une nouvelle façon de dire et de dé-lire le quotidien.

1. Jacques Ferron, **Du fond de mon arrière-cuisine,** Editions du jour, 1973, p. 290.
2. Pierre Châtillon a déjà écrit deux romans et plusieurs recueils de poèmes.

Grandeurs et misères de l'information au Québec

par
Paule Des Rivières

Jean-Paul de Lagrave, **Liberté et servitude de l'information au Québec confédéré (1867-1967),** Collections Liberté, Éditions de Lagrave, histoire, 330 p.

■

Ce qu'il y a d'intéressant avec l'histoire de la presse c'est qu'elle se fond invariablement dans celle de la société inspiratrice. Et le combat des journalistes « démocrates » du siècle dernier, conté par l'historien de Lagrave, prend tout son sens dans le contexte d'une époque, pas si lointaine, où l'intervention cléricale était monnaie courante.

Cette histoire des misères et grandeurs de l'information a l'avantage de porter à l'attention du lecteur une série d'anecdotes, de faits précis et éclairants, qui viennent s'ajouter à la pilce d'ouvrages qui ont déjà fouillé le terrain de nos ancêtres du siècle dernier que le journaliste Arthur Buies souhaitait voir enfin arraché à l'odieuse domination, à la succion cléricale.

C'est ce même Buies qui se demande, en octobre 1868: « Pourquoi ce pays est-il mort? Pourquoi n'ose-t-il respirer? C'est parce que le chancre de l'hypocrisie ronge toutes les faces. Tout le monde s'observe, mesure chacun de ses mots pour ne pas se compromettre aux yeux des prêtres ». Lui et quelques autres dont Jean-Charles Harvey, Honoré Beaugrand, Olivar Asselin, Jules Fournier.

L'historien de Lagrave illustre l'ignorance du peuple québécois au cours de ce « siècle perdu » en relatant les émeutes de Montréal contre la vaccination obligatoire décrétée en 1885 par le maire de la cité Honoré Beaugrand, afin d'enrayer l'épidémie de variole. En 1896, 31.96 pour cent des citoyens ne savent pas lire, ceci sans tenir compte des gens de moins de dix ans; la province ontarienne compte à la même époque 8.18 pour cent d'analphabètes.

En 1875, à la prière des évêques, nous raconte de Lagrave, le ministère de l'Instruction publique est aboli. Le clergé et « l'esprit démocratique » s'opposeront farouchement jusqu'à la fin des années 60s et le premier s'opposera à l'école obligatoire par tous les moyens. La réforme de l'enseignement sera réclamée avec ténacité par « les presses du défi ».

Arthur Buies s'est demandé pourquoi les trois quarts des journalistes canadiens ne renchaussaient pas des patates au lieu de tenir la plume. Il devait trouver: « C'est que ces écrivains ne font pas la moindre différence entre une plume et une pioche », rapporte M. de Lagrave. Le volume retrace également les alliances journalistiques, aborde l'impact de la première grève à La Presse et aboutit au développement des médias qu'entraînera la guerre.

« Le type de pensée qui prévaut durant ce siècle culmine sous le règne du Premier ministre Maurice Duplessis. C'est la conception de la Nouvelle-France mythique de l'abbé Lionel-Groulx (que de Lagrave ne porte pas spécialement dans son coeur). L'exaltation d'un facisme échevelé a marqué alors une grande partie de l'élite québécoise et de son clergé », écrit l'historien en guise de conclusion de ce dernier d'une série de cinq volumes sur l'information au Québec.

Le lecteur comprendra aisément pourquoi de Lagrave a tiqué en apprenant que le Ralliement des Créditistes avait échangé son nom pour celui des Démocrates.

LIBRAIRIE
FAUBOURG-QUÉBEC
CANADIANA
40,000 TITRES USAGÉS
ESCOMPTES AUX ÉTUDIANTS
1351 STE-CATHERINE EST, MONTRÉAL
TÉL.: 526-4115

VIENT DE PARAÎTRE
LA PASSION DU QUÉBEC,
de René Lévesque

Voici un livre qui vient à point, dans le climat social et politique qui règne actuellement au Québec, pour répondre aux questions que tous se posent.

LA PASSION DU QUÉBEC retrace le cheminement politique d'un leader dont le magnétisme et l'inspiration sont bien connus. C'est sur le ton de la conversation, parfois même de la confidence, qu'il nous brosse un tableau de la société québécoise, de ses implications dans le monde: il nous révèle la réalité d'aujourd'hui, et les projets pour demain.

$6.95

LA PASSION DU QUÉBEC, c'est plus qu'un ouvrage politique: c'est aussi un document humain. Derrière les paroles du Premier ministre du Québec, on distingue la voix de René Lévesque, l'homme qui a voué sa vie à un but grandiose et qui, sentant l'urgence du moment, sonne le réveil pour tous les Québécois.

Le 24 novembre à 18:30 hres M. René Lévesque, tiendra une séance de signature au kiosque de Québec-Amérique au Salon du Livre de Montréal.

BON DE COMMANDE

Vous pouvez recevoir ce livre chez vous en postant ce coupon. Nous assumons tous les frais d'expédition.

Ci-joint la somme de ....., sous forme de ☐ chèque ☐ mandat-poste, pour ..... exemplaire(s) de LA PASSION DU QUEBEC de M. René Lévesque.

Nom.....

Adresse.....

Code.....

à l'ordre de: ÉDITIONS QUÉBEC/AMÉRIQUE
450 est, rue Sherbrooke, Suite 801, MONTRÉAL, P.Q. H2L 1J8 Tél. (514) 288-2371

BERTRAND B. LEBLANC

240 pages
$9.95

112 pages
$4.95

VERVE
TRUCULENCE
HUMOUR
RÉALISME

265 pages — **$10.95**

En vente dans toutes les librairies et les librairies Leméac: Val-d'Or, Sept-Îles, Hauterive et Montréal.

ÉDITIONS LEMÉAC
5111, rue Durocher, Mtl. H2V 3X7

Veuillez me faire parvenir:

☐ Moi, Ovide Leblanc, j'ai pour mon dire
☐ Joseph-Philinon Sanschagrin
☐ Les trottoirs de bois

Nom:.....
Adresse:.....
.....

Ci-joint:
☐ Mandat ☐ Master Charge
☐ Chèque ☐ Chargex no .....
Signature: .....

De leur conception à leur distribution, nos ouvrages sont réalisés au Québec par des Québécois. Achetez des livres québécois, ils sont meilleur marché.

FAITES DES HEUREUX À NOËL !

OFFREZ
UN ALBUM
SCHTROUMPF!

ÇA FAIT TELLEMENT PLAISIR!

EN VENTE PARTOUT

PRIX: $5.95

DISTRIBUTION GRANGER

Transfert: une remise en question totale

par
Christiane Bacava

Erika Kaufman, Transfert, Éditions des femmes, Paris 1975.

■

Parmi les récits de psychanalyses subies par des femmes publiés récemment, la démarche à la fois lucide et périlleuse d'Erika Kaufmann mérite une attention tout à fait particulière. Elle-même psychanalyste, l'auteur vit à Milan où elle collabore régulièrement au *Corriere de la Serra* ainsi qu'à l'hebdomadaire *Amica*. *Transfert*, ce sont les lettres écrites par Frédérica à son analyste, des lettres nécessaires: *"mon inconscient réclamait une parole, une écriture »*. Une correspondance qui durera près de deux ans pendant lesquels leur auteur qui se dit elle-même « prisonnière d'une situation analytique » tentera de briser la relation formelle et orthodoxe — analysée — analyste, dans laquelle elle se retrouve. Cette réflexion profonde devient peu à peu une totale remise en question des concepts traditionnels d'une société et d'une profession.

Formule imparfaite, elle le reconnaît, car la part de subjectivité demeure déterminante. On écrit des lettres en fonction de l'autre et le rôle du destinataire est ambigu. Frédérica sait dès le départ que le destinataire sera « un pantin sur lequel on projette ses phantasmes ». La progression dans cette relation « analysée-analyste » semblera inévitable, fatale, banale diront certains, courante affirmeront les analystes. Frédérica le sait tout aussi bien, mais comme elle se retrouve elle-même dans la situation de dépendance, toute sa lucidité, son intelligence, sa formation ne l'empêcheront pas de devenir à son tour *l'objet* à traiter.

Le récit d'un transfert permet toutes les remises en question. Le passé de Frédérica, l'obsession du père, le devenu classique: « je t'aime, je tue, « le rôle de la mère et même ce qu'elle voit comme la solution: « J'offrais de rencontrer le père en sa qualité d'homme sans défense et égal à moi et de l'aimer comme tel pour ensuite poursuivre mon chemin » forment un élément de sa recherche. Mais, la relation « analysée-analyse » bien qu'indissolublement liée à ce premier aspect du problème, reste la préoccupation essentielle de l'auteur. La belle lucidité de Frédérica ne l'aidera pas. En fait, *savoir*, en psychanalyse, cela enlève-t-il le mal? Personne ne voit mieux que Frédérica les contrastes entre *« la belle vie que mène Frédérica »* et qu'elle nomme elle-même « son noyau empoisonné ». Le transfert, situation orthodoxe en psychanalyse, ne serait-il alors « que le mécanisme décevant de celui qui veut sortir de sa coquille pour y rentrer tout de suite après »?

Malgré son expérience et ses connaissances, ou peut-être bien à cause de cette expérience, Frédérica refuse les règles d'un traitement dont elle contestera très vite, subjectivement, l'efficacité. Elle discute, interroge: « Cela fait-il partie de la technique ou bien partie de vous? » « ... vous me regardez mais votre regard suit ce que je fais ou ce que je deviens quand vous m'observez ». Et pourtant, malgré la distance qu'il impose, l'autre, l'analyste prend forme peu à peu. Frédérica s'élève contre le pouvoir qu'il représente. Tout en sachant qu'ils sont les seuls possibles, Frédérica ne supporte pas les rapports cliniques qu'il lui impose « vous me rejetez en tant que femme ». D'inconnu-miroir, l'analyste a pris forme, mais Frédérica exige des réponses « je me demande si l'analyste choisit de priver autrui de son corps pour des raisons pratiques ou par peur ». Elle lui demande des comptes *« Tu es dans le système mon cher professeur, tu divises les rôles en morcelant les gens »*.

Erika Kaufmann amène Frédérica à poser la question fondamentale de la nature réelle de toute *guérison* à la suite d'une psychanalyse. Qui aura rédigé les conditions du nouveau comportement, celui que l'on définira comme normal? Elle voit toute la précarité de l'objectif qui lui est proposé *« Etre acceptée et garder son autonomie »* Parce qu'elle est une femme elle a toujours regardé bien en face la fatalité de sa dépendance. *« ...chaque fois que quelqu'un dépasse mes espérances, je me laisse voir... c'est ainsi que se fabriquent les esclaves ...pendant de nombreuses années, j'ai vécu chaque gentillesse comme un miracle immérité. L'idée que la femme doit subir, accepter.*

Tout cela nous est dit simplement, en douceur. Erika Kaufmann depuis longtemps écoute les femmes et lutte pour qu'elles s'expriment. Frédérica est trop articulée, trop lucide pour être rassurante. C'est ainsi d'ailleurs qu'elle devient de plus en plus attachante. Elle demeure consciente des détours, des prétextes. Lorsque les événements de son passé entrent dans ses réflexions elle ne triche pas, reconnaît ses faiblesses et prend sa part de responsabilités.

Il est bon de faire ce voyage avec Erika et Frédérica — ou Frédérica-Erika. Pour savoir qu'il est possible, sans complaisance, sans agressivité de se retrouver, de survivre et de s'affirmer gagnante, à sa façon: *« Des mois plus tard, ELLE rêverait de découper en petits morceaux son analyste, de le recouvrir de sel, de le plonger dans un baquet. Elle savait qu'ELLE écouterait, qu'ELLE travaillerait, qu'ELLE hurlerait, qu'ELLE chercherait à étouffer ces voix pour être finalement utile aux autres. »*

Livres reçus

Exergue, Pierre Brisson, L'hexagone
Le centre blanc, Nicole Brossard, Éditions de l'Hexagone
Poésie vivante d'Haïti, Silvio F. Baridon, Raymond Philoctete, Les Lettres Nouvelles
Matin d'oiseaux, Rina Lasnier, Hurtubise HMH
Paliers de paroles, Rina Lasnier, Hurtubise HMH

DIVERS

La confédération canadienne, Lionel Groulx, 10/10
Margaret Trudeau, Felicity Cochrane, Les Éditions de l'Homme
Psychothérapie sans thérapeute, Dr Martin Shepard, Stanké
Ne ronfle plus s'il te plaît, Marcus Boulware, Stanké
Les logiques de l'inconscient, Michel Neyraut, Hachette
La vérité sur l'énergie nucléaire, Édouard et Antoinette Parker, Robert Descours, Mengès
La vie quotidienne des domestiques en France au XIXe siècle, Pierre Guiral, Guy Thuillier, Hachette
Tout solaire, Amais de la Terre, Pauvert
Ainsi parlait la France, Jean-François Kahn, Ed. Jean-Claude Simoën
Roger Caron matricule 9033, Beauchemin
Sens unique, Walter Benjamin, Les lettres nouvelles
Écrire l'espace, Pierre Faucheux, Robert Laffont
Les beaux jours des collabos, Henri Amoureux, Robert Laffont

Le temps des fêtes aux Éditions de l'Homme

Depuis plus de quatre siècles, on entend le long des rives du Saint-Laurent retentir chaque hiver les voeux de "joyeux Noël" et de "bonne année". A l'aide de textes et de documents iconographiques répartis du 17ième au 20ième siècle, Raymond Montpetit et son groupe de recherches tracent un portrait de ce que sont les Québécois quand il s'agit de "fêter"... ce que d'évidence ils savent faire...

"Et swing la baquaisse dans l'coin d'la boîte à bois...!"

Un livre de 286 pages illustré de documents d'époque $8.00

vient de paraître

Marcel Rioux
Essai de sociologie critique
Coll: Sociologie

éditions hurtubise hmh
380 ouest st-antoine montréal

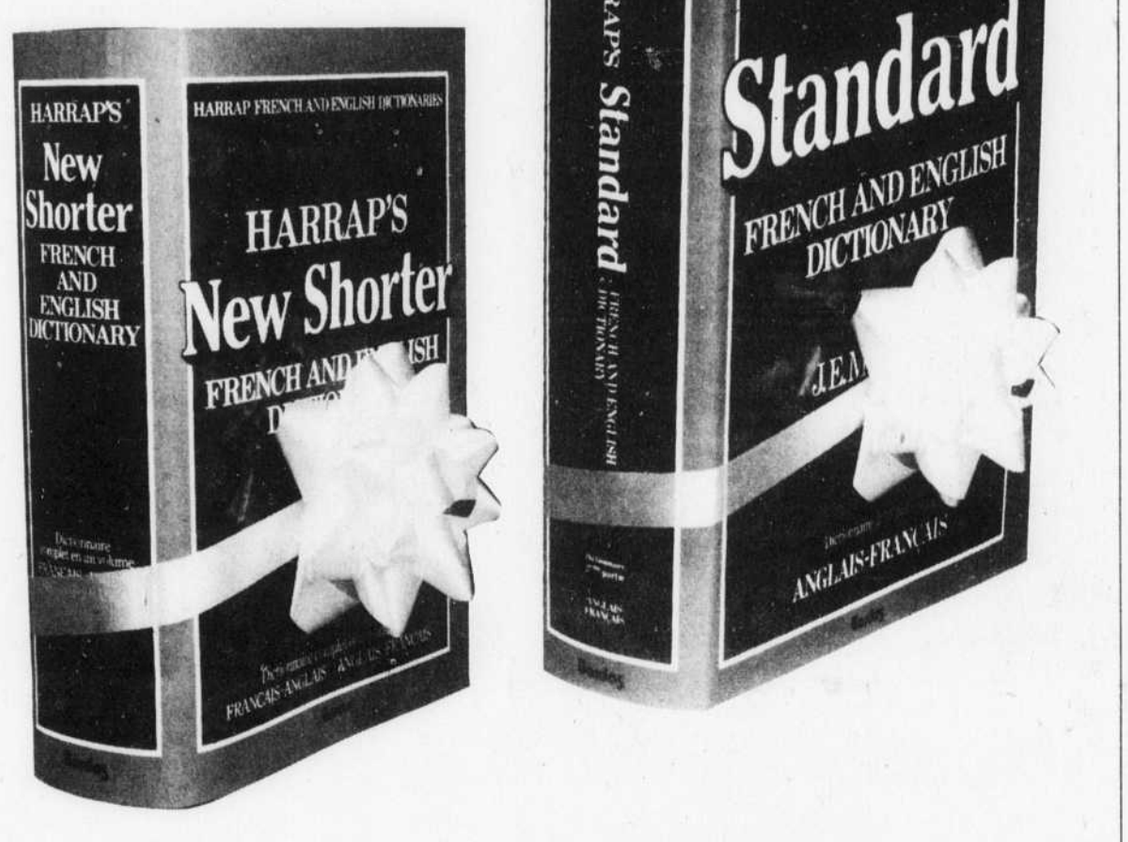

Les dictionnaires bilingues
HARRAP

Les plus appréciés car les plus complets...

...les seuls qui puissent s'offrir.

À l'occasion des fêtes, ces deux dictionnaires sont présentés en emballage cadeau,
Disponibles chez votre libraire.

Bordas

Leméac toujours à l'avant-garde

LES GRANDS DRAMATURGES LEMÉAC

Une collection qui croît sans cesse

GURIK

$4.95

REMISE EN QUESTION DE NOTRE SOCIÉTÉ

GOULET

$4.95

RENOUVEAU DU COMIQUE QUÉBÉCOIS

ANTHOLOGIE

$12.95

RACINES DU THÉÂTRE QUÉBÉCOIS

RICARD

$4.95

LA POLITIQUE LE PATRONAGE MIS EN BOÎTE

MAILLET

$4.95

LE BOURGEOIS GENTILHOMME D'AUJOURD'HUI

Nom: .....
Adresse: .....
.....
Ville: .....
Code: .....

☐ La Baie des Jacques $4.95
☐ Les lois de la pesanteur $4.95
☐ Anthologie du 19e siècle $12.95
☐ Le casino voleur $4.95
☐ Le bourgeois gentleman $4.95

ÉDITIONS LEMÉAC
5111, rue Durocher, Mtl. H2V 3X7
DIFFUSION: 273-2844
Ci-joint:

☐ CHÈQUE ☐ CHARGEX NO. .....
Signature: .....

En vente dans toutes les librairies et les librairies Leméac: Val-d'Or, Sept-Îles, Hauterive et Montréal.

«Monsieur Melville» de Victor-Lévy Beaulieu

Une prodigieuse aventure de langage

par
Robert Melançons

Victor-Lévy Beaulieu, **Monsieur Melville**, Montréal, VLB éditeur, 1978. Tome 1, **Dans les aveilles de Moby Dick** (226 p.); tome 2, **Lorsque souffle Moby Dick** (302 p.); tome 3, **L'après Moby Dick ou la souveraine poésie** (242 p.).

■

La publication de *Monsieur Melville* fera date. Il s'agit d'un très grand livre: un océan de mots, une fiction encyclopédique qui entreprend de tout dire, une prodigieuse aventure de langage où divers types de discours — récit, essai, fiction, critique, autobiographie — composent un texte qui invente à chaque moment sa propre forme, une méditation sur l'oeuvre littéraire et ses pouvoirs, une lecture des romans de Melville qui est en même temps une lecture de soi et du grand texte du monde. Je sais à quel point cet essai de définition est confus. Mais comment rendre compte en peu de mots d'un livre aussi vaste et dont je viens tout juste de terminer la lecture, dont je ne peux ni ne veux sortir, étourdi par tout ce qu'il a remué, retourné, transmué? Je proposerai quelques aperçus fragmentaires, à coup sûr insuffisants. Je ne peux laisser couler les mois qu'il faudrait pour explorer ce livre, pour le visiter à loisir en toutes ses parties après avoir traversé l'oeuvre immense de Melville dont je n'ai qu'une connaissance très partielle. Quitte à courir le risque de me tromper çà et là, d'accentuer des détails accessoires, de passer l'essentiel peut-être.

D'emblée les dimensions peu communes de *Monsieur Melville* frappent: trois forts volumes, environ 750 pages au total. Or ce texte constiute seulement le quatrième volet des *Voyageries*, un monumental ensemble en cinq parties. Il a été précédé par un récit, *Blanche forcée*, une lamentation, *N'évoque plus que le désenchantement de ta ténèbre, mon si pauvre Abel*, et un cantique, *Sagamo Job J. Una*, un roman qui viendra clore la série, paraîtra vraisemblablement l'an prochain.

Ces *Voyageries* tranchent sur la production courante par leur ampleur et, de façon plus essentielle, par la rupture avec le genre bien établi du cycle romanesque. On s'est habitué depuis Balzac à ces suites de romans qui composent de vastes fresques sociales. Zola avait donné aux *Rougon-Macquart* le sous-titre explicite d'*Histoire naturelle et sociale d'une famille sous le Second Empire:* unité formelle et thématique, le principe était clair et de nombreux Jules Romains l'ont confit en procédé pour y asseoir d'honorables carrières avant que les Troyat d'aujourd'hui en fassent une industrie de grande consommation. Le principe unificateur des *Voyageries*, où se succèdent des livres très divers par leur forme et leur contenu, doit évidemment être cherché ailleurs. Je le définirais comme l'exploration des registres du discours littéraire, en soulignant que la virtuosité formelle n'y est pas une fin en soi: la réflexion sur l'écriture et la pratique virtuose de plusieurs styles y est un effort pour traverser la littérature, pour en outrepasser les limites, pour arrive à dire ce qui est resté sans nom, à interventer ce que nul n'a encore rêvé, à imaginer ce qui n'a pas encore de forme. « Ce n'est pas la littérature qui est ma passion, écrit le narrateur de *Monsieur Melville*, mais cette présomption que parfois elle puisse devenir tout autre chose, quelque espérience-limite de l'homme, une assomption de liberté ». C'est probablement dans le cadre des *Voyageries* que *Monsieur Melville* prendra tout son sens. Il faudra pour cela attendre la publication d'*Una*, pierre ultime de cet édifice et sans doute sa clé de voute.

Monsieur Melville est désigné comme une lecture-fiction. Il s'agit essentiellement d'un livre sur l'écrivain américain Herman Melville, donc d'un essai critique. Un authentique savoir sur l'oeuvre de Melville s'y déploie: analyse des divers livres de l'auteur de *Moby Dick*, étude de son esthétique, portrait de l'homme Melville dans la mesure où ce portrait éclaire l'oeuvre, tableau de la société et de la littérature américaines au milieu du XIXe siècle — tout ce qui fait un véritable travail de critique s'y trouve avec toute la rigueur nécessaire. Pourquoi alors désigner cet essai comme une fiction?

D'abord, c'est évident, parce que Beaulieu invente un narrateur auquel il délègue le soin d'écrire *Monsieur Melville*: le premier chapitre met en scène le romancier Abel Beauchemin qui prend congé des personnages de ses romans afin de rédiger à loisir ce livre sur Melville dont nous entreprenons la lecture. Dès le chapitre 9 de la partie toutefois, ces personnages vont réapparaître « pour faire basculer le livre dans la fiction ». Si bien qu'autant qu'un essai critique, *Monsieur Melville* est le roman de la lecture qu'Abel Beauchemin fait de l'oeuvre du grand romancier américain.

Cette fiction ne se superpose pas simplement à la critique, elle s'y mêle, l'investit et, loin de la brouiller, elle devient finalement un de ses moyens les plus efficaces: Beaulieu n'hésite pas à inventer si l'invention peut faire avancer la connaissance de Melville. Manque de rigueur? facilité? Il faudrait pour le penser en être resté à une conception étroitement positiviste de la critique. Le hasard a voulu qu'au moment même de commencer ma lecture de *Monsieur Melville* il y a trois semaines j'aille écouter le médiéviste Paul Zumthor soutenir dans une conférence que sa discipline doit renoncer au modèle scientiste du positivisme pour reconnaître qu'elle est un mixte de science et de fiction et que c'est la rencontre de l'érudition scrupuleuse et de l'imagination qui lui permet de saisir le mieux son objet. Mixte de science et de fiction, la formule s'applique évidemment à *Monsieur Melville*.

Melville, vers 1850.

Au départ du livre d'Abel Beauchemin / Victor-Lévy Beaulieu se trouve la question suivante: comment une grande oeuvre comme celle de Melville est-elle possible" Il ne s'agit évidemment pas d'une question académique ni d'une spéculation gratuite. Pour le romancier Abel Beauchemin, elle signifie: comment pourrais-je devenir celui qui écrira le grand livre que doit être *La « vrai » sage des Beauchemin?* C'est aussi la question du lecteur de *Monsieur Melville* puisque Victor-Lévy Beaulieu/Abel Beauchemin, en interrogeant les commencements de la littérature américaine à travers l'oeuvre de Melville, s'interroge sur les conditions qui permettraient à une grande littérature québécoise de naître. Et le rêve qu'Abel Beauchemin forme d'une oeuvre qui serait quelque chose comme l'*Enéide* ou la *Divine Comédie* du pays québécois devient aussi le rêve du lecteur qui cherche dans les livres des écrivains d'ici à la fois une réponse à la question que constitue le simple fait d'être québécois et le dépassement de cette question. Cela ne pouvait se dire que dans un livre qui conjugue les pouvoirs de la fiction romanesque et de la recherche critique.

Dès ses premiers livres, Victor-Lévy Beaulieu a manifesté des dons éclatants, mais ceux-ci semblaient se perdre en mille directions contradictoires. Dans *Monsieur Melville*, une remarquable convergence des effets lui permet de dépasser tout ce qu'il a écrit à ce jour. Il est possible que l'oeuvre de Melville autour de laquelle s'organise tout le livre ait imposé une forme unifiée. Mais surtout (le narrateur y revient à plusieurs reprises) Victor-Lévy Beaulieu s'est imposé en rédigeant ce livre une lenteur, une résistance à l'improvisation, à l'éparpillement. Je me demande s'il n'a pas entrepris cet énorme livre sur Melville précisément à cause du ralentissement qu'il lui imposerait et qui lui permettrait de se dépasser.

Il faut dire que cet effort de dépassement est constant dans son oeuvre et que chaque livre a constitué un pas en avant. Il suffit de comparer *Mémoires d'outre-tonneau* ou *Race de Monde* aux *Voyageries* pour prendre conscience de cette exigence exemplaire qui a conduit Beaulieu à faire de chaque nouveau livre la conquête de nouveaux territoires et d'une maîtrise mieux affirmée de son langage. *Monsieur Melville* est le dix-neuvième ouvrage qu'il publie depuis 1968. Performance à proprement parler athlétique. On a pris prétexte de l'ampleur de ce travail pour le discréditer. C'est presque devenu une sorte de tradition qu'à la publication de chaque nouveau livre de Beaulieu il se trouve une belle âme pour regretter qu'il écrive trop vite, qu'il bâcle ses livres, qu'il se répète, qu'il rumine toujours les mêmes obsessions, qu'il cède aux pires facilités. Prétextes pour ne pas lire, mauvaises excuses de la paresse. Certes ses premiers livres ne sont pas toujours exempts de complaisances, de provocations gratuites, d'outrances. Mais ils contiennent aussi bien autre chose, d'un autre poids: un refus passionné, presque une nausée, de la médiocrité et du mensonge, la recherche risquée, sans précautions ni concessions, d'une vérité à opposer victorieusement à ces fictions que les pouvoirs qui nous asservissent prétendent faire passer pour la réalité, pour l'ordre immuable des choses. C'est cela qu'on trouve dans *Monsieur Melville*, un très beau livre.

Victor-Lévy Beaulieu
Monsieur Melville
2. Lorsque souffle Moby Dick

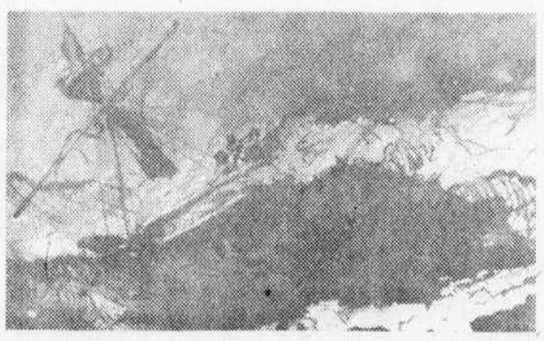

vlb éditeur

VIENT DE PARAÎTRE
FAIM PLASTIQUE
de Daniel Guimond
ÉDITIONS CULQ

LES PRESSES UNIVERSITAIRES DE FRANCE
puf

«Le livre, de nos jours, est devenu en quelque sorte le pivot de la communication.»
R. Escarpit, R.E. Baker
la faim de lire

OFFREZ DONC UN LIVRE

Dictionnaire étymologique de la revue française
O. Bloch, W. von Wartburg

Dictionnaire de la langue philosophique
P. Foulquié, R. Saint-Jean

Dictionnaire de la langue pédagogique
P. Foulquié

Dictionnaire de géographie
P. George

Dictionnaire du bridge
G. Versini

Dictionnaire des échecs
F. le Lionnais, E. Maget

Dictionnaire des littératures
Ph. Van Tieghem

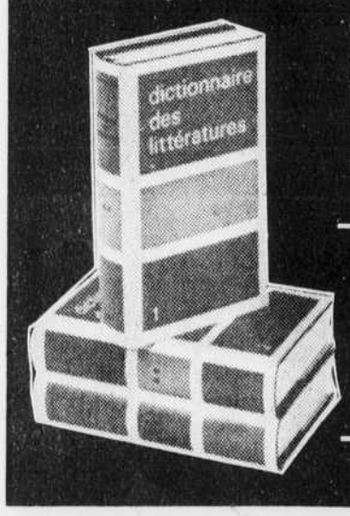

EN VENTE CHEZ VOTRE LIBRAIRE

LE NOUVEAU
POUPART

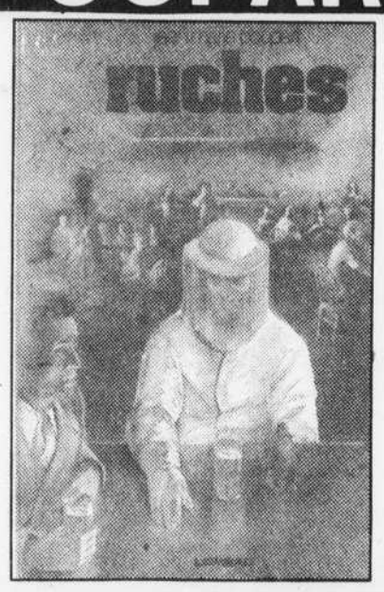

340 pages $13.95

UN GRAND "NOUVEAU ROMAN"

Nom: .....
Adresse: .....
.....
Ci-joint: $13.95, Ruches
☐ mandat ☐ master charge
☐ chèque ☐ chargex no. .....
Signature: .....

ÉDITIONS LEMÉAC
5111, rue Durocher, Mtl. H2V 3X7
DIFFUSION: 273-2844

En vente dans toutes les librairies et les librairies Leméac: Val-d'Or, Sept-Îles, Hauterive et Montréal.

Jean-Marie Poupart signera son roman au Salon des artisans de Québec, Centre des Congrès, les 16 et 17 décembre.

POÉSIE

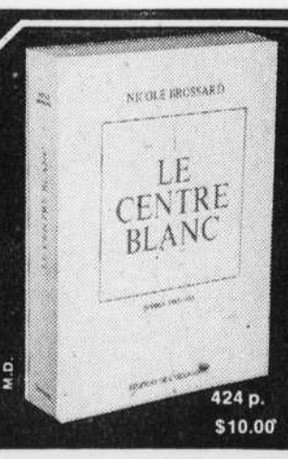

M.D.
424 p.
$10.00

NICOLE BROSSARD
une oeuvre novatrice
une remise en question des formes acceptées du langage
une écriture au féminin dans son rapport à la fiction et à la réalité

COLLECTION RÉTROSPECTIVES
L'HEXAGONE

Diffusion: Messageries littéraires, 6585 rue St-Denis, Mtl, H2S 2S1, tél.: 279-8476

G. BEAULIEU

pour vos cadeaux des fêtes - les EDITIONS SELECT vous suggèrent

L'IMPORTANT C'EST LA FEMME
Dominique Dallayrac
188 pages $8.95
Consacré aux rapports entre les sexes, ce livre s'inscrit d'emblée comme un livre audacieux et original. L'auteur y expose sans fard, une nouvelle vision de la femme qui bouleverse bien des idées reçues.

JE SUIS BIEN DANS MA PEAU
Dr. Mike Samuels et Hal Bennett
384 pages $8.95
Ce livre se présente comme un véritable guide de santé. Savoir user, sans abuser des médicaments, pouvoir faire face avec calme et efficacité aux situations d'urgence.

LA PARA-PSYCHOLOGIE DÉVOILÉE
D. Scott Rogo
292 pages $9.95
Méthodes d'approche, arguments pour et contre, nouvelles perspectives et découvertes les plus récentes, tout est dit sur le monde fascinant de la parapsychologie.

CES MÉDIUMS QUI ONT VAINCU LA MATIÈRE
320 pages $9.95
Croissance paranormale de plantes * Tables tournantes * Lévitations d'objets * Mouvements d'objets à distance * Effet Uri Geller * Momifications * Esprits frappeurs.

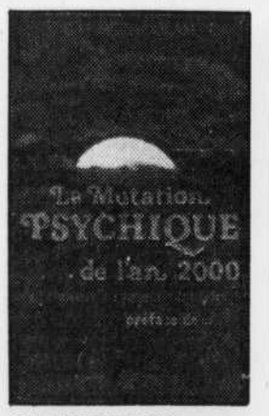

LA MUTATION PSYCHIQUE DE L'AN 2000 224 pages
G.M. Méchoulam $6.95
De nos jours, on parle beaucoup de remise en question, de retour aux sources, de détachement spirituel... Ce livre montre le parcours de chacun dans le destin terrestre tel qu'il nous est présenté aujourd'hui.

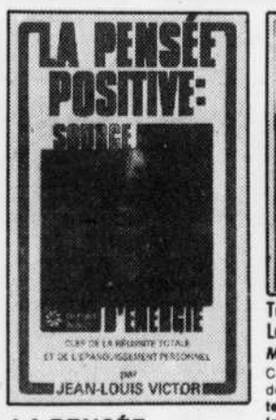

LA PENSÉE POSITIVE: SOURCE D'ÉNERGIE
Jean-Louis Victor
160 pages $6.95
Cet ouvrage permet à chacun de comprendre, d'approfondir et d'appliquer les possibilités de la pensée positive dans une recherche et une découverte personnelle et vécue.

Tendre Rachel ..... 242 pages $6.95
Le temps des vents qui courent ..... 264 pages $6.95
Marie-Claude B. Tremblay
Ceux et celles qui ont aimé Tendre Rachel se doivent de lire la 2e partie de ce grand roman d'amour. **Le temps des vents qui courent.** Ces deux livres seront fort appréciés par ceux qui les recevront à Noël.

EXPÉDIEZ-MOI SANS FRAIS NI TAXE LES LIVRES POINTÉS:
☐ L'important c'est la femme $8.95
☐ Je suis bien dans ma peau $8.95
☐ La para-psychologie dévoilée $9.95
☐ Ces médiums qui ont vaincu la matière $9.95
☐ La mutation psychique de l'an 2000 ..... $6.95
☐ La pensée positive: source d'énergie $6.95
☐ Tendre Rachel, roman Tome 1 ..... $6.95
☐ Le temps des vents qui courent, Tome 2 ..... $6.95

ÉDITIONS SÉLECT
1555 ouest, rue de Louvain
Montréal, Qué. H4N 1G6

CI-JOINT: 9-12-78-D
☐ chèque: $ .....
☐ mandat de poste: $ .....

NOM .....
ADRESSE .....
VILLE: ..... PROV: ..... CODE: .....

CES LIVRES SONT EN VENTE DANS TOUTES LES BONNES LIBRAIRIES DU QUÉBEC

Québec romantique: mais à travers les yeux des étrangers

par
Maurice Filion

André Duval, Québec romantique, Montréal, Boréal Express, 1978, 288 p.

■

Un livre qui porte bien son nom, si l'on entend le mot romantique dans le sens de sentimental. Les mots de la fin de l'avant-propos inaugurent le ton doucereux et mièvre de l'ouvrage: « Ah! la jolie ville! Ah! les bonnes gens! » La dernière phrase du livre, qui est de Faucher de Saint-Maurice, est de la même venue: « Mon vieux Québec, je reviens à toi avec plaisir. Nous t'aimons toujours. Tu es la ville de l'hospitalité, des douces et solides amitiés. Tu es la ville des souvenirs. » Même l'abondance de la couleur rose sur la couverture: le « vague à l'âme ». Fort belle présentation d'ailleurs: acrylique du peintre Antoine Dumas pour le tableau de la couverture, abondantes illustrations à l'intérieur, utilisation de gros caractères. Un premier coup d'oeil ne manque pas d'impressionner: plus de cinq pages de bibliographie et un index. L'appareil scientifique, quoi! Une garantie de plus. Une seule inquiétude cependant: le grand nombre de livres de langue anglaise dans la bibliographie (121 sur 195). Pour un livre sur « la plus vieille ville française d'Amérique », qu'est-ce à dire?

Ville oubliée que Québec au 19e siècle. Rejetée dans l'ombre après la conquête de 1760, puis amputée de son rôle de capitale, la ville de Champlain paraît quelque peu désoeuvrée. L'auteur vise « à faire ressusciter le 19e siècle » à Québec, « de la fin de la période militaire à la seconde Guerre mondiale (plus d'un siècle et demi!), sans pour autant écrire « un livre d'histoire ». Ainsi, durant ces 165 ans, Québec, après des tentatives pour devenir une ville de commerce qui sacrifie impitoyablement son passé par ses démolitions, retrouve sa vraie vocation de « quaint old town », telle que décrite en 1859 dans le Harper's Magazine. Et voilà que nos craintes initiales se confirment dans les chapitres suivants, qu'il s'agisse de parler du « Rocher gris », (le cap Diamant), de « Une étendue d'herbe » (les Plaines d'Abraham), de « Une avenue grandiose » (le fleuve Saint-Laurent), le recours aux témoignages d'anglophones est prépondérant. C'est à croire que l'on veut nous faire découvrir Québec au 19e siècle à travers les yeux d'étrangers, principalement d'Anglais ou d'Américains. « Québec vu principalement par les étrangers » serait un titre plus approprié. L'association de si nombreux témoignages d'anglophones au nom de « la capitale de l'Amérique française » suscite un malaise croissant, difficilement supportable. Passe encore que l'on nous cite l'émerveillement des « arrivants », Basil Hall, Susannah Moodie, Peter O'Leary, Arthur G. Bradley, Cheadle, Milton, Charles Chaplin, Walter Henry, Maurice Sand, devant la vieille capitale après la traversée de l'océan et la navigation dans le Saint-Laurent. Mais que l'on recoure aux témoignages d'étrangers, comme ceux de l'Anglais Adam Hogson ou de l'Américain Clifton Johnson, aux gravures de Bartlett pour décrire les rigueurs de l'hiver, en y ajoutant, bien sûr, les vociférations d'Arthur Buis, voilà qui déconcerte et déçoit grandement. La littérature et l'imagerie québécoises seraient-elles pauvres à ce point?

On s'étonne aussi que le particularisme de Québec n'ait pas été mis plus en lumière. Ainsi la dispute autour des statues de Wolfe et de Montcalm aurait pu cristalliser tout l'esprit du chapitre sur les Plaines d'Abraham et nous faire grâce des paroles disgracieuses de Voltaire sur le Canada et des prophéties de Choiseul sur l'émancipation des colonies américaines. De même les aurores boréales au-dessus des Laurentides, le pont de glace — il y en avait aussi à Montréal — la procession de la Fête Dieu — il y en avait dans toute la province — ne révèlent rien de propre à Québec. Et que penser en outre des saints du martyrologue qui sont à *Québec* des saints d'été: saint Jean-Baptiste (patron des Canadiens français), sainte Anne (patronne des mères de famille de la province), saint Laurent (le fleuve coule jusqu'à Montréal), saint Michel (un saint d'automne fêté le 29 septembre). Et la fête de la sainte Famille, dont on nous parlait en chaire dans mon enfance, n'est-elle pas au début de janvier?

Cette absence de rigueur autant dans les faits historiques, dans le cadre déterminé que dans le plan n'est pas sans causer certains désagréments. Ainsi le témoignange de l'historien Arthur G. Bradley cité par l'auteur nous laisse pantois. Si les Plaines d'Abraham accueillent plus de visiteurs que les champs de bataille de Waterloo, tant mieux pour Québec. Mais prétendre que « en revanche, si Wolfe avait faibli en ce matin gris de septembre 1759, le Canada fût *sûrement* resté français et le cours de l'histoire de l'Amérique du Nord eût pris une tournure qu'on ne peut même pas imaginer », c'est tout simplement afficher une méconnaissance des faits. Et le citer, sans commentaires, également. Par ailleurs, il ne semble pas que les 165 ans du 19e siècle suffisent à contenir l'auteur. Sans doute les rappels historiques sont de mise, mais ils sont si fréquents que l'on se demande si le livre a un cadre déterminé. La première page du troisième chapitre, « Un rocher gris », contient une longue citation d'un capitaine français sur les difficultés de la navigation dans le Saint-Laurent en 1716 (il serait plus conforme au sujet de savoir si la navigation a été améliorée au 19e siècle), et se termine par la citation d'un extrait d'une lettre de Marie de l'Incarnation tirée du livre de Willa Cather, *Shadows on the Rock*, sur l'aridité et la sauvagerie du Canada, et par la nostalgie du héros du livre, debout au sommet du cap Diamant, un après-midi d'octobre 1697! Ce même chapitre illustre bien le laxisme du plan.

L'auteur raconte d'abord l'émerveillement des voyageurs devant le cap Diamant, croit bon de parler des aurores boréales au-dessus des Laurentides, d'expliquer le régime climatique de la région, de décrire les rigueurs de l'hiver sur le rocher — probablement blanc en hiver — et de terminer par une réflexion nostalgique de Willa Cather sur « un rocher *gris* dans la solitude du Canada ».

Enfin mentionnons, pour terminer, certaines fautes de mauvais goût et des lapalissades qu'il aurait fallu supprimer: « Québec possédait son champ de bataille à sa porte comme Rockfeller son terrain de golf près de sa maion » (p. 88), ou encore: « Selon les époques, les villes sont plus ou moins heureuses. Mais une grande différence subsiste entre elles et les humains: c'est que les villes, quels que soient leurs malheurs, ne peuvent émigrer »!

Les bons sentiments ne suffisent pas pour écrire de bons livres. « Québec romantique » n'honore pas la ville de Champlain comme il se doit. Dommage!

Trois-Rivières retrouvée ou presque

par
Alain Duhamel

Gauthier, Raymonde: **Trois-Rivières disparue, ou presque,** collection Loisirs et culture, Éditeur officiel du Québec/ Fides.

■

En 1908, un incendie ravageait le coeur de la vieille ville aux Trois-Rivières. En moins d'un siècle, trois incendies avaient fait disparaître en fumée des quartiers entiers de la ville.

Une histoire aussi marquée par des destructions massives rend particulièrement hardue aujourd'hui toute entreprise d'inventaire du patrimoine monumental et architectural. Le domaine bâti ancien se trouvant à l'état de cendres, force est donc de s'en remettre quasi exclusivement aux archives et aux documents, si ceux-ci ont pu échapper d'une quelconque manière à la destruction.

Madame Raymonde Gauthier, historienne de l'art devenue depuis peu vice-présidente de la Commission des biens culturels, a pu réunir dans **Trois-Rivières disparue, ou presque** un nombre important de documents anciens (cartes, esquisses, photographies, etc.) avec lesquels le lecteur retrouve les Trois-Rivières, de la première enceinte de pieux, sous le régime français, jusqu'aux reconstructions successives du XIXe et du XXe siècles.

La ville des Trois-Rivières se présente aujourd'hui comme une ville victorienne de province menacée, non plus tellement par l'incendie, mais par des constructions nouvelles sans souci apparent d'intégration à la ville reconstruite au début du siècle avec des préoccupations d'harmonie et d'homogénéité architecturales.

Trois-Rivières a, en dépit des incendies, conservé quelques monuments du régime français. D'une valeur exceptionnelle, compte tenu de l'histoire de la ville, ils paraissent mobiliser l'attention des Trifluviens à qui l'auteur reproche une certaine indifférence à l'égard de la ville victorienne, produit de leur effort collectif de reconstruction.

« Si Trois-Rivières conserve un quartier où subsistent des monuments du régime français, elle est avant tout une ville victorienne de province et, à ce titre, s'avère des plus intéressantes pour l'amateur de vieilles pierres. Ces bâtiments d'une grande qualité architecturale méritent d'être conservés; ils témoignent d'une époque et dans la majorité des cas sont encore très fonctionnels. Entourés de verdure, ils dégagent un charme certain et la qualité de leur construction leur assure une longue vie » souligne l'auteur.

« Il est grand temps, pour les Trifluviens, de regarder leur ville; autrement comment pourront-ils s'opposer à sa disparition »

De mille et une façons sur lesquelles l'auteur ne s'est pas attardé. Nulle part, par exemple, est-il fait allusion à l'arrondissement historique des Trois-Rivières, décrété en 1964, le plus petit des arrondissements historiques québécois.

Il appartiendra sans doute aux lecteurs trifluviens de surimposer la carte de l'arrondissement sur la carte des Trois-Rivières enfin retrouvée afin de déterminer la pertinence du premier pour la protection de la seconde.

L'auteur ne s'en cache pas: l'oeuvre qu'elle a livrée à l'éditeur est incomplète et inachevée mais devait, affirme-t-elle, être publiée à ce moment-ci de notre effort collectif de sauvegarde et de mise en valeur du patrimoine.

« La décision à prendre est dictée par le contexte politique du Québec actuel » écrit-elle dans son avant-propos. « Les Québécois prennent conscience de leur identité culturelle et le rôle d'un historien de l'architecture est « d'aider à voir », de retarder le saccage, de reconstituer la splendeur si, comme c'est le cas pour Trois-Rivières, elle a été perdue en grande partie ».

Il s'impose donc au lecteur de compléter lui-même par ses recherches et par ses observations le canevas que lui propose Madame Raymonde Gauthier. L'oeuvre atteindra donc ses objectifs de sensibilisation s'il se trouve quelques dizaines de lecteurs en campagne de recherche. L'exercice se présenterait, à notre avis, sous un jour plus attrayant si les notes historiques, au lieu d'être rassemblées au dernier chapitre du livre, avaient été livrées dès le moment où l'iconographie aborde le monument. La présentation en aurait été plus saisissante et plus convaincante encore.

Livres reçus

FICTION

Souvenir du San Chiquita, Louis Gauthier, VLB éditeur
Journal de l'année passée, Geneviève Amyot, VLB éditeur
Une ville grise, Pierre Bourgeade, Gallimard nrf
Les morts du lundi, Daniel Zimmermann, Gallimard nrf
Vies parallèles de Roman Branchu, Pierre Gripari, L'Âge d'Homme
La pêche au vif, Demouzon, Flammarion / Policier
Le premier né d'Égypte, Demouzon, Flammarion / Policier
Mouche, Demouzon, Flammarion / Policier
Un coup pourri, Demouzon, Flammarion / Policier
Mes crimes imparfaits, Demouzon, Flammarion / Policier

POÉSIE

Troisième livre des odes, Pablo Neruda, Gallimard nrf
Commune présence, René Char, Gallimard Nrf

DIVERS

Les techniques culinaires, Soeur Berthe, Les Éditions de L'Homme
Albéric Bourgeois, caricaturiste, Léon-A. Robidoux, VLB éditeur & Médiabec

LEMÉAC, ÉDITEUR

JACQUES POULIN

204 pages - $8.95
"UN SUCCES DE LIBRAIRIE"

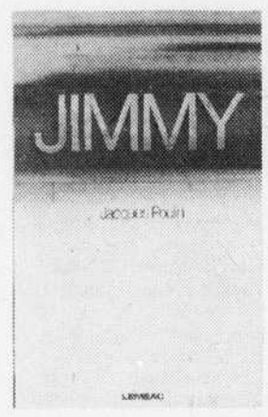

ROMANS

"Une réédition attendue"
$7.95 - 172 pages

Nom: .....
Adresse: .....
.....
☐ mandat ☐ master charge
☐ chèque ☐ chargex no. .....
Signature: .....
Ci-joint:
☐ **Les Grandes Marées - $8.95**
☐ **Jimmy - $7.95**

ÉDITIONS LEMÉAC
5111, rue Durocher, Mtl. H2V 3X7
DIFFUSION: 273-2344

En vente dans toutes les librairies et les librairies Leméac: Val-d'Or, Sept-Îles, Hauterive et Montréal.

Jacques Poulin signera ses romans au Salon des artisans de Québec, Centre des Congrès, le 13 décembre.

Les Éditions du Jour
DERNIÈRE PARUTION

Le guide des pistes de ski de randonnée des Laurentides
par Guy Côté

Un guide complet indispensable avant de partir en randonnée. Des renseignements et des cartes détaillées de tous les centres des Laurentides.

$5.00

En vente chez tous les libraires et dépositaires

LES ÉDITIONS DU JOUR
5705 est, rue Sherbrooke, Montréal H1N 1A7
Si vous désirez obtenir un ou plusieurs exemplaires de ce volumé, prière de remplir et de nous retourner la formule ci-dessous avec votre chèque ou mandat-poste

NOM _____
ADRESSE _____
VILLE _____
Le guide des pistes $5.00
☐ Chèque ou mandat ci-joint Total $
BO — 107

vient de paraitre

Rina Lasnier
Matin d'oiseaux
volume 1 poèmes

éditions hurtubise hmh
380 ouest st-antoine montréal

VIENT DE PARAÎTRE
aux
ÉDITIONS DANGLES

LA VOIX DE L'ÉTERNELLE SAGESSE
$9.95
de
KHALIL GIBRAN

L'AUTEUR DU
PROPHÈTE
et
LES AILES BRISÉES

DISPONIBLE EN LIBRAIRIE
Diffuseur exclusif: LIBRAIRIE RAFFIN
7870, rue Fleuricourt Saint-Léonard, Québec. Tél.: 325-5553

UN ALBUM, UN DISQUE

Contes musicaux

Des contes à lire ou à raconter.
Des images à regarder.
Des disques à écouter.

Trois formes d'expression complémentaires mais autonomes qui permettent, aussi bien aux adultes qu'aux enfants, de découvrir et d'aimer des oeuvres musicales célèbres.

Le carnaval des animaux
Coppélia
Invitation à la valse
Le lac des cygnes
L'apprenti sorcier
Hansel et Gretel

Un livre + un disque, format 26 × 24.5 cm entièrement illustré, sous couverture couleur cartonnée et plastifiée: $14.50 chacun.

Pour les 6 ans et plus.

BON DE COMMANDE
S.V.P. ME FAIRE PARVENIR:
..... Le carnaval des animaux à $14.50 ch .....
..... Coppélia à $14.50 ch .....
..... Invitation à la danse à $14.50 ch .....
..... Le lac des cygnes à $14.50 ch .....
..... L'apprenti sorcier à $14.50 ch .....
..... Hansel et Gretel à $14.50 ch .....
Ci-joint: chèque ☐ mandat ☐
Nom .....
Adresse .....
Ville .....
éditions hurtubise hmh
380 ouest, rue st-antoine montréal, qué. H2Y 1J9

Stanké
LA QUALITÉ QUI S'EXPORTE

HUGUES de JOUVANCOURT
Suzor-Coté

SUPERBE ALBUM DE LUXE
185 reproductions dont 30 en couleurs
TIRAGE LIMITÉ À 3000 tous numérotés! Prix: $65
Déjà parus dans la même collection, LES PEINTRES DU QUÉBEC: •Jean-Paul Lemieux •Marc-Aurèle Fortin (épuisé) •Paul-Emile Borduas

Pour un bilan de la Conférence sur les industries culturelles

L'Etat avait magnifiquement organisé la Conférence sur les industries culturelles tenue cette semaine à Québec: les structures d'accueil pour ses invités; les structures de la discussion pour sa volonté politique. Au bout des trois jours, le cadeau de $10 millions devenait officiel: la SODIC devrait être créée. En somme, le gouvernement québécois avait invité quelques artistes et les principaux hommes d'affaires du domaine culturel à voter, avant l'Assemblée nationale, la création d'une Société de développement des industries culturelles.

Mais comment donc s'est déroulé le scénario de ce mini-sommet préparé par les ministres et leurs fonctionnaires?

Dimanche après-midi, c'étaient les déclarations de principes. Les ministres et les hommes d'affaires disent que la culture peut et doit être rentable. Les créateurs, de leur côté, se demandent encore ce qu'ils font là. Dimanche soir, les élus laissent la parole au peuple. C'est la séance du défoulement pour ceux qui n'auront plus droit de parole ensuite. Pour déblayer le terrain.

Lundi commencent les ateliers des quatre secteurs invités: le livre et le périodique, le cinéma, le disque et le spectacle, les métiers d'art. Chaque groupe étudiera les propositions de l'Etat et doit apporter ses propres solutions de développement, soumises à la création de la SODIC.

Première constatation: l'Etat avait de l'avance sur ses invités qui ne se sont à peu près pas préparés à la discussion, ni entre eux ni à l'égard des implications concrètes des structures de la SODIC. On sait déjà que tout le monde dira oui à SODIC. On sent aussi dans les discussions que tout le monde préserve les miettes déjà acquises: petits privilèges et subventions passent avant quelques consensus. La discussion tourne souvent en rond.

A l'atelier des métiers d'art, les artisans déjouent sans même s'en rendre compte la volonté politique de la Conférence. Leur raisonnement montre à quel point ils n'ont pas compris les enjeux du mini-sommet: ils veulent rester « petits »; ils trouvent que les industries les plus importantes des métiers d'art doivent être subventionnées par le ministère de l'Industrie et du Commerce au lieu d'être soutenues par la SODIC (qui propose des structures de financement et de gestion et non des subventions).

A l'atelier du disque et du spectacle, les hommes d'affaires ont compris plus vite. D'accord pour être financés, ils précisent tout de suite que l'Etat ne doit cependant pas en profiter pour s'ingérer dans leurs affaires. Avec les créateurs, les chansonniers qu'on nomme aujourd'hui les auteurs-compositeurs, ils réclament aussi des infrastructures: un réseau de boîtes à chansons, un magazine de promotion, un bureau à Paris, etc. Ils insistent aussi sur le rapatriement du droit d'auteur et la création d'une société de perception des royautés.

Dans le monde du cinéma, ce n'est pas aussi simple ni aussi clair. Producteurs et cinéastes sont d'accord pour garder tel quel l'Institut du cinéma mais les créateurs veulent avoir affaire avec le ministre des Affaires culturelles plutôt qu'avec celui des Communications: ils défendent le contenu avant le contenant de leur art. Le ministre Camille Laurin refuse les allégations des réalisateurs qui quittent la table de la Conférence. Ailleurs dans ces pages, notre confrère Michel Nadeau fait le bilan de cet atelier qu'il a suivi de près.

Dans le monde du livre, on ne s'était pas mieux préparé au mini-sommet que pour une parade de mode. Chez les éditeurs, aucune concertation. Le président de l'association, M. Yves Dubé de Leméac absent, s'était déclaré malade. Personne en fait n'y a cru. D'ailleurs, M. Dubé a « oublié » de déléguer ses pouvoirs à un confrère. Chez les distributeurs, le silence est éloquent et aussi spectaculaire qu'un jeu de cache-cache. Que dira Flammarion, pensez-vous? Et Pierre Tisseyre, courtier en manuels scolaires (comme l'a bien baptisé notre confrère Jean-V. Dufresne)? Et son associé M. Dussault, de Dussault-Garneau-Hachette contrôlant 25% du marché du manuel scolaire au Québec ainsi qu'une bonne part du plancher de librairies? On fera une sorte de chantage. Par exemple, M. Tisseyre: que l'Etat ne se mêle pas du manuel scolaire parce que dans les pays communistes... Par exemple, M. Dussault: s'il faut être propriété québécoise à 100% pour être éditeur ou libraire agréé et ayant droit au soutien de l'Etat, nous allons fermer nos portes... Résultat final: l'atelier du livre reste silencieux quand aux propositions réelles.

On se contente, pour la question d'une collection de livre de poche, de se renvoyer la balle de la palette économique à la palette culturelle sans aller au bout du match. Enfin, d'autres silences étonnants s'expliquent par des conflits d'intérêts au niveau « politique » de certains participants qui, membres du Comité consultatif du livre, étudient présentement la loi-cadre que veut proposer le gouvernement sur le livre: ils ne peuvent donc rien dire sur l'avenir du livre qu'est censé examiner le mini-sommet.

Mais c'est à la plénière du lendemain que se sont réveillés les professionnels du livre. Délaissant leurs divergences d'intérêts, ils se sont soudain aperçu des avantages de la SODIC comme s'ils découvraient, au-delà des seules subventions à la pièce auxquelles ils sont habitués, que le livre était aussi une industrie culturelle! Les gens du livre ont donc réaffirmé la nécessité de la propriété québécoise des éditeurs et libraires à 100%. Sans ce consensus, ils auraient dû partager le gâteau avec les éditeurs et distributeurs étrangers. Les gens du livre ont mis longtemps avant de comprendre cette volonté politique du gouvernement qui pourrait s'étendre à d'autres secteurs, une fois admise dans le domaine du livre.

Enfin, la plénière du mini-sommet a décidé d'environ vingt-cinq recommandations au gouvernement pour lui demander *d'agir*: créer des structures, impliquer davantage ses ministères dont celui de l'Education, négocier avec Ottawa.

On souhaite aussi que ces relations nouvelles — où les fonctionnaires se sont effacés sinon pour devenir le sourire officiel des ministres — deviennent permanentes.

Pour les créateurs, ce rituel est plutôt celui d'un mariage de raison. Et de raison d'Etat. Les écrivains, par la voix de Jacques Godbout, ont réclamé la création d'une Société de financement des arts (SOFIA) qui, à côté de la SODIC pour soutenir les industriels de la culture, s'occuperait de l'aide aux artistes. La SOFIA aurait pour avantages d'éloigner la mainmise du pouvoir sur l'aide à la création, de garantir l'épanouissement et la liberté de l'artiste face au pouvoir politique.

La SOFIA serait une sorte de Conseil des Arts, indépendant d'un ministère. Avec la SODIC, les hommes d'affaires ne dépendront plus du pouvoir politique mais de structures de financement délimitées au préalable. Avec la SOFIA, les créateurs, qui ne sont pas « rentables » au sens de la SODIC, ne seraient plus subventionnés directement par un ministère mais bien selon une loi administrée par un organisme indépendant et distinct du pouvoir politique. Selon les écrivains, la SOFIA, comme Conseil des Arts, garantirait les libertés du créateur et lui donnerait des mécanismes à sa mesure. A cette proposition, qui faisait partie du consensus de la plénière du mini-sommet, le ministre Laurin a répondu par un cadeau, à savoir que l'aide à la création serait accrue dans le prochain budget. En d'autres mots, cela veut dire que le gouvernement veut garder « sa » SOFIA dans le lit du ministère des Affaires culturelles.

Pour le gouvernement, le but de la Conférence sur les industries culturelles était clair: amener le milieu culturel québécois à approuver la création de la SODIC. Tous les chemins de ce mini-sommet menaient à la SODIC, qui deviendra le premier instrument économique réel de l'affirmation culturelle du Québec.

Les hommes politiques et les hommes d'affaires se sont bien entendus. Mais les créateurs n'ont pas été écoutés sérieusement: ni les écrivains, ni les cinéastes. Ce n'est pas un hasard: cette Conférence concernait les pouvoirs politiques et financiers.

Quant aux libertés des créateurs, qui semblaient incongrues à ce mini-sommet, elles resteront coincées entre le pouvoir et l'argent, aux ministères des Affaires culturelles et des Communications. Les ministres pourront encore se vanter de l'aide aux artistes et les fonctionnaires restent les maçons du mur des lamentations.

Jean Royer

Le cinéma du Tiers-Monde:

Faire cesser la colonisation culturelle

par Roland Dallas

TUNIS (Reuter) — Beaucoup de pays du tiers-monde, qui ont maintenant leur propre production cinématographique, voudraient bien que celle-ci commence à briser la domination que les films américains et ouest-européens ont toujours exercée sur leurs écrans.

Seulement, la route sera longue, au dire même des producteurs du monde en voie de développement. Un grand nombre de leurs films ne parviennent pas à capter l'attention du public au sens large. Trop souvent, ils ont trait à des thèmes politiques ou sociaux qui sont davantage susceptibles d'intéresser la critique et les festivals internationaux que de divertir les foules.

Toujours est-il que la portée des efforts menés actuellement par les pays en voie de développement pour réaliser leurs propres films est apparue très clairement à l'occasion d'un festival du cinéma du tiers-monde qui vient de se tenir à Tunis et où ont été montrées les productions de vingt-quatre pays, notamment la Bolivie, le Sénégal, la Syrie et Sri Lanka.

Avant que ne se tienne ce festival, les responsables et metteurs en scène du cinéma africain et arabe s'étaient réunis pour lancer un appel en vue de la conclusion de nouveaux accords relatifs à la production, à l'achat et à la vente de leurs films. Il a été également question d'imposer des quotas pour obliger les salles de cinéma à les mettre à l'affiche.

L'un de ces accords devrait entrer en vigueur après une conférence qui doit se tenir à Ouagadougou au mois de décembre. Elle aura pour tâche de mettre sur pied deux fonds pour la production et la distribution des films à l'intérieur de l'Afrique occidentale. Si l'entente se fait, une dizaine de pays seront intéressés: le Bénin, le Congo, la Côte d'Ivoire, l'Empire Centrafricain, la Haute-Volta, le Mali, le Niger, le Sénégal, le Togo et le Zaïre.

Il n'existe pas d'accord général du même ordre dans le monde arabe, mais la Tunisie, l'Algérie et la Libye ont passé entre elles des accords bilatéraux pour encourager la production cinématographique dans leurs pays respectifs.

Les efforts actuels s'opposent essentiellement à ce que M. Hamadi Essid, le directeur de la SATPEC (le monopole tunisien du cinéma), appelle la « colonisation culturelle » des spectateurs du tiers-monde par les producteurs occidentaux.

Elle est due au fait qu'ils sont les maîtres du marché du cinéma, aussi bien par le volume de leur production que par leur expérience. « C'est pour cela, poursuit M. Essid, que « le Bédouin ou le Noir s'identifient plus facilement à l'acteur américain John Wayne qu'à un Arabe ou un Africain à qui ils ressemblent ».

Il se plaint que l'image des habitants du tiers-monde soit « complètement désormée » dans les films occidentaux, dont beaucoup, dit-il, ont des « sous-entendus racistes ».

De rares pays du tiers-monde, comme l'Inde et l'Egypte, produisent des films populaires qui intéressent un public très vaste et font largement recette, mais ils ne sont généralement pas du goût des fonctionnaires gouvernementaux. « Le cinéma égyptien n'a rien à voir avec la vie telle qu'elle est vécue », ajoute M. Essid.

M. Mohamed Dembri, le directeur général du monopole (d'état) du cinéma algérien, a indiqué de son côté que son pays faisait très peu de films dans le seul but de divertir. Il a cité le cas d'un film racontant les mésaventures d'un inspecteur de police.

A de rares exceptions près, le thème général des films du tiers-monde est celui de « l'éveil des consciences ».

De telle sorte, que c'est un cinéma qui est surtout acheté par les monopoles cinématographiques est-européens et les agences nationales du tiers-monde.

« Ce ne sont pas des films commerciaux. Les distributeurs existent, mais je ne peux pas leur vendre », déclare M. Souhel Ben Barka, un metteur en scène marocain.

Il ajoute: « Si vous avez deux cinémas dans la même rue, dont l'un projette un film du tiers-monde et l'autre un film dont Jean-Paul Belmondo est la vedette, vous aurez vingt-cinq personnes dans la première salle et deux mille dans la seconde ».

L'un des problèmes que rencontre aussi le cinéma du tiers-monde, c'est le choix des langues. L'utilisation d'un dialecte réduit l'attrait international du film.

Or, il y a une prolifération des langues dans le tiers-monde. C'est ce qu'on tenu à souligner les participants à la conférence de Tunis. Le Gabon, par exemple, ne compte pas moins d'une quarantaine de dialectes, tandis qu'au Maroc 60 pour cent de la population ne parle pas l'arabe, mais deux formes différentes du Berbère.

La production dans les pays du tiers-monde reste aussi assez limitée. L'Algérie ne fait que trois films par an et doit utiliser un laboratoire français, et la Tunisie deux seulement.

Depuis son indépendance, le Sénégal a produit vingt-cinq longs-métrages, tandis que la production du cinéma africain anglophone est très limitée. L'un des rares films africains d'expression anglaise — « La déesse noire », réalisé par le Nigeria », a été projeté au Festival de Tunis.

Peu de liens aussi jusqu'à présent entre les responsables du cinéma arabe et africain et ceux de l'Amérique latine. Un responsable latino-américain a fait part au Festival de Tunis de problèmes analogues pour le cinéma d'Amérique latine. « A Mexico, où j'étais récemment, a-t-il déclaré, on ne montrait aucun film des autres pays d'expression espagnole comme l'Espagne, l'Argentine ou le Vénézuela ».

Personne ne s'attend à un départ en flèche du cinéma du tiers-monde, mais les pressions s'accentuent pour qu'une action plus vigoureuse soit entreprise si l'on veut que cesse la « colonisation culturelle ».

LISEZ UNE AUTRE
"FÉE"

DE DENISE BOUCHER
AVANT QU'ELLE NE SOIT SAISIE

Son dernier essai

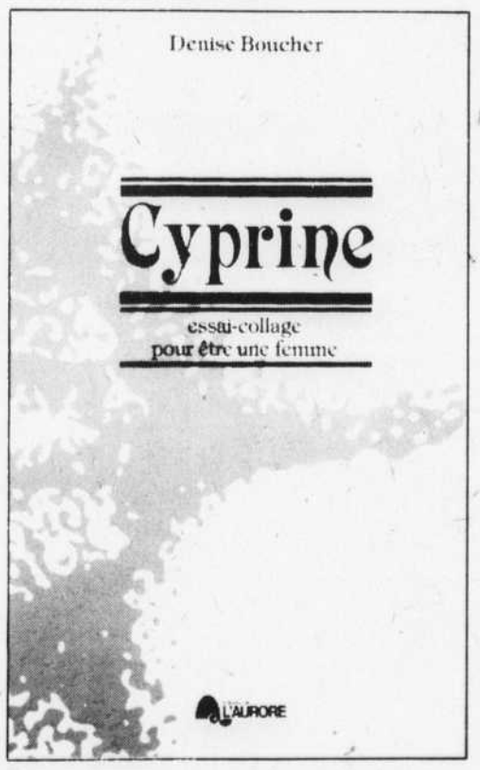

Dans son langage direct et inimitable, Denise Boucher explore ici la difficulté et le plaisir d'être une femme dans un monde où le mâle doit réapprendre à devenir un homme.

Publié à L'Aurore

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES À $6.00

Vous pouvez aussi vous le procurer en envoyant un chèque ou mandat poste au montant de $6.00 à:
Club du Livre des Éditeurs Réunis
1651 rue St-Denis, Montréal H2X 3K4

NOUVEAUTÉ

L'ENSEIGNANT
et
SA BOUSSOLE

Hayat Mirza, Ph. D.

COLLECTION
PSYKA #7

224 pages
$12.00

■ Découvrir sa liberté... la conquérir.
■ Affirmer sa personnalité... s'épanouir.
■ Assurer ses responsabilités et s'épanouir.

C'est le défi constant que tout enseignant est appelé à relever avec ses étudiants pour goûter aux fruits et aux joies de leur aventure commune.

Embarquée dans cette aventure depuis 15 ans, Mme Mirza continue à en relever le défi. Car pour elle, *enseigner est une croisière périlleuse, mais combien riche et enivrante.*

Formée à l'école de Piaget, H. Mirza s'est engagée à mettre en pratique les systèmes théoriques relevant de sa formation en psychologie et en philosophie.

Professeur à l'université de Montréal depuis 1967, elle trouve moyen d'exploiter conjointement ses 2 spécialités, au niveau de l'épistémologie génétique et de la didactique opératoire. Responsable du laboratoire de pédagogie expérimentale de la faculté des Sciences de l'éducation, elle essaie d'y découvrir, avec ses collègues et étudiants, le moyen le plus efficace pour optimaliser les effets positifs de la communication pédagogique.

En vente chez votre libraire habituel
ou bien adresser votre commande à
ÉDITIONS PAULINES
3965 est, boul. Henri-Bourassa, Montréal, H1H 1L1, Qué.
Tél.: 322-7341

NOUVEAUTÉ

LE SYSTÈME MONÉTAIRE INTERNATIONAL EN VOIE DE RÉFORME

Les travaux du Comité des Vingt

par DUNCAN C. CAMERON

Le but de cet ouvrage est de démystifier des questions qui, trop longtemps, ont été réglées à huis clos sur la scène internationale et dépolitisées dans les universités.

Cette étude se divise en trois parties. Dans la première, l'auteur analyse le système monétaire international tel que le voient les États eux-mêmes. À cet égard, il parle des trois préoccupations principales des autorités responsables de tout État qui participe au système international des paiements, c'est-à-dire: le maintien de la liquidité extérieure, la restauration de l'équilibre international et l'établissement d'un moyen terme entre le désir d'autonomie nationale et la nécessité d'une coopération internationale. Dans la deuxième partie, l'auteur évoque les problèmes du système monétaire international en tant que système. À cette occasion, il étudie les trois sous-systèmes du mécanisme des finances internationales, à savoir: le système de réserve, le système de règlements et le système d'intervention. Dans la troisième partie de cette étude, l'auteur s'attache plus spécialement aux problèmes particuliers de la période dite intérimaire, c'est-à-dire: l'inflation, les pétros-dollars et «le lien» entre le financement du développement et la réforme monétaire internationale. Dans la conclusion, il rassemble les résultats de l'analyse de chacune de ces questions dans l'espoir de présenter tout un ensemble de recommandations concernant la structure du futur système monétaire international.

Né à Victoria, en Colombie-Britannique, en 1944, Duncan Cameron a fait ses études à l'Université de l'Alberta et à l'École des Hautes Études en Sciences sociales de la Sorbonne. Pendant quelques années, il a exercé différentes fonctions au ministère des Finances du gouvernement canadien et à l'Agence canadienne de développement international. Il a travaillé, à titre de conseiller financier, au sein de la Délégation canadienne, à l'Assemblée générale de l'Organisation des Nations Unies. Depuis 1975, M. Cameron est professeur adjoint à la Faculté des Sciences sociales de l'Université d'Ottawa.

15 x 23 cm., xvi, 160 pages. Prix: $6.00
En vente chez votre libraire et
aux Éditions de l'Université d'Ottawa.
Le système monétaire international

BON DE COMMANDE
ÉDITIONS DE L'UNIVERSITÉ D'OTTAWA
65, avenue Hastey, Ottawa, Ontario, Canada K1N 6N5
Veuillez me faire parvenir..... exemplaires de
LE SYSTÈME MONÉTAIRE INTERNATIONAL
NOM .....
ADRESSE .....
.....
Ci-inclus mon chèque ou mandat de poste
Les chèques ou mandats de poste doivent être faits à l'ordre des
ÉDITIONS DE L'UNIVERSITÉ D'OTTAWA

René Girard: pour un christianisme démythifié

par
Heinz Weinmann

« Ma bouche prononcera des paraboles elle clamera des choses cachées depuis la fondation du monde » (Mt. 13.35)

■

Dieu est mort au XIXe siècle, quelque part entre Euerbach et Nietzsche. Avant que ne se volatilise jusqu'à la dernière trace de sacré, des légions d'anthropologues et de sociologues ont essaimé dans le monde pour étudier aux sources déjà tarissantes, c'est-à-dire chez les primitifs, les mécanismes du sentiment religieux. A mesure que déclinait le sacré, leur mission elle-même, paradoxe superbe, devenait sacrée: nourrir d'oxygène et d'exotisme le feu vacillant du religieux. Jusqu'au jour, où l'homme lui-même est mort, quelque part dans les *Mots et les Choses* de Michel Foucault. Cette fois encore, des secouristes partirent en quête du *Paradigme perdu*, des traces laissées par l'homme afin de le reconstituer *structuralement*. heureusement, ils n'avaient pas besoin d'aller bien loin, n'importe quel animal, l'oie ou le rat, pouvait les renseigner analogiquement sur le comportement de feu l'homme. Ce travail niveleur auquel se livrent avec acharnement les logomachies, ces bulldozers de la modernité, qui rasent le monde afin de le refabriquer en « discours » creux, fallait-il l'accepter comme une fatalité? Non. Grâce à quelques esprits tels René Girard qui croient encore que le discours renvoie à des « objets » repérables en dehors de sa clôture.

Dès *Mensonge romantique et vérité romanesque* (1) l'originalité de René Girard s'imposait. Hélas, ce livre n'a pas connu le succès qu'il aurait mérité: il tombe dans le creux de la vague structuraliste. L'exergue de Max Scheler donne le ton: « L'homme possède ou un Dieu ou une idole ». Ce Dieu, n'est pas *dans* l'homme, ce Dieu c'est l'Autre, magnifié, divinisé par le désir. En effet, il suffit que l'Autre désire un objet, pour que mimétiquement je désire le même. Ce que je désire, ce n'est pas l'objet lui-même, mais le désir de l'Autre, désir que éveille, aiguise le mien. Désir qui s'exacerbe d'autant plus que l'Autre, inducteur de mon désir, est eu même temps aussi l'obstacle à l'objet désiré, puisqu'il désire le même. Plus cet obstacle grandit, plus je perds de vue l'objet initial du désir, pour me laisser fasciner par ce non-Moi, par sa puissance, sa grandeur. C'est mon dieu, je l'ai rencontré, je l'ai fabriqué, il existé. Je n'ai qu'à m'agenouiller, devenir sa chose, attendre ses coups: c'est le dieu du divin Marquis de ce Sacher-Masoch. Certes, ce désir mimétique de René Girard a moins de panache, est moins ronflant que les « machines désirantes » des moteurs à injection libidinale qui tournent à toute allure... mais à vide. Les admirables analyses que R. Girard a données, de Dostoïevski, de Stendhal et de Proust prouvent le bienfondé de son hypothèse.

Le sacré rôdait déjà incognito dans ce premier livre. Il se dépouille de ses masques dans **La Violence et le Sacré** (2). Le sacré, chez les primitifs, est le barrage qui endigue la violence. Violence qui, par le jeu de la vengeance et de la contre-vengeance, se démultiplierait à l'infini et ne se terminerait qu'à la destruction complète de tous les membres. Le sacré, chez Girard, cesse d'être, comme pour l'école allemande (R. Otto), le « numineux », l'indicible qui fait trembler et devant lequel même les savants s'inclinent comme devant un Dieu. Il devient un mécanisme qu'on « démonte »: le « mécanisme victimaire ».

La société primitive fait barrage à la violence, se choisit une victime, un bouc émissaire *contre* lequel se reconstitue, après les luttes intestines, son unanimité. « A l'opposition de chacun contre chacun succède l'opposition de tous contre un ». C'est ce choix *unanime* de la victime qui justifie l'immolation de la victime, qui rend ce meurtre légal. Cette victime, on la choisira de préférence parmi les membres marginaux, étrangers etc., qui ont peu de liens de solidarité avec le groupe, de peur que la vengeance des proches ne se retourne contre le clan. Si ce sont souvent des signes distinctifs extérieurs (couleur de peau, défauts constitutifs, etc.) qui désignent la victime, ces signes ne sont pas nécessaires, on peut les inventer de toutes pièces.

Après la crise, l'apaisement, la paix qu'apporte la mort de la victime seront considérés comme conséquences magiques de cette mort. La paix s'est donc installée grâce à cette mort. Des rites et des interdits, ensuite, se constitueront pour commémorer cet événement fondateur, pour empêcher qu'il ne se reproduise. « Pour comprendre la culture humaine, il faut admettre que l'endiguement des forces mimétiques par les interdits, leur canalisation dans les directions rituelles, peut étendre et perpétuer l'effet réconciliateur de la victime émissaire. Le religieux n'est rien d'autre que cet immense effort pour maintenir la paix ».

Dans « Des choses cachées depuis la fondation du monde », (3) les perspectives s'élargissent considérablement. Le « mécanisme victimaire » ne se cantonne plus au seul domaine religieux, il devient le ressort décisif dans l'évolution de l'homme: il explique, entre autres, l'hominisation, le passage du singe à l'homme, la domestication des animaux. La victime, sésame ouvre-toi magique ou clef scientifique qui ouvre les portes sur l'origine de notre civilisation et de nos religions? Si l'argumentation de René Girard est très convaincante, si ses preuves sont solides, il se trouvera certainement des agnostiques du savoir (dits « scientifiques » qui ne pourront s'empêcher de penser: c'est trop beau pour être vrai.

Donc, toutes les religions, beaucoup de civilisations sont construites sur les fondements cachés d'un meurtre victimaire. Souvent, c'est une lutte acharnée que se livrent deux frères ennemis qui se termine sur ce meurtre. Abel tué par Caïn, Remus assassiné par Romulus. Car il n'y a pas pire haine qu'entre semblables qui se voudraient différents. Ils se battent justement pour la différence. Ce meurtre, s'il est « fondateur », n'est pas pour autant le dernier. Il est le premier d'une longue série. La liste des meurtres bibliques à la suite de celui d'Abel est impressionnante. Répétition obsessionnelle qui témoigne du fait que les mécanismes du meurtre, le transfert de la violence sur la victime, restent inconcients. Ce mécanisme, dans le langage de Girard, reste « mythique ». Car le « mythe » est la vision rétrospective que les persecuteurs donnent de leur meurtre. « Les mythes incarnent le point de vue de la communauté réconciliée par le meurtre collectif, voulu par la divinité elle-même et qu'il n'est pas question de répudier, de critiquer ou d'analyser. »

Or la Bible, fait d'importance, renverse totalement cette perspective mythique. En se désolidarisant des meurtriers, en brisant leur unanimité, elle dénonce le caractère criminel du sacrifice. L'innocence de la victime et donc la culpabilité de l'assassin sont clairement signifiées lors du premier meurtre fondateur, lorsque Yahvé demande à Caïn « Où est ton frère Abel? ... Ecoute le sang de ton frère crier vers moi du sol! »

Par ses analyses fines, R. Girard décape les vernis dogmatiques qui se sont accumulés, couche après couche, sur la Bible, après deux mille ans de commentaires. En se livrant ainsi à l'exégèse biblique, Girard sait d'avance qu'il ne récoltera que du mépris de certains intellectuels qui, puisqu'ils ont créé leur propre culte « biblique » autour de Sade, Marx et Freud (la modernité!), croient pouvoir frapper d'inexistence le Livre de l'Occident. Girard montre comment il les a façonnés dans leur refus et dans leur ignorance même. « Dieu est mort », disent-ils. « Oui », leur répond Girard. Le Dieu sacrificiel, sanguinaire, qui exige qu'on lui immole son fils. Car Girard dénonce justement cette lecture sacrificielle du Nouveau Testament. On dirait que les chrétiens ne veulent pas démordre de la vision « mythique » où Dieu est l'alibi de la violence que les hommes n'osent assumer en leur nom propre. A la limite, la mort de Jésus marque la fin du « sacré » (du mécanisme victimaire) puisque en mourant, il met au pilori la violence des hommes qui n'ont pas eu d'oreilles pour entendre son message d'Amour. « Si la mort de Jésus était sacri-ficielle, en somme, la résurrection serait le « produit » de la crucifixion. Or, il n'en est rien. » Finissons-en nous dit Girard, avec ces mièvreries et les sucreries de la Passion à la Oberammergau, dont on a enrobé les textes saints pour les rendre appétissants à des goûts blasés! Sachons les lire avec des yeux neufs, voyons leur « modernité »!

Ainsi, l'Apocalypse, est-elle violence divine annoncée pour des temps futurs utopiques, ou réalité, actualité humaine en train de se réaliser? « Notre situation correspond très exactement à ce que prévoient les Evangiles pour ce monde qui s'est lui-même baptisé « post-chrétien ». Pour ne pas s'en apercevoir, il faut s'accrocher désespérément à la lecture sacrificielle, celle qui permet de déclarer divine, contre toute vraisemblance, la violence annoncée dans le texte. C'est pourquoi les athées sont plus acharnés encore que les chrétiens à perpétuer cette définition sacrrificielle ». Le message démystificateur de l'Evangile a fait son oeuvre. Le vrai dieu de l'humanité montre son visage grimaçant, aucune religion ne réussira plus à le maquiller. Titan, Poséidon, Saturne s'appellent ces nouveaux dieux qui vont à l'assaut du Ciel et portent dans leurs entrailles de quoi détruire l'humanité entière. « Les hommes ont toujours trouvé la paix à l'ombre de leurs idoles, c'est-à-dire de leur propre violence sacralisée ». Jadis le sacré barrait et cachait la violence. Or, dans notre monde désacralisé, c'est seulement la menace de la violence ultime qui tient en échec la violence. « Dire que nous sommes en situation d'apocalypse objective, ce n'est nullement « prêcher la fin du monde », c'est dire que les hommes, pour la première fois, sont vraiment les maitres de leur destin. La planète entière se retrouve, face à la violence, dans une situation comparable à celle des groupes humains les plus primitifs, à ceci près, cette fois, que c'est en *connaissance de cause* ».

Le Scandalon, le scandale, ainsi s'intitule le dernier chapitre de ce grand livre dont on n'a pas fini de parler. *Scandale* signifie « piège placé sur le chemin, obstacle ». Tout contraire d'un livre « scandaleux », il nous ouvre la voie à la vraie science, à la Connaissance.

1) **Mensonge romantique et vérité romanesque**, Grasset 1961, rééd. Livre de Poche 'Pluriel', 1978.

2) **La violence et le sacré**, Grasset, 1972.

3) **Des choses cachées depuis la fondation du monde**, recherches avec Jean-Michel Oughourlian et Guy Lefort, Grasset, 1978, 469 pages.

Capek:
Les incertitudes de la vérité

par
Eva Le Grand

Karel CAPEK: HORDUBAL
Lausanne, Éditions L'Âge d'homme, 1978, 178 p.

■

A côté d'un Hasek ou Kafka, Karel Capek (1890-1938) est le plus connu parmi les écrivains tchèques de la première moitié du 20e siècle. La diversité des genres aussi bien que l'ampleur et l'originalité de son oeuvre, liées à une maîtrise artistique sûre, font de lui l'auteur qui éleva, entre les deux guerres, la littérature tchèque à son statut mondial.

Karel Capek est l'écrivain le plus représentatif de la prose tchèque de la première moitié du 20e siècle avec V. Vancura. Celui-ci, malheureusement, est mal connu en Occident. On attribue souvent à l'oeuvre de Capek un caractère à la fois mondial et pourtant typiquement tchèque. Mondiale, son oeuvre l'est sûrement par une sorte d'amplification philosophique du destin humain et par sa tendance à la généralisation de problèmes sociaux particuliers. Elle l'est également — et avant tout — dans la façon dont elle saisit le portrait de l'homme pris dans le processus aliénant que constitue tout absolutisme idéologique. Par là l'oeuvre de Capek se situe au même niveau que celle d'un Hasek ou Kafka.

Mais l'oeuvre de Capek est également profondément tchèque. Le relativisme et le pragmatisme qu'elle oppose à l'absolutisme idéologique, quel qu'il soit, correspond à une tendance profondément inscrite dans l'histoire tchèque.

La critique de Capek souligne souvent un sentiment dont son oeuvre puise le démocratisme caractéristique de son univers et qui est celui du respect de l'homme. Ce démocratisme se manifeste ici aussi bien au niveau des personnages qu'à celui du langage. Les héros de Capek sont toujours des « petites gens ordinaires ». Il aime faire parler ses personnages dans une langue populaire, régionale ou professionnelle selon la position sociale. D'ailleurs la sensibilité au langage que manifeste Capek ne se limite pas aux reflets sociaux. Dans ses oeuvres de science-fiction, par exemple, qu'il s'agisse des drames ou romans tels que *R.U.R.*, *La fabrique d'absolu*, *La guerre des salamandres* ou **Krakatit**, il n'hésite pas à se servir du langage technique approprié.

A cet égard, la parution du récit *Hordubal* (publié en tchèque à la veille de l'occupation nazie) risque de dérouter quelque peu le lecteur occidental de Capek. Il étonnera ces lecteurs pour qui Capek est avant tout l'inventeur du mot *robot* et l'auteur des récits de science-fiction. Mais le livre en question n'est, en fait, qu'une des multiples facettes du talent de son auteur. Que ce soit de la science-fiction, des romans, des oeuvres dramatiques ou journalistiques, l'étonnant *polymorphisme* de l'oeuvre de Capiek n'a d'égal que l'homogénéité de signification qui la caractérise.

Hordubal fait partie d'une *trilogie* romanesque avec *Povetron* et *Obycejny zivot* (vie ordinaire) qui, eux, restent à traduire. Toute cette trilogie accuse un écart thématique considérable par rapport aux oeuvres de science-fiction. *Hordubal* permettra alors, au lecteur occidental, d'entrevoir un Capek nouveau, mais toujours étonnant.

Juraj Hordubal revient dans son village de Kriva après avoir passé huit ans aux Etats-Unis où il se faisait voler mais s'échinait malgré tout à envoyer de l'argent à sa femme Polana restée au pays avec leur fille. On comprend vite que pendant ces huit années aux États-Unis Hordubal n'était qu'un *étranger* ayant un compatriote pour seule personne avec qui parler. Après la mort de cet ami, Hordubal retourne dans sa maison à Kriva, la tête pleine de rêves de grandes retrouvailles avec sa femme, la valise pleine d'argent et de cadeaux pour sa famille. Mais à Kriva, personne ne l'attendait car pendant toutes ces années il avait perdu jusqu'au statut d'absent: on avait vite comblé sa place. Sa *présence* soudaine est *de trop* pour sa femme et l'amant de celle-ci. Il est aussi totalement étranger face à sa propre fille. L'histoire de ce récit consiste précisément dans une notion: celle de l'« *en trop*. Elle centre entièrement son déroulement autour des événements qui permettent de restituer le statut d'absent à Hordubal, événements qui mènent au *meurtre*.

Le relativisme de Capek est d'une certaine façon encore plus évident dans *Hordubal* et dans toute la trilogie dont celui-ci fait partie, que dans ses oeuvres de science-fiction. L'événement majeur — le meurtre de Hordubal en l'occurrence — est raconté par le truchement de *plusieurs points de vue*. Le même événement est donc narré plusieurs fois sous des éclairages différents. Ce procédé se manifeste inévitablement jusque dans la *composition* du récit. Un des premiers admirateurs de Capek, le structuraliste tchèque Jan Mukarovsky, analysa déjà en 1940 la forme de triptyque de *Hordubal* et la signification créatrice de celle-ci dans le processus narratif pluriel de Capel.

Les événements du meurtre sont narrés d'abord du point de vue de Hordubal lui-même. Son récit s'avère donc *simultané* aux événements en question. C'est aussi la partie qui révèle le passé américain de Hordubal et qui marque une différenciation langagière utilisée souvent par Capek. Hordubal se sert des mots professionnels et de beaucoup d'anglicismes. La traduction française respecte cette particularité et touchera peut-être encore plus un lecteur québécois que français lorsqu'il lira: « Les Américains ne voyagent qu'en rapide, et encore ont-ils là-bas des trains autrement beaux et vastes, où des *waiter* habillés de blanc circulent avec de l'eau glacée et de l'*ice-cream*, et qu'ils interpellent en criant: « *Hello boys* », de la bière, c'est moi qui paye la tournée, à tout le wagon, même s'il m'en coûte cinq dollars, *damn* »!

Les récits des deuxième et troisième parties de *Hordubal* sont *postérieurs* au meurtre du héros. Il y a d'abord celui des policiers qui enquêtent sur le meurtre et puis celui des témoins au procès de Polana Hordubal et de son amant. Les différents points de vue s'y opposent entre eux aussi bien qu'à celui donné par le monologue intérieur de Hordubal, point de vue que le texte de son testament ne fait que renforcer. La *tension* entre ces divers points de vue souligne la *relativité de toute vérité*. Elle fait voir, au fil du récit, que ces différents éclairages étaient subjectivement, individuellement, *tous vrais* à leur façon. Cette tension fonctionnelle tente à subvertir le mouvement réaliste tchèque de l'époque en soulignant l'écart (ou plutôt les écarts) entre la réalité et sa (ses) perception(s). Et par ce relativisme l'oeuvre de Capek subvertit toute prétention à l'absolutisme idéologique.

Après la lecture de *Hordubal*, à chacun de s'interroger sur *les vérités* de cette histoire. Hordubal était-il assassiné par l'aiguille enfoncée dans son coeur par Manya, l'amant de sa femme, ou est-il mort d'un arrêt cardiaque? Est-il mort de sa maladie ou à cause de son argent? Et la condamnation de Polona est-elle alors juste? Polana est-elle complice ou victime? Est-ce un châtiment pour meurtre ou plutôt vengeance qui la condamne? La vengeance de ces femmes qui ne la dénoncent point comme meurtrière mais qui condamnent l'amour vécu par Polana et qu'elles-mêmes ne peuvent ou n'oseraient jamais vivre: « Au tour de la femme Baranova, de la femme Hrycova, de la femme Bobalova. Quelle honte, Polana! Regarde-les te montrer du doigt, qui *dénoncent la luxure, femmes lapidant la femme adultère*. Nulle n'a d'yeux pour Manya, et tu caches, Polana, en vain de tes mains en croix ton ventre qui recèle la vie, tu ne peux cacher *ton péché* »...?

La dernière phrase du livre clôt l'histoire tel un symbole des incertitudes de la vie et de la mort de Hordubal et explicite par là un thème essentiel de l'oeuvre entière de Capek: « Le coeur de Hordubal se perdit on ne sait où et ne fut jamais enseveli ». Ce *coeur* restera donc éternellement à la recherche de *sa* vérité. En effet, cette vérité, tout comme la présence de Hordubal, heurte d'autres vérités et par là engendre l'inacceptable — mais pourtant inéluctable — *incertitude*

Film super 8

Le premier Festival intercollégial du Film Super 8 se tiendra au cegep Ahuntsic le 10 février prochain. Bien que ce festival ne soit pas compétitif, quatre prix de $100 chacun, seront décernés par un jury formé de profesionnels du monde du cinéma, et deux autres seront le résultat d'un vote populaire qui se tiendra le 10 fevrier en soirée. Tous les étudiants(es) des réseaux privé et public sont invités à soumettre leurs oeuvres réalisées en 1978. La date limite pour recevoir les films a été fixée au 19 janvier 1979. Aucun film ne devra dépasser 20 minutes. Renseignements: (514) 389-5921, poste 252.

affiches populaires
sérigraphie et conception graphique
5059 st-denis, montréal 844-1459

VIENT DE PARAÎTRE
L'odeur d'un ATHLÈTE
de Denis Vanier
ÉDITIONS CULQ

LA TAPISSERIE
Format 9¾" x 9¾"
180 pages
$16.50
Ce volume abondamment illustré de photographies en couleur et d'un format pratique pour l'usager est à la portée de tous les artisans professionnels comme amateurs. On y traite de haute et de basse lisse, de canevas et d'expressions libres.
Éditeur officiel du Québec
Complexe Desjardins
150, rue Ste-Catherine ouest
Montréal 873-6101

liberté
Numéro 118-119
ÉCRIVAIN ET LECTEUR
Actes de la Rencontre québécoise internationale des écrivains (1978)
L'exemplaire: $5.00
Prochain numéro (décembre 1978 numéro 120)
LES 25 ANS DE L'HEXAGONE
L'exemplaire: $4.00
LIBERTÉ
5724, Chemin de la Côte St-Antoine
Montréal H4A 1R9
Veuillez m'adresser le numéro 118-119: $ 5.00
le numéro 120: $ 4.00
Abonnement annuel (6 numéros): $15.00
Total:
NOM .....
ADRESSE .....
..... CODE .....

Un magnifique livre
Un ouvrage de référence
de P. Roy Wilson
préfacé par Jean Palardy
128 pages
50 illustrations
En vente dans toutes les librairies
$9.50
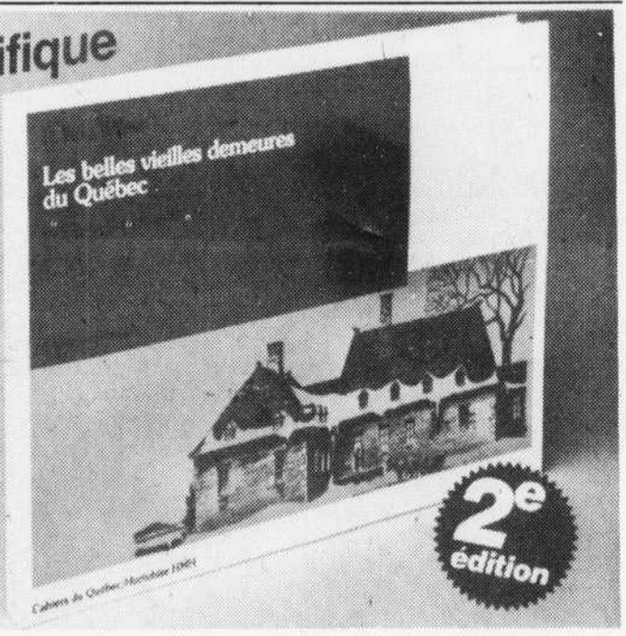

Bon de commande — Les belles vieilles demeures du Québec
ci-joint $9.50 ☐ mandat ☐ chèque
Éditions Hurtubise HMH, 380 ouest St-Antoine MONTRÉAL H2Y 1J9
Nom.....
Adresse.....

JOMPHE
MINGANIE

MINGANIE
134 pages - $6.95
L'HOMME DE LA MER, DES VENTS ET DES SAISONS
Ce livre comprend le texte d'une émission de "Second regard" à Radio-Canada et un choix des meilleurs poèmes de l'auteur.
TROISIÈME ÉDITION EN DEUX MOIS
COÉDITION LEMÉAC/RADIO-CANADA
Nom: .....
Adresse: .....
.....
Ci-joint: ($6.95 De l'eau salée)
☐ mandat ☐ master charge
☐ chèque ☐ chargex no. .....
Signature: .....
ÉDITIONS LEMÉAC
5111, rue Durocher, Mtl. H2V 3X7
DIFFUSION: 273-2844
En vente dans toutes les librairies et les librairies Leméac: Val-d'Or, Sept-Îles, Hauterive et Montréal.
Roland Jomphe signera son livre au Salon des artisans de Québec. Centre des Congrès, les 15, 16 et 17 décembre.

Les Négro-africains d'expression arabe

par
Abdelkader Benabdallah

De nombreux ouvrages de synthèse sur la littérature africaine ont été publiés durant les vingt années écoulées. Il y est souvent question de productions littéraires d'expression anglaise, française, voire même portugaise, jamais de littérature négro-africaine d'expression arabe.

Ignoré, ce secteur demeure néanmoins l'un des moyens d'expression littéraire les plus anciens en Afrique Noire. Il se caractérise, de plus, par son importance tant du point de vue qualitatif que par son abondance.

C'est surtout par le biais de l'islamisation de l'Afrique ou du Sahara que la langue arabe parvient vers le Xe siècle aux Africains non-arabes. Celle-ci ne s'impose d'ailleurs jamais au détriment des langues négro-africaines. Bien au contraire, elle leur fournit les premières transcriptions, contribuant ainsi à l'émergence d'une abondante littérature écrite en langues négro-africaines (transcrites en caractères arabes). Les écrivains négro-africains d'expression arabe affirment, en plus, à travers leurs écrits, un réel enracinement dans leur culture locale. Ils n'hésitent pas, enfin, à écrire dans leurs langues locales en utilisant bien sûr les caractères arabes.

Certains auteurs ont déjà tenté d'esquisser une histoire de la littérature négro-africaine d'expression arabe d'avant le XIXe siècle. En 1962, dans le « Bulletin of the School of Oriental and African Studies » (XXV, I, 1962, pp. 104-128), A.D.H. Bivar et M. Hiskett publient une étude concernant la littérature arabe au Nigéria jusqu'en 1804. Les premiers manuscrits, que ces deux anthropologues ont pu recenser, remontent au XVe siècle; les plus grands auteurs en sont Al-Maghthi (mort en 1505) et Al-Bilbali (mort en 1533). Au XVIIe siècle, on retient les noms de Dan Marina et de Dan Massarih. Le XVIIIe siècle est marqué par la célébrité de l'imam Al-Barnawi qui rédige notamment un important ouvrage en vers arabes (Shurb az-Zulal).

Au Nigéria, l'on aurait ainsi recensé plusieurs milliers de grands écrivains autochtones d'expression arabe durant les dix derniers siècles. Il en est de même en ce qui concerne le Tchad, le Mali, le Niger, le Sénégal, le Kénya, la Haute-Volta, les Iles Comores, etc.. Car si, comme partout ailleurs dans le monde, l'écriture est réservée à une caste de lettrés, toute une littérature d'expression arabe a vu le jour très tôt en Afrique Noire. Il y a une vie littéraire à Tombouctou dès les XVe et XVIe siècles. Et l'écriture est bien un moyen de communication et d'expression, comme en témoignent les deux ouvrages écrits en arabe: **Tarikh al-Soudan** et **Tarikh al-Fattash**. Ces deux chroniques sont peut-être les plus anciens livres connus de la littérature de l'Afrique de l'Ouest.

Riche d'un passé de plus de dix siècles en terre d'Afrique Noire, la littérature négro-africaine d'expression arabe s'affirme par son abondance et sa valeur aussi bien littéraire que philosophique et historique.

Un nombre impressionnant de manuscrits arabes écrits par des ressortissants d'Afrique Noire peuplent les grandes bibliothèques européennes, américaines et canadiennes.

En Afrique Noire, où l'on s'intéresse de plus en plus au passé du continent, l'on ne cesse d'attacher de l'importance à tous ces ouvrages. Plusieurs milliers d'entre eux se trouvent au Nigéria, au Centre de Documentation Arabe de l'Université d'Ibadan, à la bibliothèque juridique, dite Shahuci judicial School Library, à Kano, au Musée de Jos et à l'Université Ahmadou Bello de Zaria. Au Ghana, citons la grande bibliothèque de l'Institut d'Etudes Africaines de l'Université de Legon. Tous les pays Sahéliens (Tchad, Niger, Mali et Sénégal) possèdent aussi une part importante de cette littérature négro-africaine d'expression arabe, dont nous sommes encore loin de pouvoir évaluer l'abondante production.

Le manque de soin apporté à la conservation des manuscrits qui au cours des siècles étaient exposés aux intempéries, aux ravages des guerres, etc., ainsi que l'absence d'une collecte systématique de manuscrits semblent être à l'origine de cette lacune. D'autre part, le grand respect avec lequel les Africains entourent le papier sur lequel sont gravées des lettres arabes favorise la dispersion de toute cette production livresque. Revêtant une importance considérable, nombre de ces manuscrits sont presque toujours considérés comme des talismans, des porte-bonheurs, dont les propriétaires ne veulent se séparer à aucun prix.

Quelques initiatives, courageuses mais limitées, se sont efforcées, depuis plus de dix ans, de collecter systématiquement tous ces manuscrits. Au Niger, dès 1966, le gouvernement a mis sur place un bureau de collecte avec, à sa tête, un grand arabisant malien, M. Mohammed Ould Cheikh. Des recherches et des fouilles sont entreprises dans toutes les régions, même dans le désert. Une prime est offerte à qui déterrera un quelconque manuscrit. La chasse aux documents prend une telle ampleur et de telles proportions que plus de 2,230 manuscrits sont récupérés de 1966 à 1973. La plupart sont écrits en arabe, les autres en langues haoussa, peul, etc., transcrites bien sûr en caractères arabes. Ils traitent pratiquement de tous les problèmes: histoire, littérature, théologie, astronomie, grammaire, géographie, etc.

Mais c'est surtout au Sénégal, que la littérature d'expression arabe se manifeste, aujourd'hui encore, avec vigueur. A Dakar, le Centre de l'I.F.A.N. possède un nombre impressionnant d'oeuvres littéraires. Ce Centre, dont le directeur, M. A. Samb, est agrégé d'arabe, se charge aussi de faire connaître la portée des documents qu'il possède. En 1965, son bulletin (série B, XXVIII, 3-4, pp. 541-542) dresse la liste des plus importants manuscrits historiques négro-africains d'expression arabe. Il a fallu cependant attendre la publication, en 1972, de l'essai sur la contribution du Sénégal à la littérature d'expression arabe, écrit par M. A. Samb (Mémoire n. 87, I.F.A.N., Dakar, 1972, p. 534) pour évaluer l'importance de cette production littéraire.

Néanmoins, les plus anciens écrits sénégalais en langue arabe que l'on détienne actuellement ne remontent guère au-delà du début du XIXe siècle. Ils comprennent deux générations d'écrivains: la première, qui a vécu entre 1850 et 1930, et dont les plus grands noms sont: Bou el-Mogodad, El-Hadji Madior Cissé, Cheikh Moussa Kamara, Thiernoyora Bal, El-Hadji Malik Sy, Ahmadou Bamba, Khali Madiakbaté Kala, Dun-Num, etc.; la deuxième génération, qui dans l'ensemble, vit encore, comprend principalement les célébrités telles que Chérif Chamsdin (de Casamance), Mouhammed Khalifa Miasse, El-Hadji Ibrahima Niasse, Ibn Zubéir, Ahmed Ayane Sy, El-Hadji Cheikh Gassanma, Hadi Touré, le Calife Ababacar Sy, El-Hadji Mansour Sy, El-Hadji Abdoul-Aziz Sy, Cheikh Bachirou M'Bakey, etc.

El-Hadji Omar (1797-1864) demeure encore aujourd'hui le plus ancien écrivain sénégalais dont l'oeuvre nous est parvenue.

Il importe donc de retenir que les écrivains sénégalais d'expression arabe sont nombreux et que leur littérature, qui aborde presque tous les genres (la correspondance, l'histoire, la théologie, la poésie, etc.), est caractérisée par son enracinement dans le vieux fond négro-africain.

En effet, si elle s'adresse principalement aux lettrés en arabe, elle est encore aujourd'hui reprise et chantée en Wolof, ou autres langues locales, par des griots pour animer les soirées sénégalaises. Et les inoubliables accents d'El-Hadji Malik Sy, chantant les louanges du Prophète Mahomet, retentissent toujours sous les coupoles des mosquées sénégalaises devant une foule charmée jusqu'à l'extase.

Ainsi, tout en apportant une précieuse contribution à la littérature arabo-musulmane, la littérature négro-africaine d'expression arabe s'affirme en tant que partie intégrante du patrimoine culturel et de l'authenticité des civilisations négro-africaines.

Les Juifs d'Afrique du Nord

par
Naim Kattan

Récemment, le film de Jacques Bensimon, *Vingt Ans Après*, produit par l'Office National du Film, a révélé la vie, les problèmes et pour certains l'existence de vingt mille Juifs francophones originaires du Maroc. Cette communauté a choisi comme foyer, Montréal, mais il se trouve des Juifs originaires du Maroc ailleurs au Québec et au Canada, notamment à Toronto. Les Juifs du Maroc étaient deux cent vingt mille en 1952 et ils sont moins de vingt mille au Maroc en 1978. La majeure partie a choisi Israël comme terre d'immigration. L'ouvrage de Victor Malka, *La Mémoire Brisée des Juifs du Maroc* arrive à point nommé.

Malka retrace l'histoire de cette communauté juive, l'une des plus anciennes dont certains situent l'arrivée au Maroc à l'époque du Roi Salomon. Cependant, la partie la plus importante de l'ouvrage décrit les rapports entre Juifs et Musulmans avant et après la venue des Français. Les conflits ne manquaient pas mais les deux communautés ont connu de longues périodes de liens fraternels, de collaboration fructueuse et de vie paisible. La montée du nationalisme au Maroc a coïncidé avec la naissance de l'Etat d'Israël. Les antinomies se sont multipliées et la majorité des Juifs marocains ont éprouvé le besoin d'aller chercher des nouveaux départs ailleurs.

L'expérience israélienne ne fut pas pour eux des plus favorables et Victor Malka décrit la vie difficile des Juifs marocains et de ce que l'on a pris l'habitude d'appeler le second Israël: pauvreté, sous-emploi, délinquance. Ce sont, dit-il, des exilés en leur propre terre promise. Cependant, les Juifs marocains et on le sait surtout par ceux qui se sont installés au Québec et au Canada, ont gardé pour leur terre natale un grand sentiment de loyauté. Et ce n'est pas surprenant que le livre de Malka ai été dédié à la mémoire du Roi Mohammed V et qu'il se termine par un appel à son fils, le Roi Hassan II.

Livre émouvant, discret dans son interrogation inquiète, mais livre révélateur pour tous ceux qui côtoient les Juifs marocains sans connaître leur richesse passée et présente.

■

Dans son roman, *Au Nadir*, Albert Bensoussan nous fait pénétrer dansl'histoire et la vie d'una autre communauté juive maghrébine, celle d'Algérie. L'adolescence de son personnage se déroule et se déploie dans une Algérie en lutte. Juif, il est Français pour les Arabes bien que les Français d'Algérie ne le considèrent pas tout à fait comme l'un des leurs. Au foyer, il vit la chaleur des traditions religieuses et les fêtes rappellent à l'enfant puis à l'adolescent son appartenance et l'histoire lointaine de ses ancêtres. Pourtant le jeune lycéen se rend compte que le pays est déchiré par la violence. Certains quartiers de la ville sont devenus dangereux et le bruit des bombes est de plus en plus fréquent et assourdissant.

Le narrateur vit avec détachement, à distance, la volonté des Arabes de reconquérir leur langue. Il est, lui, dans un lycée français où son rêve est de maîtriser la langue des maîtres et de l'élite tout en faisant l'apprentissage de l'espagnol. Il assiste en spectateur à la montée, parmi certains de ces camarades, du fanatisme anti-arabe. Il les regarde assommer un camarade qui a trop ouvertement manifesté sa sympathie pour la lutte nationaliste.

Le livre se termine par une demande de l'adolescent devenu instituteur au lycée, d'une mutation en métropole. Ainsi son départ de l'Algérie déjà consommée intérieurement aura son couronnement administratif.

Ce livre nous laisse sur notre faim. Les tourments de l'adolescent sont trop isolés et ne rendent pas compte du drame qui se joue autour de lui. Cela les rends dérisoires d'autant plus qu'Albert Bensoussan n'a pas eu recours à l'ironie pour dépeindre le leurre dans lequel vivait l'entourage de ce garçon qui croyait trouver dans le détachement une armure protectrice. Certes, le dessein de l'auteur n'était sans doute pas de décrire la vie et le drame des Juifs d'Algérie. On regrette qu'il soit passé à côté d'une réalité que son livre effleure à peine. Si seulement les préoccupations juvéniles de son personnage représentaient une compensation...

La mémoire brisée des Juifs du Maroc de Victor Ialka aux Editions Entente, Paris.

Au Nadir, roman d'Albert Bensoussan, aux Editions Flammarion.

POUR LE PLUS BEAU DES LENDEMAINS DE NOËL

OFFREZ LE LIVRE-CHOC SUR CAMILLIEN HOUDE

de Robert Lévesque et Robert Migner

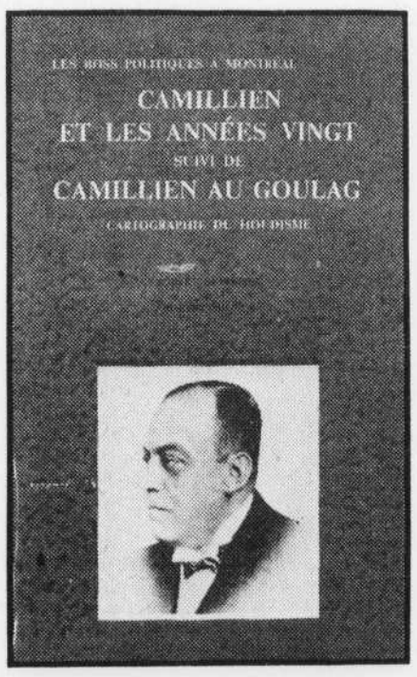

Aux Éditions Des Brûlés

Centre de distribution du livre enr.
C.P. 250, succursale Delorimier, Montréal, H2H 2N6

Je désire recevoir le livre «Camillien Houde et les années vingt». Le paiement de $10.00 plus les frais de poste (0.60) sont inclus dans l'envoi.

Je paie par ☐ chèque
☐ mandat poste

Nom.....
Adresse.....
Ville.....
Code postal.....

en vente partout.

Le livre des
PROVERBES QUÉBÉCOIS
Pierre DesRuisseaux

éditions hurtubise hmh ltée
380 ouest rue Saint-Antoine
Montréal H2Y 1J9

BON DE COMMANDE

NOM.....
ADRESSE.....
VILLE..... CODE.....

☐ **PROVERBES QUÉBÉCOIS** ci-joint **$7.95** ☐ chèque ☐ mandat

APRÈS LE GRAND SUCCÈS

DE

AU-DELÀ DES MASSACRES LA VIE

200 pages — $7.95

LEMÉAC PUBLIE

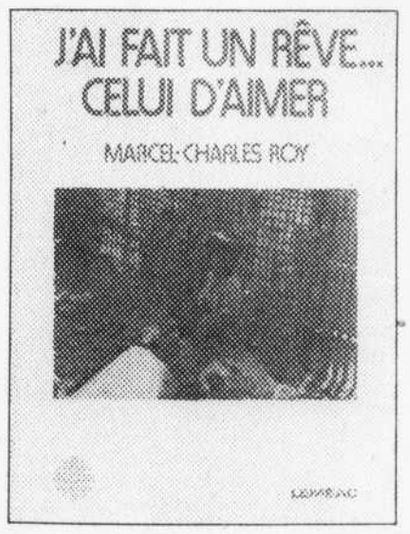

DU MÊME AUTEUR

LES CONFIDENCES DE

MARCEL-CHARLES ROY

AUX ÉMISSIONS

«RENCONTRE» ET «SECOND REGARD»

En coédition avec Radio-Canada

76 pages — $4.95

LA GRANDE AVENTURE VÉCUE PAR L'AUTEUR DANS L'ASIE DU SUD-EST UN GRAND TÉMOIGNAGE D'AMOUR

En vente dans toutes les librairies et les librairies Leméac: Val-d'Or, Sept-Îles, Hauterive et Montreal.

Nom:.....
Adresse:.....
.....

☐ Au-delà des massacres $7.95
☐ J'ai fait un rêve..... $4.95

ÉDITIONS LEMÉAC
5111, rue Durocher, Mtl. H2V 3X7
DIFFUSION: 273-2844

Ci-joint:
☐ Mandat ☐ Master Charge
☐ Chèque ☐ Chargex no. .....

Signature:.....

Les artisans de la plume vous invitent au Salon des artisans de Québec, au Centre des Congrès, du 8 au 20 décembre.

Stanké

Qui dit qu'il n'y a pas de collection de poche au Québec?

Collection Québec 10/10 format de poche à prix populaire

Le Grand Bazar de Cohn-Bendit

par
Luc Meunier-Mailloux

Le nom de Daniel Cohn-Bendit nous est familier comme celui de l'une des têtes d'affiche des événements de Mai 68. Déjà, en 67, ce militant anarchiste, ce Juif allemand, surprend une assemblée étudiante en prophétisant que dans un an, à Nanterre, toute la faculté sera occupée: « tout le monde a éclaté de rire ». Un an plus tard, en effet, le trio Geismar, Sauvageot, Cohn-Bendit fait vaciller le colosse gaulliste. La révolte des étudiants fait tache d'huile et entraîne les travailleurs dans son sillage: pendant un mois, la France marque le pas. Révolte contre l'Université, exaspération après dix ans de gaullisme autoritaire, critique de la société de consommation, mais, avant tout, la parole libérée, la libération des contraintes, l'ivresse de la politique-fiction, du « tout est possible », « Crise de civilisation », dira Malraux. A de Gaulle lui-même on fera dire: « La France est de nouveau exemplaire. »

Voici le second livre du bondissant rouquin de Nanterre, après *Le gauchisme, remède à la maladie sénile du communisme* (Le Seuil, octobre 1968). Dans ce *Grand Bazar* (1), Cohen-Bendit dresse le bilan de sept ou huit années de militantisme multiforme après mai 68: le ségour en Israël, dont il critique l'idéologie raciste, une expérience au cinéma avec Godard, les communes de Berlin et de Francfort, l'action du groupe « Revolutionärer Kampf » à l'usine d'Opel de Rüsselsheim, le stage au jardin d'enfants de l'université de Francfort. Toujours, cependant, Cohn-Bendit dépasse l'expérience précise où il est engagé pour nous livrer ses considérations sur la société industrielle, qu'elle soit capitaliste ou communiste, et sur les perspectives d'avenir que propose son gauchisme antiautoritaire. C'est précisément cet antiautoritarisme allant de pair avec une vision presque béatifique d'une humanité dégagée des contraintes qui donne toute sa chaleur à ce témoignage: « Quand je rêve à un pays socialiste, je me vois accueilli par un groupe pop, une fête vraiment populaire, où je sentirais que les gens vivent autrement. Mais la réalité des pays de l'Est ne donne envie à personne de devenir communiste, de changer de système ». Il s'agit de formuler quelque chose de nouveau, afin d'opérer un dépassement de la société moderne et une libération totale de l'homme. Une erreur de mai 68, peut-être la plus grave, fut d'avoir laissé la C.G.T., la centrale syndicale communiste, affirmer son emprise sur le mouvement ouvrier qui emboîtait le pas au mouvement étudiant. Il y a donc refus du marxisme comme idéologie démodée dans son ouvriérisme pesant et repressive dans ses incarnations comme la révolution bolchevique ou le parti communiste français.

S'il y a un mot-clef dans ce marché aux puces gauchiste, c'est « antiautoritaire ». La télévision, par exemple, est un instrument autoritaire de parole au service de la bourgeoisie; de même, la technologie et la cybernétique deviennent autoritaires lorsqu'elles asservissent les hommes qu'elles devraient contribuer à libérer: en 69, les ouvriers de la FIAT à Turin se révoltèrent contre leurs usines perçues comme des camps de concentration modernes, avec leurs cadences effrénées, leurs chaînes de montage déshumanisantes — toute une vie quotidienne organisée par le capital en fonction de la loi du profit. Mais l'autoritarisme n'est pas l'apanage des sociétés bourgeoises. Tout aussi virulente est la critique antiautoritaire de la révolution bolchevique de 1917, répressive de l'authentique subjectivité révolutionnaire au nom de l'objectivité historique, du sens historique de la révolution russe. La révolution russe, en fin de compte, c'est la révolution industrielle que la Russie n'avait pas continue au 19e siècle, et le parti bolchevique fut le gestionnaire de cette révolution industrielle, comme la bourgeoisie l'avait été pour l'Europe de l'Ouest et l'Amérique. Le caractère systématique du processus d'industrialisation devait rapidement engendrer une terreur socio-économique, avec la destruction violente du monde paysan, le droit de grève fictif, le taylorisme. La terreur socio-économique, pour être efficace, devait s'appuyer sur une terreur politique qui supprimerait les ennemis externes et internes du parti bolchevique, instrument de l'histoire et seul moteur de la révolution. Le bain de sang de Cronstadt, en 1921, est l'illustration par excellence de cette terreur politique.

L'antiautoritarisme de Cohn-Bendit ne peut que rappeler sa filiation anarchiste. La société libérée qu'il entrevoit est une société où l'Etat s'est dissous. Cette question du dépérissement de l'Etat est une vieille idée qui a préoccupé aussi bien Bakounine que Marx ou que Lénine. Bakounine prétendait que la suppression de l'Etat entraînerait celle du capital. Marx, au contraire, voyait dans l'abolition de l'Etat une conséquence de la suppression du capital. Lénine rejoint cette idée, lorsqu'il affirme que dans la phase terminale du communisme, l'Etat dépérira: l'Etat cesse d'être nécessaire dès qu'il n'y a plus de classe sociale à maintenir dans l'oppression. Plus important, peut-etre, d'un point de vue libertaire et antiautoritaire, est ce passage d'une lettre d'Engels au socialiste Bebel: « tant que le prolétariat a encore besoin de l'Etat, ce n'est point pour la liberté, mais pour réprimer ses adversaires. Et le jour où il devient possible de parler de liberté, l'Etat cesse d'exister comme tel ». 2 La question de la suppression de l'Etat était donc posée avant Cohn-Bendit. Mais là où celui-ci paraît innover, c'est lorsqu'il condamne l'affrontement direct avec l'Etat.

Mai 68, ce n'est pas l'affrontement, mais une situation dans laquelle l'Etat dépérit. Inversement, le mouvement gauchiste, pour ne pas provoquer le renforcement de l'Etat, ne doit point rechercher l'affrontement avec celui-ci, en se structurant de façon néo-léniniste, mais se mettre entre parenthèses et même se dissoudre en apparence, alors que ses idées poursuivent d'une façon beaucoup plus efficace leur pénétration: « il n'y aura pas de 'grand soir' révolutionnaire. Il n'y aura pas de pouvoir à prendre, mais toute une période où le monstre étatique se dissoudra ». Inutile de préciser l'incompatibilité d'une telle pensée antiautoritaire avec l'attitude du parti communiste français, ce mini-Etat stalinien dans l'Etat, visant moins à transformer la société qu'à modifier les institutions dans un cadre idéologique identique. Ce verdict est, au fond, celui de Sartre dans le pamphlet fameux, **Les communistes ont peur de la révolution**: « Le monde avait été partagé à Yalta, ce partage était bon, et les Soviétiques entendaient respecter le contrat. Les communistes occidentaux avaient donc pour consigne de ne pas aller 'trop loin'. » Selon Cohn-Bendit, le réformisme du P.C.F. ne deviendra crédible que dans la mesure où il se déstalinisera, c'est-à-dire se désencombrera de son appareil autoritaire.

Récemment, la presse nous apprenait que Cohn-Bendit se porterait candidat écologiste au cours d'une élection en Allemagne fédérale, sa patrie véritable depuis son expulsion de France. Ce qui frappe, chez cet homme de 35 ans, c'est une constante capacité à se réinventer, que seuls possèdent les authentiques non-doctrinaires. Mai 68, le militantisme chez Opel, l'expérience des communes, le jardin d'enfants de Francfort: c'est sur tous les fronts que peut s'inventer l'homme nouveau. L'intérêt de Cohn-Bendit pour les communes, par exemple, procède de la conviction que c'est au niveau du vécu quotidien et individuel, par la critique de certains comportements comme l'individualisme, l'instinct de possession individuelle, et non au niveau des grands schémas tactiques, que se prépare l'avenir.

(1) Daniel Cohn-Bendit, **Le Grand Bazar — Mai et après**, Denoël/Gonthier, bibliothèque Médiations, 1978, 244 pages.
(2) K. Marx et F. Engels, **Critique des programmes de Gotha et d'Erfurt**, Editions sociales, p. 126.
(3) J.-P. Sartre, **Les communistes ont peur de la révolution**, p. 14.

vient de paraître

Nadia F. Eid
Le clergé et le pouvoir politique au Québec
Coll. Histoire

éditions hurtubise hmh
380 ouest st-antoine montréal

Les paysans haïtiens et l'occupation américaine

par
Clément Trudel

5 décembre 1929: « le commandant de la brigade a envoyé des avions bombarder le port des Cayes dans le but d'intimider le peuple, mais cela n'a eu qu'un effet momentané ». Picasso n'a pas eu le réflexe de jumeler Guernica aux Cayes. Haïti n'est pas l'Espagne. Les exactions commises par des Marines américains n'émeuvent pas outre mesure dans les années 20. Chine et Nicaragua goûtent au Big Stick, avant que la diplomatie américaine ne découvre le placebo du « bon voisinage ». L'efficacité de Washington supplée pour un temps, pensent les notables haitiens, aux clientèles politiques mobilisées à outrance. Tant pis si la souveraineté nationale d'Haïti s'estompe, pourvu que le spectre des Charlemagne Péralte et autres leaders qui savant exploiter le mécontentement rural s'éloigne.

Kethly Millet est Haïtienne. Elle refait l'histoire d'un Code rural vétuste, autorisant la « corvée » (embrigadement de paysans pour des travaux publics). Elle puise principalement ses renseignements à des sources américaines (Roosevelt avait fait enquêter sur les abus des occupants).

L'exode vers Cuba et vers la République Dominicaine se confirme mais « l'efficacité » des occupants se préoccupe de prélever la dernière gourde à ces partants affamés, apeurés ou persécutés. Les révoltes successives, les maquis surgissent contre l'aliénation du sol au profit des sociétaires de la McDonald et d'un chemin de fer qui tuera beaucoup de petites exploitations de café. Le développement est téléguidé, les bavures (torture y inclus) sont connues et le camp de prisonniers de Chalbert (5475 détenus) ne suffit pas à réveiller le public des années folles.

C'est une période où Port-au-Prince se glorifie de la publication de 27 journaux, où le président Louis Borno semble s'incruster, tel un Trujillo ou un Somoza. L'affaire Marchaterre, avec ses 22 tués et 51 blessés, remversera en théorie la situation; les paysans auront réussi à étaler leurs griefs mais la Loi martiale coupera toute velléité de turbulence nouvelle.

Objectifs nationalistes et politiques apparaissent toutefois secondaires, selon Millet. La tentative de possession ou de reprise de possession du sol échoue, les grands domaniers cèdent le pas aux entreprises étrangères que vient rassurer l'occupant américain. Intimidation, corruption, délation auront inéluctablement raison des paysans dont la production et le commerce sont marginalisés. Collectif « Paroles »

COÉDITION
LAFFONT/LEMÉAC
PHILIDOR BEAUSOLEIL

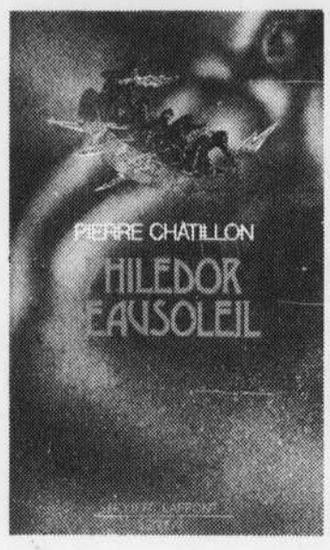

C'est donc à une fête de l'imagination que nous convie d'abord ce livre, mais tant de personnages mythiques s'y animent qui appartiennent à l'inconscient collectif du peuple québécois que cette aventure, renouant avec la tradition des conteurs populaires, prend finalement l'allure d'une fantaisiste épopée québécoise.

235 pages - $9.95

Nom: .....
Adresse: .....
.....
Ci-joint: $9.95, Philédor Beausoleil
☐ mandat ☐ master charge
☐ chèque ☐ chargex no. .....
Signature: .....

ÉDITIONS LEMÉAC
5111, rue Durocher, Mtl. H2V 3X7
DIFFUSION: 273-2844

En vente dans toutes les librairies et les librairies Leméac: Val-d'Or, Sept-Îles, Hauterive et Montréal.

Achetez les livres québécois, ils sont meilleur marché.

UNIQUE!
300Vins et spiritueux
CLOJAY

Le guide le plus complet des vins et spiritueux jamais édité au Québec
300 vins et alcools dégustés pour vous
Quel vin servir à table
Une liste complète des vins disponibles à la SAQ avec leur prix
200 vins répartis en trois catégories selon leur prix
Une liste complète des succursales de la SAQ
Des idées de cocktails
$4.95

éditions hurtubise hmh ltée
380 ouest, St-Antoine, Montréal H2Y 1J9
Téléphone: (514) 849-6381

Bon de commande — 300 Vins et spiritueux
Éditions Hurtubise HMH, 380 ouest rue St-Antoine, Montréal H2Y 1J9 — ci joint $4.95 ☐ mandat ☐ chèque
Nom .....

ROGER MONDOLONI
LE GRAND MIDI
roman
PIERRE TISSEYRE

PRIX MÉDICIS 1978

alexandre zinoviev

Zinoviev nous dévoile, avec un humour incomparable, tous les impératifs auxquels nous obéissons sans vouloir nous l'avouer, le pourquoi et le comment de la corruption généralisée, de la promotion des imbéciles, de l'incompétence des pouvoirs, de l'arrivisme sans scrupule et des rivalités impitoyables qui assurent le fonctionnement «normal» des sociétés de notre siècle.

L'AVENIR RADIEUX $14.95

L'Age d'Homme

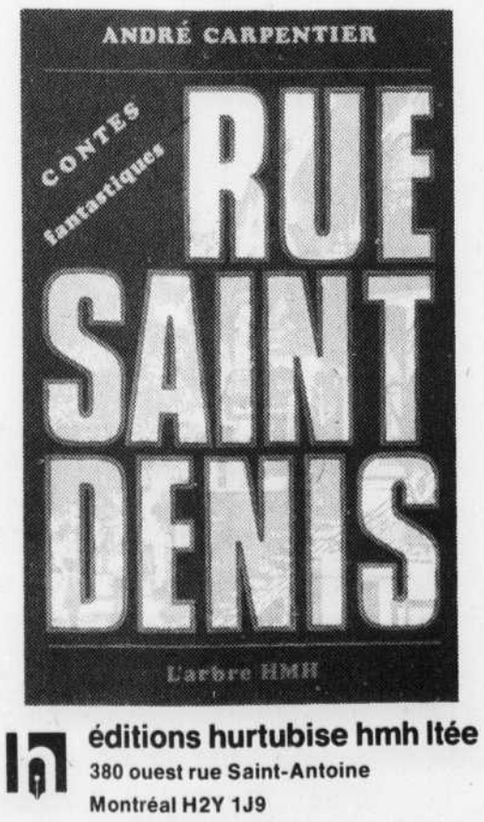

éditions hurtubise hmh ltée
380 ouest rue Saint-Antoine
Montréal H2Y 1J9

BON DE COMMANDE
NOM .....
ADRESSE .....
VILLE ..... CODE .....
☐ RUE SAINT-DENIS ci-joint $6.95 ☐ chèque ☐ mandat

Dans les kiosques et librairies:
ABONNEMENT
Nom ..... Régulier $7.00 ☐
Adresse ..... De soutien $15.00 ☐
..... Étranger $12.00 ☐
Les 4 numéros 1976: $2.00 chacun
(à commencer avec le numéro) ..... Les 4 numéros 1977: $1.75 chacun

Le mini-sommet du «cinéma»: Un mince consensus du «milieu»

Pas un seul film québécois ne tient l'affiche présentement à Montréal. Pour l'ensemble du Québec, la part du cinéma québécois tombera cette année à 1% du temps-écran. Il y a plus de cinéastes francophones qui tournent à Toronto ou aux USA qu'il n'y a des réalisateurs qui préparent actuellement des longs métrages québécois.

De toutes les industries culturelles, le cinéma est le secteur le plus mal en point.

Pourtant les 40 participants à l'atelier « cinéma » à la Conférence sur les industries culturelles ne sont pas parvenus qu'à un mince consensus: ne pas changer la structure actuelle de l'Institut québécois du cinéma.

Il y avait beaucoup de place pour des propositions concrètes mais durant ces trois jours, les représentants du « milieu » ont surtout cherché à démolir le Livre bleu: « Vers une politique du cinéma au Québec ». En lançant des idées nouvelles, les auteurs de ce document ont commis le crime de ne pas avoir consulté « le milieu ». Qu'il était attendrissant d'entendre un des grands noms du cinéma québécois affirmer bien sérieusement: « On a voulu accentuer la dispersion spirituelle du milieu. »

Car le problème est que le « milieu » est justement très divisé et la rue St-Jacques semble un choeur d'archanges par rapport aux groupes oeuvrant dans le cinéma.

Les producteurs veulent plus d'argent: M. Denis Héroux réclamait une hausse de 25 cents du prix des billet.

Les réalisateurs demandent des pouvoirs: M. Roger Frappier a proposé rien de moins que la création d'une Commission permanente du cinéma « composées de délégués du milieu » qui verrait à « recommander au ministre toute législation et réglementation relative à l'industrie » et aurait pour tâche de « régir les sommes destinées aux organismes de cinéma, appliquer les règlements et émettre les permis et visas pour les sociétés de production, de distribution et d'exploitation. »

Voilà le summum jamais atteint dans la corporation élitique au Québec. Le Collège des médecins et le Barreau n'ont jamais osé réclamer un tel empire sur leur profession.

Quand ils ne tenaient pas une conférence de presse parallèle, les techniciens répétaient une série de lamentations anti-capitalistes qui cachaient mal le maraudage auquel se livrent la CSN et la FTQ aurpès des travailleurs de la scène.

Dans le coin, distributeurs et exploitants de salles ne bronchaient pas. Au risque de bouleverser un statu quo difficile mais quand même acceptable, on demeurait muet devant les propositions de changement.

Il était de bon aloi d'envoyer quelques taloches aux « draculas » et aux « pirates », évidemment absents, qui « usent et abusent » du cinéma québécois: le ministère de l'Education, les « majors » de la distribution, les courtiers, les avocats...

De concertation, il n'y en avait que pour mieux quémander de l'argent à l'Etat-sucettes. Le salut ne peut venir que de ce gouvernement ayant un « préjugé favorable » pour ceux qui « fabriquent » la culture.

Les subventions, pardon, les investissements dans le cinéma seraient donc le remède aux vrais problèmes du secteur: pénurie de scénarios, viabilité des entreprises, difficulté de passer du stade artisanal au niveau « commercial » désaffection du public québécois...

La vraie concertation, celle qui se fait par en dedans, n'a pas eu lieu. On aurait pu se demander, par exemple:

■ Comment attirer les fonds privés en utilisant davantage la formule fédérale des abattements fiscaux? M. Parizeau a ouvert la porte à de nouveaux assouplissements mais l'imagination du « milieu » n'a pas suivi...

■ Comment renforcer les entreprises par des regroupements ou des mises en commun de service?

■ Serait-il possible d'améliorer la gestion et le contrôle des coûts au sein des firmes existantes? Par quels moyens.

■ Quels seraient les crénaux sur le marché international où la production québécoise pourrait le mieux percer?

■ Quels mécanismes faut-il adopter pour mieux profiter de la télévision comme débouché de la production cinématographique?

■ Face à la concurrence étrangère, comment mieux intégrer les opérations des firmes d'ici par des accords inter-compagnies?

■ Comment articuler une offensive pour regagner la faveur du public québécois?

Ces questions bassement matérialistes ont été écartées parce « qu'il faut viser avant tout la rentabilité sociale du cinéma ».

Mais l'idée qu'un film fasse des profits, que des dollars entrent au Québec via le cinéma semble loin dans les priorités du « milieu »

La loi de l'offre et de la demande, c'est pour les chefs de petites et moyennes entreprises de la Gaspésie et de la Mauricie.

« Mais il faut cesser de se sentir coupable parce qu'on n'est pas rentable » lançait M. Guy Fournier.

Attention, il faut souligner qu'une large part de l'industrie du cinéma doit recevoir l'aide de l'Etat. Cette activité répond à un besoin culturel profond de la collectivité qui cherche à s'identifier dans les formes de création. Mais le Québec peut-il se permettre que de nombreux éléments de ce secteur flottent ainsi dans l'air au-dessus des continqences matérielles?

La réflexion la plus authentique de ces journées fut lorsque le cinéaste Fernand Dansereau décida « de passer aux aveux »:

« J'ai découvert récemment que j'allais au cinéma pour me divertir alors que lorsque je faisais des films, je cherche des problèmes. Les jeunes réalisateurs ont plus le sens du spectacle que notre génération. »

Pour sa part, le public a compris. Il va de moins en moins au cinéma pour ne plus être déçu au prix de $3.75.

Mais comme les guichets ne rapportent plus, on va chercher l'argent d'une autre façon en passant de la poche du spectateur à la poche du contribuable. Cette année, c'est $4 millions à Québec, $2 millions à Ottawa...

La vraie question demeure: pendant combien de temps encore le public sera-t-il tenu à l'écart au moment du partage de ce gâteau de plus en plus gros?

Michel Nadeau

Nouvelles brèves

L'une des plus belles oeuvres pour quatuor de Haydn, *Les Septs Paroles du Christ* ou le *Quatuor à cordes opus 51*, sera diffusée à l'émission **Hommage à Haydn,** le lundi 11 décembre à 23 heures, au FM de Radio-Canada (100,7). Jouée ici par le Quatuor Dekany, cette page dont le sujet biblique servit trois fois au maître autrichien est en fait la plus remarquable de ses compositions.

Réalisation: Pierre Beaudet.

Je regarde la nuit d'Yves Thériault

Romancier, conteur et dramaturge bien connu, Yves Thériault nous proposera, à l'émission Premières de CBF-FM/100,7 le vendredi 15 décembre à 19 heures, *Je regarde la nuit*, une oeuvre ayant pour cadre « un pays d'éloignement, par delà les mers. Les montagnes y sont à perte de ciel, abruptes, neigeuses au sommet; les plateaux fertiles y sont rares et les troupeaux sont maigres. Mais d'aucunes gens y ont fait un labeur de vie. Des bêtes, des herbes, une habitation, une accoutumance, des racines. Ce qu'ils ont ne devrait susciter que peu de convoitise; comment savoir le secret désir des êtres? »

Distribution: Vincent Davy, Dyne Mousso, François Tassé, Andrée Lachapelle et François Rozet.

Réalisation: Ollivier Mercier Gouin.

Psaume 136

HOMMAGE D'ISRAËL À L'ÉTERNELLE TENDRESSE DE SON DIEU

1 Confessez donc que le Seigneur est bon - car éternelle est sa tendresse

2 inclinez-vous devant le Dieu des dieux - car éternelle est sa tendresse

3 et au Maître des maîtres rendez grâce - car éternelle est sa tendresse

"les éditions" ANNE SIGIER

BON DE COMMANDE

Les Éditions ANNE SIGIER
397 chemin Le Tour du Lac Lac Beauport
Québec G0A 2C0 Tél.: 418-849-2538

NOM .....
ADRESSE .....
VILLE ..... CODE .....
☐ LES PSAUMES D'ISRAËL ci-joint $2.95 ☐ chèque ☐ mandat

Pourquoi ne pas offrir un cadeau qui fait plaisir à longueur d'année?

AVEC SES 300 NUMÉROS

LE DEVOIR

est le cadeau par excellence

Il suffit de remplir et de poster le coupon ci-dessous avant le 20 décembre. Sur réception, nous ferons parvenir au destinataire une carte de souhaits en votre nom lui annonçant la bonne nouvelle.

LE DEVOIR - C.P. 6033, MONTRÉAL P.Q. H3C 3C9

TARIFS D'ABONNEMENT

3 MOIS = $21.00 ☐
6 MOIS = $33.00 ☐
12 MOIS = $60.00 ☐

À l'étranger le tarif aérien est en sus.

L'abonnement est offert par
Nom .....
Adresse .....
..... code postal .....

L'abonnement est offert à:
Nom .....
Adresse .....
..... code postal .....

Le Musée des beaux-arts de Montréal et 'Traditions musicales du monde' en collaboration avec le Département de musique de l'Université Concordia présentent

USTAD ALI AKBAR KHAN SARODE

Musique classique de l'Inde

Le 9 décembre 1978 à 20 h
Université Concordia
1455 ouest, Boul: de Maisonneuve
Billets: $5, $8

théâtre du rideau vert

MARDI À SAMEDI: 20h. DIMANCHE: 19h

YVETTE BRIND'AMOUR, JANINE SUTTO, MARJOLAINE HÉBERT, JÉRÔME TIBERGIEN, ANDRÉ LEMIEUX

Les dames du jeudi de Loleh Bellon

Mise en scène: DANIELE J SUISSA

Costumes: François Barbeau — *Décor:* Marcel Dauphinais

théâtre de la jeunesse

TOUS LES DIMANCHES A 14h30

Il était une fois en Neuve-France

Par la Compagnie de marionnettes de L'AVANT PAYS

entree $1.50

Reservations: 844-1793
Metro Laurier, sortie Gilford 4664 rue St Denis

Orchestre symphonique de Montréal
Charles Dutoit, directeur artistique

Le Messie
Handel

Concert spécial à
L'ÉGLISE NOTRE-DAME
19 et 20 décembre
à 20 heures 30

Au pupitre
SARAH CALDWELL

Solistes
MICHÈLE BOUCHER, soprano
JUDITH FORST, contralto
PAUL TRÉPANIER, ténor
SIMON ESTES, basse

Choeurs de l'OSM sous la direction de **RENÉ LACOURSE**

Billets: $4. 7. 10.
En vente dès maintenant au guichet de la Place des Arts et, le soir du concert, à l'Église Notre-Dame.

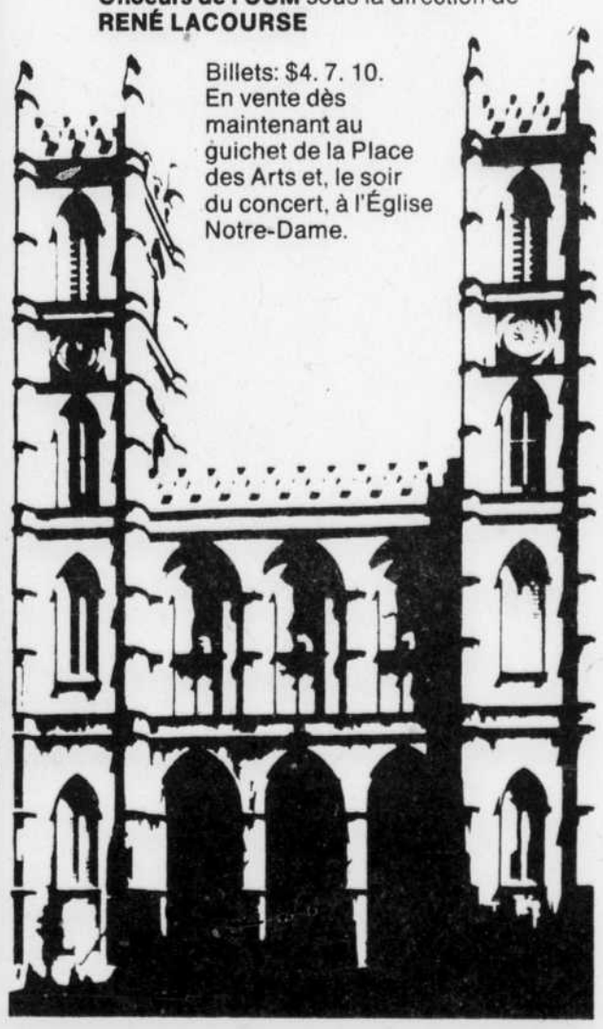

Les Arrivants...
Habitants d'un nouveau monde

FAUT DOIR ÇA

Les Beaux Dimanches le 10 décembre à 20h30

1832: les Ecossais. C'est le prochain film de la série *les Arrivants... habitants d'un nouveau monde.* Réalisé par John McGreevy, cette histoire d'une belle réussite sociale met en vedette: Kenneth Welsh, Susan Hogan, Hugh Webster, Donald Davis, Bud Knapp, Neil Shee et Candace O'Connor.

John Symons, en 1832, quitte son Ecosse natale avec sa femme parce qu'il est empêché de s'y faire valoir par une hiérarchie sociale trop cloisonnée. Le Canada, qu'il a choisi comme nouvelle patrie, malgré les difficultés d'adaptation, ne le déçoit pas. Grâce à son courage et à son imagination, il se taille une belle place dans cette société accueillante, comme homme d'affaires et propriétaire foncier.

A la télévision de Radio-Canada

Esso

1880-1980

Une initiative de la Compagnie Pétrolière Impériale Ltée pour marquer son 100e anniversaire.

Les disques classiques: Zelenka, Mozart, Haendel

par
Pierre Rolland

Jan Dismas Zelenka: **Les oeuvres pour orchestre** jouées par Heinz Holliger hautbois, Barry Tuckwell, cor — Hans Elhorst, hautbois — Robert Routch, cor — Alexander van Wijnkoop, violon — Manfred Sax, basson — Christiane Jaccottet, clavecin et la Camerata de Berne: Archiv Produktion 2710 026 (en un coffret comprenant 3 disques)

Après l'intégrale des 6 Sonates de Zelenka, (Archiv Produktion 2708 027), Heinz Holliger semble vouloir se faire à nouveau le champion de la musique de Zelenka. Après tout, tout est à découvrir chez ce compositeur qui vécut de 1678 à 1745 et qui fut presque sa vie durant à la Chapelle de la Cour de Dresde. Sous Auguste le Fort et son fils Friedrich August II, l'orchestre de la cour possédait quelques musiciens qui sont passés à l'histoire: Jean Baptiste Volumier, Francesco Maria Veracini, violonistes; les hautboistes François le Riche et Johann Christian Richter; le claveciniste Christian Petzold, le luthiste et compositeur Silvius Leopold Weiss; le contrebassiste Jan Dismas Zelenka et « son ami de coeur » comme l'écrivit Telemann, le violoniste Johann Georg Pisendel. A ces quelques musiciens connus, venaient s'ajouter les trompettes de la cour, eux aussi excellents et deux cornistes de Bohême. Ces deux derniers musiciens devaient posséder de fabuleuses possibilités à en juger par les traits exigeants que Zelenka écrivit pour eux et que l'on peut entendre dans ses oeuvres orchestrales. Barry Tuckwell estime que ces passages représentent aujourd'hui le maximum que l'on puisse écrire pour un cor chromatique. La tessiture grimpe jusqu'au la 4. A l'époque de Zelenka, le cor était démuni de valves.

La qualité de la musique de Zelenka est très belle mais réside surtout dans la virtuosité des solistes qu'il avait à sa disposition à la cour de Dresde et de ceux que l'on retrouve sur ces enregistrements: les traits techniques fusent de partout. Quelques mouvements sont volontairement pompeux. Ce qui fait défaut, et est-ce dû à la Camerata Bern ou aux partitions, c'est l'absence de nuances; tout est forte ou mezzo forte; de plus, entre les voix supérieures et la basse, il y a un trou béant qui provient du fait que cet ensemble instrumental dirigé par le violoniste Alexandre von Wijnkoop est vraiment à effectifs minimum: 3 premiers violons, 3 seconds violons, 2 altos qui n'ont pas de partie à jouer à l'occasion, un violoncelle et une contrebasse. Si les cordes étaient plus nombreuses, les contrastes entre les parties solistes et concertantes des tutti auraient une plus grande variété de couleurs. La musique de Zelenka en paraîtrait encore bien plus belle. Le jeu de la Camerata Bern est bien sans plus: il manque de conviction, tout est un peu trop aseptisé, calculé, minutieusement exprimé. Les solos du violon solo manquent de panache et d'assurance. Les cors, les hautbois et le basson sont superbes. La prise de son, l'usinage et la gravure sont excellents. En conclusion: de la bonne musique, mais qui sonne à peu près toujours de la même façon.

■

Wolfgang Amadeus Mozart: *Don Giovanni*, dramma giocoso in due atti, poesia di Lorenzo da Ponte. Sherrill Milnes (Don Giovanni) — John Macurdy (Il Commendatore) — Anna Tomowa-Sintow (Donna Anna) — Peter Schreier (Don Ottavio) — Teresa Zylis-Gara (Donna Elvira) — Walter Berry (Leporello) — Dale Düsing (Masetto) — Edith Mathis (Zerlina); les Choeurs de l'Opéra d'État de Vienne, clavecin et assistance musicale: Walter Tausig, des Instrumentistes de l'Orchestre du Mozarteum de Salzbourg (pour la musique de scène du premier acte) et l'Orchestre Philharmonique de Vienne sous la direction de Karl Bohm. Enregistrement public du Festival de Salzbourg 1977. Deutsche Grammophon 2709 085 (en un coffret comprenant trois disques).

Nul ne peut rester indifférent devant un tel chef-d'oeuvre. Oeuvre bouleversante, unique au monde! On se sent humble vis-à-vis une partition aussi géniale. Don Giovanni est plus qu'une date à part dans l'histoire de la musique ou de l'opéra, c'est l'incarnation même du drame lyrique tout entier. Cette musique hantera toujours l'esprit et le coeur de ceux qui ont le bonheur et le privilège de la connaître. Il va sans dire qu'entre l'idéal de beauté et de perfection que nous offre la partition de Mozart et la réalisation que l'on tenter d'achever, il y a toujours une certaine dose de désappointement. Réunir une distribution mozartienne par excellence restera toujours problématique. Réussir un enregistrement de cet opéra est aussi un défi. C'est peut-être pour cette raison que Deutsche Grammophon nous offre aujourd'hui une prise de son réalisée en public au Festival de Salzbourg en 1977. Il est bien évident que l'orchestre et les chanteurs, de même que le chef d'orchestre réagissent les uns vis-à-vis des autres selon l'action du moment, et que sous les feux de la rampe, la perfection idéale ne peut pas toujours être atteinte... A une représentation théâtrale, l'oeil est pris autant que l'ouie, mais sur disque... seul notre sens auditif demeure juge. En général, cette version de Don Giovanni est satisfaisante. Si les voix ne sont pas toujours entièrement parfaites, l'ensemble, sans nous combler, peut nous contenter. Il faut bien se souvenir qu'il ne peut y avoir de reprises et que l'on ne peut rien refaire. D'où, à l'occasion, certaines imperfections vocales, rythmiques et d'ensemble. Mais rien qui ne puisse nous priver de ce coffret. La mise en scène était de Jean-Pierre Ponnelle et l'on suit les allées et venues des personnages. Toujours belles et agréables à écouter sont les cordes de l'Orchestre Philharmonique de Vienne. La prise de son est très bien réussie; l'usinage et la gravure sont parfaits. En conclusion: à se souvenir qu'il s'agit d'un enregistrement public et non d'une version spécialement réalisée pour le disque.

■

George Frederich Haendel: **Acis and Galatea, a masque** — avec Norma Burrowes (Galatea), Anthony Rolfe Johnson (Acis), Martyn Hill (Damon); Willard White (Polyphemus) et Paul Elliott. The English Baroque Soloists jouant des instruments d'époque sont dirigés par John Eliot Gardiner: Archiv Produktion 2708 038 (en un coffret contenant deux disques).

Tout dernièrement, je vous parlais de l'enregistrement Argo ZRG 886-7 réalisé par Neville Marriner et The Academy of St Martin-in-the-Fields, et je vous disais tout le bien de cette partition délicieuse. La version que nous présente John Eliot Gardiner est la même. Cependant l'orchestre est composé d'instruments d'époque, jouant un demi ton plus bas que le diapason normal; la sonorité est donc grandement différente. Vocalement, tous les solistes sont également très bien. L'édition est réalisée avec les plus récentes données dans l'art de jouer et de chanter. Le style des instruments à archets est caractéristique. Les reprises des arias da capo sont en général plus ornées. En conclusion: une très belle réussite.

Les Secrets de la Trompette

Zubin Metha est vraiment un être unique au monde. Mardi soir dernier, après avoir déjà salué plusieurs fois l'auditoire, il a soudainement réalisé qu'il venait de diriger son dernier concert avec Walter Joachim, le violoncelle solo de l'Orchestre Symphonique de Montréal qui a décidé de prendre sa retraite l'année prochaine. Or, avec la spontanéité qui lui est familière, Zubin Mehta, en remontant sur le podium, fit taire les applaudissements et rendit un vibrant hommage à ce grand musicien. L'accent sincère et les mots que prononça Mehta touchèrent tout le monde. Peu d'hommes sont capables d'une telle reconnaissance et d'un tel coeur.

Le Marathon de l'OSQ

par
Ginette Stanton

QUEBEC — L'orchestre symphonique de Québec répétera, mardi le 12 décembre, sa grande fête de la musique qui avait attiré près de 2,000 personnes, l'an dernier. *Le Marathon musical* qui se tiendra dans la salle Louis-Fréchette du Grand Théâtre de 17 h à minuit, donnera à tous les amants de la musique, l'opportunité d'entendre une dizaine d'oeuvres musicales aussi diversifiées que la *Sonate pour flûte*, de Poulenc, *Les Oiseaux* de Respighi, *Kaléidoscope* de Mercure ou encore *L'Ouverture 1812* de Tchaikovsky.

Alors que la première partie du programme mettra en vedette de petit groupes musicaux, quintette de cuivre ou ensemble de percussions, l'OSQ sous la direction de James De Presit entrera en scène dès 19 h en donnant le *Poème pour violon, op. 25* de Chausson avec le soliste, Malcolm Lowe. « Ce sera vraiment la fête puisque selon leur intérêt pour tel ou tel genre musical, les gens pourront entrer et sortir à leur guise, boire et manger sur place », explique Paul Saint-Laurent, l'un des membres du C.F.M.R. de l'OSQ.

Le C.F.M.R., vous connaissez? Ça veut dire: « Comité fantôme pour mobiliser des ressources »! Composé de cinq personnes dont James De Preist, ce comité bénévole de l'OSQ s'est donné comme tâche de rejoindre les jeunes adolescents des cégeps et collèges de Québec dans le but de mieux les informer pour leur offrir des concerts spécifiques, c'est-à-dire la musique qui les intéresse à des prix spécifiques. C'est ainsi qu'est née l'an dernier, l'idée du Marathon musical présenté en mars et qui constituait une première canadienne. *Le Sacre du printemps* de Sravinsky offert en janvier et la *2ième symphonie* de Malher au printemps ont également connu un énorme succès auprès des jeunes.

Avant de lancer sa publicité dans le grand public pour ces concerts spécifiques, le C.F.M.R. travaille avec les différents groupes socio-culturels rattachés aux institutions secondaires afin d'organiser des rencontres avec les étudiants. « Les jeunes ont beaucoup d'énergie à donner et sont souvent très heureux de la canaliser dans la musique, reconnaît Paul Saint-Laurent. Dû à l'influence de certains groupes musicaux qui font des disques très symphoniques comme Harmonium par exemple, ils sont beaucoup plus ouverts à la musique classique qu'on ne le croit. Les étudiants nous demandent souvent de leur procurer des disques classiques pour leurs émissions de radio étudiante ».

84 ouest, rue Ste-Catherine, Montréal
tnm
CE SOIR 17h et 21h DEMAIN 19h
les fées ont soif
de Denise Boucher
avec
Louisette Dussault
Michèle Magny
Sophie Clément
mise en scène:
Jean-Luc Bastien
décor et costumes:
Marie-Josée Lanoix
éclairages:
Claude-André Roy
musique:
Jean-François Garneau
Réservations: 861 0563
Billets demi-prix, une demi-heure avant le spectacle, pour les 25 ans et moins et les 60 ans et plus.

Orchestre de chambre McGill
Chef d'orchestre: Alexander Brott
CONCERT de NOËL
Soliste
CANADIAN BRASS
Corelli, Vivaldi, Manfredini, Handel, Pachelbel, Purcell

Lundi soir, 11 décembre, 20 h 30
ADULTES: $7.50 — ÉTUDIANTS: $3.50 (cartes d'étudiants)
THÉÂTRE MAISONNEUVE
PLACE DES ARTS
Montréal (Québec) H2X 1Z9
Guichets: du lundi au samedi inclusivement, de midi à 21 heures. Pas de réservations téléphoniques.
Renseignements: 842-2112

Jusqu'au 23 décembre 20h30
Le THÉÂTRE SANS FIL
(marionnettes géantes pour adultes)

...fascinant, ...instructif et passionnant. (M. Dassylva, La Presse)
...un spectacle merveilleux. (Jacques Larue-Langlois, Le Devoir)
présente
"CONTES DE LA TENTE DES VAPEURS"
légendes amérindiennes réunissant
"CIEL BLEU PREND FEMME"
et "LE CORBEAU BLANC"
au Théâtre Denise-Pelletier, salle Fred-Barry
Relâche les dimanches et lundis
4353 est, rue Ste-Catherine,
sortie métro Papineau, bus 34.
rés.: 253-8974

CE SOIR
KUERTI
joue
BEETHOVEN
392-8224

ORCHESTRE SYMPHONIQUE DE MONTRÉAL
Charles Dutoit
directeur artistique
SAISON 1978-1979
12, 13 décembre
INBAL
GUTIÉRREZ
Grands Concerts
Eliahu Inbal, chef d'orchestre
Horacio Gutiérrez, pianiste
HAYDN: Symphonie no 85, "La reine"
PROKOFIEV: Concerto no 3
DVOŘÁK: Symphonie no 5
Ce concert est commandité par la Banque de Montréal

Eliahu Inbal
Grands Concerts, Concerts Gala, Concerts du Maurier: Salle Wilfrid-Pelletier, mardi et mercredi 20 h 30. Billets: $3.25 à $9.75. Si disponibles à 19 heures, 100 billets à $2.50.
Concerts Esso: Salle Wilfrid-Pelletier, dimanche 14 h 30. Billets: $4.50.
Participez aux dîners symphoniques du Château Champlain. Procurez-vous "VARIATIONS", le magazine programme de l'OSM, dans les kiosques et aux concerts de l'OSM à la Place des Arts.

CENTRE D'ESSAI CONVENTUM
Théâtre
C'EST POUR QUAND LE PROGRÈS?
création et production du THÉÂTRE À L'OUVRAGE
CE SOIR à 19h00 et 22h00 demain dernière à 21h30
CINÉMA DE QUARTIER
DIMANCHE 10 décembre: UNE FORÊT POUR VIVRE et NIGHT CAP à 17h00
JOS CARBONE à 19h00
LUNDI 11 décembre: LES BUCHERONNES et LE GRAND REMUE-MÉNAGE à 19h00
MARDI 12 décembre: JOS CARBONE à 19h00 et 21h30
(1237 Sanguinet, métro Berry.)
Réservations: 284-9352 après 16h00

du 15 décembre au 28 janvier
Billets en vente maintenant
tnm
LE DINDON
de Georges Feydeau
mise en scène:
André Brassard
décors et costumes:
Anne Pritchard
éclairages:
François Bédard
musique:
Bernard Buisson
couplets:
Gérard Poirier
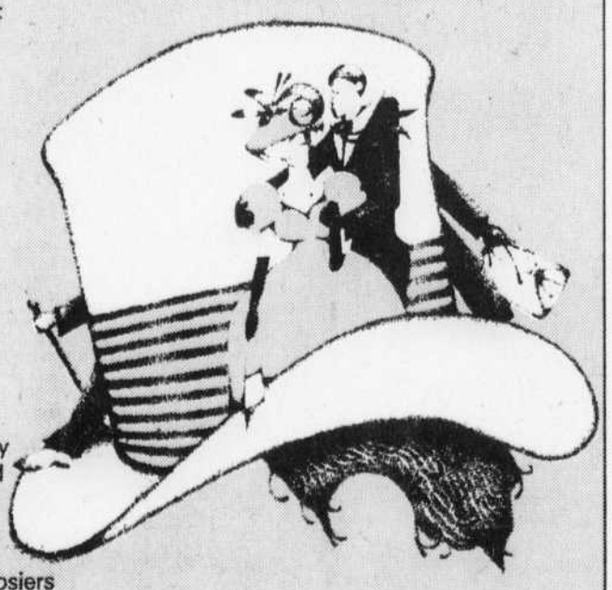
avec
Louise Marleau
Benoît Marleau
Jean-Louis Millette
André Montmorency
Normand Chouinard
Louise Saint-Pierre
Julie Vincent
Jacques Rossi
Marie-Michèle Desrosiers
Bernard Buisson
Denis Bouchard
Paule Marier
Gilbert Lepage
Rita Lafontaine
cip
La Compagnie Internationale de Papier du Canada est heureuse de s'associer au spectacle des Fêtes du TNM.
Réservations: 861 0563
84 ouest, rue Ste-Catherine, Montréal
Billets demi-prix, une demi-heure avant le spectacle, pour les 25 ans et moins et les 60 ans et plus.

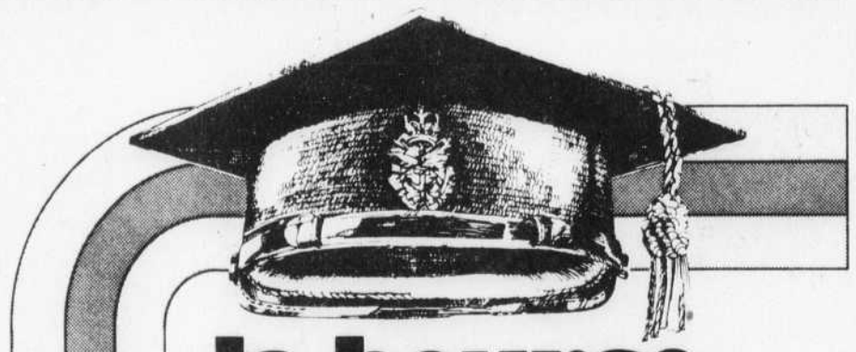
la bourse et la vie
La bourse la plus avantageuse que nous connaissions, offerte aux finissants du cours secondaire qui souhaitent poursuivre leurs études universitaires.

La bourse des Collèges Militaires comprend, en plus d'une généreuse allocation mensuelle, tous les frais de scolarité, les livres et fournitures, la pension, l'habillement, l'équipement sportif ... un emploi d'été garanti et même des vacances payées!
La vie au Collège Militaire est équilibrée en fonction d'un programme complet de formation d'officiers de carrière. Le curriculum comprend trois volets:
❶ formation universitaire
❷ conditionnement physique
❸ formation de chef
L'enseignement universitaire dispensé sur le campus du Collège couvre, entre autres, administration, génie, sciences, mathématiques, lettres
Après avoir acquis sa formation militaire de base, l'aspirant-officier poursuit son entraînement spécialisé durant les mois d'été: pilote, navigateur, radar, communications, administration, génie maritime.
Pour plus de précision, concernant les Collèges Militaires, leurs exigences et la carrière d'officier, communiquez avec le Centre de recrutement le plus près (l'adresse apparaît dans les pages jaunes sous la rubrique « Recrutement »).
NOM
ÂGE TÉL
ADRESSE
NIVEAU SCOLAIRE
LE COLLÈGE MILITAIRE
UNE UNIVERSITÉ D'ÉLITE

McGill
Faculté de musique
STUDIO D'OPÉRA McGILL
direction Edith Della Pergola présente
DES EXTRAITS ET DES SCÈNES DES OPÉRAS SUIVANTS:
Il Barbiere di Siviglia — Carmen — Der Freischütz — La Gioconda — Manon — Martha — I Pagliacci — Semiramide — Werther.
LE DIMANCHE 17 DÉCEMBRE
20h00 ENTRÉE LIBRE
Pollack concert hall
Salle de concert Pollack
555 o. rue Sherbrooke
Renseignements: 392-8224/4755, sur semaine de 9h - 17h

MUSIQUE des ANDES
ÑANCAHUAZÚ
DIMANCHE 10 DÉCEMBRE, 20 hres
SALLE DE CONCERT POLLACK
555 ouest, Sherbrooke — $5.00